

ATLAS

*historique
du Québec*

Le Nord

Habitants et mutations

Sous la direction de
GÉRARD DUHAIME



LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
LE GROUPE D'ÉTUDES INUIT ET CIRCUMPOLAIRES

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année du Conseil des Arts du Canada et du ministère de la Culture et des Communications du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre :

Le Nord : habitants et mutations

(Atlas historique du Québec)

Comprend des réf. bibliogr.

Publ. en collab. avec : Groupe d'études Inuit et circumpolaires.

ISBN 2-7637-7804-6

1. Nord-du-Québec (Québec) - Population - Histoire. 2. Migration intérieure - Québec (Province) - Nord-du-Québec - Histoire. 3. Nord-du-Québec (Québec) - Histoire. 4. Autochtones - Québec (Province) - Nord-du-Québec - Histoire. 5. Indiens d'Amérique - Québec (Province) - Nord-du-Québec - Histoire. I. Duhaime, Gérard, 1953- . II. Université Laval. Groupe d'études Inuit et circumpolaires. III. Collection.

HB1990.Q8N67 2001

304.6'09714'11

C2001-940574-X

Supervision :

Serge Courville

Révision linguistique :

Jeannette Larouche

Coordination éditoriale :

Nick Bernard

Conception de la page couverture :

Norman Dupuis

Conception graphique, infographie et illustration :

Charaf El Ghernati

Illustration de la page couverture :

IGLOOS PRÈS D'UNE ÉGLISE EN AUTOMNE

(IVUJIVIK), VERS 1950.

Archives Deschâtelets, Avataq DES 50,

André Chaumel, o.m.i.

© Les Presses de l'Université Laval 2001

Tous droits réservés. Imprimé au Canada.

Dépôt légal (Québec et Canada), 2^e trimestre 2001

ISBN 2-7637-7804-6

Distribution de livres Univers

845, rue Marie-Victorin

Saint-Nicolas (Québec)

Canada G7A 3S8

Tél. : (418) 831-7474

1 800 859-7474

Télec. : (418) 831-4021



Le Nord

Habitants et mutations

**Sous la direction de
GÉRARD DUHAIME**

**LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
LE GROUPE D'ÉTUDES INUIT ET CIRCUMPOLAIRES**

Sainte-Foy, 2001

Table des matières

REMERCIEMENTS			
INTRODUCTION			
Habitants et mutations <i>Gérard Duhaime</i>			
PREMIÈRE PARTIE : LES HABITANTS DU NORD			
CHAPITRE I : TERRES HABITÉES, INTERACTIONS ET CHANGEMENT AU TEMPS DE LA PRÉHISTOIRE <i>Yves Labrèche</i>			
Paléoenvironnement et début de l'occupation humaine	10		
Les traditions amérindiennes entre 8000 et 3500 AA	11		
Les traditions préamérindiennes entre 4000 et 300 AA	13		
Les traditions inuit au Nunavik, au Labrador et sur la Basse-Côte-Nord <i>Prédorsétien et Groswaterien (4000-2100 AA)</i> <i>Le Dorsétien (2500-650 AA)</i> <i>Thuléens et Inuit historiques (850-200 AA)</i>	18 18 19 21		
CHAPITRE II : LES NORD-CÔTIERS PEUPEMENT DE LA PARTIE ORIENTALE DE LA CÔTE-NORD DU GOLFE DU SAINT-LAURENT <i>Paul Charest</i>			
Limites territoriales	23		
L'ancienneté de la présence autochtone	24		
Le peuplement européen non permanent <i>Les morutiers français</i> <i>Les baleiniers basques</i> <i>Les seigneurs</i> <i>Les concessionnaires</i> <i>Les monopoles commerciaux anglais et jerseyais</i>	25 25 25 26 26 27		
Le peuplement permanent <i>Les pionniers</i> <i>L'arrivée des Canadiens français</i> <i>Les migrations des Acadiens ou Cayens</i> <i>Les firmes jerseyaises et la venue des Paspéyais</i> <i>L'implantation des Terre-Neuviens</i>	28 28 29 30 31 31		
La distribution spatiale de la population	31		
L'évolution sociodémographique	34		
CHAPITRE III : LES MONTAGNAIS OU INNUS <i>Paul Charest</i>			37
Premiers contacts			37
Les origines			37
Nomenclature et localisation territoriale			38
La culture montagnaise au moment des contacts	5		40
Alliances et guerres			42
Le commerce des fourrures, la « chasse gardée » de Tadoussac et le Domaine du Roi	7		43
Les missionnaires et la christianisation			45
Évolution démographique			47
Création des réserves et sédentarisation			48
Changements socioculturels et modernisation			51
CHAPITRE IV : LES CRIS DE LA BAIE JAMES HISTOIRE ET CHANGEMENT SOCIAL <i>Carole Lévesque et Nick Bernard</i>			53
Le peuplement, les premiers groupes de chasseurs, la rencontre avec les Européens			53
Le commerce des fourrures			56
L'évangélisation	23		59
L'administration gouvernementale			61
CHAPITRE V : LES NASKAPIS PEUPLE DES GRANDS ESPACES <i>Carole Lévesque, Charleen Rains et Dominique de Juriew</i>			69
L'origine et l'identité des Naskapis			69
L'aventure commerciale			73
L'époque de Fort McKenzie <i>Le temps de la chasse</i> <i>Le temps du portage</i>	28 28 29		77 78 81
CHAPITRE VI : LES INUIT DU NUNAVIK <i>Bernard Saladin d'Anglure</i>			85
Dialectes et parlers régionaux			85
Espace social et paysages socioculturels <i>Les espaces dénommés</i> <i>Les espaces habités</i> <i>Les espaces parcourus et exploités</i>			85 85 87 90
L'écosystème culturel et ses variantes			91

<i>L'adaptation côtière</i>	91	XVIII ^e siècle	134
<i>L'adaptation continentale</i>	91	<i>Région orientale de la péninsule</i>	134
<i>L'adaptation insulaire</i>	92	<i>Région centrale de la péninsule :</i>	
La technologie et l'organisation économique	92	<i>Traite de Tadoussac et Postes du Roi</i>	136
<i>L'habitation</i>	92	<i>Région occidentale de la péninsule</i>	138
<i>Les outils de transport</i>	93	XIX ^e siècle	140
<i>Art vestimentaire, parures et tatouage</i>	94	<i>Région orientale de la péninsule</i>	140
<i>Armes et outils</i>	94	<i>Région centrale de la péninsule</i>	141
Production, partage et consommation alimentaire	95	<i>Régions occidentale et septentrionale de la péninsule</i>	142
<i>La division du travail</i>	99		
<i>Les variations saisonnières des activités</i>	101	XX ^e siècle	145
Parenté et organisation sociale	101	<i>Région de la côte du Labrador</i>	145
Croyances, rites et chamanisme	102	<i>Région méridionale de la péninsule</i>	146
Les relations interculturelles avec les autres autochtones et avec les premiers Blancs	102	<i>Régions occidentale et ungvienne de la péninsule</i>	147
DEUXIÈME PARTIE :		CHAPITRE IX : L'INDUSTRIALISATION DU NORD	155
LES MUTATIONS DU NORD	103	<i>Paul Charest</i>	
CHAPITRE VII : EXPLORATIONS GÉOGRAPHIQUES		L'industrie des pêches	155
REPRÉSENTATIONS		<i>La chasse à la baleine</i>	155
CARTOGRAPHIQUES ET FRONTIÈRES		<i>La pêche à la morue</i>	156
DU NORD QUÉBÉCOIS	105	L'industrie forestière	159
<i>Benoît Robitaille et Nick Bernard</i>		<i>Clarke City et Shelter Bay : deux « villes fermées »</i>	160
Découvertes et explorations géographiques du Nord québécois	105	L'industrie minière	161
La recherche du passage du Nord-Ouest	105	<i>Les forges de la Moisie et l'exploitation des sables magnétiques de la Côte-Nord</i>	161
<i>Les explorations françaises</i>	105	<i>Découverte du minerai de fer et géopolitique de l'acier</i>	163
<i>Les explorations anglaises</i>	107	<i>L'exploitation et le transport du minerai de fer</i>	164
La traite des fourrures	109	<i>Fer et titane à Havre-Saint-Pierre</i>	166
<i>L'apport des Amérindiens</i>	109	<i>Deux mines de courte durée :</i>	
<i>Les Français sur la Côte-Nord</i>	109	<i>Asbestos Hill et Baie-Johan-Beetz</i>	167
<i>La Compagnie de la Baie d'Hudson</i>	111	<i>Les rêves évanouis</i>	167
<i>La reconnaissance de l'intérieur</i>	113	<i>La vie dans les villes minières</i>	168
Reconnaissance biophysique	114	CHAPITRE X : LA SÉDENTARISATION	
<i>Les côtes</i>	114	DES AUTOCHTONES	173
<i>L'intérieur</i>	115	<i>Gérard Duhaime, Nick Bernard et Anne Godmaire</i>	
Prospection minière et hydraulique	118	De la rencontre à la sédentarisation	173
Le découpage politico-administratif du Nord	119	Au-delà de l'intentionnalité	173
<i>Les frontières externes</i>	119	Forces et processus	174
<i>Le cas des îles côtières</i>	120	Le mariage des économies	175
<i>La frontière Québec-Labrador</i>	120	Les vertus de la stabilité	177
<i>Les frontières internes</i>	121	Le rétrécissement de l'espace	181
<i>Les conventions nordiques et le Nunavik</i>	121	Conjoncture et sédentarité	185
CHAPITRE VIII : AUTOCHTONES ET TRAITE		La réponse de l'État	188
DES FOURRURES DANS LA PÉNINSULE		Changements et persistances	191
DU QUÉBEC-LABRADOR	125	CONCLUSION	
<i>François Trudel</i>		Demain l'histoire	195
La péninsule du Québec-Labrador	126	<i>Gérard Duhaime</i>	
Peuplement ancien	126	BIBLIOGRAPHIE	199
XVI ^e siècle	129	NOTES	221
<i>Région méridionale de la péninsule</i>	129	LISTE DES FIGURES	223
XVII ^e siècle	132	LISTE DES TABLEAUX	227
<i>Région orientale de la péninsule</i>	132		
<i>Région occidentale de la péninsule</i>	132		

Remerciements

La réalisation de cet ouvrage a bénéficié du soutien financier du Fonds FCAR et du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Sans cet appui, la recherche à l'origine de ce projet n'aurait pu aboutir.

Point de convergence pour plusieurs chercheurs du GÉTIC, Groupe d'études inuit et circumpolaires de l'Université Laval, ce projet a été inspiré à l'origine par Serge Courville et Benoît Robitaille, à qui nous exprimons notre vive gratitude. Il aura pris longtemps à se

réaliser, mais la patience des uns et la ténacité des autres permettent aujourd'hui son aboutissement. Nous souhaitons exprimer ici nos remerciements à celles et ceux qui ont contribué, dont la liste suivante rend compte tant bien que mal. Finalement, Nick Bernard a joué un rôle important que nous voulons souligner particulièrement, puisque presque tous les membres de l'équipe éditoriale ont contracté envers lui une dette de reconnaissance.

G.D.

Supervision

Serge Courville

Professionnels de recherche

Conception et gestion des fichiers informatiques et cartographie assistée par ordinateur

Philippe Desaulniers, Université Laval

Michel Boisvert, Université Laval

Représentation graphique

Direction artistique

Norman Dupuis

Infographie et illustration

Charaf El Ghernati, Université Laval

Révision linguistique

Jeannette Larouche

Personnel de secrétariat

Ginette Gagnon, Université Laval

Adjointe administrative

Lise G. Fortin

Coordination éditoriale

Nick Bernard

Comité scientifique

Gérard Duhaime

Paul Charest

Yves Labrèche

Carole Lévesque

Benoît Robitaille

Bernard Saladin d'Anglure

François Trudel

Assistante de recherche

Lina Gouger, Université Laval

*À Louis-Edmond Hamelin, qui a indiqué la voie
de la transdisciplinarité pour comprendre le Nord.*

Introduction

Habitants et mutations

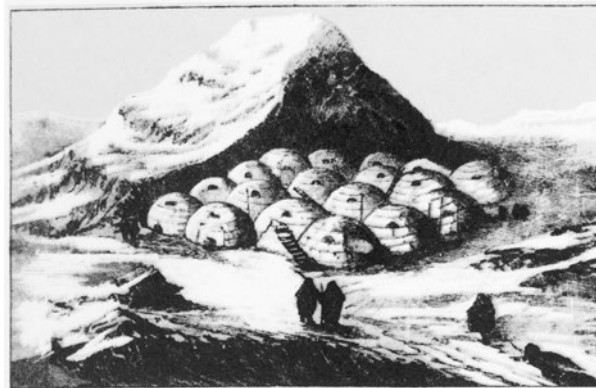
1. La région glaciale : stérile et inhabitée, presque continuellement ensevelie sous les neiges et les glaces. Cette région comprend la majeure partie du Groënland et l'extrême nord du Canada; on y rencontre le morse, le phoque et l'ours blanc. 2. La région froide, n'ayant qu'un été de quelques semaines : ses habitants, peu nombreux, vivent de chasse et de pêche ou travaillent aux mines d'or. Cette région comprend l'Alaska, la partie du Canada non divisée en provinces et l'extrémité nord de la province de Québec.

(Frères Maristes, *Atlas-Géographie de la Province de Québec et du Canada. Cours supérieur, Montréal, Librairie Granger Frères Ltée, 1952, p. 23.*)

Les vieux livres d'histoire produisent presque toujours la même impression d'obsolescence. Malgré le charme des belles reliures cousues main d'autrefois, la version de l'histoire qui y est racontée paraît presque invariablement dépassée. Est-ce l'odeur du papier empoussiéré ? Est-ce le passage du temps ? L'histoire écrite reçoit l'empreinte de l'époque où l'historien s'affaire à son œuvre. La version qu'il raconte ne s'inspire pas seulement des connaissances accumulées par les générations qui le précèdent et des faits nouveaux qu'il découvre en explorant des sources inconnues jusqu'à lui ; elle s'inspire encore du regard singulier qu'il pose sur les réalités d'autrefois, des hypothèses qu'il formule et du spectre des faits qu'il considère. Cette vision elle-même est le produit de son temps.

Paru en 1949, et couronné par l'Académie française, le témoignage du père Buliard concernant son séjour dans l'ouest de l'Arctique canadien est truffé de passages racontant la stérilité de la terre, la difficulté de la survie parmi les glaces maritimes et terrestres. Ces paragraphes impressionnent le lecteur européen du milieu du siècle qui, loin de la banquise et du dénuement de l'Arctique indigène, expérimente la victoire de l'homme sur la nature dans tous les aspects de sa vie quotidienne, de l'éclairage électrique à l'approvisionnement alimentaire continu, en passant par le chauffage central thermostatique. Le bon père fait une place considérable aux mœurs des Esquimaux où règne « la débâcle de toutes les lois naturelles », la superstition et la sorcellerie ; ces paragraphes impressionnent aussi le lecteur du milieu du siècle civilisé,

où lois divines et lois naturelles sont confondues dans le bel ordre social de l'État de droit. Une analyse contemporaine d'ouvrages de même nature que celui du missionnaire conduirait à d'autres conclusions. Elle verrait dans le choix des mots, des périphrases, des exemples, et surtout dans les sentiments de pitié quand ce n'est pas de répulsion, un récit subjectif, biaisé par la position sociale de l'auteur, missionnaire devenu témoin, par l'objet même de sa présence au sein des peuplades païennes. Ce que Buliard nomme « superstitions et sorcelleries » est nommé par nos contemporains « spiritualité ». Son récit n'aurait sans doute pas été très différent s'il avait séjourné dans l'est de l'Arctique.

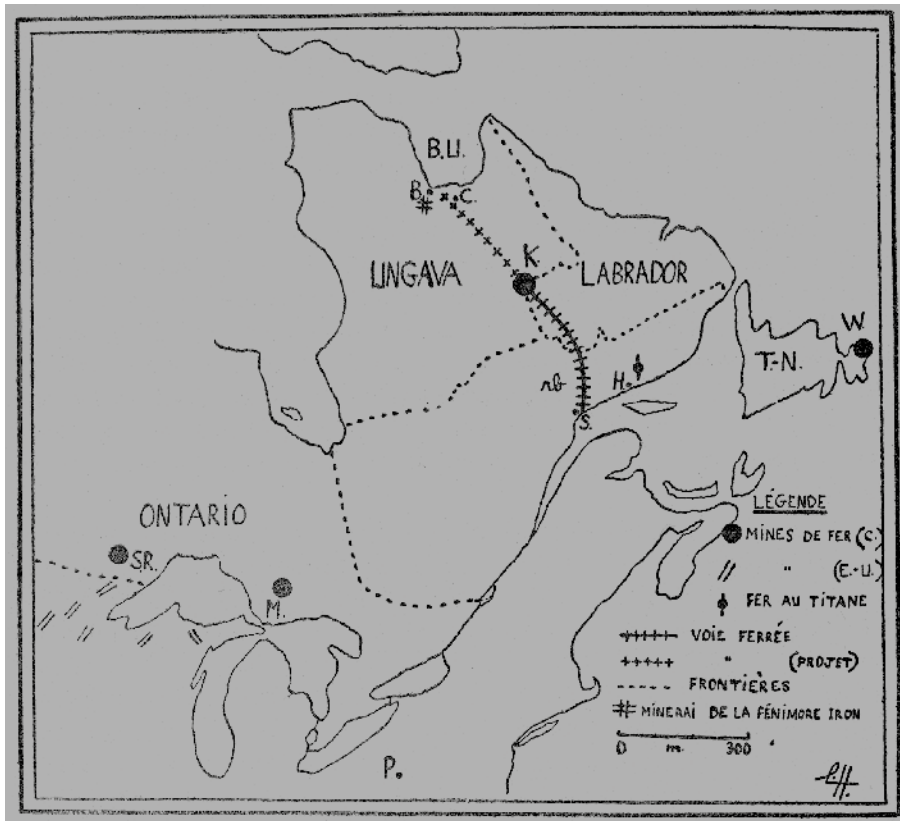


VILLAGE ESQUIMAU.

Frères Maristes, *Atlas-Géographie de la Province de Québec et du Canada. Cours supérieur, Montréal, Librairie Granger Frères Ltée, 1952, p. 23.*

La représentation d'un village de « la région froide » dans un manuel scolaire des années 1950. Le lecteur de l'Atlas des Frères Maristes devrait départager ce qui, dans l'illustration, appartient à la réalité et ce qui participe de la mythologie. Il ne le peut évidemment pas, puisqu'il est laissé sans information, mis à part celle-ci : « La région froide, n'ayant qu'un été de quelques semaines, ses habitants, peu nombreux, vivent de chasse et de pêche ou travaillent aux mines d'or. »

En 1953, Louis-Edmond Hamelin décrit dans une « Note de géographie » la « bataille de l'Ungava », c'est-à-dire la mise en exploitation du fer de la région la plus septentrionale du Québec. Il explique que le fer y est abondant et de qualité supérieure, ce qui rendait « alors fatal qu'un aussi riche minerais entrât un jour dans l'orbite économique de l'Occident ». Hamelin raconte brièvement les travaux d'exploration, puis la construction du chemin de fer qui



LA CONQUÊTE DU FER.

La carte, dessinée à la main par Louis-Edmond Hamelin et intitulée « Principales mines de fer dans l'est de l'Amérique du Nord », indique la localisation des mines existantes, celle de la mine projetée de Knob et Burnt Creek (« K » sur la carte) qui prendra le nom de Schefferville, et du chemin de fer qui devait relier Sept-Iles (« S ») aux gisements de fer de la compagnie Fenimore Iron dans la baie aux Feuilles, dans la région de la baie d'Ungava.

Liste des abréviations : B.U. Baie d'Ungava — B. Baie aux Feuilles — C. Fort-Chimo — K. Knob et Burnt Creek — S. Sept-Iles — H. Havre-Saint-Pierre — T. N. Terre-Neuve — W. Wabana — M. Michipicoten — S. R. Steep Rock — P. Pittsburgh — rb. rebord montagneux traversé par *The Quebec North Shore and Labrador Railway*.

Louis-Edmond Hamelin, 1953. « Le fer et le chemin de fer du Québec-Labrador », Institut d'histoire et de géographie. *Notes de Géographie*, (4) : 8.

ralliera bientôt Sept-Îles à Schefferville, les transformations requises dans l'agglomération de Sept-Îles pour transborder le minerai, et ainsi de suite. Le texte est bref et le sujet cerné de très près ; la langue est élégante, ce qui ne surprend guère de la plume de Hamelin. Mais s'il devait traiter le même sujet aujourd'hui, il y a fort à parier que le texte, fond et forme, serait fondamentalement différent. La mise en exploitation du fer est présentée comme une sorte d'épopée industrielle dont les acteurs sont des héros effectuant des travaux herculéens pour conquérir un désert inhospitalier où il faut nommer les lieux par le nombre de milles les séparant du point de départ, tellement ils sont inconnus.

Il existe une patente similitude entre la manière du géographe et celle de Gilles Vigneault des premières chansons, pour parler de la région : dans ce texte de Hamelin comme chez le poète théogonique du Nord du Nord, tout est gigantesque, les lieux comme les hommes qui se mesurent à la nature. Mais cela n'a rien d'étonnant. La décennie de 1950 n'échappe pas à une vision mythique du Nord enracinée au Québec depuis que les coureurs des bois s'enfoncent dans le lointain pour en rapporter des trésors de fourrure négociés aux étranges habitants de ces contrées exotiques. La décennie de 1950 est celle où les ressources du Nord sont désormais perçues comme une base inépuisable pour la réalisation de la grandeur des Canadiens français et leur enrichissement ; l'héroïsme des conquérants, largement vanté dans le discours ambiant, est ce qui leur reste, lorsque le fer lui-même est exporté à faible prix vers les métropoles industrielles du centre du continent nord-américain. Maurice Duplessis mourra au milieu de cette terre conquise, consacrant le mythe de sa propre grandeur. La décennie de 1950 est aussi celle de la guerre froide durant laquelle l'intérêt stratégique du Grand Nord s'accroît de façon décisive :

on y construit des bases militaires, comme on l'avait fait durant la Deuxième Guerre, et on y installe une frontière électromagnétique, le chapelet des stations radars de la Mid-Canada Line, destinée à repérer d'éventuelles attaques de l'Empire des ténèbres. La construction imaginaire de la région est fondée sur la distance, l'hostilité, et la présence d'un butin à l'échelle d'une nation.

Or, dans cette mythologie, il n'y a pas de place pour entrevoir la présence autochtone. À l'époque, les Montagnais et Naskapis fréquentent le territoire en question. Ce n'est pas tout : aux « confins » de celui-ci, au sud de la baie d'Ungava où le train doit aller chercher le minerai suivant les plans de développement, les Esquimaux fréquentent assidûment le poste de traite de Fort-Chimo et les postes avoisinants. Mais cette présence est faible du point de vue numérique, par rapport à l'étendue du territoire; elle est négligeable du point de vue économique, par rapport aux entreprises industrielles ; elle est négligeable aussi du point de vue politique puisqu'il s'agit de terres de la Couronne, c'est-à-dire de terres où il n'existerait aucun titre indien (et aucune prétention à cet égard), et où il n'existerait donc aucune entrave à leur exploitation industrielle. La décennie de 1950 est enfin celle où, précisément en 1953, la gestion des ressources du Nord est juxtaposée à la gestion des questions indiennes, au sein de ce ministère hybride des « Affaires du Nord et des Ressources nationales ». L'épopée du fer est pour ainsi dire indépendante de la « question autochtone » ; cette question n'existe pas à l'époque : elle aurait été réglée au XIX^e siècle par une loi fédérale, et n'a plus besoin que d'être gérée dans le ronron de l'appareil administratif du Canada. En 1953, les Indiens sont exclus du développement par le système des réserves ; les Esquimaux sont encore pressés par l'autorité fédérale de compter principalement sur la chasse et la pêche vivrière pour leur subsistance. Hamelin n'a pas l'ambition de dessiner

TABLEAU 1
Qui s'occupe des autochtones ?

Années	Ministère responsable	Sources
1763-1841	Le Dominion	Scott, Duncan C. Canada and its Provinces, 4 : 695
1841-1844	Gouverneur et lieutenant gouverneur	Scott, Duncan C. Canada and its Provinces, 5 : 353
1844-1860	Secrétaire civil	Scott, Duncan C. Canada and its Provinces, 5 : 353
1860-1866	Ministère des Terres de la Couronne	Bishop, Olga Bernice. Publications of the Government of the Province of Canada, 1841-1867 : 122 ; Scott, Duncan C. Canada and its Provinces, 5 : 358.
1867-1873	Ministère du Secrétariat d'État pour les Provinces	Rapports annuels
1873-1880	Ministère de l'Intérieur	Rapports annuels
1880-1936	Ministère des Affaires indiennes	Victoria, Act 43, Chap. 28, 7 mai 1880 ; rapports annuels.
1936-1950	Ministère des Mines et des Ressources	Rapports annuels
1950-1953	Ministère des Ressources et du Développement (Esquimaux)	Rapports annuels
1953-1956	Ministère des Affaires du Nord et des Ressources nationales (Esquimaux)	Rapports annuels
1956-1965	Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration (Indiens)	Rapports annuels
1966-1966	Ministère des Affaires du Nord et des Ressources nationales	Rapports annuels
1966-2000	Ministère des Affaires indiennes et du Développement du Nord	Rapports annuels

Note : Au gouvernement du Canada, la responsabilité des questions autochtones passe d'un portefeuille à l'autre depuis la création du pays. Elle est tantôt associée à la citoyenneté, tantôt au développement des ressources. Le ministère des Affaires indiennes et du développement du Nord existe depuis 1966.

Source : Bibliothèque du ministère des Affaires indiennes et du Nord, document miméographié, 1977 (notre traduction); vérification de l'auteur concernant les années 1950-1953 et 1953-1956.

le panorama humain dans ce court texte au sujet volontairement serré de près. Mais faisant l'épopée de la pénétration dans le territoire, il demeure significatif qu'il ne dise pas un mot au sujet de ceux qui y vivent en permanence : l'omission est à l'image du statut indien. De sa plume toujours élégante, l'auteur aura plus d'une occasion de décrire la réalité autochtone, dans d'autres contextes, à la même époque peut-être, très certainement dans les années et les décennies qui suivirent.

L'histoire écrite reçoit ainsi l'empreinte de l'époque dans laquelle l'auteur est baigné, comme le montrent ces illustrations. Cela est vrai pour les auteurs qui nous ont précédés et cela est également vrai pour les auteurs qui présentent ici le fruit de leurs travaux. Ils prétendraient peut-être échapper à l'air du temps, par l'application minutieuse de la règle élémentaire de la distanciation ; mais au fond d'eux-mêmes, ils n'en seraient pas dupes, et les lecteurs non plus. Un exemple suffira pour le montrer : il s'agit de la variation terminologique que l'on constatera d'un auteur à l'autre lorsqu'il faut nommer les habitants du territoire à l'étude.

Le mot « Sauvage », courant dans les siècles antérieurs, est à toutes fins utiles banni ici ; le mot « Indien » n'est utilisé qu'avec parcimonie, en référence à une dénomination ancienne parfois péjorative. Mais en général, chaque auteur prend bien soin d'utiliser le mot « autochtone » ou « amérindien », parlant collectivement des peuples indigènes du territoire, et le mot « nation » ou « peuple » – quelques fois « premier peuple » – pour désigner un groupe ethnique particulier. La dénomination précise de chaque groupe n'est pas laissée au hasard : on lira peu de choses au sujet des « Montagnais », plutôt nommés « Innus », et peu de choses au sujet des « Esquimaux », plutôt nommés « Inuit ». La variation est encore plus frappante lorsqu'il s'agit de désigner les autres, ceux débarqués au xvii^e siècle ou plus tard sur le continent. On lira parfois « Euro-Canadiens », ailleurs

« allochtones », « non-autochtones » et autres variations sur le même malaise.

La transformation du statut politique des autochtones au Canada depuis trois décennies a été remarquable. Pour ainsi dire ignorés de l'univers politique depuis qu'ils en ont été exclus par le système des réserves, mécanique implacable héritée du siècle passé, legs de la construction du pays et de sa logique coloniale, les autochtones sont devenus des acteurs politiques. Ils forment des associations locales, régionales, nationales et internationales, groupes chargés de porter leurs intérêts et de transmettre leurs revendications dans le ventre des appareils politiques qui s'occupent de leurs affaires, ou qui ont le pouvoir de s'en occuper. Ils envahissent la place publique. Leur travail a porté fruit. Ils ont été entendus, et des changements s'opèrent. Or, cette renaissance autochtone dans la société politique a transformé radicalement les perceptions à l'égard des autochtones, et les mots employés pour en parler. Quiconque partage un tant soit peu la culpabilité généralisée que portent collectivement le pays et l'histoire à l'égard des autochtones, marque cet aveu dans le langage qu'il emploie : comment comprendre autrement la création de ce substantif hybride d'« Euro-Canadien » et son utilisation pour désigner les non-autochtones vivant il y a trois siècles ou trois décennies ? C'est ainsi que la grille de lecture contemporaine impose au passé des catégories nouvelles, jusqu'à modifier le sens de l'histoire. La variabilité dans notre propre langage est révélatrice, moins des intentions ou des positions idéologiques de chacun des auteurs (si tant est qu'ils en ont, et que l'on puisse fonder une quelconque explication sur elles), que de l'état de variabilité des idées autour d'un sujet commun, du pluralisme qui caractérise la recherche scientifique et les rapports du chercheur à la société où reposent ses deux pieds.

En effet, l'Atlas historique que nous proposons n'a pas l'homogénéité que les éditeurs recherchent en général. Cette situation qui n'échappera pas au lecteur vient de plusieurs sources. D'abord, on l'aura compris, l'« histoire » est déjà une construction liée à son architecte, à l'approche qu'il utilise et aux traditions scientifiques d'où il vient, à ses positions idéologiques à l'égard de son objet s'il y a lieu. Ensuite le « Nord » est une réalité composite. En sciences humaines, il ne saurait être adéquatement défini par la référence aux critères géographiques, la limite sud du pergélisol ou la limite nord des forêts par exemple, puisqu'il n'existe pas de relation obligée et invariable dans le temps entre les caractéristiques du milieu physique et les caractéristiques des sociétés humaines. S'il ne s'agissait que de faire l'ethnographie d'un groupe humain à un moment fixe, les critères géographiques serviraient autrement : l'adaptation au milieu physique fait partie des caractéristiques essentielles des groupements humains, lorsqu'ils sont considérés dans une mince tranche temporelle. Mais l'histoire que nous allons raconter est truffée de migrations en tous sens dans une aire géographique variable. Au XIX^e siècle, la politique colonisatrice fait du Nord de Montréal le Nord à conquérir ; au début du siècle suivant, cette frontière est transportée en Abitibi, en Gaspésie et au Saguenay-Lac-Saint-Jean ; les années 1950 la repoussent dans la vastitude du pays du fer, et la décennie 1970 la repousse encore au pays de l'or blanc, dans la région de la baie James où se trouve désormais le salut industriel du Québec moderne. À toutes ces époques, les groupes autochtones préexistants continuent d'habiter le territoire et d'y marquer leur présence ; ils y voyagent constamment, comme on le lira dans les divers chapitres rassemblés ici, suivant de nombreux facteurs comme la variation du climat et des habitats des espèces, la présence d'autres groupes dans les aires voisines, et ainsi de suite. C'est donc en vain que l'on cherchera dans ce livre une définition figée du « Nord », irréductible à des critères figés ; on peut néanmoins se le représenter globalement comme les franges de l'écoumène.

Le pari fait par l'équipe de l'Atlas historique du Québec était que nous pouvions réunir une série de textes faisant la synthèse des connaissances accumulées sur ce Nord. Nous avons endossé ce pari, dont nous connaissions les limites. Nous savions que nous ne réinventerions pas le genre, et que nous ne renouvellerions pas les connaissances. Nous savions aussi nos différences, d'approches et d'objets, ainsi que la difficulté de couvrir des champs aussi flous que l'« histoire » et le « Nord ». Le pari de la petite équipe rassemblée pour produire cet Atlas était que nos différences et que ces difficultés seraient un enrichissement. Le plan dont nous avons convenu en est le résultat.

Cet ouvrage porte principalement sur deux objets : les conquêtes du pays du Nord et les transformations sociales qu'elles ont entraînées. L'étude archéologique de Yves Labrèche permet d'entrevoir les mouvements successifs des groupements humains qui se sont installés dans le Nord du Québec ; première conquête. Les synthèses thématiques proposées ensuite, celle remarquablement minutieuse de François Trudel sur la traite des fourrures et celles de Paul Charest sur l'industrialisation par exemple, retracent ces morceaux de l'histoire, pour lesquels la documentation ne fait pas défaut, de la pénétration du capitalisme ; seconde conquête. Pour comprendre les transformations sociales, nous avons tenté de présenter chacun des groupements humains historiques, sa morphologie sociale antérieure et la chronique de son changement : les Inuit sous la plume de Bernard Saladin d'Anglure, les Cris et les Naskapis sous celle de Carole Lévesque, les Innus et les Nord-Côtiers sous celle, prolifique, de Paul Charest. Tout cela est conclu par l'analyse du processus de sédentarisation, qui caractérise tous les groupes humains du territoire. L'étude de Benoît Robitaille et de Nick Bernard sur la représentation cartographique joue, enfin, un rôle de témoin oculaire de ces changements, puisqu'elle restitue l'image du territoire que se font les acteurs, façonnée par les conditions historiques ambiantes : la transformation de la carte du Nord reflète les mutations sociales, économiques et politiques.

Si l'on excepte l'incursion archéologique, l'ouvrage couvre principalement la période du voisinage entre les habitants du territoire, de migration lointaine et de migration récente. Il s'arrête plus ou moins vers les années 1970, cette décennie qui marque de façon indélébile la transformation du statut politique des autochtones au Québec ; nous n'avons pas voulu entrer dans cette période récente parce que l'abondance et l'importance des données commanderaient un tome entier, et parce que le passage du temps est parfois utile pour prendre le recul nécessaire face aux événements dont l'analyste est témoin.

Ce livre d'histoire sent-il encore le neuf, et sa reliure conserve-t-elle encore sa souplesse et son lustre plastique comme lorsqu'il sortit de chez l'imprimeur ? La version des faits qu'il raconte vaut alors sans doute la peine d'être lue, puisqu'il renferme une synthèse des connaissances de son temps. Est-il devenu un vieux livre charmant ou étrange ? La version des faits qu'il raconte vaut encore la peine d'être lue sans doute, moins par ce qu'elle révèle de l'histoire elle-même, peut-être, que par ce qu'elle révèle de l'époque qui l'a produite. Aux suivants de le dire.

PREMIÈRE PARTIE

LES HABITANTS DU NORD

Le peuplement du Québec nordique s'effectue suivant des vagues migratoires. La première vient du continent lui-même, lorsque les autochtones, Amérindiens et Inuit, occupent graduellement le territoire libéré de la glaciation. La seconde vient de la mer, lorsque les représentants des empires européens implantent des colonies de peuplement.

Chacune de ces sociétés possède ses caractéristiques propres, ses rapports au territoire et aux autres.

Terres habitées, interactions et changement au temps de la préhistoire

INTRODUCTION

L'histoire des premières découvertes d'objets préhistoriques et des travaux pionniers en archéologie au Québec a été remarquablement retracée et publiée par Martijn (1978). Cinq-Mars et Martijn (1981) ont par la suite resitué ces recherches dans un contexte plus vaste, celui des travaux d'archéologie du Subarctique nord-américain, et Harp (1984), en considérant les recherches arctiques. Depuis, l'archéologie professionnelle au Québec-Labrador a pris un véritable essor, et les sites archéologiques s'y comptent maintenant par milliers. La plupart ont été décrits et localisés, et certains ont été fouillés. Peu de sites ont été fouillés par rapport au nombre total des sites découverts qui se chiffrent à plusieurs milliers. Les interprétations sont donc limitées par le fait qu'elles reposent souvent sur une connaissance superficielle ou partielle d'une multitude de sites.

Les premiers et seuls véritables essais de synthèse sur la préhistoire du Québec ne voient le jour qu'à la fin des années 1970 (Chapdelaine, dir., 1978, Wright, 1980). Des synthèses régionales (Chevrier, 1996a et b ; Côté, 1995 et ARC, 1985) ou des recueils portant sur des périodes particulières de la préhis-

toire ont été publiés plus récemment : le Paléo-Indien (Chapdelaine, dir., 1985), l'Archaïque (Cossette et Chapdelaine, dir., 1987) et la Préhistoire récente au Québec-Labrador et Terre-Neuve (Dumais et McCaffrey, dir., 1989). Cependant, il restait à considérer l'ensemble des liens qui existent entre les différentes traditions régionales qui se sont développées au cours des millénaires dans cette immense péninsule de l'extrême Nord-Est de l'Amérique du Nord. C'est ce que nous allons tenter ici en basant notre reconstitution sur les résultats des véritables recherches de terrain entreprises ici alors que l'Atlas historique du Canada (Harris et Dechêne (dir.), 1987) présentait surtout la préhistoire du Québec à partir de travaux réalisés en périphérie, comme en Ontario par exemple.

La majorité des recherches, dans l'Arctique, au Labrador et sur la Basse-Côte-Nord, ont porté principalement sur la frange côtière et les îles, et l'intérieur des terres a été peu étudié, en raison notamment de la difficulté d'accès. Faut-il rappeler qu'encore de nos jours, l'Arctique et une grande partie du Labrador ne sont reliés au reste du monde que par voie maritime ou aérienne ? Par contre, le grand projet de développement hydroélectrique du Complexe La Grande a permis de connaître le plateau intérieur du Nord-du-Québec autant que la zone des basses terres de la baie James. Ici aussi, la prospection archéologique a privilégié les zones les plus accessibles dont on pouvait anticiper le potentiel : les rives des principaux cours d'eau et des lacs.

Autrement, des recherches indépendantes, menées principalement par des universitaires et subventionnées par l'État, ont été réalisées un peu partout au Québec, mais surtout en Ungava, sur la Basse-Côte-Nord, en Gaspésie et dans la plaine laurentienne. L'intérieur des terres a été moins exploré que la côte, mais des recherches ont tout de même été conduites dans la région de Caniapiscau/Schefferville¹ et de la frontière du Québec-Labrador (Denton, 1989 ; McCaffrey, 1989a et b) et encore plus au nord, au lac de la Hutte Sauvage (Samson, 1978b, 1981). Enfin, les vestiges retrouvés ont la plupart du temps déjà subi de lentes mais irréversibles altérations. Les principaux agents modificateurs sont les feux de forêt, l'érosion éolienne ou fluviale, les animaux fouisseurs et l'acidité des sols qui engendre une décomposition relativement

LA MISE AU JOUR DES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES PAR SONDAGE OU FOUILLE

Les sites archéologiques renferment les vestiges d'occupation ou d'activité humaine. Certains de leurs éléments ou structures sont parfois visibles en surface. Cependant, il faut le plus souvent procéder à des sondages ou à des fouilles pour dégager les vestiges qui se trouvent généralement enfouis dans le sol (Photo 1). Les sondages ont pour but d'obtenir un échantillon d'informations représentatives de la fonction des lieux et du calendrier des événements qui s'y sont déroulés. La fouille permet de déceler l'organisation interne des établissements dans la mesure où les vestiges correspondent à une seule occupation et qu'il n'y a pas eu de bouleversement des couches du sol depuis le départ des occupants. Cependant, à proximité des meilleurs emplacements de chasse ou de pêche, les restes de plusieurs occupations s'enchevêtrent parfois dans le sol, ce qui complique la « lecture » du site.



FOUILLE D'UN SITE PRÉHISTORIQUE, RÉGION
DU RÉSERVOIR DE LG4, NORD-DU-QUÉBEC, (PHOTO 1).

Photographie Yves Labrèche, 1982.

TABLEAU 1
Sites les plus anciens datés par le carbone 14
dans chaque région du Québec, triés par âge

Région du Québec	Site (Code Borden)	Âge	s (±)
Saguenay	DcEx-1	1410	60
Ungava	JcDe-1	1645	90
Témiscouata	CkEk-2	2670	90
Détroit d'Hudson	KbFk-7	2670	130
Bas-Saint-Laurent	DcEe-3a	2700	120
Complexe La Grande	GaFf-1	3700	90
Baie d'Hudson	GhGk-4	3300	110
Caniapiscau	GaEl-3	3485	95
Moyenne-Côte-Nord	EbDj-2	4980	210
Mushuau Nipi	HdDe-5	5000	95
Outaouais	BkGg-11	5240	80
Haute-Côte-Nord	DbEj-11	5500	100
Gaspésie	DgDo-4	5960	100
Abitibi	DdGt-5	6230	160
Plaine laurentienne	BhFn-1	6660	145
Basse-Côte-Nord	EiBg-7	350	125

Source : compilé à partir des données de Taillon et Barré, 1987; mise à jour pour le Complexe La Grande (Séguin, 1996 : 269).

rapide des matériaux d'origine biologique (bois, os, peaux ou écorce, par exemple). Pour toutes ces raisons, notre connaissance de la préhistoire demeure partielle.

La séquence culturelle s'étend sur plusieurs millénaires et ses subdivisions correspondent à des différences perceptibles dans la culture matérielle des populations d'autrefois. Ces singularités, parfois subtiles, comme la sélection particulière des sources de matières premières pour la fabrication des lames de couteaux ou des pointes de projectile (McCaffrey *et al.*, 1989), s'expliquent par la colonisation, les échanges, ou encore les transformations internes du mode d'utilisation des ressources. Le mouvement des populations ou le changement dans le mode de subsistance correspondent à un ajustement culturel aux grands cycles de variation climatique dans le long terme, à la pression démographique ou à une diminution des ressources. À l'échelle humaine, les échanges économiques, culturels et la diffusion des idées servent aussi à expliquer ces phénomènes.

Les cultures préhistoriques du Nord-du-Québec–Labrador se relie à deux grandes traditions : amérindienne et inuit. La première se déploie principalement dans la zone subarctique et la seconde dans la zone arctique. Cependant, c'est dans un paysage de toundra et en marge du glacier en régression que s'aventurèrent les premiers Préamérindiens du Québec–Labrador (Figure 1). De plus, c'est au cours de la phase la plus ancienne de la préhistoire inuit qu'au Labrador, par exemple, les Paléoesquimaux prédorsétiens essaimèrent jusque bien au sud de la limite septentrionale des arbres.

MÉTHODES DE DATATION

Deux systèmes de datation sont utilisés dans la recherche archéologique, la datation absolue et la datation relative. La méthode de datation absolue la plus utilisée est celle du carbone 14 (Tableau 1). Elle repose sur le fait que la quantité de carbone 14 contenue dans les êtres vivants se dégrade après la mort de l'organisme et que la quantité présente dans les restes de matières biologiques diminue à un rythme qui est connu : cette quantité diminue de moitié en 5 730 ans. En comptant l'activité isotopique résiduelle dans les échantillons associés à des vestiges archéologiques, on peut donc en estimer l'âge.

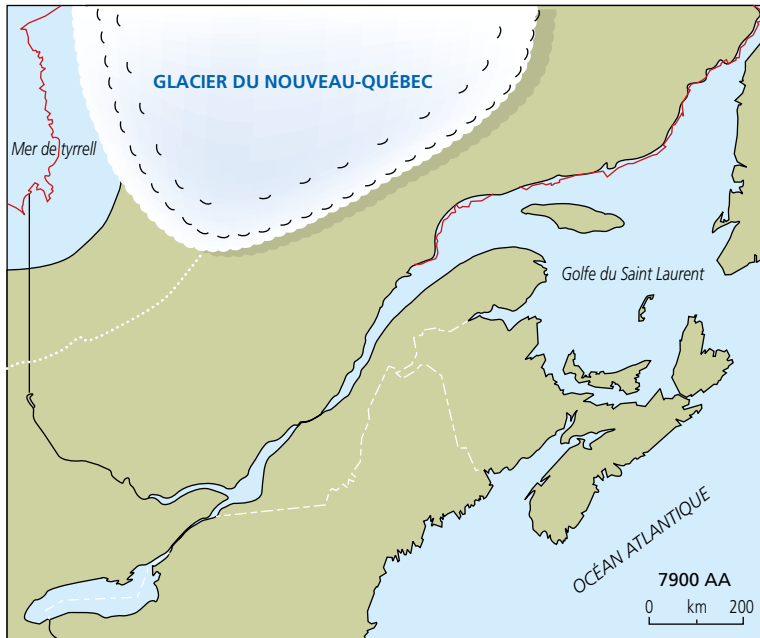
Comme système de notation chronologique, plutôt que le calendrier chrétien (avant ou après Jésus-Christ), nous utiliserons ici les années AA, c'est-à-dire avant aujourd'hui ou avant l'année courante. L'année de référence pour les dates au carbone 14 se situe cependant à 1950, cette méthode ayant été découverte il y a près d'un demi-siècle.

La datation relative comprend plusieurs méthodes dont la comparaison d'éléments matériels non datés avec des objets semblables découverts dans des sites qui le sont. Un autre procédé consiste à prendre en compte l'altitude des sites de la frange maritime. Le niveau marin a varié depuis la fin des temps gla-

ciaires. Une transgression marine temporaire suivit de peu le retrait du glacier, puis le continent, une fois soulagé du poids glaciaire, s'est redressé et les eaux se sont retirées progressivement. Le rythme de ce retrait se reconstitue en datant les coquillages qui se trouvent dans les anciens dépôts marins qui s'étalent à différentes altitudes au-dessus du niveau actuel de la mer. Les géographes préparent une courbe d'émersion des terres qui permet de définir un âge minimum à partir duquel l'occupation d'un site d'altitude connue fut possible. On sait ainsi que sur la côte québécoise du détroit d'Hudson, les sites se trouvant à trois mètres ne peuvent avoir été habités avant l'an mil.

FIGURE 1

Carte du Glacier du Nouveau-Québec en régression vers 7900 AA



Source : Richard, 1985, p. 51.

La **préhistoire amérindienne** se subdivise en trois grandes périodes culturelles : paléo-indienne, archaïque et sylvicole. Très peu de vestiges correspondant à la phase la plus ancienne ont été identifiés au Québec, même dans sa partie méridionale. Ils se trouvent principalement dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et sur la Basse-Côte-Nord. Martijn et Rogers (1969) avaient identifié quelques objets découverts au Témiscamingue à cette tradition, mais selon Martijn (1985), il pourrait aussi s'agir d'objets de l'Archaïque bouclérien (du Bouclier). Les travaux de Benmouyal (1987), de Groison (1985) ou de Dumais et Rousseau (1985) illustrent aussi toute la difficulté que pose l'identification culturelle des vestiges de cette période très ancienne. Par contre, l'Archaïque dans ses différentes manifestations temporelles et géographiques, maritime (7500-3500 AA), laurentien (8000-3000 AA) ou bouclérien (6000-3000 AA), de même que le Sylvicole (3000-300 AA) sont mieux connus. Cette dernière tradition se développe surtout au sud de la région d'étude, mais des liens multiples existent avec les cultures du Nord-du-Québec qui ont incorporé des éléments sylvicoles dont la poterie constitue l'exemple le plus frappant. Ainsi, des tessons de céramiques qui remontent au Sylvicole ont été découverts dans la région du Complexe La Grande (secteur de LG 3) au 52^e degré de latitude, c'est-à-dire à des centaines de kilomètres au nord de la vallée du Saint-Laurent où se concentrent les vestiges de cette tradition. Selon les données des analyses spécialisées de Crépeau et Kennedy (1986) sur la composition des argiles utilisées dans la fabrication de cette poterie, les habitants de la baie James ne se contentaient pas d'importer les objets déjà façonnés, mais auraient également développé une industrie locale.

Les subdivisions de la **préhistoire inuit** se fondent également sur des variations dans la culture matérielle. Les archéologues ont ainsi identifié deux grands courants migratoires qui ont apporté une contribution originale à l'histoire du Nord-du-Québec et du Labrador : le Paléoesquimau (4000-500 AA) et le Néoesquimau (1000-300 AA).

Quels éléments matériels permettent de reconnaître ces cultures ? Comment se distribuent dans l'espace les sites qui témoignent des différentes phases de leur développement ? D'où vinrent les prédécesseurs des Amérindiens et des Inuit ? Les réponses à ces quelques questions retiendront notre attention dans les prochaines sections.

À la fin de la préhistoire, Algonquiens et Inuit peuplent l'ensemble du territoire nordique, mais on sent également l'influence des Iroquoiens habitant le sud et la forêt mixte qui comprend feuillus et conifères. De l'Arctique au Subarctique, les modes de vie sont contrastés, et même à l'intérieur de chacune de ces grandes zones biogéographiques, le mode d'établissement varie entre la côte et l'intérieur des terres et les déplacements sont plus fréquents du printemps à l'automne (nomadisme saisonnier) qu'à l'hiver (semi-sédentarité). D'après les données de Rogers et Leacock (1981 : 183), la densité démographique des Montagnais-Naskapis aurait été d'environ 0,005 habitant par kilomètre carré à l'époque des premiers contacts. En appliquant ce taux à la superficie totale du Nord-du-Québec et du Labrador (environ 1,5 million de kilomètres carrés) on peut estimer la population nomade à 7 500 habitants. À ce nombre il faut ajouter environ 2 500 Inuit (Taylor, 1975 : 274) dont les villages étaient concentrés le long de la côte. On obtient donc un total d'environ 10 000 habitants ou 2 000 familles. Si chaque famille se déplace cinq fois par an, on obtient 10 000 emplacements d'habitation, tente ou autre, en un an, un million en un siècle, et 60 millions en six millénaires, c'est-à-dire 40 campements au kilomètre carré. Or ces chiffres semblent conservateurs. En effet, Clermont (1987) proposait 20 000 habitants pour l'ensemble du Québec, soit deux millions de kilomètres carrés. Mais, bien sûr, la densité démographique a varié avec le temps : faible au début de chaque phase de nouvelle immigration, la population devait augmenter pour ensuite se stabiliser ou même diminuer, volontairement (espacement des naissances) ou non (la raréfaction des ressources et la famine).

TABLEAU 2
Séquence culturelle, préhistoire
du Nord-du-Québec et du Labrador

Traditions amérindiennes			
Complexe La Grande / Grande Baleine	Mushuau Nipi	Basse-Côte-Nord	Labrador
		Archaïque ancien	
		8700-7000 AA	Archaïque maritime
	Archaïque ancien	Archaïque maritime	7500-3500 AA
	6000-3700 AA	6000-4000 AA	
Phase ancienne	Archaïque moyen	Archaïque moyen	Intermédiaire
3500-1500 AA	3500-1500 AA	3500-2000 AA	3600-1400 AA
Phase récente et sylvicole	Archaïque récent	Archaïque récent et sylvicole	Récent
1500-300 AA	1500-500 AA	2000-350 AA	1800-350 AA
Traditions inuites			
Arctique oriental	Nunavik (Hudsonie/Ungava)	Labrador / Basse-Côte-Nord	
Indépendancien I			
4000-3650 AA	Prédorsétien	Prédorsétien	
Prédorsétien	3800-2800 AA	4000-3000 AA	
3750-2850 ou 2550 AA		Groswater	
		2800-2100 AA	
Dorsétien ancien	Dorsétien ancien	Dorsétien ancien	
2750-2000 AA	2670-2200 AA	2500-2000 AA	
Dorsétien récent	Dorsétien moyen	Dorsétien moyen	
2000-1000 ou 500 AA	2200-1440 ?? AA	2000-1400 AA	
	Dorsétien récent	Dorsétien récent	
	1450-500 AA	1100-650 AA	
Thuléen classique			
950-700 AA	Thuléen	Thuléen	
Thuléen modifié	850-150 AA	800-350 AA	
700-350 AA			

Les terres du Nord-du-Québec–Labrador se découpent en trois grandes zones : du nord au sud, on trouve la toundra, la taïga et la forêt boréale. Cette immense péninsule est cernée par la mer de tous les côtés sauf au sud-ouest. Le Bouclier canadien constitue l'assise géologique principale faite de roche précambrienne qui se présente sous forme de plateaux de faible et moyenne altitude. Le socle rocheux est couvert de matériaux glaciaires (moraines par exemple) et postglaciaires (terrasses fluvio-glaciaires). Le paysage comprend aussi certains reliefs de montagnes comme les Torngat au Labrador septentrional, des collines parallèles, celles de Povungnituk, et des plaines marines. Les lacs sont nombreux et leur taille atteint souvent des dimensions étonnantes (plus de 250 km²). Des dizaines de rivières importantes se déversent dans la mer, dont une vingtaine dans les baies d'Ungava, James et d'Hudson. Il existe un écart de plus de 10 degrés Celsius entre la température moyenne annuelle au sud de la baie James et celle de l'extrême nord-ouest de la péninsule d'Ungava. Malgré cela, il ne fait aucun doute que, dans l'ensemble, les hivers sont partout longs et rigoureux, les étés courts et frais et que les eaux navigables ne sont libres de glace que sur une très courte période de l'année (OPDQ, 1984).

PALÉOENVIRONNEMENT ET DÉBUT DE L'OCCUPATION HUMAINE

L'immense région du Nord-du-Québec et du Labrador fut recouverte par un glacier pendant de nombreux millénaires précédant l'arrivée des populations humaines. On estime que l'énorme masse glaciaire atteignit de 3 000 à 4 000 mètres d'épaisseur. Pendant la déglaciation, entre 12 500 et 8 000 AA, une partie du Québec méridional s'ouvrit progressivement, mais on n'y constate aucune trace d'occupation humaine. Pendant cette période, le Paléo-indien se développe ailleurs, notamment à l'ouest et au sud-ouest, notamment dans la région des Grands Lacs. L'Archaïque puis l'Archaïque maritime se répandent en Nouvelle-Angleterre, dans les provinces maritimes, et traversent finalement le détroit de Belle-Isle.

Le recul du glacier entraîné par un réchauffement général des températures permet le dégagement d'espaces propices à la colonisation végétale suivie du peuplement animal. Le glacier s'étant retiré vers le Nord, la calotte résiduelle aurait subsisté jusque vers le milieu du sixième millénaire AA au centre de la péninsule Québec-Labrador (Richard, 1981: 25). Les régions côtières furent libérées beaucoup plus tôt, comme par exemple la région de Salluit entre 7500 et 8000 AA (Lauriol, 1982 : 92) et celle de Nain au Labrador vers 8500 AA (Clark et Fitzhugh, 1990, 1992). La colonisation par les associations végétales de la toundra, de la taïga, puis de la forêt boréale suivirent également des rythmes qui diffèrent d'une région à l'autre, étant donné les conditions physiographiques variables à l'intérieur de cet immense espace nordique.



MILIEU ET OCCUPATION HUMAINE : ÉTABLISSEMENTS SUR UNE TERRASSE EN BORDURE DE LA RIVIÈRE KANAAPSCOW, RÉSERVOIR DE LG 2, (PHOTO 2).

Photographie Yves Labrèche, 1975.

Poste de traite établi par la Compagnie de la Baie d'Hudson au cours des années 1920, rivière Kanaapscow, réservoir de LG2, à l'est de la baie James. Les fouilles réalisées en 1975 et 1976 à proximité des bâtiments ont livré une abondance d'éclats et d'objets en pierre taillée, indiquant une occupation des lieux bien avant l'époque de la traite des fourrures (cf. Laliberté, 1979).

ADAPTATION AUX CONDITIONS ET RESSOURCES
DE L'ARRIÈRE-PAYS : CAMPEMENT CRI, RIVE
NORD DU LAC KANAUPSCOW, RÉSERVOIR
DE LG2 À L'EST DE LA BAIE JAMES, (PHOTO 3).

Photographie Yves Labrèche, 1975.

Le campement comprend une maison d'hiver
couverte de tourbe, une structure de tente et de
nombreux éléments entreposés à proximité : tobo-
ggan, pelle à neige, bois de chauffage.



Les basses terres côtières émergées étaient fort
attrayantes pour les premières populations humaines,
en raison de la richesse des ressources marines. Les
franges méridionales et orientales du Québec-
Labrador ont été peuplées peu après l'ouverture du
paysage, c'est-à-dire dès le huitième millénaire.
Cependant, le peuplement de l'Arctique ne se fit que
vers 4000 AA, et à la baie James les espaces libérés par
le glacier demeurèrent inoccupés pendant deux mil-
lénaires avant que ne perçoive la première colonisation,
vers 3500 AA (Photo 2).

Le tableau 2 indique les cultures qui se sont suc-
cédé à partir du peuplement initial dans chacune des
quatre grandes régions nordiques considérées :

- la côte Atlantique incluant le golfe du Saint-
Laurent et le Labrador ;
- l'intérieur de la péninsule du Québec-
Labrador ;
- la région des basses terres de la baie James ;
- l'Arctique.

Entre 8000 et 6000 AA, l'Archaïque bouclérien
commence à s'affirmer de même que l'Archaïque
dans la partie méridionale du Québec. Vers 6000 AA,
tout le Québec au sud de la toundra et de la taïga est
peuplé, et vers 4000 AA commence l'immigration
venant de l'Arctique occidental. À partir de 4000 AA,
la séquence d'occupation présente donc un enchevê-
trement des cultures préamérindiennes et préinuit
partout dans la zone de transition entre la toundra et
la forêt, au Labrador, en Hudsonie et au sud de l'Un-
gava. Par contre, l'Arctique n'a révélé à ce jour que
des vestiges préinuit, et l'intérieur des terres entre le
50^e et le 54^e parallèle n'aurait accueilli que des popu-
lations préamérindiennes.

En général, les cultures préinuit tendent à s'im-
planter le long des côtes et à utiliser principalement
les ressources marines². Certaines cultures préamé-
rindiennes se démarquent par une adaptation aux
conditions et aux ressources de l'arrière-pays
(Photo 3). Mais d'autres économies, en particulier
celle des groupes de l'Archaïque maritime et de Point
Revenge (préhistoire amérindienne récente, portion
orientale du territoire d'étude), dépendirent large-
ment des ressources marines. Au cours de certains
épisodes de la préhistoire, la distribution des sites
préamérindiens et préinuit se chevauchent, ce qui

soulève d'importantes questions relatives aux fron-
tières culturelles entre ces sociétés.

LES TRADITIONS AMÉRINDIENNES ENTRE 8000 ET 3500 AA

Le Paléo-indien est une période de peuplement inten-
sif des Amériques entre 12000 et 8000 AA. Les
cultures paléo-indiennes anciennes de Clovis et de
Folsom se répandent entre 12000 et 10000 AA et les
cultures paléo-indiennes récentes (Plano) s'affirment
entre 10000 et 8000 AA. Les sites Clovis renferment
une pointe de jet caractéristique dont la base présente
une cannelure courte par rapport à la très longue
cannelure des pointes Folsom. La majorité des sites
appartenant à la phase la plus ancienne se trouvent
bien au sud de la région d'étude, notamment dans le
Sud-Ouest américain. L'ensemble culturel Plano
comprend une plus grande variété de pointes de jet
qu'au Paléo-indien ancien et préfigure la diversifica-
tion encore plus grande des formes observées au
cours de la période suivante de l'Archaïque (Moreau,
1985). Des vestiges découverts dans l'est du Québec
semblent se relier à cet ensemble. Mais des sites bien
datés et mieux étudiés se trouvent juste au sud, dans
le Maine comme au site de Vail daté par la méthode
du carbone 14 entre 10300 et 10600 AA (Gramly,
1985) et à l'ouest dans la région des Grands Lacs.
L'Archaïque est la période culturelle la plus longue et
la plus étendue. Elle suit la période paléo-indienne et
présente un foisonnement de variantes en Amérique
du Nord. L'Archaïque maritime se retrouve sur la
facade atlantique et représente une forme d'adapta-
tion aux ressources marines. Les objets en pierre de
l'Archaïque du Bouclier traduiraient des conditions
d'adaptation au milieu des bois mous (épinette et
sapin) de la forêt boréale, et l'Archaïque laurentien
présente des caractères d'adaptation au milieu fores-
tier des bois durs³ (érable et bouleau jaune) au sud du
Saint-Laurent (Moreau, 1985).

La région de Blanc-Sablon sur la Basse-Côte-
Nord pourrait avoir été peuplée il y a 8 700 ans.
Cependant, la majorité des dates anciennes s'éche-
lonnent entre 8000 et 7000 AA (Chevrier, 1996a). Il
n'y a pas de site aussi ancien dans la portion occiden-
tale de la Côte-Nord pas plus qu'à Terre-Neuve. Aussi
il demeure difficile de déterminer si le peuplement se
fit par Terre-Neuve à partir de la Nouvelle-Écosse et
l'île du Prince-Édouard (Route C, figure 2) ou par la



FIGURE 2
Routes migratoires vers 8000 AA

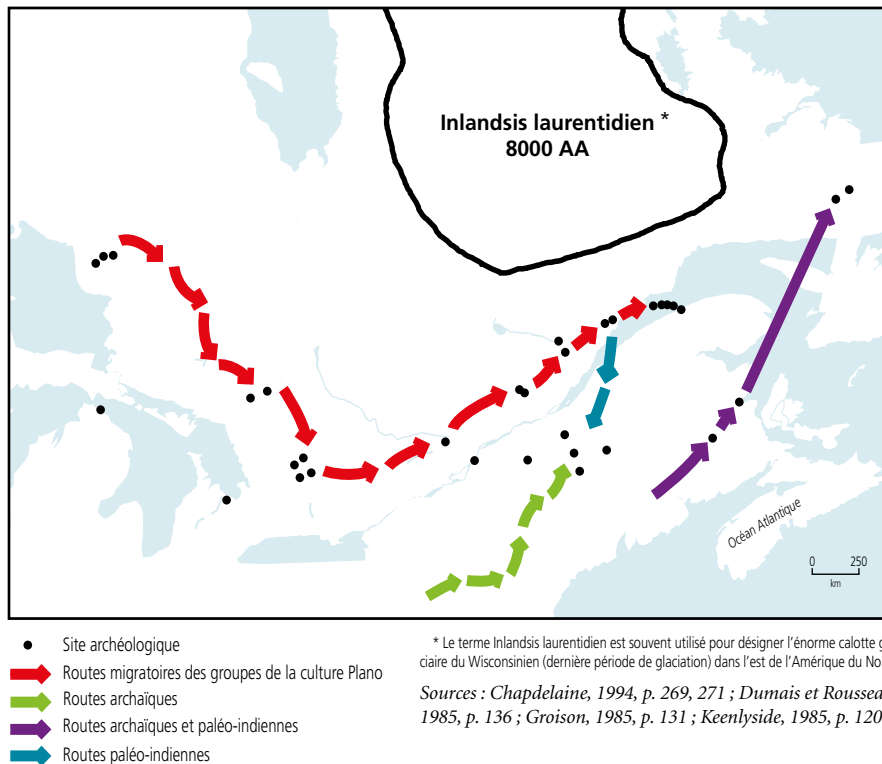
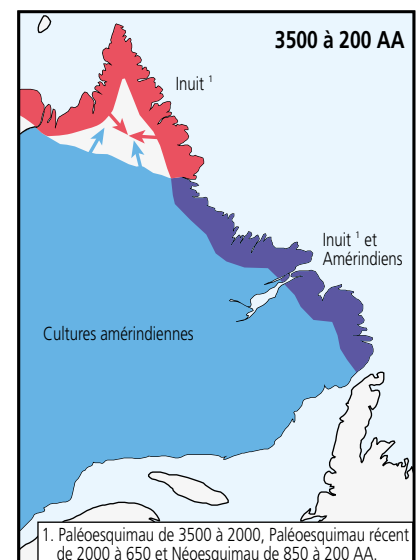
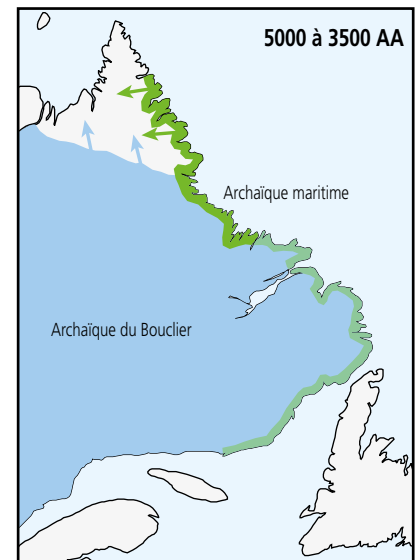
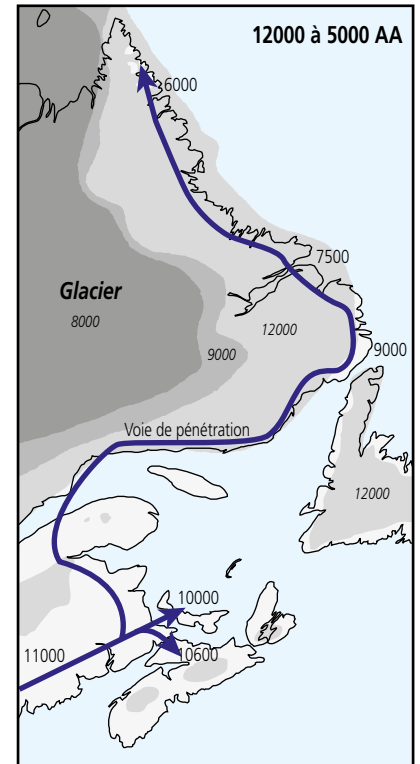


FIGURE 3
Cartes-synthèse du peuplement amérindien et inuit



Sources : McGhee, 1987, p. 11 ; Tuck, 1982, p. 6 ; Wright, Prest et Vincent, 1987, pl. 6.

Gaspésie et la Moyenne-Côte-Nord (Figure 3). Les objets en pierre taillée, pointes de projectile, grattoirs, couteaux et coins (sorte de ciseau), sont faits de quartzites locaux et de quartz de moindre qualité que les cherts du Labrador et de Terre-Neuve. Les formes et les techniques de fabrication des outils se relient à celles que l'on trouve ailleurs sur la côte Atlantique dans les sites de l'Archaïque ancien (plus de 9 000 ans) qui sont distribués du Maine à la Caroline. L'emplacement des sites suggère l'utilisation des ressources terrestres et marines. Les groupes humains se seraient dispersés rapidement sur un immense territoire. Avec l'augmentation de la population, le peuplement humain de toute nouvelle région libérée de glace suivait de près la colonisation végétale et animale.

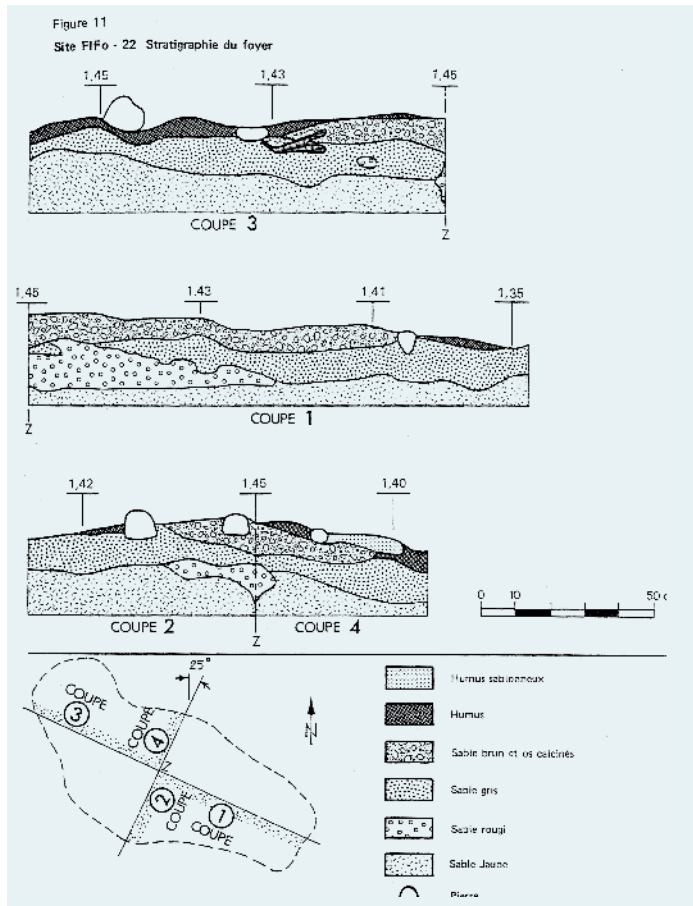
Selon Chevrier (1996a), la plupart des sites se reliant à l'Archaïque maritime datent d'entre 6000 et 4000 AA et se distribuent dans la région du détroit de Belle-Isle, du Labrador côtier et de l'ouest de Terre-Neuve. À Port-au-Choix, les archéologues ont découvert un site exceptionnel contenant des dizaines de sépultures et une centaine d'individus auxquels étaient associés des offrandes funéraires : pointes polies, harpons, alènes et effigies. Les animaux et les poissons marins et les crustacés constituent le fondement de la subsistance. À Blanc-Sablon, Pintal (1992a : 204) a découvert seize sites dont la très grande majorité date de l'intervalle 7500-5500 AA. L'homogénéité des vestiges indique une utilisation des lieux par des groupes partageant une même culture et se livrant aux mêmes activités. Les foyers comprennent tous des taches de charbon de bois, peu de pierres et pas de monticule de sable⁴ (Figure 4). Quelques ossements non carbonisés se trouvent assez souvent près des foyers. L'outillage en pierre taillée comprend un coin, un couteau et un racloir. Les matières premières utilisées indiquent des échanges avec les groupes de la côte

centrale du Labrador et de Terre-Neuve. Cependant, le nombre de sites et l'utilisation des matières premières locales dont le quartz et le quartzite de Blanc-Sablon et les os de morse montrent que les occupants étaient familiers avec les ressources de la Basse-Côte-Nord. Les sites à l'ouest de Blanc-Sablon sont peu nombreux et de petites dimensions. Ils marquent la limite sud-ouest du territoire des groupes de l'Archaïque maritime qui s'étire plutôt dans l'autre direction, du côté du Labrador. Ces groupes atteignirent la région de Nain vers 7500-7000 AA (Fitzhugh, 1978 ; Hood, 1993). Ce fut la première étape d'une longue tradition préamérindienne. Leur mode d'établissement était orienté vers la côte et leur subsistance basée sur l'utilisation des ressources marines. Du printemps à l'automne, ils chassaient les mammifères marins à la sortie des baies et sur les îles alors qu'au cours de l'automne et de l'hiver, ils occupaient le fond des baies à la recherche de caribous et d'autres espèces terrestres.

Au Labrador, jusque vers 6000 AA, les habitations creusées abritent une famille. Par la suite les dimensions des maisons augmentent et atteignent même de 80 à 90 mètres de longueur entre 4200 et 3500 AA. Ces maisons longues pouvaient contenir 50-100 personnes durant une partie de l'année. Les pratiques funéraires constituent un aspect particulier de cette tradition. Les premiers monticules funéraires datent de 7 000 ans et de

FIGURE 4

**Plan et stratigraphie d'un foyer à monticule,
phase récente de l'occupation préamérindienne
du Complexe La Grande**



Source : Labrèche, 1981, p. 62, 65.

petits cimetières ainsi que des monticules de pierres marquent la phase plus récente (4200-3500 AA). Les sépultures contiennent toujours de l'ocre rouge, et durant la phase récente, souvent des offrandes funéraires substantielles. Au début de l'Archaïque maritime, on utilise surtout du quartz en quantité tiré de veines disponibles localement, du quartzite de Ramah provenant de la baie du même nom et se trouvant dans la partie septentrionale du Labrador, ainsi que de l'ardoise et du chert de la région du cap Mugford, au nord d'Okak, également dans le nord du Labrador. Au cours de la phase récente de l'Archaïque maritime, les outils de pierre taillée étaient fait exclusivement de quartzite de Ramah. Cette matière première privilégiée fit l'objet de troc suivant des réseaux d'échange qui se déploierent entre autres vers le sud jusque dans le nord-est des États-Unis (Fitzhugh, 1978, 1984 ; Hood, 1993).

Les grands regroupements saisonniers pourraient être liés à des activités rituelles. Ils constituent un trait distinctif de l'organisation sociale de l'Archaïque maritime. Néanmoins, après 400 ou 500 ans de chevauchement territorial et de démêlés avec la culture prédorsétienne, l'Archaïque maritime disparaît du nord du Labrador. S'agit-il d'un simple repli vers le sud ? D'après Fitzhugh (1977 : 9) et Nagle (1978 : 143), les preuves d'une continuité entre l'Archaïque maritime et les cultures de la période pré-amérindienne Intermédiaire au sud du Labrador font cruellement défaut.

Au lac de la Hutte Sauvage ou Mushuau Nipi, dans la vallée de la rivière George, Samson (1978b et 1981) a identifié trois phases préhistoriques : Archaïque ancien (6000-3700 AA), moyen (3500-1500) et récent (1500-500). L'occupation la plus ancienne remonte à 6 000 ans environ et les affinités matérielles les plus claires relient cette phase ancienne à l'Archaïque maritime. Ces manifestations anciennes comprennent des outils en quartz, en quartzite de Ramah et en ardoise. Elles représentent de brèves occupations de postes de guet pour attendre le caribou où l'on s'est adonné aussi au travail de la pierre. D'autres sites témoignent d'une phase plus récente de l'Archaïque maritime, celle que les archéologues nomment Rattler's Bight (4000-3700 AA), nom d'une baie où furent identifiés les vestiges de cette culture au Labrador (Fitzhugh, 1978).

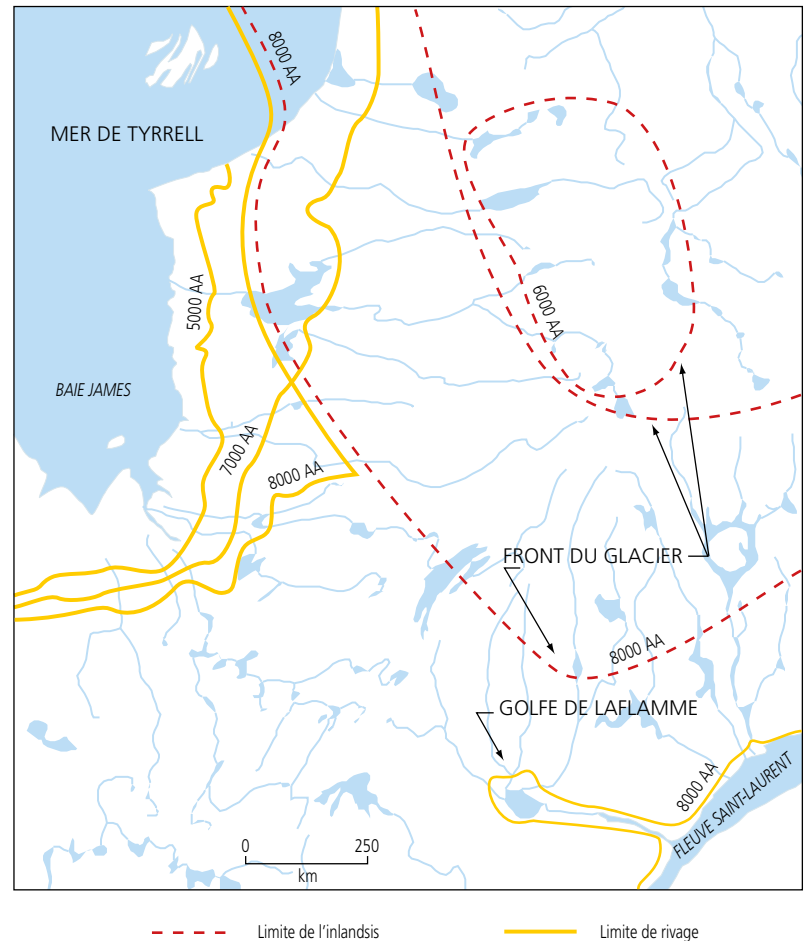
En Abitibi-Témiscamingue, tous les sites connus associés à l'Archaïque ont été découverts sur les rives de lacs ou à l'embouchure d'une rivière importante et correspondent à une occupation estivale de campements (Côté, 1995). Les formes d'aménagement se limitent à des traces de foyers en pierre. Les vestiges osseux indiquent que les groupes chassaient surtout les grands cervidés, l'ours et le castor. Les poissons et les mollusques d'eau douce étaient également recherchés. L'occupation la plus ancienne datée par la méthode du carbone 14 pourrait remonter à 6225 AA. Une autre occupation archaïque a été datée de 4900 AA environ. Des objets en pierre polie de même que la variété des pointes taillées présentent des affinités avec l'Archaïque de la vallée du Saint-Laurent.

LES TRADITIONS PRÉAMÉRINDIENNES ENTRE 4000 ET 300 AA

En Abitibi-Témiscamingue, la période qui s'étend de 4000 à 2500 comprend peu de sites. Quelques pointes de projectile découvertes autour d'une fosse de 2700 AA ressemblent à des objets de même type associés à une occupation de la fin de l'Archaïque des rives du lac Huron (Côté, 1995). Par ailleurs, l'influence sylvicole se ferait sentir de la fin de l'Archaïque (vers 3000 AA) jusqu'à l'époque des premiers contacts vers 350 AA.

Un peu plus au nord, la région du Complexe La Grande ne devient habitable que depuis six millénaires environ. La présence des masses glaciaires et l'invasion marine subséquente auraient inhibé toute tentative d'adaptation avant cette date (Figure 5). Or aucune trace aussi ancienne n'a été découverte à

FIGURE 5
**Stades du retrait glaciaire et de la mer
 de Tyrrell entre 8000 et 5000 AA**



Source : Laboratoire de géographie historique, d'après *Ethnoscop*, 1995, p. 28.

ce jour. La séquence s'échelonne sur quelque 3 500 ans et se subdivise en deux phases : une phase Ancienne (3700-1500 AA) et une phase Récente (1500-300 AA). La chronologie actuelle repose sur une centaine d'échantillons datés par la méthode du radiocarbone et dont le quart est relié à la phase Ancienne. Les premières traces d'occupation s'échelonnent entre 3700 et 3100 AA (Photo 4). À cette époque, le territoire intérieur était déjà ouvert depuis 2 000 ans et la mer se trouvait à 25 m au-dessus du niveau actuel.

Le peuplement initial des terres à l'est de la baie James résulte de mouvements de populations provenant de la région des Grands Lacs ou de la côte du Labrador, ou encore de ces deux foyers d'origine (Ethnoscop, 1995 ; ARC, 1985). Selon la première hypothèse, des groupes protoalgonquiens venus du nord des Grands Lacs autour de 3500 AA auraient émigré vers la vallée du Saint-Laurent et vers les bassins de l'Outaouais, du Saint-Maurice et du Saguenay (Figure 6). Il pourrait y avoir un lien entre ce déplacement et le refroidissement climatique qui débute vers cette époque et culmine vers 3000-2200 AA. Les techniques et le style des objets provenant des sites de la phase Ancienne du Complexe La Grande présentent peu d'affinités avec ceux des sites de la vallée du Saint-Laurent, mais plutôt des ressemblances avec l'Archaïque du Bouclier : mêmes types d'emplacement d'habitations, de grattoirs, couteaux, pointes de projectile et autres objets taillés en quartz et en quartzite. Les sites correspondent à de courts établissements saisonniers de chasse et de pêche (Séguin, 1987 : 391).

La seconde hypothèse développée par Chevrier (Ethnoscop, 1995 : 29) considère l'utilisation des troupeaux de caribous comme l'une des causes ayant incité, vers la fin de l'Archaïque maritime, des groupes du Labrador à pénétrer à l'intérieur de la péninsule du Québec-Labrador et à y développer de nouvelles formes d'adaptation. Des outils en pierre polie ont été découverts dans les sites les plus anciens de la partie orientale du bassin de la Grande rivière de la Baleine comme dans les sites de l'Archaïque maritime de la côte nord du Saint-Laurent et de la côte du Labrador. De plus, les sites de la phase Ancienne du Complexe La Grande contiennent une forte proportion d'objets en quartzite de Ramah, indiquant des liens supplémentaires avec le nord-est de la péninsule. Par contre, on note ici la quasi-absence d'outils en pierre polie.

Dans la région de la fosse du Labrador située plus à l'est, McCaffrey (1989b) a découvert treize sites dans les environs du lac Menihek, et quatre autres sites au nord-ouest de Schefferville. La plupart des vestiges sont reliés à la préhistoire récente, mais quelques objets recueillis permettent de relier l'un des sites à la période préamérindienne Intermédiaire (3500-2500 AA). Ici, les cherts d'origine locale constituent la majeure partie des échantillons récoltés.

Comme nous l'avons vu, d'autres groupes de l'Archaïque maritime se seraient repliés vers le sud du Labrador à cette époque avant de disparaître entre 4000 et 3000 AA, pendant que les Prédorsétiens (premiers Paléoesquimaux) s'implantent plus fermement tout le long de la côte arctique et de l'Atlantique au nord du 55° parallèle (McGhee, 1987). Compte tenu du facteur climatique et des autres pressions mentionnées, ce scénario est fort plausible. Enfin, rien n'empêche de considérer une combinaison de ces deux mouvements qui ont pu produire, par échange et voisinage, une civilisation originale et distincte des deux foyers d'origine.

Entre 4000 et 2000 AA, la Basse-Côte-Nord (Chevrier, 1996a) connaît un fléchissement des températures qui transforme le milieu. Les modes de vie se diversifient ; à l'est de la Côte-Nord les groupes de l'Archaïque maritime se dispersent et l'économie se transforme pour donner lieu à de nouvelles formes d'adaptation, comme les premières manifestations de la présence humaine au centre du Québec vers 3500 AA (Caniapiscau). Une tradition culturelle s'éteint tandis que les chasseurs paléoesquimaux (prédorsétiens) venus du nord occupent les espaces ainsi libérés. À partir de 2800 AA, les Dorsétiens (descendants des prédorsétiens) occupent l'ensemble du Labrador côtier, toute la portion orientale de la Côte-Nord et même la côte de Terre-Neuve. Ils longent la côte où ils vivent de mammifères marins et de pois-



FOUILLES D'UN SITE PARI MI LES PLUS ANCIENS DE LA RÉGION DU RÉSERVOIR DE LG4, (PHOTO 4).

Photographie Yves Labrèche, 1982.

Une grande quantité d'éclats et de débris en quartz ont été découverts au site GaFf-1 découvert dans les terres, à l'est de la baie James. Les datations au carbone 14 suggèrent une occupation entre 3100 et 3300 AA (Chevrier, 1986).

sons. Ils chassent également le caribou dans l'arrière-pays, mais probablement jamais aussi loin à l'intérieur des terres que leurs voisins préamérindiens. Sur la Basse-Côte-Nord, la limite connue du peuplement dorsétien se trouve 50 km à l'ouest de Blanc-Sablon, près de la rivière Saint-Paul.

Pendant ce temps, les ancêtres des populations iroquoiennes migrent vers le nord et atteignent la vallée du Saint-Laurent vers 3000 AA, marquant le début du Sylvicole. La cueillette des végétaux et la fabrication de contenants en terre cuite occupent une place importante dans l'économie de ces groupes qui vivent aussi de chasse et de pêche. Leur influence se fera sentir sur la Côte-Nord et jusqu'à la baie James au cours des siècles suivants.

La période Intermédiaire couvre l'intervalle 3600-1400 AA au cours duquel se développent ou se côtoient plusieurs cultures du Labrador. Elles se distinguent de l'Archaique maritime par une économie qui intègre l'utilisation des ressources de l'arrière-pays et l'occupation saisonnière de la zone côtière, mais surtout dans sa partie donnant sur l'intérieur (fond des baies) par opposition aux péninsules et aux îles. Le long de la partie centrale et septentrionale de la côte du Labrador, cette période est représentée par la culture Saunders (Nagle, 1978). Les sites qui en témoignent comprennent des nappes de vestiges lithiques et des foyers de galets. Aucune structure d'habitation ou sépulture n'a encore été découverte. Les sites se trouvent généralement dans les baies et sur les îles qu'elles abritent et représentent une occupation printanière ou estivale, alors que l'automne et l'hiver se passaient à l'intérieur des terres. Les caractéristiques des sites suggèrent que les occupants formaient de petits groupes mobiles qui utilisaient surtout les cherts du cap Mugford et de l'intérieur du Labrador dont certaines sources se trouvent dans la région de la rivière Kanairiktok (McAleese, 1993).

Le poisson et le caribou constituent les ressources vitales de la région du Mushuau Nipi (lac de la Hutte Sauvage, 56° parallèle). Bien que l'occupation initiale et sporadique de cette région remonte à 6000 AA, le contexte écologique ne devient véritablement favorable à l'occupation humaine que vers 3800 AA, avec le développement d'un environnement de taïga qui fournit abri et combustible (Samson, 1978b : 200-203). Ce type de milieu abrite également une certaine densité de petit gibier. Les données archéologiques montrent des affinités avec la région de Schefferville, le détroit de Belle-Isle et le Labrador. La présence prédorsétienne et surtout dorsétienne au Labrador côtier aurait en quelque sorte encouragé l'utilisation plus intensive des ressources de cette région et l'adaptation à l'intérieur des terres par les groupes amérindiens au cours des phases Intermédiaire et Récente⁵. Les assemblages de la phase Intermédiaire présentent à la fois des affinités avec le Prédorsétien et l'Archaique maritime. Les sites préhistoriques de la phase Récente comprennent une abondance de quartzite de Ramah et une variété de chert de couleurs variées. On note l'apparition de petits outils sur éclats à façonnage unifacial ou bifacial.

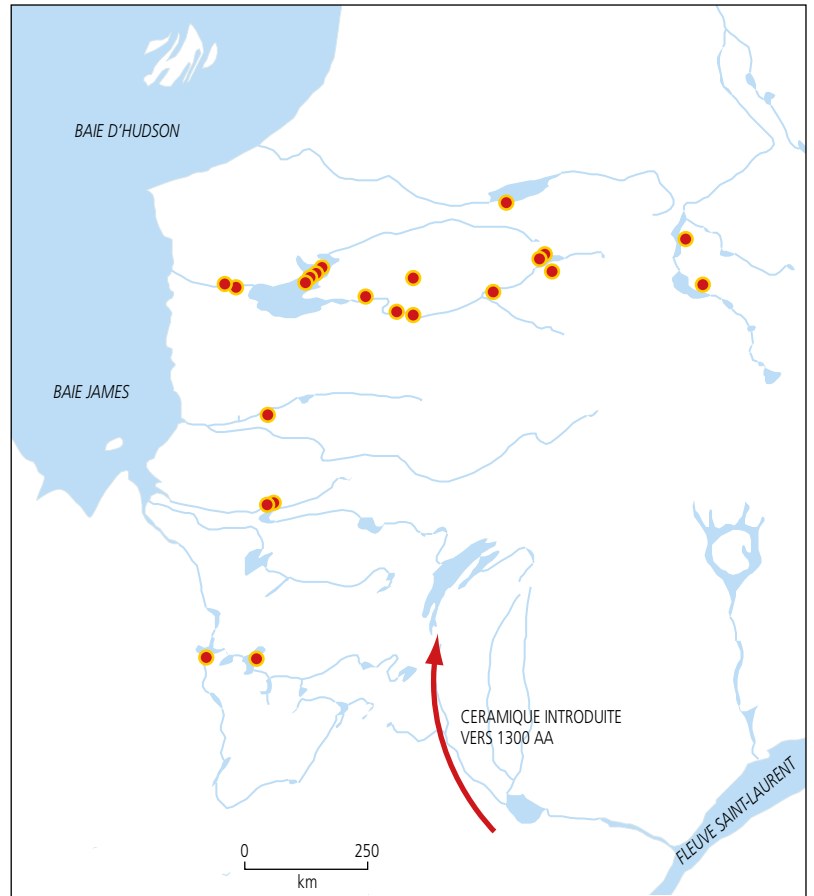
FIGURE 6

Deux hypothèses à propos du peuplement initial de la région à l'est de la baie James



Source : ARC, 1985, et Ethnoscop, 1995.

FIGURE 7
Distribution des sites à céramique
à l'est de la baie James



Note : La céramique n'apparaît que vers 3000 AA dans le Nord-Est américain et autour de 1300 AA au nord-est de la baie James.
Source : *Ethnoscop*, 1995, p. 61-63.

La phase Récente de la région du Complexe La Grande s'amorce vers 1500 AA. À compter de cette date, le nombre d'établissements se multiplie. Cette augmentation traduit soit un accroissement de la population, soit un plus grand nomadisme. L'occupation jadis confinée au plateau oriental s'étend vers l'ouest à la région des basses terres de la baie James. Les techniques de travail de la pierre se transforment : les outils sur éclat remplacent les outils sur bloc ou galet. Le quartz et le quartzite de Ramah constituaient les principaux matériaux lithiques des sites anciens, mais au cours de la phase Récente, les assemblages comprennent surtout des objets et sous-produits en quartzite blanc provenant de la région des lacs Mistassini et Albanel situés au sud, aux environs du 51^e parallèle (Figure 7). Dans la région des basses terres, les sites renferment aussi des objets en chert⁶. À compter de 800 AA, la plupart des sites en amont de LG3 renferment surtout du quartz toujours disponible localement sous forme de galet ou de veines dans les affleurements rocheux. Autrement, les vestiges d'occupation montrent une continuité dans les modes de vie jusqu'au début de la période historique il y a 300 ans environ. On ne sait pour l'instant si cette transformation est liée à l'arrivée de nouveaux groupes ou s'il s'agit de mécanismes inhérents aux stratégies adaptatives des groupes déjà en place. Cependant, les données linguistiques corroborent la première hypothèse : il y aurait eu une expansion des groupes pré-Cris-Montagnais vers l'intérieur de la péninsule à partir de 1500 AA. Cette expansion surviendrait au moment d'un refroidissement climatique amorcé vers 1600 AA et se poursuivant sur quelques siècles avant le réchauffement marqué de l'an mil (ARC, 1985).

Les vestiges recueillis dans un site du lac Kanaaupscow, dans la région de LG2, indiquent qu'autour de 600 AA une variété d'espèces étaient consommées : poisson, perdrix, lièvre, castor et porc-épic. Les ossements de poisson proviennent surtout d'un foyer fait de grosses pierres à proximité duquel se trouvait une fosse pour entreposer de la nourriture (Photo 5). L'occupation du même site à une époque un peu plus récente correspond à l'aménagement et l'utilisation d'une habitation de sept mètres de longueur pouvant abriter une dizaine de personnes. Des foyers de sable et de pierres de dimensions imposantes ont été mis au jour et toutes les étapes de fabrication des outils sont représentées dans l'assemblage lithique qui comprend principalement des objets taillés, mais aussi quelques outils polis. On note surtout la présence de grattoirs sur éclat pour le dégraissage des peaux dans la partie sud de l'habitation longue. Quelques objets de fonction variée se trouvaient dans la partie nord : pointes de projectile, couteaux ou raclours, ébauches d'outils (Laliberté, 1979 : 42-45, 197).

Plus à l'est, dans les terres, se trouve la région de Caniapiscou où des sites datant de l'intervalle 2000-350 AA ont été découverts. Les sites renferment des cherts de la Fosse du Labrador (aux environs de Schefferville) identifiés par McCaffrey (1989b), mais également une abondance de quartzite provenant de deux autres sources connues (Denton, 1989). La première se trouve à la baie de Ramah dans la partie septentrionale de la côte du Labrador, à plus de 700 km en direction du nord-est. Pour accéder à la seconde, il fallait se rendre au lac Mistassini qui se trouve à quelque 500 km au sud-ouest du lac Caniapiscou, mais toujours à l'intérieur des terres. Tous ces indices démontrent l'existence de réseaux d'échange couvrant une grande partie de l'intérieur des terres bien avant l'arrivée des premiers Européens dans l'extrême nord-est de l'Amérique (Figure 8).

Au Labrador, la période Récente comprend deux cultures, Daniel's Rattle (1800-1000 AA) et Point Revenge (1000-350 AA) dont les Innus (Montagnais-Naskapis du Labrador) seraient les descendants⁷. Cependant, les données actuelles ne permettent pas de démontrer la filiation entre les cultures de la période Intermédiaire et celles de la période Récente. Les sites se trouvent sur la côte, tant

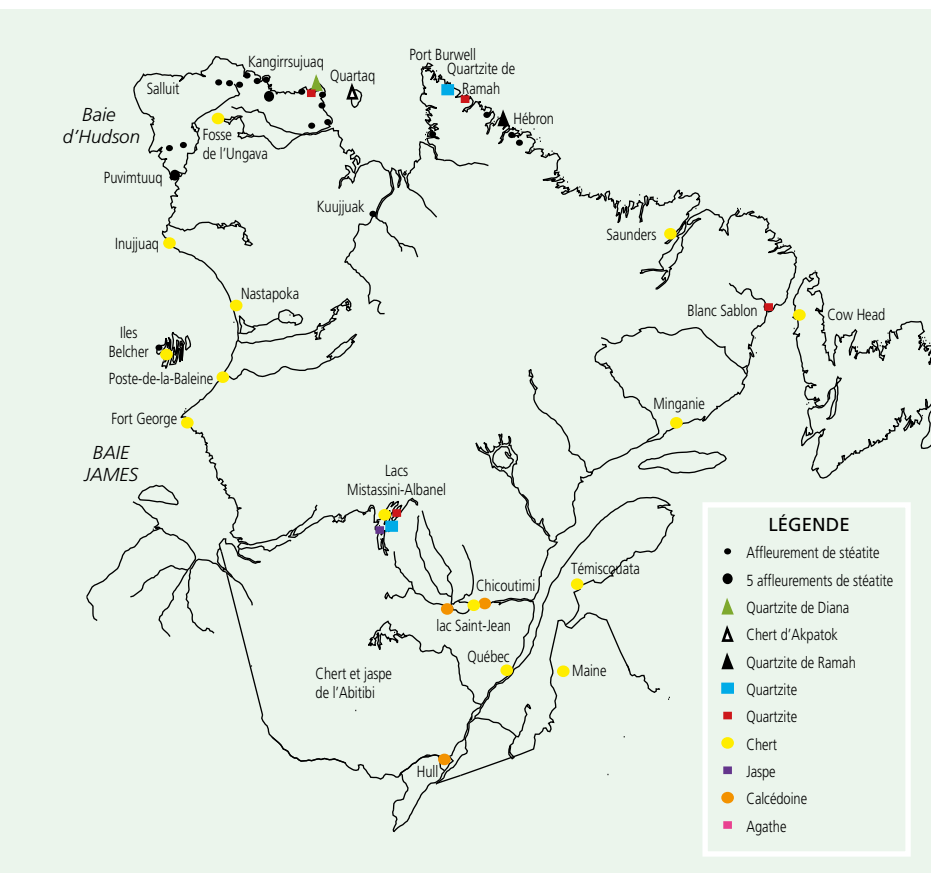


FOUILLE DU SITE PRÉAMÉRINDIEN GAGD-8 LAC KANAAPSCOW, RÉSERVOIR DE LG2, (PHOTO 5).
Photographie Yves Labrèche, 1976.

Le site a livré les vestiges de deux occupations préhistoriques dont la plus ancienne remonte à il y a 650 ans environ. Une autre partie du site a été habitée entre le milieu du XIX^e et le début du XX^e siècle (Laliberté, 1979).

FIGURE 8

Carrières de stéatite et sources de pierres siliceuses recherchées aux temps de la préhistoire



Sources : Cerane, 1993, dans *Ethnoscop*, 1995, p. 32 ; Labrèche, 1990, 1992a, p. 29 ; Wright et Carlson, 1987, pl. 14.

au fond des baies que dans la partie plus exposée de la côte, ce qui permet de croire à une utilisation plus intensive des ressources marines qu'au cours de la période précédente (Intermédiaire). Les archéologues ont retrouvé les vestiges de grandes tentes multifamiliales auxquelles étaient associés une abondance d'objets témoins lithiques et des ossements d'animaux calcinés (Fitzhugh, 1978 ; Loring, 1992). Ces structures ressemblent au shaputoan⁸ des Innus et des Montagnais de la période historique qui s'y regroupaient pour célébrer le makushan, un rituel de consommation du caribou⁹.

Un site insulaire correspondant à la culture de Daniel's Rattle dans la région de Davis Inlet (Utshimassits) aurait été un camp de base d'hiver d'après l'abondance des outils et débris et la présence d'une structure de type shaputoan. Mais les sites comprennent généralement de petits emplacements de tente ou des foyers auxquels se trouvent associés des vestiges lithiques et parfois des os calcinés. Le quartzite de Ramah qui a fait l'objet d'échange dans tout le Nord-Est américain domine dans les assemblages lithiques des deux cultures, Daniel's Rattle et Point Revenge. Quelques fragments de céramique ont été découverts dans les sites les plus récents. Avec le quartzite de Ramah, ces éléments de terre cuite suggèrent l'existence de réseaux d'approvisionnement de même envergure que ceux qui existaient à l'Archaïque maritime. Au cours de la période Récente, ces cultures ont dû entretenir des relations avec les groupes dorsétiens qui vécurent également sur la côte du Labrador, contrôlant sans doute l'accès aux sources de cette matière première (Loring, 1992).

À partir de 2000 AA, la Basse-Côte-Nord est fréquentée par plusieurs ethnies dont les assises territoriales se trouvent à l'extérieur ou sur une partie de la côte Nord. Les chasseurs s'y rendent pour obtenir les ressources abondantes du littoral. À compter du deuxième millénaire, le réchauffement climatique entraîne des groupes de la vallée laurentienne vers l'est et les groupes dorsétiens doivent se replier vers le nord¹⁰. Entre 1300 et 1500 AA, les Dorsétiens du Labrador et de Terre-Neuve sont remplacés par les Thuléens qui sont les ancêtres directs des Inuit (Chevrier, 1996b).

Dans les sites préamérindiens de Blanc-Sablon occupés entre 1500 et 1000 AA, les matières premières lithiques locales ou en provenance du Labrador dominant, alors que dans les sites plus récents, de 1000 à 500 AA, les cherts de Terre-Neuve sont les plus fréquents. Les sites comprennent typiquement un foyer renfermant des ossements calcinés et des coquillages. La chasse aux oiseaux de mer (marmette) était importante (Pintal, 1992b : 199-201).

LES TRADITIONS INUIT AU NUNAVIK, AU LABRADOR ET SUR LA BASSE-CÔTE-NORD

Prédorsétien et Groswaterien (4000-2100 AA)

La culture prédorsétienne constitue la plus ancienne des traditions inuit et la phase ancienne du Paléoesquimau. Au Nunavik, les premières manifestations du Prédorsétien remontent à 3750 AA. Des sites prédorsétiens identifiés à l'extrémité de la péninsule d'Ungava datent de l'intervalle 3450-2950 AA (Taylor, 1968) et l'occupation d'un site de Poste-de-la-Baleine remonte à 3650 AA (Plumet, 1976). On a cru que les côtes de la baie d'Hudson se trouvaient en marge du peuplement ancien de l'Arctique, et qu'elles ne furent habitées que de façon intermittente, selon les fluctuations des conditions du milieu et vu la faible productivité du milieu marin (Smith, 1991 : 103). On sait maintenant qu'il y a au moins 32 sites prédorsétiens sur la côte est, dont cinq à proximité de Kuujuarapik (Hydro-Québec, 1993 : 47) et 27 près d'Inukjuak (Gendron, 1993 : 189). Par contre, sur la côte est de la baie d'Ungava, seulement deux parmi cinquante sites décrits comprenaient quelques objets qui pourraient être prédorsétiens (Plumet et Gangloff, 1991 : 208).

Au Prédorsétien ou Paléoesquimau ancien, de petits groupes nomades chassent les mammifères terrestres et marins. Ils occupent la péninsule d'Ungava entre 3800 et 2800 AA. Les établissements regroupent des tentes de forme ovale avec foyer incorporé dans une structure axiale. Les plus anciennes comprennent déjà un foyer qui en constitue la partie centrale (Maxwell, 1985 ; Plumet, 1989). On connaît peu de chose concernant les moyens de transport prédorsétiens. Par contre, on sait qu'ils utilisent l'arc et que le chas de leurs aiguilles est foré à l'archet. Les plus anciennes têtes de harpon paléoesquimaudes étaient en os ou en ivoire, sans armature de pierre. Les armes et outils de pierre taillée sont souvent en chert et se relient à la tradition microlithique dont les éléments les plus caractéristiques sont les pointes à pédoncules présentant des bords denticulés, et surtout les burins dont les chutes présentent souvent des traces d'utilisation¹¹ (Plumet, 1985a : 328-329).

Dans la région de Kangiqsujuaq et de Salluit, les dates les plus anciennes proviennent d'habitats insulaires. Les Paléoesquimaux ont occupé l'île Ukiivik il y a $3\ 150 \pm 200$ ans (Labrèche, 1994).

Les lampes apparaissent dès le Sarqauien, équivalent du Prédorsétien, au Groenland, mais en Ungava elles ne se trouvent qu'à compter du Dorsétien ancien. Les foyers paléoesquimaux anciens, des origines jusqu'au Dorsétien, il y a 2 700 ans environ, se trouvaient au centre de la structure axiale des habitations. À partir de cette date, cette tendance à incorporer le foyer dans une structure axiale se main-

tient mais sa position n'est plus obligatoirement au centre de la structure (Plumet, 1989).

Le Prédorsétien pénètre le nord du Labrador à partir de l'Arctique oriental vers 4000 AA (Cox, 1978). La culture et les techniques qui sont reliées à la tradition microlithique de l'Arctique se distinguent de celles de l'Archaïque maritime. Il s'agit nettement d'une forme d'adaptation arctique, mais curieusement, au Labrador, la majorité des sites identifiés à ce jour se trouvent au sud de la limite des arbres, dans la région de Nain et d'Okak. Les sites sont nombreux sur les îles du large. Au printemps et à l'été, les Prédorsétiens vivent de la chasse aux mammifères marins, alors qu'en automne et en hiver ils se retirent au fond des baies pour chasser le caribou et d'autres mammifères terrestres.

Les sites contiennent de petites concentrations de matériel lithique parfois associées à des emplacements de tentes ou à des structures axiales. Ces dernières sont formées d'un alignement de pierres qui incorpore un foyer et divise l'emplacement de tente en deux moitiés. Certains sites témoignent de la présence temporaire de quelques chasseurs, alors que d'autres regroupent des vestiges plus nombreux, signifiant la présence de plusieurs familles ou encore l'utilisation des lieux à maintes reprises par de petits groupes. Les Prédorsétiens ne semblent pas avoir connu les grands rassemblements sociaux dont témoignent les maisons longues de l'Archaïque maritime.

Le matériel lithique comprend surtout du chert de la région du cap Mugford. Le quartzite de Ramah et l'ardoise étaient également utilisés. Au cours de la période de chevauchement entre le Prédorsétien et l'Archaïque maritime (4000-3500 AA), les sources de matière première préférées diffèrent. Les choix indiquent une certaine délimitation territoriale entre les deux groupes (Fitzhugh, 1984) mais traduisent des différences ethniques plutôt qu'un accès limité à ces sources.

Au Labrador, le Prédorsétien demeure une culture distincte jusque vers 3000 AA, mais à compter de cette date l'outillage et le choix des matières premières changent. Au Labrador, cette phase de changement se nomme Groswaterien et survient entre 2800 et 2100 AA (Cox, 1978 ; Fitzhugh, 1972 ; Tuck et Fitzhugh, 1986). Le mode d'établissement demeure semblable, mais l'occupation hivernale du fond des baies se confirme (Loring et Cox, 1986). Un des traits distinctifs de cette phase de transition entre le Paléoesquimau ancien (Prédorsétien) et récent (Dorsétien) réside dans l'utilisation de grandes quantités de chert obtenu dans l'ouest de l'île de Terre-Neuve. L'utilisation fréquente du quartzite de Ramah demeure. La présence de matériaux provenant de sources connues révèle l'existence de réseaux de distribution couvrant l'ensemble de Terre-Neuve et du Labrador.

À Ivujivik, près de la sortie de la baie d'Hudson dans le nord-ouest du Québec arctique, deux sites témoignent de cette période de transition. Le site Pita aurait été occupé autour de 2580 ± 60 AA et le site Ohituk vers 2520 ± 80 AA (Nagy, 1997). Les habitations changent et les ressources marines occupent une place de plus en plus importante dans l'alimentation. Les matières premières se diversifient, et les plus anciennes preuves de l'entreposage de la nourriture dans des caches en pierre datent de cette époque. Un peu plus à l'est, l'île Sugluk fut occupée au début du Dorsétien, entre 2670 et 2200 AA, mais les dates proviennent d'os frais de mammifères marins¹² découverts dans divers niveaux d'un site dépourvu de vestiges architecturaux (Taillon et Barré, 1987 : 453). Par ailleurs, la présence de fragments de lampes ou de récipients en stéatite fortement incrustés de graisse carbonisée recueillis au même endroit témoigne du chauffage ou de la cuisson des aliments (Taylor, 1968).

Un site groswaterien de la région de Blanc-Sablon a livré trois structures de combustion dont deux comprenaient des pierres. Deux os de phoque se trouvaient en retrait, mais rien dans les foyers. Une date au C14 indique une occupation autour de 2590 AA. Parmi les 40 objets témoins façonnés découverts, on trouve des microlames, couteaux, grattoirs, burins, une armature distale et un perçoir. Près de 99 % des 2 454 éclats ou déchets de fabrication recueillis sont des cherts de l'ouest de Terre-Neuve (Pintal, 1992b : 199-200).

Les traits distinctifs de la phase groswaterienne s'estompent vers 2100 AA pour faire place à la phase ancienne du Dorsétien. Les vestiges de cette culture indiquent l'arrivée de nouveaux groupes en provenance de l'Arctique oriental qui s'installent d'abord dans la partie septentrionale du Labrador vers 2500 AA.

Le Dorsétien (2500-650 AA)

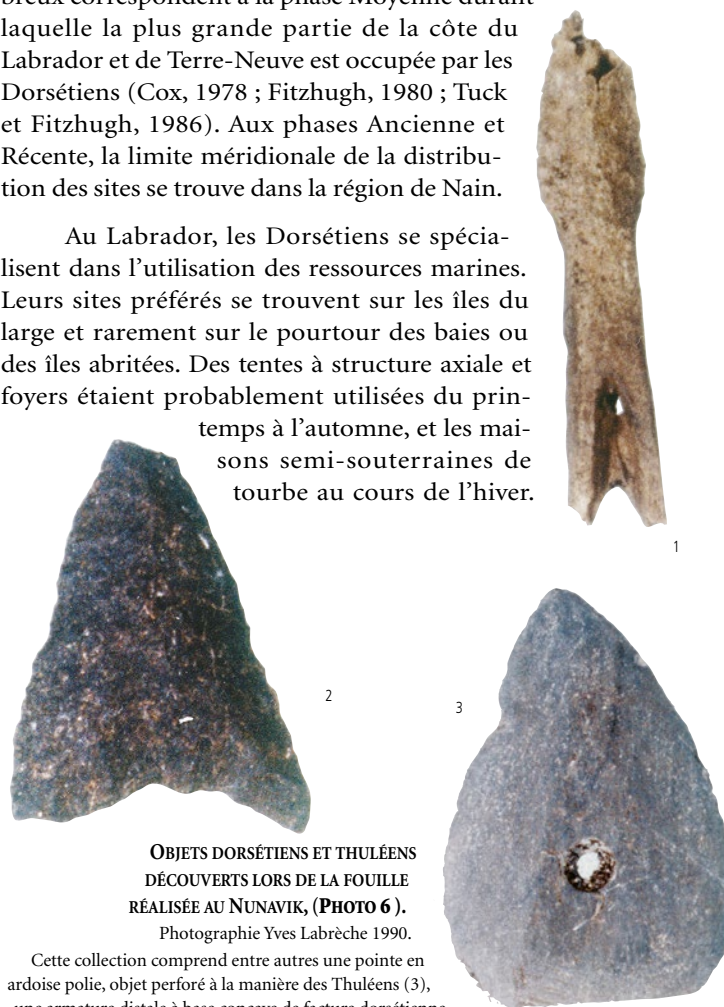
La culture dorsétienne s'est développée dans l'Arctique central à partir du Prédorsétien (Maxwell, 1985 ; Taylor, 1968). Son développement s'est déroulé en trois phases : ancienne (2500-2000 AA), moyenne (2000-1400 AA) et récente (1100-650 AA). Le Nunavik (Québec arctique) fait partie de l'aire de développement de cette culture. Les sites sont nombreux, mais peu ont été fouillés. De nombreux sites dorséto-thuléens ont été identifiés, indiquant que les Dorsétiens ont fréquenté les mêmes sites que les Thuléens (Photo 6). Leur culture a survécu à l'arrivée des Thuléens qu'ils ont cotoyés jusqu'au XV^e siècle, soit deux ou trois siècles de plus qu'ailleurs. En Ungava, les Dorsétiens ont vécu de caribou au lac Payne, c'est-à-dire bien à l'intérieur des terres et possiblement pendant toute l'année (Lee, 1966). Dans les sites dorsétiens du milieu maritime, le nombre d'os de caribou est variable, mais sauf dans certaines couches du site DIANA 4, il compte souvent pour moins de 5 % des assemblages

(Julien, 1980 et 1985 ; Piérard, 1979). Par contre, le phoque représente souvent la grande majorité des ossements, comme par exemple dans un site d'Ivujivik étudié par Nagy (1997).

La lampe à l'huile en stéatite, une innovation, transforme l'économie thermique, et avec les récipients en cette même matière, le mode de cuisson des aliments. L'habitation se diversifie, les premières maisons semi-souterraines en tourbe apparaissent, souvent groupées, et la présence de couteaux à neige suggère que l'on construisait sans doute des iglous. À compter de l'an 500 de notre ère environ, la maison longue marque un changement majeur dans le mode d'organisation de l'habitat. En Ungava, les maisons longues semblent toutes datées du Dorsétien récent, et les dates obtenues s'échelonnent entre 1450 et 950 AA (Plumet, 1985b : 293, 297).

Le Dorsétien s'est répandu au Labrador vers 2500 AA, mais il semble y avoir un hiatus entre les Dorsétiens moyen et récent. Les sites les plus nombreux correspondent à la phase Moyenne durant laquelle la plus grande partie de la côte du Labrador et de Terre-Neuve est occupée par les Dorsétiens (Cox, 1978 ; Fitzhugh, 1980 ; Tuck et Fitzhugh, 1986). Aux phases Ancienne et Récente, la limite méridionale de la distribution des sites se trouve dans la région de Nain.

Au Labrador, les Dorsétiens se spécialisent dans l'utilisation des ressources marines. Leurs sites préférés se trouvent sur les îles du large et rarement sur le pourtour des baies ou des îles abritées. Des tentes à structure axiale et foyers étaient probablement utilisées du printemps à l'automne, et les maisons semi-souterraines de tourbe au cours de l'hiver.



OBJETS DORSÉTIENS ET THULÉENS DÉCOUVERTS LORS DE LA FOUILLE RÉALISÉE AU NUNAVIK, (PHOTO 6).

Photographie Yves Labrèche 1990.

Cette collection comprend entre autres une pointe en ardoise polie, objet perforé à la manière des Thuléens (3), une armature distale à base concave de facture dorsétienne (2), des objets en os (1) et l'un des rares tessons de poterie thuléenne (non représenté sur la photo) découverts dans le nord du Québec (Labrèche, 1990 et 1992a).



**PHOTO VERTICALE DU SECTEUR NORD (ARRIÈRE)
D'UNE MAISON SEMI-SOUTERRAINE, RÉGION
DE KANGIQSUJUAQ, QUÉBEC ARCTIQUE, (PHOTO 7).**
Photographie Yves Labrèche 1988.
La fouille de cette structure thuléenne (SP.12, site JjEv-4,
groupe 5) découverte sur l'île Ukiivik (« lieu où l'on passe
l'hiver ») a aussi livré des indices d'une occupation plus
ancienne, dorsétienne (Labrèche, 1990 et 1992a). Chaque
unité de fouille mesure un mètre carré.

Les maisons et leurs dépotoirs indiquent une occupation à long terme et répétée de campements situés à proximité des meilleurs lieux de chasse (Cox, 1978). Les ossements de phoque et de morse dominent les assemblages (Spiess, 1978 ; Cox et Spiess, 1980 ; Fitzhugh, 1980). Les Dorsétiens auraient également aménagé des alignements de cairns pour diriger les troupeaux de caribou lors de chasses intensives dans la partie septentrionale de la côte du Labrador (Fitzhugh, 1979). Ces « clôtures » à caribou sont cependant difficiles à dater et la détermination culturelle repose surtout sur la présence d'autres types de structures observées à proximité de celles-ci.

Les Dorsétiens utilisent une abondance de quartzite de Ramah dans la production de leurs armes et outils taillés, de la stéatite pour leurs lampes et récipients, et de la néphrite, sorte de jade, pour leurs outils à graver (pseudoburins). Un site exceptionnel du nord du Labrador dans lequel le pergélisol s'était installé a livré un variété d'outils en bois et en os (Jordan, 1980), alors que la majorité des sites du Labrador ne renferment que de la pierre, les sols étant très acides. La distribution des matières premières, dont les cherts et la stéatite, provenant de sources connues indique l'existence de réseaux d'échange fort étendus

(Nagle, 1984). Ces réseaux atteignent le nord-ouest de l'Ungava (Archambault, 1981 ; Plumet, 1981). Des figurines et d'autres petits objets d'art ont été découverts dans quelques sites dorsétiens anciens et récents, notamment à la baie Saglek (Thomson, 1981, 1982), à la baie Diana (Plumet, 1994 : 129-131) et sur l'île Ukiivik dans la région de Kangiqsujuaq (Labrèche, 1992a, 1994). Ces éléments témoignent de rituels ou de pratiques chamaniques qui pourraient, selon Nagy (comm. pers., 1997), remonter au tournant du Prédorsétien et du Dorsétien.

Dans la partie septentrionale du Labrador se trouve un site qui date d'environ 650 ans, où une couche d'occupation thuléenne recouvre une autre couche presque contemporaine contenant des vestiges du Dorsétien récent (Fitzhugh, 1994). Ce site parmi



**COUPE STRATIGRAPHIQUE D'UN BOURRELET
QUI MARQUE LA PÉRIPHÉRIE D'UNE MAISON
SEMI-SOUTERRAINE, (PHOTO 8).**
Photographie Yves Labrèche 1988.

L'étude de la stratigraphie complexe et des vestiges montre que le site a été occupé à plus d'une reprise, par les Paléoesquimaux dorsétiens d'abord et par la suite par les Néoesquimaux thuléens, Labrèche (1990 et 1992a).

d'autres nous ramène à la question des contacts entre ces deux cultures. La coexistence des deux groupes et la possibilité d'échanges des savoirs reposent sur la comparaison de traits de culture matérielle : maison à couloir d'entrée empruntée aux Thuléens, connaissance et utilisation de la stéatite apprise des Dorsétiens, par exemple (Photos 7 et 8).

Thuléens et Inuit historiques (850-200 AA)

La culture des Thuléens (Néoesquimaux) se développe dans le nord-ouest de l'Alaska il y a un peu plus d'un millénaire. Elle se répand vers l'est dans tout l'Arctique entre 950 et 850 AA, atteint le Nunavik vers 850 AA à la baie Diana et le Labrador vers 800 AA (Fitzhugh, 1994 : 253). Cependant, l'implantation thuléenne sur la côte est de la baie d'Hudson s'effectue plus tard qu'ailleurs dans l'Arctique. Ce décalage s'expliquerait en partie par la rareté des baleines boréales. Dans cette région, la charpente des habitations incorpore rarement des carcasses de baleines, sauf aux îles Ottawa (Smith, 1991 : 108).

La culture matérielle des Thuléens diffère sensiblement de celle des Dorsétiens. Ainsi, le traîneau à chien et les embarcations couvertes de peaux cousues des Thuléens permettent une plus grande mobilité. Les Thuléens possèdent le foret à arc inconnu des Dorsétiens. Leurs maisons semi-souterraines ont un couloir d'entrée, une plate-forme arrière surélevée. Les formes des harpons ne sont pas les mêmes et les armatures de même que les grands couteaux en forme de demi-lune (ulu) sont en ardoise polie. Les Thuléens n'utilisent que très rarement les cherts, préférés au Paléoesquimau (Fitzhugh, 1977 : 30 ; Kaplan, 1983 ; Maxwell, 1985).

À l'origine, leur subsistance est basée sur la chasse aux grands cétacés et aux autres mammifères marins, mais, avec le temps, ils doivent se tourner vers d'autres ressources. Ainsi le caribou représente plus de 95 % des spécimens récoltés dans une maison thuléenne au lac Robert, situé à l'intérieur des terres au sud-ouest de la région de Quaqaq (Labrèche, 1980).

En plus des maisons d'hiver semi-souterraines, les Thuléens et par la suite leurs descendants inuit ont laissé une grande variété de structures caractéristiques, dont des emplacements de tente qui illustrent une occupation au printemps et à l'été. Les premiers Thuléens qui atteignirent le Labrador construisirent des maisons comprenant une ou plusieurs pièces que l'on peut observer sur certaines îles du large ou près de la limite de la banquise (Fitzhugh, 1977 : 34). Les lieux de sépulture regroupent généralement des monticules de pierres auxquels sont parfois associés des caches à outils. La chasse au caribou par rabattage est illustrée par des séries de cairns alignés qui servaient à diriger les animaux vers les affûts de pierre où les attendaient une partie des chasseurs. Des caches construites avec des blocs de pierre servaient à entre-

poser les surplus de nourriture. Différents types de cairns aux fonctions variées se trouvent partout le long des côtes. La transition entre le Thuléen et la culture des Inuit de l'époque historique correspond surtout à l'inclusion progressive d'éléments obtenus des Européens à partir des premiers contacts. Les lames de métal remplacent celles d'ardoise polie, les objets en terre cuite et les pipes à tabac sont obtenus par échange. Au Labrador, les formes des maisons d'hiver du XVIII^e siècle changent et deviennent de grandes maisons multifamiliales. Leur taille diminue ensuite et les habitations n'abritent plus qu'une famille au cours du XIX^e siècle (Taylor, 1984 : 513-514).

À l'époque historique, l'économie est redevenue mixte, et l'on convoite les ressources marines et terrestres. En Ungava, la fréquentation de l'intérieur s'intensifie avec l'avènement du piégeage du renard vers la fin du XIX^e siècle. Ce changement momentané, de l'ordre de quelques décennies, se fait au détriment de la chasse au phoque. Les Inuit adoptent peu à peu des éléments d'origine industrielle, et les décisions relatives au regroupement et les itinéraires sont de plus en plus influencés par la traite. Après l'effondrement du marché de la fourrure, l'État procède à des déplacements de populations et instaure des programmes d'habitation : la sédentarisation s'achève vers le milieu du XX^e siècle (Duhaime, 1985).

En Ungava, les tentes de peaux sont abandonnées entre 1910 et 1920, et la maison de neige comme habitat permanent d'hiver, entre 1950 et 1960 (Baillargeon, 1979 : 71-75 ; Therrien, 1987 : 25). Il est admis aujourd'hui que les Inuit sont les descendants des Thuléens, mais il n'est pas interdit de croire que de nombreux traits culturels et génétiques proviennent des Paléoesquimaux qui persistent peut-être jusqu'en 1530 de notre ère au Québec arctique (Badgley, 1984 ; Plumet, 1978 : 108).

CONCLUSION

Dans cette esquisse du peuplement préhistorique du Nord-du-Québec et du Labrador, nous avons retracé des routes migratoires et des réseaux d'échange qui se sont développés malgré des frontières ethniques et des barrières géographiques. Nous avons vu que la préhistoire amérindienne commence très tôt et représente une percée vers le nord de populations originaires des régions méridionales, alors que la préhistoire inuit commence avec l'arrivée, il y a quatre mille ans environ, de populations venues du nord-ouest et adaptées au climat et aux ressources de l'Arctique. Malgré leur origine distincte, il semble que certains savoirs comme la connaissance de sources importantes de matière première aient été partagés. Ainsi, le quartzite de Ramah fut recherché par les Paléoesquimaux autant que par plusieurs groupes culturels de la préhistoire amérindienne.

Des dates et des chiffres ont été proposés, mais au fil des nouvelles découvertes, il est très probable que la densité de population, dont le pic varie, selon les auteurs, entre 10 000 et 20 000 habitants, se précisera et que l'âge de l'occupation humaine la plus ancienne dans chacune des régions du Québec nordique reculera d'au moins quelques siècles.

Malgré les contraintes du milieu naturel, les populations humaines du Nord-du-Québec et du Labrador n'ont pas seulement survécu pendant des millénaires ; elles se sont développées et répandues sur un immense territoire, donnant naissance à des cultures à caractère régional bien distinct. L'environnement semble avoir joué un rôle essentiel dans le mode d'établissement et d'approvisionnement des populations humaines : présence d'obstacles majeurs comme la présence de glaciers, abondance et stabilité plus grande des ressources marines par rapport aux ressources de l'écosystème terrestre. C'est pourquoi on trouve une plus grande densité de sites et de populations sur la côte par rapport à certaines régions de l'arrière-pays. À l'intérieur des terres, les sites semblent plus nombreux en bordure des plans d'eau de grandes dimensions : lac Caniapiscau et lac de la Hutte Sauvage, par exemple. Les grands cervidés et le poisson ont joué un rôle déterminant dans la subsistance dans ces régions reculées. Mais, à certaines époques, les sources alimentaires se diversifient : perdrix et porc-épic, proies très vulnérables, comme nourriture de voyage, lièvre et castor, peut-être simplement pour varier ou comme nourriture d'appoint.

La coexistence ou la succession de groupes distincts sur un même territoire repose sur les comparaisons de traits de culture matérielle. Comme nous l'avons vu, les outils, les armes, les habitations de tous ces groupes présentent des caractères distincts qui permettent aux archéologues de les identifier. Cependant la définition des cultures préhistoriques se fait à partir d'assemblages d'éléments souvent incomplets et hétérogènes, ceux qui ont survécu aux ravages du temps. Ces éléments doivent d'abord être fixés dans des limites temporelles précises mais dont l'échelle n'a que peu de rapport avec celle du quotidien, du saisonnier ou de la vie humaine. Les différences observées ne correspondent pas nécessairement à des frontières ethniques. C'est plutôt aux ethnologues et aux ethnohistoriens travaillant sur des périodes plus récentes et disposant de sources orales et de documents d'archives qu'il revient de répondre à ces questions.

Les Nord-Côtiers

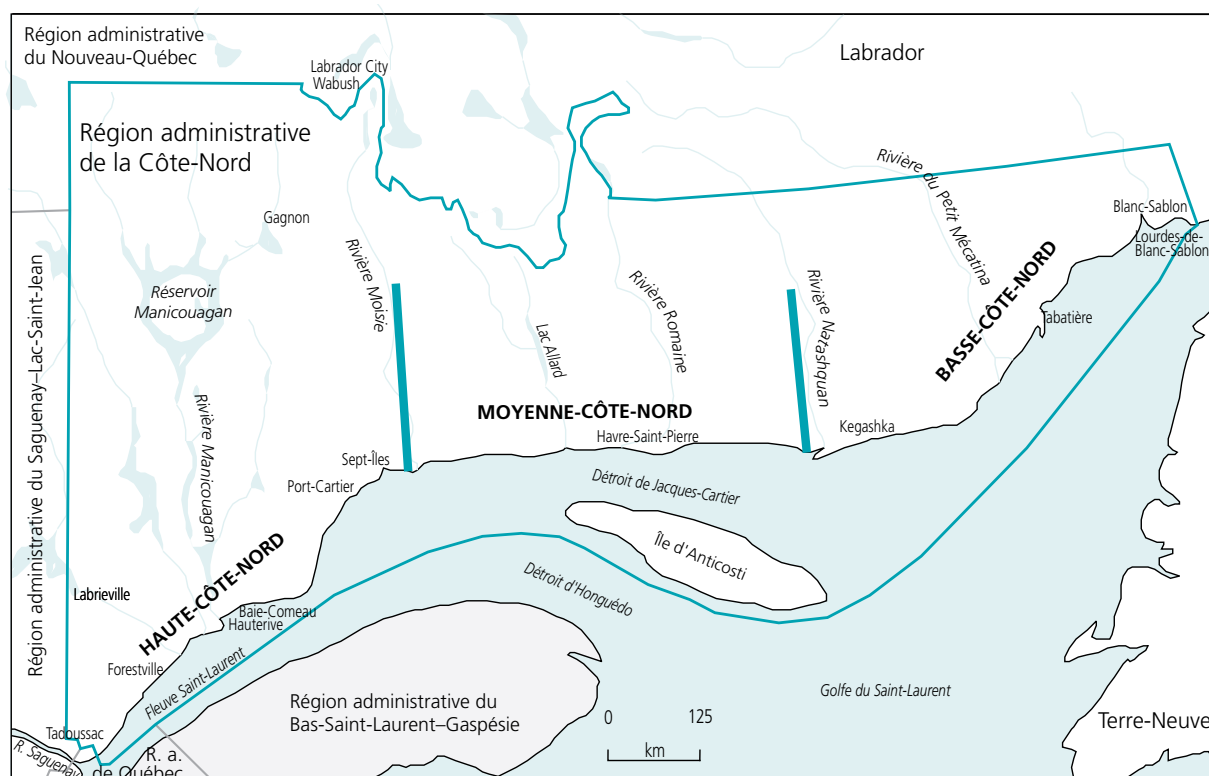
Peuplement de la partie orientale de la Côte-Nord du golfe du Saint-Laurent¹

LIMITES TERRITORIALES

En raison de caractéristiques écologiques et humaines distinctes, les géographes divisent la partie orientale de la Côte-Nord du Québec (région administrative 09) en deux sous-régions : la Moyenne-Côte-Nord et la Basse-Côte-Nord (Figure 1). Situées au-delà du 50° degré de latitude, leur caractère nordique s'en trouve davantage accentué dans la rigueur du climat, la pauvreté de la végétation et la dispersion des ressources fauniques. D'ailleurs, au siècle dernier on désignait sous le vocable « Labrador canadien » cette partie de côte s'étendant entre la rivière Saint-Jean et la frontière du Labrador terre-neuvien.

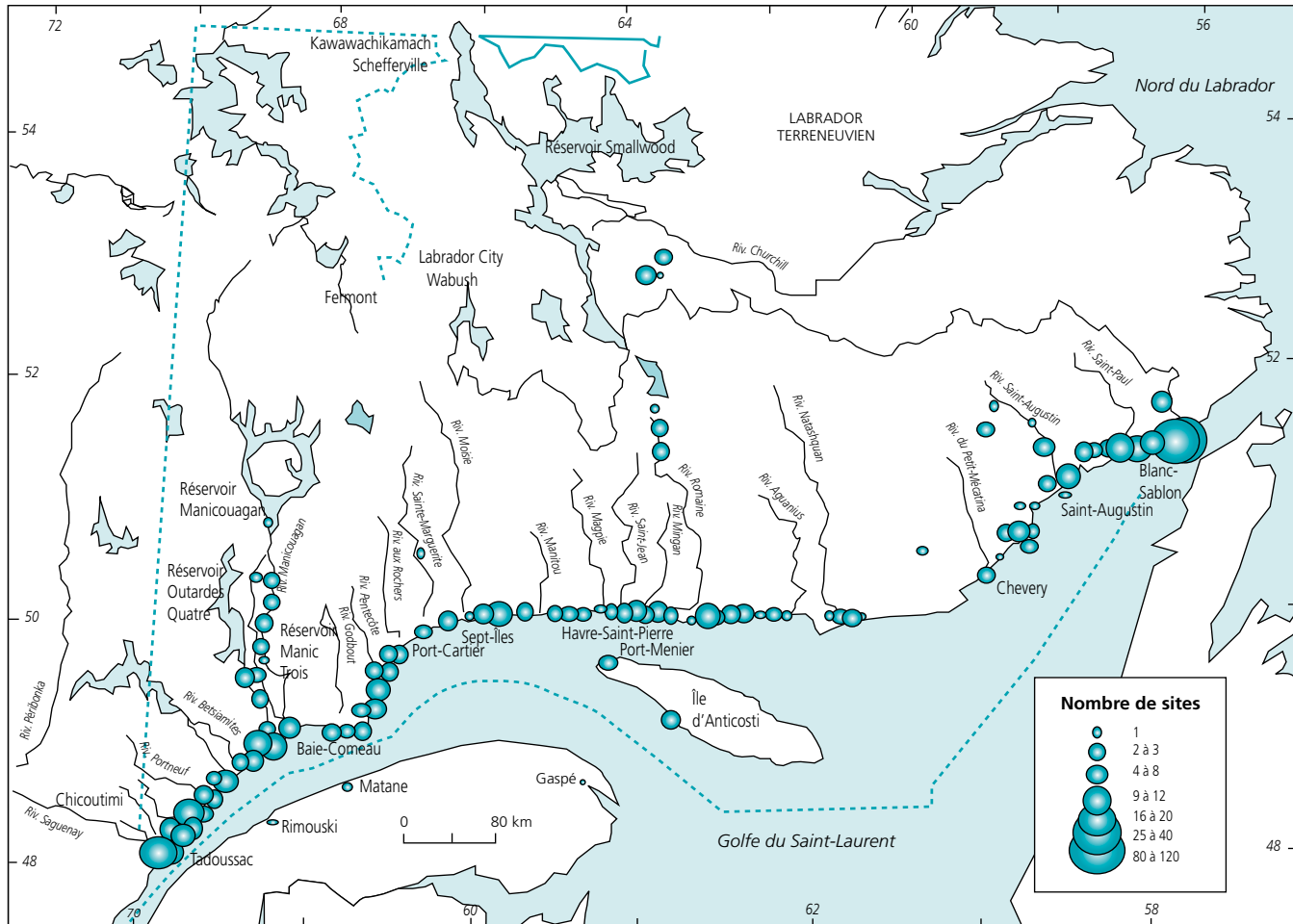
L'intérieur des terres n'ayant pas encore fait l'objet d'établissements permanents, il s'agit d'abord et avant tout d'un front de mer de quelque 700 km sur le golfe du Saint-Laurent ayant attiré depuis longtemps des groupes variés d'exploitants en raison principalement de ses ressources halieutiques (baleines, phoques, morue, saumon, etc.). C'est donc de ce va-et-vient de populations dont il sera question dans ce chapitre, de leur succession ou juxtaposition dans le temps ainsi que des modes d'exploitation des ressources et des formes d'établissement qu'elles y ont établis.

FIGURE 1
La Côte-Nord et ses trois sous-régions



Source : adapté de Harvey, 1973 : fig. 1, p 3.

FIGURE 2
Répartition et densité des sites archéologiques connus sur la Côte-Nord en 1990



L'ANCIENNÉTÉ DE LA PRÉSENCE AUTOCHTONE

D'après les connaissances actuelles de la préhistoire de la région, la présence des autochtones remonterait à près de 9 000 ans (McGhee et Tuck, 1975 ; Tuck, 1976 ; Chevrier, 1996a). Elle commence pendant la période paléo-indienne mais se manifeste rapidement par une évolution culturelle spécifique. Celle-ci fut baptisée « archaïque maritime » par les archéologues en raison d'une adaptation élaborée essentiellement en fonction de l'exploitation des ressources marines par des groupes amérindiens s'établissant progressivement sur le pourtour du golfe du Saint-Laurent, alors que l'intérieur des terres venait à peine d'être libéré de la masse glaciaire et n'était pas encore propice à une occupation humaine. Ainsi, plusieurs sites anciens d'occupation amérindienne ont été découverts dans la zone du détroit de Belle-Isle et des deux côtés de la frontière Québec-Labrador (McGhee, 1977 ; Chevrier, 1978, 1996a ; Pintal, 1998). Le plus ancien site de la zone de Blanc-Sablon daterait d'environ 8 700 ans (Chevrier, 1996a : 86) ou de 8 200 selon Pintal (1998 : 40). L'occupation humaine serait moins ancienne dans la partie occidentale de la Côte-Nord, ayant débuté il y a 7 500 ans (Chevrier, 1996a : 90). Pour l'ensemble de la Côte-Nord, Chevrier (1996a) localise sur une carte des centaines de sites archéologiques démontrant une occupation intensive et continue de la région littorale (Figure 2).

La présence inuit sur la Côte-Nord est plus récente et se serait manifestée en deux vagues différentes. Une première commençant il y a 3 000 ans (Chevrier, 1996a) est attribuée aux Dorsétiens qui ont laissé peu de traces de leurs passages à l'occasion de visites sporadiques vers le sud du Labrador et la partie orientale de la Basse-Côte-Nord. La seconde, celle des Thuléens, se serait située entre les années 1300 et 1500 (Chevrier, 1996b : 111) et correspondrait à peu près à la présence des premiers établissements de pêche européens dans le détroit de Belle-Isle à partir de la seconde moitié du XVI^e siècle. Elle dura tout au plus quelques siècles (Auger, 1991 ; Clermont, 1980 ; Martijn, 1980 ; Niellon, 1996 ; Trudel, 1978a, 1978b, 1980). De nos jours, les Inuit ne sont plus présents comme groupe ethnique distinct sur la Côte-Nord, mais à la suite des métissages datant du milieu du siècle dernier on retrouve certains de leurs descendants dans les villages de Saint-Augustin, de Old Fort et de Rivière-Saint-Paul, facilement reconnaissables par leur faciès (Charest, 1998). D'autre part, ils ont aussi laissé leurs traces dans certains toponymes anciens tels que ceux de Pointe-aux-Esquimaux (maintenant Havre-Saint-Pierre) ou encore Rivière-aux-Esquimaux (maintenant Rivière-Saint-Paul) ainsi que dans l'utilisation du « cométique » ou traîneau à chiens et des bottes en peau de phoque par la population locale jusque dans les années 1960 (*ibid.*).

Source : adapté de Chevrier, 1996a : 85.

Pour sa part, la présence amérindienne s'est perpétuée jusqu'à nos jours sans que l'on sache exactement comment s'est réalisée la transition entre l'adaptation maritime des premiers occupants et la culture algonquienne passée et actuelle fondée d'abord et avant tout sur l'exploitation des ressources de l'intérieur des terres, en particulier le caribou et le poisson. Les Montagnais ou Innus de la Côte-Nord sont vraisemblablement les descendants de ces chasseurs nomades dont la présence est attestée depuis au moins la période des premiers contacts avec les Européens (Chevrier, 1996b). Ils sont maintenant sédentarisés sur les lieux d'anciens postes de traite : Mingan, Natashquan, La Romaine (près du poste de Musquaro) et Saint-Augustin. Leur histoire et leurs caractéristiques culturelles font l'objet d'un chapitre distinct.

LE PEUPEMENT EUROPÉEN NON PERMANENT

Depuis la mise à jour du site de l'anse aux Meadows à la pointe nord-ouest de l'île de Terre-Neuve, on peut penser que les Vikings — Norois ou Norses — ont vraisemblablement été les premiers Européens à avoir foulé le sol de la Côte-Nord. Cependant, comme aucune trace de leur présence n'y a encore été découverte (Chevrier, 1996b : 116), ni ailleurs au Québec, nous en sommes réduits à des conjectures au sujet de la nature de leur présence et de leurs activités le long du littoral nord-côtier à partir de l'an mil environ alors qu'ils avaient établi des colonies de peuplement au Groenland, à Terre-Neuve, et possiblement au Labrador et le long de la côte atlantique. Toutefois, dans une publication récente, un historien amateur développe la thèse de la présence d'un établissement viking à l'embouchure de la rivière Manicouagan (Martín, 1995). En fait la première présence européenne attestée de façon sûre dans le détroit de Belle-Isle est celle des morutiers bretons et des baleiniers basques dès le tournant du xv^e siècle, probablement avant même la « découverte » des « terres neuves » par Sébastien Cabot.

Les morutiers français

En 1534 Jacques Cartier rencontra un grand navire de pêche français qui cherchait le port de Brest pour « aller faire sa pescherie » (Michelant et Ramé, 1867 : 11). Il mentionne aussi un endroit près de Blanc-Sablon appelé « les Islettes » où on fait « grant pescherie » (*ibid.* : 9). Tout cela lui apparaissant très normal, il est évident que des activités de pêche intensive existaient déjà au Canada avant que celui-ci ne fut « découvert » officiellement. Qui plus est, la partie la plus éloignée de la Côte-Nord, aujourd'hui la plus méconnue du Québec, fut la première à être fréquentée intensivement par des navires et des marins européens. À tel point que le port de Brest devint en France l'objet d'une fabuleuse histoire ayant l'allure

d'un canular. Un écrit apocryphe en fit une ville portuaire habitée par 3 000 personnes en été, protégée par un fort et une garnison et dotée d'un gouverneur et d'un aumônier (Dawson, 1905 : 3-30). Cet ancien lieu-dit français porte aujourd'hui le nom hautement symbolique de Old Fort (Vieux-Fort), mais des fouilles archéologiques n'ont pu mettre au jour des vestiges d'importance. On peut donc en conclure qu'il n'était probablement qu'un havre estival pour des navires venant faire la pêche à la morue dans les eaux avoisinantes, comme c'était le cas dans plusieurs autres baies bien protégées tout le long du détroit de Belle-Isle.

Les activités des morutiers français dans la région se poursuivirent bon an mal an jusqu'au moment de la conquête anglaise. Selon une source écrite, à la fin du xvi^e siècle jusqu'à 200 vaisseaux de pêche français venaient annuellement dans le détroit de Belle-Isle pour y exploiter la morue, la baleine et le phoque (Fortin, 1852 : n.p.). Les rapports de François de Martel de Brouage, commandant du fort Pontchartrain de la baie de Brador, font état de données beaucoup plus modestes pour la période de 1717 à 1743. On y comptait entre 14 et 38 navires selon les années, avec en moyenne 60 hommes d'équipage chacun et des captures de 3 000 quintaux de morue séchée (Brouage, 1923 : 358-406).

Les baleiniers basques

Dès que la présence de baleines dans les eaux froides du nouveau monde leur fut connue, les Basques y transportèrent aussitôt leurs activités de chasse à la baleine. Leurs établissements prospérèrent dans les années 1550 à 1600, particulièrement dans la zone du détroit de Belle-Isle, comme en témoignent les recherches historiques et archéologiques récentes concernant le poste de Red Bay au Labrador (Barkham, 1978 ; Tuck et Grenier, 1989). Du côté québécois, trois stations auraient été exploitées à cette époque selon Barkham (1977), mais leur localisation demeure imprécise (Blanc-Sablon, baie de Brador, Middle Bay, Bonne-Espérance, Old Fort) en l'absence de recherches aussi intensives. Aucune station de pêche à la baleine n'est mentionnée par Jacques Cartier lors de son premier voyage en 1534, mais des vestiges d'une telle activité sont remarqués par Courtemanche lors de son exploration de la Côte-Nord en 1705 (Bélanger, 1971 : 46). Selon celui-ci, les attaques des Esquimaux (Inuit) auraient été la cause de l'abandon des activités à une date inconnue. Par ailleurs, des explorations archéologiques menées par René Lévesque en 1968 ont mis au jour les ruines de trois fours ainsi que des outils de métal (pointes de harpon, couteaux) et des briques rouges attribués aux Basques (*id.*).



QUELQUES MAISONS DE PÊCHEURS ET HANGARD DE PÊCHE,
VILLAGE DE HARRINGTON HARBOUR, 1974.

Projet Ethnographie de la Côte-Nord, Université Laval.
Photographie de Margaret Patterson.

Les activités baleinières des Basques ont probablement été plus importantes à une époque ultérieure dans l'archipel de Mingan, en particulier sur l'île Nue et sur l'île du Havre où l'on a découvert des vestiges d'au moins cinq fours (*ibid.* : 44). À part ces quelques ruines, il ne reste pas grand-chose de la présence basque sur la Côte-Nord, sauf peut-être des toponymes, comme celui de Mingan, selon Bélanger, et possiblement quelques chaudrons de fonte abandonnés sur les sites d'extraction et réutilisés par la suite par les pêcheurs de loup-marin pour fondre le gras de leurs captures, comme le faisaient autrefois les Basques avec la graisse de baleine.

Les seigneurs

Cela peut paraître étrange aujourd'hui, mais la Côte-Nord a connu ses seigneuries et ses seigneurs, bien que son sol soit peu propice à l'agriculture dans son ensemble et incultivable dans ses parties les plus nordiques, sauf pour de petits jardins de subsistance. En fait, ces seigneuries ont été octroyées à leurs bénéficiaires pour des fins d'exploitation des pêcheries et pour la traite des fourrures. Dans les subdivisions géographiques de la Côte-Nord qui nous intéressent ici, seules deux véritables seigneuries ont été créées : celle des Îles et Islets de Mingan concédée à Jacques de Lalande en 1679 ; celle de la Rivière-aux-Esquimaux devenue Rivière-Saint-Paul en l'honneur de son seigneur Amador Godefroy de Saint-Paul qui en obtint les titres en 1706. Toutefois, une fausse seigneurie, celle de la Terre Ferme de Mingan, a été créée de toutes pièces à la suite d'une erreur cléricale entérinée par les tribunaux (Charest, 1975).

Si cette tenure seigneuriale ne donna que peu de résultats en termes de mise en valeur du territoire et de ses ressources, à part quelques petits postes de pêche au saumon (Rivière-Saint-Paul) ou de traite des fourrures (poste de l'Île-du-Havre-de-Mingan), les droits seigneuriaux qui y étaient rattachés ont connu leur prolongement jusque dans les décennies récentes à la suite de plusieurs projets de développement avec des implications foncières : l'établissement de la Compagnie Fer et Titane à Havre-Saint-Pierre ; l'acquisition de certaines îles de l'archipel Mingan pour la création du parc de la Minganie ; l'achat par la bande de Mingan d'une partie du lit et des rives de

la rivière Mingan ; l'établissement d'une pourvoirie le long de la rivière Saint-Paul, à laquelle s'opposèrent les héritiers des droits seigneuriaux. Le club privé de pêche au saumon de la rivière Watshishou demeure encore aujourd'hui un vestige des pseudodroits seigneuriaux sur la Terre Ferme de Mingan reconnus pour la partie de la Moyenne-Côte-Nord située entre le cap du Cormoran et la baie d'Aguanish (Figure 3).

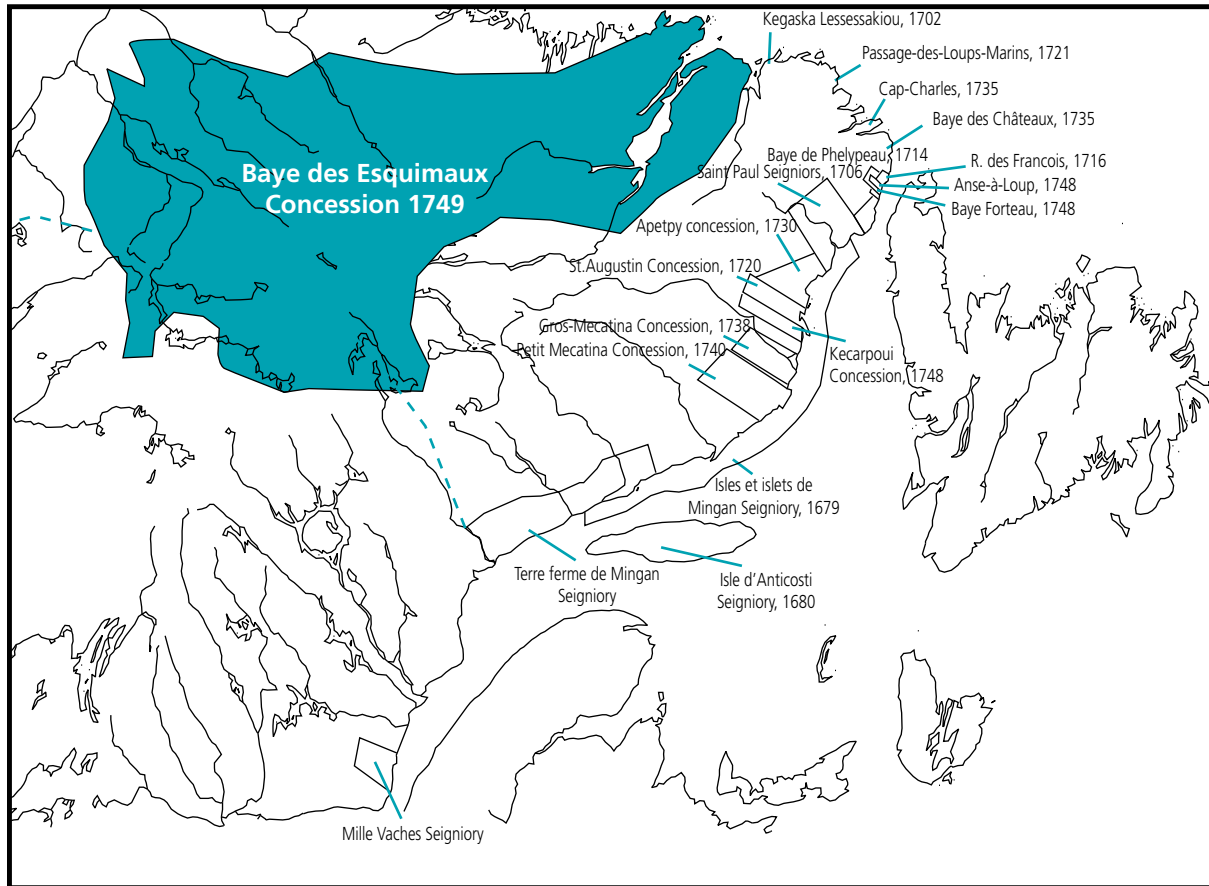
Les concessionnaires

À la différence des seigneurs, les concessionnaires n'obtenaient leurs fiefs le long de la Côte-Nord que pour une période de temps limitée, habituellement de sept ans. Comme eux, par contre, ils bénéficiaient pendant cette période des droits exclusifs sur la traite des fourrures et sur la pêche au loup-marin et au saumon, mais ils devaient accepter la présence saisonnière des pêcheurs de morue venus d'outre-mer. La première concession accordée à Augustin Legardeur de Courtemanche en 1702 englobait un immense territoire s'étendant de la baie de Kegashka jusqu'à la baie de Kessessaskiou (aujourd'hui Hamilton Inlet au Labrador). Son étendue fut considérablement réduite quelques années plus tard à la seule baie de Brador (alors nommée baie des Phélypeaux), soit à deux lieues de chaque côte et à quatre lieues de profondeur. Sous mandat du gouverneur de la Nouvelle-France, De Courtemanche y construisit le Fort Pontchartrain et en devint le responsable avec le titre de « commandant de la côte du Labrador », chargé de maintenir l'ordre parmi les pêcheurs français y venant nombreux chaque été et de protéger leurs équipements contre les déprédations des Inuit (Great Britain. Privy Council, 1927 : vol. VII, 3724).

Par la suite, six autres concessions furent octroyées sur la Côte-Nord : 1) Saint-Augustin à François Marganne de Lavaltrie en 1720 ; 2) Montagamiou (ou Nétagamiou) à Jacques de Lafontaine de Belcour en 1733 ; 3) Apetepy-Chicatica à François Foucault et Nicolas Boucault en 1738 ; 4) Gros Mécatina à Jean-Baptiste Pommereau la même année ; 5) Petit-Mécatina en 1740 ; 6) Kécarpoui en 1748 (*ibid.* : 3716-3724). Ainsi, en l'espace d'un demi-siècle, toute la partie orientale de la Côte-Nord située entre la rivière Étamamiou et Blanc-Sablon avait été découpée en fiefs seigneuriaux et concessions au pro-



FIGURE 3
Localisation des seigneuries et des concessions



Source : Whalen, 1990 : 28.

fit de favoris de la cour, fonctionnaires ou militaires, ou de commerçants, tous résidants de la Nouvelle-France (Charest, 1975 ; Niellon, 1996) (Figure 3).

Sauf exception, comme dans le cas de De Courtemanche et de son successeur De Brouage, les bénéficiaires de ces monopoles de traite et de pêche ne résidaient pas sur les lieux, mais y envoyaient des engagés généralement avec des contrats d'une année, d'un automne à l'autre. Leur nombre peut être estimé à plus d'une centaine vers 1740, puisque le seul poste de la baie des Phélypeaux en comptait une cinquantaine et celui de Gros Mécatina une vingtaine. Des goélettes faisaient la navette entre Québec et les postes

de pêche pour transporter les engagés, les équipements et approvisionnements requis et les produits récoltés : poissons, huiles et peaux. Les employés des postes étaient rémunérés soit à la part, pour les pêcheurs, soit à salaire pour les hommes de métier, comme les tonneliers et les forgerons, alors que les concessionnaires et seigneurs partageaient les profits avec leurs bailleurs de fonds.

Les monopoles commerciaux anglais et jerseyais

Après la conquête anglaise, les droits sur les postes de pêche de la partie orientale de la Côte-Nord passèrent pour la plupart entre les mains d'un consortium de marchands formé par les sieurs William Stuart, John et Matthew Lymburner et John Crawford sous le vocable de Labrador Company. Pour leur part, les droits seigneuriaux sur la Terre Ferme de Mingan et sur les Îles et Islets de Mingan furent obtenus par un autre groupe de marchands ayant à sa tête William Grant. En 1804, ce dernier devint l'unique propriétaire de tous les postes de pêche de la région et, après son décès, John Richardson les racheta à une vente à l'encan du shérif de Québec pour former La Labrador New Concern. Cette seconde Compagnie du Labrador poursuivit les opérations de pêche au loup-marin et au saumon sur la Basse-Côte-Nord jusqu'au moment où elle déclara faillite en 1820 (Great Britain. Privy Council, 1927 : vol VII, 3466-3472 ; Niellon, 1996).



VILLAGE DE LOURDES-DE-BLANC-SABLON EN 1967.
Projet Ethnographie de la Côte-Nord, Université Laval.

Sur la partie plus occidentale de la Côte-Nord, les droits sur la traite des fourrures appartenaient toutefois à d'autres intérêts commerciaux. Ainsi, en 1764, le monopole des Postes du Roi avait été accordé aux sieurs Dunn, Gray et Murray. En 1803, ceux-ci furent acquis par la Compagnie du Nord-Ouest en même temps que ceux des postes de traite situés entre le cap du Cormoran et la rivière Olomanshipou. La fusion de celle-ci avec la célèbre Compagnie de la Baie d'Hudson en 1821 permit à cette dernière d'étendre ses activités commerciales monopolistes à toute la partie de la Côte-Nord située entre Tadoussac et Olomanshipou. Elle y imposa sa loi pendant quelques dizaines d'années, s'opposant à toute forme de peuplement sédentaire jusqu'à ce qu'une Loi de l'Union promulguée en 1853 l'oblige à permettre l'installation d'établissements de pêche permanents (Canada. Assemblée Législative, 16 Victoria 1853 : Ch. 92). C'est ainsi que la Basse-Côte-Nord fut ouverte au peuplement libre.

La Compagnie conservait toutefois son monopole sur la traite des fourrures et sur la pêche au saumon. Quelques années plus tard, soit en 1859, elle perdit ce second monopole en raison des pêches abusives dont elle fut trouvée coupable. En effet, ses pêcheurs engagés avaient la triste pratique de barrer complètement le lit des rivières avec leurs filets. Par conséquent, leur rendement était tombé au plus bas lorsque les droits de pêche sur la plupart d'entre elles furent loués à bail à des particuliers à partir de 1860. La Compagnie réussit quand même à conserver ses droits de pêche sur quelques-unes des meilleures rivières à saumon, soit la Mingan, la Saint-Jean et la Romaine.

La Compagnie de la Baie d'Hudson perdit définitivement tout droit exclusif sur le territoire de la Moyenne et de la Basse-Côte-Nord en 1883 au moment où fut créée une troisième Labrador Company par Alexander Denistoun, qui avait racheté toutes les parts des héritiers de la Terre Ferme de Mingan qui devait devenir rétrospectivement seigneurie à la suite d'un jugement du Conseil privé d'Angleterre prononcé en 1892 (Great Britain. Privy Council, 1919). Elle y conserva cependant certaines activités commerciales pendant quelque temps à Mingan, Havre-Saint-Pierre, Natashquan et à la rivière Olomane, mais elle n'est aujourd'hui présente qu'à ce dernier endroit, de même qu'à La Tabatière et Saint-Augustin, ancien poste de traite situé en dehors du monopole « seigneurial » et dont les droits de concessionnaire étaient disparus en 1820 avec la faillite de la Labrador Company.

À la suite de la Conquête, un autre monopole, celui de la pêche à la morue, fut exercé par des firmes jerseyaises venues remplacer les morutiers français dans la zone de Blanc-Sablon dès 1784. La première à s'installer fut la firme De Quetteville dans la baie même de Blanc-Sablon et elle y demeura près d'un

siècle, soit jusqu'en 1873. Au milieu du XIX^e siècle plusieurs autres firmes vinrent lui faire concurrence, les Le Bouthillier, Lebrocq, Fruing, Syvret, Lefebvre, avec des établissements et des activités fort variables selon les années et en termes de durée. À la même période de nombreux pêcheurs indépendants se lancèrent aussi dans la pêche à la morue sur la Basse-Côte-Nord, ce qui, associé au déclin commercial de la plupart des grandes firmes jerseyaises après 1870, atténuait considérablement le monopole commercial de celles-ci dans la région. Cependant, les compagnies Le Bouthillier, Fruing, et la Job & Brothers de Terre-Neuve, qui avait acheté les installations de De Quetteville, poursuivirent leurs opérations jusque dans les années 1920.

Sur la Moyenne-Côte-Nord, la venue des compagnies jerseyaises fut plus tardive en raison du contrôle qu'y exerçait la Compagnie de la Baie d'Hudson. Elles s'y implantèrent cependant très rapidement après 1853 et leurs établissements se multiplièrent. Le premier venu fut Philippe Gédéon Touzel à Sheldrake vers 1854. En 1857, deux établissements furent fondés à Natashquan et Sheldrake par la firme La Parelle, et un autre à Rivière-Saint-Jean par Le Bouthillier. Quelques années plus tard, en 1863, les firmes jerseyaises établies sur la Moyenne-Côte-Nord employaient plus de 1 500 hommes et exportaient près de 40 000 quintaux de morue salée (Fortin, 1863 : n.p.).

Si la présence des firmes jerseyaises sur la Côte-Nord est maintenant chose du passé et que la plupart de leurs employés n'ont fait qu'y séjourner l'espace d'une ou quelques saisons de pêche, elles ont indubitablement contribué, de façon variable selon les endroits, au peuplement permanent de la région, comme il sera expliqué plus loin.

LE PEUPEMENT PERMANENT

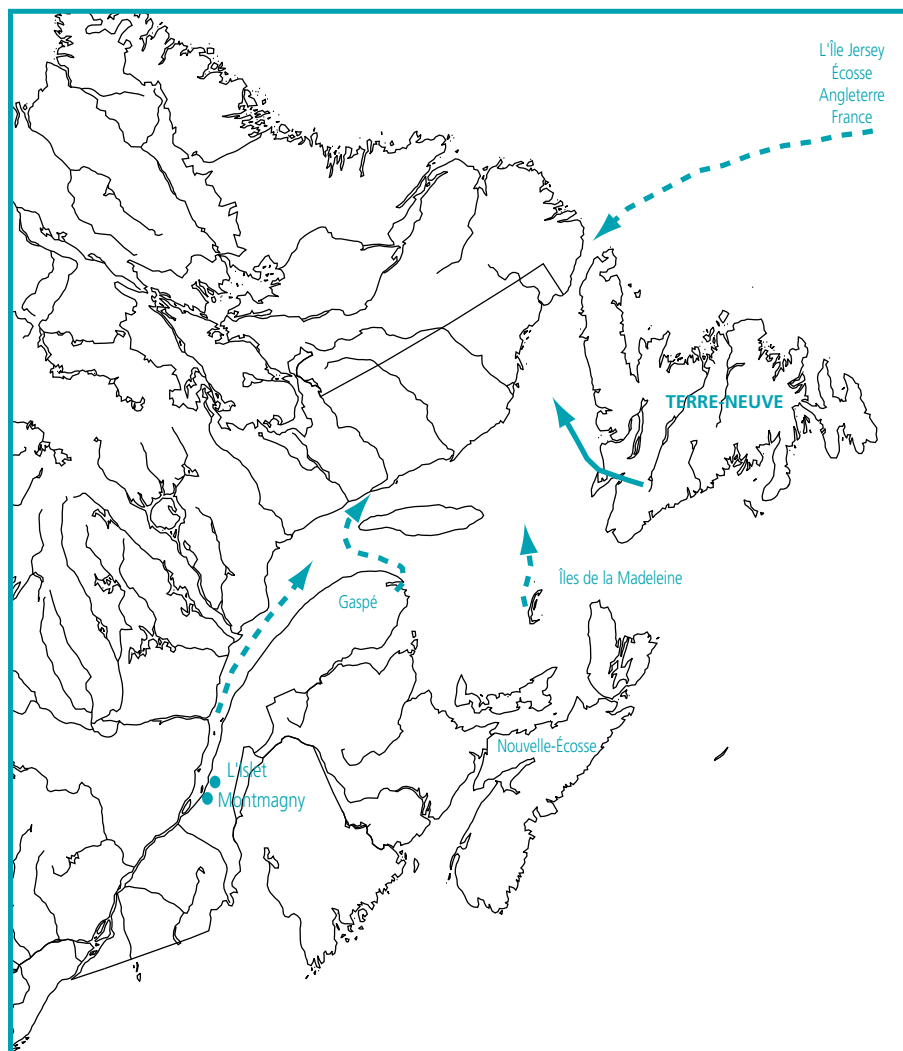
Plusieurs vagues de peuplement se sont succédé au siècle dernier sur la partie orientale de la Côte-Nord. Des recherches documentaires et de terrain ont permis d'en retracer les principales caractéristiques : périodes d'immigration ; noms des premiers arrivés et leurs lieux d'origine (Carte 4) ; lieux d'installation et principales activités de production.

Les pionniers

Sur la Basse-Côte-Nord, le peuplement permanent commence en principe avec la disparition en 1820 de la Labrador Company dont les différents postes de pêche furent vendus à des particuliers, dont quelques-uns de ses anciens employés. C'est le cas de Samuel Robertson engagé au poste de La Tabatière et venu d'Écosse une vingtaine d'années plus tôt. La majeure partie de ces pionniers étaient des anglophones directement originaires des îles Britanniques ou des immigrants de la seconde génération. Ce sont les Buckle, Dickers, Goddard, Jones, Kennedy, Kenty, Lloyd et Robertson.



FIGURE 4
Origines du peuplement euro-canadien



Source : adapté de Gendron et Charest, 1982 : 18.

La présence de quelques noms français maintenant disparus remonte aussi à la même époque : Chevalier, Giguère, Michel, Parent. Dans la décennie 1820-1830, la distribution spatiale de ces pionniers dont certains n'ont jamais été mariés et n'ont pas laissé de descendance était la suivante : Martin Parent à Blanc-Sablon ; Charles Dickers à Longue-Pointe (maintenant Lourdes-de-Blanc-Sablon) ; Randall Jones à Bradore ; John Buckle à Belles-Amours, Nathaniel Lloyd et son fils adoptif Louis Chevalier à Rivière-Saint-Paul ; John Goddard à Bonne-Espérance ; Andrew et Matthew Kennedy à Saint-Augustin ; Samuel Robertson à La Tabatière ; François Michel à Gros Mécatina ; John Giguère à Baie-des-Moutons ; Michel Kenty à Tête-à-la-Baleine (Charest, 1970, 1973a).

L'arrivée des Canadiens français

La prospérité apparente de ces petits établissements indépendants attira l'attention d'autres entrepreneurs, certains ayant déjà été des pêcheurs engagés ou des marins à bord des goélettes de commerçants dont les ports d'attache étaient situés à Québec et sur la Côte-du-Sud. Ainsi, entre 1830 et 1855 plus d'une vingtaine de familles canadiennes-françaises originaires de différentes paroisses des comtés de Montmagny, L'Islet et Bellechasse de même que de la ville de Québec quittèrent des terres agricoles et des paroisses surpeuplées pour tenter leur chance sur une côte réputée inhospitalière mais peu peuplée. Les principaux lieux d'origine et patronymes de cette seconde vague de peuplement sont les suivants : de la ville de Québec, les Collard, Gaumond, Labadie, Lévesque, McKinnon ; de Berthier, les Beaudoin, Blais, Carbonneau, Gallibois, Guillemette, Joncas, Lavallée, Mercier, Nadeau ; de Saint-Michel de Bellechasse, les Bilodeau, Lessard, Marcoux ; de Saint-François de Montmagny, les Dumas, Nadeau, Tanguay ; de Saint-Thomas de Montmagny, une autre lignée de Blais (Gendron et Charest, 1982).



QUAI DE HAVRE-SAINT-PIERRE EN 1950.
Office du film du Québec, 80055-50.

Ces migrants s'installèrent en « squatters » à proximité des postes déjà exploités ou à des endroits qui ne l'étaient pas encore, comme dans la zone s'étendant entre la rivière Musquaro et la rivière Étamamiou. On remarque toutefois une concentration particulière de peuplement nouveau dans les environs de Blanc-Sablon (Beaudoin, Dumas, Joncas, Labadie, Lavallée, Tanguay) et dans l'archipel du Petit Mécatina (Bilodeau, Marcoux, Mondina). Il s'ensuivit une vive concurrence entre exploitants pour les mêmes ressources commercialisables, soit le loup-marin (Lepage, 1996 : 250) et le saumon, ce qui ne tarda pas à se traduire par de faibles rendements pour la plupart d'entre eux. Jumelée à quelques années successives de mauvaises conditions climatiques au début des années soixante, cette multiplication des postes de pêche eut comme conséquence une série d'abandons de la part de plusieurs nouveaux venus et le retour à leurs lieux d'origine.

Les migrations des Acadiens ou Cayens

Le peuplement acadien de la Côte-Nord commence aussi avec la disparition d'un monopole, celui de la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1853. Une forte vague migratoire se manifeste alors en provenance des Îles-de-la-Madeleine et les premiers contingents de nouveaux arrivants s'établissent à Kegashka dès 1854, puis à Natashquan en 1855 et à Pointe-aux-Esquimaux (devenue Havre-Saint-Pierre) en 1857. Les noms des fondateurs de ces trois villages acadiens ont été transmis à la postérité : pour Kegashka, ce sont Jean Boudreau, Narcisse Harvey et Urbain Bourgeois, originaires de L'Étang-du-Nord, auxquels s'ajoutèrent un an après des Giasson, des Bourgeois, des Poirier, des Gallant et des De Raps ; pour Natashquan, aux trois premières familles, soit celles de Jean Vigneau, de Pierre Lapierre et de Victor et Rémi Cormier, se joignirent d'autres familles de Vigneau, Landry, Talbot, Bourgeois et Giasson, toutes originaires de Havre-Aubert ; pour Pointe-aux-Esquimaux, les cinq familles fondatrices sont celles de Nathanaël et Joseph Boudreau, de Benjamin Landry, de François Petit-Pas et de Louis Cormier de Havre-aux-Maisons. Selon Carmen Roy (1964), cette migration aurait déplacé environ 120 familles acadiennes des Îles-de-la-Madeleine vers les rivages de la Côte-Nord.

Dix-huit années après sa fondation, le village de Kegashka fut abandonné par sa population acadienne dont une partie se fixa à Betchouane pour un temps avant de se déplacer à nouveau, cette fois vers Havre-Saint-Pierre. La baie de Washtawoka connut aussi un établissement acadien de courte durée, soit entre 1874 et 1886. Finalement, quelques familles acadiennes s'établirent à Aguanish entre 1885 et 1890, où étaient déjà établis des Rochette d'origine canadienne-française.

Ces mouvements d'immigration et de migration internes qui durèrent une trentaine d'années environ furent suivis d'une forte émigration au milieu des années 1880, alors que plusieurs dizaines de familles de Natashquan, Betchouane et Pointe-aux-Esquimaux quittèrent définitivement la Côte pour s'établir dans la région de Québec et à Saint-Théophile de Beauce. Placide Vigneau, cité par Scherrer (1996 : 96), évalue à 70 le nombre de familles ayant quitté la Pointe entre 1883-84 et 1897. En 1888 à Natashquan, il ne restait plus que 28 familles sur les 65-70 que comptait le village en 1885 (*ibid.*). Les mauvais rendements de la pêche et de la chasse au loup-marin et des années de misère expliquent cette décision radicale. En fait, le rêve des immigrants acadiens d'une vie libre et prospère ne s'était pas davantage réalisé sur la Côte-Nord qu'aux Îles-de-la-Madeleine.

L'économie halieutique des Acadiens était en grande partie fondée sur le *cycle des trois pêches* pratiqué à partir de petites goélettes de bois dont ils étaient propriétaires : la chasse au loup-marin sur les glaces au printemps ; la pêche à la morue l'été ; la pêche au hareng l'automne. De plus, la plupart effectuaient un voyage à Québec à l'automne pour des raisons commerciales. Ces embarcations pontées et pouvant transporter plusieurs pêcheurs leur permettaient une grande mobilité tout le long du littoral nord-côtier dans la poursuite des principales ressources, et même jusqu'au Labrador dans le cas du hareng. Ainsi, après une vingtaine d'années d'établissement, la flotte de pêche acadienne comptait environ une quarantaine de goélettes (Roy, 1964 ; Vigneau, 1969). À eux seuls, les pêcheurs de Pointe-aux-Esquimaux en ont possédé jusqu'à 26 en une même année et 64 au total sur une période d'environ 60 ans. Avec les mauvaises années de pêche et les naufrages, ce nombre diminua progressivement jusqu'à leur disparition totale en 1920. Elles furent remplacées par des barges non pontées, dont le rayon d'action était moindre et qui ne pouvaient naviguer parmi les glaces, limitant ainsi les activités de pêche à la morue et au flétan.

Malgré les aléas de la pêche, Pointe-aux-Esquimaux devint avec le temps un centre administratif important, surtout lorsqu'il fut choisi comme siège de la Préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent en 1882. Rebaptisé Havre-Saint-Pierre en 1925, ce modeste village de pêcheurs acadiens se transforma presque du jour au lendemain en petite ville minière au début des années 1950 à la suite de l'implantation de la compagnie Fer et Titane qui exploite des gisements d'ilménite aux lacs Allard et Tio, à environ 40 km à l'intérieur des terres.

Les firmes jersyaises et la venue des Paspeyas

L'implantation des *Paspeyas*, c'est-à-dire de pêcheurs originaires de Paspébiac, en Gaspésie, dans la partie occidentale de la Moyenne-Côte-Nord est directement attribuable à la présence des compagnies jersyaises mentionnées précédemment (Lepage, 1996). Celles-ci attirèrent dans leur sillage de nombreux engagés et pêcheurs indépendants avec lesquels elles faisaient affaire, achetant leur poisson et les fournissant en agrès de pêche et approvisionnements. Ainsi, en 1861, on pouvait compter pas moins de 143 établissements de pêche, pour une moyenne de 10 employés par entreprise (Lepage, 1987a, 1987b). C'étaient presque tous des hommes seuls traversant vers le « petit nord » uniquement pour la saison de pêche durant deux mois, soit de la mi-juin à la mi-août. Cependant, certains s'y établirent à demeure avec leur famille. En réalité, ils n'étaient pas tous originaires de Paspébiac, plusieurs venant de la Côte-du-Sud en passant par la Gaspésie, mais le terme *paspeyas* leur est resté collé à la peau. Les plus importantes lignées que l'on retrouve aujourd'hui dans les villages qui se sont créés au fil des ans à la suite de la concentration de population sont les suivantes : Beaudin, Bezeau, Blaney, Bond, Bordage, Bourque, Chambers, Chapados, Cody, Duguay, Maloney, Méthot, Parisé, Poirier, Roussy, Vibert, Ward. Ils habitent les villages de Sheldrake, Rivière-au-Tonnerre, Magpie, Rivière-Saint-Jean et Longue-Pointe-de-Mingan (Charest, 1995a ; Gendron et Charest, 1982). Dock, Ridge Point, Pigou, Chaloupe, Rivière-aux-Graines sont quelques-uns de ces anciens hameaux de pêche aujourd'hui disparus et dont la population a quitté la région ou s'est jointe aux villages actuels.

Par contre, peu de Jerseyais ont fait souche dans la sous-région, mis à part les Touzel à Sheldrake où ils représentent la majorité des familles, des Lebrun à Havre-Saint-Pierre et à Rivière-au-Tonnerre, des Lebrasseur à Magpie et des Derosby à Rivière-Saint-Jean et Magpie. On constate le même phénomène sur la Basse-Côte-Nord avec cinq patronymes jersyais seulement : Le Templier à Blanc-Sablon, Robin et Féquet à Old Fort, Gallichon à La Tabatière, et Mauger (ou Monger) à Tête-à-la-Baleine. Ceci laisse à penser que les Jerseyais eux-mêmes ne sont jamais venus en très grand nombre travailler dans leurs établissements de pêche de la Côte-Nord, malgré le fait qu'ils y aient employé des milliers, voire des dizaines de milliers de personnes, pendant plus d'un siècle au total. Leur main-d'œuvre provenait surtout des villages pauvres et surpeuplés de certains comtés d'Angleterre, tels que Devon, Dorset, Somerset (Thornton, 1977), et du Bas- du-Fleuve et de la Gaspésie.

L'implantation des Terre-Neuviens

Si la Basse-Côte-Nord est aujourd'hui anglophone, c'est grâce à une immigration massive de familles terre-neuviennes concentrée surtout dans les années 1870 et 1880. Ainsi, entre 1872 et 1875 une quarantaine d'entre elles vinrent s'y installer à demeure pour fuir des querelles religieuses, s'éloigner des marchands exploités ou encore se rapprocher de lieux de pêche considérés comme prometteurs. Ils fondèrent Harrington Harbour, repeuplèrent Kegashka, s'établirent à Baie-des-Moutons et dans l'archipel de la rivière Saint-Paul (Charest, 1970, 1973a, 1995a).

Benjamin Simms et John Chislett, originaires de Fortune Bay, furent les premiers à s'installer sur l'île de Harrington Harbour. Par la suite, des Anderson, des Bobbitt, des Cox et des Strickland se joignirent à eux. À la même époque, d'autres familles terre-neuviennes, du nom de Dicks, Dennis, Buckland et Anderson, rachetèrent les maisons et installations de pêche de Kegashka délaissées par les Acadiens. Ils les abandonnèrent à leur tour et furent remplacés entre 1899 et 1902 par des Court, Kippen, Stubbert et Osborne.

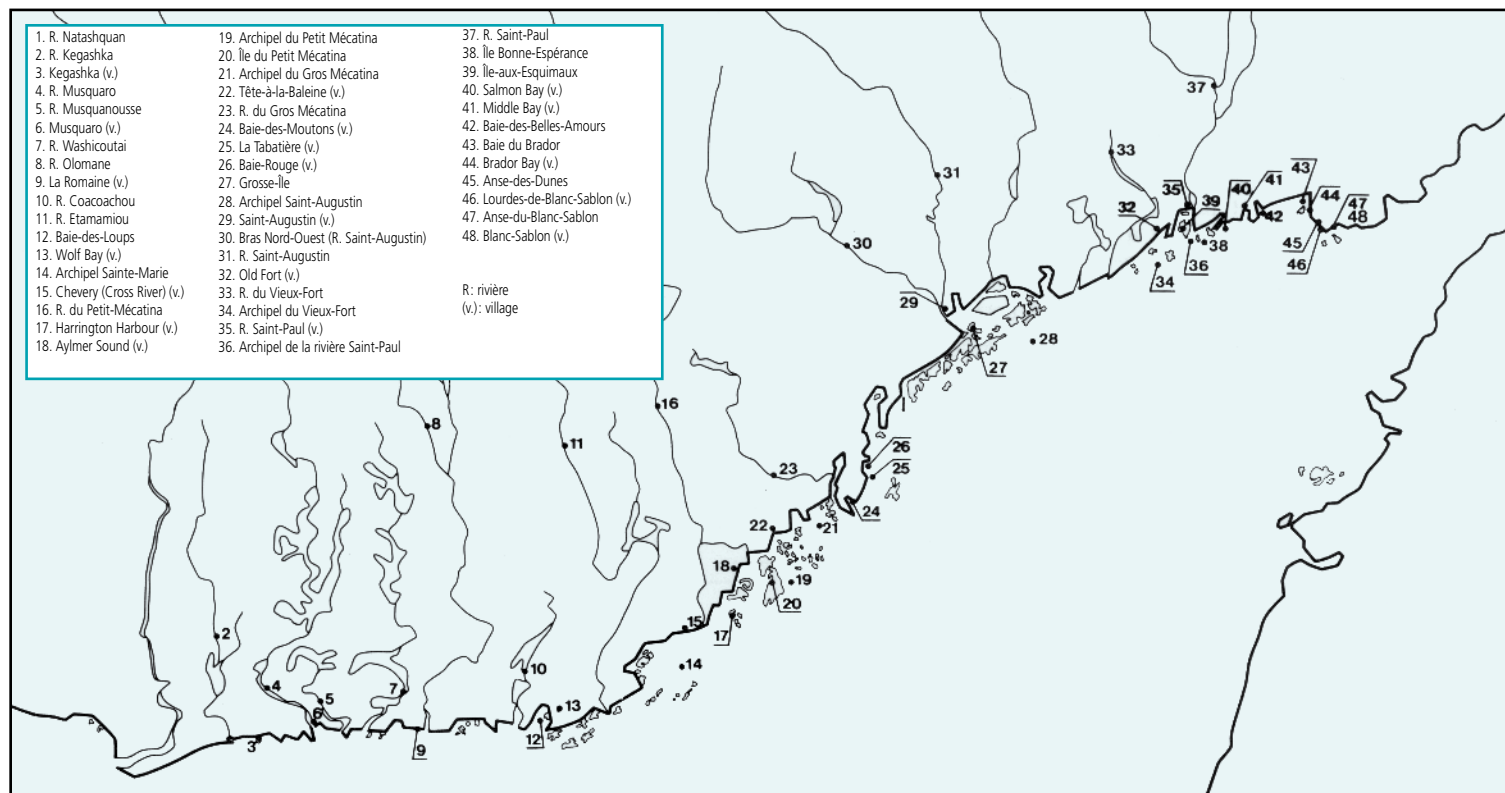
À Mutton Bay, des Galliot, Brown, Buffit et Dubbon rejoignirent vers 1875 des compatriotes, les Mansbridge et les Griffin, déjà installés depuis quelques années. Un peu plus tard, soit après 1875, se rajoutèrent les familles Organ, Green, Styles et Yarn. Dans l'archipel de la rivière Saint-Paul, l'établissement de pêche à la morue fondé par William H. Whiteley sur l'île de Bonne-Espérance attira aussi de nouvelles familles dans le voisinage : les Dunn et les Keats à Salmon Bay, de même que les Roberts, Thomas et Spingle. Elles étaient originaires de Conception Bay – Harbour Grace en particulier – et de Bonne Bay. Finalement, des contingents plus limités prirent souche dans d'autres localités, à La Tabatière, Saint-Augustin, Old Fort, Middle Bay et Brador.

L'arrivée massive des Terre-Neuviens implanta la pêche à la morue comme principale activité de production de la majorité des petits postes de pêche sédentaires de la Basse-Côte-Nord. Elle modifia aussi l'équilibre linguistique au profit de l'anglais, alors que le français avait été la langue prédominante entre 1830 et 1870. Depuis cette période, aucun autre mouvement migratoire ne s'est manifesté, si ce n'est un exode important depuis deux décennies après plusieurs décennies d'accroissement naturel de la population.

LA DISTRIBUTION SPATIALE DE LA POPULATION

Au siècle dernier, la dispersion spatiale et souvent l'isolement en hiver étaient les principales caractéristiques du peuplement humain de la partie orientale de la Côte-Nord. L'unité typique de peuplement du territoire côtier était le petit poste de pêche occupé par une ou quelques familles à proximité des lieux de passage du loup-marin et du saumon ou des hauts-

FIGURE 5
Postes de pêche sur la Basse-Côte-Nord dans la seconde moitié du XIX^e siècle



fonds de pêche à la morue. Près de 150 de ces postes ont pu être dénombrés, mais ils n'ont pas tous été en opération en même temps (Figure 5). Cette pratique n'était toutefois pas uniforme et dépendait pour beaucoup des caractéristiques topographiques du littoral, en particulier de la présence d'îles de différentes dimensions. C'est donc dans les archipels des rivières Saint-Paul et Saint-Augustin et dans celui du Petit Mécatina que l'on retrouve la plus grande dispersion du peuplement. À titre d'exemple, en 1966, 80 % des résidents du village de Rivière-Saint-Paul, soit 356 personnes sur 438, se dispersaient dans 14 postes de pêche différents (Breton, 1967) (Figure 6). Par contre, l'habitat était davantage regroupé là où l'accès à la mer était direct, comme dans la zone de Bradoret de Blanc-Sablon et sur la Moyenne-Côte-Nord dans son ensemble.

Pour leur part, les Acadiens ont toujours privilégié la vie en village, comme en témoigne le nombre de leurs établissements limité à quatre au total (Pointe-aux-Esquimaux, Betchouane, Natashquan et Kegashka). De même, les firmes jerseyaises concentraient leurs installations à quelques endroits à proximité des bancs de pêche où la morue abondait. Par contre, de nombreux petits entrepreneurs indépendants, dont la plupart faisaient affaire avec les grandes firmes pour la commercialisation de leur produit et leur approvisionnement, se dispersèrent davantage entre les établissements jerseyais, comme ce fut le cas entre Magpie et la rivière Moisie où on comptait 25 sites d'occupation presque tous abandonnés aujourd'hui.

Comme les hivers longs et rigoureux étaient difficiles à supporter dans les postes de pêche situés sur les îles non protégées du littoral, plusieurs familles de la Basse-Côte-Nord prirent l'habitude de les passer

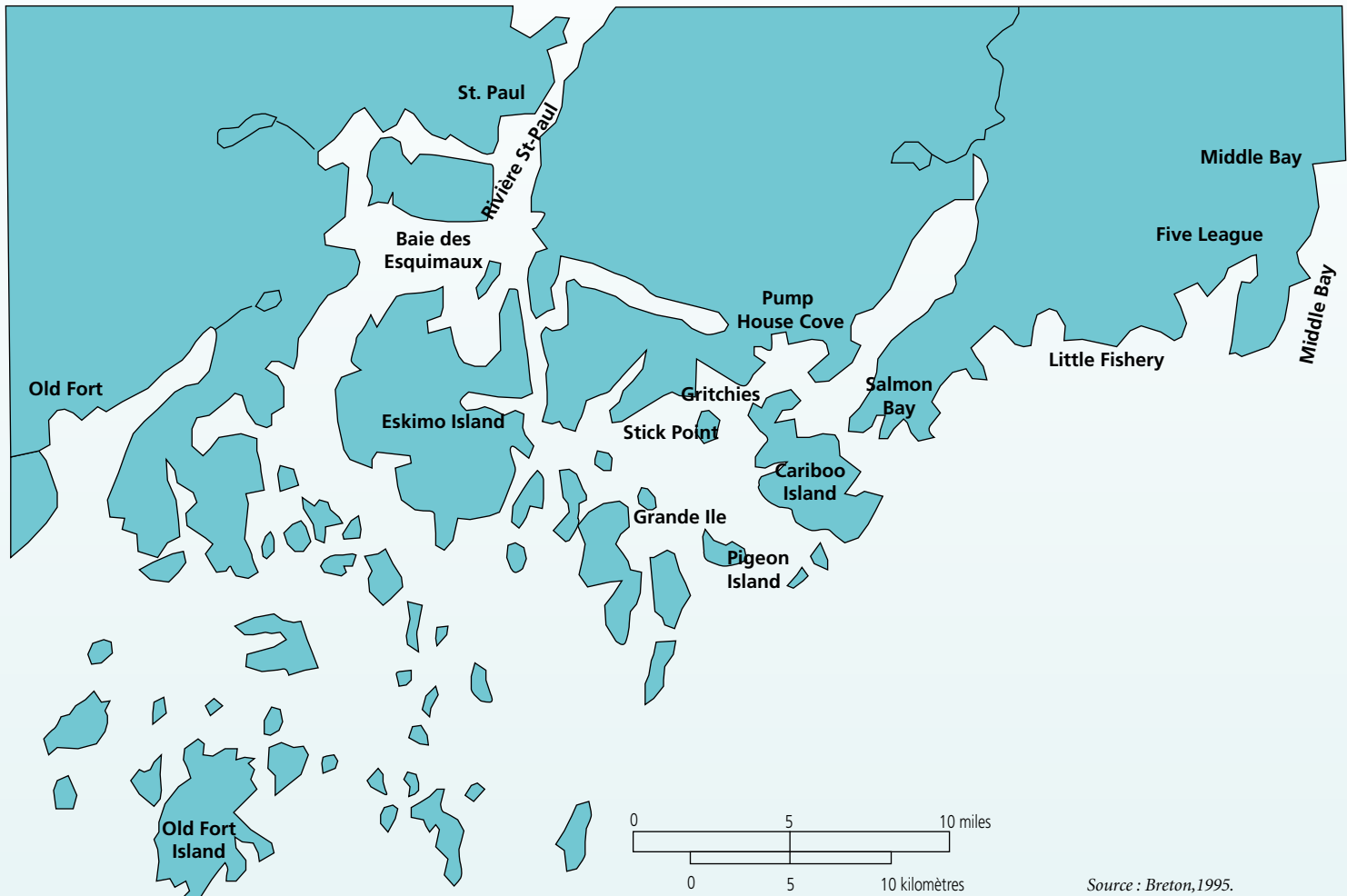
dans une seconde maison construite au fond d'une baie plus calme ou à l'embouchure d'une rivière boisée. Ainsi se développa la pratique de la *transhumance*, c'est-à-dire du déménagement bisannuel de la *maison de terre* vers la *maison du large* pour la durée de la saison de pêche et vice-versa (Smith, 1987). Les deux emplacements avaient chacun leurs avantages en termes d'accès aux ressources : le bois de chauffage et de construction ainsi que le gibier dans le premier cas, les ressources halieutiques dans le second. Avec le temps, le regroupement de quelques familles dans les lieux les plus favorables constitua des hameaux qui attirèrent des services, comme un magasin, la poste, le télégraphe, l'église, et qui devinrent des villages au fur

Source : Gendron et Charest, 1982 : 10-11.



POSTE DE PÊCHE DE LA BASSE-CÔTE-NORD.
Projet Ethnographie de la Côte-Nord, Université Laval.

FIGURE 6
Lieux de transhumance dans l'archipel de la rivière Saint-Paul en 1966



Source : Breton, 1995.

et à mesure que les familles isolées décidèrent d'y déménager leurs quartiers d'hiver. La constitution d'une paroisse et la présence permanente d'un ministre du culte, surtout à partir des années 1940, représentaient une incitation supplémentaire.

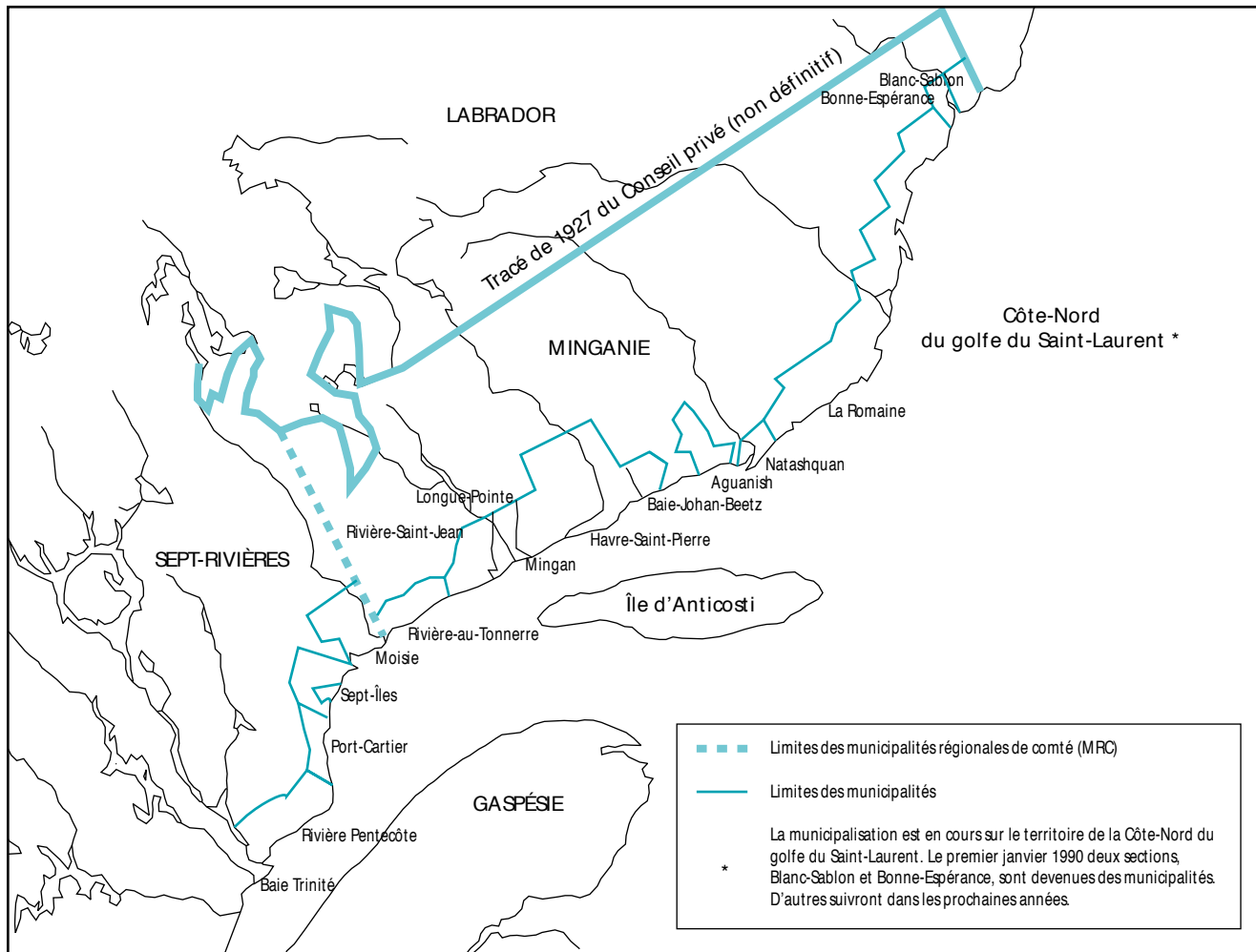
Parallèlement, avec l'amélioration des moyens de transport maritime, l'introduction du moteur marin puis du moteur hors-bord, la pratique de la transhumance perdit de son importance. Elle persiste encore dans les archipels mentionnés précédemment, mais ce sont surtout les personnes directement impliquées dans la pêche et non plus les familles complètes qui se déplacent ainsi et pour des périodes de quelques semaines seulement. De nos jours, la puissance des moteurs hors-bord permet un va-et-vient régulier sinon quotidien entre les postes de pêche avancés et les agglomérations villageoises.

Ce processus de concentration de la population autrefois dispersée dans les quelques villages actuels s'est surtout effectué dans les années 1930 à 1970. Depuis cette dernière décennie, le nombre d'unités de peuplement est demeuré stable. Il est de 15 sur la Basse-Côte-Nord et de 11 sur la Moyenne-Côte-Nord, sans compter les quatre villages amérindiens. Sur le plan légal, on compte toutefois beaucoup moins de municipalités, plusieurs villages étant regroupés pour des fins administratives en raison de leur faible taille. Il n'y en a que trois sur la Basse-Côte-Nord et sept sur la Moyenne-Côte-Nord (Figure 7). Chacune des deux

sous-régions possède au moins un pôle démographique, économique et administratif. Dans le premier cas, il s'agit de Blanc-Sablon, centre de services pour les municipalités de Blanc-Sablon et de Bonne-Espérance, et de Chevery, centre administratif pour la municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent ; dans le second il s'agit de Havre-Saint-Pierre, centre minier et de services regroupant la moitié de la population de la Moyenne-Côte-Nord.

L'isolement demeure toujours une des caractéristiques de la Basse-Côte-Nord, aucune route ne la reliant au reste de la province. Par contre, depuis décembre 1996, la partie de la Moyenne-Côte-Nord située à l'est de Havre-Saint-Pierre est maintenant rattachée au réseau routier québécois. De plus, un tronçon de route d'environ 80 km relie les villages de la Basse-Côte-Nord situés entre Old Fort et Blanc-Sablon à ceux du Labrador jusqu'à Red Bay et à l'île de Terre-Neuve par un traversier. Promis depuis longtemps par les politiciens et en chantier pendant plus de dix ans, le prolongement de la route 138 permet donc depuis peu aux gens du pays de Gilles Vignault de sortir de leur isolement autrement que par avion ou bateau (Figure 8).

FIGURE 7
Les municipalités de la Moyenne et de la Basse-Côte-Nord



Note : Depuis 1987, la MRC Caniapiscau est incluse dans la Côte-Nord. Seulement la partie sud de cette MRC figure sur la carte. La municipalité de Schefferville est située dans la partie nord de la MRC Caniapiscau et n'apparaît pas ici. La ville de Gagnon, fermée en 1985, devrait sous peu être intégrée au au territoire non organisé de la MRC Caniapiscau.

Source : adapté de Saint-Hilaire et Raiche-Dussault, 1990 : carte 2.

L'ÉVOLUTION SOCIODÉMOGRAPHIQUE

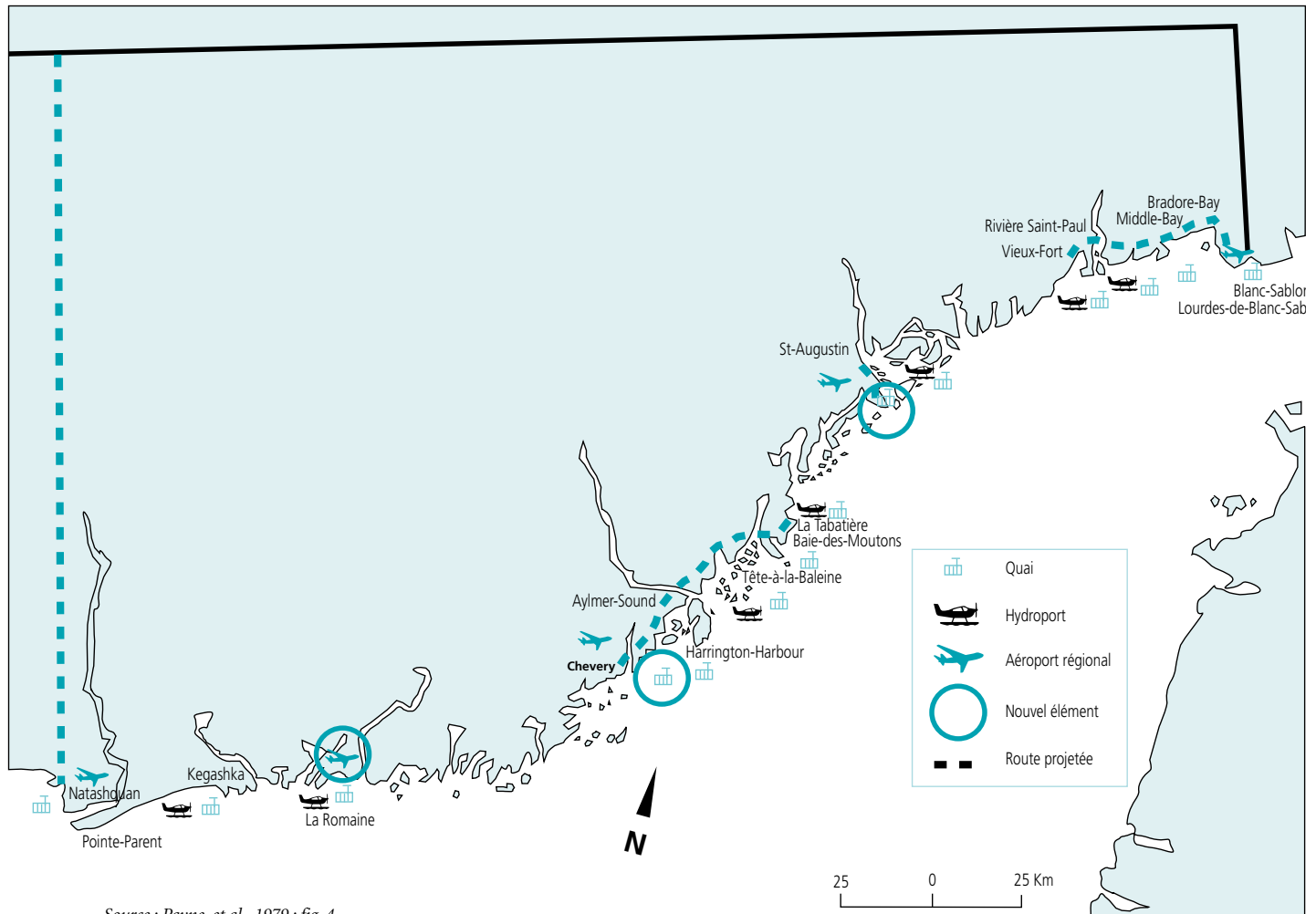
Comme nous l'avons vu, avant les débuts du peuplement permanent, la population nomade des postes de pêche et de traite de la partie orientale de la Côte-Nord pouvait être évaluée à moins de 200 personnes, tous des hommes à quelques exceptions près. La migration canadienne-française porta le nombre de résidents permanents de la Basse-Côte-Nord à environ 250 vers 1840. En 1868 ce nombre avait encore doublé et il s'approchait de mille à la fin du siècle dernier, alors que les vagues migratoires étaient terminées (Tableau 1). Par la suite, l'accroissement naturel est seul responsable de l'augmentation régulière et remarquable de la population dans la sous-région jusqu'en 1971. Depuis, il y a stagnation et même régression, comme en témoignent les données de recensement pour les années 1976 et 1991. Les migrations temporaires et permanentes des jeunes gens en sont surtout la cause, mais ces départs semblent très inégalement répartis selon les communautés (Tableau 2).

Sur la Moyenne-Côte-Nord, la migration massive des Acadiens a porté rapidement la population à 1 000 personnes dès 1861. Par la suite la progression a été plus lente et elle a été affectée par l'importante émigration de familles acadiennes au milieu des années 1880. Au XX^e siècle, l'accroissement naturel

demeure aussi le seul facteur explicatif de la progression démographique continue jusqu'au milieu des années 1970. Depuis, on y remarque les mêmes stagnation et déclin que pour la sous-région voisine, provoqués par les mêmes causes. La situation est toutefois tout à fait différente pour Havre-Saint-Pierre qui a connu une augmentation de ses effectifs de l'ordre de 17 % entre 1971 et 1991 (Tableau 3). Ce phénomène peut s'expliquer à la fois par le taux d'accroissement naturel et le pouvoir d'attraction d'une petite ville dotée d'une économie relativement prospère, en opposition avec la situation des autres communautés de la sous-région.

L'évolution récente de la population des communautés montagnaises des deux sous-régions est en contraste frappant avec la tendance générale remarquée précédemment pour les villages blancs. On y constate un accroissement rapide dans les dernières décennies, de l'ordre de 64 % entre 1972 et 1991 (Tableau 4 ; Tableau 5). La natalité devenue très forte à la suite de la sédentarisation dans les années 1960 et l'émigration à peu près nulle sont les principales causes de cette forte hausse, l'aide gouvernementale assurant la survie économique des familles alors que le piègeage ne rapporte presque plus rien.

FIGURE 8
Infrastructures de transport sur la Basse-Côte-Nord



Source : Payne, et al., 1979 : fig. 4.

TABLEAU 1
Évolution de la population blanche
de la Basse-Côte-Nord, 1820-1991

Année	Population
1820	50
1840	250
1855	457
1868	500
1900	934
1926	1 280
1956	3 168
1961	3 459
1966	4 316
1971	5 025
1976	4 700
1981	5 035
1986	5 190
1991	4 882

Source : Charest, 1973b, p. 52.

Finalement, sur les plans ethnique, linguistique et religieux, les vagues migratoires successives du siècle dernier ont laissé leurs traces sous forme d'une mosaïque humaine assez complexe caractérisée par des différences marquées entre les deux sous-régions

et à l'intérieur de celles-ci. La Basse-Côte-Nord est anglophone à environ 80 %, alors que le français et le montagnais sont parlés presque exclusivement dans deux communautés chacune. Les affiliations religieuses dominantes sont le catholicisme, suivi de l'anglicanisme et de l'Église Unie. Sur la Moyenne-Côte-Nord le français est parlé partout, sauf dans les communautés montagnaises, et à peu près tout le monde est catholique.

Du côté des origines ethniques, la différence entre *Cayens* et *Paspeyas* est toujours bien marquée et fait l'objet de multiples commentaires des uns et des autres et de rivalités sportives entre les *gens du Havre* et ceux des communautés situées plus à l'est. Sur la Basse-Côte-Nord, la langue et la religion sont les principaux marqueurs de l'identité ethnique, comme l'a démontré Remiggi (1977). Ils sont renforcés aussi par les origines terre-neuviennes pour la grande majorité. L'attachement très fort à la langue anglaise et à la culture terre-neuvienne se traduit même par des menaces de se séparer du Québec au cas où celui-ci deviendrait indépendant. Comme il est plus facile de déplacer des personnes que de modifier les frontières légales d'un territoire, pourrait-on assister alors à un retour aux lieux d'origine d'une population démographiquement et économiquement marginale qui se plaint constamment d'être oubliée par le gouvernement du Québec ?

TABLEAU 2
**Population des villages de la Basse-Côte-Nord,
 1978 et 1988**

Villages	1978	1988	Bilan
Kégaska	148	163	+15
La Romaine	280	172	-108
Chevery	228	316	+88
Harrington Harbour	311	311	0
Aylmer Sound	109	86	-23
Tête-à-la-Baleine	446	336	-110
Baie-des-Moutons (Mutton Bay)	260	183	-77
La Tabatière	526	458	-68
Saint-Augustin	900	743	-157
Vieux-Fort (Old Fort)	312	323	+11
St. Paul's River	495	479	-16
Middle Bay	143	111	-32
Brador	123	154	+31
Lourdes-de-Blanc-Sablon	625	658	+33
Blanc-Sablon	361	325	-36
Total	5 267	4 818	-449

Source : Payne, et al., 1979, p. 22 ; Municipalité de la Côte-Nord du Golfe Saint-Laurent (pour 1988).

De facto, cette émigration est déjà en marche depuis trois décennies, mais elle est plutôt orientée vers les grands centres économiques du Canada anglais comme Toronto, et non pas vers Terre-Neuve où la situation économique générale n'est certes pas meilleure, sinon pire. Ce mouvement migratoire des régions périphériques vers le centre est symptomatique de ce qui se passe ailleurs au Québec et au Canada. Ces pôles d'attraction du peuplement au siècle dernier sont-ils en train de se vider de leur population ? En tout cas, leurs éléments les plus jeunes, les plus instruits et les plus dynamiques les quittent massivement pour laisser sur place une population de plus en plus vieillissante et dépendante. L'industrie de la pêche s'étant effondrée pour longtemps, il n'y a pas de solution miracle à cette situation et on en vient presque à souhaiter, avec ceux qui refusent de quitter leur côte natale, de grands projets miniers ou hydroélectriques.

TABLEAU 3
**Évolution de la population des villages
 de la Moyenne-Côte-Nord, 1966-1991**

Villages	1966	1971	1981	1991	Bilan
Riv. -au-Tonnerre/Sheldrake	827	585	615	535	-298
Riv.-St-Jean/Magpie	732	590	545	320	-412
Longue-Pointe-de-Mingan	483	540	615	535	+52
Havre-Saint-Pierre	2 687	2 995	3 185	3 515	+828
Baie Johan Beetz	241	229	135	110	-131
Aguanish/Ile-à-Michon	638	569	500	390	-248
Natashquan	523	430	460	375	-148
Total	6 131	5 938	6 055	5 780	-357

Source : Statistiques Canada.

TABLEAU 4
**Évolution de la population montagnaise
 de la Moyenne et de la Basse-Côte-Nord,
 1825-1991**

Année	Moyenne-Côte-Nord	Basse-Côte-Nord
1825	—	500
1840	—	500
1852	500	500
1857	500	—
1861	500	—
1868	—	400
1871	400	—
1879	—	400
1895	350	300
1908	—	300
1926	300	300
1933	—	350
1956	330	350
1968	—	460
1972	611	530
1981	755	709
1991	943	924

Source : Paul Charest : « Écologie culturelle de la Côte-Nord du Golfe Saint-Laurent », dans M.A. Tremblay et G.L. Gold (dir.), Communautés et culture, Toronto, Holt, Rinehart and Winston, 1973b, p. 55 ; Statistique Canada ; Registre du ministère des Affaires indiennes.

TABLEAU 5
**Évolution de la population des communautés
 montagnaises, 1972-1991**

Basse-Côte-Nord	1972	1981	1991	Bilan
Olomanshit/La Romaine	483	606	764	+281
Paquashipit/Saint-Augustin	47	103	160	+113
Nutashquan/Natashquan	355	435	566	+211
Ekwanishit/Mingan	256	320	377	+121
Total	1 141	1 464	1 877	+736

Source : Registre du ministère des Affaires indiennes, données corrigées.

Les Montagnais ou Innus

PREMIERS CONTACTS

Jacques Cartier fut possiblement le premier Européen à témoigner par écrit d'une rencontre avec des Montagnais lors de son voyage de 1534 (Trudel, 1966 : 172). En effet, à son retour il s'arrêta à Natashquan, nommé par lui cap Thiennot en l'honneur du « capitaine » d'un groupe de douze hommes, « gens de ladite terre » qui s'apprétaient à retourner « en leurs pays, devers là où nous venions » (Michelant et Ramé, 1867 : 49). De façon certaine, c'est Samuel de Champlain qui écrit pour la première fois le mot Montagnés dans son compte rendu en 1603 d'une rencontre à Tadoussac avec des représentants de l'alliance laurentienne dont ils faisaient partie (Giguère, 1973, t. II, 1603 : 22). Il conclut alors avec leurs chefs une alliance — un traité selon certains historiens (Tremblay, 1938 : 49 ; Tremblay *et al.*, 1956 : 9) — appelée franco-laurentienne qui entraîna dès 1609 les Français dans un long conflit avec les Iroquois. Le terme Montagnés, devenu par la suite Montagnais, fut retenu en raison du caractère accidenté du territoire fréquenté par les Amérindiens dans les environs de l'embouchure de la rivière Saguenay. De nos jours, les Amérindiens concernés utilisent de préférence le terme Innus, pouvant signifier « les gens de » ou de façon plus générale « les Humains ».

Au plan cartographique, le nom Montagnais apparaît pour la première fois dans une carte de Marc Lescarbot datée de 1609 (Carte 1). D'après Parent (1978, 1982, 1985), il ne désignait à l'époque que les Indiens fréquentant la rive nord du Saint-Laurent entre le Saguenay et Kébec et une partie de la rive sud située entre Rivière-du-Loup et Matane (Figure 1). Il est certain, cependant, que des Montagnais étaient déjà en contact depuis plusieurs décennies avec des pêcheurs et commerçants européens, en particulier des Basques, grands chasseurs de baleine dans le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent (Chevrier, 1996a). L'attrait du commerce les attirait en grand nombre à Tadoussac, lieu traditionnel de rencontres et d'échanges entre plusieurs nations amérindiennes venues du nord et du sud, en particulier des Micmacs, des Abénaquis, des Algonquins et des Iroquoiens.

LES ORIGINES

Il s'avère difficile — voire impossible — d'établir de façon précise l'origine et l'ancienneté de la présence montagnaise dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ailleurs sur les territoires qui leur ont été par la suite associés. En effet, les préhistoriens n'ont pas l'habitude d'identifier des sites d'occupation précontact à des groupes amérindiens actuels. Ainsi, pour

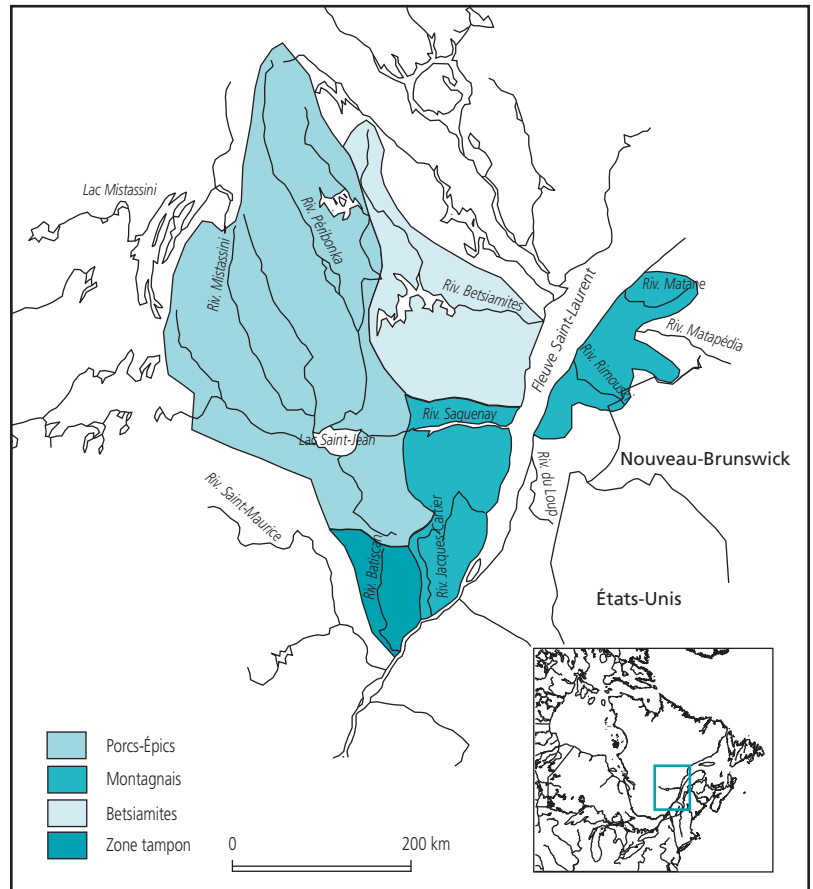


CARTE DE MARC LESCARBOT DE 1609, (CARTE 1).

Première mention du nom Montagnais sur une carte.

Tirée de Trudel, 1968 : 76.

FIGURE 1
Localisation des Montagnais au début du XVII^e siècle



Source : adapté de Parent, 1978 : 10.

Chevrier (1996a : 103), les Montagnais sont présents avec certitude à la période historique, il y a 500 ans sur la Haute-Côte-Nord et 350 ans sur la Moyenne et la Basse-Côte-Nord. Pour la période précontact, on fait plutôt référence à des grandes périodes préhistoriques (paléo indienne, archaïque, sylvicole) et à des traditions culturelles caractérisées par des outils et des gibiers types. Ainsi, à ce jour, les plus anciennes traces de peuplement amérindien dans le nord-est du Canada ont été localisées à l'extrémité est du golfe du Saint-Laurent, dans le détroit de Belle-Isle, et pourraient remonter jusqu'à près de 9 000 ans (Chevrier, 1996a : 86, 133 ; Pintal, 1998 ; Tuck, 1976). Ces peuplements appartiendraient à la période paléo-indienne selon certains (Groison, 1985 ; Pintal, 1998) mais ils sont le plus souvent associés à la période de l'Archaïque ancien (Pintal, 1998 : 18) et à une tradition culturelle maritime élaborée en fonction de l'exploitation des ressources de la mer, mammifères et poissons, alors que l'intérieur du continent n'avait été que récemment libéré du glacier Wisconsin qui le recouvrait. Le retrait tardif du glacier et la présence de la mer de Champlain ont fait que la majeure partie du pays montagnais, soit le Saguenay–Lac-Saint-Jean et la Haute-Côte-Nord, a été occupée plus tardivement, soit il y a environ 7 500 ans selon Chevrier (1996a : 90), et exploitée surtout pour ses ressources terrestres, principalement le caribou et le poisson, selon la tradition culturelle de l'Archaïque du bouclier.

Le développement de l'agriculture dans le sud-est des États-Unis puis dans la région des Grands Lacs correspond pour les préhistoriens à la période sylvicole commençant il y a environ 3 000 ans. En raison de son climat froid, le territoire des Montagnais n'a pas connu de tradition culturelle sylvicole, mais ils sont entrés en contact avec des peuples de cette tradition, en particulier les Iroquoiens, établis dans la vallée du Saint-Laurent et y pratiquant l'agriculture vers l'an 1 000 (Chevrier, 1996b : 108), surtout pour des raisons commerciales. Ils ont conservé leurs traditions culturelles archaïques fondées sur la chasse au gros et petit gibier et sur la pêche, l'utilisation d'outils de pierre, le nomadisme et la dispersion territoriale de petits groupes d'exploitation, jusqu'à la période du contact.

NOMENCLATURE ET LOCALISATION TERRITORIALE

Dans la littérature et la cartographie historiques, de nombreux noms différents ont été utilisés pour désigner les ancêtres des personnes et communautés identifiées aujourd'hui sous le vocable montagnais ou innu. De fait, on relève pas moins de 18 noms : pour le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean : Montagnais, Kakouchaks (ou Porcs-Épics), Piekouagamiens, Tadoussaciens, Checoutimiens, Chomonchouanistes, Nekoubanistes, Petits Mistassins et Outakouamis ; pour les territoires de la Haute-Côte-Nord et du



CARTE DU PÈRE PIERRE-MICHEL LAURE DE 1732, (CARTE 2).

Un ensemble Montagnais composé de plusieurs « nations » est mentionné pour la première fois.

Labrador : Bersiamites, Papinachois, Oumamioueks, Ouchestigoueks, Chisedecs, Petits Esquimaux, Attik Irinouetchs (ou Gens du caribou), Nitchik Irinouetchs (ou Gens de la loutre), Ounescapis (Naskapis).

CARTE DE SAMUEL DE CHAMPLAIN DE 1632, (CARTE 3).
Archives nationales du Canada, NMC 51970.
Les « nations » des Bersiamites et des Chisedecs
y apparaissent pour la première fois.



FIGURE 2

Localisation des bandes montagnaises-naskapiés



Source : Speck, American Anthropologist, 1931 : 565.

Sur les cartes historiques, ces noms apparaissent et disparaissent au fil des explorations et des contacts plus poussés avec les groupes de la côte, puis de l'intérieur des terres. De façon générale, les missionnaires et les traiteurs avaient l'habitude de donner un nom différent à chacun des nouveaux groupes, appelés « nations », qu'ils rencontraient. Ce n'est qu'en 1732, dans une carte du père Laure, qu'émerge l'idée d'un ensemble géographique, linguistique et culturel montagnais (Carte 2) (Mailhot, 1986 : 392). Ainsi, les noms Montagnais et Kakouchaks, inscrits sur la plupart des cartes du XVII^e siècle, disparaissent par la suite, à l'exception du premier dans les cartes du père Laure et dans une carte de 1760 (M. de B. de S., 1760). À partir des cartes de ce dernier, ils sont remplacés dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean par des noms plus spécifiques pouvant correspondre à des bandes locales : Piekouagamiens, Checoutimiens, Tadoussaciens, etc.

Pour la Côte-Nord, les Bersiamites et les Chisedecs sont les premiers à apparaître sur une carte de Champlain de 1632 (Carte 3). Par la suite viennent s'ajouter les noms des Papinachois, des Oumamioueks et des Ouchestigoueks sur des cartes de Sanson d'Abbeville (1656 et 1667), et ceux des Attik Irinouetchs et des Nitchik Irinouetchs dans les cartes du père Laure (1731 et 1732). Si dans les textes les Naskapis sont mentionnés pour la première fois par le père André Richard dans les *Relations des Jésuites* de 1643 (Jésuites, 1972, vol III : 38), leur présence n'est inscrite qu'en 1731 sur une carte du père Laure.

De tous les noms connus, celui qui revient le plus fréquemment dans les cartes examinées est celui des Papinachois apparaissant sur 46 cartes à partir de 1656 jusqu'en 1860. D'autre part, les cartes les plus détaillées en ce qui concerne l'onomastique montagnaise sont celles de 1732 du père Laure avec 12 noms de groupes différents et celles de Bellin (1744 et 1755) avec 11 noms (Carte 4).

À partir du milieu du siècle dernier, les noms de groupes changent encore, si l'on se fie à la cartographie de Speck datant toutefois des années 1920-1930. Dans une carte de 1931, celui-ci énumère pas moins de 26 noms de bandes pour l'ensemble ethnique et culturel Montagnais-Naskapi, comprenant aussi des bandes maintenant identifiées sous les vocables Cris et Naskapis (Figure 2). Si on exclut ces dernières, 18 d'entre elles peuvent être considérées comme étant des ancêtres des Montagnais d'aujourd'hui.

Plus récemment, Rogers et Leacock ont élaboré une nouvelle carte des Montagnais-Naskapis incluant les anciennes dénominations, comme les Papinachois, Oumamioueks et Ouchestigoueks, et incluant les Cris de Mistassini et de Waswanipi et des « Esquimaux » (Petits Esquimaux dans les cartes anciennes). Ils en arrivent ainsi à un total de 24 bandes ou groupes localisés territorialement pour la période 1600-1980, dont 22 peuvent correspondre aux actuels Montagnais (Figure 3).

Finalement, deux historiens ont procédé récemment à des synthèses cartographiques de la distribution territoriale des Montagnais pour deux grandes périodes historiques (1600-1760 ; 1760 à nos jours) respectivement divisées en quatre et trois sous-périodes (Parent, 1985 ; Ratelle, 1987). Ils ont plus ou moins arbitrairement regroupé les Montagnais en trois sous-ensembles (Montagnais, Papinachoïs et Ouchestigoueks) et leur ont même attribué des frontières territoriales, ce qu'aucun cartographe n'avait fait avant eux (Figure 4).

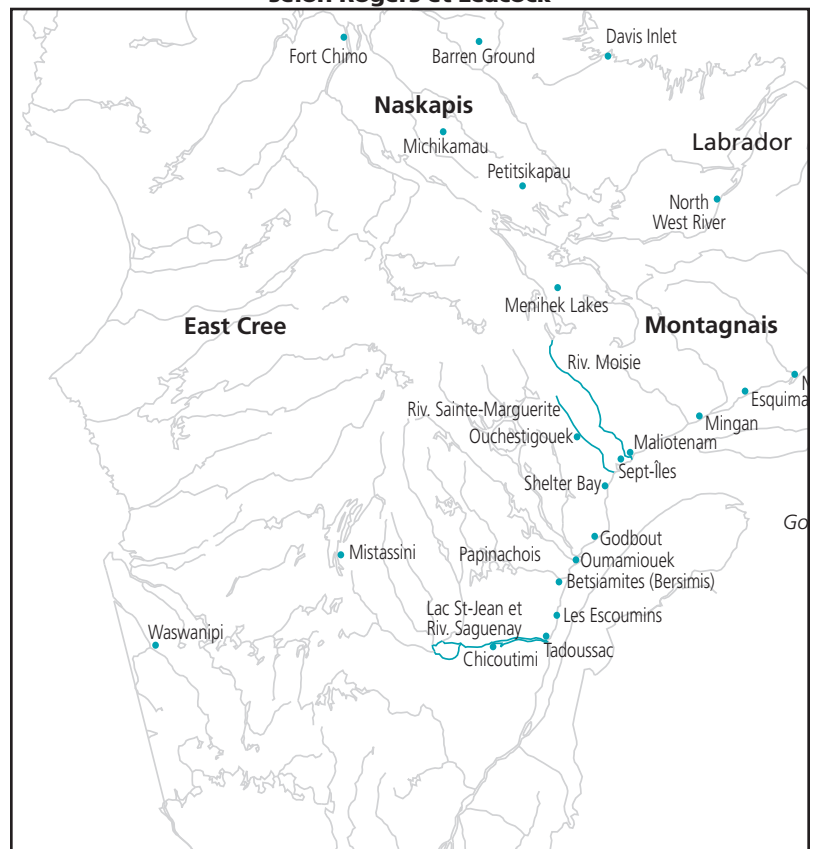
LA CULTURE MONTAGNAISE AU MOMENT DES CONTACTS

Les missionnaires jésuites ont été les premiers ethnographes à décrire en détails les pratiques culturelles des Montagnais. En particulier, les Relations du père Paul LeJeune des années 1632 et 1634 ont été exploitées jusqu'à l'abus par les anthropologues et les historiens (Beaulieu, 1990 ; Gadacz, 1975 ; Lane, 1952 ; Leacock, 1980, 1981b ; Leacock et Goodman, 1976 ; Moreau, 1980 ; Parent, 1985). Or, LeJeune a été surtout en contact avec des Montagnais établis dans la région de Québec, à la suite du retrait des Iroquois laurentiens de la vallée du Saint-Laurent, et il a accompagné un groupe d'entre eux lors d'un périple d'hiver dans la région du Bas-du-Fleuve (Jésuites, 1972, [1634]). On peut donc se questionner sur la portée de ses observations en ce qui regarde les Montagnais du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, dont les premiers missionnaires ne se sont pas beaucoup attardés à décrire les pratiques culturelles. Quoiqu'il en soit, les nombreuses connaissances acquises depuis sur la famille linguistique et culturelle algonquienne — à laquelle appartiennent les Montagnais —, sur l'aire culturelle subarctique et sur les Montagnais-Naskapis, par des anthropologues et autres chercheurs, permet-



CARTE DE BELLIN DE 1755, (CARTE 4).
Archives nationales du Québec, P1000, S5, Amérique du Nord, 1755.
Douze « nations » montagnaises y sont inscrites.

FIGURE 3
Localisation des bandes montagnaises-naskapis selon Rogers et Leacock



tent de dresser un portrait culturel schématique de ce groupe au moment du contact¹.

Source : adapté de Rogers et Leacock, 1981 : 171.

En raison des différences écologiques (forêt boréale et taïga) inhérentes à leur situation géographique dans la péninsule du Québec-Labrador, les Montagnais ont été associés à deux traditions culturelles — ou civilisations, selon certains — distinctes : a) celle de l'écorce et du castor ; b) celle du caribou. Ces différences culturelles sont en fait à l'origine de la distinction entre Montagnais, producteurs de fourrures et échangistes, et Naskapis, chasseurs de caribou et autosuffisants. Elles ont été reconnues tardivement par Speck en 1939, bien que son utilisation à partir de 1928 du terme couplé Montagnais-Naskapis témoigne de la reconnaissance d'une étroite parenté culturelle entre les deux groupes. Pour sa part, José Mailhot (1996) fait appel à une autre catégorisation : a) les Montagnais occidentaux, eux-mêmes subdivisés en chasseurs de loup-marin et chasseurs d'animaux à fourrure ; b) les Montagnais orientaux.

Comme tous les peuples algonquiens du Subarctique, les Montagnais étaient des nomades qui se déplaçaient régulièrement sur de vastes territoires à la poursuite de nombreuses espèces de gibier et de poissons (caribou, orignal, ours, castor, porc-épic, canards, oies, perdrix, salmonidés, etc.) dont ils se nourrissaient et dont ils échangeaient certains produits (viande, peau, andouillers) avec des groupes voisins. Leurs activités d'exploitation principales variaient

FIGURE 4
Localisation des Montagnais entre 1760 et 1790



Source : adaptée de Ratelle, 1987, annexe cartographique 2.

selon les saisons : pêche et chasse aux oiseaux migrateurs au printemps et en été ; piégeage des animaux à fourrure en automne ; chasse au gros gibier en hiver. Par conséquent, les groupes d'exploitation se déplaçaient d'un site de campement à un autre, ne demeurant au même endroit que quelques jours ou quelques semaines. Ils étaient généralement composés de quelques familles seulement — entre trois et cinq — liées par la parenté paternelle et maternelle. À certaines périodes de l'année, ces groupes multifamiliaux se réunissaient en bandes, soit pour des chasses collectives au caribou en hiver, soit pour des « foires » d'été ou se réalisaient des échanges commerciaux et matrimoniaux. La densité démographique générale étant très faible, soit d'une personne par quelques dizaines de kilomètres carrés, la population de ces bandes, associées souvent à des bassins hydrographiques, ne dépassait guère 100 à 200 personnes.

La technologie d'exploitation était faiblement développée — du point de vue européen en tout cas — mais bien adaptée au milieu et aux ressources, car elle utilisait la pierre, le bois, le cuir, l'os et l'andouiller. Les armes et outils typiques étaient la lance, le harpon, l'arc et la flèche, le couteau et le grattoir. Par contre, les moyens de transport, le canot d'écorce (Illustration 1), la raquette et le tobogan ont fait l'admiration des premiers chroniqueurs et ont été empruntés tels quels par les missionnaires et les coureurs des bois. À l'opposé, les habitations, tipis ou wigwams, recouvertes d'écorces ou de peaux, ont attiré les plaintes des missionnaires obligés de vivre dans la promiscuité, la fumée, et le froid en hiver. Elles avaient toutefois l'avantage d'être transportables en ballots — du moins leur recouvrement — et d'être montables et démontables rapidement. Les vêtements

étaient réduits à leur plus simple expression en été, soit un simple cache-sexe, mais comportaient des tuniques, avec jambières et manches détachables, des mocassins et des bottes, des mitaines et des chapeaux fabriqués de cuir et doublés de fourrure pour se protéger des grands froids d'hiver.

La division du travail se faisait essentiellement sur la base des différences de genre, les hommes se consacrant principalement aux activités d'exploitation des ressources fauniques, alors que les femmes s'occupaient de l'entretien du campement, de la cuisine et de la surveillance des jeunes enfants. Toutefois celles-ci participaient aussi aux activités de subsistance par la chasse au petit gibier, la pêche près du campement, en transportant leur part de bagages lors des portages et en pagayant dans le canot. Ainsi, les rapports de genre étaient-ils égalitaires, chacun et chacune contribuant à parts égales à l'économie domestique. De même, le communautarisme était la règle à l'intérieur du groupe multifamilial et du campement, les surplus de production étant partagés avec les autres familles ou les autres groupes ayant eu momentanément moins de succès à la chasse.

Au plan spirituel, les croyances et pratiques religieuses étaient animistes et chamaniques : d'une part, tous les êtres de la création étaient considérés comme animés, c'est-à-dire dotés de forces ou de pouvoirs, favorables ou défavorables selon la capacité des individus à se les rendre propices ou non ; d'autre part, certaines personnes, les chamanes, disposaient de pouvoirs personnels leur permettant de communiquer avec de puissants esprits, de prédire l'avenir, de guérir les malades et agissaient comme leaders spirituels, tout en commandant le respect, voire la crainte. Les pratiques religieuses étaient fortement individualisées

CONSTRUCTION D'UN CANOT D'ÉCORCE, (ILLUSTRATION 1).

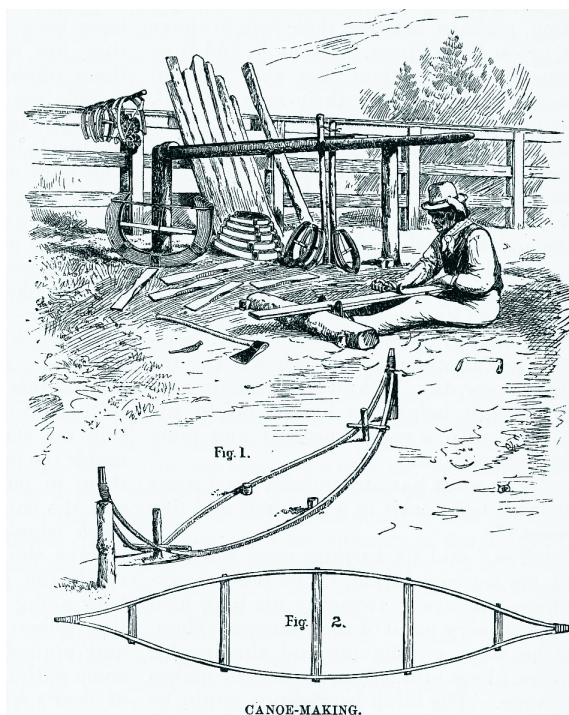
H. Farnham, « The Montagnais », *Harper's New Monthly Magazine*, vol. LXXVIII, 1888, p. 383.

et se manifestaient en particulier par le jeûne, les songes, l'usage du tambour, la scapulimancie et, surtout, le respect envers les esprits des animaux, dans le but de s'assurer de bonnes chasses dans le futur. Les repas à tout manger, la danse en l'honneur du caribou (makousham), la tente tremblante, étaient par contre des cérémonies auxquelles participait tout le groupe.

ALLIANCES ET GUERRES

Comme il a été dit précédemment, avant même la fondation de Québec et l'établissement en permanence de colons français, les Montagnais faisaient partie de l'alliance laurentienne, avec des Algonquins et des Etchemins, alors en guerre contre leurs ennemis jurés, les Iroquois. Au moment de leur rencontre avec Champlain le 25 mai 1603, environ 1 000 de leurs guerriers réunis à Tadoussac fêtaient une victoire contre ces derniers. En contrepartie de l'autorisation de s'établir le long du Saint-Laurent, les Français, représentés par Samuel de Champlain et François DuPont Gravé, s'engagèrent à soutenir l'alliance dans sa guerre contre les Iroquois (Giguère, 1973, vol. 1 : 70-71). Certains historiens (Tremblay, 1964) ont vu dans ce geste la conclusion d'un traité non écrit créant une alliance franco-laurentienne. Ce n'est que six ans plus tard, soit en 1609, que les Français furent amenés à remplir leur promesse lors d'une première expédition guerrière victorieuse en territoire iroquois menée par Champlain et à laquelle participèrent des guerriers montagnais.

Cette prise de position des Français en faveur d'une des deux factions de belligérants amérindiens eut des conséquences majeures sur l'évolution géopolitique du Nord-Est américain pendant plusieurs décennies : guerres iroquoises longues et cruelles, destruction de la Huronie, mortalité de missionnaires et de colons français, insécurité sur la majeure partie du territoire de la Nouvelle-France, effondrement du marché des fourrures, déplacements importants de populations. Pour leur part, les Montagnais, à l'instar de plusieurs autres groupes amérindiens, eurent à subir l'invasion de leurs territoires par les Iroquois à quelques reprises entre 1640 et 1663. Au plus fort de ces attaques, soit en 1661 et 1662, ils durent même abandonner une grande partie de leurs terrains de chasse du Saguenay et du Lac-Saint-Jean pour se réfugier loin à l'intérieur des terres aux sources des rivières se jetant dans le lac Saint-Jean, sur la Haute-Côte-Nord et même jusqu'à la baie James (Parent, 1985). Une action victorieuse contre un parti d'Iroquois qui s'était aventuré sur les bords du lac Pékouagami, suivie de la conclusion



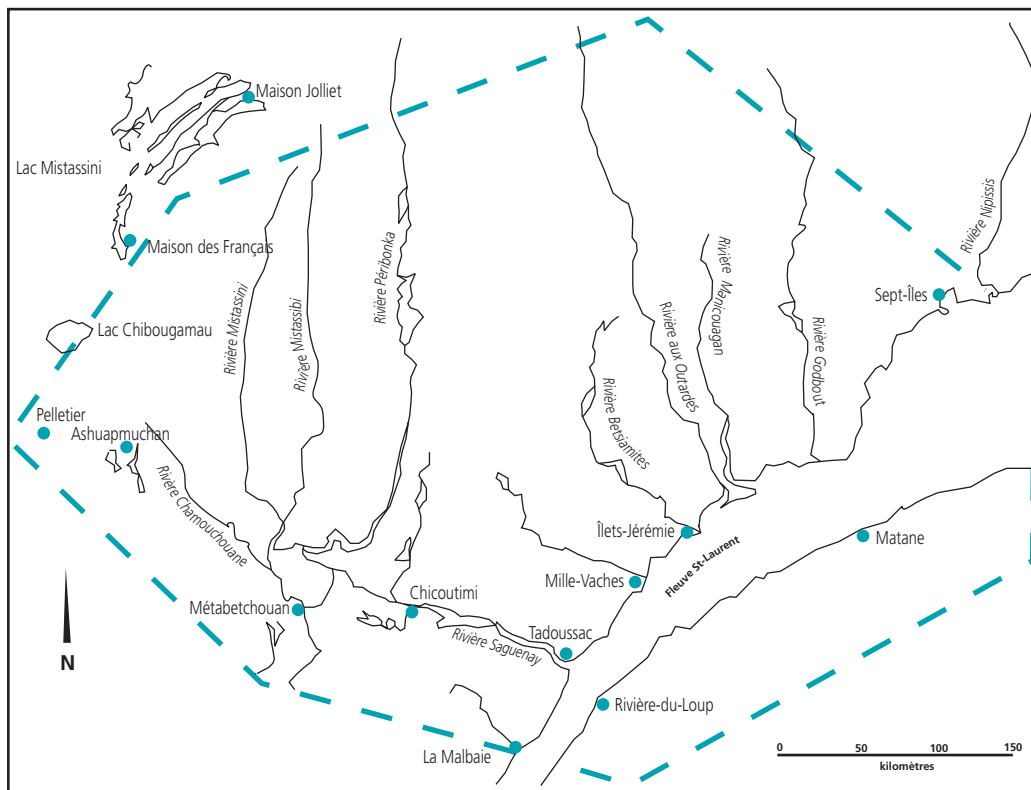
d'un traité de paix entre les Iroquois, les Français et leurs alliés indiens, semble avoir mis fin définitivement aux incursions iroquoises en terres montagnaises. Les traditions orales montagnaises en ont toutefois conservé des souvenirs impérissables (Vincent, 1978).

Cependant, au cours du XVII^e siècle, les Montagnais ont eu d'autres ennemis que les Iroquois, soit les Micmacs et les Esquimaux. Cette fois, les affrontements ont eu lieu sur la Côte-Nord, tant dans la région de Betsiamites que dans celles de Mingan et de Natashquan. Il s'agissait le plus souvent d'escarmouches, d'embuscades, de massacres de quelques personnes isolées et de rapt de femmes et d'enfants pratiqués d'abord par les Micmacs, traversés de la rive sud en canot, puis de contre-attaques défensives et de représailles de la part des Montagnais. Les conflits armés avec les Inuit furent du même type et il semble que les Micmacs y furent aussi mêlés. La présence inuit dans la partie orientale de la Côte-Nord fut assez brève et sporadique avant et après la période de contact, mais la tradition orale et écrite rapporte de violents affrontements entre eux et des Amérindiens se soldant par un grand nombre de morts du côté des Esquimaux et leur « expulsion » définitive de la région au début du XVIII^e siècle (Speck, 1935).

Finalement, les Montagnais se sont même battus entre eux, c'est-à-dire entre « nations » alors considérées comme des entités politiques distinctes. Selon Parent (1985, vol. II : 307-309), ce fut le cas entre Montagnais de Tadoussac et de Papinachois au sujet des limites respectives des terres de chasse et du contrôle du commerce des fourrures.

Il apparaît surprenant que des groupes de chasseurs-cueilleurs comme les Montagnais, habituellement pacifiques selon les ethnographes, aient été impliqués dans autant de conflits meurtriers à une certaine époque de leur histoire. Ce phénomène peut s'expliquer de deux façons : a) par les rapports conflictuels existant avec les Iroquois, un peuple de culture très différente et bien structuré sur le plan mili-

FIGURE 5
Chasse-gardée des Montagnais de Tadoussac, 1550-1652



Les Montagnais ont voulu y conserver le monopole de l'échange des fourrures.
Source : adapté de Simard, 1983 : 69.

taire, et qui, à la suite de son expulsion possible de la vallée du Saint-Laurent par l'alliance laurentienne, voulait y revenir ; b) d'autre part, par les bouleversements géopolitiques et les déplacements de populations entraînés par l'implantation des Français et par le commerce des fourrures.

LE COMMERCE DES FOURRURES, LA « CHASSE GARDÉE » DE TADOUSSAC ET LE DOMAINE DU ROI

Les historiens des Montagnais du Saguenay–Lac-Saint-Jean les présentent le plus souvent comme des commerçants habiles, soucieux de protéger leur monopole d'intermédiaires dans la traite et d'empêcher la pénétration française à l'intérieur du réseau d'échange dont ils avaient le contrôle. Ils ont ainsi inventé le concept de la « chasse gardée » utilisé pour la première fois par Jean-Paul Simard en 1979 (Bouchard et Moreau, 1995 ; Mailhot, Simard et Vincent, 1980 : 61-63 ; Simard J.P., 1989), mais qui existait déjà de façon embryonnaire dans la première édition de l'*Histoire du Royaume du Saguenay* de Victor Tremblay (1938 : 53-54) et dans d'autres écrits (Tremblay, 1966 : 571). L'étendue de celui-ci était considérable, ses limites côtières s'étendant de la Malbaie à Sept-Îles, et sa profondeur à l'intérieur des terres jusqu'au sud du lac Mistassini (Figure 5). Sa durée aurait été d'environ un siècle, selon Simard (1983 : 68), de 1550 à 1652.

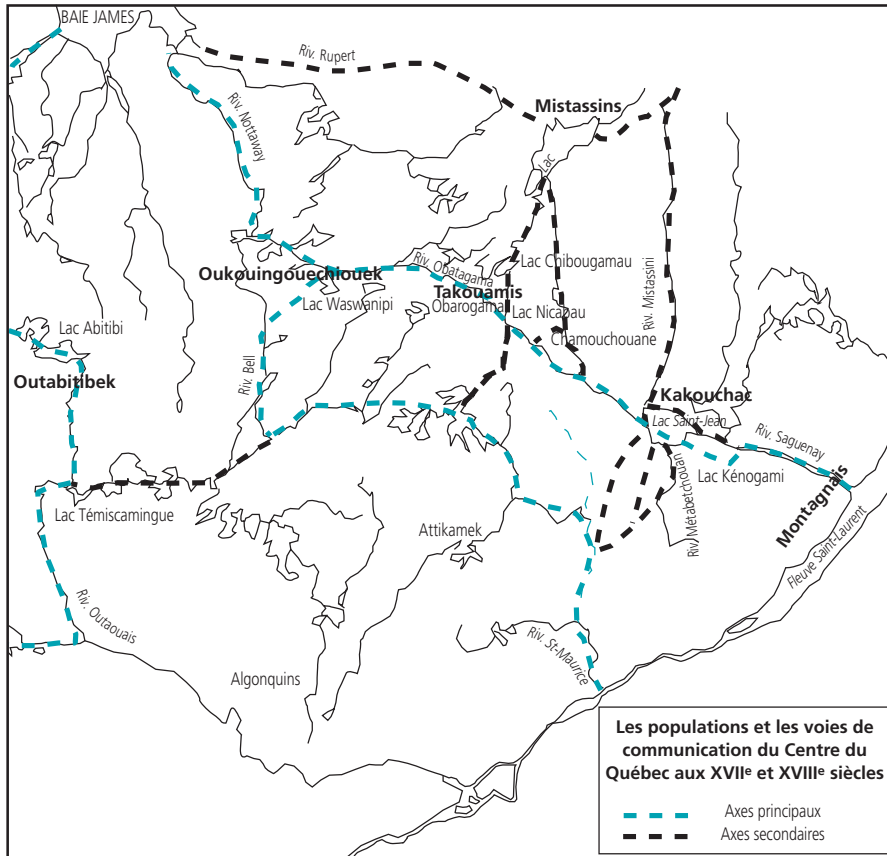
Les preuves de l'existence d'une telle « chasse gardée » proviennent principalement de trois courts passages tirés de Champlain (Giguère, 1973, vol. 1 : 144) et des *Relations des Jésuites* (Jésuites, 1972, [1641] : 53 ; [1650] : 41) faisant état du refus répété des Montagnais de laisser les Français remonter le cours du Saguenay pour aller à l'intérieur des terres.

Or, Champlain, lors de son voyage de 1603, a pu naviguer à loisir à l'intérieur de la rivière Saguenay sur quelques dizaines de kilomètres et a décidé lui-même de rebrousser chemin parce qu'il trouvait le territoire impropre à des établissements. De même, la mission des Jésuites à Tadoussac n'a pas vraiment été organisée de façon permanente avant les années 1640 et ne pouvait donc pas servir de base pour des voyages d'exploration loin à l'intérieur des terres. Finalement, comme le mentionnent Moreau et Girard (1994), il est probable que les Kakouchaks n'étaient guère intéressés à avoir comme compagnons de voyage des gens inaccoutumés aux longues journées en canot et aux nombreux portages nécessaires pour aller au lac Pékouagami en passant par le lac Kénogami, et éventuellement jusqu'à la baie James en remontant des affluents telle la rivière Ashuapmushuan. Par ailleurs, il est difficile de concevoir que l'accès au littoral ait été interdit aux commerçants non autochtones.

Qu'est-ce qui a alors poussé les Pékouagamiens à inviter le père Jean DeQuen à venir chez eux en 1647 ? Possiblement une épidémie de « petite vérole » accompagnée d'une forte mortalité et le désir de faire appel à de plus puissants chamanes que les leurs. Quoi qu'il en soit, les épidémies suivies des guerres iroquoises auraient décimé la population à un point tel que les Montagnais n'avaient plus la possibilité d'interdire leur territoire aux Français.

À l'intérieur de la chasse gardée, les échanges commerciaux étaient structurés en fonction des lieux de « foires » annuelles où se réunissaient brièvement pendant l'été plusieurs groupes ethniques ou bandes : Chicoutimi, Pékouagami, Necouba, lac Ashuapmushuan, etc. Ces foires servaient de relais dans la circulation des fourrures vers Tadoussac et des objets de traite vers les régions éloignées et jusqu'à la baie

FIGURE 6
Routes commerciales et lieux de foires



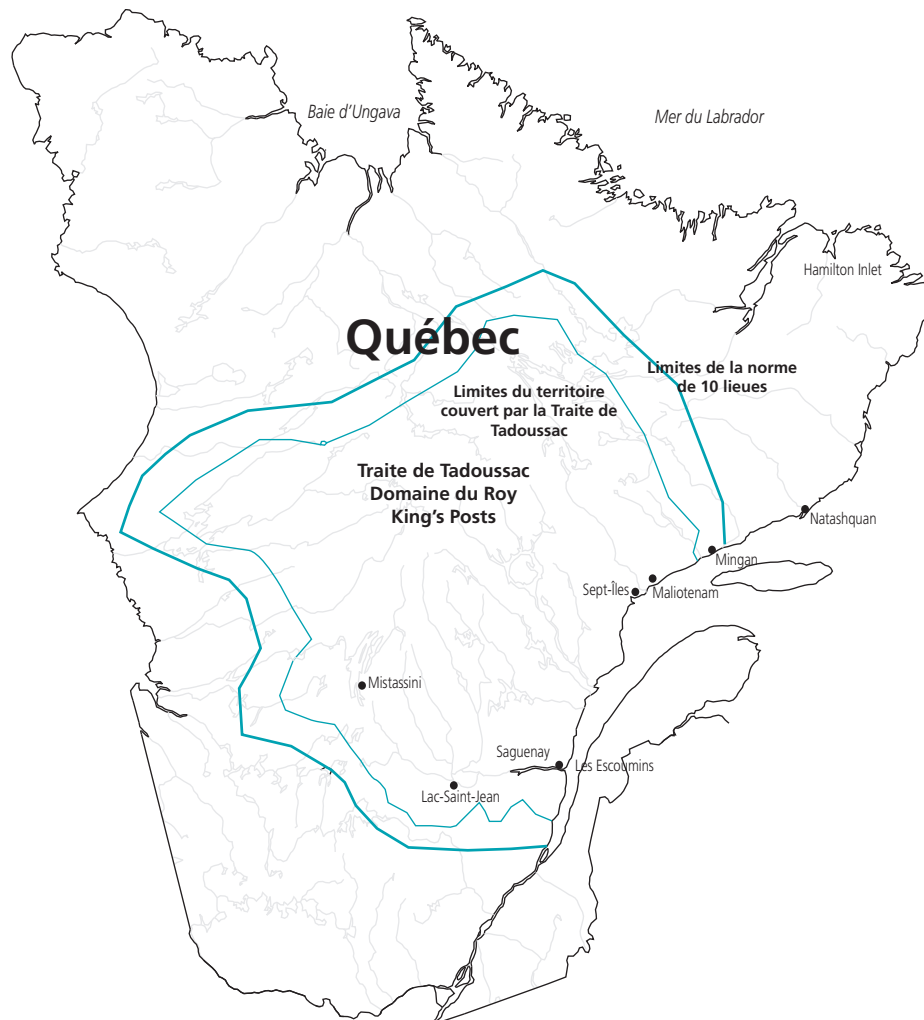
Source : adapté de Laliberté, 1987 : 5.

James. Des intermédiaires montagnais circulaient d'une foire à l'autre, transportant fourrures et marchandises le long de la « route du fer », selon l'expression de certains historiens (Simard J.P., 1989 ; Bouchard, 1995) (Figure 6).

À partir de 1652, les Montagnais perdent leur monopole de la traite sur le territoire de la « chasse gardée » qui aurait été « annexé » par les Français avec la création de la Traite de Tadoussac et des Postes du Roi (Simard J.P., 1983 : 86) (Figure 7). Dès lors, et pendant près de deux siècles, l'exclusivité du commerce fut octroyée à des « fermiers » qui louaient pour des périodes de quelques années les postes de traite dont le nombre et la localisation varièrent au fil des années selon la concurrence et l'importance du nombre de producteurs-échangistes. Hormis Tadoussac, qui demeura longtemps le centre névralgique du Domaine du Roi, les principaux postes renommés par leur longévité et le nombre de Montagnais qui s'y rassemblaient furent Chicoutimi et Métabetchouan au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les Îlets-Jérémie et Sept-Îles sur la Côte-Nord (Figure 8).

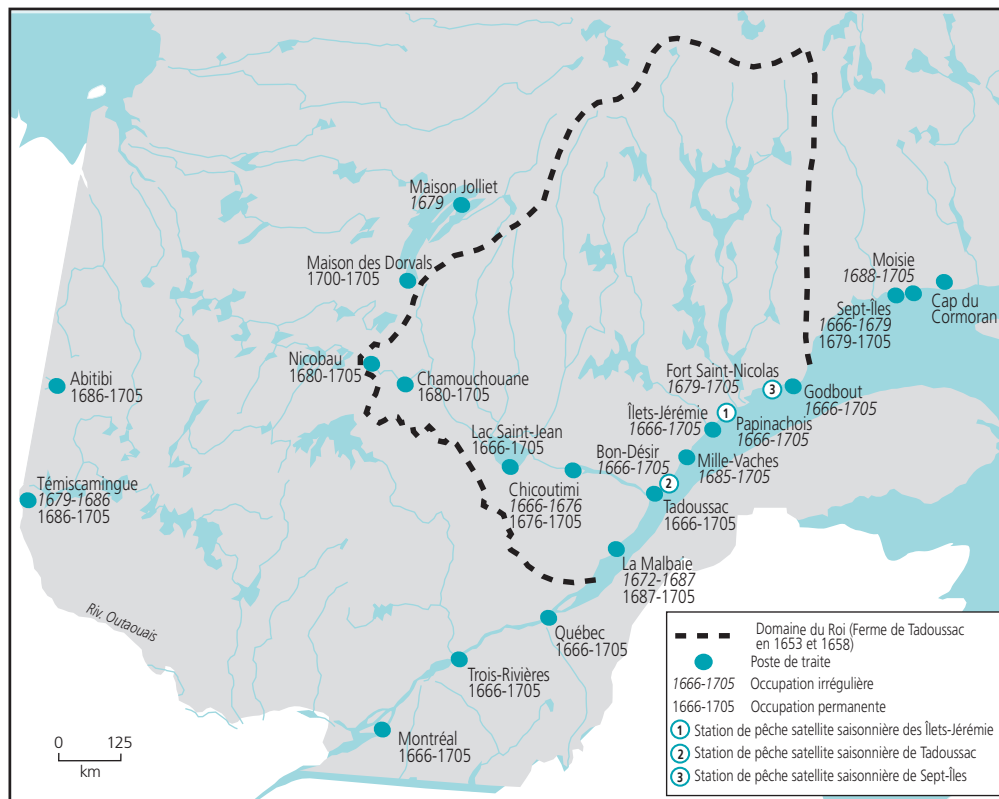
Un autre poste célèbre, celui de Mingan, était situé en dehors du Domaine du Roi et était exploité par les seigneurs de la Terre Ferme de Mingan considérés comme des concurrents par les fermiers successifs du Domaine. De fait, les groupes montagnais de la partie orientale de la Côte entre le cap du Cormoran et le Labrador étaient tributaires d'un autre système commercial fondé sur l'octroi de seigneuries et de concessions, destinées surtout à l'exploitation de postes de pêche, à des administrateurs et commerçants de la Nouvelle-France, favoris du roi et de son entourage. Chacun des seigneurs et

FIGURE 7
Limites de la Traite de Tadoussac ou Domaine du Roi en 1674



Source : adapté de Dawson, 1996. Laboratoire de géographie historique.

FIGURE 8
**Localisation des principaux postes de traite de l'Outaouais
 jusqu'au cap du Cormoran, 1666-1705**



Source : adapté de Parent, 1985 : vol. 4, fig. 35.

dépendance inéluctable à la traite pour la survie des groupes de chasse. Les politiques commerciales des fermiers des Postes du Roi ont eu des effets quelquefois désastreux sur le milieu naturel et ses exploitants : surchasse, disparition de certains gibiers (en particulier l'original), famines et mortalité, effondrement démographique des bandes. Ainsi, le « fermier » Joseph Riverin aurait ruiné la traite de Tadoussac entre 1710 et 1714 en voulant s'enrichir rapidement (Bouchard, 1989 : 151-154) ; ensuite François-Étienne Cugnet mit de nombreuses années à la réhabiliter de 1720 à 1749 (Bouchard, 1989 : 159-175 ; Simard

concessionnaires jouissait des droits exclusifs de « traite avec les sauvages » sur l'étendue de son territoire. C'est pourquoi ils apparaissent tous sur certaines cartes des postes de traite (Great Britain. Privy Council, 1926). Toutefois, étant donné leur multiplication au milieu du XVIII^e siècle, on peut douter qu'ils aient tous été impliqués activement dans le commerce des fourrures, à part ceux de Mingan, de Bradore, de Rivière-Saint-Augustin et de Nantagamou, localisés près de l'embouchure de rivières importantes utilisées par les Montagnais pour circuler entre la côte et l'intérieur des terres.

On a beaucoup écrit sur la traite des fourrures et son importance dans l'économie de la Nouvelle-France et du Canada en formation, au point où l'histoire des Amérindiens du Nord a été souvent réduite à leur implication dans ce commerce. On les a longtemps présentés comme des producteurs naïfs exploités — des victimes — par des commerçants sans scrupules, puis plus récemment comme d'habiles échangistes — des acteurs à choix multiples — connaissant les valeurs de leurs produits et des marchandises recherchées et jouant les traiteurs les uns contre les autres, comme l'ont fait les historiens de l'école de Chicoutimi pour les Montagnais. En fait, les deux modèles décrivent des réalités correspondant à différentes régions et à différentes époques, mais surtout à des systèmes de valeurs différents. Un couteau ou une hache de fer étaient sans prix pour des chasseurs à technologie lithique, alors que la fourrure de castor était très commune parce que relativement facile à récolter. Toutefois, la conséquence inévitable des échanges a été le remplacement d'une grande partie de la technologie traditionnelle par des objets manufacturés (chaudrons, fusils, tissus) et une

J.P., 1983 : 89 ; Tremblay, 1984 : 191).

Après la Conquête, le Régime anglais conserva la même structure d'exploitation des postes de traite, qui furent loués à des commerçants anglophones, puis en dernier lieu à la Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH) jusqu'à l'abolition en 1842 du système des droits exclusifs sur l'immense territoire du Domaine du Roi, devenu King's Posts (Dufour, 1996). La fin de ce monopole territorial, complétée en 1859 par l'abolition des droits exclusifs de traite et de pêche au saumon que détenait encore la CBH, faisait ainsi place à la colonisation forestière et agricole. Par voie de conséquence, les Montagnais furent progressivement refoulés vers l'intérieur des terres, puis regroupés dans des réserves.

LES MISSIONNAIRES ET LA CHRISTIANISATION

Le commerce des fourrures et la colonisation française se sont dès le départ appuyés sur la christianisation des populations amérindiennes pour assurer leurs succès. Postes de traite et missions étant presque invariablement localisés aux mêmes endroits, Tadoussac devint le premier centre d'évangélisation des Montagnais. Quatre congrégations religieuses différentes se chargèrent en grande partie de répandre, puis de maintenir, la foi chrétienne parmi eux : les Récollets, les Jésuites, les Oblats-de-Marie-Immaculée et les Eudistes. Cependant des prêtres laïques assurèrent la relève entre le départ des Jésuites et l'arrivée des Oblats.

L'action pionnière des Récollets fut de courte durée : de 1615 à 1629. Le premier missionnaire à œuvrer chez les Montagnais de Tadoussac fut le père

TABLEAU 1

**Liste des missionnaires jésuites de Tadoussac
et du Saguenay de 1640 à 1782**

Noms	1 ^{re} année	Dernière année	Mort
Lejeune Paul	1640		1661
Dablon Claude	1642		9 février 1680
Dequen Jean	1642	1648	17 sept. 1659
Buteux Jacques	1643	1644	8 mai 1652
Druillettes Gabriel	1645	1649	8 avril 1631
Lyonne Martin	1648	1649	16 janvier 1661
Bailloquet Pierre	1661		25 sept. 1667
Nouvel Henri	4 octobre 1663	1669	7 oct. 1674
De Beaulieu Louis	28 octobre 1668	1671	16 sept. 1685
Albanel Charles	1651	1671	1 juin 1680
De Crespieul Frs	17 mai 1671	1702	16 janvier 1707
Boucher Jean Bte	8 nov. 1675	1677	24 juillet 1693
Morain Jean	1677	1679	3 janvier 1690
Silvy Antoine	7 octobre 1678	1681	
Dalmas Antoine	19 sept. 1679		3 mars
Favre Bonaventure	1 mai 1690	1699	6 déc. 1700
André Louis	6 mai 1693	1709	
Marest Pierre	1694		15 mai 1727
Chardon Jean	18 mai 1701	1740	11 avril 1743
Laure Pierre	7 juin 1720	1737	22 nov. 1738
Maurice Jean Bte	20 juin 1740	1745	20 mars 1746
Coquart Claude Godefroi	27 oct. 1746	1765	4 juillet 1765
De la Brosse J. B.	12 juillet 1766	1782	11 avril 1782

« Notice historique sur la mission de Sainte Croix, de Tadoussac », dans *Rapports sur les missions du diocèse de Québec, 1862-1863*, p. 57.

Jean Dolbeau, mais les Récollets n'y établirent jamais de mission permanente : selon Victor Tremblay (1984 : 74), « Jusqu'à 1629 la mission de Tadoussac se limita à des séjours passagers du missionnaire pendant l'été, à l'occasion de la traite, et quelquefois pendant l'hiver ». D'autres missionnaires succédèrent au père Dolbeau, en particulier les pères Paul Huet, Joseph Le Caron et Irénée Piat (*ibid.* : 73-76).

Appelés en renfort, les Jésuites remplacèrent les Récollets à partir de 1632, mais n'établirent une mission régulière chez les Montagnais de Tadoussac qu'à partir de 1641. En effet, jusque-là on avait considéré que le nomadisme constituait un obstacle irrémédiable à leur christianisation. La première mission régulière fut établie par Paul LeJeune, le célèbre ethnographe des Montagnais, vite remplacé par le père Jean Dequen. Celui-ci y revint chaque été, quelquefois accompagné d'autres pères, pendant une période de 11 ans (1642-1653). Dès 1646, il inaugura une petite église de pierre de 60 pieds de longueur (Tremblay, 1938 : 88). À partir de 1650 les « missions volantes » réalisées pendant les mois de la saison de navigation firent place à une mission permanente desservie par le père Charles Albanel (1650-1661) dont le lieu de résidence principal demeura Tadoussac.

L'œuvre des Jésuites en terre montagnaise s'est poursuivie pendant un siècle et demi jusqu'en 1782, avec toutefois une éclipse de 20 ans entre 1700 et 1720. En tout, une trentaine de missionnaires, prêtres et frères, se partagèrent la tâche (Dragon, 1970) mais, outre les pères Dequen, le « découvreur » du lac Saint-Jean, et Albanel, l'histoire et la toponymie locale ont surtout retenu les noms des pères François de Crespieul (1670-1700), Pierre-Michel Laure (1720-1738), Claude-Godeprouy Coquart (1746-1765) et Jean-Baptiste de Labrosse (1766-1782) (Tableau 1). Ceux-ci firent de nombreux voyages apostoliques à l'intérieur des terres et le long de la Côte-Nord et fon-

dèrent d'autres missions aux Îlets-Jérémie, à Métabetchouan, à Chicoutimi et à Sept-Îles.

À part celles du père LeJeune, les *Relations des Jésuites* ayant œuvré chez les Montagnais font surtout état de leurs déplacements et des résultats de leurs actions missionnaires en termes de conversions ou d'obstacles à celles-ci. Ils décrivent le plus souvent ces derniers comme étant désireux de se convertir et d'abandonner leurs « superstitions » malgré les oppositions quelques fois farouches de leurs « sorciers ». Certains des nouveaux convertis agissaient même comme prosélytes auprès de groupes éloignés, préparant ainsi le terrain pour la visite des missionnaires et des conversions rapides. Ainsi, après avoir réservé le baptême surtout aux mourants dans les débuts de leur action évangélistique, les Jésuites ont pratiqué par la suite la conversion de masse, baptisant jusqu'à 200 personnes dans un même voyage dans le cas du père Albanel en 1671 (Tremblay, 1984 : 141). Par conséquent, on peut considérer que l'ensemble montagnais était christianisé au moment de la mort du dernier missionnaire jésuite, le père Labrosse, en 1782.

Cependant, pendant les 60 années qui suivirent, la présence religieuse connut un recul important puisque seuls des prêtres séculiers — 15 au total pour la période 1782-1842 — ayant déjà un ministère paroissial furent chargés des missions montagnaises. Ils n'effectuaient donc que des visites rapides, selon le modèle des « missions volantes », à quelques postes facilement accessibles par bateau, se contentant de dispenser les sacrements usuels. Ne connaissant pas la langue montagnaise, ils ne pouvaient donc pas pousser très loin la formation religieuse de leurs fidèles.

À partir de 1844, ce fut au tour de la congrégation des Oblats de prendre en charge les missions montagnaises, responsabilité qu'ils ont encore de nos jours (Carrière, 1959-1962). Les célèbres pères Charles Arnaud et Louis Babel exercèrent leur ministère auprès des Montagnais pendant plus d'un demi-siècle chacun. Sous leur égide, Betsiamites devint rapidement leur principal poste de mission, puis une véritable capitale religieuse pour toute la Côte-Nord.

En ce qui concerne les Montagnais du Saguenay, leur mission de Chicoutimi fut déplacée à Métabetchouan, peu après le début de la colonisation. Celle-ci connut le même sort peu après et pour les mêmes raisons, et la nouvelle réserve de Pointe-Bleue devint vers 1865 le seul poste de mission pour tous les Montagnais de la région. Depuis, elle a été sans interruption sous la responsabilité des pères oblats.

La mission de Betsiamites fut pendant longtemps le point de départ des Oblats pour leurs visites aux postes de traite de la Côte-Nord ou pour d'aventureuses expéditions à l'intérieur des terres afin d'entrer en contact avec de nouveaux groupes à convertir, en particulier les Naskapis dont certains n'étaient pas encore christianisés. Pendant un certain

temps, les voyages des Oblats ont été soutenus par la Compagnie de la Baie d'Hudson qui leur assurait le transport à bord de ses goélettes et une certaine allocation monétaire. Les deux y trouvaient, semble-t-il, un avantage, car le passage du missionnaire au poste de traite attirait aussi des clients pour l'« honorable » Compagnie (Carrière, 1957).

La tournée estivale habituelle des missionnaires comprenait des arrêts aux postes de Sept-Îles, Mingan et Musquaro. La durée de leur séjour à chaque endroit était nécessairement limitée, car ils devaient rencontrer leurs ouailles pendant la brève période de la traite, soit entre la fin de juin et le milieu d'août, mais ils s'arrêtaient souvent deux fois au même poste, soit à l'aller et au retour de leur voyage. Ils étaient donc très actifs lors de ces escales d'au plus quelques jours pendant lesquelles se succédaient sans arrêt baptêmes, mariages, visites aux malades, sépultures, célébrations de messes et de fêtes patronales, en plus des homélies et des séances de catéchisme. Comme les Jésuites, les Oblats considéraient la maîtrise de la langue montagnaise comme un outil essentiel dans l'exercice de leur ministère, ce qui les amena eux aussi à rédiger des livres de prières en cette langue.

À partir de 1911, les pères eudistes, à qui on avait confié la responsabilité du Vicariat apostolique du golfe Saint-Laurent, prirent la relève des Oblats pour assurer la desserte des missions montagnaises situées à l'est de Betsiamites. Ainsi, dix pères, cinq d'origine française et cinq d'origine canadienne, dont M^{gr} N.A. Labrie, futur évêque du diocèse de Baie-Comeau-Hauterive, exercèrent leur ministère auprès des Montagnais jusqu'en 1946 (Garnier, 1950 : 60-61). À l'occasion d'un autre découpage des diocèses, les Oblats reprirent la charge des missions montagnaises d'une partie de la Côte-Nord avec la création cette même année du Vicariat apostolique du Labrador confié à M^{gr} Scheffer (Joveneau et Tremblay, 1971). Ce n'est qu'à partir de ce moment, correspondant par ailleurs aux débuts de la sédentarisation des derniers groupes nomades, que les communautés montagnaises catholiques de la Moyenne et de la Basse-Côte-Nord et du Labrador eurent des missionnaires en résidence permanente.

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

On ne connaîtra jamais la situation démographique exacte des Montagnais au moment des premiers contacts. Étant donné leur nomadisme, leur mode de vie de chasseur et la productivité relativement faible de leurs territoires, on peut postuler, comme le font Moreau et Girard (1994), une densité démographique faible et une population totale ne dépassant pas quelques milliers de personnes. Jenness (1955 : 274), pour sa part, évalue leur nombre à 5 500 avant le contact. Les données de Chevrier (1996b : 121) sont à peu près du même ordre. Or, leurs estimations représentent exactement la médiane entre l'estimé de Parent (1982 :

36-37), qui est de 7 000, et celui de Leacock (1981a : 192 ; 1986 : 146), qui est de 4 000. De son côté, Tremblay (1984 : 82) apparaît fort généreux avec un total de 10 000. En comparaison, il pouvait y avoir environ 23 500 autochtones sur l'ensemble du territoire du Québec vers les années 1500, dont 16 000 en dehors de la vallée laurentienne (Dickinson, 1996 : 19).

Les sources écrites faisant état du nombre de Montagnais sont plutôt éparses, incomplètes et plus ou moins fiables. À titre d'exemple, comment évaluer la population montagnaise des environs de Tadoussac à partir des mille guerriers montagnais, etchemins et algonquins rencontrés par Champlain en 1603 ? En répartissant d'une façon à peu près égale les guerriers entre les trois groupes et en utilisant un ratio conservateur de six personnes par guerrier, on en arriverait à un total d'environ 2 000 Montagnais. Mais quelle était leur distribution territoriale ? On n'en sait rien. Par ailleurs, Champlain n'aurait-il pas exagéré pour souligner à ses supérieurs l'importance de l'alliance qu'il venait de conclure au nom de la France avec un premier groupe d'Amérindiens ? Cela est possible, car il apparaît pour le moins douteux qu'un aussi grand nombre de chasseurs nomades soient réunis à un même endroit étant donné la difficulté de trouver la nourriture en abondance suffisante. Malgré cette difficulté, des rassemblements de plusieurs centaines de personnes sont mentionnés régulièrement pour le poste de Tadoussac aux débuts de la colonie (voir les *Relations des Jésuites* pour les années 1646, 1651, 1652, 1670). On ne connaît rien de leur répartition ethnique, mais il est probable qu'il s'agissait en majorité de Montagnais auxquels se joignaient des individus et familles d'autres origines ethniques venus pour commercer.

Quoi qu'il en soit, les sources ne tardent pas à faire état d'une diminution marquée de la population indienne lors de ces foires commerciales d'été. Par exemple, la *Relation* du père Albanel de 1670 indique la présence d'à peine 100 « Sauvages », alors que l'on pouvait en compter autrefois entre 1 000 et 1 200 (Jésuites, 1972, [1670] : 11). Par contre, le même auteur mentionne la présence de 130 Oumamioueks et Ouchestigoueks à Godbout la même année (*ibid.* : 13). Y a-t-il eu effondrement démographique ou déplacements de populations vers d'autres lieux d'exploitation et de traite ?

Tous les historiens soutiennent la première thèse, tout au moins pour ce qui est de la population des Montagnais du Saguenay-Lac-Saint-Jean, car ils ne disposent pas de données valables pour les autres groupes montagnais. Les causes de cette décroissance démographique seraient les épidémies, surtout de petite vérole, qui ont sévi à plusieurs reprises dans les années 1630 et 1640, les guerres avec les Iroquois et la famine découlant de l'exploitation abusive des ressources. Pour des auteurs comme J. P. Simard (1983 : 86) et Bouchard (1995 : 163), les Montagnais

TABLEAU 2
Évolution de la population montagnaise
de 1871 à 1985

Année	Population	Année	Population
1871	1 657*	1944	2 664
1881	1 856	1954	3 651
1891	1 795	1959	4 225
1901	1 796	1966	5 088
1911	2 282	1971	6 067
1916	2 560	1976	6 342
1925	1 934	1981	7 593
1939	2 455	1985	7 720

* Pour l'année 1871 les données proviennent du recensement fédéral.

La population montagnaise a triplé entre 1944 et 1985.

Source : *Rapports annuels des Affaires indiennes* ; dans Maurice Ratelle, Contexte historique et localisation des Atikameks et des Montagnais de 1760 à nos jours, Québec, Ministère de l'Énergie et des Ressources, annexe 1, 1987, p. 171-173.

de Tadoussac et les Kakouchaks du lac Saint-Jean n'existent plus dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Ils ne sont plus qu'une poignée et on perd leur trace. En contradiction avec ces affirmations, Angers (1971 : 16) mentionne la présence de 400 chasseurs indiens à Chicoutimi en 1677.

Dans les *Relations des Jésuites*, on apprend par ailleurs que les Montagnais commencent à se repeupler « par des gens des Nations étrangères » (Jésuites, 1972, [1670] : 44). Il se serait agi d'une stratégie voulue consistant à inviter d'autres groupes à venir s'installer sur des territoires de chasse manquant de chasseurs. Raynald Parent (1985 : t. IV, fig. 31) a documenté et cartographié l'origine des personnes que les Montagnais ont aussi accueillies et adoptées comme étant des leurs, selon les coutumes algonquiennes. Selon celui-ci, malgré leurs vicissitudes démographiques, les Montagnais ont réussi à long terme à contrôler leur territoire, leur immigration et leur citoyenneté. Si la diminution démographique des Montagnais a été réelle pendant un certain temps, il apparaît par contre non fondé qu'on décrète leur disparition en se basant sur le nombre de mariages interethniques entre Amérindiens et sur une fraction seulement de la population montagnaise totale, comme le fait Russel Bouchard (1995).

Les seules données globales disponibles pour le XVIII^e siècle font état pour 1733 de 180 familles pour la partie nord des Postes du Roi, de 39 familles pour la partie sud et de 40 familles naskapiés (Tremblay, 1984 : 82), soit un total d'environ 1 300 personnes. En rapport avec les estimations pour le début de la période de contact, ces chiffres indiqueraient une chute démographique d'au moins les deux tiers pour l'ensemble montagnais.

Pour les débuts du XIX^e siècle, un recensement précis de François Verreault réalisé en 1824 établit à 33 familles et 165 personnes la population des Montagnais du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Angers, 1971 : 101-102). De son côté, Ratelle (1987, t. 1 : 151) évalue à un tiers la perte de population montagnaise totale entre 1773 et 1823. À la suite d'une autre forte diminution au milieu de XIX^e siècle, il en arrive à une estimation d'environ 1 700 personnes au total pour les décennies 1850 à 1870 (*ibid.* : 213 sq.), ce qui constitue quand même une augmentation de 400 personnes par rapport à l'estimation de 1733.

À partir des années 1870, les rapports annuels de l'administration des Affaires indiennes fournissent des données plus ou moins exactes et à jour sur la situation démographique des Montagnais. À la lecture du tableau 2, on constate que la population montagnaise a été stagnante pendant quelques décennies, puis a augmenté plutôt lentement au début du XX^e siècle et rapidement à partir de 1940 (Tableau 2). Aujourd'hui les Montagnais par statut, dont la population a beaucoup augmenté après 1985 en raison de la loi C-31, sont environ 14 000, soit entre deux et

quatre fois plus nombreux qu'ils ne l'étaient au début de la période historique.

CRÉATION DES RÉSERVES ET SÉDENTARISATION

Les postes de traite et de mission ont posé les bases de la sédentarisation. Les Montagnais ont pris l'habitude de s'y rassembler régulièrement pour des périodes qui se sont prolongées avec le temps. Ils pouvaient y revenir en cas de difficultés d'approvisionnement. Certains — les Indiens du poste — ne se tenaient jamais trop éloignés. Pour la plupart, cependant, il fallait parcourir de grandes distances et y consacrer plusieurs jours, sinon plusieurs semaines, pour atteindre le poste à l'occasion d'un seul voyage annuel. Certaines familles ne venaient même pas au poste à chaque année. Le nomadisme et l'exploitation des ressources fauniques exigeaient la dispersion des groupes de chasseurs sur un vaste territoire et une mobilité régulière.

La pratique du nomadisme a été remise en question au moment de la colonisation forestière et agricole du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Haute-Côte-Nord à partir des années 1840 (Figure 9). Le gibier s'est raréfié et les Montagnais de ces régions ont recommencé à connaître des périodes difficiles marquées par la famine et la mortalité. Par l'entremise de représentants, principalement des missionnaires, ils ont acheminé aux autorités gouvernementales plusieurs pétitions, soit en 1844, 1845, 1847, 1848 (2 fois), 1849, 1850 (Mailhot et Vincent, 1979 ; Mailhot, 1996 : 332-334). Dans un premier temps, ils protestèrent contre l'envahissement de leurs terres responsable de leurs mauvaises chasses et réclamèrent des secours gouvernementaux pour ne pas mourir de faim. Puis, inspirés par les missionnaires, ils mirent davantage l'accent sur des compensations monétaires et l'octroi de terres réservées à leur usage exclusif.

Le gouvernement du Bas-Canada accorda une aide alimentaire, mais en se faisant prier et en intervenant souvent tardivement. Cependant, sa principale réponse aux protestations des Montagnais contre l'envahissement de leurs territoires fut la création de réserves par l'adoption en 1851 de l'Acte 14-15 Victoria qui prévoyait 230 000 acres à cette fin. C'est

FIGURE 9

Évolution du peuplement non autochtone au Saguenay–Lac-Saint-Jean



dans ces circonstances que furent créées les réserves de Pointe-Bleue (aujourd'hui Mashteuiatsh) et de Betsiamites, les deux premières réserves montagnaises, si on exclut la « réduction » de Sillery qui exista de 1632 à 1660 (Beaulieu, 1990 : 143). Plus exactement, la réserve de Pointe-Bleue fut reconnue légalement en 1856 (Tremblay *et al.*, 1956), alors que celle de Betsiamites le fut en 1861 (Mailhot et Vincent, 1979 : 23, 34). Dans le cas de Pointe-Bleue, il y eut même un échange contre les terres de deux réserves antérieures situées respectivement à l'embouchure des rivières Péribonka et Métabetchouane et qui étaient convoitées par les colons blancs.

Pointe-Bleue et Betsiamites devinrent avec le temps des pôles de développement économique, social et religieux pour les Montagnais et, à plus long terme, de sédentarisation. Celle-ci fut plutôt lente à se matérialiser. À Pointe-Bleue, elle se manifesta surtout au début du *xx*^e siècle par le développement de l'agriculture. Ainsi, un rapport de l'administration des Affaires indiennes mentionne que près de la moitié des familles s'adonnent à l'agriculture (Canada. Affaires indiennes). En fait, il s'agissait principalement d'Abénaquis établis à Pointe-Bleue à la suite de l'abandon de la réserve Crespieu ou Kiskissink (Burgesse, 1945 : 2 ; Simard J.J. *et al.*, 1980 : 102 sq.). Pour leur part, les « vrais » Montagnais continuèrent à pratiquer la chasse et le piégeage et à séjourner à la réserve uniquement pendant une partie de l'été, où ils disposaient de « cabanes » puis de maisons mieux construites à la suite de la mise en place de programmes spécifiques par les Affaires indiennes. Pour pré-

server leur mode de vie, ceux-ci tentèrent d'obtenir leur propre réserve au lac Onistagane au milieu des années 1940, mais sans succès (Burgesse, 1945 : 5 ; Simard J.J. *et al.*, 1980 : 107 sq.).

À Betsiamites, le processus de sédentarisation fut encore plus lent. Les efforts de conversion à l'agriculture furent un échec complet. Au siècle dernier, la capitale religieuse des Montagnais de la Côte-Nord comprenait surtout des bâtiments religieux, ceux du poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson et seulement quelques maisons abritant les personnes âgées, infirmes ou malades, incapables de suivre leur groupe de chasse en forêt (Bédard, 1988 ; Frenette J., 1993). Les coupes de bois dans les alentours puis sur la réserve dans les années 1920 ne changèrent guère les habitudes nomades de la majorité de la population, modifiées toutefois par un plus long séjour à la côte dans des habitations permanentes pendant les mois d'été. Ce sont surtout les chantiers d'aménagement hydroélectrique des rivières Bersimis, puis aux Outardes et Manicouagan qui ont accéléré le processus de sédentarisation sur la réserve et réduit la durée totale des séjours en forêt.

Dans les cas de Pointe-Bleue et de Betsiamites, le travail salarié à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves, la création de petites entreprises locales, l'importance administrative des conseils de bande font que ces deux réserves sont devenues, sinon de petites villes, du moins de gros villages dont la majorité de la population est sédentaire. Une minorité seulement d'individus, souvent des hommes plutôt que des

MINGAN EN 1947.
Office du film du Québec, 38881-47.
La réserve n'a pas encore été créée.



familles, fréquente encore régulièrement la forêt pour la pratique des activités traditionnelles, malgré le très bas prix des fourrures, la concurrence des chasseurs et des pêcheurs sportifs et les ravages des coupes à blanc. Ainsi, la sédentarisation progressive des Montagnais s'est accompagnée de leur marginalisation territoriale et économique (Mailhot, 1996).

L'histoire des autres réserves montagnaises est plus récente. Celles des Escoumins et de Sept-Îles ont été créées respectivement en 1892 et en 1904, mais la majorité datent des années 1950 et 1960 : Mani Utenam, 1949 ; Natashquan, 1953 ; La Romaine, 1956 ; Mingan, 1963 ; Matimekosh, 1960 et 1971. Pour leur part, les Indiens de Saint-Augustin, qui ont

vécu dans des tentes jusqu'en 1971 (Savard, 1975), n'ont pas de réserve à proprement parler, mais habitent un « établissement indien » dont le terrain appartient au gouvernement du Québec.

Pour la majorité de la population montagnaise, la sédentarisation est donc un phénomène récent datant de quelques dizaines d'années. Ce processus n'est même pas vraiment achevé puisque la mobilité territoriale existe encore, si on considère les déplacements constants que doivent faire les chasseurs et en partie leur famille entre la réserve, lieu de résidence

GROUPE DE MONTAGNAIS À MINGAN EN 1947.
Office du film du Québec, 38883-47.





principal, et les territoires de chasse familiaux situés à plusieurs dizaines, voire à plus d'une centaine de kilomètres à l'intérieur des terres (Charest, 1996).

CHANGEMENTS SOCIOCULTURELS ET MODERNISATION

La sédentarisation représente à la fois une conséquence et une cause des nombreux changements qu'ont connus la société et la culture montagnaise depuis les premiers contacts avec les Européens. Toutes leurs composantes ont été touchées, à des degrés divers, mais en profondeur, que ce soit au niveau technologique et économique, politique, social ou religieux. Les Montagnais d'aujourd'hui habitent des maisons le plus souvent confortables, dans un village disposant de nombreux services et programmes ; ils occupent un emploi salarié ou bénéficient de programmes d'aide gouvernementale ; ils se déplacent en véhicules motorisés et en avion ; ils vivent en familles individuelles ; ils administrent leurs affaires locales par l'entremise d'un conseil de bande ou d'organismes à représentation plus large ; ils fréquentent assidûment les services religieux catholiques.

La principale caractéristique de la modernisation de la société montagnaise est sans doute la prise en charge de nombreux programmes et services autrefois assurés par l'administration paternaliste du ministère des Affaires indiennes du Canada (Charest, 1992). Ils pratiquent ainsi une forme partielle ou inachevée d'autonomie gouvernementale. Leur principal défi, toutefois, est le développement économique : les alternatives viables aux activités traditionnelles en constant recul ne sont pas légion. Plusieurs initiatives se manifestent au niveau du commerce local, de l'exploitation de pourvoiries, de la pêche commerciale, du tourisme, du transport aérien. On cherche des solutions de rechange aux mégaprojets forestiers et hydroélectriques qui n'ont guère apporté

VISITE DU DENTISTE À LA ROMAINE AU DÉBUT DES ANNÉES 1950.
Les Innus vivent encore dans des tentes sur le site de la future réserve.
Collection Musée régional de la Côte-Nord. Fonds Pauline Laurin.

de retombées autres que négatives sur l'occupation du territoire et la pratique des activités traditionnelles (Charest, 1995b).

Il reste encore beaucoup à faire pour sortir de la dépendance économique vis-à-vis l'aide gouvernementale, alors que les conseils de bande sont les principaux employeurs dans la majorité des réserves. Cette dépendance et les transformations rapides qu'ont connues les communautés locales sont sources de problèmes sociaux importants : suicides, abus de drogues et d'alcool, violence familiale (Silberstein, 1998). Pour les leaders montagnais, le développement économique et l'équilibre social de leurs communautés sont leurs principaux objectifs à l'aube du troisième millénaire.

Les Cris de la baie James

Histoire et changement social

INTRODUCTION

La nature du changement social et du contact inter-culturel devient centrale dans toute tentative de présenter une histoire de la baie James qui soit autre chose que celle des marchands de fourrures. Bien que de nombreuses transformations aient caractérisé la technologie, l'organisation sociale et l'organisation économique des groupes autochtones de cette région depuis la lointaine préhistoire, on a longtemps eu tendance à oublier qu'à partir du XVII^e siècle, les Cris¹ ont continué de constituer des groupes socialement et économiquement spécifiques et qu'à ce titre ils ont connu des changements liés autant à des facteurs endogènes qu'à des facteurs exogènes. Il n'est pas surprenant dans ce contexte que la littérature documentant l'histoire des Cris ait souvent mis en évidence des problématiques telles que l'acculturation, la désintégration sociale et culturelle, la dépendance des autochtones ou leur exploitation systématique de la part des commerçants. Le portrait se nuance quelque peu lorsque l'effort de reconstitution historique prend en compte la dynamique interne de ces groupes de chasseurs nomades et ce, dès le moment de la présence des Européens sur le territoire.

Dans la même optique, la période historique a longtemps été considérée à partir d'un seul continuum couvrant plus de deux siècles. Or, il semble plus pertinent d'identifier à l'intérieur de cette période plusieurs sous-périodes fort différentes. Ce faisant, il est possible de s'intéresser plus directement, et de l'intérieur, à la nature des événements qui se sont déroulés à certaines époques. Cette approche a l'avantage de ne plus considérer le développement sociétal des Cris comme tributaire d'un processus linéaire et nécessairement effervescent. Elle repose sur l'existence de paliers délimitant des périodes qui diffèrent les unes des autres, soit par la nature ou l'intensité des activités qui les caractérisent, soit par le statut et le rôle des acteurs impliqués dans ces activités. Ces paliers sont associés au commerce des fourrures, à l'évangélisation et à l'administration gouvernementale; ils se succèdent dans le temps mais s'articulent les uns aux autres et cumulent pour caractériser le processus de changement social des Cris entre la fin du XVII^e siècle et le milieu du XX^e siècle.

Il faut préciser cependant que l'effet de ces différents agents ou vecteurs de changement ne saurait être considéré de façon homogène pour l'ensemble du territoire concerné. Les Européens et plus tard les Canadiens qui s'étaient implantés en des endroits fixes ne pouvaient pas forcément rejoindre la totalité de la population nomade. L'inverse est également vrai. Étant donné que la présence européenne a longtemps été limitée à quelques endroits sur la côte de la baie James, les groupes autochtones qui avaient régulièrement et facilement accès à ces lieux durent composer avec le changement plus tôt et souvent à un degré d'intensité supérieur à celui des populations de l'intérieur. En gardant à l'esprit cet état de fait, ce texte cherche à démontrer, d'une part, que l'originalité de la structure organisationnelle des Cris de la baie James réside dans sa capacité à intégrer les changements et, de l'autre, que le changement social et économique répond à une dynamique de complémentarité entre les autochtones et les Euro-Canadiens du XVII^e siècle au XIX^e siècle et à une dynamique de nécessité au XX^e siècle.

LE PEUPEMENT, LES PREMIERS GROUPES DE CHASSEURS, LA RENCONTRE AVEC LES EUROPÉENS

À l'échelle de l'humanité, la présence humaine sur le territoire de la baie James est relativement récente. Le retrait définitif des glaciers se situe vers 6500 à 7000 AA (avant aujourd'hui) tandis que le couvert végétal apparaît vers 6000 à 6500 AA. La faune terrestre se compose alors principalement de mammifères tels que le castor et le caribou. Parallèlement au développement des conditions environnementales nécessaires au peuplement humain, les premiers groupes de chasseurs amérindiens, provenant probablement du sud et de l'ouest, font leur entrée dans la région, d'abord lors de chasses saisonnières, ensuite pour s'y installer de manière permanente. Cette présence a sans doute connu d'importantes fluctuations au cours des siècles, étant donné les difficiles conditions du milieu, mais il est possible qu'elle ait été continue durant toute la période préhistorique (Administration régionale crie, 1985 ; Martijn et Rogers, 1969).

GRATTOIR FAIT D'UNE LAME SEMI-CIRCULAIRE
DE MÉTAL ET D'UNE POIGNÉE DE BOIS CLOUÉE
(1965). MISTASSINI, QUÉBEC.

Royal Ontario Museum, Toronto. Photographié
en 1980 par Carole Lévesque et Mauro Peressini
avec la permission du Musée.

Cette période se caractérise par une économie de subsistance basée sur la chasse aux petits et aux gros mammifères terrestres, la pêche et la cueillette saisonnière. Les groupes de chasseurs parcourent, suivant un cycle annuel, de vastes étendues de territoire à la recherche de leur nourriture, et la disponibilité du gibier, selon la période de l'année, conditionne leur diète. Le caribou et le poisson sont sans doute leurs principales sources de nourriture qu'ils complètent avec d'autres espèces comme le castor, l'ours, le lièvre, le porc-épic, les oiseaux aquatiques et les petits fruits (Laliberté, 1978).

Des ressources naturelles végétales, animales et minérales, ces chasseurs et leurs familles tirent la matière première pour leurs vêtements, leurs outils, leurs armes et leurs habitations. Les différentes pièces de vêtements (tuniques, manteaux, capuchons, vestes, jambières, mocassins) sont faites de préférence de peaux de castor, de lapin ou de caribou. Les outils et les armes sont relativement nombreux et répondent à des fonctions précises et à des usages spécialisés. La préparation des peaux, par exemple, requiert une série d'opérations, telles que l'écharnage, le grattage et le fumage, pour lesquelles des outils particuliers sont fabriqués avec de l'os, du tendon, de l'andouiller, du bois ou de la pierre. Selon les saisons, les canots et les toboggans permettent le transport des biens et des personnes, mais tout au long de l'année la marche (en raquettes lorsque le couvert de neige le permet) demeure la façon la plus courante de se déplacer d'un camp à un autre, d'un lieu de rassemblement à un autre. Les habitations sont principalement fabriquées de bois et de peau ; de forme conique (tipi), elles logent préférentiellement la famille nucléaire, mais de forme sphérique elles peuvent accueillir un plus grand nombre de personnes (Lévesque, 1986).

L'unité sociale de base est le groupe de chasse (Morantz, 1984). À la fois unité de production et de consommation, ce groupe formé de trois ou quatre familles apparentées ou amies est aussi une unité de résidence (on l'appelle d'ailleurs groupe corésidentiel). L'appartenance à ce groupe, qui peut compter de 15 à 25 personnes, est une sécurité pour l'individu dont la survie dans des conditions environnementales sévères n'est jamais acquise. Le groupe de chasse exploite une portion de territoire à l'intérieur d'un territoire plus vaste, généralement le bassin versant d'une rivière, qu'il partage avec d'autres groupes de chasse liés à une même bande, celle-ci constituant alors l'unité sociale la plus inclusive. La bande peut regrouper une centaine de personnes que des liens



consanguins ou d'affinité réunissent (Rogers, 1969). Elle se forme de préférence lors de rassemblements estivaux qui sont l'occasion d'échanges, d'activités cérémonielles, de mariages.

Les relations entre les différents groupes de chasse du Subarctique sont flexibles, en ce sens que leurs frontières sont mouvantes ; néanmoins, à l'intérieur du groupe, l'autorité d'un leader est reconnue et respectée. Ce leader est un homme de sagesse dont les qualités sont susceptibles d'attirer un certain nombre de chasseurs désireux de se placer sous sa « gouverne » (Leacock, 1954). L'autorité et le savoir de ce leader, généralement un chasseur expérimenté possédant une vaste connaissance du territoire et de ses ressources, profitent à tous les autres membres du groupe (Lévesque, 1986). Il n'est pas exclu cependant qu'au sein d'un même groupe plusieurs leaders aient pu à tour de rôle assurer cette fonction (Rogers, 1969).

Il est acquis aujourd'hui que le leader n'a jamais bénéficié d'un droit de propriété sur la portion de territoire exploitée par un groupe de chasse donné. On a longtemps parlé d'un droit d'usufruit dont il aurait bénéficié et que le groupe lui aurait reconnu d'emblée, mais dans la mesure où plusieurs leaders auraient été en cause au sein d'un même groupe, ce serait davantage le groupe, plus que l'individu, qui aurait détenu un droit sur le territoire (Lévesque, 1986). De ce point de vue, le groupe de chasse, en plus de constituer une unité sociale et économique, aurait aussi constitué une unité politique possédant collectivement le territoire (Rogers, 1969).

Les activités et la composition du groupe de chasse reflètent le type de gibier poursuivi tout au long d'un parcours annuel, qu'il soit grégaire et migrateur comme le caribou, qu'il soit sédentaire et vivant en colonie comme le castor. Selon toute vraisemblance, la chasse au gros gibier se fait à l'aide d'armes de jet et nécessite l'effort de plusieurs chas-



seurs, voire la collaboration des chasseurs de plusieurs groupes. Par ailleurs, le petit gibier est récolté à l'aide de pièges et de collets, et cette chasse peut être pratiquée de façon plus isolée par de plus petits groupes d'hommes ou de femmes, le cas échéant.

Non seulement ces chasseurs exploitent-ils les ressources fauniques du milieu environnant, ils entretiennent des relations de réciprocité avec ces dernières. Ils considèrent les animaux comme des « partenaires », et leur vie spirituelle, à travers rites et croyances, consacre les liens étroits entre le monde des humains et celui des animaux, entre le monde visible et le monde invisible. La chasse, dans son sens large, est aussi le lieu d'expression d'un ensemble de relations et d'activités sociales.

De quelle manière le commerce des fourrures, à partir du milieu du XVII^e siècle, a-t-il transformé la technologie, la culture matérielle, les pratiques de récolte, les croyances et les rapports à l'environnement ? De quelle manière a-t-il modifié cette forme d'organisation sociale et le patron d'utilisation du territoire ? Bien que ces questions aient été posées à maintes reprises et sous différents angles au cours du XX^e siècle par les chercheurs, fort nombreux d'ailleurs, qui se sont intéressés au sujet, des pans complets de la préhistoire des populations amérindiennes de la baie James demeurent à ce jour insuffisamment documentés pour qu'une réponse précise soit apportée.

Par exemple, la recherche archéologique dans cette région n'a pas encore fourni tous les matériaux qui seraient nécessaires à une reconstitution plus complète du mode de vie ; de plus, l'objectif de décrire un mode de vie commun pour l'ensemble des populations du Subarctique a sans doute fait perdre de vue une diversité régionale susceptible d'introduire des éléments d'information pertinents à

c e t

égard ; finalement, l'approche évolutionniste qui a longtemps caractérisé, et caractérise encore à bien des égards, les interprétations proposées par les spécialistes a fort probablement contribué à mettre en avant une vision réductrice du changement social selon laquelle toutes les composantes d'un même mode de vie se transforment en même temps et dans une même direction sous l'impact des forces du changement.

Cette difficulté à reconstruire le mode de vie des groupes de chasseurs n'est toutefois pas exclusive à la période qui précède la rencontre avec les Européens. En effet, bien qu'à partir du XVII^e siècle les récits des commerçants, des missionnaires et des explorateurs de même que les collections de musée s'ajoutent aux vestiges archéologiques, la difficulté demeure. Ainsi, il est encore impossible de situer précisément à l'intérieur de la région de la baie James l'aire occupée par les groupes amérindiens à l'arrivée des Européens. De façon générale, on les localise sur la rive est de la baie James, mais jusqu'où leurs territoires s'étendaient-ils vers le nord et à l'intérieur des terres ?

Au début du XX^e siècle, l'anthropologue Alanson Skinner tenait les propos suivants à ce sujet : « It is probable that the original home of the Eastern Cree was South and East of James Bay, although their traditions hold that they always occupied the region [il s'agit ici des rives est et ouest de la baie James] where they now dwell » (Skinner, 1911 : 9). De nombreux anthropologues, parmi lesquels Speck (1923), Leacock (1954) et Rogers (1963 et 1969), se sont également posé la question, mais, dans la majorité des cas, les informations colligées et étudiées concernent plutôt le territoire occupé par les Amérindiens après que les Européens ont commencé à circuler fréquemment, et même à s'installer, dans la région. Par conséquent, il est plausible que des changements sensibles se soient déjà inscrits dans l'occupation du territoire et l'exploitation des ressources à cette époque, non seulement par rapport à la situation qui existait dans la lointaine époque préhistorique (ce qui est en fait plus que probable), mais également par rapport à celle qui prévalait au moment de la rencontre avec les Européens.

Cette question de la localisation du territoire occupé par les groupes amérindiens de la baie James au moment du contact se pose également pour l'ensemble des populations autochtones qui habitaient alors le territoire qui deviendra le Québec, malgré le fait que l'on dispose en général de plus d'informations pour celles qui étaient établies dans la portion méridionale puisque c'est là que se sont installées les colonies françaises et anglaises dès le XVI^e siècle. Les tentatives pour dresser un inventaire des différents groupes sont nombreuses dans la littérature scientifique



GANT D'HOMME FAIT DE PEAU TANNÉE ET FUMÉE (PROBABLEMENT ORIGINAL). CRISPIN DÉCORÉ D'UN MOTIF FLORAL BRODÉ DE FIL DE COTON (1900). GREAT WHALE. Anglican Church Museum, GW : 80-11. Photographé en 1980 par Carole Lévesque et Mauro Peressini avec la permission du Musée.

(notamment Rogers, 1969, et Speck, 1915) ; si ces efforts mettent l'accent sur les relations qu'ont pu entretenir les Européens et les Amérindiens, ils tendent aussi à mettre en évidence les relations qu'entretenaient aussi les différents groupes autochtones :

As early as 1934, the Montagnais, which may have included the Mistassini were giving moose hides to the Hurons for 'cereals', 'Indian corn' and 'tobacco'. (Thwaites, 1896-1901 (6) : 273 ; cité par Rogers, 1969 : 35)

In 1661, Nebouka, or Lake Ducharme, situated approximately halfway between Lake St-John and Lake Mistassini, was said to have been « noted for a market that is held there every year ». Undoubtedly, relations were maintained for a considerable period of time with neighbouring peoples within the area surrounding Lake Mistassini. (Rogers, 1969 : 35)

Ainsi, les relations qui s'établissent dans le cadre du commerce des fourrures ne concerneront pas seulement les Euro-Canadiens et les Amérindiens ; par exemple, les contacts entre les Anglais et les Cris de la côte de la baie James auront des incidences sur les relations de ces Cris avec les groupes de l'intérieur qui connaissent déjà les Français, ceux-là mêmes qui traitent avec d'autres tribus amérindiennes de la vallée du Saint-Laurent (Morantz, 1984).

LE COMMERCE DES FOURRURES

La présence des marchands de fourrures à la baie James date de 1668 au moment où Zachariah Gillam, guidé par les informations de Médard Chouart des Groseilliers, atteint l'embouchure de la rivière Rupert aux commandes du *Nonsuch*. Cette première expédition, effectuée au nom de la Couronne britannique, se conclura en 1670 par la création de la Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH). Mais il est plus que probable que le commerce des fourrures mené par les Français dans la vallée du Saint-Laurent avait déjà atteint les Cris de l'intérieur, matériellement du moins, avant l'arrivée de la CBH.

À partir de cette époque, les groupes de chasseurs de la région de la baie James n'ont pas eu d'autre choix que de partager les ressources fauniques de leur territoire avec des commerçants et des marchands dont les intérêts étaient essentiellement commerciaux. Cependant, cette rencontre avec des biens, des pratiques et une idéologie fort différents n'a pas entraîné de changement brusque et radical au point de bouleverser immédiatement la technologie et les structures économiques, sociales et idéologiques des groupes de chasseurs. C'est un long processus de transformation qui s'est enclenché à cette époque ; mais c'est aussi une dynamique d'échange, voire de collaboration dans certains cas, qui s'est peu à peu constituée. Les premiers contacts entre Amérindiens et Européens ont été sporadiques et souvent isolés.

Dans la poursuite de leurs activités commerciales, ces Européens ont d'abord cherché des partenaires économiques, et pendant quelque temps (dans certains cas même jusqu'à la fin du XIX^e siècle) des liens d'interdépendance se sont développés (Francis et Morantz, 1984 ; Tanner, 1979 ; Morantz, 1984) :

Because it was the Indians who already possessed an efficient technology and the skill to harvest the animal species, the fur trade began with a dependence on a non-European technology, a technology which itself was based with a complex non-European tradition, one which was part of a non-European social structure and religious ideology. (Tanner, 1979 : 2)

Dès la fin du XVII^e siècle, les archives de la CBH mentionnent qu'une population amérindienne occupe la côte de la baie James, même si cet écosystème semble moins productif que les terres de l'intérieur du territoire. Bien qu'elle ait sans doute existé avant la période de contact, une distinction s'établit progressivement entre les Cris de la côte (*Coasters*), qui ont des contacts plus fréquents avec les marchands de fourrures, et les Cris de l'intérieur (*Inlanders*) qui se rendent aux postes de traite moins souvent et en moins grand nombre. Au cours des premières décennies de l'épopée du commerce des fourrures, des Cris côtiers établissent des relations plus étroites avec les employés de la CBH et certains sont rattachés au poste de traite dès 1730 (Preston, 1981 ; Foster, 1987). On les appellera les *homeguards* ; ils demeurent à proximité du poste et approvisionnent les employés de la Compagnie en gibier. En échange, divers produits importés sont mis à leur disposition. Ce cadre d'échanges économiques sera souvent salubre en période de famine.

Cette dépendance des *homeguards* envers le poste de traite a été l'objet de plusieurs interprétations. Cependant, sa signification et sa portée résideraient davantage dans l'attitude des acteurs sociaux, autochtones ou non, que dans les circonstances économiques elles-mêmes (Foster, 1987). La question est de savoir si les *homeguards* et les employés de la CBH considéraient leurs relations économiques de façon positive ou négative. En vivant à proximité du poste de traite, les *homeguards* avaient une marge de manœuvre plus importante en ce qui a trait à l'approvisionnement lors des périodes difficiles ; de plus, ils étaient en position de profiter davantage des produits importés. Néanmoins, il n'y a pas d'évidence claire qui permettrait d'affirmer que les *homeguards* aient perçu leurs relations avec les traiteurs de façon négative :

In essence, the economic relationship between the Home Guards and the personnel of the trading post emphasized, in the minds of the participants, not the economic dependence of either party but the interdependence of both. (Foster, 1987 : 111)

FIGURE 1

Postes de traite de la région de la baie James



Source : E. Voorhis, *Historic Forts and Trading Posts of the French Regime and of the English Fur Trading Companies*, Ottawa, 1930.

Les archives de la CBH du début du XVIII^e siècle ne sont pas très explicites à propos de l'organisation sociale des groupes de chasse. Tout porte à croire cependant que le groupe corésidentiel (le groupe de chasse) se maintient, du moins au cours des premières décennies de ce siècle. Cependant, une nouvelle structure sociale émerge assez tôt : il s'agit du groupe de traite (*trading-gang*), qui se rend au poste à des fins exclusives d'échange commercial. Un certain nombre d'indications laissent penser que le groupe de traite n'était pas un groupe de résidence. Premièrement, le groupe de traite est dirigé par un capitaine de traite (*trading-captain*) qui n'est pas nécessairement le leader d'un groupe corésidentiel et qui ne peut pas toujours compter sur les mêmes chasseurs à chaque année. De plus, le nombre de canots et de chasseurs qui composent ce regroupement fluctue selon les années ; une bonne récolte de gibier durant l'hiver peut signifier moins de chasseurs se rendant au poste durant l'été. L'inverse est également plausible d'après Morantz (1984 : 65). En ce sens,

... within his own society [celle des Cris] production which is directed towards the market itself is kept subordinate to the demands of subsistence production. (Tanner, 1979 : 4, nous soulignons)

Deuxièmement, certains chasseurs — particulièrement ceux de l'intérieur — pouvaient se rendre au poste sans être menés par un capitaine de traite, ce qui laisse croire que la participation au système des capitaines de traite n'a jamais été totale sur l'ensemble du territoire.

It is the combination of these factors (fluctuating size of trading-gangs and the less-than-total participation in the trading-captain system) that has led me to conclude that in James Bay, trading gangs were task-oriented groups, not co-residential or winter-hunting groups. (Morantz, 1984 : 65)

À quelques reprises, les archives de la CBH du deuxième quart du XVIII^e siècle font état de petites quantités de fourrures qui sont échangées par un seul chasseur, ou un équipage d'un seul canot. Ces petites quantités indiquent que des chasseurs apportaient seulement leurs propres prises et non celles des autres membres de leur groupe corésidentiel, ce qui permet de supposer une organisation sociale basée sur de petits groupes (*small-scale*) ou des groupes de chasse d'hiver (Morantz, 1984). En conjuguant les facteurs écologiques (climat, saisons, disponibilité des ressources) et les informations disponibles concernant la composition des groupes au XVIII^e siècle, les Cris de l'intérieur ne semblent pas avoir été exclusivement des chasseurs de gros gibier, ce qui suppose une organisation sociale fondée sur l'interaction de groupes de taille réduite lors des périodes de récolte du petit gibier sédentaire.

La traite des fourrures a eu des répercussions certaines sur l'organisation économique et sociale des Cris, de même qu'au regard de l'utilisation et de l'exploitation du sol. Cependant, ces répercussions n'ont peut-être pas eu toute l'ampleur qu'on a voulu leur donner. Les archives de la CBH et les données archéologiques tendent vers une autre interprétation des changements qui ont eu lieu durant le premier siècle et demi suivant l'établissement des premiers postes de traite ; ces informations favorisent un questionnement légitime quant à une réelle déstabilisation du noyau social. Plusieurs auteurs ont d'ailleurs émis l'hypothèse que la traite a mis en valeur les relations sociales existantes (Trigger, 1976, à propos des Hurons, cité par Morantz, 1984 : 73) ou qu'elle a supporté et encouragé la perpétuation des modalités d'adaptation écologique originelles (Hallowell, 1955, cité par Morantz, 1984 : 73). Dans cette perspective, l'autonomie des groupes de chasse s'exprimerait non pas dans leur habileté à résister au processus exogène de changement, mais dans la capacité de modifier leur mode de production de façon à rendre le groupe de chasse apte à garder le contrôle des moyens de production et à assurer les conditions de sa propre reproduction, en dépit de la présence d'une source de changement importante (Tanner, 1979 : 13 ; les italiques sont dans le texte original).

JAMBIÈRES (ENVIRON 1840). CRIS DE LA BAIE JAMES, QUÉBEC.
 CHACUNE DES JAMBIÈRES EST FAITE D'UN SEUL MORCEAU
 DE DRAP DE LAINE NOIRE REPLIÉ SUR LUI-MÊME ET COUSU
 À LA MAIN AVEC DU FIL DE COTON. ELLES RECOUVRENT LA JAMBE
 ET SONT PORTÉES PAR LES HOMMES ET LES FEMMES.
 Musée national de l'homme. III-D-584. Photographiées en 1980 par
 Carole Lévesque et Mauro Peressini avec la permission du Musée.

Les changements enregistrés technologique et matériellement aussi semblable interprétation. On a longtemps eu tendance à considérer l'acquisition de biens européens sous le seul angle du remplacement obligatoire et immédiat. De la même manière que les structures sociales et économiques n'ont pas été globalement et automatiquement bouleversées par l'avènement des activités commerciales, les objets qui composaient la culture matérielle n'ont pas été systématiquement mis de côté au bénéfice des outils et des objets manufacturés. Si dans certains cas il y eut effectivement remplacement, il y eut aussi emprunt et innovation technologique. De nombreux auteurs, dont Leroi-Gourhan (1971), ont constaté que le groupe d'accueil utilise d'abord les moyens matériels et techniques issus d'une autre technologie pour augmenter le potentiel de sa propre technologie. Par exemple, le métal récupéré des contenants ou des outils apportés par les Européens a d'abord servi à façonner des pointes de flèche et des couteaux dont l'utilisation correspondait à l'utilisation de pointes de flèche et de couteaux en pierre ou en os.

Il est certain que les fusils ont remplacé peu à peu les armes de jet (arcs et flèches, lances, harpons) et que les couteaux de métal ont remplacé les couteaux de pierre. Mais les étapes qui ont conduit à l'adoption de ces nouvelles armes sont différentes et démontrent bien que les changements technologiques s'inscrivent également dans des processus de longue durée. Un fusil constitue une innovation par rapport à un arc, mais un couteau qui remplace un couteau demeure un couteau. Dans ce dernier cas, l'innovation s'exprime plutôt dans la disponibilité d'un nouveau matériau qui requiert un traitement avant de devenir un outil ou une arme ; le couteau de métal constitue alors un emprunt technologique et il est utilisé en premier lieu dans le cadre de tâches existantes.

Un second exemple peut être apporté avec les jambières et les capuchons que revêtaient les hommes, les femmes et les enfants aux XVII^e et XVIII^e siècles. Selon Skinner (1911), qui basait son propos sur les récits des premiers explorateurs, la fabrication de ces pièces de vêtement était toujours courante vers la fin du XIX^e siècle chez les chasseurs de la région de la baie James. Cependant, la peau de caribou ou la peau de castor utilisée à l'origine avait été remplacée peu à peu



par des produits manufacturés : drap de laine, velours, ruban de soie. Ainsi, avant d'être totalement remplacés par de nouveaux articles, tels les pantalons et les chapeaux, les jambières et capuchons en peau ont subi, dans le temps, des transformations témoignant d'une capacité certaine d'adaptation technologique.

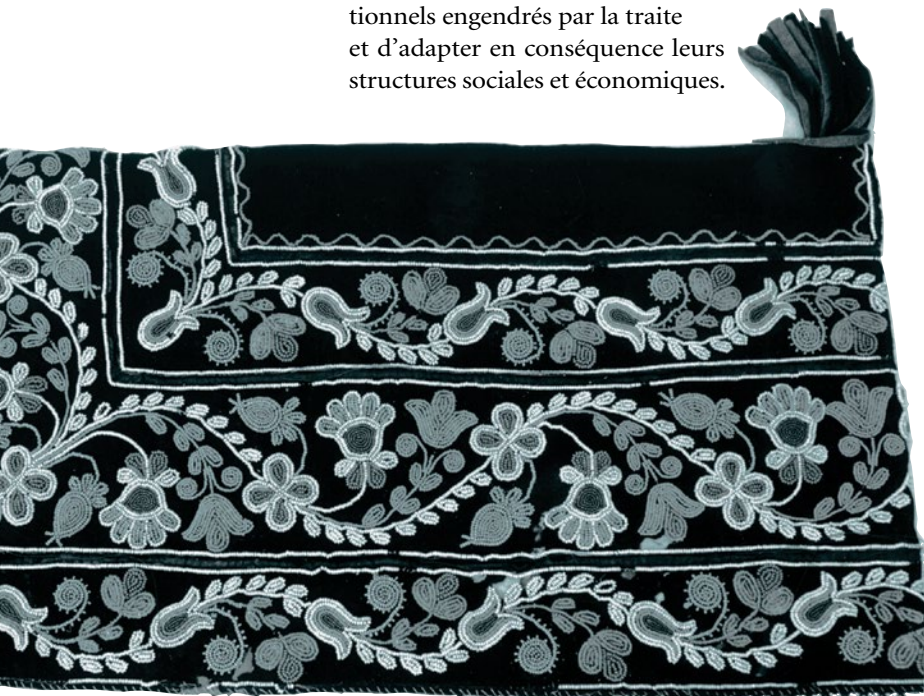
Il n'y a donc pas de raison apparente qui appuierait l'hypothèse que la traite des fourrures ait substantiellement modifié ce mode de vie et il est vraisemblable que les activités de chasse de subsistance ont continué d'être pratiquées sur une base régulière par l'ensemble des groupes corésidentiels. Cependant, il serait hasardeux de s'appuyer seulement sur la flexibilité de l'organisation sociale et de l'organisation matérielle pour expliquer un tant soit peu certains changements exogènes qui ont eu cours jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

À la suite de la fusion de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de la Compagnie du Nord-Ouest en 1821, plusieurs postes sont ouverts à l'intérieur du territoire, permettant ainsi aux Cris de l'intérieur un accès plus facile aux lieux d'échanges : « À long terme, l'extension du réseau de postes dans l'intérieur entraîne surtout une uniformisation de plus en plus grande du mode de vie des Indiens » (Francis et Morantz, 1984 : 172). C'est également durant cette période que la CBH décide de « rattacher » de façon plus manifeste les chasseurs à un poste particulier. Cette mesure visait à éviter que certains chasseurs ne contractent une dette à un poste et n'aillent traiter à un autre poste les années suivantes. Indépendamment des avantages économiques que la CBH a pu en retirer, la principale répercussion de cette mesure sur la vie des Cris fut de restreindre leur liberté de mouvement.



C'est également à cette époque qu'est aboli le système des capitaines de traite au profit d'un système basé sur la désignation d'un meneur ou d'un chef d'équipe. Cette personne, en l'occurrence un chasseur, n'est pas désignée par la CBH, mais par les membres d'un groupe local formé alors de six à neuf chasseurs et de leurs familles respectives (Francis et Morantz, 1984 : 176). Le groupe local, quant à lui, est composé d'un certain nombre de groupes corésidentiels et correspond à la plus grande unité sociale au sein de laquelle il y a une coopération économique constante (Dunning, 1959, cité par Francis et Morantz, 1984 : 177). La taille moyenne de la famille étant de cinq personnes, le groupe local peut donc compter de 30 à 50 personnes. Par ailleurs, étant donné le nombre élevé d'individus et les conditions d'équilibre écologique, ce groupe local se fractionne généralement l'hiver au profit de plus petites unités de production et de consommation.

Au cours du XIX^e siècle, de plus en plus de Cris sont impliqués dans les activités quotidiennes du poste de traite. De plus, une population métisse appréciable s'est constituée avec le temps et fournit désormais une proportion importante de la main-d'œuvre permanente des postes. Cependant, il ne faut pas encore y voir un bouleversement des façons de faire autochtones, dans la mesure où l'attachement au poste n'a pas modifié profondément le rythme saisonnier des activités et des déplacements. Par ailleurs, si les Cris demeurent au poste plus longtemps l'été, ils y reviennent peu ou pas du tout durant l'hiver. C'est dans ce contexte que les missionnaires rencontreront des groupes qui auront eu le temps d'intégrer les changements matériels et organisationnels engendrés par la traite et d'adapter en conséquence leurs structures sociales et économiques.



CAPUCHON (1890). LA TUQUE, QUÉBEC. CAPUCHON D'HOMME DE FORME RECTANGULAIRE BRODÉ D'UN MOTIF FLORAL DE FIL DE COTON ET DÉCORÉ DE PERLES.

Musée national de l'homme. III-C-512. Photographié en 1980 par Carole Lévesque et Mauro Peressini avec la permission du Musée.

L'ÉVANGÉLISATION

À partir du milieu du XIX^e siècle, on assiste à la superposition d'un deuxième palier de relations qui générera un autre type d'adaptation de la part des Cris. Le missionnaire devient un agent de changement supplémentaire qui aura une influence différente de celle des marchands de fourrures sur l'organisation sociale des groupes amérindiens, mais plus bouleversante à certains égards. Les Cris s'engagent alors dans un nouveau cadre de relations qui permet, certes, le maintien des activités de traite, mais qui met désormais en scène un acteur de plus. On ne saurait trop insister sur l'importance de considérer le clergé en tant qu'entité sociale et culturelle venant se greffer au contexte mis en place par les marchands de fourrures. De ce point de vue, les Cris doivent composer avec deux agents de changement imbriqués l'un dans l'autre, bien que partageant des visées parfois paradoxales. Il y a donc superposition d'intérêts commerciaux fondés sur le capitalisme marchand et d'intérêts moraux fondés sur les valeurs chrétiennes.

En 1852, la Church Missionary Society de Londres s'implante à la baie James. La mission du révérend E. A. Watkins à Fort George est par contre de courte durée (5 ans) et c'est véritablement à partir des années 1890 que les missionnaires auront un réel impact sur la population crie (Désy, 1968). La présence missionnaire sur le territoire de la baie James n'est toutefois pas nouvelle puisque dès le XVII^e siècle des Jésuites rencontrent des groupes amérindiens dans le sud de la région et Charles Albanel mentionne l'existence de quelques missionnaires dans la région du lac Némiscau. Cependant, aucun ne s'y implante de façon permanente. Au XIX^e siècle, le clergé occupe une place importante dans les politiques de colonisation, tant françaises qu'anglaises. En principe, le rôle du clergé est de second plan par rapport à celui des traiteurs, mais dans les faits il s'est avéré souvent plus significatif. En effet, la profondeur historique des recherches révèle, entre autres, que le processus de sédentarisation des Cris s'est véritablement enclenché avec la venue des missionnaires, même si les *homeguards* dès le XVIII^e siècle et par la suite les femmes, les vieillards, les enfants et les malades vivaient presque en permanence à proximité du poste de traite.

Pour le traiteur, il importe de relier divers groupes de chasseurs à un poste de traite particulier afin d'assurer une certaine régularité dans l'approvisionnement en fourrures. La présence des marchands redéfinit le mode d'utilisation du territoire et les déplacements saisonniers sont désormais planifiés en fonction de la localisation du poste de traite. Par contre, la CBH n'a aucun intérêt à sédentariser les Cris, étant donné leur nécessaire mobilité pour la récolte et l'échange des fourrures. Avec l'arrivée des missionnaires, de nouveaux facteurs de changement sont introduits et entrent en conflit avec le nomadisme saisonnier : les valeurs morales, l'idéologie reli-

CIMETIÈRE INDIEN DE LA RÉSERVE
DE WASWANIPÍ (1955).

Archives nationales du Québec,
M.B. Chouinard, E6, S7, P1968-55.

gieuse, l'hygiène et l'éducation sont indissociables de l'occupation permanente d'un lieu. Par ailleurs, les moyens d'intervention mis en œuvre par les missionnaires favorisent aussi l'élargissement de la politique commerciale des marchands de fourrures ; avec les missionnaires, les Cris ont une « raison de plus » de venir au poste de traite et, progressivement, leur nombre augmente au gré des conjonctures. Toutefois, ce processus s'opère aussi dans la longue durée et ce n'est qu'au XX^e siècle que les véritables effets de l'évangélisation sur l'organisation sociale se feront sentir.

Les premiers postes de traite attirent les Cris par la nature des produits disponibles qu'ils peuvent recevoir en échange de leurs fourrures. Après les transactions et une période de repos nécessaire à la suite du voyage, les chasseurs repartent sur leurs territoires et reviennent l'année suivante. Avec la présence des missionnaires au poste de traite, les séjours tendent à se prolonger, si bien qu'au tournant du XX^e siècle quelques familles s'installent à proximité des postes les plus importants de la région, notamment le poste de Fort George (Désy, 1968). Il ne semble pas y avoir eu de conflit ou de résistance manifeste de la part des Cris face à l'arrivée des missionnaires. Leur présence permet l'établissement d'un autre cadre de relations, indépendant des politiques et des intérêts de la Compagnie. D'une part, les missionnaires vont présenter des idées nouvelles aux autochtones qui sont vite attirés par les rites religieux, les sermons, les chants ; des catéchistes cris sont recrutés et assurent une présence à la mission en l'absence du missionnaire. D'autre part, le respect envers le missionnaire est renforcé par l'extension de ses services aux nécessiteux en période de famine et d'épidémie. En contrepartie, les missionnaires protestants apportent avec eux le puritanisme anglais du XIX^e siècle qui est loin de cautionner les mœurs indigènes. Ils s'opposent notamment aux croyances animistes des autochtones et désapprouvent l'adultère, la polygynie, le mariage des cousins croisés et le sort réservé aux vieillards. Ce choc des idéologies ne se fait pas sans une modification des façons de faire et de penser.

Dans l'analyse du phénomène de la présence missionnaire sur le territoire de la baie James et de ses effets sur la population crie, deux facteurs doivent être pris en considération. Le premier est d'ordre idéologique en ce sens que les missionnaires s'implantent dans la région afin de transmettre des valeurs chrétiennes. Par exemple, à partir de 1886, le révérend E. J. Peck introduit l'écriture syllabique et s'oriente vers l'alphabétisation des autochtones ; très rapidement de petits livres de prières sont traduits et sont mis à la dis-



position des familles. À cet effet, Preston fait état du rapport idéologique des Européens et des Cris en ce qui concerne la représentation de Dieu :

The Manitou concept, intended by missionaries to refer to the Christian God, was taken by East Main Cree as an additional spirit person (in the existing world of spirit persons), whose power, while somewhat greater than that of other spirits, was personal and finite and served as protection against sorcery, perhaps as a master of spirits in a way similar to the notion of master of species. (Preston, 1981 : 202)

On note ici une appropriation du concept chrétien de Dieu, mais qui est adapté aux schèmes de pensée religieuse des Cris, notamment en ce qui a trait à leurs activités de subsistance ; en effet, chaque catégorie d'espèces animales est sous la protection d'un « maître » (*master of species*) à qui on prête des pouvoirs et des droits. Les missionnaires ont certes joué un rôle déterminant dans la redéfinition du rapport des Cris au surnaturel, mais ces derniers ont interprété cette redéfinition à la lumière de leur propre cadre de référence. La continuité de leur expression religieuse est ici manifeste malgré l'adhésion grandissante à la religion anglicane au cours du XX^e siècle. Ce sera la combinaison d'un deuxième facteur — d'ordre écologique — qui viendra cristalliser l'effet du changement idéologique et social qui s'opère avec les missionnaires. La fin du XIX^e siècle coïncide avec la disparition presque complète du caribou dans la région de la baie James, ce qui engendre des périodes de famine, de maladie et d'épidémie. Devant ces fléaux, les familles acculées à la mort se regroupent autour des postes de



traite où elles peuvent trouver le secours nécessaire à leur survie :

The locus of such help is frequently the missionary, who in addition to doubling as school-teacher, may function also as Indian Health Services representative. (Ellis, 1964 : 26)

Les valeurs chrétiennes d'entraide ne tardent pas à retenir de plus en plus de Cris près des postes où ils trouvent de la nourriture et des soins.

Cependant, l'œuvre des missionnaires ne se limite pas à l'évangélisation et aux soins infirmiers. En effet, comme l'indique Ellis (1964), elle touche aussi l'enseignement. Une école est ouverte par la mission anglicane de Fort George en 1907, suivie des missions oblates dans les années 1920 et l'ouverture d'écoles catholiques au début des années 1930. Bien que la fréquentation scolaire n'ait jamais rallié la totalité de la population et qu'elle devait être sporadique chez plusieurs individus, l'existence même de ces écoles est liée à une organisation sociale plus sédentaire que celle qui prévalait au siècle précédent ; les chasseurs partent souvent seuls en forêt, laissant femmes, enfants, vieillards et malades au poste et à la mission. À Fort George, les missionnaires catholiques ouvrent aussi une clinique et même une boulangerie et une scierie qui fournissent quelques emplois salariés aux Cris durant les mois d'été (Désy, 1968).

Bien qu'un nombre restreint d'individus soit directement impliqué dans l'économie salariée, les bases d'une toute nouvelle structure de relations sociales et économiques, consécutive à l'adoption de nouveaux comportements et à l'avènement d'une gestion différente du temps et des activités, se mettent en place quelques années avant que l'administration gouvernementale n'intervienne pour des raisons sociosanitaires. Par conséquent, c'est une tout autre définition des rapports communautaires qui s'instaure avec le rassemblement des groupes corésidentiels et, partant, d'un plus grand nombre de personnes autour du poste de traite. Les postes et les missions sont alors autant d'embryons de villages qui se constitueront progressivement au cours du XX^e siècle.

La sédentarisation a longtemps été envisagée comme correspondant à la fin d'un mode de vie spécifique et authentique. Cependant, vu sous un autre angle, ce phénomène est aussi le point de départ de la mise en place de structures sociales, économiques et idéologiques d'un autre ordre mais qui n'en demeurent pas moins inhérentes au groupe autochtone lui-même. Lorsque la mission du XX^e siècle se transformera en village et plus tard en une communauté spécifique, les relations entre les individus, autochtones et non-autochtones, prendront des caractères nouveaux, augmentés et diversifiés. Les préoccupations déborderont alors le cadre de la chasse de subsistance et du trappage commercial pour s'orienter vers la satisfaction de nouveaux besoins de nature économique et sociale.

La chasse de subsistance et le trappage commercial du début du XX^e siècle sont donc à la croisée des chemins ; des traiteurs français s'installeront sur le territoire, ceux-là mêmes qui avaient pavé la voie à l'implantation des missionnaires catholiques en 1922 à Fort George.

L'ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

En 1903 une nouvelle compagnie de commerce des fourrures s'installe dans le territoire de la baie James. Avec l'arrivée de Revillon Frères, les façons de faire changeront, notamment avec l'introduction généralisée des pièges de métal² qui faciliteront les activités de trappage et des carabines qui remplaceront les vieux mousquets anglais (Désy, 1968). La venue de Révillon Frères met fin au monopole dont jouit la CBH depuis plus de 200 ans à la baie James et bouleverse les activités de traite dans la mesure où la compétition et l'amélioration matérielle des techniques de chasse et de trappage, conjuguées aux fluctuations naturelles du gibier, contribuent fortement à la disparition presque totale du castor et à la diminution considérable du caribou au début des années 1920 (Lévesque, 1986).

Cette situation prévaut sur l'ensemble du territoire et un mouvement de réaction s'amorce à Fort Rupert à la fin des années 1920 ; Maud Watt, la femme du gérant du poste de la CBH, entreprend des démarches, d'abord auprès du gouvernement fédéral, ensuite auprès du gouvernement provincial, pour les informer de la situation précaire des chasseurs. Accompagnée de son mari, elle y parviendra au début des années 1930 alors que le gouvernement provincial encourage la définition d'un système de gestion territoriale basé sur la sélection de terres réservées exclusivement au trappage du castor. Ce système repose sur le principe d'interdire alternativement sur des portions de territoire différentes la récolte du castor pendant quelques années afin d'assurer un repeuplement adéquat.

Les missionnaires sont eux aussi sensibles aux conditions de vie des Cris durant le premier quart du XX^e siècle. Dans une lettre adressée au gouvernement fédéral, le révérend Walton décrit les conditions de vie difficiles attribuables à la baisse du gibier de même qu'aux famines et aux épidémies qui s'ensuivent. Il propose même un projet d'implantation de rennes susceptible de pallier la baisse du troupeau de caribous dans l'ensemble du territoire (Désy, 1968 : 106-107 ; Marsh, 1964). Ce projet n'aura pas de suite.

C'est donc à la suite de demandes réitérées par les gérants de poste et les missionnaires que le projet d'implantation de réserves de castor prend forme. Il n'est pas étonnant que ce mouvement ait été amorcé par la CBH dans la mesure où ses intérêts commerciaux la rendent très sensible à toute modification de l'écosystème de la baie James. Mais contrairement à la

FIGURE 2
Les réserves de castor de la région de la baie James

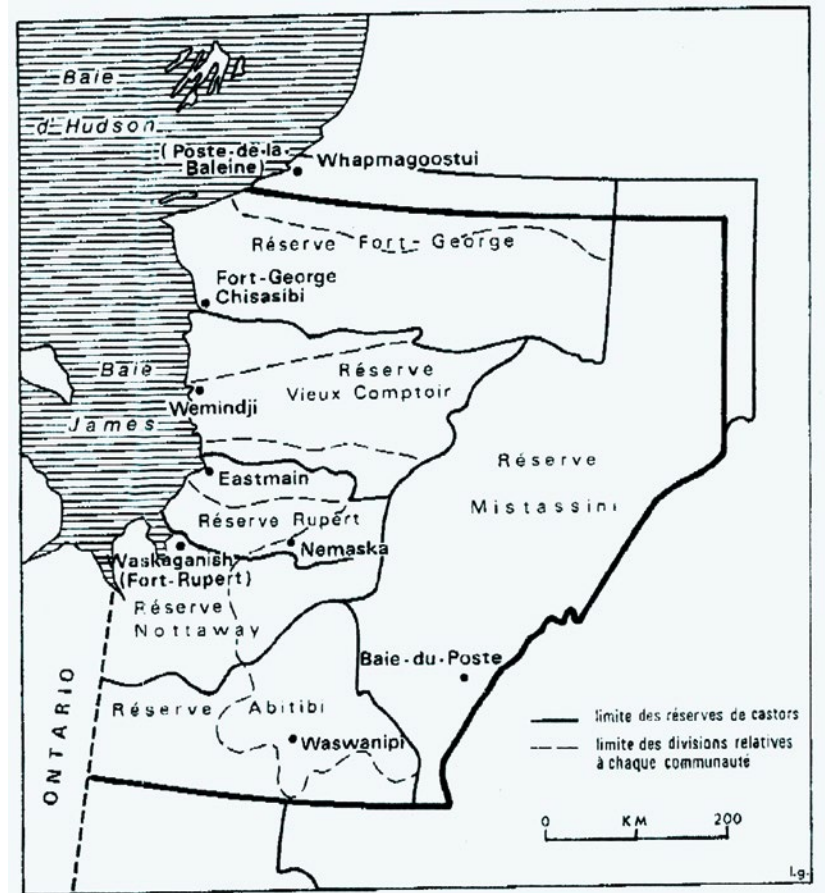
période antérieure à 1870, alors que la CBH possédait tous les droits sur la Terre de Rupert et où il lui était facile d'adopter les mesures qu'elle jugeait nécessaires, au XX^e siècle ces mesures sont du ressort gouvernemental. La première réserve de castor, celle de Fort Rupert, est instaurée en 1932, suivie dix ans plus tard par celle de Fort George. En vertu de ce système, sept réserves de castor sont créées sur le territoire de la baie James entre 1932 et 1948 (Rupert House, Nottaway, Vieux-Comptoir, Fort George, Abitibi et Mistassini) (MLCP, 1980).

Contrairement aux mesures du même ordre préconisées auparavant par la Compagnie, ce nouveau système de gestion territoriale vient chevaucher le système traditionnel des Cris sans en tenir compte véritablement (Lévesque, 1986). En réorganisant le territoire, avec la participation des chasseurs, une impulsion nouvelle est donnée aux activités de trappage et, partant, à l'ensemble des activités de subsistance. De plus, la chasse au gros gibier, planifiée en fonction des mouvements migratoires des troupeaux, ne peut être tributaire de limites géographiques artificielles. Parallèlement, l'augmentation démographique nécessite une adaptation continue, non seulement en ce qui concerne la subsistance elle-même, mais aussi en ce qui a trait à l'espace et aux lieux fréquentés.

This example emphasizes the limits of the means at the disposal of the Cree for maintaining viable long-term balanced relations with animals. Culture and social organization of the Cree are effective aids for their self-governance, but they could not regulate or control, the impact of what outsiders do on their lands. (Feit, 1995 : 196)

Cette réorganisation territoriale, amorcée par le gouvernement du Québec, marque le début de l'intervention gouvernementale dans la région de la baie James. Quant au gouvernement fédéral, jusque vers les années 1935-1940, son rôle se limite surtout aux recensements démographiques en vertu desquels les Cris, à l'instar des autres groupes amérindiens, peuvent figurer dans les registres officiels. Par ailleurs, les années 1930 ne sont pas seulement marquées par la diminution du gibier. Les fluctuations du marché international qui ajustent à la baisse le prix des fourrures se répercutent à l'échelle locale : les crédits accordés aux trappeurs diminuent et plusieurs familles font face à la famine (Scott, 1989 : 94).

Des rations alimentaires avaient déjà été distribuées dès la fin du XIX^e siècle, mais cette aide était surtout réservée aux veuves et aux personnes âgées (Scott, 1989 : 97). Elle était aussi davantage l'affaire des missionnaires que des représentants du gouvernement. Avant la création des réserves de castor au milieu des années 1930, les conditions sociosanitaires forcent le gouvernement fédéral à intervenir de façon systématique par l'octroi de rations alimentaires dis-



Source : Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Québec, 1980.

tribuées à toutes les familles de trappeurs, ou à celles qui ne peuvent pas trapper. Ces rations précèdent l'octroi de différents paiements de transfert et l'insertion des Cris dans l'universalité des programmes sociaux fédéraux après la Deuxième Guerre mondiale. Du point de vue gouvernemental, ces mesures sont destinées à faciliter la transition entre une économie de chasse et de trappe en difficulté et une économie « mixte » basée sur la poursuite des activités traditionnelles, le travail salarié saisonnier et un accroissement de la circulation de l'argent dans les communautés. Avec les différents paiements de transfert, l'augmentation de la population de castors et du prix des fourrures et les emplois salariés saisonniers, les Cris expérimentent pour la première fois, et de façon relativement soudaine, une réorganisation communautaire.

Cette réorganisation émerge en quelque sorte de la création des réserves de castor. En effet, au début des années 1930 le territoire de la baie James est cartographié de manière à représenter les différentes réserves et à délimiter les territoires de trappe respectifs des différents groupes ; des *tallymen* (régisseurs) sont rémunérés pour dénombrer annuellement les huttes à castor sur le territoire. Les chiffres fournis par le *tallyman* au gouvernement servent dorénavant de repères dans l'établissement de quotas de récolte applicables à chacun des territoires pour les activités de l'année suivante. Le *tallyman*, responsable de la gestion de son territoire et de son exploitation par

différents chasseurs, redistribue par la suite les quotas aux chasseurs dont il supervise les activités.

Ce système correspond, semble-t-il, aux attentes des Cris au regard du contrôle des ressources fauniques. Cependant, si le gouvernement reconnaît le système de gestion original des Cris, il considère aussi que ce système est soumis à la législation et à l'autorité gouvernementale. Une nouvelle structure de relations politiques est donc mise en place avec l'établissement des conseils de bande qui, en vertu de la Loi sur les Indiens, se voient définir des droits et devoirs calqués sur ceux du gouvernement. Même si, au début des années 1940, le rôle du conseil de bande est plutôt d'identifier, auprès des représentants du gouvernement, les individus en situation de besoin et d'agir comme porte-parole de la population, cette nouvelle structure politique marque le départ d'un tout nouveau cadre de relations.

These responses also represented a turning point in Cree society. They bond the Cree with the fabric of Canadian political society, law, and economy for the first time, and in circumstances that did not make the potential threats to their autonomy clear. The Cree were still exercising extensive control and autonomy in their hunting culture, but they were now doing so as part of the Canadian polity. (Feit, 1995 : 198-199)

Une telle organisation sociale, de plus en plus fondée sur l'apport des paiements de transfert, de la scolarisation, des soins médicaux et sur l'alternance entre la trappe et le travail salarié est propice à une réorganisation basée sur la famille nucléaire. De plus, conséquence des soins de santé et de la baisse de la mortalité infantile, l'augmentation démographique vient menacer l'équilibre entre le milieu et le nombre de chasseurs-trappeurs ; proportionnellement à la population totale, de moins en moins d'individus peuvent compter uniquement sur les ressources fauniques, accroissant ainsi le bassin de population vivant des paiements de transfert et des rares emplois salariés disponibles.

Au tournant des années 1950, les conditions d'émergence du village nordique moderne sont en place. La superposition des agents de changement et leurs effets respectifs conditionnent la dynamique sociale qui se redéfinit selon les possibilités de subsistance dont elle dispose. Si l'on considère que ces agents n'agissent pas de façon isolée et que les changements se superposent à des adaptations elles-mêmes issues d'autres changements, la situation des Cris de la région de la baie James au milieu du XX^e siècle est le résultat de la mise en œuvre de rapports de complémentarité qui, au fil des conjonctures, se sont transformés en rapports de nécessité ;

c'est dans ce cadre qu'émerge une modernité basée sur les principes de l'État de droit.

CONCLUSION

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les changements avec lesquels les Cris doivent composer se sont considérablement accélérés. L'accessibilité aux différents programmes sociaux, conjuguée avec la construction d'écoles gouvernementales et de dispensaires dans les villages, a marqué l'entrée des Cris dans la société moderne canadienne et québécoise. Par après, des programmes de construction de maisons destinées aux autochtones ont permis de confirmer la configuration contemporaine des villages nordiques. Il faut toutefois apporter une nuance à cette affirmation. L'instauration des divers programmes sociaux et l'accroissement de la circulation de l'argent n'entraînent pas d'emblée un mouvement de masse vers ces nouvelles mesures ni le rejet des activités traditionnelles.

As little as 10-15 years ago, an account of the yearly subsistence cycle for most of the Fort-George population would reconstruct what has come to be called in the literature the « traditional » Cree nomadic hunting, trapping and fishing activities. Groups of families would be living in the bush — scattered throughout the coastal and inland hunting territories — for 10 months of the year. (Salisbury et al., 1975 : 5)

Ces mesures n'en permettent pas moins la mise en place des conditions nécessaires à une transformation des modes de vie qui s'amplifiera durant les années 1970 avec la mise en chantier des projets hydroélectriques et la signature de la Convention de la Baie James et du Nord québécois. Du XVII^e siècle au milieu du XX^e siècle, les Cris avaient été en mesure d'intégrer les facteurs de changement et d'adapter leur structure socio-économique en conséquence. À partir des années 1950, les changements sont non seulement plus nombreux, leur intensité et leur portée sont aussi plus grandes; c'est donc une accélération du rythme de changement qui viendra marquer la société crie et qui colorera les défis en termes d'adaptation.

L'augmentation de la population, qui compromet souvent l'équilibre entre le nombre de chasseurs et la disponibilité du gibier, fait en sorte qu'une proportion toujours grandissante d'individus se tournent entre autres vers le travail salarié saisonnier. Mais jusqu'à la fin des années 1960 les revenus provenant d'emplois salariés demeurent marginaux en comparaison avec les sommes obtenues des transferts gouvernementaux ou de la vente des fourrures à la Compagnie de la Baie d'Hudson, toujours présente et active dans la région. Néanmoins, le mouvement amorcé dans les années 1940 s'intensifie et facilite le passage d'une économie de subsistance à une économie « mixte » ; de plus en plus d'individus sont impliqués dans une combinaison d'activités économiques fort différentes. Le travail salarié

caractéristique des années 1950 est largement saisonnier et permet, en partie du moins, de soutenir monétairement les activités de chasse et de trappe (Salisbury et al., 1972 ; Chance, 1966 ; La Rusic, 1968).

De 1955 à 1957, la construction du radar de la défense nationale à Poste-de-la-Baleine engendre également une intensification du contact interculturel dans la région. Quelques Cris sont engagés comme salariés et une distinction progressive s'établit entre les chasseurs qui viennent traiter au poste et les Cris qui y demeurent sur une base plus régulière (Bradbury, 1981). Barger souligne d'ailleurs que l'ouverture de la base militaire « formed the nucleus for a new modern town » (Barger, 1981 : 674).

Avec l'établissement des écoles et des dispensaires gouvernementaux, le rôle des missionnaires change considérablement. Les années 1950 témoignent de l'empreinte de contacts de plus en plus diversifiés entre les anglicans et les catholiques, les Anglais et les Français, de même qu'entre les Cris eux-mêmes. À propos des hôpitaux gouvernementaux, une religieuse écrit à l'époque :

Les Indiens catholiques — nous ne parlons que de ceux de la baie James — n'aiment pas à s'éloigner de leur milieu et de leur parenté. Cet éloignement en déprime plusieurs. Bon nombre redoutent l'atmosphère des hôpitaux en ce qui regarde la facilité de recevoir les sacrements et d'être aidés par la prière en commun. Nombreux sont ceux qui refusent d'aller à ces hôpitaux ou qui ne s'y laissent conduire que sous pression. Dans un hôpital où des malades de religions différentes sont alités, l'Indien catholique, pour ne pas se singulariser ou ne pas déplaire, doit souvent renoncer aux pratiques extérieures de religion sauf à la réception des sacrements. (S^r Paul-Émile, 1952, nous soulignons)

Si l'organisation économique est sensiblement modifiée par l'introduction de l'économie monétaire, il va de soi que l'organisation sociale s'ajuste aux nouvelles conditions de vie dans les communautés. On a vu à la section précédente que le regroupement des familles au poste de traite et à la mission avait favorisé la nucléarisation de la cellule familiale. Amorcé véritablement au tournant du XX^e siècle, exacerbé durant les années 1930 particulièrement difficiles, ce mouvement se poursuivra au cours des années 1950 pour culminer avec la construction de maisons unifamiliales au tournant des années 1970. En ce sens, bien que les activités de chasse et de trappe demeurent importantes, leur rythme est de plus en plus marqué par le rythme nouveau des activités ; partant, l'organisation sociale s'en trouve modifiée.

Tout en poursuivant ses activités commerciales, le rôle de la Compagnie de la Baie d'Hudson deviendra de plus en plus important en ce qui concerne l'approvisionnement. Contrairement à la situation qui prévalait à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle alors qu'il n'y avait pas de population permanente importante à proximité du poste, l'implantation des missions, des écoles et des agences gouvernementales contribuera à la transformation des comptoirs en magasins généraux. En offrant davantage de denrées de tous ordres et de produits variés, la Compagnie s'imposera au titre de principal pourvoyeur de toute la population. Ce n'est qu'à partir de ce moment que la Compagnie participera, pour ainsi dire activement, au mouvement de sédentarisation amorcé jadis par les missionnaires. La gestion de ces missions, et plus tard celle de tous les services dispensés par le gouvernement, nécessitera de plus en plus de personnel qui offrira aux Cris, en échange du gibier et des fourrures, des biens autrement immatériels. Dès lors, le jeu des interrelations sera redéfini.

La région de la baie James Une chronologie : 1600-1975

1600 Construction du poste de Tadoussac, à l'embouchure de la rivière Saguenay. Il s'agit du premier poste de traite à avoir été construit par les Français (Voorhis, 1930). Presque tous les postes qui seront construits pendant le Régime français, jusqu'en 1763, feront partie du Domaine du Roi et seront généralement appelés postes du Roi (King's Posts).

1610-1611 Le navigateur anglais Henry Hudson explore les côtes de la baie James et de la baie d'Hudson. Il fait un arrêt à l'embouchure de la rivière Rupert et passe l'hiver à cet endroit après avoir érigé un petit camp (Désy, 1968).

1631-1632 Le navigateur anglais Thomas James passe l'hiver à l'île Charlton située à la pointe méridionale de la baie James (Morantz, 1980). Cette île aurait aussi porté le nom de Charlestown (Paul-Émile, 1952).

1661 Trois Français (des missionnaires jésuites) à la tête d'un groupe de 44 canots conduits par des Indiens (possiblement des Abénakis ou des Algonquins) atteignent le lac Némiscau en passant par le lac Mistassini (Morantz, 1980 ; Paul-Émile, 1952). Selon Paul-Émile (1952), les missionnaires en question ne seraient restés que très peu de temps à cet endroit. Construction d'un poste français à Némiscau. Cette date, bien que rapportée par Rich et quelques autres auteurs, demeure incertaine (Rich, 1960, cité par Lebluis, 1971).

1663 Deux coureurs des bois français, Pierre-Esprit Radisson et Médard Chouart Des Groseilliers, se rendent au lac Némiscau pour traiter avec les Indiens (Paul-Émile, 1952).

1665 Radisson et Des Groseilliers se rendent en Angleterre afin de rallier la Couronne anglaise à leur cause commerciale (Paul-Émile, 1952).

1668 Le *Nonsuch*, en provenance de l'Angleterre, ayant à son bord Des Groseilliers, atteint le sud de la baie James. L'équipage construit une redoute que l'on appelle Fort Charles à l'embouchure de la rivière Rupert. Il y a une possibilité pour que cette redoute ait été bâtie à l'emplacement même où H. Hudson avait érigé un petit camp en 1610-1611 (Paul-Émile, 1952).

1670 La Compagnie de la baie d'Hudson est officiellement constituée (Paul-Émile, 1952). Elle s'installe à Fort Charles (Paul-Émile, 1952). Le nom est changé pour celui de Fort Rupert, mais on parlera encore pendant un certain temps de Fort Charles et dans certains cas de Fort Saint-Charles. La Compagnie de la baie d'Hudson érige un petit établissement sur la côte ouest de la baie James à l'embouchure de la rivière Nelson. Ce poste, Fort Nelson, a été détruit très rapidement et reconstruit en 1679 (Voorhis, 1930).

1671 La Cie de la baie d'Hudson installe un poste à la rivière Moose (Fort Moose). Ce sont Radisson et Des Groseilliers qui le construisent (Voorhis, 1930).

1672 Le père Albanel (Jésuite), émissaire des Français, atteint pour la première fois par voie de terre la baie James en remontant la rivière Rupert jusqu'à son embouchure (Paul-Émile, 1952 ; Voorhis, 1930). White (1926) note que le père Albanel est le premier Blanc à atteindre le lac Némiscau dont il prend officiellement possession au nom de la France. À l'exception de Radisson et Des Groseilliers qui auraient atteint le lac Némiscau en 1663, Albanel serait effectivement le premier missionnaire à atteindre Némiscau. Par conséquent, l'endroit dont il est question dès 1661 serait plutôt le lac Nékouba (ou Nikabau) situé au sud-est du lac Némiscau. Rogers (1963) note ce fait en ces termes.

1673 Des Groseilliers et Radisson désertent la Cie de la baie d'Hudson pour retourner au service des Français (Paul-Émile, 1952). Reconstruction du Fort Charles (Fort Rupert) (Paul-Émile, 1952). Construction par les Français d'un poste fortifié au lac Mistassini (White, 1926 ; Voorhis, 1930). Ce poste a été à plusieurs reprises attribué à l'explorateur Louis Jolliet qui l'aurait construit en 1679 (Pothier, 1965 ; Tanner, 1979). En fait, selon White (1926), ce poste aurait été construit en 1673 par des Français, et Jolliet, lors de son voyage d'exploration en 1679, en aurait noté la présence. Voorhis (1930) indique qu'un deuxième poste à proximité du lac Albanel aurait été construit dans la région de Mistassini en 1674.

1676 Un poste français est construit à Pointe-Bleue au lac Saint-Jean. Ce poste sera fréquenté par les Indiens de la région de Mistassini (Pothier, 1965 ; Tanner, 1979). Voorhis (1930) indique qu'un poste français a été établi à cet endroit (qu'il appelle aussi Lake St-John ou Metabetchouan) vers 1650. Une mission jésuite y aurait été installée à la même date. Il s'agirait, selon White (1926), de deux postes différents établis non loin l'un de l'autre.

1679 La Cie de la baie d'Hudson compte déjà quatre postes dont trois sur la côte ouest de la baie James : Fort Moose, Fort Albany et Fort Nelson (appelé aussi Fort York). À cette date, ce dernier poste est en reconstruction. Le quatrième poste est celui de Fort Charles situé sur la côte est (Paul-Émile, 1952). Voorhis (1930) indique que Fort Albany n'a été construit qu'en 1683-1684. Il s'agit peut-être, à cette date, d'une reconstruction.

1680 La Cie de la baie d'Hudson installe un entrepôt à l'île Charlton (White, 1926).

1682 Des Groseilliers et Radisson, qui travaillent depuis neuf ans pour les Français, sont envoyés à la rivière Hayes, sur la côte ouest, pour construire un fort qui portera le nom de Fort Bourbon (Paul-Émile, 1952). Le nom Fort Bourbon sera également donné au Fort York (ou Fort Nelson) après être passé aux mains des Français en 1695. Il semble qu'entretiens le Fort Bourbon construit en 1682 sur la rivière Hayes aurait brûlé (White, 1926 ; Ray, 1974). Création de la Compagnie du Nord formée par des marchands de Montréal (Paul-Émile, 1952). Voorhis (1930) indique la date de 1676 et, plus loin, la date de 1685 pour la création de cette compagnie. Cette compagnie aurait été en opération jusqu'en 1763. Cette dernière date demeure incertaine.

1684 Le Français Jolliet (Zacharie) reçoit l'ordre de construire un poste à Némiscau. Ce poste sera occupé par la Cie du Nord à partir de 1695 (White, 1926 ; Voorhis, 1930). Radisson retourne aux Anglais (Paul-Émile, 1952).

1685 Un poste français est construit à Nékouba (Nikabau) (Voorhis, 1930). Il s'agit peut-être d'une reconstruction si on accepte le fait qu'un petit comptoir y aurait été érigé vers 1661. La Cie de la baie d'Hudson construit un petit fortin à la rivière Eastmain (Voorhis, 1930). La Cie du Nord installe deux postes : un au lac Némiscau et l'autre au lac des Abitibis (Paul-Émile, 1952).

1686 Au cours d'une expédition armée, les Français s'emparent de trois postes situés sur les côtes est et ouest de la baie James. Les postes sont rebaptisés : Fort Charles devient Fort Saint-Jacques, Fort Moose (ou Monsipi) devient Fort Saint-Louis et Fort Albany devient Fort Sainte-Anne (Paul-Émile, 1952).

1690 Le fort Ashuapmushuan est construit par les Français sur la route qui va du lac Saint-Jean à la baie James (Voorhis, 1930).

1695 La Cie de la baie d'Hudson construit un poste à Némiscau (Pothier, 1965). La Cie du Nord aurait installé un poste de traite à Old Factory (Isonglass River). Ce fait demeure incertain (Paul-Émile, 1952).

1697 Traité de Ryswick : tous les postes de la baie sont cédés à l'Angleterre sauf le Fort Nelson (York Factory ou Fort York) qui reste aux mains des Français jusqu'en 1713. Il s'appelle alors Fort Bourbon. Ce nom avait déjà été donné à un autre poste de la côte ouest auparavant (Paul-Émile, 1952 ; Ray, 1974). Selon Voorhis (1930), seul le Fort Albany reste aux mains des Anglais entre 1697 et 1713. Tous les autres postes sont alors sous juridiction française en dépit du traité de Ryswick.

1713 Traité d'Utrecht : tout le territoire de la baie d'Hudson et de la baie James passe à l'Angleterre (Paul-Émile, 1952). Tous les postes érigés par la Cie de la baie d'Hudson reprennent leur nom d'origine.

1719 Le Fort Eastmain (appelé aussi Fort Slude) est reconstruit par la Cie de la baie d'Hudson (Voorhis, 1930)

1725 Un poste français est établi à Nichicun (Nichikun) (Voorhis, 1930). Tanner (1979) met en doute la construction de ce poste à une date aussi ancienne. White (1926) mentionne que le poste existait en 1820.

1728 Le poste français de Mistassini, après avoir été abandonné quelques années, est rénové. Il est remis en activité sous le nom de Maison des Dorvals (White, 1926).

1730 Le poste d'Eastmain est à nouveau reconstruit par la Cie de la baie d'Hudson (Paul-Émile, 1952).

1739 Dans le journal du poste d'Eastmain, il est noté que la Cie de la baie d'Hudson pratique le crédit avec les Indiens. Cette pratique date peut-être de plus longtemps puisqu'elle est déjà mentionnée en 1696 à Fort Albany. Les Français auraient également instauré le crédit vers 1737 (Morantz, 1980).

1749 La Cie de la baie d'Hudson installe un comptoir à Richmond Gulf au nord de la Grande Rivière à la Baleine (appelée aussi Grande Baleine) (White, 1926).

1754 La Cie de la baie d'Hudson installe un comptoir à la Grande Rivière à la Baleine (White, 1926). Ce poste remplace celui de Richmond Gulf qui a été démolit entretemps. Il sera abandonné vers 1780 et reconstruit en 1793 (Voorhis, 1930).

1755 Sur une carte de l'époque, Fort Rupert est mentionné comme étant abandonné (White, 1926). Deux postes français sont en opération dans la région du lac Mistassini. Il s'agit de la Maison des Dorvals, dont on a parlé plus tôt, et du poste Chedmonkoue (ou Chabanonkoue) situé à l'embouchure de la rivière Témiscamie (Voorhis, 1930). Selon White (1926), un poste de la Cie de la baie d'Hudson avait été construit à la rivière Témiscamie (Temiskamie Post) en 1725. Cela semble douteux.

1763 Proclamation royale : la France perd le Canada aux mains de l'Angleterre.

1765 La Couronne britannique rachète les droits des postes du Domaine du Roi (Voorhis, 1930).

1772 Le chef-lieu de la Cie de la baie d'Hudson est désormais Eastmain. Entretemps, Fort Rupert a repris ses activités sur une plus petite échelle (White, 1926).

1774 Des marchands de Montréal et de Québec s'installent à Némiscau dans l'ancien poste occupé par la Cie du Nord (Voorhis, 1930). Ils seront remplacés quelques années plus tard (vers 1804) par des marchands de la Cie du Nord-Ouest.

1776 Un petit poste est ouvert à l'embouchure de la rivière Rupert (Morantz, 1980). Il s'agit peut-être de la réouverture de ce poste tel que signalé précédemment.

1783-1784 Des marchands de Montréal forment la Compagnie du Nord-Ouest (Paul-Émile, 1952 ; Voorhis, 1930). Morantz (1980) mentionne que cette compagnie aurait d'abord été formée en 1779. En 1783, elle aurait été restructurée.

1787 La Cie de la baie d'Hudson construit un petit fort à l'intérieur des terres, sur la rivière Eastmain, à Neoskweskau (ce fort portera aussi le nom de Birch Point). Ce poste sera fermé vers 1800. Cependant, en 1808, il est noté comme étant en opération (Voorhis, 1930). Morantz (1980) note que ce poste a été construit en 1793 et Désy (1968), en 1795.

1788 La Cie du Nord-Ouest obtient un bail du gouvernement anglais afin de pouvoir exploiter certains des postes du Domaine du Roi (Voorhis, 1930).

1793 La Cie de la baie d'Hudson reconstruit son poste de Grande Baleine (Voorhis, 1930).

1794 La Cie de la baie d'Hudson construit un petit fort au lac Némiscau (Némiscau House) (Voorhis, 1930).

1799 La Cie de la baie d'Hudson installe un poste au lac au Goéland (Cheasquacheston) (Morantz, 1980). Ce poste portera également le nom de Windsor House.

1800 Le poste Neoskweskau est fermé. La Cie de la baie d'Hudson le remplace par un poste établi au lac Mistassini (Voorhis, 1930). La Cie de la baie d'Hudson construit un poste au lac Nichicun au nord-ouest de Mistassini (Voorhis, 1930). White (1926) souligne que le poste existe en 1820 sans mentionner de date antérieure.

1802 Le Fort Cheasquacheston (Cie de la baie d'Hudson) est fermé. Il sera reconstruit en 1820 à environ 8 km de l'emplacement original (Johnson, 1964).

1803 La Cie du Nord-Ouest envoie un représentant à Big River (Grande Rivière) (Désy, 1968). La Cie de la baie d'Hudson ouvre un comptoir à Grande Rivière (Désy, 1968 ; Voorhis, 1930).

1804 Un poste de la Cie de la baie d'Hudson est en activité à Big Lake (Big Lake House) au sud de Némiscau sur la rivière Broadback (Voorhis, 1930 ; White, 1926). La Cie du Nord-Ouest s'installe au lac Némiscau (Paul-Émile, 1952).

1805 La Cie du Nord-Ouest installe son quartier général à l'île Charlton (Paul-Émile, 1952). Cette date n'est pas certaine. Elle se situerait entre 1803 et 1807.

1808 La Cie du Nord-Ouest construit un poste à Patagosh (extrémité sud du lac Mistassini) (Voorhis, 1930). Une autre source (n. d.) indique que c'est en 1803 que la Cie du Nord-Ouest se serait installée à cet endroit. Le poste Neoskweskau (Cie de la baie d'Hudson) est mentionné comme étant en opération (Voorhis, 1930). Le comptoir de Grande Rivière est déménagé à Grande Baleine (Voorhis, 1930).

1809 Les deux postes en opération au lac Némiscau (celui de la Cie de la baie d'Hudson et celui de la Cie du Nord-Ouest) sont abandonnés: ils ne sont pas rentables (Paul-Émile, 1952).

1813 Un comptoir de la Cie de la baie d'Hudson est ouvert (entre 1813 et 1820) à la Petite Rivière à la Baleine (appelée aussi Petite Baleine) (Voorhis, 1930). White (1926) mentionne la date de 1825 pour ce comptoir. Désy (1968), mentionne qu'un comptoir avait déjà été installé à cet endroit en 1755. Cela est incertain.

1814 La Cie du Nord-Ouest déplace son poste (Patagosh) du lac Mistassini au lac Albanel (Voorhis, 1930).

1815 La Cie de la baie d'Hudson construit un poste à Rush Lake (lac Chevrillon). Il sera fermé vers 1820-1822 (Voorhis, 1930).

1816 La Cie de la baie d'Hudson installe un poste à Nichicun (White, 1926). Voorhis (1930) indique que la Cie de la baie d'Hudson y avait déjà un bâtiment avant 1800. Le comptoir installé à Grande Rivière par la Cie de la baie d'Hudson est déménagé à la Grande Rivière à la Baleine (appelée aussi Grande Baleine) (Désy, 1968).

1817 Fort Rupert devient le quartier général du surintendant d'Eastmain de la Cie de la baie d'Hudson (Paul-Émile, 1952).

1819 La Cie de la baie d'Hudson s'installe à Waswanipi afin de concurrencer la Cie du Nord-Ouest qui a construit un poste quelques années auparavant (possiblement 1817). La Cie de la baie d'Hudson ferme alors son poste de Big Lake ouvert en 1804 (Paul-Émile, 1952). La Cie de la baie d'Hudson ferme son comptoir de Grande Baleine pour revenir à Grande Rivière (Désy, 1968).

1821 La Cie de la baie d'Hudson achète la Cie du Nord-Ouest. Plusieurs postes de cette dernière, qui étaient situés à proximité des postes de la Cie de la baie d'Hudson ou qui avaient été construits dans le seul but d'intercepter les Indiens en route vers les postes de cette compagnie, sont fermés (par exemple, le poste de Cheasquacheston et un des deux postes établis à Waswanipi) (Paul-Émile, 1952 ; Voorhis, 1930).

1822 Fort Rupert redevient le chef-lieu du district pour la Cie de la baie d'Hudson (Paul-Émile, 1952).

1823 Le poste de la Cie de la baie d'Hudson à Neoskweskau ferme ses portes (Rogers, 1963).

1824 Le comptoir de la Cie de la baie d'Hudson à Grande Rivière est fermé (Désy, 1968).

1831 La Cie de la baie d'Hudson crée deux réserves de castor afin de lutter contre la dépopulation de cette espèce. Une de ces réserves sera installée à l'île Charlton (Morantz, 1980). Paul-Émile (1952) indique que cette réserve a été établie en 1851 seulement.

1834 Un comptoir de la Cie de la baie d'Hudson est construit au lac Caniapiscou. Ce comptoir constitue un avant-poste pour Nichicun. Il aurait été abandonné vers 1860 (Voorhis, 1930).

1835 Le poste de Mistassini déménage au site actuel de Baie-du-Poste (Pothier, 1965).

1837 Réouverture définitive du poste de Grande Rivière sous le nom de Fort George. Fort George devient le chef-lieu du district de la Cie de la baie d'Hudson (Désy, 1968). La Cie de la baie d'Hudson ouvre à nouveau un comptoir à Grande Baleine (Désy, 1968).

1855 Un comptoir est à nouveau installé à Petite Baleine (Désy, 1968).

1857 Le comptoir de Grande Baleine est définitivement installé (Désy, 1958).

1867 Confédération canadienne.

1870 La Cie de la baie d'Hudson cède au Canada tous ses droits sur la Terre de Rupert et les Territoires du Nord-Ouest (Désy, 1968).

1903 La compagnie française Révillon Frères s'installe à la baie James. Elle établit son quartier général à l'île Charlton au même endroit où la Cie du Nord-Ouest avait établi le sien cent ans auparavant. Elle installe également un comptoir à Fort George (Désy, 1968). Knight (1968) indique que cette compagnie n'est arrivée dans la région qu'en 1904.

1904 Révillon Frères installe un poste sur l'île Fishing Creek et un poste à Moosonnee sur la côte ouest (Paul-Émile, 1952).

1910 La Cie de la baie d'Hudson ferme son poste de Nichicun (Voorhis, 1930).

1921 La Cie de la baie d'Hudson ouvre un avant-poste à Kanaaupscow (Désy, 1968 ; Voorhis, 1930).

1923 La Cie de la baie d'Hudson ouvre un nouveau comptoir à Némiscau (Voorhis, 1930). Johnson (1964) indique que c'est en 1905 que la Cie de la baie d'Hudson aurait réouvert son comptoir de Némiscau. Fermeture du poste de la Cie de la baie d'Hudson à Waswanipi (Voorhis, 1930).

1925 Le poste de l'intérieur Neoskweskau (sur la rivière Eastmain) est réouvert (Voorhis, 1930).

1928 Un magasin de la Cie de la baie d'Hudson est ouvert à Chibougamau (Pothier, 1965).

1931 Un marchand indépendant, Jack Palmquist, installe un comptoir de traite à Fort George (Paul-Émile, 1952).

1932 Vers cette époque (l'année n'est pas précisée), la Cie de la baie d'Hudson aurait construit un avant-poste à la rivière Pishoproggan (au nord de Fort George). Ce poste aurait existé jusque vers 1936 (Désy, 1968). Le gouvernement québécois crée la première réserve de castor. Elle porte le nom de Rupert House. Douze réserves seront ainsi créées jusqu'en 1955 (Paul-Émile, 1952).

1934 La compagnie Révillon Frères quitte la baie James (Désy, 1968).

1935 Jack Palmquist installe un comptoir à Old Factory (Vieux-Comptoir) à proximité du site que la Cie du Nord aurait occupé à la fin du XVII^e siècle (Paul-Émile, 1952).

1940 Fermeture du poste de Neoskweskau (Voorhis, 1930).

1950 Vers cette époque, la Cie de la baie d'Hudson aurait installé un avant-poste à Ubimiscow (à l'est de Kanaaupscow) (Tanner, 1978). Selon le même auteur, un entrepôt de la compagnie aurait également été construit au lac Brisay, dans la même région, aux environs des années 60.

1960 Fermeture de l'avant-poste de Kanaaupscow (Désy, 1968 ; Voorhis, 1930).

1970 Fermeture du magasin de la Cie de la baie d'Hudson à Némiscau (Lebuis, 1971).

1975 Convention de la Baie James et du Nord québécois.

Les Naskapis

Peuple des grands espaces

INTRODUCTION

À la fin du XIX^e siècle, le naturaliste américain Lucien M. Turner effectua un séjour de deux ans (1882-1884) dans la baie d'Ungava pour le compte de l'armée américaine (Saladin d'Anglure, 1979, dans Turner, [1884] 1979a). Déjà réputé pour la finesse de son sens de l'observation qu'il appliquait avec soin, tant à l'étude des phénomènes climatiques qu'à celle des différentes espèces d'oiseaux, il s'avéra également un ethnographe accompli laissant une relation exemplaire de la vie des Inuit et des Naskapis qu'il rencontra sur place. Ces groupes d'autochtones fréquentaient à l'occasion le comptoir de Fort Chimo que la Compagnie de la Baie d'Hudson avait exploité de manière périodique depuis 1830 et qu'elle exploitait sur une base permanente depuis 1866 (Cooke, 1969). Des Naskapis, Turner parle en ces termes :

Les Indiens du district d'Ungava sont connus localement sous le nom de Naskapis [...]. Eux-mêmes s'appellent Nenenot, ce qui signifie homme rouge véritable, par excellence. À l'ouest, ils ont pour voisins un groupe qui occupe la côte est de la baie d'Hudson [il s'agit des Cris] et au sud-est, les Montagnais. Les premiers ont des mœurs et un vocabulaire très différents alors que les seconds leur ressemblent beaucoup par leurs coutumes. Il n'y a que dans leurs parlers que Nenenot et Montagnais se différencient, ce qui n'est pas surprenant compte tenu de leur localisation différente. Ces trois tribus ont des frontières précises qui ne sont franchies que rarement. Récemment pourtant une migration progressive s'est faite sentir vers l'Ungava à cause de la diminution des ressources sur la côte de la baie d'Hudson. (Turner, [1884] 1979a : 125)

De toute évidence, on retrouve parmi ces Nenenot les ancêtres des familles naskapiques qui composent aujourd'hui la communauté naskapie de Kawawachikamach à une quinzaine de kilomètres de Schefferville. Il y avait aussi parmi eux les ancêtres de plusieurs familles qui résident de nos jours à Sheshashit (anciennement Northwest River) et à Utshimassits (anciennement Davis Inlet) sur la côte du Labrador.

Dans la littérature historique, les Naskapis bénéficient d'un statut particulier. Ils se distinguent des autres groupes d'Amérindiens du Subarctique car, dit-on, ils fréquentent peu les comptoirs de traite, au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, et privilégient la chasse au caribou plutôt que le piégeage des animaux à fourrure (Cooke, 1976 et 1979 ; Graburn, 1975). On leur reconnaît aussi une certaine indépendance dans leurs rapports avec les commerçants de fourrures et les missionnaires, à tout le moins jusqu'au début du XX^e siècle. De plus, leur sédentarisation relativement tardive (dans les années 1950 à Schefferville dans le cas des Naskapis qui sont demeurés au Québec) contribue à maintenir cette réputation selon laquelle ils ont conservé plus longtemps que d'autres groupes leur mode de vie ancestral.

Bien que plusieurs documents, utilisant notamment les archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, se réfèrent à divers épisodes de l'histoire de ces groupes de chasseurs, le passé des Naskapis installés de nos jours au Québec est encore pour une grande part source d'interrogations et de confusion. En retraçant quelques-unes des étapes de leur périple à travers la vaste péninsule Québec-Labrador entre le XVIII^e siècle et le milieu du XX^e siècle, le présent chapitre vise une connaissance plus approfondie et plus nuancée de cette histoire. Il s'intéresse particulièrement à l'origine des Naskapis, à leurs déplacements à l'époque du commerce des fourrures et aux relations qu'ils entretenaient avec les Inuit et les autres groupes amérindiens. Qui plus est, il présente des données inédites sur la dernière époque de leur vie nomade pendant la première moitié du XX^e siècle. Des sources d'information écrites (archives commerciales, missionnaires et gouvernementales; littérature historique, récits d'explorateurs) de même que des sources d'information orales (récits recueillis auprès des aînés de la communauté naskapie de Kawawachikamach au cours des années 1980 et 1990) ont été utilisées pour la circonstance¹.

L'ORIGINE ET L'IDENTITÉ DES NASKAPIS

L'origine et l'identité des Naskapis ont longtemps constitué une énigme et demeurent encore obscures à bien des égards. En effet, l'appellation Naskapis a souvent été attribuée à des groupes ou des familles de



FORT CHIMO, 1896. GROUPE D'INDIENS
NASKAPIS TIRANT UN GROS CANOT
DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON.
CES CANOTS ÉTAIENT UTILISÉS POUR DÉCHARGER
LES BATEAUX D'APPROVISIONNEMENT.

Archives nationales du Canada, photo A.P. Low. En
dépôt à l'Historical Photographs Collection,
Institut culturel Avataq. Reproduit avec l'autorisation
de la Société de développement des Naskapis.

chasseurs sans qu'il soit nécessairement fait référence aux mêmes groupes à travers les époques. Les erreurs d'interprétation sont nombreuses, comme l'a fait remarquer Mailhot (1983) dans un article où elle passe en revue les multiples usages et orthographes du terme au cours des siècles. La confusion s'installe lorsque les missionnaires, les explorateurs et plus tard les anthropologues et les historiens tentent de circonscrire le territoire occupé par ces Indiens dont la présence, si elle est repérée une première fois dans les archives des missionnaires français dès le milieu du XVII^e siècle, ne se répètera qu'à partir du milieu du XVIII^e siècle.

Le terme d'origine apparaît pour la première fois en 1643 sous la forme «Ounachkapiouek», parfaitement cohérent avec la langue parlée au XVII^e siècle par les Indiens du Saguenay et que nous connaissons grâce aux travaux linguistiques des Jésuites. (Mailhot, 1983 : 86)

C'est presque 100 ans plus tard — en 1731 — que réapparaît le terme Naskapis, cette fois non pas dans un texte mais, par bonheur, sur les cartes manuscrites du Jésuite Laure, alors chargé des missions du Saguenay. (Mailhot, 1983 : 86)

The earliest occurrence of the name Naskapi under the form Cuneskapi comes from Father Laure (1731), who assigned this group to a place north of Lake Ashwanipi (at the head of Moisie river). (Speck, 1931 : 559)

C'est également à cette même époque, vers 1730, que le terme apparaît dans les registres des marchands anglais de la Compagnie de la Baie d'Hudson sous une forme plus proche de celle que l'on connaît aujourd'hui (Nashcopy, Nashcoppe). Si les missionnaires français se référaient à un groupe localisé au nord de Sept-Îles, les marchands anglais, au contraire, parlaient alors de familles d'Indiens qui fréquentaient la région du golfe Richmond, sur la côte orientale de la baie d'Hudson. Quelque 40 ans plus tard, Cartwright, en parlant des Nescaupick Indians, les localisera à l'extrême est de la péninsule Québec-Labrador (Mailhot, 1983). Pour Mailhot, il est clair qu'il ne s'agit pas des mêmes groupes ; d'ailleurs, Cartwright se réfère à des Indiens chrétiens, parlant français et habitués à la traite, alors que les marchands de la Compagnie parlent d'Indiens non christianisés et peu concernés par le commerce des fourrures. Qu'ont donc en commun ces groupes pour qu'ils soient désignés par le même terme (ou des termes linguistiquement apparentés) ? Et par rapport à quels autres groupes se distinguent-ils ?



L'état actuel des connaissances ne permet pas de répondre complètement à ces questions, mais des constantes se dégagent quand même de la littérature. À partir du XIX^e siècle, les chasseurs que l'on dénomme Naskapis présentent quelques caractéristiques communes : ils proviennent de loin ; ils fréquentent irrégulièrement les comptoirs de traite ; ils parcourent de grandes distances à l'intérieur des terres et, comme le souligneront d'autres auteurs par la suite dont Cooke (1979), ils chassent le caribou de préférence aux autres animaux à fourrure. Il est donc difficile de les localiser ou de les rattacher à une région en particulier et encore plus, sous l'angle des marchands de fourrures, d'établir avec eux des contacts réguliers.

[...] pendant la première moitié du XIX^e siècle, le terme Naskapis est appliqué à des Indiens de toute la péninsule Québec-Labrador, qu'ils soient de langue crie, attikamek ou montagnaise, qui ont en commun d'être en dehors de l'influence européenne. S'il peut, du point de vue particulier des missionnaires catholiques, inclure l'ensemble de ceux qui n'étaient pas christianisés, il réfère en général aux Indiens de l'intérieur des terres qui trafiquaient dans les postes de l'intérieur et qui n'étaient par conséquent que rarement vus en bordure des grandes



FORT CHIMO, VERS 1924. CHASSE À LA BALEINE.
Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, photo Ralph Parsons. En dépôt à l'Historical Photographs Collection, Institut culturel Avataq. Reproduit avec l'autorisation de la Société de développement des Naskapis.

étendues d'eau. Il faut entendre par là non seulement le fleuve et le golfe du Saint-Laurent mais également le lac Saint-Jean à l'ouest et le lac Melville à l'est. (Mailhot, 1983 : 91)

Ces chasseurs proviennent-ils de la Côte-Nord, région fréquentée et exploitée majoritairement par les Montagnais ? Proviennent-ils de la côte de la baie James ou du Labrador ? De l'avis de Turner ([1884], 1979a), les Nenenot de la fin du XIX^e siècle se sont retrouvés dans le secteur de l'Ungava à la suite de guerres qui opposèrent jadis les Montagnais aux Iroquois et qui engendrèrent une scission entre eux (les Nenenot) et les Montagnais.

Du mieux que j'ai pu savoir, il semble que les Nenenot aient été repoussés dans la région à la suite des guerres qui les opposèrent aux Iroquois. C'est une époque reculée mais dont la tradition orale a gardé le souvenir. Ils disent que leur terre d'origine se situait à l'ouest, au nord d'un grand fleuve et à l'est d'une immense étendue d'eau de mer. On suppose qu'il s'agit du Saint Laurent et de la baie d'Hudson. En arrivant en Ungava, disent-ils, ils ne trouvèrent que des Esquimaux, et encore sur la côte. (Turner [1884], 1979a : 125)



En 1911, Skinner soutient que les Cris de la baie James se disent très proches des Naskapis; il émet l'hypothèse que les Naskapis composent un sous-groupe des Cris qui se serait tenu à l'écart des postes de traite. Graburn rappelle également, en 1975, les liens étroits et les intermariages entre les Naskapis (de Schefferville) et les Cris de Poste-de-la-Baleine (Great Whale River). Enfin, Mailhot (1983) affirme que tous ceux que l'on a nommés, « Montagnais », « Naskapis », « Montagnais-Naskapis » et de nos jours « Innus » constituent une seule et même entité historique, linguistique et culturelle. Ce qui semble admis, c'est que les Naskapis, ou ceux que l'on a désignés comme tels,



FORT CHIMO, 1910-1912. GROUPE D'INDIENS NASKAPIS.

Révillon Frères (Paris). En dépôt à l'Historical Photographs Collection, Institut culturel Avataq. Reproduit avec l'autorisation de la Société de développement des Naskapis.

ont toujours été des chasseurs de l'intérieur. Mais s'ils sont liés autant aux Montagnais qu'aux Cris, il faut sans doute s'intéresser aux facteurs qui ont contribué peu à peu à leur différenciation sociale.

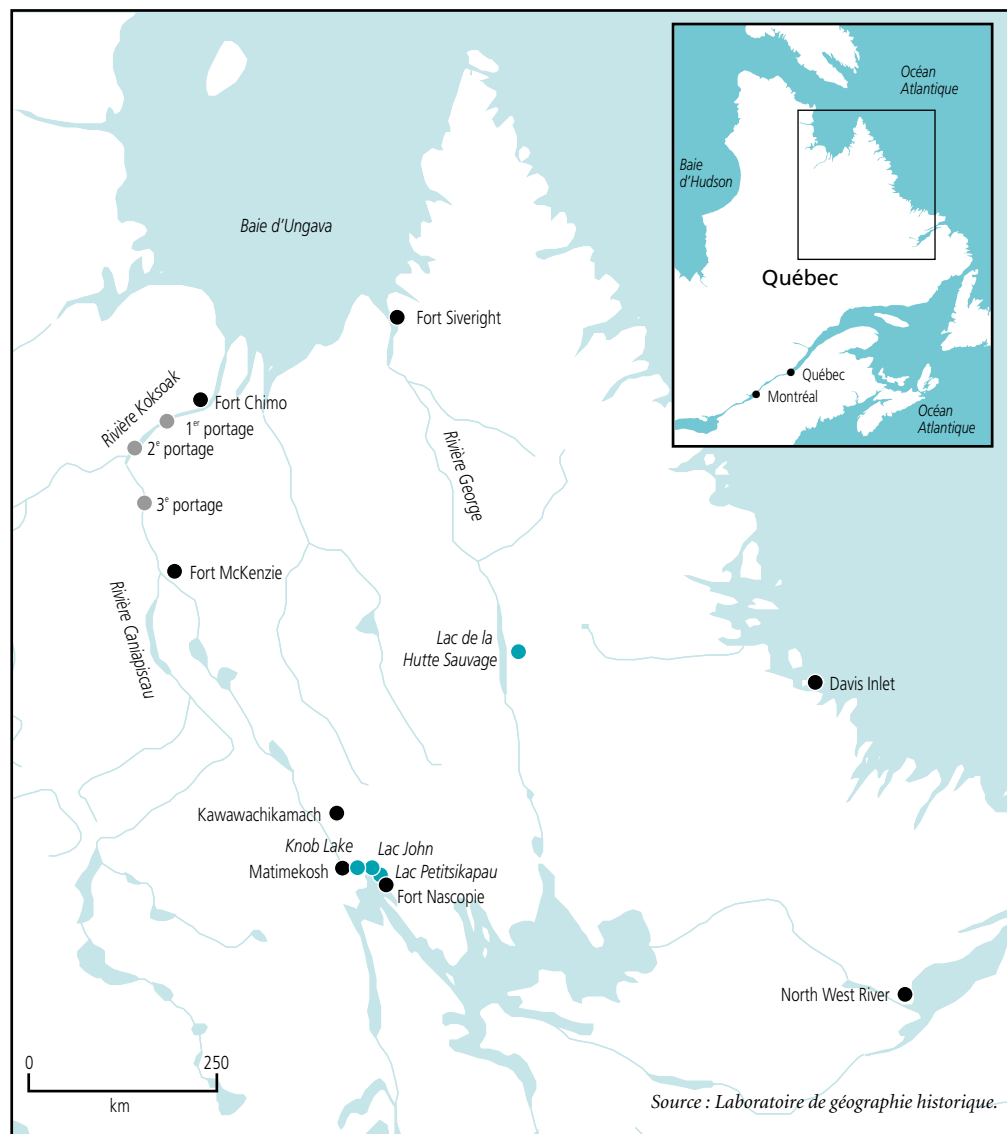
Au cours du XVIII^e siècle, les peuples amérindiens du Subarctique sont pour la plupart déjà engagés dans des activités de traite commerciale. Mais ce sont aussi des groupes qui entretiennent des relations diverses basées sur l'échange (de biens et de personnes) tout aussi bien que sur la compétition ou la rivalité. Lorsqu'il est question de rivalité entre groupes autochtones, on pense tout de suite aux légendaires hostilités entre Inuit et Indiens que de nombreux auteurs ont documentées (notamment Barger, 1979, et Trudel, 1990) ; mais des rivalités existaient aussi entre groupes amérindiens et étaient vraisemblablement à la source de divisions ou de scissions.

Dans le même sens, il est plausible d'envisager que l'existence de la bande locale caractéristique des chasseurs nomades du Subarctique de même que sa reconnaissance par les autres bandes étaient aussi liées à sa composition démographique². Au-delà d'un certain nombre de familles (donc d'individus), il y avait sans doute fractionnement et de ce fait multiplication des groupes de chasseurs et, partant, des bandes.

Cette dynamique aurait d'abord traduit une certaine différenciation sociale, mais il y a tout lieu de croire qu'elle exprimait également une hiérarchisation sociale entre les bandes. Jusqu'à tout récemment, la question d'une possible stratification sociale entre les bandes amérindiennes à l'intérieur de l'aire culturelle du Subarctique de l'est n'avait pratiquement jamais été abordée. Bien au contraire, avec les travaux de Leacock (1954, 1969 et 1986) et de Rogers (1963 et 1969), le principe de rapports sociaux et de rapports de production égalitaires à l'intérieur des bandes était admis et, par extrapolation, appliqué implicitement aux relations entre les bandes, le cas échéant. Mailhot (1983 et 1993) a abordé le sujet autrement en identifiant l'existence d'une échelle culturelle graduée en fonction de laquelle les groupes de chasseurs nomades étaient plus ou moins classés par les marchands et les missionnaires, selon leur degré d'acculturation, du moins civilisé au plus civilisé. Cette échelle culturelle était également intégrée par les groupes amérindiens eux-mêmes pour se positionner les uns par rapport aux autres. Sur cette échelle théorique, les Naskapis occupaient la position inférieure, étant donné justement qu'ils vivaient en retrait des principaux lieux de rencontre avec les Européens.

Cette argumentation conduit à envisager qu'au XVIII^e siècle les Naskapis sont ces chasseurs qui, pour différentes raisons, ont quitté ou quittent la côte (qu'il s'agisse de la Côte-Nord, de la baie James ou de la baie d'Hudson) et, partant, leur groupe d'appartenance premier, pour occuper l'intérieur des terres et y rejoindre d'autres familles fréquentant déjà l'arrière-pays et avec lesquelles ils s'installent pour des périodes de temps variables. Par conséquent, ils évo-

FIGURE 1
Noms de lieux fréquentés par les Naskapis, XIX^e et XX^e siècles



luent en marge des lieux de rencontre avec les Européens³. Il n'en fallait sans doute pas davantage, chez les marchands et les missionnaires et, plus tard, chez de nombreux anthropologues, pour entretenir le mythe du chasseur qui refuse les fruits de la civilisation. Semblable interprétation laisse cependant ouverte la possibilité qu'il y ait eu plusieurs groupes de « Naskapis » distincts ayant évolué à cette époque à l'intérieur de la vaste péninsule Québec-Labrador, sans qu'ils aient nécessairement de liens entre eux, sans qu'ils proviennent non plus des mêmes régions. Une telle interprétation laisse aussi penser que le terme « naskapi » a pu désigner à l'origine un mode de vie plutôt qu'un groupe (ou des groupes) de chasseurs particuliers. Les marchands et les missionnaires, préoccupés par le souci de nommer les différents groupes, l'auraient cependant associé à des groupes d'individus particuliers.

progressive d'unités distinctes plus nombreuses à partir du milieu du XIX^e siècle parmi ces groupes de chasseurs (en l'occurrence des bandes de quelque 100 ou 125 personnes) apparaît être directement liée à cette participation. On aurait tort cependant de conclure hâtivement qu'une telle participation fait d'emblée des Naskapis des habitués des comptoirs de traite. Entre les extrêmes que sont une participation entière et une absence de participation, il y a suffisamment d'espace pour envisager une participation fluctuante selon les périodes, tant à la hausse qu'à la baisse, parce qu'elle traduit aussi des dynamiques sociales et économiques diversifiées et une gamme de besoins de différents ordres. C'est dans cette perspective que peuvent être distinguées au moins trois phases particulières de l'histoire des Naskapis, entre la fin du XVIII^e et le début du XX^e siècle.

La première phase s'amorce avec la fin du XVIII^e siècle. Il est connu que ces chasseurs se rendent alors à des postes de traite de la région de la baie James, de l'Abitibi et de la vallée du Saint-Laurent. D'autre part, on trouve de multiples indications de leur présence, au début du XIX^e siècle, au poste de

L'AVENTURE COMMERCIALE

Pour ces chasseurs qui se déplacent dans l'arrière-pays, les occasions de marchander sont nécessairement plus rares, mais, de la lecture des journaux et des registres des marchands de fourrure de cette époque, il ressort clairement que ce qui distingue ces chasseurs des autres, ce n'est pas tant leur absence du poste de traite ou leur refus de s'y présenter, que la fréquentation d'un très grand nombre de ces postes en des endroits fort éloignés les uns des autres, à tout le moins jusque vers le milieu du XIX^e siècle. Partant, la participation des Naskapis au commerce des fourrures peut difficilement être mise en doute, même si elle traduit des comportements différents de ceux observés alors chez les Cris de la région de la baie James ou les Montagnais de la Côte-Nord, comme nous le verrons dans les prochains paragraphes.



Mingan sur la Côte-Nord, aux postes du Roi (King's Posts) et à Okkak et Hamilton Inlet au Labrador. Le fait qu'il soit peu question des Naskapis dans les archives de l'époque a souvent été interprété comme le signe qu'ils se tenaient à l'écart des lieux de commerce, donc des modalités de ce commerce. Pourtant, lorsqu'ils se présentent à Fort Chimo au début des années 1830, ils critiquent les prix offerts par les marchands de la Compagnie de la Baie d'Hudson, ce qui leur vaudra la réputation d'indépendants, voire d'« insolents » (Cooke, 1969 et 1976). De toute évidence, ces chasseurs savaient marchander. On rapporte d'ailleurs qu'en 1831 ce sont des chasseurs indiens vêtus de beaux vêtements, de pantalons et de vestes, qui viennent échanger leurs peaux de caribou au comptoir; ils s'étaient procurés ces articles à Okkak (Labrador) l'été précédent (Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, Journal de poste de Fort Chimo, B/38/a/1).

C'est à la suite de l'ouverture du poste de Fort Chimo qu'il sera question de plus en plus des Naskapis dans les archives commerciales. Étant donné que plusieurs groupes de ces chasseurs circulent dans la région, Fort Chimo apparaît, aux yeux des marchands qui tentent d'établir davantage de liens avec eux, comme un lieu d'échange et d'approvisionnement plus rapproché que les postes du Labrador ou de la baie James. Mais là encore faut-il

en conclure, suivant la logique que le fait de parler de ces chasseurs traduit nécessairement une participation plus intense de leur part, que dès lors les Naskapis sont d'actifs partenaires commerciaux ? La situation est sans aucun doute plus complexe et demande à être nuancée.

En fait, entre 1830 et 1880 approximativement, Fort Chimo sera très peu fréquenté par les Naskapis car ils vont préférentiellement, et probablement majoritairement alors, continuer de traiter sur la côte du Labrador où des marchands indépendants leur offrent notamment des prix plus alléchants (Journaux de poste de Fort Chimo ; Journaux de poste de Davis Inlet ; Journaux de poste de Fort Nascopie). Cependant, deux autres aspects peuvent aussi être invoqués pour expliquer le peu de succès de Fort Chimo auprès des Naskapis à cette époque : d'une part, la présence des Inuit avec lesquels les Naskapis ne sont pas très à l'aise ; d'autre part, le milieu environnant (la toundra), dénué d'arbres (donc d'écorce nécessaire à la fabrication des canots) et du gibier qu'ils ont l'habitude de récolter, ne présente guère d'intérêt à leurs yeux. De toute manière, ils ne disposent ni des outils, ni des instruments, ni du savoir-faire essentiels à l'exploitation de la toundra, même de manière ponctuelle.

FORT CHIMO, VERS 1910. LA FAMILLE DE SANDY, CHASSEUR DE POSTE-DE-LA-BALEINE QUI S'EST JOINT AU GROUPE NASKAPI DE FORT CHIMO VERS LA FIN DU XIX^e SIÈCLE.

Collection Maggie Sandy, Kawawachikamach. En dépôt à l'Historical Photographs Collection, Institut culturel Avataq. Reproduit avec l'autorisation de la Société de développement des Naskapis.



C'est plutôt avec l'installation de Fort Nascopeie en 1838 au lac Petisikapau, qui fut plus ou moins en opération pendant une trentaine d'années (1838-1870), que le rayon d'action d'un certain nombre de familles naskapiennes semble se circonscrire à la région environnante (on parle ici de la région bordée au sud par le lac Petisikapau, au nord par l'Ungava, à l'ouest par la Caniapiscau et à l'est par le Labrador). C'est également à cette époque que s'amorce la seconde phase de la participation des chasseurs de l'arrière-pays au commerce des fourrures. Même si les tentatives de la Compagnie de la Baie d'Hudson pour occuper l'intérieur des terres sont encore loin de porter fruit au plan commercial, il y a autour de Fort Nascopeie une activité certaine en dépit du fait que l'approvisionnement n'y est pas régulier, que le poste est fermé certaines années et que les gérants s'absentent fréquemment. Qui plus est, plusieurs avant-postes sont également ouverts et fermés dans les alentours pendant cette période, dénotant des allées et venues régulières (notamment Fort Trial, 1839-1843, et Fort Otayhinac, 1845-1847) (Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, Journal de poste de Fort Nascopeie, IM96).

Bref, les marchands sont de plus en plus présents dans la région et cette présence engendre d'abord des effets structurants pour les familles de chasseurs. Des effets de nature sociale d'une part, puisque les familles ou les groupes de chasse s'installent à proximité des bâtiments de la Compagnie, ce qui modifie obligatoirement le rythme des activités ; des effets au plan des déplacements d'autre part, car le besoin de rejoindre des postes éloignés est temporairement atténué. Paradoxalement cependant, cette présence n'en demeure pas moins irrégulière pendant une trentaine d'années et de ce fait engendre aussi des effets déstructurants pour les chasseurs car ils ne peuvent dès lors planifier de manière sécuritaire leurs déplacements et leurs activités. De plus, les munitions devenues essentielles pour la chasse au caribou, et autres produits disponibles lorsque les comptoirs sont ouverts, font défaut régulièrement. Les informations démographiques qui caractérisent cette époque sont d'ailleurs, à première vue, à l'image d'une réelle désorganisation. Par exemple, rares sont les années pendant cette période où des famines ne sont pas rapportées dans les annales commerciales et où les décès chez les chasseurs ne se comptent pas par dizaines. À Fort Nascopeie vers 1843, leur population est estimée à 276. Six ans plus tard, la population est réduite à 166 personnes.

Bien qu'il faille assurément relativiser la portée de ces chiffres puisqu'on ne sait pas avec précision à quels groupes ils s'appliquent, ils fournissent néanmoins une indication sur des mouvements de population qui ne sont peut-être pas imputables au seul fait des famines. Faut-il pour autant admettre qu'au milieu du XIX^e siècle la partie orientale de la péninsule compte déjà quatre bandes distinctes de « Montagnais-Naskapis », comme le proposait Speck en 1931 (Petisikapau Band ; Michikamau Band ; Barren Ground Band ; Ungava Band) et que les chiffres des journaux de poste traduisent déjà, sans les nommer, cette diversité et cette distribution ?

Il est certain que ces bandes ont existé à un moment ou à un autre entre le milieu et la fin de ce siècle (Frenette, 1989). Il y a peu de chance cependant pour qu'elles aient coexisté toutes les quatre et qu'elles aient eu des frontières très étanches. Par exemple, la Bande de Petisikapau correspondrait, *grosso modo*, aux familles qui fréquentaient le lac du même nom, et partant le comptoir de Fort Nascopeie, entre 1838 et 1870. Cette bande se scinde à la fermeture du comptoir ; une partie des effectifs se dirige vers Fort Chimo, qui à ce moment-là a repris ses activités, et l'autre partie vers Northwest River au Labrador, où un comptoir est ouvert depuis un certain temps déjà (Lachance, 1978). À Fort Chimo à partir de 1870-1880, un nouveau groupe se constitue, que l'on désignera plus tard par le nom des Naskapis de l'Ungava (Ungava Band). Par conséquent, au moins en ce qui concerne ces deux bandes, il appert qu'elles se sont succédé dans le temps.

Les deux autres bandes identifiées par Speck (Michikamau Band et Barren Ground Band) correspondent à des regroupements de familles qui sillonnent de préférence la partie est de la péninsule, vers George River notamment, à l'endroit où l'avant-poste Fort Siveright sera ouvert pendant quelques années à partir de 1838 (Cooke, 1976). D'après Lachance (1978), elles se seraient vraisemblablement amalgamées vers les années 1880 en route vers le Labrador, c'est-à-dire après la fermeture de Fort Nascopeie. Mais quelques-unes des familles rejoindront aussi à cette époque la Bande de l'Ungava dont les effectifs sont de plus en plus nombreux et qui, du fait de sa présence au poste de Fort Chimo, nouvellement réactivé, constitue un pôle d'attraction intéressant.

À ce phénomène de constitution des bandes lié aux facteurs exogènes induits par la présence des comptoirs de traite, s'ajoute donc le mouvement interne de structuration/déstructuration des groupes de chasse qui se poursuit tout au long du XIX^e siècle et qui a un effet certain sur la composition des bandes. Par exemple, vers 1880, quelques familles cries (en provenance de Great Whale River) rejoignent les chasseurs naskapis à Fort Chimo (Roy, 1976)⁴. Il n'est pas exclu qu'au cours des années précédentes d'autres familles cries aient aussi rejoint des familles naskapiennes.



FORT MCKENZIE, VERS 1940. LES BÂTIMENTS DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON.

Collection Maggie Sandy, Kawawachikamach. En dépôt à l'Historical Photographs Collection, Institut culturel Avataq. Reproduit avec l'autorisation de la Société de développement des Naskapis.

Cet apport démographique vient directement augmenter les effectifs du groupe qui s'est dirigé vers l'Ungava après la fermeture de Fort Nascopie. En 1882, ce sont quelque 350 Naskapis que Turner dénombre sur place ([1884] 1979a).

C'est à cette époque que la troisième phase débute ; elle se poursuivra jusque vers 1915. Le cœur de l'activité commerciale dans le nord du Québec est véritablement alors Fort Chimo, même si du côté de George River vers l'est et du lac de la Hutte Sauvage (au sud de George River) il y a aussi une fréquentation régulière des avant-postes que la Compagnie de la Baie d'Hudson opèrent à certaines périodes. Bien que la région soit de plus en plus identifiée aux chasseurs naskapis de l'Ungava, des Cris de la baie James continuent de se rendre dans le secteur ; certains s'y installeront de manière définitive, d'autres retourneront sur la côte de la baie James après quelque temps. Il en est de même pour des Montagnais de la Côte-Nord qui s'aventurent parfois jusqu'aux limites septentrionales de la péninsule et fréquentent de très près les Naskapis. Semblable augmentation des effectifs aura cependant des conséquences importantes quand la famine s'installe à la suite d'une baisse importante de la population de caribous et d'un changement dans leurs routes migratoires (Cooke, 1976 ; Trudel, 1985). À la fin du siècle, la bande naskapie de l'Ungava totalise à peine 150 personnes ; elle aura ainsi perdu 60 % de ses membres en l'espace de 20 ans (Roy, 1976).

En distinguant trois phases successives dans l'histoire des Naskapis aux XVIII^e et XIX^e siècles, chacune couvrant approximativement une quarantaine d'années, soit deux ou trois générations, l'objectif n'est certes pas d'introduire un biais évolutionniste. Il est au contraire de ramener l'information à une échelle humaine. Il est facile, lorsque l'on étudie l'his-

toire, de télescoper la dimension temporelle. Pourtant, entre les Naskapis du début du XIX^e siècle et ceux de la fin de ce siècle, il y a au moins six générations. Il y a des mariages, des naissances et des morts. Il y a des déplacements temporaires et des déplacements permanents, des déplacements volontaires ou obligés.

Il y a aussi des événements extérieurs (maladies, famines, ouverture et fermeture de comptoirs, feux de forêt, rareté du gibier) qui ponctuent la vie quotidienne, affectent la subsistance et requièrent souvent une réorientation des déplacements. Deux générations, c'est suffisamment long pour créer des solidarités et des liens d'appartenance géographiques, sociaux ou économiques, suffisamment long pour que de nouvelles bandes locales se constituent et se reconnaissent entre elles, suffisamment long aussi pour donner lieu à des scissions et des ruptures au sein des bandes.

Il est également facile, à partir du moment où les chasseurs du Subarctique commencent à fréquenter les comptoirs de traite, d'y voir un mouvement nécessairement ascendant et continu ne permettant plus aucun retour en arrière, voire aucun retranchement. À l'échelle de la région et sur une période de 150 ou 200 ans, les changements sont déterminants. Cependant, à l'échelle des individus les événements ne se vivent pas sur un plan historique. Ils se vivent jour après jour, au fil des alliances et des séparations, de génération en génération. Des liens plus réguliers avec les comptoirs de traite pendant une certaine période engendrent une modification des besoins et des activités, mais ces liens peuvent être plus modérés pendant la période subséquente et s'amplifier à nouveau par la suite.

Les informations présentées dans les pages précédentes, loin de démontrer que les Naskapis se sont tenus à l'écart du commerce des fourrures jusqu'au début du XX^e siècle, semblent confirmer le fait que la participation des chasseurs du Subarctique aux activités commerciales n'a pas obéi au même modèle selon les époques et selon les groupes.



FORT MCKENZIE, VERS 1940. MARIAGE

DE DEUX COUPLES DE NASKAPIS, FAMILLE MAMEAMSKUM ET FAMILLE EINISH.

En dépôt à l'Historical Photographs Collection, Institut culturel Avataq. Anglican Church of Canada. Reproduit avec l'autorisation de la Société de développement des Naskapis.

De façon assez certaine, on reconnaît aujourd'hui qu'il n'y eut pas un seul type de commerce de la fourrure, mais plusieurs, variant dans l'espace et dans le temps, en fonction non seulement des divers agents européens (explorateurs, marchands, missionnaires), mais aussi de l'écologie et des cultures des populations autochtones rencontrées. (Francis et Morantz, 1984, cité par Trudel, 1991b : 89)

En ce qui concerne les Naskapis, plusieurs facteurs ont été évoqués dans le but de cerner de manière plus précise la nature de cette participation. D'abord, les lieux de l'activité commerciale ne sont pas toujours les mêmes; si le littoral suscite d'abord l'intérêt au XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle à cause d'une plus grande accessibilité par la mer, il est clair qu'au fur et à mesure des progrès technologiques (notamment de l'amélioration des moyens de navigation) le rythme de cette activité s'accélère et que la présence des marchands s'affirme. C'est le cas notamment pendant la période qui couvre approximativement les années 1840-1880 au cours desquelles la Compagnie de la Baie d'Hudson redouble d'efforts pour occuper l'intérieur des terres, sans y parvenir toutefois. Il faudra en effet attendre le XX^e siècle, avec l'installation du poste de Fort McKenzie et l'action cette fois-ci conjointe des marchands et des chasseurs naskapis, pour que ce projet se concrétise.

Ensuite, des phénomènes extérieurs (famines, épidémies, disparition du gibier), imprévisibles et dont les effets sont drastiques, affectent la composition des groupes en plus de créer des situations de crise, modifiant par conséquent la nature de leurs demandes aux comptoirs de traite, leurs activités et leurs déplacements. Enfin, la dynamique d'ouverture inhérente aux groupes de chasseurs naskapis, tant par rapport à eux-mêmes que par rapport aux autres groupes amérindiens, contribue à colorer de manière très particulière leur participation au commerce des

fourrures pendant la totalité du XIX^e siècle, participation qui se particularisera encore davantage pendant la première moitié du XX^e siècle.

L'ÉPOQUE DE FORT MCKENZIE

À la suite des trois phases qui caractérisent autant le mode de vie des groupes naskapis que leurs rapports avec les marchands, s'amorce avec le début du XX^e siècle, la quatrième et dernière phase de leur périple. Rappelons qu'à la suite des famines de la fin du XIX^e siècle et sans doute aussi à cause de la continuelle mobilité des familles, une population d'environ 150 Naskapis appauvris et malades se trouvent toujours à Fort Chimo au tournant du siècle. La situation est précaire et tendue. Les Inuit qui fréquentent aussi ce comptoir de traite et les Naskapis qui en sont des habitués depuis une trentaine d'années font face aux mêmes difficultés, ce qui exacerbe leurs relations; par ailleurs, faute de fourrures, les transactions commerciales sont à la baisse.

C'est dans ce contexte que l'ouverture potentielle d'un nouveau poste, à quelque 150 km au sud de Fort Chimo, dans une région réputée giboyeuse, s'inscrit dans les stratégies de développement de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Discuté pendant quelques années, le projet se concrétise finalement au cours de l'hiver 1915-1916 alors qu'une expédition, réunissant des employés de la Compagnie, quelques Naskapis avec leur famille et deux ou trois ouvriers Montagnais, s'organise à partir de Fort Chimo. L'été suivant une vingtaine de familles naskapies arrivent au poste, transportant les provisions qui allaient servir au cours de la prochaine année.

Il y avait beaucoup de gibier à cet endroit. C'est pour cette raison qu'ils ont fait un comptoir à cause des animaux à fourrure. Il y avait beaucoup de bois, donc beaucoup d'animaux à fourrure. C'est mon grand-père qui m'a raconté ça. Il y avait là du vison, d'autres animaux à fourrure. Il y avait aussi du caribou, c'est pour ça qu'ils ont fait un comptoir à Fort McKenzie. C'est la Baie d'Hudson qui avait installé ce comptoir. (Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, H/64)



RÉGION DE FORT MCKENZIE, 1930-1940.
HOMME NASKAPI AVEC SON FILS.

Anglican Church of Canada. En dépôt
à l'Historical Photographs Collection, Institut
culturel Avataq. Reproduit avec l'autorisation
de la Société de développement des Naskapis.

On estime qu'à cette date les familles naskapiées de l'Ungava totalisent entre 175 et 200 personnes. Une centaine de personnes seulement (quelque 20 à 25 familles) se déplacent finalement dans la région de Fort McKenzie sise en plein cœur de la forêt boréale. L'autre partie du groupe, de 15 à 20 familles, opte alors pour la région du lac de la Hutte Sauvage et de George River qu'elle fréquente une trentaine d'années, semble-t-il (Roy, 1976 ; Samson, 1978a), avant de s'établir définitivement vers les années 1950-1960 à Davis Inlet sur la côte du Labrador. Selon certaines sources, ces deux sous-groupes n'auraient pas eu de contacts ultérieurs après 1915 (Cooke, Wilkinson et Tanner, 1979). D'autres sources, par contre, laissent entendre que quelques-unes de ces familles auraient rejoint Fort McKenzie vers 1930 (Roy, 1976)⁶.

L'installation de Fort McKenzie est véritablement le résultat positif de plus de cent années de pré-occupations pour l'intérieur des terres. Ce poste maintiendra ses activités jusqu'au début des années 1950. Il deviendra très rapidement le lieu de ralliement, de rassemblement et de ravitaillement des familles naskapiées de l'Ungava, mais aussi le point de rencontre et d'échange avec des chasseurs cris et montagnais.

Les Naskapis de l'Ungava fréquentèrent le comptoir de Fort McKenzie pendant une quarantaine d'années ; ils venaient y échanger leurs fourrures de martre, de rat musqué, de vison, de renard contre du thé, de la farine, de la graisse, du tabac, des armes et des munitions. Sous cet angle extérieur, Fort McKenzie ne fut pas très différent des dizaines d'autres postes installés à l'intérieur de la péninsule Québec-Labrador et il a toujours été considéré comme tel dans la littérature.

Sous l'angle social cependant, il fut davantage qu'un comptoir parmi d'autres, un lieu plus accessible où troquer ses fourrures, un endroit où s'approvisionner. Pendant deux et même trois générations, les familles naskapiées de l'endroit s'identifièrent personnellement et collectivement à ce poste, transposant le nom à la région environnante dans un rayon de plusieurs kilomètres, planifiant leurs déplacements et leurs activités d'exploitation en fonction de cet établissement, contribuant clairement au maintien du poste et à sa dynamique locale, s'impliquant directement dans le commerce des fourrures. Aujourd'hui,

du point de vue des Naskapis de Kawawachikamach, l'histoire récente de leur peuple est celle du poste de Fort McKenzie lui-même. Dans cette perspective, leur participation aux activités de traite semble avoir été une occasion de consolider les liens entre les familles, un moyen de se constituer et de se reconnaître en tant qu'entité sociale et économique autonome.

Pendant cette période, les Naskapis n'en ont pas moins maintenu des relations avec les Inuit de l'Ungava. Chaque année, la Compagnie de la Baie d'Hudson les embauchait pour transporter les marchandises de Fort Chimo à Fort McKenzie (Stephen, 1941 ; Watt, 1939 ; Webster, 1938). Hommes, femmes et enfants participaient à ces voyages de ravitaillement estivaux. L'arrivée et la présence à Fort Chimo donnaient lieu à des réjouissances, à des mariages, à des baptêmes (Desmarais, Lévesque et Raby, 1994).

À partir des récits des anciens et anciennes de Kawawachikamach, le mode de vie de ces familles à l'époque de Fort McKenzie a pu être reconstitué selon deux axes complémentaires autour desquels s'articulent les activités, les déplacements, la vie quotidienne, les relations familiales et les relations sociales : le premier de ces axes (le temps de la chasse) est associé au dispersement des familles dans la toundra pendant l'hiver ; le second (le temps du portage) se rapporte au rassemblement estival.

Le temps de la chasse

Le temps de la chasse correspond directement à la période du piégeage intensif des animaux à fourrure ; il s'étend de septembre à mai. Les Naskapis vivent alors dans des campements qui réunissent en général trois ou quatre familles nucléaires. Les tentes rondes peuvent loger une ou deux familles, parfois davantage. À l'arrivée au lieu du campement éloigné de deux ou trois jours de marche du poste de traite, l'installation des tentes est la première activité collective. Au début d'octobre, lorsque les familles sont installées, les hommes partent installer leurs pièges, seuls ou à deux, rarement plus nombreux ; pendant les mois suivants, ils repartiront à deux ou trois reprises faire la tournée de leurs pièges et récolter les prises. Quelquefois ils seront absents pendant tout un mois avant de revenir au campement quelques jours et de repartir à nouveau, mais en général la tournée des pièges se fait en une quinzaine de jours.





RÉGION DE FORT MCKENZIE, 1935-1940.
DÉPART VERS UN CAMPMENT. COLLECTION
MAGGIE SANDY, KAWAWACHIKAMACH.

En dépôt à l'Historical Photographs Collection,
Institut culturel Avataq. Reproduit avec l'autorisation
de la Société de développement des Naskapis.

Au campement, la vie quotidienne s'organise autour des grands-mères, des mères et des enfants. En plus de la viande de caribou séchée (pemmikan) et de la moelle dont elles ont fait provision avant de quitter le poste et qu'elles servent accompagnée de bannick, les femmes apprêtent le petit gibier qu'elles chassent autour du campement et le poisson pêché dans les lacs environnants.

We [women] fished. We hunted for ourselves. All the men hunted after they set their traps and they hunt for food. We looked for ptarmigan which we killed, all the women did the same thing, all the women that were there. Every day we went fishing. The women set the nets in the water and check them and when they caught fish, that how they ate, they were good hunters. And in the bush, all the women are left behind and they hunt for themselves, just like the men they hunt and fish. They look for food ptarmigan, fish, they put nets through the ice and they put their fishing lines through the ice and they catch fish and that's how their children eat. (Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, F/84)



FORT MCKENZIE, VERS 1940. ENFANTS NASKAPIS AVEC DES ARCS ET FLÈCHES UTILISÉS POUR CHASSER LES OISEAUX.
Collection Maggie Sandy, Kawawachikamach. En dépôt à l'Historical Photographs Collection, Institut culturel Avataq.
Reproduit avec l'autorisation de la Société de développement des Naskapis.



Elles écharnent, nettoient, sèchent et préparent les fourrures destinées à la Compagnie, ramassent le bois de chauffage, transportent l'eau, prennent soin des enfants et des nourrissons, réparent les vêtements, etc. Le retour des hommes est chaque fois attendu avec impatience : la récolte a peut-être été bonne, les fourrures nombreuses, la nourriture abondante pour un temps.

Entre la mi-décembre et la fin de février, la présence des hommes au campement est plus longue puisque, pendant cette période de l'année où la neige est la plus abondante, les animaux se cachent ; il est alors difficile de les piéger. Cette période est souvent l'occasion d'un retour au poste de traite, avec quelques fourrures, afin de renouveler les provisions pour le reste de l'hiver. Seuls les hommes font ces voyages, de rapides allers-retours entre le campement et le poste. De nouveau en mars, lorsque la température est plus clémente, le piégeage redevient intéressant et productif. Il se termine cependant à cette période de l'année puisque le soleil printanier « brûle » la fourrure, qui dès lors n'est plus intéressante pour les marchands. Les familles attendront la fonte des neiges, vers mai-juin, pour retourner au poste.

FORT MCKENZIE, VERS 1940. DÉPART D'UN CHASSEUR VERS SON CAMPMENT. Collection Maggie Sandy, Kawawachikamach. En dépôt à l'Historical Photographs Collection, Institut culturel Avataq. Reproduit avec l'autorisation de la Société de développement des Naskapis.

We go hunting in winter, like in the summer the animals furs are not good, in October the animals fur are starting to be okay. We would trap marten, mink and all kind, they start to be good, by the time we trap and hunt. By the time is spring most of the animals are not good. Most furbearing animals would burn from the sun, and their furs starts not to be good, even the beaver fur is not good too, even he stays in the water, and that's why we can't trap for the furbearing animals, they are not good and we can't sell them. (Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, H/62)

Ce temps de la chasse se caractérise donc par une dispersion sur le territoire des familles de chasseurs qui se retrouvent en petits groupes de quinze ou vingt personnes, par une série de déplacements reliés à la pratique du piégeage et assurant du même coup sa mise en œuvre et sa réalisation, par l'établissement d'un lieu de résidence familial fixe, par l'installation de tentes circulaires mieux adaptées aux rigueurs de l'hiver.

Le temps du portage

Le retour à Fort McKenzie à la fin du printemps constitue une période de retrouvailles et de festivités. Les familles de chasseurs retrouvent au poste les personnes âgées qu'elles y avaient laissées l'automne précédent, les veuves et leurs enfants, de même que les autres familles de retour de leur campement respectif. Ils sont 100 à 150 personnes à s'installer en périphérie des bâtiments de la Compagnie ; cette fois-ci la tente carrée est d'usage, chacune abritant une seule famille nucléaire. Des activités cérémonielles marquent les retrouvailles, de grandes tentes sont alors installées pour les festins et la danse. Et l'on se prépare pour la principale activité de l'été : le transport des ballots de fourrure vers Fort Chimo.

FORT CHIMO, VERS 1950-1955. GROUPE D'INDIENS NASKAPIS.

Collection Daisy Watt. En dépôt à l'Historical Photographs Collection, Institut culturel Avataq. Reproduit avec l'autorisation de la Société de développement des Naskapis.

Presque tous participent à ces voyages, des plus jeunes aux plus âgés, qui s'effectuent à bord de grands bateaux de la Compagnie qui peuvent contenir jusqu'à six familles au complet, soit facilement 25 personnes. Six ou sept de ces bateaux empruntent les voies navigables à partir de Fort McKenzie pour rejoindre l'embouchure de la Koksoak, là où est établi le poste de Fort Chimo.

Ces voyages ont ceci de particulier qu'ils sont ponctués de trois portages majeurs qui nécessitent le déchargement et le rechargement de toutes les personnes et de tous les bagages, à l'aller comme au retour. À chacun de ces arrêts, un campement est érigé, de grandes tentes sont installées, des prières sont récitées, de la nourriture est préparée pour tout le monde. Hommes, femmes et enfants participent au transport des marchandises à chacune des étapes. Malgré les efforts et les difficultés que représentent ces portages, ils sont devenus pour les Naskapis de Kawawachikamach des marqueurs incontournables de leur histoire.



Même la nuit on transportait les provisions. On arrêta seulement pour dormir, pour se reposer. Durant la journée on ne pouvait pas forcer beaucoup parce qu'il faisait trop chaud tandis que la nuit c'était plus frais, c'était plus agréable de se bouger. Deux des portages faisaient un mille de long, le dernier s'étendait sur huit milles. Il y en avait un avec une chute. Là où la rivière passe, il y a trop de rapides on ne pouvait pas faire de canot. On laissait le portage rendu à une baie de la rivière. (Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, H/54)

L'arrivée à Fort Chimo constitue une nouvelle période de retrouvailles, cette fois-ci avec les Inuit qui guettent leur venue depuis plusieurs jours déjà. L'arrivée des Naskapis est l'occasion de nouvelles festivités et retrouvailles, mais aussi de nombreuses transactions commerciales. En effet, depuis qu'ils arrivent de Fort McKenzie chargés de fourrures, les Naskapis ont gagné un nouveau statut : ils sont « riches », les hommes ont des armes et du tabac, les femmes du tissu et des accessoires de couture. Les Inuit leur offrent en échange des kamiks, ces bottes imperméables en peau de phoque combien plus résistantes que celles fabriquées de peau de caribou et de canevas, et des œufs d'oie dont hommes, femmes et enfants naskapis sont friands.

Si le navire qui approvisionne annuellement Fort Chimo n'est pas encore arrivé, le séjour des Naskapis se prolonge le temps nécessaire. Quand le navire arrive, il faut d'abord le décharger et ensuite séparer la cargaison destinée au poste de Fort McKenzie. De nouveau, les Naskapis chargeront sur les bateaux les sacs de farine et de sucre, les barils de graisse et de mélasse, les caisses de conserves, remonteront la rivière, contourneront les portages, retourneront à Fort McKenzie. Le voyage de retour se fait lentement, prenant parfois jusqu'à quatre semaines. Très souvent une deuxième expédition, plus rapide cependant, sera effectuée quelques semaines plus tard, voire une troisième, certaines années.

Le retour du mois d'août au poste de traite marque le début des préparatifs pour la chasse hivernale. On accumule des provisions, on fabrique des toboggans et des raquettes, on forme les groupes qui cohabiteront dans le même campement. Parfois, ce seront les mêmes personnes que l'année précédente : par exemple, un chasseur âgé invitera ses fils adultes et leurs familles. Parfois, il s'agira de frères, d'oncles, etc. Il n'y a pas de règle stricte à ce sujet. De la même manière, on ne retournera pas nécessairement dans la même région.

Quelque temps avant le départ vers les campements, des hommes iront à la chasse au caribou, à plusieurs jours de marche et de canot, vers la rivière George. Quelquefois accompagnés des femmes, ils tenteront de ramener suffisamment de nourriture pour préparer la viande séchée et la graisse qui serviront pendant l'hiver, et de peaux pour réparer les vêtements et les couvertures ou en coudre de nouveaux, pour confectionner les nouvelles raquettes. Souvent la chasse est bonne, mais il arrive aussi que le gibier est rare. Dans ce cas, l'hiver sera appréhendé plus difficilement et on récupérera les lanières de peau des vieilles raquettes pour fabriquer les nouveaux tapis des raquettes. À leur rythme, les groupes partiront vers leur campement, et ainsi le cycle recommencera.

Elles rassemblaient la babiche des raquettes brisées ou trop vieilles pour en tresser de nouvelles au cas où leur mari n'aurait pas pu tuer de caribous. Quand les hommes revenaient de la chasse sans avoir tué de caribou, les femmes se servaient de la vieille babiche pour tresser les nouvelles raquettes des chasseurs. (Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, H/54)

CONCLUSION

Fort McKenzie fermera ses portes en 1948. La majorité de la population, alors estimée à quelque 190 personnes (Harper, 1964) retournera à Fort Chimo. Quelques familles les avaient précédées au cours des années antérieures pour profiter des emplois à la nouvelle base de l'armée américaine établie à cet endroit depuis 1942. De 1948 à 1956, la vie à Fort Chimo est difficile pour les Naskapis dont plusieurs souffrent de tuberculose et qui se retrouvent dans un environnement moins familial.

Avec le recul, on constate qu'à nouveau la fermeture d'un comptoir de traite à un effet destructurant sur la population autochtone. La pauvreté s'installe et les rapports des équipes de médecins et d'administrateurs qui visitent Fort Chimo à l'époque sont éloquentes. Vers 1953, il est de nouveau question de réouvrir Fort McKenzie. D'ailleurs, quelques familles naskapiques avaient continué de fréquenter le site après la fermeture officielle de 1948. Le projet ne se concrétisera pas. Cependant, le gouvernement adopte plutôt des mesures pour déménager les Naskapis en territoire indien (Cooke, 1976). On parle de les envoyer à Sept-Îles ou à Shefferville. C'est finalement à Shefferville qu'ils s'installeront. On y trouve déjà une communauté montagnaise (Matimekosh) et l'existence de la mine laisse entrevoir des possibilités d'emploi. Après bien des discussions et des préparatifs, les Naskapis arriveront à Shefferville en juin 1956 ; ils s'installeront à Knob Lake. Quelques années plus tard (en 1962) ils déménageront au lac John. De 1972 à 1983, un troisième déménagement les amènera à cohabiter avec les Montagnais de Matimekosh.

Finalement, à la suite des dispositions de la Convention du Nord-Est québécois qu'ils signeront en 1978, un nouveau village (le village actuel de Kawawachikamach) sera établi sur les rives du lac Matemace, à une quinzaine de kilomètres de Schefferville. Ils y sont installés depuis 1984 et la population compte, à la veille de l'an 2000, quelque 650 personnes.

L'implication des Naskapis dans l'épopée commerciale de la péninsule du Québec-Labrador a toujours été minimisée sous prétexte qu'ils préféraient chasser le caribou plutôt que le gibier à fourrure et qu'ils se privaient facilement des objets manufacturés que les marchands pouvaient leur offrir aux comptoirs de traite. Les informations présentées dans le présent chapitre incitent cependant à modifier cette lecture et à considérer au contraire que le rôle et l'implication des chasseurs que l'on nommait Naskapis ont obéi à une formule différente de celle qui a eu cours à la baie James par exemple ou sur la Côte-Nord.

Quant à la question de leurs origines, elle est encore loin d'être totalement documentée. Cependant, l'examen des relations qu'ont entretenues les différentes bandes de chasseurs de la péninsule du Québec-Labrador constitue sans aucun doute une piste intéressante pour approfondir le dossier. Comme on le sait, les contacts portent leurs effets au plan social, linguistique, voire religieux. À titre d'exemple, rappelons que les relations entre les Naskapis et les Cris sont sans doute à l'origine de l'adoption de l'écriture syllabique par les Naskapis (McKenzie *et al.*, 1994). Leurs voisins montagnais, pourtant plus proches des Naskapis sur le plan linguistique, utilisent de nos jours l'alphabet romain. Notons de plus que les Naskapis de l'Ungava ont été christianisés par des missionnaires anglicans, alors que la branche de Davis Inlet devint catholique en raison de la présence dans cette région des missionnaires oblats.

Par ailleurs, dans le cadre de leurs nombreux contacts avec les Inuit au début du siècle, plusieurs Naskapis ont appris à parler l'inuktitut. Certains aînés de Kawawachikamach le parlent encore et entretiennent des contacts réguliers avec des Inuit résidant aujourd'hui à Kuujjuaq (anciennement Fort Chimo) et Kangiqsualujjuaq (anciennement George River). La tradition orale rapporte également plusieurs cas d'adoption d'enfants naskapis par des Inuit.

Dans un tel contexte, l'identité contemporaine des Naskapis de Kawawachikamach est donc le résultat de différents facteurs historiques, sociaux, politiques et culturels qui se sont combinés pour donner naissance à une dynamique interculturelle construite à la fois des relations entre groupes autochtones et des relations entre ces groupes et les commerçants et missionnaires.

Les Inuit du Nunavik

DIALECTES ET PARLERS RÉGIONAUX

Si la langue inuit est utilisée dans l'immense zone arctique qui va de l'Alaska du Nord jusqu'au Groenland de l'Est, elle n'en est pas moins sujette à de nombreuses variations, s'exprimant à divers niveaux. Le niveau le plus général de différenciation est celui des grands dialectes, un niveau plus particulier est celui des dialectes, et enfin le niveau le plus restreint est celui des parlers. Les Inuit de la péninsule du Québec-Labrador se distinguent par deux dialectes, celui du Nunavik et celui de la côte du Labrador. Ces deux dialectes ont en commun une particularité qui les différencie des dialectes de l'île de Baffin et d'autres régions plus éloignées de l'Arctique (Dorais, 1996), la règle de l'allitération, dite loi de Schneider (du nom du missionnaire linguiste qui l'a découverte). Cette loi veut qu'un groupe de consonnes, dans une syllabe, ne puisse pas être suivi par un autre groupe de consonne, dans la syllabe suivante. Le dialecte des Inuit du Labrador, appelés par ceux de l'Ungava *Siqinirmiut*, les gens du Soleil, se subdivise en deux sous-dialectes (celui du nord du Labrador et celui de Rigolet). Le dialecte du Nunavik se subdivise lui aussi en deux sous-dialectes, celui des Inuit de la rive sud du détroit d'Hudson (de Killiniq à Akulivik), désignés par le terme *Tarramiut*, les gens de l'ombre, et celui parlé par ceux sur la côte est de la baie d'Hudson (de Povungnituk à la baie James), désignés par le terme *Itivimiut*, les gens de l'autre côté. Ces appellations sont celles qu'a recueillies Lucien Turner (1888) lors de son séjour à Kuujuaq (Fort Chimo) en 1884-1885. Elles prennent tout leur sens du point de vue des habitants de ce lieu.

Ces deux derniers dialectes (*tarramiut* et *itivimiut*) sont ceux des Inuit du Québec arctique (Nunavik). Ils se subdivisent à leur tour en quatre parlers répartis comme suit. Dans le dialecte *tarramiut* (rive sud du détroit d'Hudson), on distingue un parler oriental qui va de Killiniq à Tasiujaq (dans la baie d'Ungava) et pourrait être qualifié de parler de la baie d'Ungava, et un parler occidental en usage depuis Aupaluk jusqu'à Akulivik, le parler *tarramiut* plus spécifiquement. Dans le dialecte *itivimiut* (côte est de la baie d'Hudson), on reconnaît un parler septentrional qui va de Povungnituk à Inukjuak (c'est aussi celui des habitants des îles Belcher) et un parler méridional depuis Umiujaq jusqu'à la baie James.

Le parler occidental des *Tarramiut* a longtemps été le mieux connu en raison des travaux de R. P. L. Schneider (dictionnaire et grammaire) et de l'œuvre écrite de Mitiarjuk (notamment son roman « Sanaaq », dans Saladin d'Anglure, 1970b). On dispose néanmoins depuis quelques années du dictionnaire et de l'encyclopédie de Tamusi Qumaq (1988), ainsi que des mythes et récits de Davidialuk Alasuaq dans Saladin d'Anglure (1978) et de Zebedee Nungak et Eugen Arima (1975), pour le parler septentrional des *Itivimiut*. Les travaux de L. J. Dorais (1978) sur le lexique de l'acculturation dans les divers parlers du Nunavik démontrent qu'aux anciennes différences (surtout phonétiques) entre ces parlers s'ajoutent des différences lexicales nées du contact avec le monde euro-canadien. Les frontières des dialectes et des parlers s'observent non seulement sur la côte mais aussi sur les îles du large et dans l'arrière-pays (Figure 1) dont l'occupation est attestée jusque dans les années 1920.

ESPACE SOCIAL ET PAYSAGES SOCIOCULTURELS

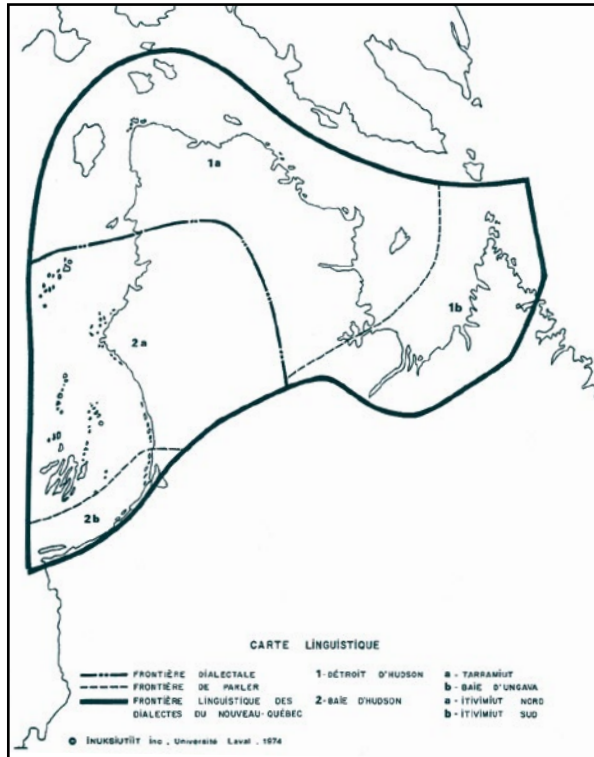
L'espace social et les paysages socioculturels des Inuit sont des construits qui résultent des interactions entre le milieu naturel et les groupes humains. Le mode d'occupation ou d'exploitation du territoire et les catégories cognitives des Inuit sont des facteurs importants dans la construction de cet espace social. Trois catégories d'espace ressortent de l'observation sur le terrain : les espaces dénommés, les espaces habités et les espaces parcourus et exploités

Les espaces dénommés

Quand on examine la carte de la toponymie traditionnelle du Québec inuit (Figure 2), on est frappé par deux faits : d'une part, une densité plus grande des toponymes dans la zone côtière qui ceinture la région que dans l'intérieur du pays et dans les îles du large ; d'autre part, une densité plus grande de toponymes dans les régions qui jouxtent les établissements où l'occupation humaine est attestée de longue date. Cette toponymie procède souvent par opposition binaire. Elle est associée à des paysages qui relèvent de différentes échelles. À l'échelle régionale on trouve des couples de régionymes comme Ungava



FIGURE 1
**Carte linguistique des parlers, sous-dialectes
 et dialectes inuit du Nunavik**



Source : d'après les travaux de L. J. Dorais, 1996.

(vers le large)/*Kangiva* (vers la terre), *Aggu* (exposé au vent)/*Uqqu* (abrité du vent). À une échelle plus locale on rencontre des paysages en archipels constitués de séries d'îles ou de lacs : pour ce qui est des îles, toutes pourront être désignées par le même terme générique *Qikiqtaq*, île, et différenciées par des suffixes variés ; ainsi trouvera-t-on une *Qikiqta-aluk* (grande île), une *Qikiqta-kallak* (toute petite île), une *Qikirta-apik* (petite île), une *Qikiqta-alu-jjuaq* (très grande grande île)... D'autres toponymes évoquent la présence des divers gibiers et sous-entendent les activités de chasse et de pêche les concernant ; ainsi les îles désignées par le terme *Ugliq* (lieu où les morses viennent sur le rivage), les gués appelés *Nalluq* (où les caribous traversent en troupes l'automne), les lacs connus sous le nom d'*Iqallivik* (lieu de pêche) ou bien encore les baies appelés *Tinuujivik*, qui à marée basse constituent des lacs marins, pièges naturels pour les gros mammifères marins comme les baleines ; certains toponymes expriment la fonction de repérage (*Nalunaikutaq*) remplie par les accidents du relief, sur les parcours et itinéraires de chasse et de voyage (Audet, 1976 ; Vézinet, 1976).

Quelques-uns aussi renvoient aux grands mythes ou à des faits historiques ainsi perpétués dans la mémoire des vivants. Il y a des sites historiques, des sites sacrés et des paysages mythiques dans le territoire de chacun des groupes habitant le Nunavik. Ainsi, sur les rives de la rivière Kuujjuaq (Koksoak), on voit les traces laissées par Atungaq, un héros mythique qui fit le tour du monde ; sur la côte septentrionale du fjord de Kangiqsujuaq se trouve une falaise qui ressemble à un lièvre assis (*Ukaliujaq* : qui ressemble à un lièvre) ; le même *Atungaq* l'aurait escaladée avec son traîneau à chiens, presque à la verticale, en faisant le tour du monde ; à quelques kilo-

FIGURE 2
Les espaces dénommés





mètres de là se trouve un petit lac où, selon une autre légende, un phallus sortait de l'eau quand une femme l'appelait. Elle trompait régulièrement son mari avec lui... ; près d'Ivujivik se trouve un autre petit lac associé à la même légende ; entre Povungnituk et Inukjuak, la rivière Kuuttaq doit son existence au coup de hache porté dans la montagne rocheuse par un géant irrité qui créa ainsi la vallée encaissée où coule maintenant la rivière ; sur les îles Arviliit, au large d'Inukjuak, a vécu la famille du jeune aveugle héros du mythe d'origine du Soleil et de la Lune ; et sur les îles littorales au large du golfe de Richmond, vivait dans les temps mythiques, dit-on, un immense géant qui attrapait les ours blancs comme on attrape les renards.

Les espaces habités

Le terme *Nunaturliq* désigne en inuit un espace habité, un lieu de campement régulier pour quelques familles ou pour un groupe plus important (Figure 3). On peut distinguer les lieux de campement selon la saison d'occupation : *ukiivik* (du radical *uki*, hiver) désigne un camp d'hiver, comme aussi *igluvigaqtulik* (construit à partir de *igluvigaq*, iglou de neige). Pour un camp d'été, on dira *upirngivik* (du radical *upir*, été) ou *tupirvik* (du radical *tupir*, tente). Certaines conditions précises étaient requises pour l'établissement d'un campement, comme la proximité d'une zone de chasse, de pêche et accessoirement de cueillette ; une autre condition, surtout durant la période estivale, était l'accès à de l'eau potable (lac ou cours d'eau). L'hiver on prélevait de la glace lacustre et on cherchait à s'abriter des vents dominants en construisant les villages d'iglous dans les grands bancs de neige formés sous le vent. L'été, les campements étaient plus restreints ; on recherchait les plages de galets pour installer les tentes et la proximité de champs de pierraille afin mettre en cache les provisions accumulées pour l'hiver. Au printemps et à l'été, les familles se dispersaient dans un grand nombre de petits camps de chasse et de pêche, afin de maximiser la production ; elles se rassemblaient l'hiver à proximité des zones privilégiées pour la chasse aux mammifères marins, que constituaient certaines baies englacées ou les eaux libres de glace à proximité de caps ou encore les lacs poissonneux.

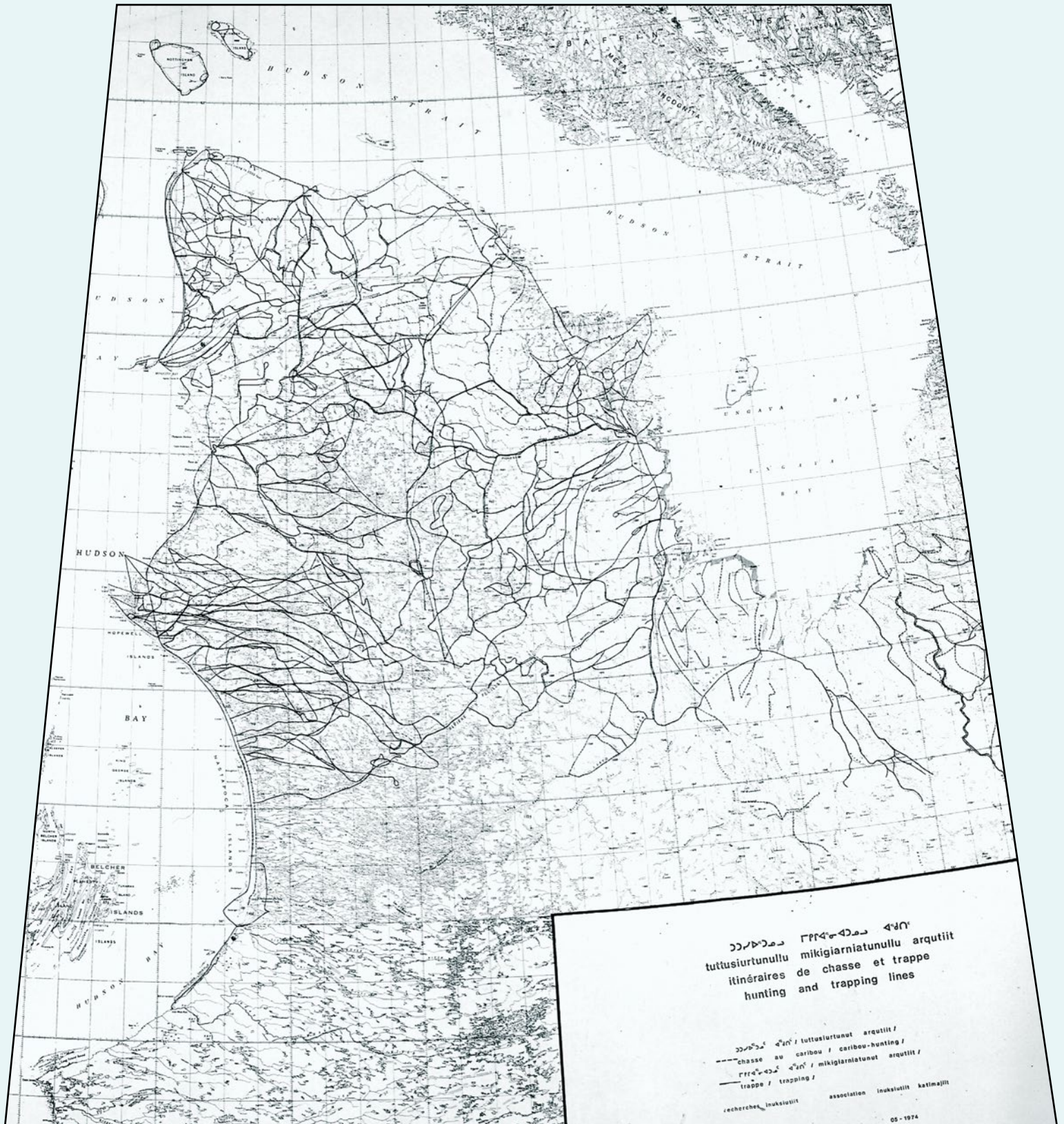
On voit bien sur la carte comment les grandes saillies côtières des environs d'Inukjuak, d'Akulivik, de Nuvuk, d'Aivirtuq, de Tuvaaluk et de Killiniq coïncident avec une occupation dense et très ancienne qu'attestent de nombreux vestiges archéologiques. Les fonds de baie et les lacs intérieurs aussi, qui donnaient accès aux poissons, constituaient des positions de repli.

FIGURE 3
**Camps saisonniers utilisés par les Inuit du Nunavik
entre la fin du XIX^e siècle et 1967**



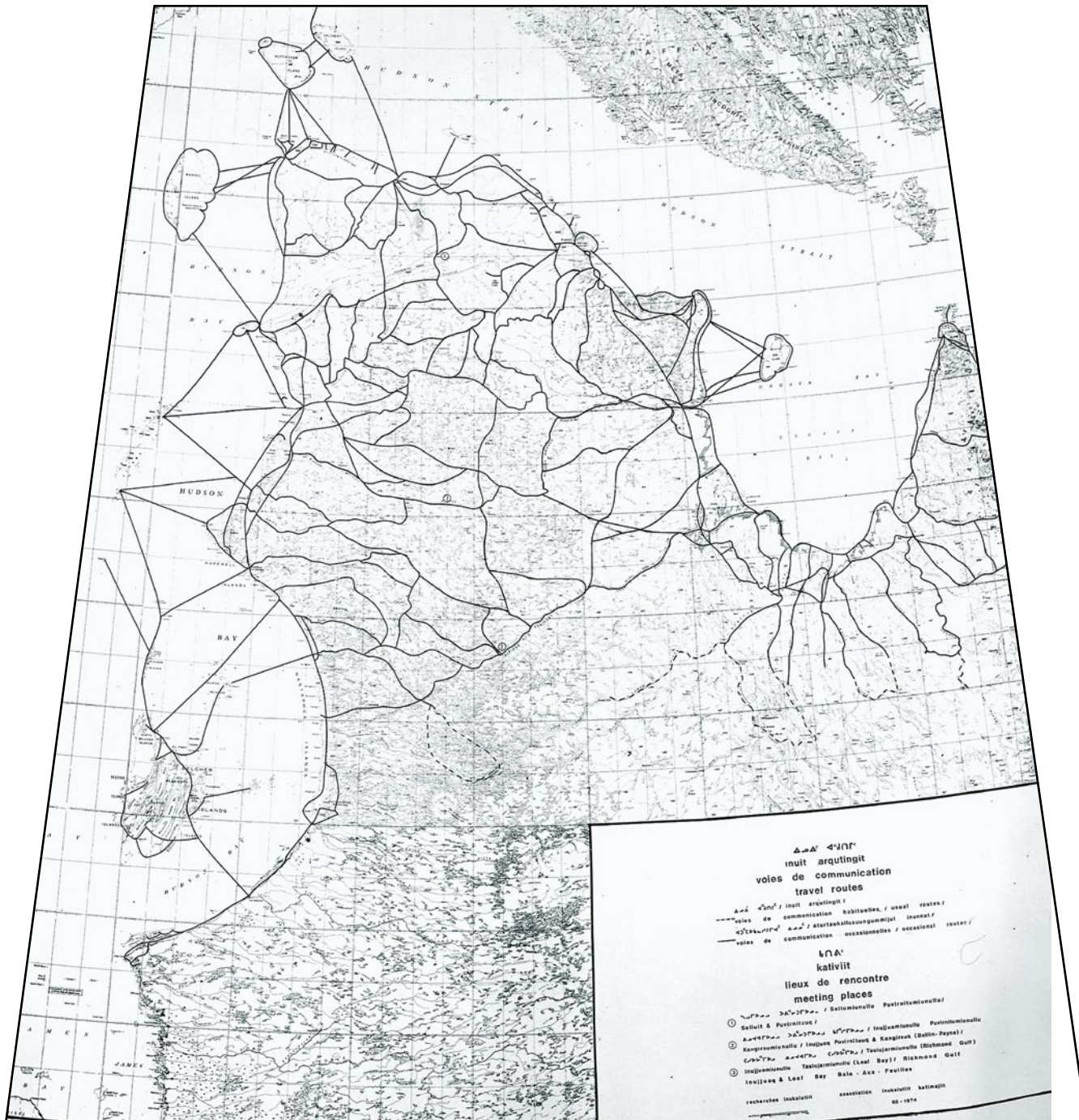
Source : B. Saladin d'Anglure, G. Malgrange et L. J. Dorais, pour le compte de la Commission de toponymie du Québec, 1967.

FIGURE 4
**Itinéraires de chasse au caribou,
 de pêche et de trappe au renard**



Itinéraires suivis par les Inuit du Nunavik entre la fin du XIX^e siècle et le début des années 1970.
 Source : synthèse des enquêtes ethnographiques réalisées sous la direction scientifique de B. Saladin d'Anglure entre 1965 et 1971.

FIGURE 5
**Voies de communication utilisées par les Inuit du Nunavik
entre la fin du XIX^e siècle et le début des années 1970**



Les espaces parcourus et exploités

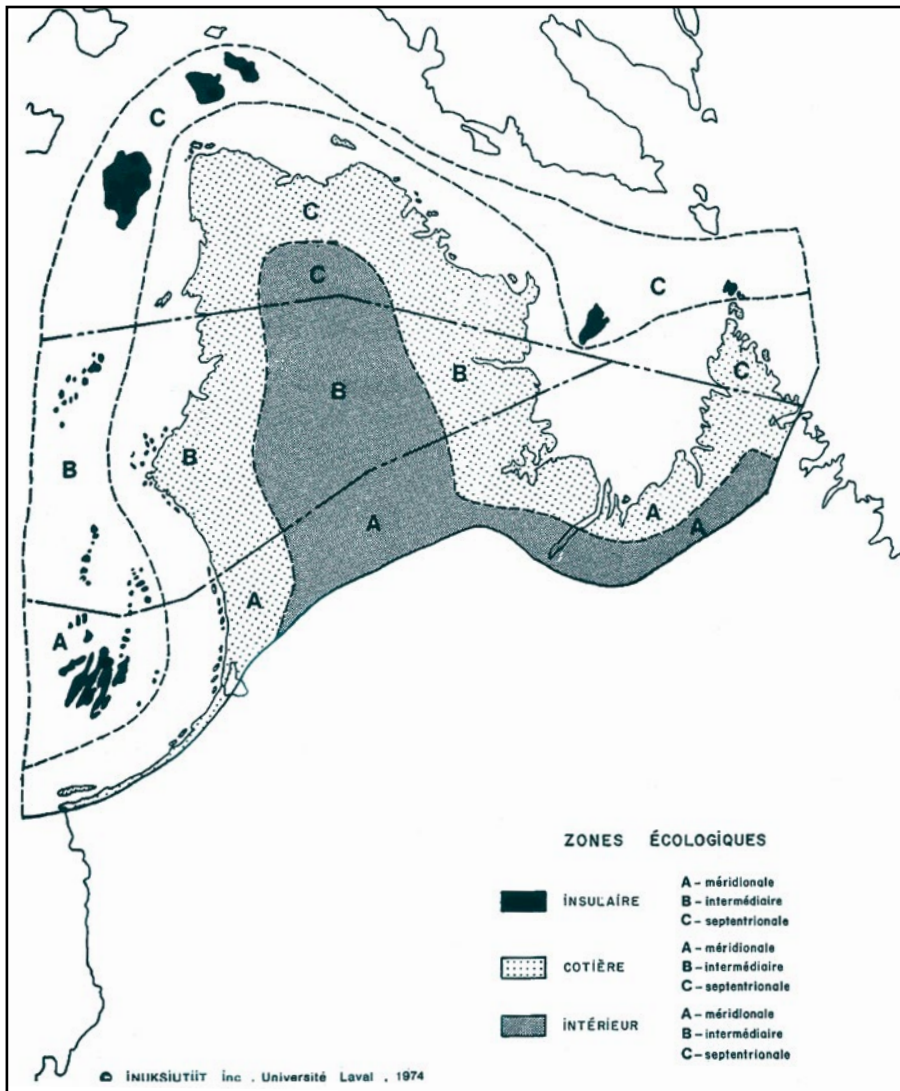
Le tracé des itinéraires des déplacements indique une occupation très extensive du territoire par les Inuit (Figures 4 et 5). À partir des zones habitées rayonnent des faisceaux d'itinéraires balisés souvent par des cairns de pierres (*inuksuk*). Certains sont parallèles aux côtes ; ils relient par mer, par terre ou par la banquise les différents camps entre eux et conduisent aux zones de chasse aux mammifères marins. D'autres sont perpendiculaires aux côtes ; ce sont d'abord les lignes de trappes à renard qui souvent se combinent aux itinéraires de pêche vers les lacs intérieurs ou aux itinéraires de chasse au caribou. Jusque dans les années 1930, la plupart des familles se rendaient l'été sur le plateau intérieur, lieu de pâturage des troupeaux de caribous, au bord des grands lacs poissonneux (lacs Nantais, Klotz, Payne...). Femmes, chiens

Il s'agit de voies maritimes, fluviales et terrestres estivales, ou de voies empruntées pour les voyages hivernaux en traîneau à chiens.

Source : d'après les enquêtes ethnographiques réalisées sous la direction de B. Saladin d'Anglure.

et enfants marchaient dans la toundra, pendant que les hommes remontaient en kayaks le long des rivières, naviguaient dans les lacs et faisaient du portage. Après les premières neiges d'automne, on transformait les kayaks en traîneaux et les familles redescendaient vers la côte. Ces itinéraires pédestres ou empruntés par les traîneaux à chiens se rejoignaient à l'intérieur des terres et devenaient alors des voies de communication, par l'intérieur, entre les différents groupes (Vézinet, 1980).

FIGURE 6
Zones d'adaptation insulaire, côtière et intérieure



Source : d'après les recherches effectuées sous la direction scientifique de B. Saladin d'Anglure.

L'ÉCOSYSTÈME CULTUREL ET SES VARIANTES

L'écosystème culturel qui domine dans le Nunavik en est un de toundra, qui se différencie de l'écosystème de la forêt boréale clairsemée propre aux Indiens cris et naskapis. En dépit de l'attrait que représentait la disponibilité du bois, tant pour le chauffage que pour la construction des habitations et des outils de transport, la zone boréale de limite des arbres n'a jamais connu de peuplement important avant l'installation de comptoirs commerciaux, et ceci en raison des relations d'hostilité qui existaient entre Indiens et Inuit. L'écosystème de toundra a donné lieu à des adaptations particulières, côtière, insulaire et continentale (Figure 6).

L'adaptation côtière

La zone côtière était l'habitat de la majorité des groupes inuit, avant l'implantation des établissements euro-canadiens. Cette zone était aussi un lieu de rencontre et d'échanges économiques pour les Inuit habitant l'intérieur des terres ou les îles du large. Les habitants de l'intérieur ou *Nunamiut* offraient le meilleur choix de peaux de caribou et les insulaires

ou *Qikiqtamiut* fournissaient des chiens très robustes (nourris à la graisse de gros mammifères marins) et de l'ivoire de morse. Le peuplement côtier était le plus dense chez les *Tarramiut* qui pratiquaient historiquement la chasse à la baleine franche et s'adonnaient toujours à celle des autres grands mammifères marins (morse, béluga, phoque barbu...) qui abondent dans les eaux agitées par les courants du détroit d'Hudson. C'était un peuplement qui privilégiait les caps et les saillies côtières, comme nous l'avons vu plus haut. C'est là qu'on avait le plus de chance de capturer ces grands mammifères lors de leurs migrations saisonnières, ou dans les eaux libérées des glaces par les courants marins. Les fonds de baie étaient par contre recherchés par les groupes qui tiraient leur subsistance autant des petits mammifères marins que de la pêche et de la chasse au caribou.

L'adaptation continentale

Les grands fleuves qui drainent la péninsule du Québec-Labrador et les grands lacs intérieurs où ils prennent leur source ont constitué depuis la préhistoire — les vestiges archéologiques l'attestent — des zones d'accès et de peuplement à l'intérieur de celle-ci. L'existence de riches pâturages de lichens pour les caribous et l'abondance des poissons et de petits mammifères à fourrure peuvent expliquer l'attrait de l'arrière-pays pour les Inuit de la côte qui venaient régulièrement s'y procurer les peaux et les tendons de caribou nécessaires à la fabrication de vêtements chauds pour l'hiver. Elles peuvent expliquer aussi l'installation permanente de quelques petits groupes de familles à l'intérieur. Les variations saisonnières ou pluriannuelles de ces ressources rendaient cependant assez aléatoire un habitat permanent à l'intérieur des terres et bien souvent, ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, les habitants de l'intérieur devaient avoir recours au troc avec les Inuit côtiers ou insulaires pour se procurer les matériaux qui leur faisaient défaut. Ils obtenaient ainsi des peaux de mammifères marins (le meilleur matériau pour les semelles de bottes, les lanières et les traits des chiens), de l'ivoire de morse, etc.

Les sites privilégiés pour une installation permanente à l'intérieur étaient les grands *nalluq* (gués où les caribous traversaient à la nage au cours de l'automne) situés à l'extrémité d'un lac. Celui du lac Payne était encore habité au début du XX^e siècle. C'est là que les habitants de l'intérieur rencontraient les Inuit de la côte lors des chasses d'automne au caribou, la meilleure période en raison de la qualité du pelage de l'animal.

L'installation à l'intérieur du pays, souvent précaire, pouvait résulter d'un conflit interfamilial survenu sur la côte. On raconte ainsi l'histoire de *Piluqtuutialuk* qui au milieu du XVIII^e siècle dut fuir la région de *Kangiqsuk* (Payne) pour se réfugier au bord du lac *Faribault* (*Ikirjuaq*) avec toute sa famille.

Après avoir réussi à reconstituer son équipement de chasse et de pêche, il y vécut très longtemps. On dit que ses fils avaient atteint l'âge adulte lorsqu'ils virent la mer pour la première fois. Pour d'autres familles la vie à l'intérieur résultait d'une tradition familiale, d'un attachement à la terre natale. La famine pouvait néanmoins les contraindre à revenir vivre sur la côte. Mitiarjuk raconte comment ses ancêtres durent quitter la côte est de la baie d'Hudson pour fuir la folie meurtrière d'un compagnon de camp. Ils se réfugièrent à l'intérieur des terres et y vécurent plusieurs années jusqu'au jour où un de leurs parents les convainquit de venir s'installer dans la région de Kangiqsujuaq, sur la rive sud du détroit d'Hudson. Un des arguments qui les décida était qu'en raison de l'amplitude des marées on pouvait, même au cœur de l'hiver, se glisser à marée basse sous la banquise de l'étranger pour y récolter moules et algues (*Fucus*, *Alaria*, *Laminaria*). C'était une garantie contre la famine. Les lacs Nantais (Qurngualuk), Klotz (Nalluajuk), Payne (Tasijuaq) et Faribault (Ikirjuaq) constituaient, avec les rivières Puvirnituuq, Kuugaaluk et la rivière aux Feuilles (Tasiujaap Kuunga, ou Kuugaaluk), les principaux lieux d'habitat des Nunamiut (Vézinet, 1980).

L'adaptation insulaire

L'occupation ancienne et régulière des grandes îles et des archipels situés au large de la côte est de la baie d'Hudson et de la rive sud du détroit d'Hudson est attestée par la présence de nombreux sites archéologiques, par le témoignage concordant des anciens voyageurs qui visitèrent la région et par la tradition orale inuit. Quelques centaines d'Inuit y vécurent de la chasse aux gros mammifères marins, à l'ours blanc et aux oiseaux qui abondent sur certaines îles. À la fin du XIX^e siècle, un groupe important d'insulaires vivait dans l'archipel des Belcher, et des groupes plus restreints occupaient de façon plus ou moins épisodique les autres îles (Sleepers, Ottawa, Mansel, Nottingham, Akpatuuq et Button). Ces îles constituaient des zones de refuge fort prisées en cas de conflits violents sur le continent, conflits entre Inuit et Indiens ou entre groupes inuit. Au début du XX^e siècle, plusieurs familles s'installèrent ainsi sur les îles Belcher et Ottawa pour fuir le meurtrier Aukautialuk qui terrorisait la région des Itivimiut ; une autre famille, ostracisée par les Tarramiut, se réfugia sur l'île Mansel (Trudel, 1971 ; Freeman, 1967).

Les îles constituaient aussi des zones recherchées pour leurs ressources spécifiques comme l'ours blanc (c'est le cas de l'île d'Akpatuuq et des îles Ottawa) ou le morse (îles Sleepers, Nottingham, Akpatuuq...). Par contre le caribou y était très rare, aussi fallait-il pallier son absence en utilisant, l'hiver, des peaux d'oiseaux et des peaux de chiens et, l'été, des peaux de poissons et de phoques.

LA TECHNOLOGIE ET L'ORGANISATION ÉCONOMIQUE

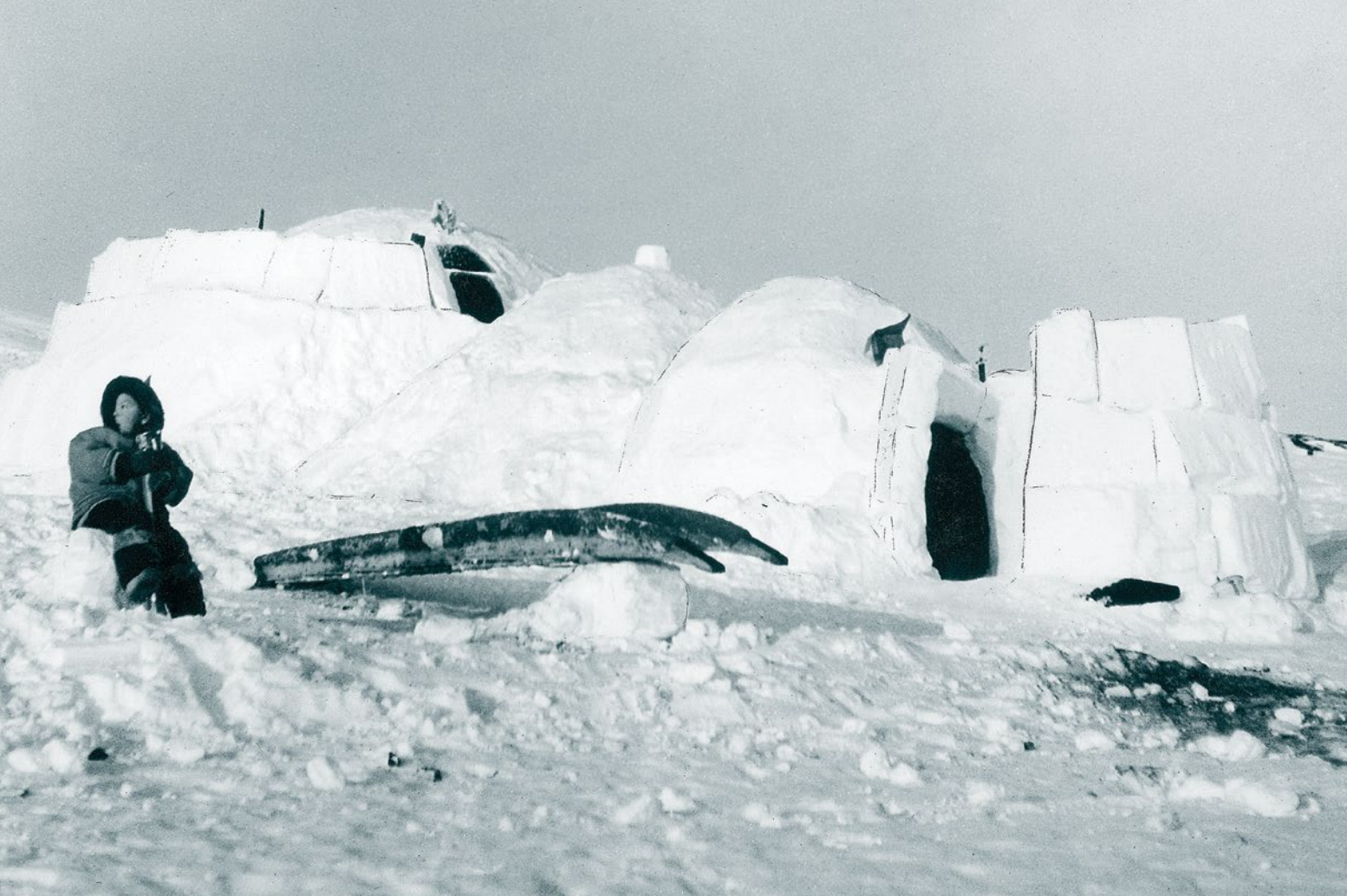
La technologie des Inuit est un des aspects de leur culture qui a le plus frappé l'imagination des Occidentaux, au point que plusieurs de ses éléments ont été empruntés par eux et font maintenant partie de la culture mondiale. Ainsi en est-il de l'igloo de neige, du kayak et de l'anorak, pour ne citer que les plus connus. On a même surévalué cette technologie en affirmant que les Inuit avaient déployé tellement d'énergie pour survivre qu'ils n'en avaient plus pour développer leur organisation sociale et leur cosmologie. Ce stéréotype ne résiste pas à une analyse sérieuse. Leur technologie n'en témoigne pas moins d'une ingéniosité remarquable, si l'on prend en compte la rigueur du climat, l'absence d'arbres, la longueur de l'hiver et l'absence d'éclairage hivernal. Trois complexes techniques constituent les réponses originales qu'ont apportées les Inuit à ces défis de leur environnement.

L'habitation

Avec ses variations saisonnières et régionales, l'habitation offre des solutions bien adaptées aux contraintes du milieu physique et aux besoins du milieu humain. L'hiver, la forme la plus répandue d'habitation multifamiliale était le grand igloo de neige (*igluvigaq*) (Photo 1), avec porche et entrée et souvent une annexe pour les réserves de peaux et de nourriture. On y trouvait habituellement deux couples avec enfants. Dans l'aire septentrionale *tarramiut*, où les familles pouvaient accumuler l'été et l'automne d'importantes réserves d'huile de mammifères marins (morse, béluga), l'igloo était beaucoup plus volumineux et les lampes à huile, plus grosses que chez les autres groupes côtiers. Les *Nunamiut* se passaient même de chauffage domestique, l'hiver, s'éclairaient avec de petites lampes (*naniruaq*) emplies de suif de caribou et faisaient la cuisine dans un porche de glace sur un feu de broussaille.

Une habitation semi-souterraine (*qarmaq*), faite d'une base de pierres et de tourbe et d'une couverture de peaux, isolée parfois à l'aide de broussailles et de tourbe, fut utilisée, au dire des Inuit, dans un passé plus ou moins lointain. De nombreux restes en sont encore visibles dans toute la région et leur souvenir en est fixé par des toponymes descriptifs (*Qarmait*, *Qarmaaluit*, *Qarmatalik*...). Elle était encore utilisée, au début du siècle, à Killiniq, aux limites du Labrador, de même qu'au fond de la baie d'Ungava, à la limite de la forêt, et dans certains archipels comme les îles Ottawa. L'igloo de voyage était de taille beaucoup plus petite et servait à abriter pour un ou plusieurs jours de un à trois chasseurs ou voyageurs. De grands igloos cérémoniels (*qaggiq*), enfin, étaient construits dans tous les camps d'hiver à l'occasion des grandes fêtes collectives comme celles du solstice d'hiver. Des tournois s'y déroulaient, des





jeux, des banquets et des séances chamaniques. Une ou plusieurs lampes à huile en éclairaient l'intérieur.

L'été, deux grands types de tentes étaient en usage : la plus répandue était la tente familiale avec abside (*tupituinnaq*) (Photo 2), faite de peaux cousues de phoque annelé ou barbu (10 à 15 peaux), supportées par une dizaine de poteaux de bois de flottage (Saladin d'Anglure, 1967). Les flancs étaient confectionnés avec la membrane translucide découpée dans l'épaisseur d'une peau de phoque barbu ou de béluga, afin d'apporter un peu de lumière dans la tente. Un autre type de tente (*nuirtaq*), de forme conique et de type indien, avec une ouverture centrale pour la fumée, était utilisé dans certaines régions, comme aux îles Belcher. Elle était faite de peaux de phoque annelé non épilées et de poteaux de bois. Chez les Nunamiut de l'intérieur on retrouvait le même type de tente, mais en peaux de caribou épilées ; elle était alors facilement démontable et transportable sur le dos pour les déplacements à pied. De grandes structures de pierres rondes sont encore visibles à certains endroits de la rive sud du détroit d'Hudson. Les Inuit affirment qu'il s'agit de *qaggiq* ou lieux de rassemblement d'été. On pouvait y installer une grande couverture de peau et y organiser banquets, danses et jeux. Les tombes étaient faites d'empilement de pierres, comme aussi les caches de nourriture et les affûts de chasse.

Les outils de transport

Le choix des outils de transport était conditionné par le relief, la disponibilité des matières premières (bois sur pied ou de flottage, peaux de grands mammifères marins), par la saison et par les conditions climatiques. L'hiver on avait recours au traîneau à chiens,

attelés en éventail, loin devant le traîneau. Il y avait des traîneaux courts pour la chasse et les petits déplacements et les traîneaux longs pour les grands voyages, les déplacements familiaux et pour les voyages de chasse nécessitant le transport d'un kayak. Là où l'ivoire était disponible, on en revêtait les patins du traîneau ; ailleurs on utilisait de l'os de baleine ou de la corne de caribou. On a vu plus haut que le kayak pouvait être transformé en traîneau avec le changement de saison, lors des voyages estivaux à l'intérieur du pays.

L'été on se déplaçait beaucoup à pied, accompagné souvent par des chiens bâtés. Sur la mer et pour remonter le cours des grands fleuves, on utilisait une embarcation collective faite de peaux de phoque barbu, tendues sur une armature de bois ; un homme expérimenté tenait la barre et plusieurs femmes ramaient (Photo 3). Par vent favorable on hissait au mât central une voile de peaux ou de membranes intestinales cousues. C'était l'embarcation familiale utilisée pour les déménagements. Pour remonter le cours des fleuves, on pouvait faire hâler l'embarcation par les chiens, depuis la berge. Les hommes l'accompagnaient avec leurs kayaks. Cette autre embarcation, individuelle celle-là (sauf aux îles Belcher où des kayaks à deux trous étaient parfois utilisés), était, sur la mer, le principal moyen de transport pour la chasse aux mammifères marins, y compris la baleine franche ; on utilisait à cet effet un long kayak pouvant atteindre sept mètres de long (Photo 5). En eau douce, on se servait d'un kayak beaucoup plus court et léger, recouvert parfois de peaux de caribou épilées ; son conducteur pouvait le porter sur ses épaules pour franchir les portages.



Au printemps on pouvait confectionner avec la vieille peau d'un kayak un *umiarluk* (Balicki, 1960). C'était une sorte de grande poche de cuir que l'on bourrait de neige et dont on se servait comme d'un radeau pour aller rechercher en eau libre les phoques tués depuis la banquise.

Art vestimentaire, parures et tatouage

Un même style de vêtement semble avoir caractérisé les Inuit du Nunavik. Il les distinguait des habitants du sud de Baffin, dont les femmes étaient reconnaissables par leur capuche pointue et par la découpe à angles des pans avant de leurs manteaux ; et les hommes par leurs pantalons aux jambes évasées. Les différences avec les vêtements du Labrador étaient moins marquées. Des particularismes vestimentaires existaient également au niveau des groupes régionaux (correspondant aux dialectes et aux parlers locaux). C'étaient de petites différences de coupe, de forme ou de décoration. On ne trouvait par exemple la botte cuissarde en peau de phoque épilée (*qirnituat kanaarittut*) que chez les *Itivimiut*. Les bordures en fourrure blanche de caribou des manteaux d'hiver féminins étaient étroites chez les *Tarramiut* et larges chez les *Itivimiut*. Des différences résultaient enfin de la disponibilité des matériaux, qu'il s'agisse de l'absence de caribou aux îles Belcher où l'on utilisait à la place des peaux de canard eider et des peaux de chien, ou de la difficulté pour certains chasseurs de se procurer les peaux souhaitées. Seules les familles des bons chasseurs pouvaient disposer d'une variété suffisante de peaux pour renouveler chaque année les vête-

ments des membres de leur famille. Elles se distinguaient notamment par la possession de vêtements de fêtes (Photo 4) en fourrure de caribou à poils courts richement décorés d'insertions de fourrure blanche (*pukiq*). Les familles pauvres conservaient les mêmes vêtements pendant plusieurs années et utilisaient des peaux plus communes.

L'âge et le sexe étaient d'importants facteurs de différenciation vestimentaire. Les tiges des bottes masculines en fourrure de phoque annelé étaient reconnaissables par une bande rapportée verticale, alors que celles des femmes portaient une bande horizontale. Femmes et hommes se distinguaient également par le tatouage. Toutes les femmes devaient normalement être tatouées à la puberté : tatouages faciaux principalement, mais aussi sur les bras et les épaules. Seuls les hommes exceptionnels, par contre, recevaient un tatouage à la racine du nez, lorsqu'ils avaient tué quelqu'un. Les hommes portaient les cheveux longs, tombant sur les épaules, alors que les femmes les tressaient et les roulaient en deux petits chignons attachés derrière les oreilles.

Armes et outils

En dépit de sa richesse et de sa variété, cet ensemble technique est peut-être celui qui connaissait le plus de régularité d'un groupe à l'autre, qu'il s'agisse des outils de fabrication (foret à arc, herminette, grattoirs, couteaux masculins et féminins...), des armes de chasse ou de pêche (arcs et flèches, harpons divers, épieux, foëne, dard avec propulseur pour les oiseaux,

GRANDES TENTES FAMILIALES, (PHOTO 2).

Photographie Robert Bell, prise à l'été 1884, dans la région de Kangiqsujuaq. Tirage effectué par la Commission géologique du Canada à partir de plaques originales, collection B. Saladin d'Anglure.

hameçons divers...) ou des instruments de couture et de cuisine (aiguilles d'os, lampes à huile et marmites de stéatite...). Dans les régions avoisinant la forêt boréale clairsemée, le bois était plus utilisé, alors que dans celles qui en étaient éloignées on privilégiait la corne, l'os et l'ivoire. L'accès au bois de flottage, apporté par les courants marins, et les épaves de bateaux européens compensaient néanmoins cet éloignement. Le troc intergroupe permettait aussi de se procurer les matières premières désirées. Stupart (1887) et Payne (1889), qui ont hiverné sur la rive sud du détroit d'Hudson, rapportent que des Inuit d'Igloodik, à la recherche de bois, avaient traversé le détroit d'Hudson pour se rendre à la limite des arbres.

GRAND BATEAU COLLECTIF (UMIAQ), (PHOTO 3).

Le 1^{er} août 1897, A.P. Low croisa trois de ces *umiaq*, accompagnés de sept *qajaq*, à l'entrée de la baie de Wakeham. Ils se rendaient vers un lieu de la côte d'où les chasseurs iraient à pied chasser le caribou. En plus de l'homme de barre, on compte au moins huit femmes, un jeune homme à l'avant, plusieurs enfants, trois ou quatre chiens, un traineau, des tentes, de la literie. Tirage effectué par la Commission géologique du Canada à partir de plaques originales, collection B. Saladin d'Anglure.

PRODUCTION, PARTAGE ET CONSOMMATION ALIMENTAIRE

La vie économique des Inuit du Nunavik était tout entière axée sur la subsistance. Elle avait un caractère éminemment collectif tant au niveau de la production que du partage et de la consommation, qu'il s'agisse de la vie dans les petits camps de printemps et d'été ou de celle dans les camps d'hiver, plus importants. Elle comprenait néanmoins un certain nombre d'activités individuelles comme la chasse au petit gibier (lièvre, perdrix), la pêche à l'hameçon ou à la foëne et la collecte de végétaux (baies, racines, bourgeons, oseille des montagnes...) et des fruits de mer. Dans certaines régions, la présence de *rookeries* de marmettes (cap Wolstenholme et îles Digges) constituait une assurance contre la famine ; il en était de même pour quelques zones marines qui restaient libres de glace tout l'hiver et où l'on pouvait se procurer des moules (près d'Inujjuaq), des oursins et des concombres de mer (îles Belcher).





Nous avons vu plus haut comment l'amplitude des marées sur la rive sud du détroit d'Hudson permettait, à marée basse, lors des marées de vives eaux, de cueillir algues et moules sous la banquise de l'estran. La cueillette comprenait aussi le ramassage des œufs au début de l'été : œufs de canards eiders et de goélands sur certaines îles dénommées de ce fait *Pikiuliq* ; œufs de marmettes aussi qu'il fallait récolter dans les anfractuosités de falaises abruptes, en se laissant glisser le long de lanières de phoque barbu, depuis le sommet (île d'Akpatuuq, dans la baie d'Ungava, cap Wolstenholme, îles Digges). À l'intérieur des terres on utilisait des lignes dormantes (*manaarniuti*) pour la truite grise des lacs, et un peu partout dans la péninsule des pièges à renard en pierres ou en glace. Si la production individuelle permettait de combler une partie des besoins quotidiens, elle était insuffisante pour la constitution de réserves, qu'il s'agisse de la viande indispensable pour nourrir, l'hiver, hommes et chiens, de l'huile pour les lampes à huile ou des peaux de caribou nécessaires pour la literie et les vêtements. Deux facteurs décisifs néces-

sitaient la collaboration de tous les producteurs d'un même camp, ou parfois ceux de plusieurs camps voisins. Le premier est le caractère grégaire de certains gibiers à certaines périodes de l'année, notamment lors de leur circuit migratoire. C'est le cas de l'omble arctique, espèce anadrome qui descend des lacs dans la mer au début de l'été et qui y remonte à la fin d'août. Cette remontée, qui se fait habituellement en quelques jours seulement, donnait lieu à de spectaculaires pêches collectives à la foène dans le lit des rivières empruntées où les Inuit dressaient de grands barrages de pierres. C'est aussi le cas du caribou qui était chassé collectivement à l'arc au cours de l'été, des rabatteurs poussant par leurs cris les petites herdes rencontrées vers un mur d'affût où les attendaient les archers embusqués. L'automne, quand des troupeaux plus importants migraient vers le sud, les chasseurs armés d'épieux les attendaient dans leurs kayaks de l'autre côté des gués qu'ils avaient l'habitude de traverser à la nage. L'autre facteur nécessitant la collaboration des chasseurs était le grande taille du gibier, comme la baleine franche, le morse et le



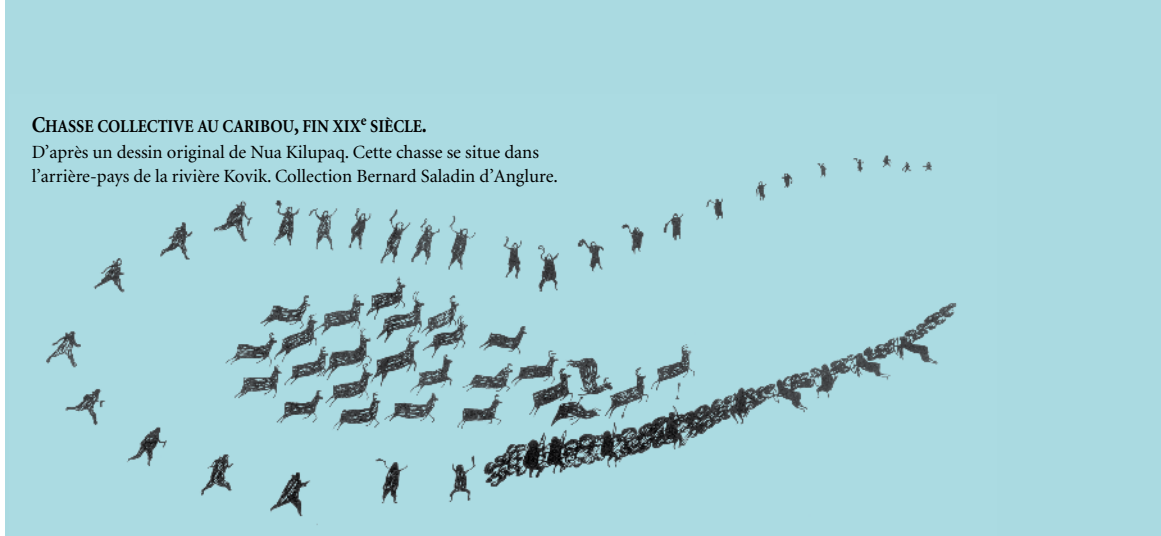
GROUPE D'INUIT, RÉGION DE KANGIQSUJUAQ, 1884, (PHOTO 4).

Tirage effectué par la Commission géologique du Canada à partir de plaques originales, collection B. Saladin d'Anglure.

Cette année-là une station d'observation des glaces fut construite à Aniuvajuaq (Stupart Bay) dans la région de Kangiqsujuaq. Les deux femmes au premier plan portent des vêtements d'hiver en peau de caribou, richement décorés de bandes de fourrures blanches prélevées sur le ventre de l'animal.

CHASSE COLLECTIVE AU CARIBOU, FIN XIX^e SIÈCLE.

D'après un dessin original de Nua Kilupaq. Cette chasse se situe dans l'arrière-pays de la rivière Kovik. Collection Bernard Saladin d'Anglure.



béluga, surtout quand ces gros gibiers se présentaient en troupeau. *aivirtuuq* (le lieu où les morses abondent), sur la rive sud du détroit d'Hudson, était l'endroit le plus réputé au XVIII^e siècle, selon Jens Haven (1773), pour la chasse à la baleine franche que les Inuit cernaient en kayaks. Tuvaaluk (Quaqtaq) était aussi une bonne place pour cette chasse. La toponymie en garde la mémoire avec des termes construits à partir de la racine *arvik* (baleine franche) ; ainsi rencontre-t-on un Arvajalik près de Kangiqsujuaq, un Arvajik près de Quaqtaq, un autre près de Kangiqsuk, un Arviviniq (près du cap Wolstenholme) et Arviliit qui désigne les îles Ottawa.

Les grandes chasses collectives aux morses avaient lieu surtout l'automne, au retour de la chasse au caribou, lorsque les troupeaux de morses migraient et se reposaient sur les plages rocheuses de certaines îles appelées Ugliit. Les chasseurs abordaient sur ces îles sans se faire voir et tentaient de surprendre les animaux au repos en les harponnant avant qu'ils ne parviennent à rejoindre l'eau. L'île Button (Tujjaat) à l'entrée orientale du détroit d'Hudson était une de ces îles, de même que l'île Akpatuuq dans la baie d'Ungava, également un petit archipel près de Kangiqsujuaq, et l'île Nottingham à l'extrémité ouest du détroit d'Hudson. Les chasseurs de morse pouvaient disposer ainsi de provisions de graisse et de

viande beaucoup plus importantes que les chasseurs de phoques et autres petits gibiers. La chasse au béluga se pratiquait occasionnellement un peu partout au Nunavik et intensivement en des endroits précis comme le fond de la baie d'Ungava, le sud-est de la baie d'Hudson ou la rive sud du détroit d'Hudson. Son épiderme adipeux était très prisé pour la consommation ; sa peau pouvait remplacer celle du phoque barbu pour la confection de la tente et du kayak, et ses tendons tenaient lieu de fil à coudre quand on manquait de tendons de caribou.

La répartition des produits de subsistance se faisait selon trois principes : le premier était le degré de participation à la production ; le second était le lien de corésidence (entre habitants d'un même camp), ou le lien de parenté proche (entre familles vivant dans des camps différents) ; le troisième, plus rituel, tenait à la qualité de « prémice » du produit concerné (Saladin d'Anglure, 1984).

La participation à la capture d'un gibier donnait droit à des parts spécifiques de tout gros gibier chassé collectivement, et à une partie des prises de tout petit gibier tué en grand nombre. Un des chasseurs bénéficiait d'un statut particulier, celui d'« acquéreur » du gibier ; ce pouvait être, selon les cas, le premier qui l'avait repéré ou poursuivi, le premier qui l'avait blessé ou encore celui qui avait supervisé l'établissement de leurres ou de pièges comme dans le cas de barrage à poissons ou de mur d'affût pour le caribou, ou encore l'ainé qui, de par sa position d'autorité, avait organisé la chasse. C'est lui qui contrôlait alors le partage ; il avait le premier choix et notamment la propriété des produits utilitaires les plus recherchés comme l'ivoire, les fanons ou la peau. Le reste était réparti selon le degré de participation. Si le gibier avait été capturé à proximité d'un camp, toutes les maisonnées avaient droit à une part et déléguaient un de leurs membres sur les lieux du partage. Dans les autres cas, chacun des bénéficiaires avait la charge de rediviser sa propre part avec ses voisins et ses parents proches.

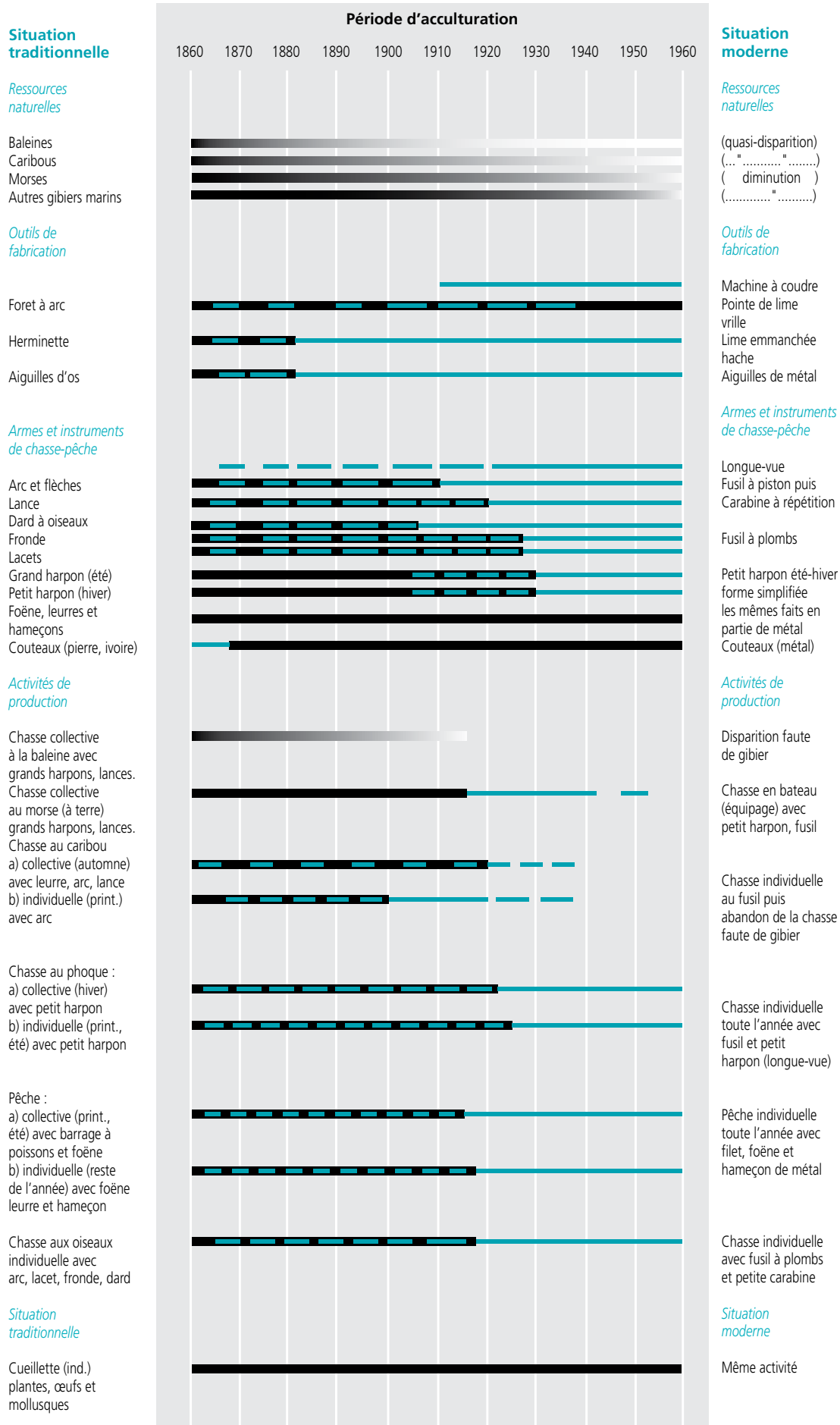
CHASSEURS INUIT EN QAJAQ, (PHOTO 5).

Tirage effectué par la Commission géologique du Canada à partir des plaques originales, collection B. Saladin d'Anglure.

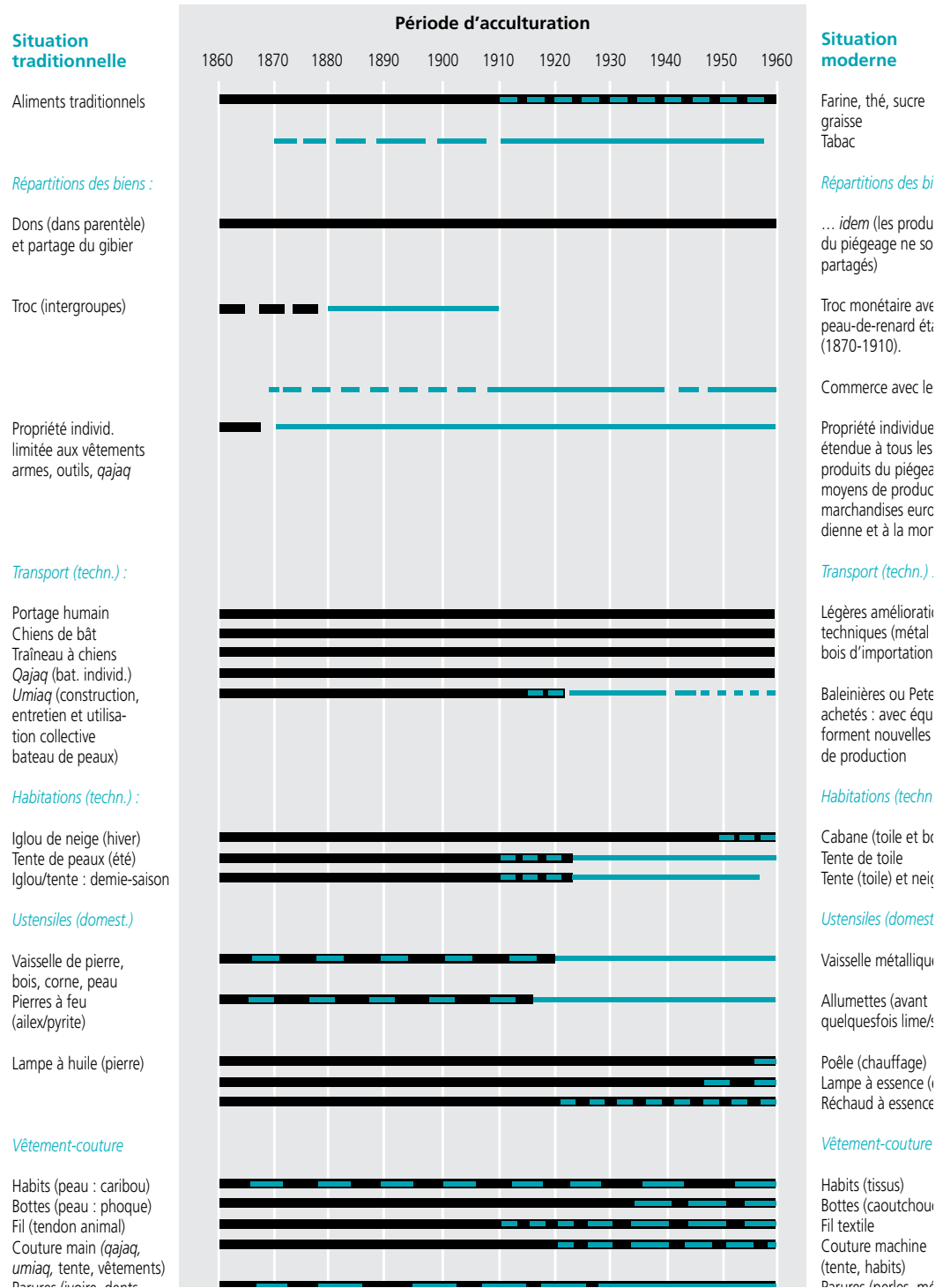
Ces *qajaq* de mer qui peuvent mesurer entre 5 et 7 mètres de long sont faits d'une carcasse de bois de flottage, recouverte de peaux de phoque annelé ou barbu. Les doubles pagaies sont parfois bordées d'ivoire. On distingue à l'avant des deux *qajaq* du centre un harpon articulé (*igimaq*) pour mammifère marin, et un dard à oiseau (*nuit*) qui se lançait avec un propulseur. On distingue bien la lianière du harpon enroulée dans un cercle de bois devant le pagayeur. Le flotteur qui permet de récupérer le gibier est normalement disposé à l'arrière du pagayeur.



TABLEAU 1
**Un siècle de changements
 socio-économiques et religieux, 1860-1960**



D'après les travaux de Bernard Saladin d'Anglure.



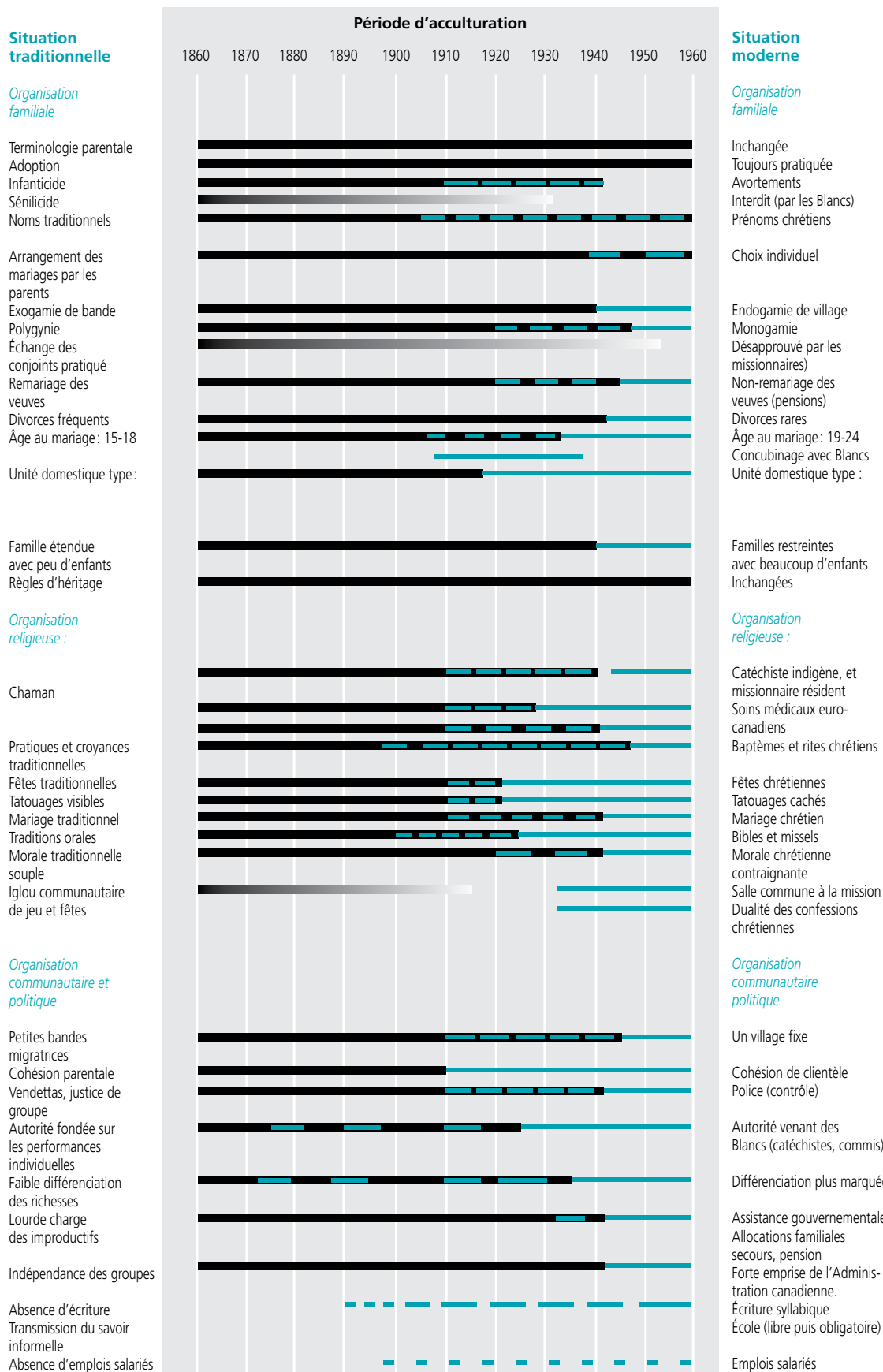
Le partage rituel se faisait entre tous les corésidents quand il s'agissait du premier gibier de l'année pour chaque espèce importante, ou entre les personnes âgées quand il s'agissait du premier gibier (de chaque espèce) pris par un enfant ou un adolescent (des deux sexes). Son accoucheuse, si elle était vivante, présidait au partage, sinon c'était une des grand-mères de l'enfant. Dans le cas d'un oiseau, on procédait à son écartèlement (*aliktuuuti*), chacun des participants saisissant une partie de l'animal et tirant au signal, de toutes ses forces. Le tueur de l'animal était par principe exclu du partage. Dans tous ces cas de partage rituel, une fête était organisée soit sous forme d'un banquet, soit sous celle de tournois et de jeux.

Les règles de partage étaient appliquées avec beaucoup de rigueur dans les périodes de pénurie — ce qui était le plus souvent le cas —, elles l'étaient moins durant les courtes périodes saisonnières

d'abondance, et pouvaient ne plus l'être du tout lors des famines ; on assistait à un repliement sur soi des familles et des individus, chacun tentant d'assurer sa survie.

La division du travail

À l'intérieur de l'unité domestique, la division des tâches s'organisait selon le sexe, l'âge et les relations de parenté. Hommes et femmes se répartissaient les tâches de façon systématique. À l'homme la chasse, la responsabilité des transports, de la construction de l'habitation et des divers outils. À la femme revenait la charge des enfants, de la couture, de la cuisine, de la cueillette. Idéalement, un couple de conjoints espérait toujours avoir au moins un fils et une fille pour les seconder dans leurs tâches respectives ; le cas échéant, ils pouvaient tenter de remédier au déséquilibre des sexes représentés dans la famille. Ils pouvaient tenter



d'y remédier soit en adoptant un enfant du sexe désiré, soit en socialisant de façon inversée un de leurs enfants de même sexe. Les individus ainsi socialisés étaient très recherchés en raison de leur polyvalence dans les tâches.

À l'échelle plus large de la division du travail dans le camp s'ajoutaient d'autres critères comme l'expérience et les qualités personnelles, notamment pour l'organisation de la chasse, des déplacements et

pour la solution des crises. La règle générale était la coopération des femmes pour la confection des tentes et de la couverture des kayaks, et celle des hommes pour la construction et l'entretien des équipements collectifs (barrages, affûts...).

Les variations saisonnières des activités

Les équinoxes de printemps et d'automne marquaient les limites des deux grandes périodes d'activité dans le cycle annuel inuit. L'une comprenait les saisons les plus froides dénommées à partir du radical *uki-*, soit *uki-a-ksaq* (la première partie de l'automne), *uki-aq* (l'automne) et *uki-uq* (l'hiver) ; et l'autre, les saisons les plus chaudes, celles dénommées à partir du radical *upir-*, soit *-upir-ngasaq* (le printemps), *upir-ngalaaq* (le début de l'été) et *upir-ngaaq* (l'été). Chez les *Itivimiut* ce dernier terme était remplacé par celui d'*aujaq* pour désigner l'été. La première période était dominée par la pénombre hivernale et par le départ des espèces migratrices vers leurs quartiers d'hiver : lacs intérieurs, terres méridionales ou eaux de l'Atlantique. De novembre à février l'accès aux ressources passait par un goulot d'étranglement constitué par l'englacement marin en novembre, qui rendait difficile l'accès aux mammifères marins ; puis il y avait la période la plus sombre de l'hiver, en décembre, et enfin la période la plus froide, en février. Quand les réserves étaient suffisantes, on organisait durant cette période fêtes collectives et séances chamaniques. Sinon, la famine et la maladie guettaient tous les groupes.

La seconde période était marquée par un éclaircissement culminant au solstice d'été, par le retour des espèces migratrices et la mise bas successive de la plupart des mammifères, suivie de la couvaison des oiseaux et de la descente en mer des poissons anadromes. C'était l'abondance pour les Inuit qui se dispersaient dans tous les endroits giboyeux de leur territoire. Certaines familles partaient dès le printemps passer l'été et l'automne à l'intérieur des terres à chasser et pêcher. D'autres avaient accès aux caribous à quelques jours de marche seulement de la côte ; c'était le cas des habitants de Saniraq, la portion de côte située entre le cap Wolstenholme et la rivière Kuuvik, et de ceux de la baie de Diana ou de l'embouchure de la rivière Payne.

Ce dualisme saisonnier, si bien décrit par Mauss et Beuchat (1905), était vécu de façons différentes selon les régions et selon la capacité productive des petits groupes familiaux y résidant. Ceux qui étaient les mieux équipés en moyens de transport (chiens, traîneaux, bateau collectif) et étaient capables de constituer des stocks importants de viande et de graisse pour leurs chiens avaient la mobilité la plus grande et un cycle saisonnier d'une extension spatiale maximale. C'est-à-dire qu'ils pouvaient concurremment exploiter les ressources de la côte, des îles et de l'intérieur, aux diverses périodes de l'année. Les autres devaient, selon leurs moyens, tenter de s'approcher de ce cycle idéal. Beaucoup devaient se contenter de déplacements plus restreints ou même rester en permanence dans leur habitat (côtier, intérieur ou insulaire).

PARENTÉ ET ORGANISATION SOCIALE

Si le système de parenté des Inuit du Nunavik semble assez proche de celui qui a été décrit par Damas (1975) pour l'Arctique central canadien, son étude laisse encore à désirer, surtout en ce qui concerne les variantes existant dans les divers sous-groupes. La nomenclature de parenté correspond à celle décrite pour Igloodik, du moins en ce qui concerne les termes désignant les parents, oncles, tantes, neveux et nièces. Elle en diffère cependant pour les cousins qui ne sont pas différenciés en parallèles et croisés. Des termes particuliers désignent aussi respectivement l'épouse d'un oncle (*arnaajuk*) et l'époux d'une tante (*angutiarijuk*), ainsi que les neveux et nièces du conjoint (*irniajuk* et *paniarjuk*). La terminologie de l'alliance est également comparable, à cette exception près qu'on n'utilise pas, dans le Nunavik, de terme comme *nuliq* pour désigner les parents du conjoint de son enfant. Des variantes phonétiques existent d'un territoire à l'autre ; ainsi le suffixe *-arjuk* employé par les Tarramiut se prononce *-arruk* chez les Itivimiut septentrionaux et *-a'uk* chez les Itivimiut méridionaux. En ce qui concerne l'alliance matrimoniale, on trouvait au Nunavik des pratiques comparables à celles décrites pour les autres aires inuit : fiançailles d'enfants, polygynie et échange temporaire des conjoints étaient fréquents.

Le domaine de la parenté le plus original chez les Inuit du Nunavik semble être celui de la parenté élective, résultant de l'homonymie, de l'adoption ou de l'accouchement ; c'est du moins celui qui a été le mieux étudié (Guemple, 1965, 1969, 1972, 1979 ; Graburn, 1964, 1969 ; Saladin d'Anglure, 1967, 1970a, 1984), sans doute parce qu'il s'est maintenu le plus longtemps. On donnait aux nouveau-nés les noms de parents âgés vivants ou parfois décédés, jusqu'à dix noms chez les Tarramiut, un seul chez les Itivimiut. Ce nom créait une identité entre les homonymes et on utilisait pour le nouveau-né les termes de parenté utilisés pour son vieil éponyme. Ce dernier était parfois du sexe opposé de son petit homonyme ; on travestissait alors ce dernier et on le socialisait jusqu'à son adolescence aux tâches de l'autre sexe. Il devait alors revenir aux vêtements et aux tâches correspondant à son sexe biologique.

L'adoption à la naissance atteignait, comme ailleurs dans l'Arctique inuit, un pourcentage élevé des nouveau-nés ; on recueillait aussi les orphelins, et quand un adulte manquait d'aide pour le seconder, il pouvait obtenir les services d'un jeune parent qui venait vivre dans sa famille le temps nécessaire. Les liens créés par l'accouchement sont particulièrement développés chez les Tarramiut. La personne, femme ou homme, qui a assisté la parturiente lors de l'accouchement devient en quelque sorte le parent (père ou mère) culturel (*sanaji*, le fabricant) de l'enfant. C'est elle qui présidera à tous les rites de passages organisés à l'occasion des premières performances de l'enfant. On lui donne le premier objet tenu par l'enfant, un

cadeau (*qidlaquti*, compensation pour le nouage du cordon) après les premiers pas, et le premier gibier de chaque espèce qu'il parviendra à tuer, ou la partie la plus importante de ce gibier, comme la peau d'un ours polaire (Saladin d'Anglure, 2000). Tous ces liens s'ajoutaient à ceux créés par la consanguinité et par l'alliance pour créer un solide tissu social entre les familles (nomenclatures, attitudes, alliance matrimoniale, résidence au mariage, filiation, familles et cycle de développement des unités domestiques).

CROYANCES, RITES ET CHAMANISME

La mythologie des Inuit du Nunavik est conforme, dans ses grandes lignes, à celle de l'Arctique central canadien. On y trouve les mythes d'origine des premiers humains et des principales espèces animales, plusieurs de celles-ci résultant de la métamorphose d'êtres humains (le goéland, le corbeau, le lièvre et le loup...). On pensait, il n'y a pas encore si longtemps, que, dans certaines circonstances, les animaux pouvaient toujours se transformer en humains et les humains en animaux, comme dans les temps mythiques. La voûte céleste est conçue comme un vaste dôme reposant sur une terre plate, avec un monde humain, un monde céleste et un monde inférieur, ces deux derniers étant le refuge des morts et de certains grands esprits. Les corps célestes sont d'anciens humains qui ont contrevenu aux premières règles sociales. Les vents aussi sont anthropomorphisés avec un vent du nord masculin et un vent du sud féminin. Certains esprits chevauchaient les genres, comme les êtres mi-humains, mi-poissons (*Iqalu nappaa*) ou mi-oiseaux, mi-humains (*Tunnituarruk, Kajjutajuuk*). Il y avait, dans les temps anciens, des géants et des nains ; mais les frontières entre les échelles de grandeur étaient loin d'être stables, comme aussi celles entre les sexes et entre les espèces. On croit toujours que le sexe d'un nouveau-né peut changer à la naissance, qu'un ours blanc peut se transformer en renard blanc, qu'un bébé peut devenir un géant, quand certaines règles ne sont pas respectées (Saladin d'Anglure, 1978).

Avant la christianisation, la réalité virtuelle des mythes d'origine et des croyances était très présente, mais seuls certains individus y avaient accès par le rêve ou par la vision chamanique. Ils étaient choisis par les esprits, à la suite d'épreuves physiques ou morales, et devaient ensuite suivre l'enseignement d'un chaman pour pouvoir exercer à leur tour. On comptait environ un chaman, homme ou femme, par grande famille. Après l'acquisition de la clairvoyance, l'apprenti chaman recevait l'aide d'un ou de plusieurs esprits auxiliaires (*Tuurngaq*) qui lui permettaient d'agir sur les forces invisibles responsables de la maladie, de l'absence de gibier ou de conditions climatiques défavorables. Plusieurs lieux, dont une caverne sur la rive sud du détroit d'Hudson, portent le nom de *Tuurngatuuq* (lieu où il y a un *Tuurngaq*). Les chamans, dit-on, venaient y communiquer avec les esprits.

Les grands chamans avaient seuls la capacité d'aller dans l'au-delà céleste ou inférieur, pour intercéder auprès d'un esprit-maître en faveur des humains ou pour se renseigner sur la présence d'un parent décédé. Ils effectuaient ces voyages lors de séances collectives organisées dans les *qaggiq* (iglous cérémoniels), après avoir éteint toutes les lampes. Ils pouvaient aussi démontrer leur pouvoir en se faisant transpercer par un harpon, sans douleurs ni traces apparentes ; c'était le cas d'Alariaq, un des derniers chamans tarramiut. Qasinga de Salluit avait comme esprit auxiliaire une rivière. Elle déglutissait de l'eau pour soigner les malades. Un jour, elle ramena à la vie un mort dont l'âme rencontra une rivière infranchissable sur le chemin de l'au-delà et dut rebrousser chemin et revenir chez les humains.

Les chamans étaient aussi ceux qui veillaient à faire respecter les règles et les injonctions rituelles, notamment celles qui concernaient le gibier et les changements de saison. Leurs services étaient requis tout au long du cycle de vie des individus, de la naissance à la mort. Ils devaient expliquer la maladie, l'inolite et l'infortune et tenter de rétablir le fragile équilibre qui existait entre l'âme et le corps, entre les individus eux-mêmes, et avec leurs gibiers.

LES RELATIONS INTERCULTURELLES AVEC LES AUTRES AUTOCHTONES ET AVEC LES PREMIERS BLANCS

La limite septentrionale de la forêt boréale clairsemée était une zone de conflits potentiels entre les divers groupes amérindiens (Naskapis, Montagnais ou Cris) qui venaient y chasser et pêcher. C'était la frontière méridionale du territoire inuit et de nombreux mythes et récits historiques font état de relations conflictuelles entre Indiens et Inuit. On peut penser que l'implantation européenne en milieu amérindien profita, dans les débuts, beaucoup plus aux Indiens qu'aux Inuit, notamment grâce à l'acquisition d'armes à feu par les premiers. Si l'on se souvient encore côté Inuit, dans les communautés de la côte est de la baie d'Hudson, d'incursions meurtrières perpétrées par les Cris de la baie James, on mentionne aussi des cas d'intermariages entre les deux ethnies. Le même phénomène est attesté, dans la baie d'Ungava, entre Indiens naskapis et Inuit. Dans quelle mesure ces mariages interethniques et les relations de troc qui les accompagnaient sont-ils traditionnels ou bien résultent-ils de la paix imposée par les Blancs, il est bien difficile de le savoir.

Ce que l'on sait par contre, c'est que les relations entre les Inuit et les Blancs ont longtemps été conflictuelles. Depuis l'expédition d'Henry Hudson, attaquée sur l'île Digges au début du XVII^e siècle, nombreux sont les Blancs qui furent assassinés par les Inuit, qu'il s'agisse des premiers explorateurs, des premiers commerçants qui s'implantèrent en zone inuit ou de marins naufragés venus chercher refuge dans les camps inuit.

DEUXIÈME PARTIE

LES MUTATIONS DU NORD

L'histoire des quatre derniers siècles du Québec nordique est marquée par des mutations fondamentales qui redécoupent toutes les pièces sociales d'une courtepointe en fabrication : l'exploration du territoire, la traite des fourrures, l'industrialisation. Le façonnement du territoire suppose une redéfinition de la place respective qu'y occupe chacun des groupes humains.

Explorations géographiques

Représentations cartographiques et frontières du Nord québécois

Le développement des connaissances géographiques et cartographiques de la péninsule du Québec-Labrador est un processus qui s'étend sur plusieurs siècles et qui met en scène différents acteurs qui explorent et cartographient le territoire dans des buts qui leur sont propres. À la suite de leurs premiers voyages en Amérique, les Européens — surtout les Anglais — affrètent plusieurs expéditions qui naviguent dans les eaux nordiques à la recherche du passage du Nord-Ouest. Au début du XVII^e siècle, ces expéditions contribuent fortement à la production d'un savoir géographique jusque-là non diffusé par les premiers habitants autochtones, mais qui révèle peu à peu aux Européens l'immensité et les richesses du territoire.

Dans ce chapitre, nous aborderons l'évolution des connaissances géographiques et des représentations cartographiques du Nord du Québec en montrant que son originalité réside surtout dans le caractère péninsulaire du territoire qui a favorisé la reconnaissance hâtive des régions côtières. Dans la perspective d'y découvrir de nouvelles richesses, l'intérieur fera lui aussi l'objet d'explorations, mais plus progressivement et plus tardivement. Ce processus s'opère par l'action conjuguée d'expéditions, de voyages de découverte et de reconnaissance dont les buts premiers n'étaient pas nécessairement la cartographie des régions visitées : expéditions à la recherche du passage du Nord-Ouest, traite des fourrures, expéditions de reconnaissance biophysique et de prospection minière et hydraulique, souveraineté du pays. Finalement, la dernière section retracera l'évolution des frontières politiques et administratives du Nord du Québec.

DÉCOUVERTES ET EXPLORATIONS GÉOGRAPHIQUES DU NORD QUÉBÉCOIS

Les navigateurs scandinaves sont probablement les premiers Européens à avoir exploré les côtes de l'Amérique du Nord lors des voyages de Bjarni Herjolfsson et de Leif Erikson au tournant de l'an mil (Holland, 1993). Leurs sagas racontent l'île du Vinland. Malgré le débat qui l'entoure, la première représentation cartographique de l'Amérique pourrait être une carte datée d'environ 1440. Incluse dans un manuscrit retrouvé à la fin des années 1950, cette carte montre

une île à l'ouest du Groenland qui est représentée de façon étonnamment précise. Cette île pourrait être la péninsule du Québec-Labrador. Toutefois, de nombreux cartographes historiques s'interrogent encore sur l'authenticité de la carte du Vinland et ont émis plusieurs hypothèses sur sa véritable origine (Skelton, Marston et Painter, 1995 ; Washburn, 1971 ; Boudreau, Courville et Séguin, 1997).

Il est par ailleurs reconnu que les Normands (Norois, dans Boudreau et al., 1997), provenant de Scandinavie, ont visité à plusieurs reprises l'archipel arctique canadien au tournant de l'an mil. Des fouilles archéologiques tendent à soutenir l'hypothèse d'une occupation relativement continue, entre autres sur l'île Pamiok dans la baie d'Ungava au nord de l'embouchure de la rivière Payne (Arnaud). La mise au jour des vestiges d'une maison longue norse au début des années soixante-dix témoigne de cette occupation (Lee, 1972). Par contre, cette hypothèse est contestée par Plumet qui soutient que la relation entre ces vestiges et la culture norse n'est pas clairement établie, de sorte que rien ne permettrait de les associer à une culture plus qu'à une autre (Plumet, 1977).

LA RECHERCHE DU PASSAGE DU NORD-OUEST

Les explorations françaises

Au tournant du XVI^e siècle, les Européens pensent qu'il est possible de rejoindre la Chine en passant par le nord de l'Amérique. Toutes les expéditions échouent dans leur tentative d'atteindre les richesses de l'Ouest, mais chacune d'elles génère de nouvelles connaissances géographiques des côtes de la péninsule du Québec-Labrador. Par exemple, les voyages de Jacques Cartier et de Jean Alfonse entre 1534 et 1543 dans la vallée du Saint-Laurent alimentent les cartographes de l'époque. Parallèlement, se développe un imaginaire issu des informations transmises par les Amérindiens à l'effet qu'il y aurait une grande mer au nord du territoire. En ce sens, un certain nombre de cartes du XVI^e siècle montrent une étendue d'eau au nord de la Nouvelle-France. Selon Tremblay (1965), la plus ancienne représentation de ce qui pourrait être la baie d'Hudson est attribuée à Münster en 1540 ; une large échancrure maritime se prolonge en arrière de la terre appelée *Francisca* et communique





SEPTENTRIONALIU TERRARUM DESCRIPTIO.
 GERARD MERCATOR, 1595, (CARTE 1).
 Archives nationales du Canada, NMC 16097.



avec l'océan Atlantique par le nord. Cette carte est également la première qui représente les deux Amériques en une seule entité (Johnson, 1974).

Au cours du XVI^e siècle, cette étendue d'eau prend différentes formes dans la cartographie. Une carte de Gerard Mercator, publiée en 1569, montre ce qui semble être la première représentation de la baie d'Ungava à partir d'informations obtenues de pêcheurs portugais (Cooke et Holland, 1978 : 22). Toutefois, sur des cartes qu'il dresse en 1587 et en 1595 (Carte 1), Mercator signale : *Hic mare est dulcium aquarum cujus terminum ignorari Canadenses ex relatu Saguenaiensium aiunt ; cette mer est d'eau douce et les Canadiens, informés par les Saguenéens, disent qu'ils en ignorent le bout* (Tremblay, 1965). Cette étendue d'eau mythique, nommée *Lac de Conibas* sur plusieurs cartes du XVI^e siècle, pourrait représenter, selon différentes hypothèses, la baie d'Hudson, la baie d'Ungava, les Grands Lacs, le lac Saint-Jean ou encore le lac Mistassini.

Par ailleurs, Cartier et Alfonse, de même que des pêcheurs qui venaient sur les grands bancs de Terre-Neuve, transmettent de nouvelles informations aux cartographes européens. Par exemple, une carte italienne de Bolognini Zaltieri, *Il disegno del scoperto della nova Francia*, datée de 1556 montre les toponymes *R.S. Lorenzo* (Saint-Laurent), *Hochelaga et Stadacone* (Carte 2). En 1597, Wytfliet publie sa carte *Nova Francia et Canada* qui représente un réseau hydrographique fort développé à la hauteur du golfe du Saint-Laurent, réseau vraisemblablement

issu surtout de son imagination (Goss, 1990). C'est au début du XVII^e siècle que les représentations cartographiques de la Nouvelle-France se précisent avec Samuel de Champlain qui montre assez précisément le littoral et le réseau hydrographique de la Côte-Nord. S'inspirant de la carte nouvellement publiée par Hessel Gerritz à la suite du voyage de Henry Hudson en 1610, Samuel de Champlain produit deux cartes de la Nouvelle-France en 1612 et en 1613 étonnamment exactes en ce qui concerne les côtes du territoire, mais dont l'intérieur demeure largement inconnu. Sa carte de 1632 est également révélatrice d'observations rigoureuses et de relevés précis, et bien qu'elle constitue un sommet dans la cartographie du XVII^e siècle (Trudel, 1968 : 86), la représentation demeure toujours imprécise (Carte 3).

Les explorations anglaises

Martin Frobisher est le précurseur des explorations du Nord québécois du début du XVII^e siècle lorsqu'il navigue à l'entrée du détroit d'Hudson, en route pour l'île de Baffin lors de son troisième voyage en 1578. En 1602, George Weymouth fait une incursion dans la baie d'Ungava et explore la rive sud du détroit d'Hudson (Cooke et Holland, 1978 ; Cooke, 1964). Huit ans plus tard, Henry Hudson est officiellement reconnu comme étant le premier Européen à explorer le détroit et la baie qui portent aujourd'hui son nom.

IL DISEGNO DEL DISCOPERTO DELLA NOVA FRANCA, BOLOGNINI ZALTIERI, 1556, (CARTE 2). Archives nationales du Canada, NMC 6577.





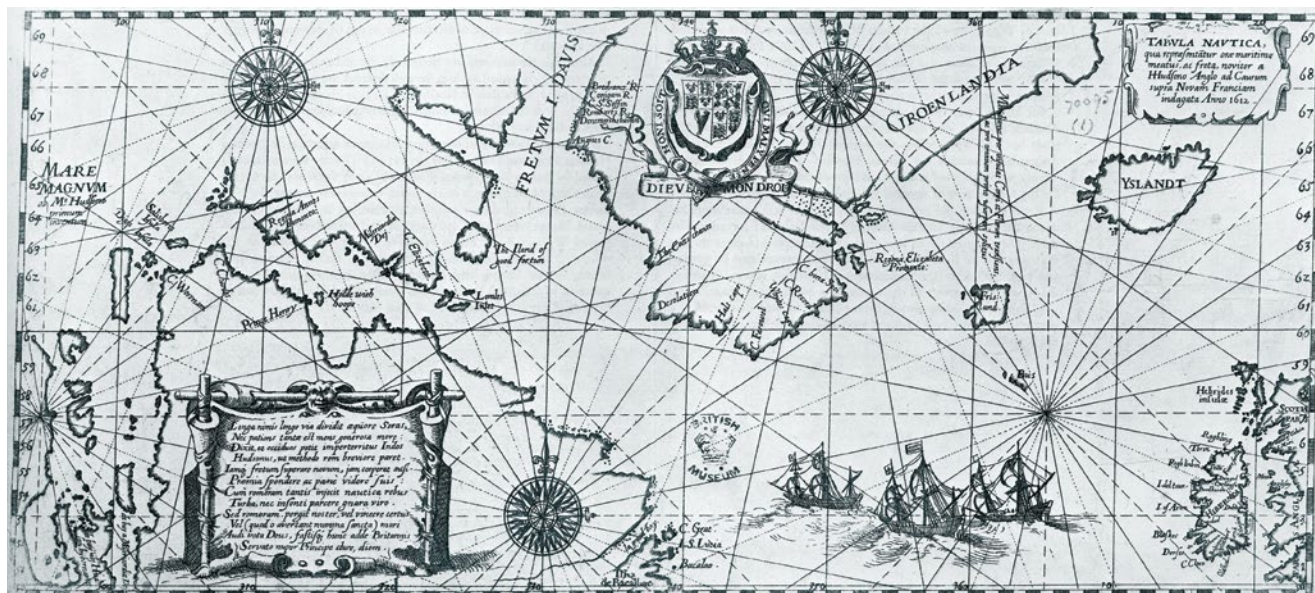
LA NOUVELLE-FRANCE. SAMUEL DE CHAMPLAIN, 1632, (CARTE 3).
Archives nationales du Canada, NMC 51970.

Au cours de son voyage sur le *Discovery*, Hudson fait un relevé de la baie d'Ungava, de la rive sud du détroit d'Hudson et de la côte est de la baie d'Hudson jusqu'à son extrémité sud. Une mutinerie de son équipage qui survient lors de l'hiver 1611 à la baie James signe son arrêt de mort. De retour en Europe, Robert Bylot et Abacuck Prickett, deux survivants de la mutinerie, rapportent les relevés cartographiques de Hudson et font le récit du voyage. Les informations géographiques de Hudson se retrouvent ainsi en Hollande entre les mains de Hessel Gerritz qui s'en sert pour dresser sa *Tabula nautica* en 1612 (Carte 4), carte qui servit un an plus tard à Samuel de Champlain (Trudel, 1968 : 79). Cette carte est la première représentation de la baie James basée sur un voyage d'exploration. Par contre, Hudson y introduit une inexactitude géographique qui perdurera au cours du XVII^e siècle : la forme rectangulaire de la baie d'Hudson avec ses deux petites baies séparées d'une péninsule au fond de la baie James. Même Thomas James qui y hiverna en 1631-1632 perpétue cette mauvaise conception qui sera reprise par nombre de cartographes (Verner et Stuart-Stubbs, 1979 : 142).

En 1612-1613, Thomas Button et Robert Bylot partent à leur tour à la recherche du passage du Nord-Ouest. Ils entrent dans la baie d'Hudson, découvrent

l'île Coats et l'île Mansel, débarquent sur l'île Digges et mettent le cap sur la rive ouest de la baie d'Hudson. Ils tracent alors « la route à suivre » pour la recherche du passage du Nord-Ouest, sans s'arrêter le long des côtes de la péninsule du Québec-Labrador. En 1619, le Danois Jens Munk met le cap sur la baie d'Hudson à la recherche du passage convoité et il entre dans la baie d'Ungava. Réalisant rapidement son erreur, il regagne le détroit d'Hudson et atteint ensuite la rive ouest de la baie d'Hudson. Les voyages de Hudson, de Button et Bylot et de Munk ont ainsi fourni aux cartographes européens suffisamment d'informations pour dresser des représentations somme toute réalistes de la côte nord du Québec septentrional et de la rive est de la baie d'Hudson (Cooke, 1964 : 138). Par ailleurs, en 1631-1632, Thomas James visite aussi la région, mais son voyage ne produit aucune véritable « découverte » de la rive est de la baie James (Holland, 1993 : 51).

Après les explorations de Luke Fox et de Thomas James en 1631 et en 1632, aucune expédition anglaise n'a mis le cap sur le Nord du Québec jusqu'en 1668, année où Zachariah Gillam, à bord du



Nonsuch, arrive à l'embouchure de la rivière Rupert, guidé par les informations de des Groseilliers (Cooke, 1969 : 11). Ce sera alors une nouvelle ère d'exploration du territoire qui débutera deux ans plus tard avec la création de la *Company of Adventurers of England Trading into Hudson's Bay*, ou la Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH).

TABULA NAUTICA. HESSEL GERRITZ, 1612, (CARTE 4). Archives nationales du Canada, NMC 7285.

LA TRAITE DES FOURRURES

L'apport des Amérindiens

Au moment d'établir la traite des fourrures et de faire les premières explorations du territoire, les Amérindiens ne jouent pas seulement le rôle de pourvoyeurs de fourrures, mais sont aussi la source des premières informations concernant la géographie du territoire. C'est des Amérindiens que les Européens obtiennent des informations sur leur territoire, sur ce qui s'étend au-delà de telle chaîne de collines, sur les rapides et les portages à faire, ou sur les possibilités d'échange avec d'autres groupes autochtones. Certes, les premiers relevés des Européens sont faits à partir de leurs propres observations, mais aussi à l'aide de croquis sur papier, de tracés sur le sable, de gestes faits par les habitants de ces régions inconnues. Plusieurs cartes crie et inuit de la rive ouest de la baie d'Hudson et de l'archipel arctique canadien existent et ont été étudiées par les géographes et cartographes historiques (Lewis, 1986, 1980, 1979 ; Helm, 1989 ; Spink et Moodie, 1972 ; Pentland, 1975 ; Rundstrom, 1990 ; Belya, 1992). Par contre, peu de ces croquis existent pour le Nord du Québec, et Flaherty (1918a, carte 5) semble le seul explorateur à en inclure dans ses publications, de même que James Clouston, un employé de la CBH, qui inclut dans ses cartes des portions de territoire esquissées par des Amérindiens (Ruggles, 1991 : 70).

Les Français sur la Côte-Nord¹

Sachant que le Saint-Laurent n'est visiblement pas le passage recherché vers la Chine, les Français s'y installent tout de même et instaurent un réseau de traite des fourrures. Ils profitent alors du vaste réseau hydrographique du Saint-Laurent qui permet un va-et-vient constant des Amérindiens entre l'inté-



ÎLES BELCHER. DRESSÉE PAR L'INUK WEETALOK, DÉBUT DU XX^e SIÈCLE, (CARTE 5). American Geographical Society.

rieur des terres et les côtes du fleuve. Sur la Côte-Nord, le premier axe hydrographique exploré par les Français est celui reliant le Saguenay au lac Mistassini en passant par le lac Saint-Jean. Une carte publiée en 1643 par Boisseau, largement inspirée de celle de Champlain (1632), montre le Saguenay menant à une série de lacs non identifiés. Par ailleurs, Rousseau soutient que, bien que le lac Mistassini ne soit pas nommé sur cette carte, il pourrait être un des lacs au nord ou au nord-ouest du lac Saint-Jean, qui n'est pas



HUDSON BAY, JAMES BAY AND HUDSON STRAITS, SAMUEL THORNTON, 1709, (CARTE 6).
Archives provinciales du Manitoba, Hudson's Bay Company Archives, HBCA G.2/1 (T11760).

CARTE DE LA NOUVELLE-FRANCE (EXTRAIT).
CHATELAIN, 1719, (CARTE 7).
Archives nationales du Canada, NMC 6362.



identifié lui non plus, mais facilement « identifiable » (Rousseau, 1949a : 292). En 1656, la carte de Nicolas Sanson, *Le Canada ou Nouvelle-France. Ce qui est le plus avancé vers le Septentrion*, est basée sur les relations des jésuites Jogues et Raymbault, de même que sur des renseignements obtenus des marchands de fourrures français qui traitent à l'intérieur du territoire (Carte 10). Cette carte est riche en détails concernant le bassin hydrographique du Saint-Laurent et une partie de celui de la baie James. Sanson identifie notamment la ligne de partage des eaux entre les deux bassins et représente, au nord-ouest de ce qui semble être le lac Mistassini, un lac qui pourrait être le lac Némiscau, un élargissement de la rivière Rupert.

En 1663, Guillaume Couture est envoyé à l'intérieur du territoire pour découvrir une route qui mène à la baie James. Couture remonte le cours du Saguenay jusqu'au lac Saint-Jean, rejoint le lac Mistassini, emprunte la rivière Rupert et se rend au lac Némiscau, là où ses guides amérindiens refusent de continuer plus loin. À la suite de l'établissement en 1670 de la CBH à l'embouchure de la rivière Rupert, l'intendant Jean Talon envoie le père Charles Albanel dans le but de convaincre les Amérindiens de traiter avec les Français. Le 28 juin 1672, Albanel atteint l'embouchure de la Rupert en poursuivant l'exploration de Couture qui s'était arrêtée au lac Némiscau neuf ans auparavant. Il faut par ailleurs noter que, bien que Couture et Albanel soient les premiers Européens à rejoindre la baie James par l'axe Saguenay–Mistassini–baie James, leurs récits de voyages sont « ... trop obscurs pour retracer l'évolution des connaissances géographiques de cette portion de territoire » (Rousseau, 1949a : 557).

C'est en 1679 que Louis Jolliet emprunte la route suivie par le père Albanel pour une mission qui est essentiellement la même que la sienne. Cependant, contrairement à ses prédécesseurs, Jolliet dresse une carte, certes imprécise par plusieurs aspects, mais qui demeure la première basée sur une exploration de la région (Burgesse, 1947). La carte de Jolliet localise assez exactement le lac Mistassini (*Timagaming* de sa carte) et donne une bonne approximation de l'axe Saguenay–Mistassini–baie James (Carte 9). Par après, plusieurs cartographes reprennent les informations de Jolliet pour dresser la portion de leur carte mon-

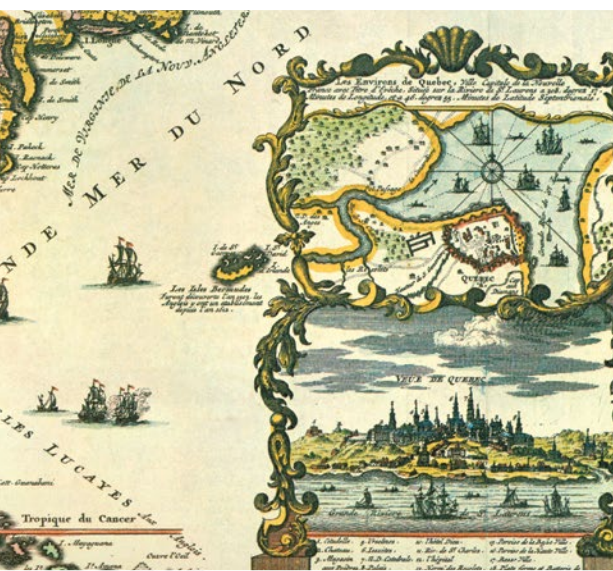
trant la région du lac Mistassini : Hubert Jaillot en 1685, Pierre Mortier (1693) et Jean-Baptiste-Louis Franquelin en 1702, pour ne nommer que ceux-là. En 1700 et en 1703, Guillaume De l'Isle publie deux cartes sur lesquelles apparaît pour la première fois le toponyme *Mistassin*. Le contour du lac est toujours inspiré de la carte de Jolliet, mais la carte de 1700 donne une orientation presque nord-sud au lac, tandis que celle de 1703 est presque est-ouest (Rousseau, 1949a). Il faudra attendre en 1731, lorsque le jésuite Pierre Laure trace sa *Carte du Domaine du Roy en Canada*, pour obtenir des informations plus précises sur le contour du lac Mistassini. Laure introduit alors une nouvelle représentation du lac qui durera plus de 150 ans jusqu'à ce que Albert Peter Low publie une carte détaillée de la région en 1885 (Rousseau, 1949a).

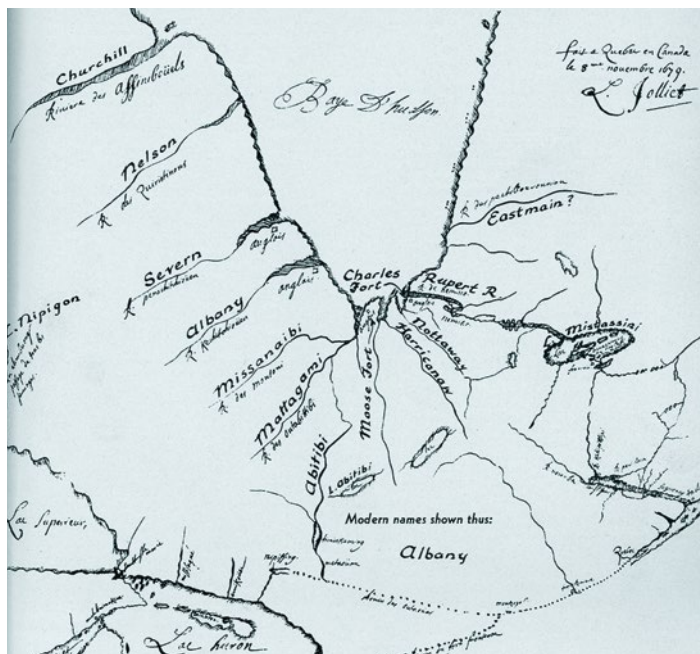
La Compagnie de la Baie d'Hudson

À partir de 1670, l'évolution des connaissances géographiques et de la cartographie du Nord québécois est largement influencée par la CBH, dont la connaissance du territoire est nécessaire pour son entreprise de traite des fourrures. Les besoins cartographiques se font sentir rapidement :

The English made maps because they had to, and conversely they seldom made maps for which they did not feel an immediate need. Nothing was done for pleasure, nor was there much in the way of pure geographical scholarship. It was a serious business. (J. D. Black (1978), citée dans Ruggles, 1991 : 3)

TO THE HONOURABLE GOVERNOUR THE DEPUTY GOVERNOUR AND COMMITTEE OF THE HUDSONS BAY COMPANY THIS CHART OF ARTIWINIPECK IS HUMBLY DEDICATED AND PRESENTED BY WILLIAM COATS, 1749, (CARTE 8). Archives provinciales du Manitoba, Hudson's Bay Company Archives, HBCA G.1/18 (T11755).





CETTE CARTE MONTRE LE CHEMIN QUE LOUIS JOLLIET A FAIT DEPUIS TADOUSSAC JUSQU'À LA MER DU NORD DANS LA BAYE DE HUDSON ET MARQUE LA VRAIE SITUATION DE LA BAYE ET DU DÉTROIT. CE QUI EST MARQUÉ PAR DES POINTS EST LE CHEMIN PAR OÙ IL A ESTÉ..., LOUIS JOLLIET, 1679, (CARTE 9), DÉTAIL.
Archives nationales du Canada, NMC 25286.

toires anglais et français. Il est intéressant de noter que cette carte s'inspire des cartes françaises de la fin du XVII^e siècle en ce qui concerne le contour des côtes de la péninsule du Québec-Labrador. Toutefois, elle révèle aussi la connaissance encore fragmentaire du Québec septentrional ; bien que le contour des côtes soit assez réaliste, peu d'informations toponymiques sont présentées, les réseaux hydrographiques du nord de la baie James et de la baie d'Hudson sont inexistantes et la représentation du lac Mistassini ne tient visiblement pas compte des découvertes de Jolliet (Rousseau, 1949a).

Durant ses premières années d'opération, la CBH met à contribution ses employés, les encourageant à observer, à mesurer et à dresser des plans et des cartes pendant leurs tâches régulières de traite. Bientôt, certains employés seront rémunérés et obtiendront le matériel nécessaire pour cartographier les territoires visités (Ruggles, 1991 : 3). Par contre, à cette époque la connaissance géographique du Nord du Québec est essentiellement celle des côtes, à l'exception des informations transmises par Pierre-Esprit Radisson et Médard Chouart des Groseilliers à la suite de leur voyage à la baie James depuis le lac Supérieur en passant par le nord de l'Ontario et des voyages de Couture, Albanel et Jolliet dans l'axe Saguenay–Mistassini–baie James. Mais depuis les explorations du début du XVII^e siècle, les Européens ont une connaissance relativement fiable des côtes de la péninsule du Québec-Labrador et c'est sur cette base cartographique que s'appuient les opérations de la CBH (Ruggles, 1991 : 25).

Dix ans après sa fondation, la CBH prend à son service John Thornton, l'un des plus renommés cartographes de Londres. Les archives de la compagnie révèlent que ses services ont été requis pour trois « mapps of the bottome of the bay », en date du 5 mai 1680 (Ruggles, 1991 : 26). En 1709, son fils Samuel dresse une carte remarquable qui figurera en annexe du traité d'Utrecht en 1713 (Carte 6). Sa carte *Hudson Bay, James Bay and Hudson Straits* est initialement conçue pour illustrer la ligne de partage entre les terri-

Durant la première moitié du XVIII^e siècle, ce sont davantage les côtes qui feront l'objet de relevés cartographiques faits rapidement et avec des instruments souvent rudimentaires ; « they were not expected to be absolutely accurate nor superior in quality. They were, however, *useful locally* : coastal and harbour navigation became safer ; the depiction of the intricacies of certain lower courses would be helpful later on for *inland travel* » (Ruggles, 1991 : 32, nous soulignons). C'est donc à une « cartographie régionale » que s'adonnent certains employés de la CBH, en lien direct avec les besoins de la compagnie.

En 1740, des Cris de la rivière Rupert apprennent aux Anglais l'existence de trois grands lacs à l'intérieur des terres. Ils mentionnent de plus la possibilité d'une connexion entre ces lacs, la rive est de la baie James et même la côte du Labrador ou la baie d'Ungava à la hauteur du 60^e parallèle (Ruggles, 1991). C'est effectivement durant la première moitié du XVIII^e siècle que commence à germer l'idée d'une large ouverture ou d'une voie navigable à cette latitude. Quelques cartes sont remarquables en ce sens, telles que celle attribuée à Chatelain en 1719, *Carte de la Nouvelle-France*, qui représente une grande voie navigable cruciforme qui permettrait d'entrer à l'intérieur du territoire depuis le détroit d'Hudson ou la côte du Labrador et de rejoindre la baie James ou le bassin hydrographique du Saint-Laurent (Carte 7). D'autres cartographes ont repris l'idée d'une ouverture au sud du cap Smith jusqu'en 1772, comme Robert de Vaugondy, malgré la publication de la

Carte de la Baie de Hudson par Jean Nicolas Bellin en 1757, sur laquelle on peut lire au sud du cap Smith : *Ce fond est inconnu. Il n'y a point ici de communication comme quelques auteurs l'ont cru mais une longue chaîne de montagnes.*

La CBH envoie donc Thomas Mitchell et John Longland en 1744 explorer les côtes au nord du nouveau poste de Fort Slude (Eastmain). Ils longent la côte, entrent dans l'embouchure des rivières La Grande, Grande Baleine et Petite Baleine et font une incursion rapide dans le golfe de Richmond (lac Guillaume-Delisle). En 1749, Williams Coats est accompagné de Mitchell dans le but de poursuivre l'exploration qu'il avait faite cinq ans auparavant. Coats explore la partie nord de la baie d'Hudson qui n'avait pas été explorée par Mitchell. Il cartographie et identifie le golfe de Richmond comme étant le site le plus favorable à l'établissement d'un autre poste de traite (Carte 8). L'année suivante, Fort Richmond était établi. Mitchell et Coats ont dressé chacun plusieurs cartes régionales qui raffinèrent la connaissance générale des côtes de cette partie du Nord québécois (Ruggles, 1991, planches 4 et 5).

Cependant, il ne semble pas que la CBH ait fait explorer les côtes de la rive sud du détroit d'Hudson (Robitaille, 1989). En effet, la CBH s'est attardée à accroître sa connaissance des côtes des baies d'Hudson et James, mais la rive sud du détroit d'Hudson lui semblait inconnue, comme en font foi plusieurs cartes anglaises des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles (Cartes 11, 12 et 13). Entre 1682-1683, où Radisson et des Groseilliers désertent la CBH au profit des Français, et 1713, année de la signature du traité d'Utrecht, cette côte semble avoir été explorée et fréquentée surtout, et peut-être exclusivement, par les navigateurs français voyageant entre la Nouvelle-France ou la France et la baie d'Hudson (Robitaille, 1989 : 125).

Une fois établis à la baie James, les navigateurs anglais adoptent rapidement une route maritime qui les fait longer la rive nord du détroit d'Hudson, libre de glace en juillet et en août et qui offre aux navigateurs plusieurs havres sécuritaires en cas de tempête (Robitaille, 1989). L'examen de cartes anglaises et françaises de diverses périodes révèle une connaissance inégale de la rive sud du détroit d'Hudson, notamment dans la région du fjord de Salluit. Les cartes anglaises ne montrent pas de rentrant de terre à cette hauteur, tandis que des cartes françaises, de la fin du XVII^e siècle jusqu'à celle de Bellin en 1744, non seulement indiquent le rentrant, mais certaines l'identifient par le toponyme « Havre François », ou « Havre de Bonne Fortune » (Carte 14). Une fois cédée au Dominion du Canada en 1870, la Terre de Rupert demeure encore largement inconnue des cartographes canadiens dépêchés au nord pour cartographier ce vaste territoire. Ainsi, la carte de l'expédition de Wakeham en 1897 ignore complètement l'existence du fjord et il faudra attendre en 1904, lors

de l'expédition fédérale du *Neptune* commandée par Albert Peter Low, pour que le fjord de Salluit soit redécouvert et représenté correctement sur la carte qui accompagne son rapport d'expédition (Robitaille, 1989 : 127).

La reconnaissance de l'intérieur

La publication en 1814 du *Journal of the Voyage from Okkak, on the Coast of Labrador, to Ungava, Westward of Cape Chudleigh* par les missionnaires moraves Benjamin Kohlmeister et George Kmoch attire l'attention de la CBH sur les richesses de l'Ungava. Kohlmeister et Kmoch atteignent l'embouchure de la Koksoak depuis la côte du Labrador et publient, dans leur journal de voyage, une carte intitulée *The Northern Extremity of Labrador with Ungava Bay*. C'est sur cette carte et ces informations que s'appuie la CBH pour envisager l'ouverture d'un poste de traite en Ungava (Cooke et Holland, 1978 : 133). En 1819-1820, la CBH envoie James Clouston faire le relevé des rivières Eastmain et Rupert. Plus au nord, il explore ensuite les lacs Nichicun et Caniapiscou jusqu'à la source de la rivière Koksoak et fait finalement route vers l'ouest jusqu'au golfe de Richmond. En 1821, il dresse une carte de son expédition sur laquelle il est intéressant de noter des tracés au plomb qui proviennent d'une carte dressée par ses guides amérindiens (Archives de la CBH, référence G2/23, dans Ruggles, 1991 : 247). Quatre ans plus tard, Clouston dresse le relevé de ses observations faites entre 1811 et 1825 en y incluant, toujours au plomb, les informations cartographiques obtenues de la carte amérindienne (Carte 15). Cette carte est en fait un amalgame à jour et augmenté de sa carte synthèse de 1821. James Clouston fut l'un des premiers employés de la CBH à décrire d'une telle façon l'intérieur de la péninsule du Québec-Labrador, bien qu'il ne fût pas un cartographe de formation, qu'il fit des erreurs lors des observations de latitude et de longitude, de même qu'avec le baromètre pour mesurer l'altitude (Ruggles, 1991 : 70). Toutefois :

Clouston's maps were easily understood and added critical information about the main travel routes of a relatively sparse native population. His maps revealed the enormous range of territory that the native traversed in their annual cycle of activities. Moreover, his 1825 map, in particular, was used by the Arrowsmiths as the source of the basic river-lake network inland from the Eastmain, a network that remained constant even after later company investigation east of the Caniapiscou River added new features to the map of this vast peninsula. (Ruggles, 1991 : 70)

D'autres employés de la CBH suivront Clouston dans l'exploration et la cartographie des axes hydrographiques de la péninsule du Québec-Labrador après la fusion de la CBH et de la Compagnie du

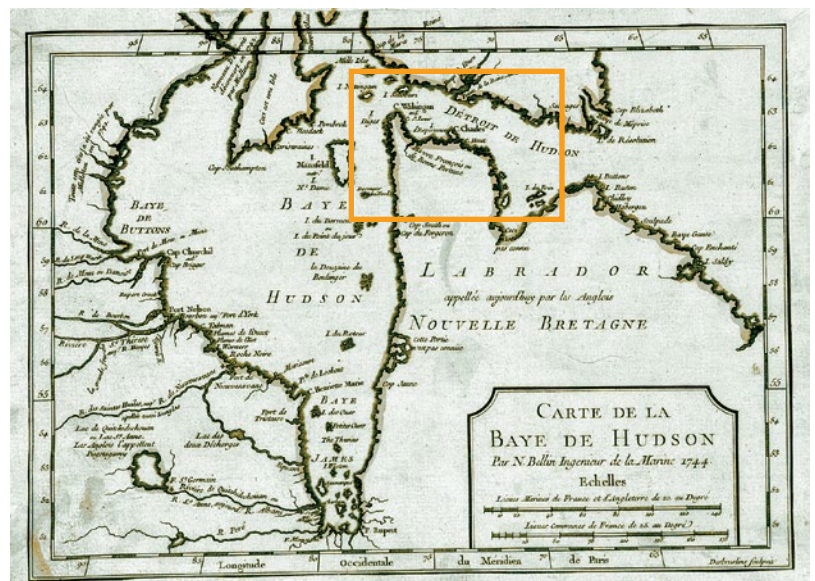


A CHART OF YE NORTH PART OF AMERICA. FOR HUDSONS BAY COMONLY CALLED YE NORTH WEST PASSAGE (DÉTAIL), JOHN THORNTON, 1681. (CARTE 11). Archives nationales du Canada, NMC 6591.

MAP OF HUDSON BAY AND STRAIT SHOWING THE TRACK PURSUED BY S.S. "DIANA" DURING THE WEST PASSAGE (DÉTAIL), JOHN THORNTON, 1681. (CARTE 11). Archives nationales du Canada, NMC 6591.



BRITISH NORTH AMERICA (DÉTAIL), JOHN ARROWSMITH, 1854, (CARTE 12). Archives nationales du Canada, NMC 24948.



CARTE DE LA BAYE DE HUDSON, NICOLAS BELLIN, 1744, (CARTE 14). Archives nationales du Canada, NMC 7325.

Nord-Ouest en 1821. Sous les ordres du gouverneur Simpson, la CBH étend ses activités dans le bassin hydrographique du Saint-Laurent, bien connu des Français, et dans le territoire inexploré du sud de la baie d'Ungava. C'est ainsi que d'autres employés de la CBH comme William Hendry (baie d'Hudson—baie d'Ungava par la rivière aux Mélézes et la Koksoak), Erland Erlandson et John McLean (Fort Chimo jusqu'au lac Melville en passant par l'intérieur du Labrador) jouent un rôle important dans l'exploration des principaux axes hydrographiques en prenant soin d'identifier les sites potentiels pour établir de nouveaux postes de traite.

Erlandson est le premier Européen à rejoindre la côte Atlantique depuis la baie d'Ungava en 1834. Deux ans plus tard, le poste de Fort Smith (Northwest River) est établi au lac Melville et les quatre expéditions de McLean entre 1838 et 1841 ont pour but de trouver une route qui assurerait le ravitaillement de Fort Chimo à partir de Fort Smith. Plusieurs axes hydrographiques sont empruntés : Koksoak, lac Erlandson, lac Michikamau, Naskaupi, George, Churchill, Whale River (Cooke et Holland, 1978 ; Cooke, 1969). McLean ne trouve pas de route efficace pour le ravitaillement de Fort Chimo et recommande de privilégier les postes de l'intérieur. Bien qu'elles n'aient pu mener à la découverte d'une route de ravitaillement convenable, les expéditions de McLean sont en quelque sorte l'embryon d'une connaissance géographique de l'intérieur qui se développera durant le dernier quart du XIX^e siècle.

RECONNAISSANCE BIOPHYSIQUE

Les côtes

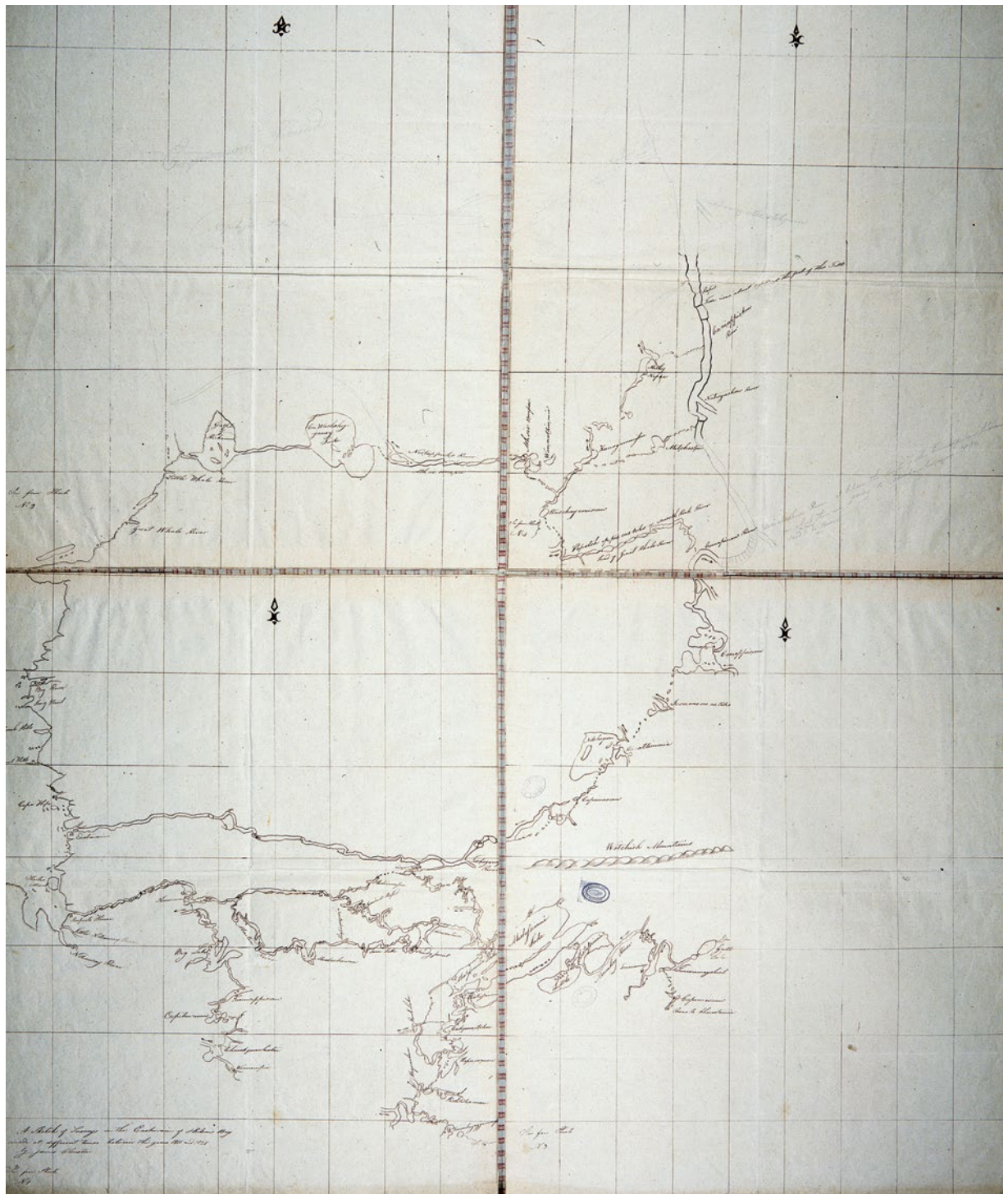
À la suite de la cession de la Terre de Rupert au Dominion du Canada en 1870, le gouvernement canadien dépêche des expéditions qui ont pour mission la reconnaissance scientifique du territoire. En 1884-1885, la première *Canadian Hudson Bay Expedition* est commandée par Andrew Robertson Gordon à bord du *Neptune*. L'expédition comprend le géologue Robert Bell. La mission a pour but premier l'établissement de stations météorologiques et d'observation des glaces dans la région du détroit d'Hudson. L'exploration géologique est secondaire. Deux autres missions de la *Canadian Hudson Bay Expedition* auront lieu en 1885-1886 et en 1886 à bord du *Alert*. Les visées scientifiques sont diverses : les pêches, les ressources minérales, les glaces, la géologie, la faune et la flore, les possibilités d'établissement et le commerce (Cooke et Holland, 1978 ; Holland, 1993 ; Cooke, 1964).

De 1887 à 1901, Albert Peter Low, pour le compte de la *Geological Survey of Canada*, fera de nombreux voyages d'exploration géologique des îles de la baie James et des régions côtières et intérieures de la péninsule du Québec-Labrador. Il sera aussi commandant du *Neptune* en 1904-1905. Bell, toujours pour la *Geological Survey of Canada*, mènera des expéditions en 1897 et en 1899-1900. Les expéditions de Bell, et surtout celles de Low, constituent les premières missions qui ont pour but la connaissance scientifique et systématique d'un territoire qui est encore largement inconnu. Leurs contributions ne se limitent pas à la description géographique des terri-

toires, mais ont surtout permis de recueillir des informations inédites sur la géologie, la faune et la flore. Leurs travaux ont permis une connaissance suffisante des caractéristiques biophysiques de la péninsule du Québec-Labrador pour que leurs successeurs puissent s'attarder désormais aux endroits qu'ils avaient laissés en plan (Cooke, 1964).

L'intérieur

Après l'établissement des missions permanentes sur la côte du golfe du Saint-Laurent et à la baie James au milieu du XIX^e siècle, les missionnaires contribuent eux aussi au développement des connaissances géo-



A SKETCH OF SURVEYS ON THE EASTMAIN OF HUDSON'S BAY MADE AT DIFFERENT TIMES BETWEEN THE YEARS 1811 AND 1825 BY JAMES CLOUSTON, 1825, (CARTE 15).

Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, G1/57.

**JOSEPH-ELZÉAR BERNIER,
CAPITAINE ET EXPLORATEUR —
LES AVATARS CARTOGRAPHIQUES
DU FJORD DE SALLUIT**

En 1869, à l'âge de 17 ans, J.-E. Bernier est déjà aux commandes d'un navire sur le Saint-Laurent et dans l'Atlantique Nord. C'est en 1895 qu'il commence à échafauder ses projets nordiques, en particulier la conquête du Pôle Nord.

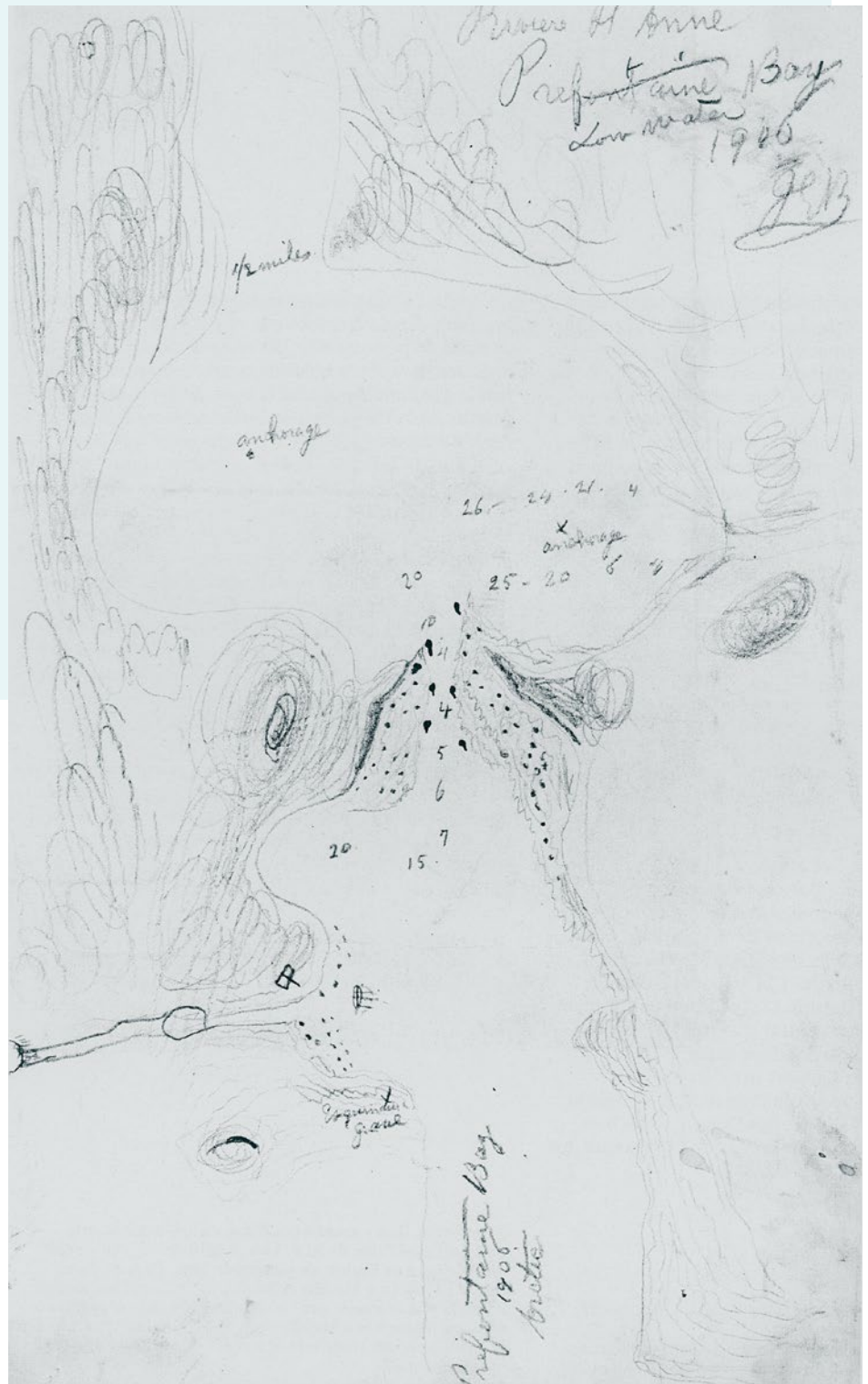
À la fin du XIX^e siècle, il n'y a aucune présence gouvernementale dans le Nord. Ce qui veut dire aussi liberté d'accès et liberté d'action des étrangers dans l'archipel arctique. Après des démarches difficiles auprès des autorités canadiennes, Bernier obtient l'Arctic en 1904. Cependant, l'expédition de la Canadian Arctic Patrol n'ira pas à la conquête du Pôle Nord, mais à la baie d'Hudson, et la direction de l'expédition est confiée au surintendant Moodie de la Gendarmerie Royale du Canada (Dorion-Robitaille, 1978 : 36). Le 17 septembre 1904, l'Arctic met le cap sur Fullerton où l'expédition passe l'hiver 1904-1905. À l'été 1905, Moodie et Bernier naviguent dans le détroit d'Hudson dans le but d'y trouver un site plus central et plus accessible que Fullerton pour y aménager un poste de la GRC. L'expédition s'arrête dans une baie de la rive sud du détroit à environ 125 km à l'est des îles Digges. Cette baie est appelée Salluk par les Inuit. Elle ne figurait sur aucune carte de l'époque et le 20 juillet 1905, Bernier croit avoir fait sa première « découverte » arctique en identifiant le fjord

comme l'endroit idéal pour le futur poste de la GRC. Il nomme l'endroit baie Préfontaine, en l'honneur de Raymond Préfontaine, ministre de la Marine qui commande l'expédition (Carte 16). Toutefois, il ne s'agissait pas d'une véritable découverte puisque l'expédition de A. P. Low était entrée dans le fjord de Salluit en 1904. Que Moodie et Bernier aient ignoré la chose est d'autant plus étonnant que les membres des deux expéditions s'étaient rencontrés à Port Burwell, le 1^{er} octobre 1904, alors que le *Neptune* faisait route vers le sud et l'*Arctic* vers Fullerton pour l'hivernage (Dorion-Robitaille, 1978 : 43).

Bien qu'on ne puisse soutenir que J.-E. Bernier ait joué un rôle central dans la découverte et l'exploration du Nord québécois, il demeure, par ses nombreux voyages entre 1904 et 1917, celui qui a précisé la configuration et les caractéristiques des côtes des régions qu'il a parcourues et qui en a fait le rapport auprès du ministère de la Marine. En ce sens, l'action de Bernier se situe peut-être à un autre niveau : la reconnaissance de l'importance stratégique du Nord et le désir d'affirmation de la souveraineté du Canada dans l'archipel arctique.

graphiques et cartographiques du territoire. C'est le désir d'évangélisation des missionnaires qui amène une meilleure connaissance des axes hydrographiques de la Moyenne et de la Basse-Côte-Nord. À la suite des tentatives du père Charles Arnaud sur la rivière Manicouagan entre 1853 et 1858, il faut retenir les voyages du père Louis Babel.

En 1884-1885, A. P. Low et John Bignell explorent l'intérieur du territoire dans les environs du lac Mistassini pour le compte de la *Geological Survey of Canada*. Cette région explorée par les Français n'avait pas fait l'objet de relevés depuis l'expédition du botaniste français André Michaux en 1792. La carte de Low, publiée en 1886, est en fait la première représentation moderne du lac Mistassini, bien que les îles du



CARTE INDIQUANT LES POINTS D'ANCRAGE ET LES PROFONDEURS DE LA BAIE PRÉFONTAINE (FJORD DE SALLUIT), JOSEPH-ELZÉAR BERNIER, 1905, (CARTE 16).

Collection personnelle Benoit Robitaille.

centre soient imprécises et le contour du lac Albanel approximatif (Rousseau, 1949a : 306). En février 1885, en désaccord avec Bignell sur la poursuite de l'expédition, Low se rend à Ottawa en raquettes et revient au lac Mistassini avec de nouvelles instructions à l'effet que les opérations étaient dorénavant sous sa direction. Cet incident, connu sous le nom de « Bataille des sextants », éveilla un certain intérêt public pour le vaste hinterland encore trop peu connu (Cooke et Holland, 1978 : 253).

Au début du XX^e siècle, de vastes étendues intérieures du territoire de la péninsule du Québec-Labrador sont encore inconnues. Plusieurs expéditions se mettent en marche, attirées par les relevés géologiques des premières explorations scientifiques qui font état de la présence de ressources minérales importantes dans le territoire. En 1903, Léonidas Hubbard Jr entreprend l'exploration de la rivière George, une des seules régions inexplorée par Bell et

LE PÈRE LOUIS BABEL, O.M.I., ET LA DÉCOUVERTE DES GISEMENTS DE FER

D'origine suisse, le père Louis Babel arrive au Canada en 1851 à l'âge de 24 ans. Le 10 septembre de la même année il est envoyé à la maison de la Grande-Baie du Saguenay. Le père Babel entreprend alors son action d'évangélisation dans les missions de la Côte-Nord, et en 1866 il est envoyé à Betsiamits où il rencontre son compagnon de toujours, le père Charles Arnaud.

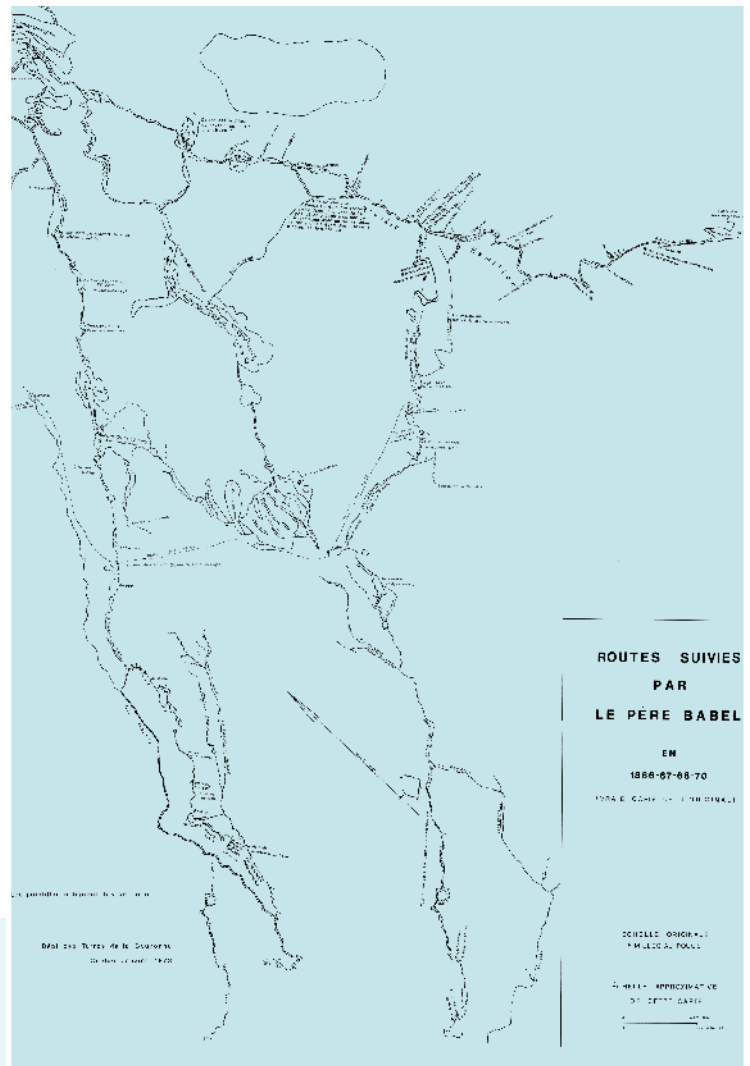
Très vite, la dévotion du père Babel l'amène à pénétrer à l'intérieur du territoire pour l'œuvre de Dieu auprès des Amérindiens. En 1865 il écrivait dans les *Missions des Oblats de Marie Immaculée* : « La mission que l'on me confie est la plus belle de la congrégation parce qu'elle est la plus dure et la plus pénible. On m'envoie établir la nouvelle mission chez les peuplades sauvages de la baie des Esquimaux. » (cité dans Carrière, 1963). Le voyage jusqu'à la baie des Esquimaux (baie de Melville) devait se faire sur un bateau de la CBH depuis la mission de Mingan. Le steamer de la compagnie n'arrivant pas, au milieu de l'été Babel remonte le cours de la rivière Saint-Jean et de la rivière Romaine en compagnie de deux guides. Le 28 juillet il consigne dans son journal : « Au sortir de ce lac [le lac Makatshish dans le journal de Babel] nous avons suivi pendant quelques instants une petite

rivière dont le lit était rempli de cailloux et nous avons fait un portage d'un mile et 1/2 sur un terrain élevé, mais sec et large. Le sol est un gravier rougeâtre recouvert de mousse de caribou. » (Tremblay, 1977, nous soulignons). Le 1^{er} août, le père Babel remarque à nouveau la nature du sol qu'il foule : « Nous avons rencontré deux rapides très rapprochés l'un de l'autre, courts mais violents. Les deux portages sont courts, jusqu'à deux miles au-dessus des rapides le terrain est montagneux (sic). Au-delà, il redevient sable et gravier rougeâtre. » (Tremblay, 1977, nous soulignons).

C'est cependant sur la carte dressée par le Département des terres de la Couronne en 1873, faite à partir de 84 relevés qu'avait faits Babel lors de ses voyages, qu'on trouve les indications les plus précises concernant la présence de fer. À l'est de la baie des Esquimaux sur la rive sud de la rivière Hamilton, Babel note : « terres basses sablonneuses, sables rouges, blancs et métalliques ». Au sud du poste de Nouveau-Mingan il note encore une fois « abondant en minéraux ». À la hauteur du lac Knob, au sud de ce qui deviendra Schefferville, il inscrit « abondant (sic) en fer » (Carte 17). La carte de Babel a été jugée remarquablement précise par A. P. Low qui écrivait en 1896 : « ... when

consideration is taken of his imperfect instruments and other disadvantages, its accuracy is wonderful. » (Rapport de voyage de Low, cité dans Cooke, 1964 : 148). Cependant, A. P. Low l'apprécie pour sa valeur cartographique, mais ne mentionne pas les notices à propos de la présence de minerai et attribue la découverte du fer dans la péninsule du Québec-Labrador à R. Bell en 1877 lors de la première expédition géologique de la baie d'Hudson.

Néanmoins, il semble démontré et reconnu que le père Babel ait été le premier à mentionner ces gisements, même si ses découvertes n'eurent pas la même diffusion que d'autres. Par ailleurs, les travaux de John McLean sur l'intérieur du Labrador pour le compte de la CBH, publiés entre 1840 et 1850, ne font pas mention du minerai de fer, même si McLean parle de la géologie de l'intérieur et qu'il était un fin observateur. Il demeure tout à fait possible que les traités de la CBH aient parlé eux aussi de ces gisements, mais que leurs renseignements n'aient jamais été publiés.



Low à la fin du XIX^e siècle. L'expédition tourne mal et Hubbard y meurt. En 1905, sa veuve repart pour cette région, accompagnée de quatre autres personnes. Selon Cooke (1964 : 160), la carte de la rivière George que publie madame Hubbard à la suite de son expédition est de loin supérieure en précision à celles disponibles à l'époque (Hubbard, 1908 : annexe 1).

Entre 1910 et 1916, le naturaliste américain Robert Flaherty entreprend une série d'expéditions aux îles Nastapoka et Belcher, ainsi que dans l'intérieur de la péninsule d'Ungava (Flaherty, 1918a, 1918b). Son intérêt pour le Nouveau-Québec est stimulé par la découverte de gisements de fer dans la péninsule du Québec-Labrador et l'expédition est soutenue par sir William Mackenzie, président de la Canadian Northern Railway. Flaherty publie dans *Geographical Review* le compte rendu de son expédition aux Îles Belcher (1918a). Il souligne la méconnaissance des navigateurs anglais de ces îles qui demeurent mal représentées sur les cartes anglaises jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Il y inclut d'ailleurs une carte remarquable de ces îles dressée par un Inuk, Weetalltok. C'est, jusqu'ici, la seule représentation cartographique autochtone repérée dans la littérature de la région considérée. On doit donc à Flaherty la reconnaissance de ces îles et leur représentation adéquate durant le premier quart du XX^e siècle.

Rattaché au Carnegie Museum of Pittsburg, le biologiste américain W. E. Clyde Todd explore le Nord du Québec à plusieurs reprises. Todd visite la région dès 1901, mais ses principaux voyages ont lieu entre 1917 et 1945 (Cooke, 1964). Étudiant particulièrement la faune ailée, Todd et ses assistants remontent la rivière Sainte-Marguerite jusqu'à la baie d'Ungava (1917), longent la rive est de la baie d'Hudson entre Povungnituk et Port Harrison (1930), remontent la rivière Churchill jusqu'au lac Sandgirt où ils sont reçus par Joseph Arlington Retty (1939) et font une incursion à l'intérieur de la péninsule d'Ungava à la hauteur de Povungnituk (1945).

Durant les années 1940, les expéditions de Jacques Rousseau et d'Ernest Lepage viendront enrichir les connaissances sur la péninsule du Québec-Labrador. Initialement prévues pour des observations botaniques et ethnologiques, les missions de Rousseau constituent les informations les plus complètes et les plus utiles depuis celles faites par A. P. Low 50 ans auparavant (Cooke, 1964). En ce qui concerne Lepage, ses observations botaniques de la région du lac Mistassini sont les plus rigoureuses depuis celles d'André Michaux en 1792. Finalement, au milieu du XX^e siècle, une découverte d'importance est faite par l'armée de l'air américaine : le Cratère du Nouveau-Québec. Le 20 juin 1943, lors d'un vol de reconnaissance météorologique, un avion de la US Air Force repère le cratère. Il paraît pour la première fois sur une carte militaire (USAF) en février 1945 et le lieutenant Jake F. Drake des forces armées cana-

diennes est le premier à le photographier du haut des airs en juillet 1946. En 1949-1950, le cratère a suscité un bref intérêt économique pour les prospecteurs qui s'y intéressèrent à cause de sa forme qui pouvait s'apparenter à la trace d'une cheminée volcanique et receller ainsi des gisements exploitables. Un an plus tard, les premiers travaux scientifiques soutenus par la National Geographic Society et le Royal Ontario Museum concluent que le cratère est le résultat d'un impact météoritique (Bouchard et Péloquin, 1989). Plusieurs travaux sur le cratère se poursuivent encore aujourd'hui.

Toutes ces expéditions ouvrent la voie à une connaissance plus systématique des ressources naturelles que renferme la péninsule du Québec-Labrador. Elle constituent les premiers jalons d'explorations qui tenteront, à partir des années 1920, d'établir le potentiel exploitable de ces ressources et, partant, d'enrichir non seulement les connaissances géographiques du territoire, mais aussi son potentiel minier et hydroélectrique.

PROSPECTION MINIÈRE ET HYDRAULIQUE²

Les découvertes successives du père Babel, de Bell et de Low des gisements de fer de l'intérieur de la péninsule du Québec-Labrador sont le point de départ d'une nouvelle vague d'explorations. C'est ainsi qu'en 1910 Reuben D'Aigle, après avoir fait de la prospection dans le nord de l'Ontario, arrive à Sept-Îles après avoir entendu les récits de Pierre Riche, un Montagnais qui disait être tombé sur des gisements d'or pendant un voyage de chasse (Geren et McCulloch, 1990 : 11). D'Aigle prospecte la région au nord de Sept-Îles, ne trouve aucun gisement d'or, mais il identifie toutefois un gisement de fer dans la région de Wabush qui amène un groupe d'investisseurs internationaux à fonder la New Quebec Company en 1929.

Cette compagnie obtient du gouvernement cinq concessions lui permettant de prospecter et d'exploiter un territoire qui s'étend de la source de la rivière Hamilton jusqu'au cours inférieur de la rivière Caniapiscau. La New Quebec Company met alors à son service deux éminents géologues torontois, William F. James et James E. Gill, pour superviser les travaux sur le terrain. James et Gill pénètrent un territoire encore non cartographié ; leur première tâche consiste d'abord à dresser des cartes topographiques et géologiques, ce qui supposait de faire des croquis des lacs et des rivières en avion, de faire des relevés au télémètre, au compas et au théodolite. Toutefois, ils ne purent dresser de telles cartes en raison d'une température défavorable et de la brièveté de la saison (Geren et McCulloch, 1990 : 14). Néanmoins, c'est à l'été 1929 que James et Gill découvrent le premier gisement de fer exploitable tel quel à l'intérieur des terres. Cette découverte sera mise en valeur et exploitée ultérieurement par la compagnie Iron Ore dans

les mines à ciel ouvert de Gill et de Ruth Lake dans la région de Wabush entre 1954 et 1958.

En 1936, la Weaver Coal Company de Montréal réclame au gouvernement de Terre-Neuve une concession de 55 000 milles carrés dans l'ouest du Labrador dans le but d'y trouver du plomb, du zinc ou du cuivre, ou encore de l'or ou de l'argent. Elle met à son service un autre éminent géologue, Joseph Arlington Retty, qui fait les premiers relevés de la concession. Retty reçoit comme directive de s'attarder davantage aux gisements de métaux précieux et de base qu'aux gisements de fer, déjà connus dans la partie ouest de la concession. Par contre, ne disposant d'aucune carte sur lesquelles il aurait pu indiquer ce qu'il trouvait, Retty doit les produire au fur et à mesure de ses prospections.

Ce que Retty et son équipe découvrirent en cette première saison put sembler très rudimentaire aux géologues qui vinrent par la suite, mais ces découvertes étaient alors de plus grande portée puisqu'elles émergeaient d'une ignorance scientifique à peu près complète de la région. (Geren et McCulloch, 1990 : 20)

Retty releva même, avec un esprit visionnaire, l'énorme potentiel hydroélectrique des chutes Churchill.

Durant l'été 1937, Retty reprend ses prospections et fouille plus à fond le potentiel minier des régions identifiées l'année précédente. Cette année-là, ses principales découvertes sont toutefois davantage d'ordre géographique que géologique. Par exemple, il découvre que le lac Attikagamen se jette dans le lac Knob et non dans la rivière George, comme on le croyait à l'époque. Cette découverte implique, selon les termes du règlement frontalier de 1927, que ce lac est rattaché au territoire terre-neuvien et non au Québec (Geren et McCulloch, 1990 : 23). Puisque la frontière établie entre le Québec et Terre-Neuve est la portion de territoire la plus élevée entre la ligne de partage des eaux de l'Atlantique et des baies d'Hudson et d'Ungava, cette découverte accroissait la superficie du territoire terre-neuvien. Cependant, ce n'était pas le genre de « découverte » qu'espérait Retty.

À la fin de la saison 1937, Retty apprend d'un guide montagnais de Sept-Îles l'existence d'un gisement de fer à une cinquantaine de milles au nord-ouest des chutes Churchill. Il s'y rend et constate effectivement la richesse du gisement que son expérience lui disait n'être que la pointe d'un gisement plus considérable s'enfonçant plusieurs dizaines de mètres sous terre. Après la Deuxième Guerre mondiale, le gouvernement de Maurice Duplessis, conscient du potentiel minier de la région, adopte une loi sur l'exploitation minière qui mettra en valeur les gisements de la péninsule du Québec-Labrador et permettra la création des villes minières de Schefferville, Wabush, Labrador City, Gagnonville et Fermont.

Dans la baie d'Hudson, les expéditions de Flaherty entre 1910 et 1916 ont également pour but l'identification de gisements de minerai. Il en relève un certain nombre, mais note :

These figures may convey to the reader some idea of the magnitude of the largest of the iron ore deposits. No ore of high quality, however, was found. The best, in Keepaloo Inlet (îles Belcher), averaged from wall to wall not more than 38 per cent metallic content – obviously too low-grade a product for present operation in these latitudes. (Flaherty, 1918a : 457)

D'autres expéditions suivent celle de Flaherty au cours des années 1930, dont celles de J. B. Racicot et Larry Edwards pour le compte de la Cyril Knight Prospecting Company de Toronto dans l'Ungava à l'embouchure de la rivière George ainsi qu'à l'ouest et au sud de Fort Chimo (Cooke, 1964). Cependant, leurs explorations arrivent aux mêmes conclusions que Flaherty concernant les coûts faramineux d'une exploitation dans ces régions.

Les différentes expéditions de prospection minière permirent d'approfondir la géologie de la péninsule du Québec-Labrador. Elles ont donné naissance à une cartographie régionale qui avait pour but premier, non pas la simple connaissance du territoire, mais l'identification de son potentiel en vue d'une exploitation ultérieure. Parallèlement, ces travaux contribuent également au développement des connaissances hydrologiques du territoire qui permettra, au milieu du XX^e siècle, d'envisager et de développer le potentiel hydroélectrique du Nord québécois, avec les projets de Bersimis en 1953, de Manic-Outarde et de Churchill Falls dans les années 1960, de la baie James dans les années 1970 et 1980 et, plus récemment, sur la rivière Sainte-Marguerite. L'action de ces différentes découvertes au cours des siècles aura alors une influence directe sur le tracé des frontières externes et internes du Québec septentrional.

LE DÉCOUPAGE POLITICO-ADMINISTRATIF DU NORD

Les frontières externes

L'évolution des frontières septentrionales du Québec est liée aux divers contextes politiques et aux lois qui ont fixé ses limites territoriales. Plusieurs ouvrages ont traité de cette question (Dorion, 1963 ; Anonyme, 1971a ; Dupuis, 1991 ; Morrissonneau et Boulet, 1981 ; Robitaille, 1971) et c'est pourquoi nous nous limiterons ici à en dresser les grandes lignes.

Au cours de la période qui précède la fondation de la CBH, les frontières externes du Québec correspondent à celles de la Nouvelle-France ; la frontière septentrionale n'est pas définie et l'ensemble du territoire est sous contrôle français, bien que plusieurs navigateurs (anglais, portugais, scandinaves) aient

exploré les côtes nordiques. En 1670, la Terre de Rupert est concédée à la CBH pour ses activités de traite des fourrures : elle comprend tout le territoire au nord de la Nouvelle-France, depuis l'embouchure des rivières qui se jettent dans les baies d'Hudson et James jusqu'à leur source. À partir de cette date, une lutte s'engage entre les Français et les Anglais pour le contrôle du territoire de traite. En ce sens, les voyages du père Albanel et de Jolliet, la désertion de Radisson et de Des Groseilliers au profit des Français en 1682 et 1683, les voyages et les batailles de d'Iberville dans la baie d'Hudson sont une série d'événements qui mènent à la signature du traité de Ryswick en 1697 et surtout au traité d'Utrecht en 1713 qui fixe les limites de la Nouvelle-France et de la Terre de Rupert, qui devient alors à l'usage exclusif des Anglais par l'entremise de « l'honorable compagnie ».

En 1763, la Nouvelle-France est cédée à l'Angleterre qui crée, par la Proclamation royale, la province de Québec. Entre la Terre de Rupert et la province nouvellement créée, s'insère un domaine indien entre les limites nord et sud des deux territoires. Avec l'Acte de Québec en 1774, le domaine indien est aboli et la limite sud de la Terre de Rupert correspond dorénavant à la limite nord de la province de Québec (Dorion, 1963 ; Anonyme, 1971a ; Dupuis, 1991 ; Morrissonneau et Boulet, 1981). Après 1774, les lois subséquentes de 1791 et 1867 ne modifient pas les limites septentrionales du Québec ni ne précisent davantage ce que l'Acte de Québec avait défini. Ainsi, de 1774 à 1898, les deux territoires ont eu une frontière commune. Avec la cession de la Terre de Rupert au Dominion du Canada en 1870, ce territoire est annexé aux Territoires du Nord-Ouest (TNO). Après l'annexion, le parlement adopte en 1875 une loi prévoyant la division des TNO en districts provisoires. C'est en vertu de cette loi qu'est créé, en octobre 1895, le district d'Ungava (Anonyme, 1971a). En 1898, à la suite de la loi impériale de 1889 qui délimite la frontière septentrionale de l'Ontario, le Québec entreprend des démarches similaires auprès du gouvernement fédéral pour étendre ses propres limites plus au nord. L'Acte concernant la délimitation des frontières nord-ouest, nord et nord-est de la province de Québec 1898 est adopté et la frontière du Québec est étendue jusqu'à la rivière Eastmain. Cependant, sur de courts segments, la limite nord est ramenée de quelques kilomètres vers le sud par rapport à la frontière du district d'Ungava en 1895 (Anonyme, 1971a ; Morrissonneau et Boulet, 1981).

Le cas des îles côtières

En 1907, une requête du Québec adressée au gouvernement fédéral demande que soit annexé au territoire provincial ce qui correspond au district d'Ungava tel que défini par la loi de 1898, incluant les îles côtières. En 1912, la *Loi d'extension des frontières du Québec 1912* confère le territoire au Québec, mais sans inclure les îles côtières qui demeurent sous la juridiction des

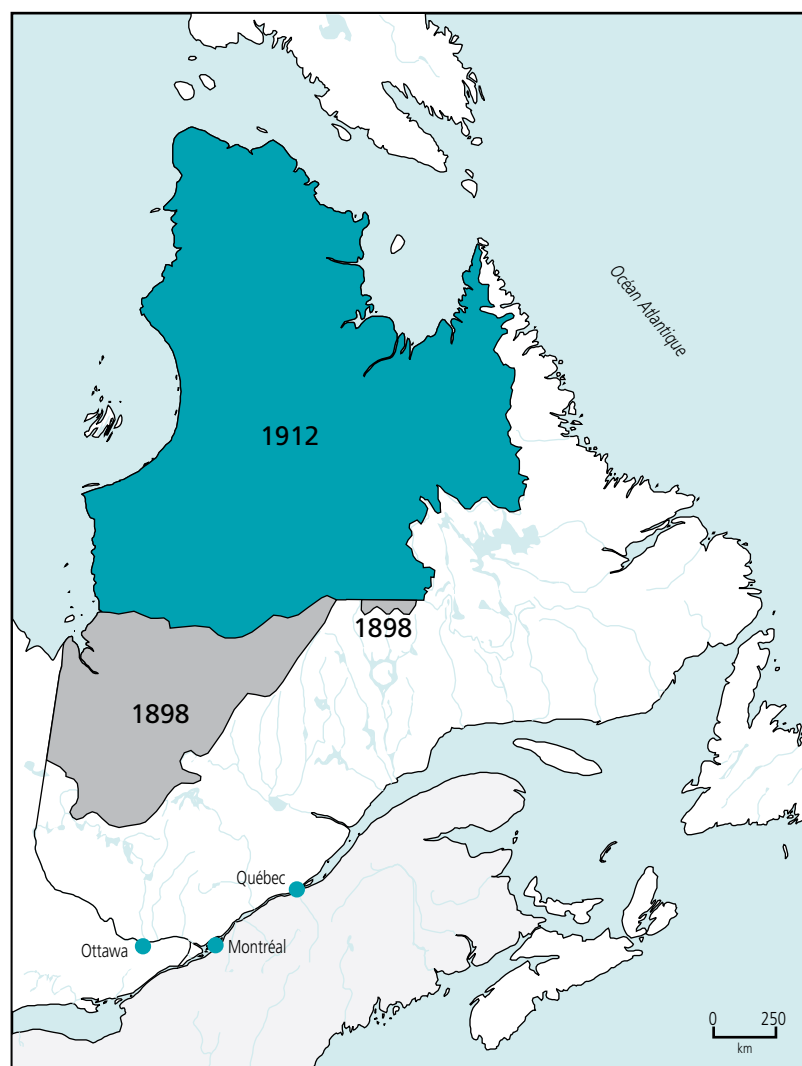
TNO ; le gouvernement invoque leur difficile inventaire complet et l'importance stratégique qu'elles révèlent pour la navigation, le commerce et la défense (Anonyme, 1971a). En ce sens, le gouvernement canadien a longtemps envisagé le projet d'exporter le blé de l'Ouest à partir d'un port situé dans la baie d'Hudson ou la baie James ; le contrôle de ces îles devenait alors une question politique de plus pour l'établissement d'une telle route maritime.

Dans les années 1960, la Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec s'est penchée sur la question. Une étude de la Commission met en évidence l'intégrité même du territoire ; s'il avait été sage, pour une raison de « bon sens géographique », d'insérer les îles côtières dans le district d'Ungava en 1895, les arguments de la loi de 1912 ne résistent pas à l'analyse si on prend en considération que le gouvernement fédéral n'a établi aucune installation de navigation sur ces îles et qu'il n'a pas empêché le Québec d'y installer ses phares et autres aides à la navigation (Robitaille, 1971). Arguant qu'un inventaire des îles existe et que l'importance stratégique des îles côtières n'est plus la même qu'au début du siècle, le rapport des commissaires souligne que « le rattachement aux Territoires du Nord-Ouest des îles littorales et périphériques ne se justifie ni par la géographie, ni par l'histoire, ni par la praticabilité administrative, ni par les motifs invoqués en 1912, lors de l'extension des frontières » (Anonyme, 1971a, recommandation 19, page 196). De plus, ces îles revêtent une importance certaine pour les autochtones du territoire qui y chassent et qui doivent se conformer à la juridiction des TNO lorsqu'ils fréquentent ces lieux puisque la frontière est définie comme étant le rivage. Or, le rivage, ou plus précisément l'estran où s'exerce l'action des marées, n'est pas une limite territoriale fixe et arrêtée partout sur le territoire. Ce n'est qu'avec la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ) et des lois qui en dérivent, notamment la *Loi sur le régime des eaux* en 1978, que cette frontière est définitivement fixée comme étant la ligne des basses eaux. Par ailleurs, des négociations sont toujours en cours au sujet des droits d'exploitation des îles côtières entre les divers niveaux de gouvernement et le Grand Conseil des Cris et la Société Makivik.

La frontière Québec-Labrador

En 1902, la Grand River Pulp and Lumber Company reçoit un permis de coupe de bois octroyé par le gouvernement de Terre-Neuve qui lui permet d'étendre ses activités de part et d'autre de la rivière Hamilton à partir du lac Melville. Le Québec soutient que tout le territoire du sud lui appartient et adresse une protestation au président de la compagnie. L'affaire se retrouve entre les mains du lieutenant-gouverneur du Québec qui transmet au Secrétaire d'État à Ottawa un mémoire le priant de prendre les mesures nécessaires pour que soit respectée l'intégrité territoriale du Québec. Après de nombreuses démarches, l'affaire est portée au

FIGURE 1

Évolution de la frontière septentrionale du Québec

Source : adaptée d'après la commission Dorion, anonyme, 1971a.

à Bissot, depuis la limite est du Domaine du Roi (cap du Cormoran), lui octroyant des droits de pêche dans les eaux du golfe du Saint-Laurent.

Après la conquête anglaise, les Postes du Roi de la Traite de Tadoussac sont nommés les King's Posts. Le gouverneur James Murray ne change rien de substantiel par rapport au fonctionnement des postes de traite sous le Régime français. En 1802, la Compagnie du Nord-Ouest obtient le bail des King's Posts pour une période de 20 ans. À partir de 1822, le bail des King's Posts passe aux mains de négociants de Québec tandis la Seigneurie de Mingan passe sous le contrôle de la CBH après la fusion avec la Compagnie du Nord-Ouest en 1821. Face à la concurrence déloyale de la CBH sur la Basse-Côte-Nord, les différents négociants s'échangent leur bail durant les années 1822-1830 jusqu'à ce que la CBH puisse le racheter en 1831 (Dufour, 1996). Il vient à terme en 1842, année où le gouvernement cède aux pressions de l'opinion publique et des commerçants de bois qui réclament que le Saguenay soit ouvert à l'exploitation agricole et forestière. La CBH garde tout de même des droits d'exploitation dorénavant restreints et en 1859, quatre ans avant son expiration, le bail est résilié par le gouvernement qui abolit par le fait même les King's Posts.

Conseil privé de Londres qui entend la cause en 1926. L'année suivante, le rapport est approuvé et la dernière frontière externe du Québec est établie. En diverses circonstances, le Québec n'a pas voulu acquiescer au jugement du Conseil privé ou statuer sur la question de cette frontière interprovinciale (Morrissonneau et Boulet, 1981 : 17). Dans l'état actuel de la loi, le point terminal nord de la frontière Québec-Labrador n'est pas le cap Chidley, qui a toujours été considéré comme l'aboutissement de la frontière Canada-Terre-Neuve ; l'île de Killinek sur laquelle se trouve le cap Chidley est en effet divisée entre Terre-Neuve et les TNO, selon les termes de la loi de 1912 concernant les îles côtières. La frontière Québec-Terre-Neuve se situe donc du côté nord-est de la rive sud du détroit de McLelan, tandis que l'extrémité sud-est de l'île de Killinek appartient à Terre-Neuve.

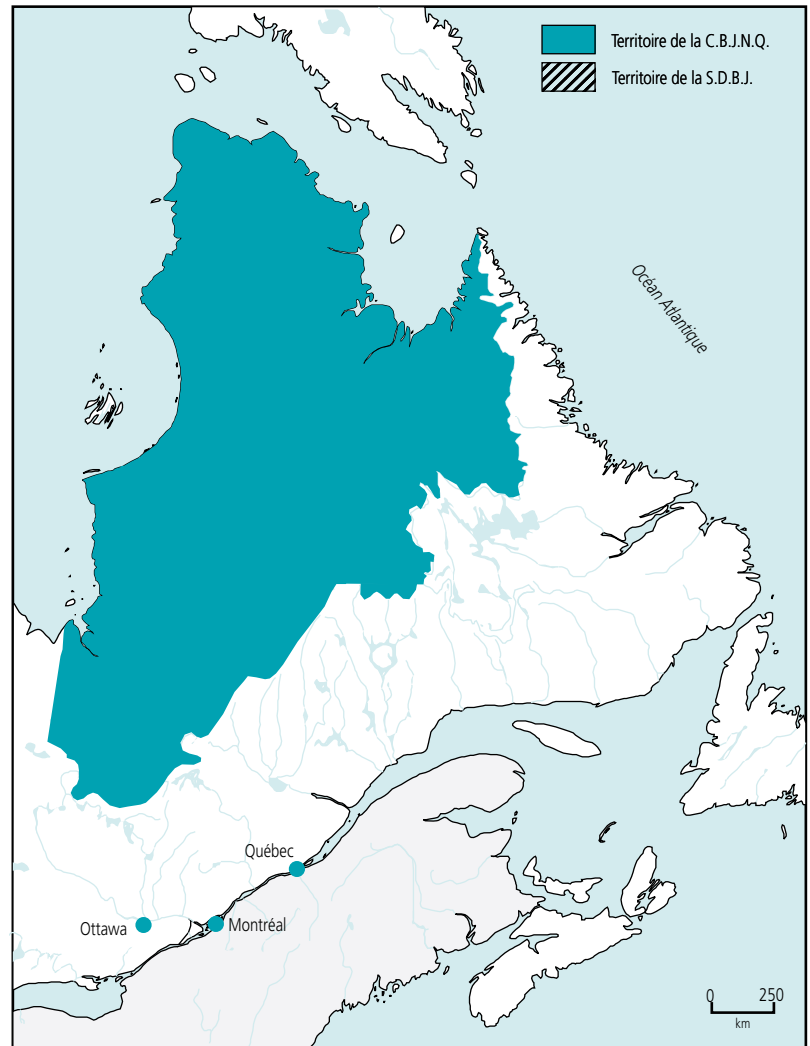
Les frontières internes

Dans la vallée du Saint-Laurent, d'autres frontières prennent forme dès le milieu du XVII^e siècle ; des concessions sont accordées à certains marchands, comme la Traite de Tadoussac, dont les frontières sont fixées dès 1652, bien que le territoire n'ait été officiellement délimité par un arpentage qu'en 1733 (Dufour, 1996). Le territoire s'étend de l'île aux Coudres jusqu'à Sept-Îles et jusqu'à la tête des rivières qui se jettent dans le Saint-Laurent. En 1661, la Seigneurie de la Terre Ferme de Mingan est concédée

Les conventions nordiques et le Nunavik

Au milieu des années soixante-dix, les gouvernements provincial et fédéral signent une entente avec les Cris de la baie James et les Inuit du Nouveau-Québec³ en vue de la mise en chantier des projets hydroélectriques de la baie James. En 1975, la CBJNQ définit en ce sens des territoires sur lesquels chacune des parties a des droits qui lui sont propres. Les frontières ouest, nord et est du territoire conventionné sont les mêmes que celles définies par les lois de 1912 et de 1927 et constituent des frontières naturelles : les rives des baies James, d'Hudson et d'Ungava et du détroit d'Hudson ainsi que la ligne de partage des eaux entre le Québec et le Labrador. La limite sud est la même que celle de 1912, c'est-à-dire la rivière Eastmain. Le territoire de la CBJNQ est subdivisé en terres dites de catégorie I et II, mises à la disposition des Cris et des Inuit, et en terres de catégorie III qui demeurent du domaine public. En 1978, la Convention du Nord-Est québécois associe les Naskapis au processus antérieurement engagé avec les Cris et les Inuit dans la CBJNQ et sa signature respecte les implications légales et les ententes conclues en 1975.

FIGURE 2
**Territoire de la Convention de la Baie James
 et du Nord québécois, 1975**



Source : adaptée d'après une carte de la Société Makivik.

La signature de la CBJNQ ne devait toutefois pas régler tous les problèmes territoriaux du Nord du Québec. Un groupe inuit proche de la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec (FCNQ) s'est vigoureusement opposé à la ratification de cette entente, particulièrement parce que les négociateurs inuit avaient cédé leur titre autochtone sur des portions de territoire (Bussi eres, 1992). Le m econtentement provoqua alors un mouvement de dissidence qui dura jusqu' a la fin des ann ees 1980. Au moment d'exprimer leur point de vue sur l'autonomie politique du Nunavik en commission parlementaire en novembre 1983, les dirigeants de la Soci et e Makivik, signataire de la CBJNQ, et l'Inuit Tungavingat Nunamini (connus sous le nom de « Dissidents ») sont toujours profond ement divis es (Duhaime, 1992). Le gouvernement du Qu ebec accueille favorablement les demandes des Inuit et le premier ministre de l' epoque, Ren e L evesque, se montre ouvert  a la n egociation pour autant que les Inuit se mettent d'accord entre eux.

En 1989, les n egociations avec le gouvernement reprennent et conduisent, le 10 avril 1991,  a un r ef erendum sur le projet de gouvernement r egional sur le territoire situ e au nord du 55 e parall ele, d esormais appel e Nunavik. Moins du quart des  electeurs se prononcent, mais ceux qui votent ent erinent le projet par une forte majorit e (Duhaime, 1992 : 167). Cet appui s'inscrit dans le contexte d'une plus grande autonomie gouvernementale au Nunavik, bien que le projet soit continuellement l'objet de n egociations. Par ailleurs, le contexte politique a chang e depuis la consultation d'avril 1991. Quelques jours avant le r ef erendum du 30 octobre 1995 sur la souverainet e du Qu ebec, les Inuit du Nunavik ont tenu leur propre r ef erendum. Dans une proportion de 95 %, ils ont r epondu NON  a la question : «  etes-vous d'accord pour que le Qu ebec devienne souverain ? » (Montpetit, 1995). Arguant que tout changement touchant les relations issues de la CBJNQ exige le consentement pr ealable des Inuit du Nunavik, les responsables de la Soci et e Makivik n'h esiteront probablement pas  a demander une nouvelle ronde de n egociations qui pourrait modifier  a la fois les fronti eres internes et externes du Qu ebec.

CONCLUSION

Le caract ere p eninsulaire du Qu ebec a grandement favoris e la reconnaissance h ative de ses c otes et, partant, le d eveloppement d'un savoir g eographique et cartographique fiable tr es t ot au XVII e si ecle. D es 1632, la carte de Samuel de Champlain montre un contour tr es r ealiste de la p eninsule du Qu ebec-Labrador, pouvant compter sur les cartes produites  a la suite des diverses exp editions men ees entre 1610 et 1631. Par contre, l'int erieur du territoire est rest e largement inconnu jusqu' a la fin du XIX e si ecle et certaines r egions jusqu'aux ann ees cinquante et soixante. Les incursions se faisaient toutes depuis l'embouchure des principales rivi eres et avaient pour but, outre la reconnaissance pure et simple du territoire, les fourrures, les missions, la souverainet e d'un pays et la d ecouverte de ses ressources naturelles.

Apr es la Deuxi eme Guerre mondiale, l'utilisation des avions de brousse et de la photographie a erienne devint un outil suppl ementaire remarquable dans le d eveloppement des connaissances g eographiques. Les derniers axes hydrographiques ont pu  tre cartographi es et la reconnaissance du potentiel hydro electrique du territoire a incit e le gouvernement du Qu ebec  a exploiter certaines r egions. Il faut

par ailleurs noter qu'à l'exception des villes minières, des centrales hydroélectriques et de quelques communautés autochtones, l'intérieur de la péninsule du Québec-Labrador est essentiellement inhabité et demeure, comme au cours des quatre derniers siècles, une région de ressources pour les régions côtières habitées et pour le Sud du Québec.

Dans ce chapitre, nous avons voulu démontrer que l'évolution des connaissances de la cartographie d'un territoire donné est intimement liée à la reconnaissance des ressources naturelles qu'il contient. Par conséquent, la dynamique de la combinaison de ces deux facteurs génère un autre processus, chapeauté par le droit, qui modifiera l'établissement des frontières selon un contexte économique et politique par-

ticulier. L'étude du Nord du Québec révèle toutefois toute son originalité du fait de la massivité du territoire qui en retarde l'exploration complète ; l'exploration s'est faite de façon obligée selon certains axes (bassins hydrographiques du golfe du Saint-Laurent, de l'Atlantique (au Labrador) et des baies James, d'Hudson et d'Ungava) qui ont permis de pénétrer l'enchevêtrement de lacs et de rivières de la péninsule du Québec-Labrador. Ainsi, le processus s'est opéré dans la longue durée et continue aujourd'hui de teinter les épisodes de négociations territoriales et de redéfinition des connaissances et des frontières du Nord québécois.

FIGURE 3
Territoire revendiqué par les Inuit du Nunavik, 1998



Source : adaptée d'après une carte de la Société Makivik.

Autochtones et traite des fourrures dans la péninsule du Québec-Labrador¹

Yet I have not a doubt, but commerce will, in progress of time, have the same effect on these people [les Inuit], that it ever has had on other nations : it will introduce luxury, which will increase their wants, and urge them to much more industry than they at present possess. They will then purchase traps, learn to build deathfalls, and contrive other devices to kill furs, at such times as a successful seal-chase shall give them leisure to pay proper attention to that branch of trade.

(Capt. George Cartwright, 1771, dans Townsend, 1911 : 90)

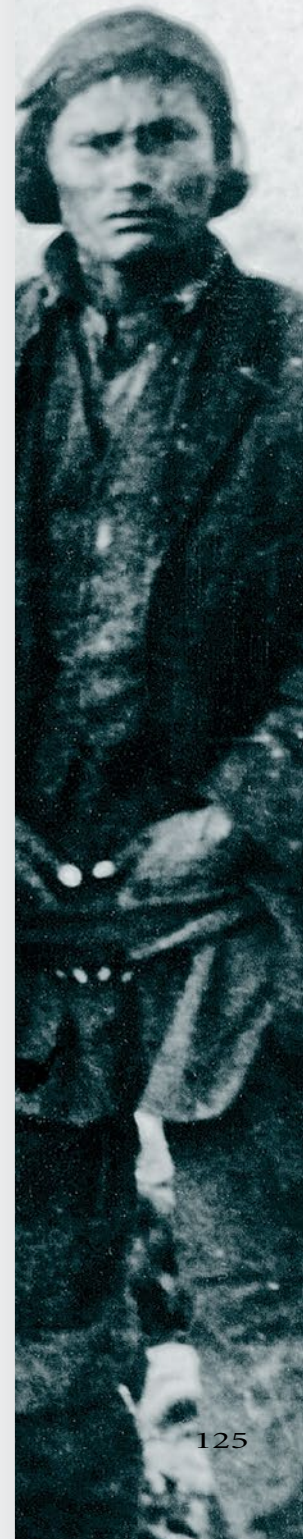
It is becoming increasingly evident that Indian tribal life as recorded in the nineteenth and even late eighteenth centuries reflected important changes which had already come about as a result of the Indians taking an active part in the world-wide growth of trade and commerce...

(E. Leacock, 1954 : 43)

Des premiers contacts jusqu'à 1950 environ, la traite des fourrures constitue une activité socio-économique dominante dans la péninsule du Québec-Labrador et s'y combine, là comme ailleurs dans le Nord de l'Amérique, avec d'autres activités européennes impliquant les autochtones. Ses débuts ne sont plutôt qu'un troc occasionnel, complémentaire des explorations et de certaines pêcheries européennes, dans le cadre duquel autochtones et Européens établissent leurs premiers contacts réciproques. Avec la découverte des avantages mutuels pouvant découler d'un tel troc, les échanges se multiplient. Bientôt, une traite centrée principalement sur les fourrures s'instaure, se répand, s'intensifie, se diversifie, s'institutionnalise sous forme de commerce et mobilise un nombre croissant d'acteurs, de moyens et d'énergies, dans un contexte de vive concurrence. Souvent, cette traite sous-tend la poursuite des explorations et reste associée au développement des pêcheries. Parfois, elle est la cause d'hostilités militaires entre puissances coloniales. Dans certains cas, elle ouvre la voie à l'évangélisation et dans d'autres, l'accompagne. Partout, elle précède de longue date l'intervention gouvernementale. Règle générale, elle est un lieu de rencontres et d'échanges importants entre les autochtones et les Européens et une source de transforma-

tion progressive de leurs économies et cultures. Encore aujourd'hui, la tradition et les réalités contemporaines reflètent l'importance historique de la traite des fourrures, malgré sa quasi-disparition comme facteur structurant des économies autochtones et canadienne contemporaines.

À fouiller le sujet, on découvre que cette traite dans la péninsule du Québec-Labrador n'a guère fait jusqu'ici l'objet d'études nombreuses, systématiques et approfondies, par comparaison avec d'autres régions voisines, comme l'Acadie, la vallée du Saint-Laurent et le Canada central et occidental (voir par exemple Innis, 1930 ; Ray, 1974, 1990 ; Trigger *et al.*, 1987). Il existe bien, d'une part, une panoplie d'études qui abordent divers aspects de cette traite régionale et de ses liens avec une foule d'autres activités (chasses, explorations, pêcheries, évangélisation, concurrence, guerres coloniales, administration gouvernementale, colonisation, sédentarisation, etc.). Ce sont, par exemple : bibliographies (Québec, 1955 ; Cooke et Caron, 1968) ; études écologiques (Elton, 1942) ; répertoires des comptoirs de traite et chronologies des événements marquants (White, 1926 ; Voorhis, 1930 ; Caron, 1984 ; Cooke et Holland, 1978) ; atlas historiques (Canada, 1974 ; Québec, 1983) ; romans historiques (Ballantyne, 1858 ; Thomas, 1932), récits d'explorations et de séjours (Cartwright, 1772 ; Townsend, 1911 ; Wallace, 1932 ; Delanglez, 1944 ; Davies et Johnson, 1963) ; études historiques et ethnohistoriques (Cooke, 1973, 1977 ; Anick, 1976 ; Trudel, 1987, 1989, 1991a) ; mémoires et thèses (Cooke, 1969 ; Bernard, 1977 ; Parent, 1985 ; Frenette, 1993) ; documents juridiques (Great Britain, 1927), documents gouvernementaux (Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec, anonyme, 1971b) ; dossiers de revendications territoriales (Brice-Bennett, édit., 1977) ; actes de colloque (Trigger *et al.*, 1987) ; albums photographiques (James, 1985), etc. Il faut reconnaître, d'autre part, que plusieurs de ces études sous-estiment l'importance de la traite des fourrures dans cette péninsule. Des atlas historiques n'en présentent que les aspects les plus sommaires. Des monographies y font parfois référence au passage, mais ne l'envisagent que sous son angle d'institution européenne ; certaines n'y font allusion que de manière très ponctuelle dans le temps ou l'espace. Rares sont celles qui adoptent une perspective vraiment régionale, à quelques exceptions près.



Leacock (1954) a ainsi démontré l'ancienneté et l'influence déterminante de cette traite sur la formation des territoires de chasse chez les Montagnais. Francis et Morantz ont fait une étude circonscrite à l'est de la baie James des premiers contacts jusqu'en 1870, soulignant les dangers d'en parler comme « une entreprise monolithique, uniforme à toutes les époques et dans toutes les parties du pays » et insistant plutôt sur le fait que cette traite varie « dans le temps, en fonction de la conjoncture, de l'écologie et des relations avec les Indiens » (1984 : 227). Ray (1988, 1990, 1996) traite du développement institutionnel de cette traite à l'échelle de tout le Nord canadien, y incluant la péninsule du Québec-Labrador, au cours de toute la période historique, non sans accorder une attention importante au rôle qu'y ont joué les autochtones. D'autres auteurs, tous anthropologues, traitent sommairement de l'histoire de la commercialisation des divers groupes du Québec-Labrador arctique et subarctique, dans une encyclopédie fort connue, celle du *Handbook of North American Indians* (Rogers et Leacock, 1981 ; Preston, 1981 ; Saladin d'Anglure, 1984 ; Taylor, 1984).

Dans cet article plus orienté vers la synthèse des connaissances que l'originalité et le détail, pareilles pistes sont à suivre. Pour des contraintes évidentes, nous écartons d'entrée de jeu toute velléité de tracer ici un portrait historique, ethnohistorique et géographique original et complet de la traite des fourrures dans la péninsule du Québec-Labrador, tâche colossale s'il en est une². Notre propos visera plutôt l'évocation de quelques faits simples et assez évidents : cette traite est un long processus historique et spatial faisant appel à deux groupes participants, les autochtones et les Européens (puis Euro-Canadiens) ; elle implique l'échange d'une variété de produits, le plus souvent à des comptoirs de traite et dans un contexte de concurrence commerciale ; elle évolue en fonction de facteurs conjoncturels nombreux ; ses effets sont profonds et variés, particulièrement sur les populations autochtones ; on en discute mieux en abordant la péninsule dans son ensemble, subdivisée en grands versants hydrographiques ; à l'occasion, le propos doit même inclure des régions périphériques, comme le Lac-Saint-Jean et le Saguenay.

En nous basant surtout sur les études régionales, même si leur niveau de recherche est parfois inégal et incomplet, nous fournirons d'abord quelques renseignements de base sur la péninsule du Québec-Labrador et son peuplement ancien par les populations autochtones, après quoi nous esquisserons un portrait sommaire, siècle après siècle, du développement de la traite des fourrures à l'échelle de toute la péninsule. La conclusion s'attachera surtout à identifier les principaux effets de cette traite sur les populations autochtones.

LA PÉNINSULE DU QUÉBEC-LABRADOR

La péninsule du Québec-Labrador, parfois aussi appelée Ungava, Labrador, Ungava-Labrador ou, politiquement, Nouveau-Québec et Labrador, est un vaste territoire d'environ un million de kilomètres carrés localisé dans le nord-est du continent nord-américain, délimité à l'ouest par les baies James et d'Hudson, au nord, par le détroit d'Hudson et la baie d'Ungava, à l'est par la mer du Labrador et l'océan Atlantique, et au sud par le golfe du Saint-Laurent et surtout le 50^e parallèle de latitude, souvent considéré comme la limite méridionale de la péninsule par rapport au reste du continent. Ce territoire fait partie géologiquement du Bouclier canadien et se présente sous la forme d'un vaste plateau sillonné de quelques chaînes montagneuses de basse altitude (monts Otish, Mealy, Torngats), de plaines et de vallées côtières nombreuses, de côtes au faciès varié (fjords, baies, îles côtières et littorales), d'un bassin de drainage aux lacs et rivières innombrables dont plusieurs, les plus importantes, s'écoulent sur de très longues distances vers tous les points cardinaux. Le climat est arctique et subarctique, les hivers longs et les étés courts, les chutes de neige et de pluie moins abondantes au fur et à mesure qu'on progresse du sud au nord. Les vents dominants proviennent de l'ouest, la végétation est caractérisée par des zones de toundra (nord) et de taïga (sud), la limite de la forêt boréale court du sud-est de la baie d'Hudson vers le sud de la baie d'Ungava, puis en direction du lac Melville. Le gibier disponible pour utilisation et consommation humaines dans ce vaste territoire est très varié. Caribou, orignal, ours, autres mammifères à fourrure plus petits (castor, martre, renards, etc.), avifaune, poissons des lacs et de rivières constituent les ressources les plus importantes de sa portion terrestre. Grandes et petites baleines, narvals, morses, ours polaire, phoques et poissons divers sont celles de sa portion littorale et marine. Parmi ces espèces animales, plusieurs sont grégaires (caribous, baleines, morses, phoques, avifaune, etc.) et certaines, comme le caribou et les renards, ont des cycles naturels d'abondance et de rareté (Elton, 1942 ; Rousseau, 1964 ; Fitzhugh, 1972 ; Québec, 1983).

PEUPELEMENT ANCIEN

Des chasseurs provenant de régions plus méridionales commencent à fréquenter la Côte-Nord du Saint-Laurent vers 8000 av. J.-C., au cours d'une période que les archéologues nomment paléo-indienne. Ces chasseurs étendent par la suite, vers 6000 av. J.-C., leur occupation à toute la partie de la péninsule du Québec-Labrador localisée au sud de la toundra. À partir de ce moment et au cours des millénaires suivants, quelques vagues migratoires des Paléoesquimaux suivies de Néoesquimaux provenant du nord occupent toute la toundra ainsi qu'une partie importante de la côte maritime, jusqu'à des centaines de

certain archipels littoraux importants, la chasse aux mammifères marins est l'activité dominante. Le long du littoral, il y a une exploitation mixte de mammifères marins (baleines, morses, phoques) et terrestres (caribous), ainsi que du poisson et de l'avifaune. Dans certaines zones des plateaux lacustres de l'arrière-pays, on fait surtout la chasse au caribou et la pêche. De ces trois occupations, la côtière est sans aucun doute la plus ancienne, répandue et permanente au cours de toute la période historique, à cause du plus grand éventail de ressources qu'on y trouve, alors que les occupations insulaires et intérieures, particulièrement sur une base permanente, apparaissent avoir été plus spécialisées, marginales, complémentaires et souvent même occasionnelles. Il est certain aussi que le pourtour du littoral de la péninsule et son arrière-pays n'offrent pas partout des milieux équivalents d'exploitation. Par exemple, les Inuit peuvent trouver des concentrations de baleines blanches à l'embouchure de diverses rivières du sud-est de la baie d'Hudson (Great Whale River, Little Whale River, Nastapoka) et du sud de la baie d'Ungava (Koksoak, Whale River), ce qu'ils ne peuvent faire ailleurs. Il leur est plus aisé de trouver du bois dans les régions méridionales du territoire qu'ils occupent que de compter sur le bois de flottage des régions plus nordiques. La pêche au saumon s'effectue dans certaines rivières de la baie d'Ungava et de la côte du Labrador, mais non pas dans les rivières se jetant dans le détroit et la baie d'Hudson. Les grandes baleines sont quant à elles plus facilement chassées dans le détroit d'Hudson et le long de la côte du Labrador que dans les baies d'Ungava et d'Hudson. Les morses sont plus nombreux dans les îles littorales et les caribous, dans les plateaux lacustres de l'arrière-pays (Saladin d'Anglure, 1984 ; Taylor, 1984).

Les Algonquiens du Subarctique de l'Est ont, à l'époque des premiers contacts, une orientation nettement moins côtière et maritime que les Inuit. Leur territoire est localisé au sud de la limite des arbres et est caractérisé surtout par la forêt boréale. Ils campent à proximité des lacs et des rivières de l'arrière-pays durant la plus grande partie de l'année et fréquentent aussi, durant la période estivale, l'embouchure des grands affluents de la baie James, du sud-est de la baie d'Hudson, du sud de la baie d'Ungava, du Labrador méridional et de la Côte-Nord du Saint-Laurent. Ils font surtout la chasse au caribou et la pêche, auxquelles s'ajoutent le piégeage occasionnel de mammifères à fourrure (castor, martre, etc.) et diverses autres activités plus saisonnières (cueillette estivale de baies sauvages, chasse printanière et automnale à la sauvagine, etc.). Ce modèle général d'exploitation connaît cependant des variations régionales et locales assez importantes. Ainsi, le long de la Côte-Nord du Saint-Laurent, la chasse aux mammifères marins (phoques migrateurs, morses, baleines blanches) et la pêche littorale (saumon, morue, etc.) ont certainement une importance particulière durant la saison estivale et automnale comparativement à d'autres régions de la pénin-

sule. Dans le territoire s'étendant du Saguenay au sud de la baie James, la chasse à l'orignal et le piégeage du castor, deux mammifères vivant habituellement dans des forêts plus fournies et fournissant beaucoup de viande, ont autant d'importance que la chasse au caribou et le piégeage d'autres mammifères à fourrure plus petits. Le long de la côte orientale de la baie James et du sud-est de la baie d'Hudson, la chasse printanière et automnale aux oies ainsi que la chasse estivale à la baleine blanche apparaissent avoir été des activités traditionnelles fort importantes. Dans l'arrière-pays, au cœur de la péninsule, à proximité de grandes rivières comme la rivière George, la chasse au caribou est sans aucun doute l'activité cynégétique la plus importante, vu les trajets migratoires qu'y parcourent ces espèces animales et l'absence dans ces régions d'autres ressources comme l'orignal et le castor (Rogers et Leacock, 1981 ; Preston, 1981).

Ces diverses activités de subsistance ne sont pas sans exercer une grande influence sur les modes d'organisation socio-économique des Inuit et des Algonquiens. Dans les régions plus nordiques de la péninsule, fréquentées par de grands troupeaux migratoires de caribous de la toundra, se déplaçant fréquemment en automne, en hiver et au printemps en groupe de dizaines, de centaines, voire de milliers de têtes, selon des trajectoires parfois plus ou moins prévisibles sur terre ou à travers les rivières et les lacs, la nature et le comportement du gibier exploité exigent des techniques collectives de chasse et un regroupement élargi en bandes multifamiliales, particulièrement à l'automne, quand la ressource est à son meilleur pour les besoins en nourriture ou en qualité de fourrure pour les vêtements (Trudel et Huot, 1979). À diverses saisons, d'autres espèces animales, comme les grandes baleines le long de la côte du Labrador (été), les phoques migrateurs le long de la côte du Labrador et de la Côte-Nord du Saint-Laurent (automne), les baleines blanches à l'embouchure des rivières du sud-est de la baie d'Hudson et du sud de la baie d'Ungava (été), les phoques sédentaires de tout le pourtour de la péninsule (hiver), nécessitent elles aussi la mise en œuvre de techniques collectives de chasse et une coopération plus ou moins élargie de groupes de chasseurs. Dans les forêts plus denses du sud-ouest et du centre de la péninsule, la chasse à l'orignal et au caribou des bois, le piégeage du castor, la pêche lacustre et en rivière, de même que la chasse à la sauvagine, sont des activités qui peuvent être pratiquées par de petites unités socio-économiques, composées d'au plus une ou deux familles nucléaires.

Bien qu'autosuffisantes à un large degré, les populations inuit et algonquiennes de la péninsule du Québec-Labrador du début de la période historique n'en doivent pas moins pratiquer et entretenir diverses formes de contacts et d'échanges à des fins matérielles et sociales. Au niveau familial ou multifamilial

restreint, il y a ainsi partage de la production alimentaire, fondement important de toute société de chasse et de cueillette, sans compter l'échange de nombreux biens et services. Les rassemblements pour la chasse aux grands mammifères comme le caribou, les baleines, le morse, pour la chasse au phoque sous la glace en hiver ou pour la construction de certains items importants de la culture matérielle (par exemple le *qajaq*, l'*umiaq* ou le canot au printemps), activités nécessitant toutes habituellement une collaboration sur une base multifamiliale élargie ou de bande locale, sont aussi des occasions de se livrer à du troc intrabande de divers produits essentiels ou utiles. Il n'y a aucun doute non plus qu'avant même les premiers contacts avec les Européens, Inuit et Algonquiens pratiquent activement du troc interbande portant sur divers produits de zones écologiques partiellement différentes et pouvant déborder le cadre de la péninsule, soit vers le nord (île de Baffin) dans le cas des Inuit, soit vers le sud (région laurentienne) dans le cas des Algonquiens (Wright, 1980 ; Saladin d'Anglure, 1984). Chez les Algonquiens de la période protohistorique, il existe même des foires annuelles qui servent de lieu de rencontre et d'échanges matériels entre bandes (Simard, 1976).

Quant au troc interethnique entre populations indiennes et inuit dans la péninsule, son existence dépend de la nature même des contacts entre Inuit et Algonquiens au tout début de la période historique. Ces deux ethnies sont-elles, à ce moment, ennemies irréductibles ou, au contraire, ont-elles des rapports amicaux ? Le territoire occupé et les ressources exploitées par chacune d'entre elles étant en grande partie distincts, il ne semble pas qu'il y ait une source potentielle de conflits considérables inscrite dans leur mode d'exploitation des différentes ressources du territoire. Néanmoins, chacune des deux ethnies occupe un territoire limitrophe, fréquente des zones d'exploitation parfois contiguës et pourchasse parfois les mêmes proies (caribou, béluga, phoque). Vu ces faits, des contacts et des conflits occasionnels entre les deux ethnies ont sans doute lieu dans toute la zone entourant la limite des arbres, que ce soit dans l'ouest de la péninsule, au sud de la baie d'Ungava ou le long de la côte labradorienne. Divers indices laissent aussi croire que des raisons rituelles motivent des expéditions guerrières des Algonquiens de la côte occidentale de la baie James chez les Inuit, forçant sans doute ceux-ci à se défendre (Francis, 1979). En général, les rapports interethniques entre Inuit et Algonquiens sont plutôt distants et ne donnent pas lieu à des intermariages. Toutefois, certains produits circulent d'un groupe à l'autre, que ce soit par troc ou pillage, parfois sur de très longues distances. Pour prouver l'existence d'une circulation de certains produits dans toute la péninsule du Québec-Labrador et même jusqu'au sud du Québec, des archéologues donnent l'exemple du quartzite de Ramah, de Brador ou de Mistassini, matières premières provenant de la péninsule et ayant

été utilisées dans la technologie de nombreuses populations préhistoriques de l'Amérique du Nord-Est (Wright, 1982).

Dans l'état actuel des connaissances, toute tentative de reconstruction même partielle des sociétés autochtones de la péninsule du Québec-Labrador à l'arrivée des Européens est une entreprise fort risquée, potentiellement sujette à de nombreuses inexactitudes, sinon à des faussetés. Du portrait esquissé ci-haut, retenons surtout qu'à l'époque des premiers contacts tout le territoire de la péninsule est occupé par un nombre assez grand de bandes locales et régionales, héritières des traditions culturelles préhistoriques et protohistoriques antérieures. Ces bandes sont en pleine mutation et développent des modes d'exploitation de plus en plus adaptés au territoire (milieux arctique et subarctique ; milieux insulaire, côtier et intérieur) et à ses ressources (grands et petits mammifères marins et terrestres, poisson). Ces bandes nomadisent en général beaucoup mais n'en ont pas moins une certaine appartenance au territoire. Elles entretiennent beaucoup de contacts et d'échanges entre elles, font du troc avec leurs voisins et participent même à des réseaux de troc. Elles partagent plusieurs similarités et se différencient surtout sur les plans linguistique et ethnique. Ces dernières paraissent assez déterminantes, au point de diviser la péninsule en deux grands ensembles culturels distincts, les Inuit de l'Arctique et les Algonquiens du Subarctique, occupant respectivement le nord et le sud de la limite des arbres.

XVI^e SIÈCLE

Des contacts et du troc entre les autochtones de la côte du Labrador et les Vikings pourraient avoir eu lieu autour de l'an 1000 et même ultérieurement, quand ces derniers, en provenance du Groenland, vinrent explorer cette côte, y chercher du bois et même tenter de s'y établir. Mais vu le caractère plutôt ponctuel et éphémère de ces premières aventures européennes en Amérique du Nord, on peut douter qu'il en découla des conséquences notoires sur les ancêtres directs des Inuit et des Algonquiens (McGhee, 1984a).

Région méridionale de la péninsule

Beaucoup plus tard, à la toute fin du XV^e siècle et au début du XVI^e, divers contacts et échanges épisodiques s'établissent sans doute aussi dans le détroit de Belle-Isle entre des pêcheurs européens, surtout basques et bretons, et des groupes algonquiens. Ces échanges restent difficiles à prouver, faute de témoignages écrits. Quand Jacques Cartier entre pour la première fois dans le détroit de Belle-Isle et le golfe du Saint-Laurent en 1534, il fait non seulement la première « découverte » officielle française de l'Amérique du Nord, mais il entre également en contact avec des Indiens le long de la Côte-Nord du Saint-Laurent, sans doute des Montagnais. Son exploration entrouvre la porte au



FRONTISPICE DU LIVRE DE BACQUEVILLE DE LA POTHERIE, HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE (PARIS, 1753, VOLUME 1), (ILLUSTRATION 1).

Champlain Society, Tyrrell (1931 : 144).

Ce frontispice montre des Amérindiens faisant du troc de fourrures contre des couteaux, à proximité d'un navire européen.

développement subséquent des pêcheries européennes dans le golfe du Saint-Laurent et à la traite des fourrures dans toute la péninsule du Québec-Labrador.

À partir de 1540 en effet, et pour pratiquement un siècle par la suite, des baleiniers basques commencent à fréquenter et à exploiter annuellement la rive septentrionale du golfe du Saint-Laurent, du détroit de Belle-Isle jusqu'au Saguenay. Leurs navires, au nombre de plusieurs dizaines durant chaque saison de pêche, viennent mouiller dans différents havres de cette côte pour la pêche à la baleine ou à la morue. Leurs équipages, totalisant plusieurs centaines d'hommes, s'établissent alors à terre durant de longs mois, pendant l'été et l'automne, pour la fusion des graisses de baleines, l'extraction de l'huile de foie de morue ou le séchage des poissons. Ces activités riveraines mettent rapidement en contact les Européens et les Montagnais de la Côte-Nord du Saint-Laurent, entre qui des relations harmonieuses paraissent s'établir très tôt ; les premiers en viennent vite à recruter les seconds comme main-d'œuvre d'appoint dans les pêcheries contre un peu de nourriture : il y a aussi troc d'objets manufacturés (haches, couteaux, etc.) contre diverses fourrures (martre, vison, hermine, loutre, etc.) (Illustration 1) (Barkham, 1980 : 51-58 ; Turgeon *et al.*, 1992).

Dès le mitan du XVI^e siècle, ces premiers contacts et échanges en viennent à constituer une découverte économique majeure pour les Européens, certainement tout aussi importante que les pêcheries elles-mêmes. Dans le Vieux Continent en effet, le chapeau de feutre, fabriqué avec le duvet de castor, est devenu depuis peu un article vestimentaire très à la

mode dans toutes les couches de la société, et pour en fabriquer on a déjà presque exterminé ce mammifère dans toute l'Europe de l'Ouest. Pour maintenir et développer cette industrie, il faut donc découvrir et exploiter de nouveaux territoires riches en castor. L'Amérique du Nord, comme la Russie, devient alors objet de convoitise des commerçants européens, d'autant plus qu'on peut trouver sur place une main-d'œuvre autochtone à bon marché, connaissant bien le territoire et la faune, prête, semble-t-il, à s'adonner au piégeage et au troc des fourrures. S'ajoute à ces avantages la coutume particulière des autochtones de porter pendant plusieurs années les mêmes vêtements en fourrure (castor, caribou), poils tournés vers l'intérieur, dont l'usure facilite la récupération du duvet et permet d'éviter, partiellement du moins, le recours à des procédés techniques coûteux connus alors seulement en Russie (Ray, 1996 : 267-268).

Pour les autochtones du Nouveau Continent, la rencontre avec les nouveaux arrivants, principalement des pêcheurs, n'en est pas moins importante sur les plans économique et politique. Ces derniers sont des visiteurs saisonniers dont les séjours augmentent en nombre et régularité. Leurs activités côtières ne touchent que la périphérie des territoires de chasse autochtones. Bien qu'ils soient surtout intéressés à exploiter les ressources marines, ils semblent aussi prêts à nouer des relations harmonieuses et même à faire du troc, que ce soit en échange de fourrures ou de menus travaux. Ils possèdent surtout des métaux (fer) et d'autres objets manufacturés (haches, couteaux, chaudrons, tissus, etc.) d'une utilité potentielle considérable dans le mode de vie autochtone, dont certaines propriétés sont à certains égards supérieures à celles des matériaux et de la technologie traditionnels. De plus, les objets manufacturés suscitent beaucoup d'intérêt et de convoitise chez les populations autochtones de l'Amérique du Nord-Est, d'autant plus qu'ils servent à renforcer et étendre les réseaux économiques, diplomatiques et politiques existants.

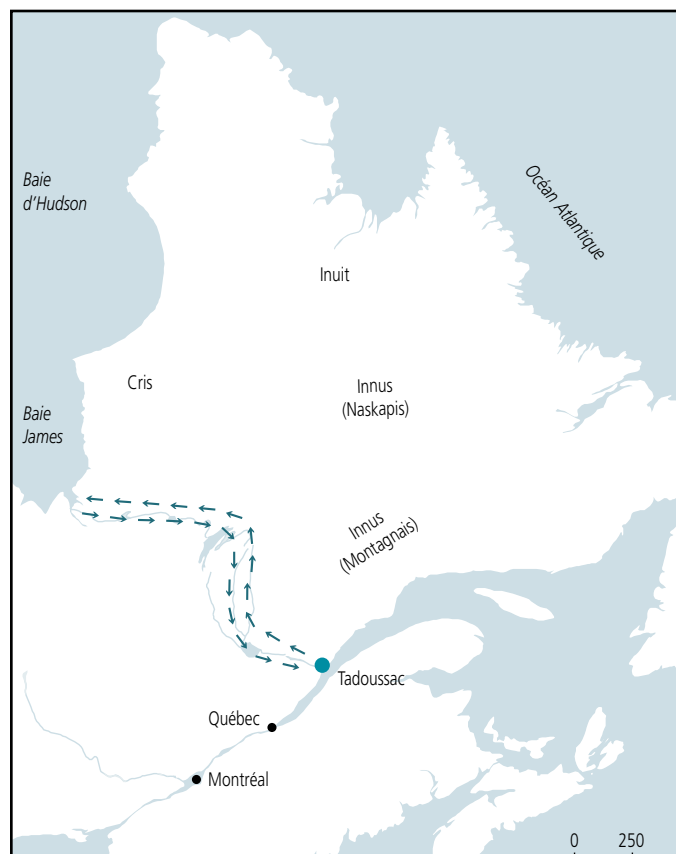
De 1560 jusqu'au début de la décennie 1580, faite des activités basques dans le golfe du Saint-Laurent, le troc estival de fourrures reste plutôt secondaire et complémentaire des pêcheries, mais à partir de 1580, un véritable commerce français des fourrures prend essor. Des marchands de Saint-Malo commencent en effet à affréter des navires ayant comme seule mission la traite des fourrures avec les autochtones du pourtour du golfe du Saint-Laurent. Le nombre de ces navires augmente peu à peu durant toute cette décennie, donnant lieu à une vive concurrence avec les Basques. Faisant des fourrures une spécialité, les



« ABITATION DU CAPN CHAUSSAM DE LAN 1600 » DANS LE HAVRE DE TADOUSSAC, À L'EMBOUCHURE DU SAGUENAY, (CARTE 2).
Gravure tirée des *Œuvres* de Champlain, Giguère, 1973, vol. I, p. 292.
Tadoussac était alors le lieu principal de la traite des fourrures entre autochtones et Européens à la fin du XVI^e siècle. On notera au point D « Le lieu où cabangent les fauages quand ils viennent pour la traite ».

FIGURE 1

Circulation nord-sud des fourrures



Durant les dernières décennies du XVI^e siècle, la « Chasse-gardée de Tadoussac » s'étendait de l'embouchure du Saguenay jusqu'aux rives de la baie James. Sous contrôle indien et suivant un réseau hydrographique très étendu, les fourrures y circulaient vers le sud et les objets manufacturés vers le nord.
Source : Laboratoire de géographie historique, d'après Russel Bouchard, 1995.

Français ont vite fait de damer le pion aux Basques dans la traite. En 1599, Pierre de Chauvin de Tonnetuit et François Gravé du Pont obtiennent un monopole de dix ans sur la traite des fourrures de la région et établissent dès cette année-là à Tadoussac le premier comptoir de traite permanent le long de cette côte (Carte 2) (Ray, 1996 : 269).

Durant ce premier siècle de traite des fourrures, et particulièrement au cours de sa deuxième moitié, les activités des nouveaux arrivants européens touchent plus ou moins directement plusieurs groupes autochtones de la partie méridionale de la péninsule. Manifestement attirés par les possibilités de troc avec les pêcheurs européens s'activant dans la région du détroit de Belle-Isle, des Inuit en provenance de la côte septentrionale du Labrador commencent à faire des incursions plus au sud jusqu'à la partie la plus orientale de la Côte-Nord du Saint-Laurent, durant les deux dernières décennies de ce siècle. Leurs contacts avec les pêcheurs européens semblent avoir suscité diverses hostilités et empêché l'établissement de relations de traite. Les Inuit en viennent donc à devoir recourir au pillage des sites saisonniers de pêche pour obtenir du fer et des objets manufacturés.

Les Montagnais jouent quant à eux un rôle central dans la traite. Visiteurs estivaux occasionnels le long de la Côte-Nord du Saint-Laurent, ils sont les premiers à établir des contacts avec les pêcheurs et les explorateurs, à devenir une main-d'œuvre d'appoint dans les pêcheries européennes et à développer le troc de fourrures, devenant ainsi les partenaires les plus réguliers des Européens dans plusieurs secteurs de la Côte-Nord du Saint-Laurent. Mais il y a plus. Un groupe de Montagnais, les Porcs-Épics ou Kakouchaks, qui occupent le Saguenay et le lac Saint-Jean et qui sont déjà actifs dans les réseaux de troc entre nations autochtones, concluent vers 1560 une première forme d'entente avec les Français selon quoi ils pourront exercer un contrôle exclusif de la traite sur leur propre territoire. Ils deviennent ainsi les intermédiaires exclusifs de leurs voisins du nord (Cris) et de l'ouest (Attikameks, Algonquins, Outaouais), dans un réseau qui fait circuler les four-

rures d'ouest en est, à partir de la « mer du Nord » (baie James) vers Tadoussac, via tout un réseau de lacs et de rivières, dont la rivière Rupert, le lac Mistassini, le lac Saint-Jean et la rivière Saguenay, dont ils interdisent l'accès aux Français et aux autres nations autochtones, donnant naissance à ce qu'on a surnommé la « Chasse-gardée de Tadoussac » (Figure 1). Toutefois, pour se protéger des attaques des Iroquois, ennemis traditionnels intéressés eux aussi à la traite des fourrures, les Kakouchaks en viennent finalement à devoir établir des alliances avec leurs voisins algonquiens et les Français, pour qui le territoire de la « Chasse-gardée » s'ouvrira à la toute fin du siècle (Bouchard, 1995 : 110-117 ; Ray, 1996 : 268 ; Frenette, 1993 : 72-74).

XVII^e SIÈCLE

Région orientale de la péninsule

Au tout début de ce siècle, les Français transforment Tadoussac de comptoir, ouvert à l'année longue qu'il était en 1599, en un comptoir n'ayant que des activités de traite estivales et automnales. Confrontés à un contrôle trop exclusif des Montagnais sur la traite, à une flambée des prix des fourrures et à une diminution des profits, ils abandonnent aussi presque totalement Tadoussac pour aller établir une colonie et des activités de traite à Québec, d'où ils pourront mieux concurrencer les commerces anglais et hollandais des fourrures localisés plus au sud, et établir une traite directe avec d'autres groupes autochtones de la vallée du Saint-Laurent et des Grands Lacs (Ray, 1996 : 269-270).

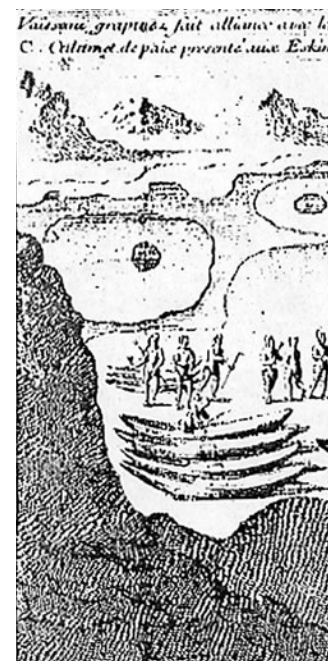
Néanmoins, les pêcheries basques à la baleine se poursuivent tout le long de la Côte-Nord du Saint-Laurent et dans la région du détroit de Belle-Isle durant les premières décennies de ce siècle, mais déclinent et disparaissent totalement vers 1630. Leur succèdent progressivement des pêcheries françaises à la morue, particulièrement dans la région du détroit de Belle-Isle, auxquelles vient s'ajouter la présence irrégulière de quelques commerçants français intéressés surtout à la pêche au phoque et à la traite des fourrures, comme François Bissot, Pierre-Esprit Radisson, Médard Chouart Des Groseilliers, Jacques Lalande et Louis Jolliet, qui obtiennent des concessions de pêche et de traite à Mingan (1661) et sur l'île d'Anticosti (1676) (Trudel, 1978a : 484). Poursuite d'un processus déjà bien enclenché à la fin du siècle précédent, des Inuit de la côte septentrionale du Labrador continuent de venir séjourner, mais en nombre plus grand, au Labrador méridional et parfois même sur la Côte-Nord du Saint-Laurent. Ils n'ont guère de relations régulières et suivies de traite avec les pêcheurs européens et s'adonnent fréquemment au pillage de leurs stations riveraines de pêche, ce qui force ces derniers à s'en méfier, à adopter diverses mesures défensives et même à répliquer à leurs actions par la force. Les Montagnais continuent quant à eux de travailler et de faire la traite des fourrures avec les pêcheurs et des commerçants français le long de la Côte-Nord du Saint-Laurent. Lorsque Louis Jolliet fait en 1694 ce qu'il décrit un peu pompeusement comme une découverte de « l'Abrador », il réussit à quelques reprises à faire du troc avec des Montagnais le long de la Côte-Nord du Saint-Laurent, ainsi qu'avec plusieurs groupes inuit le long de la côte du Labrador. Au terme de cette exploration, il sollicite dès lors lui-même la concession de cette côte et un monopole sur certaines pêcheries (phoque) et la traite des fourrures, signe que cette activité commence à prendre de l'importance dans ce secteur de la péninsule, parallèlement aux pêcheries à la morue qui s'y poursuivent toujours (Delanglez, 1944).

Vu la fondation de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal, les Montagnais de Tadoussac et de l'est voient progressivement leur rôle d'intermédiaires dans la traite des fourrures décliner puis disparaître complètement vers 1630, même si certains d'entre eux prennent l'habitude de venir traiter à Québec et accompagnent même les Français dans certaines de leurs expéditions plus à l'ouest. Pendant les décennies suivantes, ces mêmes Montagnais sont décimés par divers raids iroquois dans leurs territoires et par plusieurs épidémies (Ray, 1996 : 275). La Chasse-gardée de Tadoussac ayant de ce fait perdu une grande partie de ses effectifs, le Conseil souverain de Québec y crée en 1652 un territoire nommé la « Traite de Tadoussac », dont l'étendue initiale sur la rive nord du fleuve va de l'île aux Coudres jusqu'au-dessous de Sept-Îles, y compris tout l'arrière-pays (soit toute la Haute-Côte-Nord et une partie de la Moyenne-Côte-Nord), et où la traite des fourrures est ouverte à certaines conditions à tout habitant de Nouvelle-France appartenant à « la Communauté des Habitants » (Frenette, 1993 : 74 ; Frenette (dir.), 1996 : 182-183).

Très tôt après sa création, ce territoire en vient à être loué à bail à divers commerçants et à subir diverses amputations par l'octroi de seigneuries ou concessions (La Malbaie, Mille-Vaches, Îles-aux-Œufs et Terre ferme de Mingan). Après des débuts prometteurs, une vive concurrence commerciale s'instaure à sa limite nord-ouest et force les administrateurs de la Traite à établir les comptoirs de Chicoutimi (1671), Métabetchouan (1676), Mistassini et Némiscau (1679), Ashuapmushuan (1683), pour s'assurer un meilleur contrôle des Indiens. D'autres comptoirs sont ouverts le long de la côte à la baie des Papinachois en 1675, à Portneuf en 1681 et à la rivière Moisie en 1684. Les effets de la concurrence commerciale sont toutefois néfastes durant les dernières décennies de ce siècle : disparition des foires amérindiennes, introduction croissante de l'eau-de-vie, extermination de certains mammifères comme l'orignal et le castor, destruction de forêts par le feu, famines et nouvelles épidémies, provoquant la ruine quasi totale de la Traite de Tadoussac et la probable disparition des Kakouchaks, les Indiens les plus actifs dans la traite des fourrures de ce territoire et ceux par qui cette activité s'étend partout en périphérie (Castonguay, 1987 : 56-57 ; Bouchard, 1995 ; Frenette (dir.), 1996 : 198).

Région occidentale de la péninsule

Plus à l'est, suivant la fondation de Québec (1608), Samuel de Champlain étend déjà la présence française en direction de Montréal, établit de nouvelles alliances avec plusieurs autres groupes autochtones de l'Outaouais, attaque à deux reprises les Iroquois et cherche même à trouver une route en direction de la future baie James, puisque les Français connaissent, par l'intermédiaire des Indiens, les richesses potentielles des territoires plus nordiques (Ray, 1996 : 270).





CARTE DE S. DE CHAMPLAIN, À LA FIN DE 1612 OU AU DÉBUT DE 1613, (CARTE 3).

Archives nationales du Canada, NMC-6329.

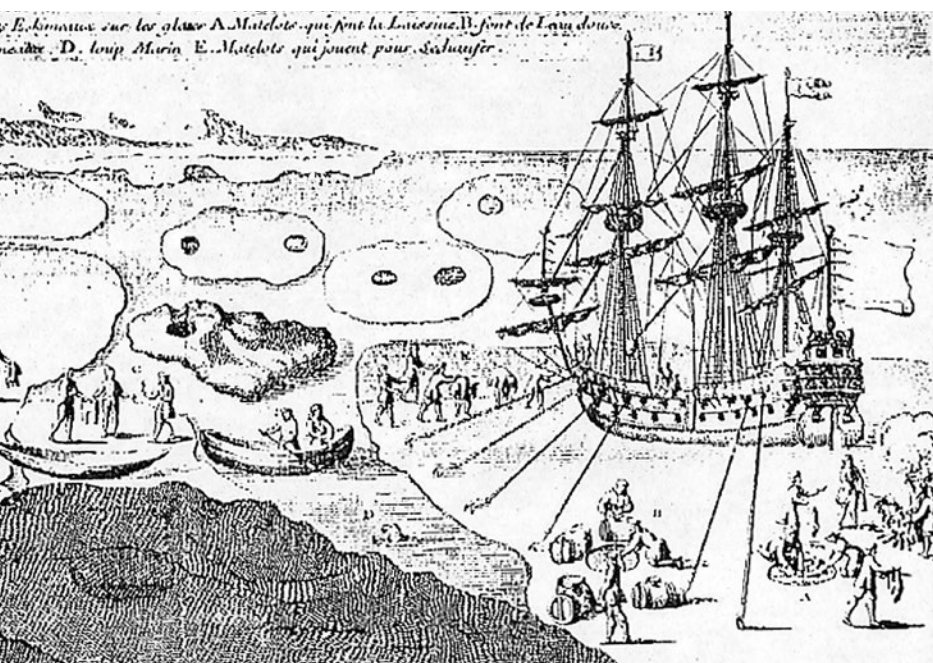
Cette carte est inspirée partiellement d'une carte anglaise, reproduite des *Œuvres* de Champlain, tirée de Trudel, *Atlas de la Nouvelle-France*, 1968, p. 85. À ce qu'on peut voir, les connaissances combinées des Français et des Anglais permettent de tracer un contour assez fidèle de la péninsule. Le comptoir de Tadoussac (« Tadouffac ») est indiqué à l'embouchure du Saguenay avec la lettre A, et le site des Escoumins (« Lefquemain ») avec la lettre B. La baie James est rapprochée du Saguenay et de ses affluents, fait peut-être attribuable en partie à la circulation des fourrures qui lie les deux régions.

L'explorateur anglais Henry Hudson découvre pour sa part la baie qui portera son nom ainsi que son extension méridionale (baie James) en 1610 ; il hiverne près de la rivière Rupert l'hiver suivant et y fait la rencontre d'un groupe d'Indiens avec qui il fait du troc de fourrures contre des objets manufacturés (Francis et Morantz, 1984 : 43-44). En ce début de siècle, les connaissances européennes du pourtour de la péninsule commencent déjà à ressembler, *grosso modo*, à son pourtour réel (Carte 3).

Ce sont progressivement les Wendats (Hurons) de la baie Georgienne, sur le lac Huron, qui prennent la place des Montagnais comme principaux intermédiaires dans la traite des fourrures entre les Français et les populations algonquiennes du sud de la baie James, jusqu'à ce que la nation wendate soit presque anéantie et dispersée par les Iroquois et les épidémies en 1649. Une exploration commerciale française en direction de la baie James a bien lieu en 1663, mais à partir du mitan de ce siècle, deux forces nouvelles influent sur la traite des fourrures dans le sud de la

péninsule : premièrement, les Iroquois font des incursions et des séjours à proximité de la « mer du Nord » et se livrent durant les décennies suivantes à des raids réguliers contre leurs ennemis algonquiens, forçant ceux-ci à resserrer leurs alliances avec les Français ; deuxièmement, les commerçants anglais fondent en 1668 le premier comptoir de traite de la côte orientale de la baie James, le fort Charles, à l'embouchure de la rivière de Rupert. Peu de temps après, en 1670, la Compagnie de la Baie d'Hudson voit le jour. Elle obtient par charte royale l'exclusivité de la traite dans un territoire immense et encore largement inexploré, aux frontières plutôt indéfinies, appelé « Terre de Rupert », comprenant, dans l'est, tous les bassins hydrographiques des baies d'Ungava, d'Hudson et de James (Ray, 1996 : 275-276).

Durant la décennie suivante, la traite de la nouvelle compagnie prend son envol dans la baie James, particulièrement au fort Charles et à Moose Factory. Toutefois, les Français sont loin de s'avouer vaincus par les raids iroquois et par l'incursion anglaise sur le pourtour de cette même baie. Charles Albanel et Louis Jolliet visitent la baie James en 1672 et 1679 respectivement ; une compagnie française concurrente de la Compagnie de la Baie d'Hudson, la Compagnie du Nord, est fondée en 1682, mais dissoute en 1700 ; de 1686 à 1693, Français et Anglais font une lutte d'hégémonie pour les comptoirs de la baie James et de la côte occidentale de la baie d'Hudson, culminant par la destruction du fort Charles par les Français en 1693. Les Indiens deviennent des clients de plus en plus assidus des comptoirs de la Compagnie de la Baie d'Hudson, cherchent à tirer profit des premiers épisodes de concurrence commerciale qui prennent naissance à la baie James et assistent sans prendre réellement parti aux hostilités militaires qui y ont cours (Francis et Morantz, 1984 : 57-62). Les Inuit de l'Ungava n'ont, tout au cours de ce siècle, aucun contact direct connu avec les Anglais ou les Français, à l'exception de leur rencontre ponctuelle de l'équipage mutin de Hudson, en 1611, qui tourne vite à la confrontation, et celle, beaucoup plus tardive, de l'équipage de Pierre d'Iberville, qui paraît avoir été amicale et avoir donné lieu à du troc (Tyrrell, 1931 : 191-201) (Illustration 2).



« UNE ALLIANCE CONCLUE AVEC LES ESQUIMAUX SUR LES GLACES FLOTTANTES », (ILLUSTRATION 2).

Champlain Society, Tyrrell (1931 : 192).

Alliance conclue par les Français à proximité du cap Digges, à la fin du XVII^e siècle. Notons l'échange de ce qui apparaît être des vêtements et des fourrures, dans un cérémonial impliquant qu'on fume un calumet de paix. Gravure accompagnant la lettre III de Bacqueville de la Potherie.

TABLEAU 1

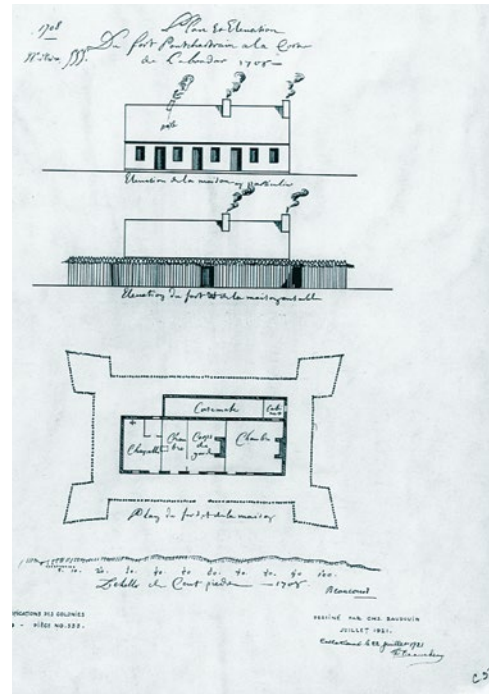
**Liste des concessions et concessionnaires
sur la côte méridionale du Labrador entre 1661 et 1760**

Lieux de concession	Date de concession	Concessionnaire(s)	Identification sommaire
Mingan	1661 (1)	Bissot	Juge prévôt
Anticosti	1676	Radisson	Explorateur, aspirant de la marine
Mingan et Anticosti	1679-1680 (2)	Des Groseilliers	Explorateur
		Jolliet	Explorateur, commerçant
		Jolliet (fils)	Marchand et traiteur
	1703		
Itamamiou	1733	Belcour	—, C. S. (3)
Petit Mécatina	1740	De St-Vincent	Officier militaire
Grand Mécatina	1738-1739-1740 (4)	Pommereau	Écrivain
Kécarpoui	1748	Bréard	Contrôleur de la marine, C. S.
		Estébe	Garde-magasin du roi
Riv. des Esquimaux	1702 (5)	Courtemanche	Officier militaire
	1706	Amador de Godefroy	Écuyer
	1720	Lavaltrie	—
	1750	Cheron	Capitaine de navire
	1753	De Cery	Capitaine de port
	1761	De Cery (fils)	—
Shecatica	1738	Foucault	Marchand, C. S.
		Boucault	Marchand, procureur du roi
	1750	Lafontaine	—
Baye de Phélypeaux	1711	Courtemanche	Officier militaire
	1714	Brouage (fils)	Négociant, officier militaire
	1722	Brouage	Négociant, officier militaire
	1744	La Porte	Commissaire de la marine
Petit Hâvre	1750	Marsal	Négociant
Blanc Sablon	1689	La Chesnaye (6)	Marchand
Anse Ste-Claire	1750	Marsal	Négociant
		Fortier	Marchand
La Forteau	1748	Vincent	Capitaine de navire
Anse-à-Loup	1748	Deschenaux	Écrivain
Rivière des Français	1716	Constantin	Pêcheur et traiteur
		Bréard	Contrôleur de la marine, C. S.
St-Modet	1735	Foucault	Marchand, C. S.
		Boucault	Marchand, procureur du roi
	1740	Constantin	Pêcheur et traiteur
Baye des Châteaux	1735	Bazil	Négociant
		Bazil	Négociant
		Fornel	Marchand
	1749	Gaultier	Médecin du roi, C. S.
Cap Charles	1735	Riverin	Marchand, C. S.
		Marsal	Négociant
		De Bonne	Militaire
		Marsal	Négociant
Belle-Isle	1689	Riverin (7)	Marchand, C. S.
	1713 (8)	Constantin	Pêcheur et traiteur
Passage des Loups-marins	1721	De Leigne	Officier de la Prévôté
Baye des Esquimaux	1706	Amador de Godefroy	Écuyer
		Daine	Greffier en chef
		Fornel	Marchand
		Foucault	Négociant, C. S.
	1749	Fornel (veuve)	—
Terre-Neuve	1705	Hazeur	Marchand, C. S.

Note :

- De l'Isle-aux-Ceufs à la baye des Espagnols (ou de Phélypeaux).
- Jusqu'à la baye de Phélypeaux.
- C. S. – Conseil supérieur.
- En 1749, concédé à LeGardeur de Croisille et de Montesson, épouse de la veuve de Pommereau, ainsi qu'à De Beaujeu et Estébe.
- De la rivière Kégaska à celle de Kessessakiou.
- Ainsi que d'autres marchands – Pachot, Poisset, Martin de Lino, Lallemand, Pattu, Gobin.
- En plus des marchands Chanion, Catignon, Bouthier.
- Du détroit de Belle-Isle à la baye des Esquimaux.

Sources des données sur le régime des concessions : P.-G. Roy, (dir.), Inventaire de pièces sur la côte de Labrador conservées aux Archives de la Province de Québec (Québec, 1940, 1942), 2 volumes ; Great Britain, Privy Council, In the Matter of the Boundary between the Dominion of Canada and the Colony of Newfoundland in the Labrador Peninsula, vol VII, (1927) : 3716-3725 ; Dictionnaire biographique du Canada, tomes I, II, III (Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1966, 1969, 1974).



PLAN ET ÉLÉVATION DU FORT PONTCHARTRAIN, LABRADOR, 1708, (ILLUSTRATION 3).
Archives nationales du Canada, Beaucourt, NMC 2299.

TABLEAU 2

**État des postes de pêche sédentaire au phoque
sur la côte méridionale du Labrador (vers 1760)**

Poste	Nombre d'engagés	Période de la pêche	Barriques d'huile	Peaux de phoque
Nontagamiou	10	15 déc.-6 janv.	80-100	640-800
Grand Mécatina	25	15 déc.-6 janv.	400-600	3 200-4 800
Riv. Des Esquimaux	12	15 déc.-6 janv.	50-80	400-600
Shécatica	10	15 déc.-6 janv.	80-120	600-800
Baye de Phélypeaux	50	20 juin-10 juillet	400-500	4 000-5 000
La Forteau	12	20 juin-6 juillet	200-250	250
Lance à Loup	—	15 déc.-6 janv.	—	—
St-Modet	25	15 déc.-6 janv.	200-300	4 800
Baye Rouge	—	—	—	—
Baye des Châteaux	15	15 déc.-6 janv.	150-300	1 500-2 500
Cap Charles	15	15 déc.-6 janv.	150-300	1 500-2 500
TOTAUX	174	—	Minimum : 1710 Maximum : 2550	Minimum : 16 890 Maximum : 22 050

Source : « État des postes établis sur la Côte du Nord concédés par brevet de la cour et qui sont exploités actuellement et leurs productions », in Rapport de l'archiviste de la Province de Québec, 1933-34 : 218.

Notes :

- La période de la pêche indiquée ci-haut correspond aux moments de l'année durant lesquels les phoques sont pêchés avec des filets. Le préparation de la pêche sédentaire au phoque s'étend sur une période beaucoup plus longue.

- Le trait indique un renseignement manquant.

Après la Conquête, quelques concessionnaires de Nouvelle-France réussissent à maintenir leurs pêcheries et leur traite le long de la Côte-Nord du Saint-Laurent et même au-delà, jusqu'à Hamilton Inlet. Un nombre grandissant de commerçants anglais viennent aussi chercher fortune sur la côte du Labrador méridional. Comme sous le Régime français, on continue de se méfier des attaques des Inuit et d'autres ennemis potentiels comme les pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre, au point que les autorités britanniques décident de construire un forteau doté d'une petite garnison à Château Bay, dans le détroit

de Belle-Isle, pour patrouiller cette côte et protéger les activités des marchands britanniques contre toute attaque. Pareille mesure défensive n'aura guère d'utilité, puisque des rapports de traite de plus en plus réguliers sont sur le point de s'établir avec les Inuit.

Ce succès est en partie attribuable à certains commerçants britanniques. Le plus connu d'entre eux est le capitaine George Cartwright, qui établit d'abord son comptoir au cap Charles, à l'entrée orientale du détroit de Belle-Isle, en 1770, et qui y réside en quasi permanence au cours des quinze années suivantes, s'adonnant au piégeage, à certaines pêcheries (phoque et saumon) et à la traite avec les autochtones, allant même jusqu'à étendre ses activités en direction de Sandwich Bay vers la fin de son séjour. Répétant l'exploit de Louis Jolliet quelques décennies plus tôt, il réussit à établir des rapports harmonieux avec les Inuit et même à persuader certains d'entre eux de visiter l'Angleterre, où tous contractent la variole. Seule du groupe à revenir vivante, l'Inuk Caubvik est retournée parmi les siens, à qui elle pourrait avoir transmis la maladie (Townsend, 1911 : 133-137, 261).

À cette présence canadienne et britannique au Labrador s'en ajoute bientôt une autre, celle des missionnaires moraves sur la côte du Labrador septentrional, là où il n'y a encore aucune présence commerciale euro-canadienne, à l'exception des visites estivales occasionnelles de pêcheurs côtiers. Cas absolument unique dans toute la péninsule, les Moraves veulent christianiser les Inuit en finançant leurs activités grâce à des dons en provenance d'Europe et à leurs activités commerciales au Labrador même. Ces missionnaires font d'abord une première exploration de la région en 1752, au cours de laquelle six d'entre eux périssent aux mains des Inuit à proximité de Hopedale. Ils réussissent ensuite à établir la paix avec les Inuit à Château Bay en 1765, puis obtiennent des autorités britanniques trois concessions territoriales de 100 000 acres à Nain, Okak et Hopedale où, après négociations et don de marchandises diverses aux Inuit, des missions ouvrent respectivement en 1771, 1776 et 1782, chacune étant dotée progressivement d'un logis, d'une église, d'un comptoir, d'un atelier et d'un quai. Des Inuit des environs font bientôt de la traite de peaux de phoque, de fourrures, d'ivoire et d'autres produits à chacune de ces missions et ont ainsi accès sur place aux produits manufacturés qu'ils devaient rechercher auparavant au Labrador méridional, dont des couteaux, des hameçons et des lignes, ainsi que des aiguilles. D'autres Inuit n'en poursuivent pas moins quant à eux leurs expéditions de traite au Labrador méridional, parce qu'ils peuvent y trouver un plus large éventail de produits à de meilleurs taux d'échange. En cette fin de siècle, la seule concurrence commerciale des Moraves provient soit des commerçants britanniques faisant affaire au Labrador méridional, soit de pêcheurs et trappeurs euro-cana-

diens qui commencent à s'établir le long de cette côte, à y fonder famille avec des épouses inuit et à développer un mode de vie très semblable à plusieurs égards à celui des autochtones, formant ainsi le groupe de ceux qu'on en viendra à appeler les « *Settlers* » le long de cette côte (Jenness, 1965 : 8-9 ; F. Trudel, 1981 : 365 et suivantes).

Région centrale de la péninsule : Traite de Tadoussac et Postes du Roi

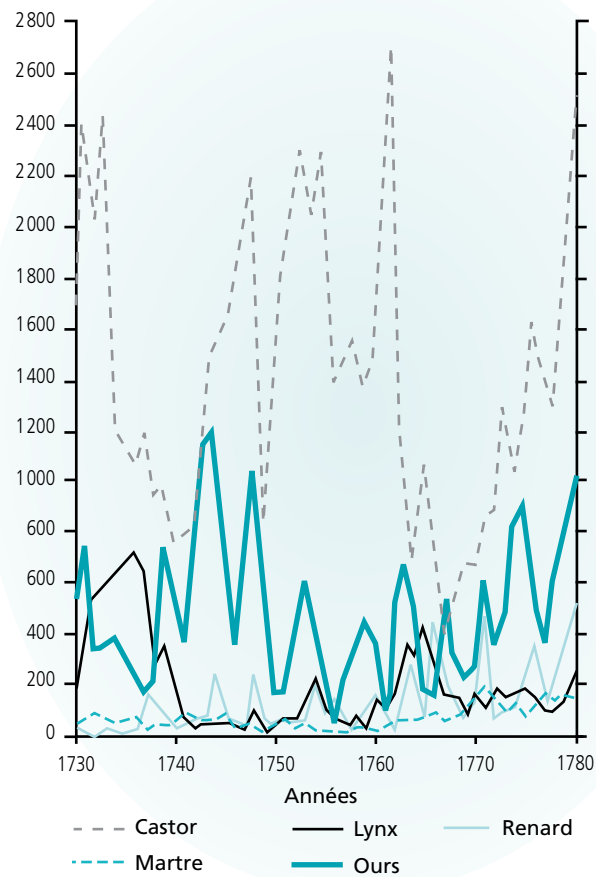
Plus au centre de la péninsule, la traite des fourrures se poursuit dans la Traite de Tadoussac jusqu'à la Conquête, malgré les avatars ayant marqué l'exploitation de ce territoire durant le siècle précédent. D'autres Indiens, dont on ignore s'ils ont de la parenté avec les Kakouchaks, viennent remplacer ces derniers comme résidents permanents d'une région où l'original a peu à peu été remplacé par le caribou. Les autorités françaises adoptent un train de mesures destinées à protéger ce territoire et à y rendre la traite des fourrures profitable. On s'efforce de procéder à une délimitation plus précise de son étendue, du moins dans sa partie méridionale ; on lui annexe des territoires contigus ; le réseau de comptoirs est amélioré. On tente aussi de mettre fin à la concurrence interne d'Indiens étrangers et de commerçants français, tout comme à celle, plus périphérique, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à la limite occidentale du territoire. Les ressources fauniques, dont le castor, sont enfin mieux protégées (Castonguay, 1987).

La Traite est administrée à partir de Québec. Ses comptoirs les plus importants, ceux de Chicoutimi, Tadoussac, Îlets-Jérémie et Sept-Îles (ou Moisie), possèdent chacun des habitations pour les employés, des magasins, des hangars et autres annexes. Certains gardent des animaux de ferme (Chicoutimi et Tadoussac) ; d'autres possèdent une fonderie (Îlets-Jérémie) ; la plupart des comptoirs côtiers ont des caves pour entreposer l'huile de phoque. La Traite a même ses propres armurerie et forge, localisées d'abord à Chicoutimi, puis à Tadoussac. Les autres comptoirs côtiers ou intérieurs sont quant à eux plus rudimentaires, n'ayant qu'une habitation pour les employés et un hangar pour l'entreposage des marchandises. Les employés permanents des comptoirs de la Traite ne se chiffrent qu'à une trentaine, auxquels viennent cependant se greffer de nombreux engagés saisonniers, affectés à une variété considérable de tâches, dont le transport des marchandises dans la vaste étendue de la Traite et vers la ville de Québec, à la fois marché et lieu d'exportation.

Pour traiter, les commerçants français ont toujours recours au crédit de marchandises, le plus souvent au début de l'automne, avant le séjour des Montagnais dans l'arrière-pays, crédit remboursable au printemps et l'été suivant, à l'aide de fourrures diverses, évaluées par rapport au prix d'une fourrure standard de castor. Parmi les produits traités par les Indiens aux comptoirs, il y a surtout les produits

FIGURE 3

Rentrées totales de cinq fourrures en « Made Beaver », Eastmain House (ou Factory), HBC, 1730-1780.



Source : inspirée des données de Francis et Morantz (1984 : 90).

Région occidentale de la péninsule

Dans ce secteur, les hostilités militaires franco-britanniques de la fin du siècle précédent cessent dès les premières années du nouveau siècle, mais une vive concurrence commerciale s'y poursuit même après le traité d'Utrecht, qui ne départage pas précisément le territoire entre les deux puissances européennes, et même après la conquête britannique de la Nouvelle-France, qui ne tarit pas le flot de commerçants concurrents provenant des régions plus méridionales. Après une dernière attaque infructueuse contre le fort Moose (1709), Français et Canadiens concentrent leurs activités dans tout l'arrière-pays localisé au sud et à l'est de la baie James, que ce soit en y faisant fonctionner quelques petits comptoirs (dont celui du lac Chamouchouane autour des années 1730) ou par de fréquentes visites saisonnières. Des coureurs des bois canadiens, auxquels s'ajoutent bientôt des commerçants anglais, continuent de telles visites après la Conquête, en cherchant surtout à intercepter et à traiter avec divers groupes indiens avant qu'ils n'atteignent les postes côtiers de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Parallèlement, celle-ci poursuit ses activités et cherche même à les consolider et à les étendre géographiquement, dans tout ce qui sera dénommé le « District de l'Eastmain », pendant longtemps le plus oriental de tous les districts de la Terre de Rupert. Certains de ses employés commencent à séjourner à l'année longue à l'embouchure de la rivière Eastmain où, pendant longtemps, on n'a fait qu'envoyer un navire de traite à partir d'Albany, le poste principal de la Compagnie sur la côte occidentale de la baie James. Puis, pour mieux faire obstacle à la concurrence des Français, elle établit en 1730 les comptoirs de Moose Fort (dans l'Ontario actuel) et d'Eastmain House (plus tard Factory), dont les activités se poursuivront sans interruption par la suite, avec des rentrées importantes de diverses fourrures (Figure 3).

La Compagnie entreprend aussi l'exploration de la côte orientale de la baie d'Hudson au cours des années 1740 et établit en 1749 un nouveau comptoir à Richmond Gulf, qu'elle fait fonctionner pendant une décennie grâce à la traite des fourrures avec les Indiens de tout l'arrière-pays et aussi à l'exploitation des baleines blanches aux embouchures des rivières Little Whale et Great Whale (Tableau 4). D'autres mesures plus tardives durant ce siècle, surtout destinées à faire face à la concurrence canadienne, sont, en 1776, l'ouverture d'un avant-poste à l'embouchure de la rivière de Rupert et l'exploration de l'arrière-pays, en direction du lac Mistassini, donnant lieu à l'ouverture de petits comptoirs intérieurs sur les lacs Neoskweskau et Némiscau. Ces mesures sont d'autant plus justifiées qu'en 1779 un nouveau concurrent voit le jour, quand un regroupement de maisons canadiennes impliquées dans la traite des fourrures autour du lac Supérieur fonde la Compagnie du Nord-Ouest et commence à s'étendre en direction de la baie James.

Enfin, dans le but d'étendre son commerce plus au nord, la Compagnie de la Baie d'Hudson recrute de nouveaux chasseurs d'outardes dans la région de la Grande Rivière (vers 1780). Elle tente aussi sans succès d'ouvrir un petit comptoir à l'embouchure de la rivière Great Whale en 1791, mais doit finalement se résoudre à n'y envoyer qu'un sloop collecter chaque été l'huile de baleine blanche stockée là par les Indiens. Notons qu'au cours de ce siècle les effectifs européens permanents de la Compagnie de la baie d'Hudson dans tout le district de l'Eastmain demeurent réduits à tout au plus deux ou trois douzaines d'hommes.

Pendant le XVIII^e siècle, les Indiens de la rive orientale des baies James et d'Hudson établissent des liens de plus en plus réguliers avec les comptoirs de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Certains, catégorisés par la Compagnie comme des « Homeguards » (domiciliés), séjournent à proximité des comptoirs, y font de fréquentes visites et contribuent à leur fonctionnement et approvisionnement, tout en continuant de pratiquer la chasse à l'outarde au printemps et à l'automne, la pêche lacustre et en rivière en été, ainsi que le piégeage et la chasse au caribou à l'automne et en hiver. Autour de Eastmain House seulement, il y a constamment une vingtaine de ces familles domiciliées jusque dans les années 1780, nombre qui grimpe alors à une trentaine, soit environ 150 personnes. La majorité des autres Indiens, identifiés comme ceux de l'arrière-pays et du Nord, continuent quant à eux leur mode de vie habituel, mais

TABLEAU 4

Rentrées de fourrures et autres produits au comptoir de Fort Richmond de 1751 à 1759

Article	1751-1752		1752-1753		1753-1754		1754-1755		1755-1756		1756-1757		1757-1758		1758-1759		
	Qu.	P.	Qu.	P.	Qu.	P.	Qu.	P.	Qu.	P.	Qu.	P.	Qu.	P.	Qu.	P.	
Castor entier	135	13	102	102	68	68	89	89	86	86	41	41	158	158		80	80
Demi-castor	70	35	51	25	32	16	52	26	32	16	18	9	50	25	40	20	
Ours adulte	17	34	11	22	2	4	2	4	6	12					1	2	
ourson	-	-	-	-	-	-	2	2	1	1	-	-	-	-	-	-	-
Lynx (Loup-cervier)	-	-	1	1	1	1	4	4	-	-	-	-	-	-	2	2	
Renard : gris	4	8	5	10	13	26	10	20	9	18	4	8	1	2	4	8	
roux	9	9	8	8	18	18	20	20	52	52	16	16	1	1	22	22	
noir	-	-	1	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
blanc	74	37	18	9	5	2	-	-	26	13	2	1	1	?	17	8	
bleu	4	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plumes de perdrix(lb.)	115	11	140	14	-	-	-	-	5	2	-	-	-	-	3	1	
Martre	105	35	267	89	303	101	230	76	109	36	370	123	285	95	301	100	
Loutre	21	10	7	3	15	7	39	19	15	7	26	13	29	14	20	10	
Loup	6	12	1	2	-	-	2	4	1	2	-	-	-	-	-	-	
Carcajou	5	7	3	4	-	-	2	3	55	7	-	-	-	-	2	3	
Tonneau d'huile (2 dimensions)	40	243	32	192	-	-	-	-	-	-	/1	8	/30	240	/30	240	
Peau de caribou mâle/femelle	-	-	4	4	3	3	10	8	8/54	8/27	-	-	-	-	-	-	-
Graisse, tonnes	-	-	-	-	12	288	6	144	6	144	-	-	-	-	-	-	-
Peaux de marsouins	-	-	-	-	-	-	8	8	30	30	-	-	43	43	25	25	
Valeur en pelus	579		489		535		522		462		219		579		522		
Valeur marchandises échangées	528		454		529		509		391		208		579		522		
Surplus	50		35		5		12		71		10		0		0		

Légende : Qu.= Quantité P.= Pelus Les fractions sont omises.

Source : Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, d'après Francis et Morantz, 1984.

commencent progressivement à effectuer une visite annuelle aux comptoirs de la Compagnie, en été.

La traite des fourrures de la Compagnie de la Baie d'Hudson à la baie James prend alors une forme de plus en plus organisée (voir Francis et Morantz, 1984 : 75 et suiv.). Un nombre croissant d'Indiens assument (à vie) les fonctions de capitaine des domiciliés ou de traite, fonctions créées par la Compagnie de la Baie d'Hudson pour gérer le plus efficacement possible sa clientèle indienne. C'est habituellement sous la supervision de ces capitaines que les Indiens arrivent aux comptoirs, y sont accueillis cérémonieusement, reçoivent des présents (eau-de-vie et tabac) et procèdent bientôt, par un guichet de la palissade quand elle existe, à la traite de leurs produits et à l'obtention d'avances de marchandises sous forme de crédit, le tout en deux à trois jours tout au plus, avant que le retour aux territoires côtiers ou de l'arrière-pays n'ait lieu. La traite elle-même s'effectue selon un barème d'évaluation des marchandises en peaux de castor (le « Made Beaver ») et implique l'échange d'une grande variété de produits : côté indien, fourrures diverses, cuir, castoréum, plumes, huile, etc. ; du côté européen, fusils et munitions, couvertures et tissus, vêtements, perles, eau-de-vie et tabac, etc. Parmi les fourrures, les plus abondantes sont, par ordre décroissant d'importance, celles de castor, de martre, de renard, de lynx et d'ours. D'autres produits qui prennent une importance croissante au cours de ce siècle sont le cuir de caribou, mammifère alors en voie de disparition au sud de la baie James dont la peau devient l'objet fréquent de troc avec les Indiens du nord, ainsi que l'huile de mammifères marins, dont la Compagnie veut développer l'exploitation. Les Indiens de l'arrière-pays profitent certainement de la concurrence commer-

ciale française, canadienne et même anglaise durant ce siècle, concurrence qui perturbe le volume de la traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Des obstacles de taille à l'établissement de relations de traite suivies entre la Compagnie et les Inuit durant ce siècle sont non seulement leur éloignement géographique vers le nord et la presque totale méconnaissance que les Européens en ont, mais aussi le phénomène de la « chasse à l'Esquimau » pratiquée par les Indiens de la côte occidentale de la baie James dans la région du lac Guillaume-Delisle (Richmond Gulf), chasse qui a pour effet d'exacerber ce groupe ethnique de la partie septentrionale de la péninsule. Parmi divers autres facteurs, cette chasse à l'Esquimau peut avoir joué un rôle important dans la tentative infructueuse de la Compagnie d'établir des rapports harmonieux avec les Inuit au comptoir de Richmond Gulf durant la décennie 1749-1759 et même avoir incité des Inuit à tuer les employés de la Compagnie au comptoir de Great Whale River en 1791-1792. La compagnie britannique est donc obligée d'adopter plusieurs mesures pour mettre fin à cette chasse, comme l'interdiction de traiter à ses comptoirs pour les Indiens reconnus de s'y livrer, la privation de munitions et de tabac, etc. En fin de compte, cette chasse cesse à la fin du siècle, surtout parce que les Indiens de tout le pourtour de la baie James sont de plus en plus impliqués dans le transport des fourrures et n'ont plus guère de temps à se livrer à cette pratique coutumière (Francis, 1979). Malgré tout, des Inuit de la baie d'Ungava, dont on peut se douter qu'ils connaissent déjà bien les objets manufacturés des Européens pour en avoir obtenu par le troc, commencent à fréquenter de façon irrégulière les missions d'Okak et de Nain à la fin du siècle, à la

fois pour traiter et pour visiter leurs congénères, pavant ainsi la voie à des relations régulières qui commenceront dans les décennies suivantes.

XIX^e SIÈCLE

Région orientale de la péninsule

Au Labrador, les Moraves continuent de maintenir en fonction durant tout ce siècle les missions-comptoirs de Okak, Nain et Hopedale, déjà établies à la fin du siècle précédent. Sans obtenir de concessions territoriales additionnelles des autorités britanniques, ils procèdent aussi à l'ouverture de Hebron (1830), Zoar (1865), Ramah (1871) et Makkovik (1896), missions qui resteront en activité jusqu'à la fin du siècle, à l'exception de la deuxième, fermée en 1890.

Complètement absente le long de toute cette côte durant le siècle précédent, la Compagnie de la Baie d'Hudson commence, au cours du XIX^e siècle, à faire une concurrence directe et accrue aux Moraves, ainsi qu'à plusieurs commerçants indépendants qui s'affairent au Labrador méridional, central et même septentrional. Elle crée un nouveau district couvrant tout le territoire du Labrador, celui d'« Esquimaux Bay », qui devient par le fait même son district le plus oriental dans tout le Canada. En procédant souvent à l'achat des établissements antérieurs de commerçants individuels ou de petites compagnies concurrentes, elle y instaure aussi tout un réseau de comptoirs, particulièrement durant la décennie 1830, au cours de laquelle voient le jour les comptoirs principaux de Rigolet et de North West River (1836), sur la rive septentrionale de Hamilton Inlet, quelques comptoirs secondaires localisés dans l'arrière-pays, ceux de Sandy Banks House (1836), Fort Nascopie (1838) et Winokapau (c. 1843), ainsi que les comptoirs côtiers de Aillik (c. 1836-c. 1875) et Kaipokok (1837-1878). D'autres comptoirs surtout côtiers viennent par la suite compléter ce réseau, ceux de Lampson (1867-1877), Nachvack (1868-), Davis Inlet (c. 1869-) et Sandwich Bay (c. 1873-).

Progressivement, sous l'influence du développement des pêcheries et de la traite des fourrures le long de cette côte, le nombre de « *Settlers* » croît tout au cours de ce siècle, surtout au Labrador méridional. De nationalités et d'origines géographiques fort diverses (européennes et canadiennes), plusieurs y viennent dans un premier temps à titre d'engagés de la Compagnie de la Baie d'Hudson au cours de la décennie 1830, marient par la suite des femmes inuit et deviennent par ce fait des résidents permanents de cette côte méridionale, s'adonnant surtout à la pêche, au piégeage et à la traite des fourrures avec les Inuit et les Indiens. Par la suite, à partir du milieu du siècle, plusieurs des descendants métissés de ces colons commencent à migrer aussi loin au nord que Nain, s'établissant à proximité des missions moraves ou des comptoirs de la Compagnie de la Baie d'Hudson,

dont ils concurrencent à plusieurs égards les activités commerciales. Peu de « *Settlers* » s'établissent toutefois plus au nord que Nain, territoire pour eux trop inhospitalier et éloigné des principaux comptoirs de traite.

Pour les Inuit et les Montagnais-Naskapis qui traitent aux comptoirs moraves ou de la Compagnie de la Baie d'Hudson de la côte du Labrador (comme celui de Davis Inlet) et de l'arrière-pays (comme celui de Michikamau), ce siècle est surtout marqué par une évolution progressive d'une production de subsistance vers une production pour le marché, à l'exception des régions les plus septentrionales de cette côte (Jenness, 1965 : 20 et suiv.). Fréquentes auparavant, les expéditions de traite des Inuit en direction du détroit de Belle-Isle diminuent et cessent presque totalement dès la première décennie du siècle, étant donné la présence des missions-comptoirs moraves localisés plus au nord. Des changements technologiques et de modes de vie plus substantiels ont aussi lieu. Les fusils et les munitions deviennent une marchandise importante de traite et commencent à circuler librement tout le long de la côte, vu l'établissement de rapports réguliers et plutôt harmonieux entre les Inuit et les Euro-Canadiens. La chasse aux grandes baleines connaît un déclin rapide et disparaît presque complètement, et est surtout remplacée, à partir du milieu du siècle, par des pêcheries commerciales à la morue, auxquelles s'adonnent de plus en plus d'Inuit. D'introduction européenne, la pêche au filet en rivière ou en mer, que ce soit à diverses espèces de poisson ou au phoque, en hiver ou en été, gagne du terrain, tout comme la chasse et le piégeage des renards à l'automne et en hiver. L'*umiaq* et, beaucoup plus tard, le *qajaq* disparaissent presque complètement, pour faire place à diverses embarcations à rames et à voile, construites par les Inuit eux-mêmes ou troquées à des pêcheurs de Terre-Neuve. Encouragé par les Moraves, un commerce de bottes en peau de phoque voit le jour, pour exportation vers les régions du sud et même la baie James. Durant la deuxième moitié de ce siècle en fait, il y a une énorme expansion des pêcheries commerciales à la morue. En plus, la pêche au phoque (en été) ainsi que le piégeage (à l'automne et en hiver) deviennent des sources de revenus importantes pour les Inuit et les Indiens, tant et si bien qu'une activité traditionnelle importante, la chasse au caribou du début de l'automne, en vient à être abandonnée, à la fois parce que les autochtones sont occupés par d'autres activités (la pêche à la morue) et aussi parce que le caribou connaît une diminution importante.

LA RÉSERVE DE BETSIAMITES, SUR LA CÔTE-NORD
DU SAINT-LAURENT, 1884 (A. P. LOW).

Archives nationales du Canada, PA-37928.
En cette fin de siècle, il n'y a plus qu'une clôture
pour délimiter la zone habitée de la réserve.



Région centrale de la péninsule

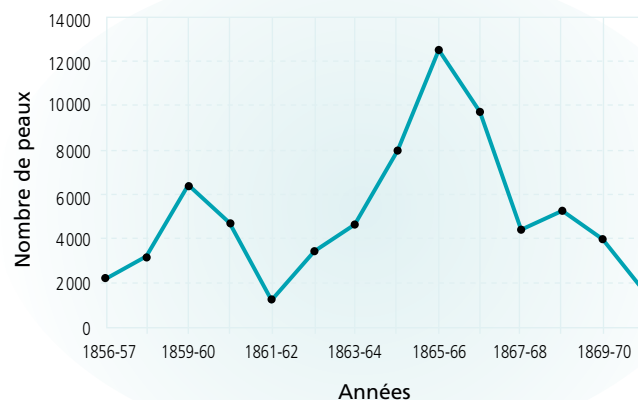
Au début du XIX^e siècle, des transformations profondes ont aussi lieu le long de la Côte-Nord du Saint-Laurent et dans son arrière-pays. Pour concurrencer la Compagnie de la Baie d'Hudson dans son territoire nordique voisin de la Terre de Rupert, la Compagnie du Nord-Ouest devient pendant vingt ans locatrice d'un vaste territoire couvrant d'ouest en est certains comptoirs en Haute-Mauricie, le Domaine des Postes du Roi, la Seigneurie des Mille-Vaches et la Terre Ferme de Mingan (jusqu'à la rivière Olomanshibu). À la fusion des deux compagnies en 1821, des marchands britanniques indépendants réussissent à obtenir la location du Domaine des Postes du Roi pendant dix ans. La Compagnie de la Baie d'Hudson n'est pas sans réagir. À partir de 1822, elle renouvelle le contrat de location de la Terre Ferme de Mingan (qu'elle conservera jusqu'en 1883) ; pour une gestion plus serrée de la Côte-Nord et du Labrador, elle crée son département de Montréal en 1826, obtient la location du Domaine des Postes du Roi en 1830, achète l'archipel de Mingan en 1836, négocie des ententes avec les propriétaires de l'île Anticosti pour que des Montagnais puissent y faire la chasse au phoque et renouvelle finalement le contrat de location du Domaine des Postes du Roi en 1842, avec droits exclusifs sur la traite des fourrures et les pêcheries, mais sans le droit d'occupation exclusive du territoire (Frenette, 1993 : 79 et suiv.).

Peu à peu, des travailleurs forestiers et des colons s'installent dans le Domaine des Postes du Roi et créent une telle concurrence commerciale qu'en 1848 la Compagnie cesse tout paiement sur sa location. Puis, en 1853, c'est toute la Côte-Nord qui



FIGURE 4

Rentrées des fourrures au comptoir de Betsiamites, 1859-1870



Source : d'après Frenette, 1993.

s'ouvre à la colonisation des pêcheurs. Pendant un temps, l'entreprise britannique cherche à protéger ses intérêts en payant le fort prix pour les fourrures, mais finalement, en 1859, après la révocation de ses baux de location des rivières à saumon, la Compagnie annule son contrat de location et cède ses comptoirs au gouvernement. La traite des fourrures du Domaine des Postes du Roi subit alors un bouleversement profond. Pour tout le reste du siècle, la Compagnie n'y conserve plus que quelques comptoirs de traite (lac Saint-Jean, Saguenay, Îlets-Jérémie, Godbout, Betsiamites, Sept-Îles), où la traite des fourrures se poursuit, dans un contexte de concurrence très forte avec de petits trafiquants locaux et saisonniers (Frenette, 1993 : 79 et suiv.).

Les Montagnais de la partie occidentale de la Côte-Nord du Saint-Laurent continuent d'exploiter les ressources du littoral, consacrant la plus grande partie de leur cycle annuel à la chasse au loup-marin, ne consacrant que quelques mois de l'automne à la chasse au caribou et au piégeage, et circulant beaucoup le long de la côte (Frenette (dir.), 1996 : 324-326). Ils deviennent de plus en plus étroitement associés à certains comptoirs de traite, dont quelques-uns (Pointe-Bleue [1856], Betsiamites [1861], Escoumins [1892]) acquièrent même le statut de réserve indienne après le milieu du siècle. Leurs activités de chasse, de pêche et de piégeage continuent de se pratiquer sur tout le territoire, mais la fréquentation des divers comptoirs, presque tous côtiers, devient de plus en plus régulière. La traite qui s'y déroule continue de comporter des présents, du crédit et des secours et d'impliquer l'échange d'une variété de produits (fourrures, huile de phoque, plumes de canard et d'oie, etc.) contre des fusils et des munitions, des tissus et de la farine (Figure 4). Un plus grand nombre de Montagnais commencent aussi à élire domicile à proximité des comptoirs et à participer comme main-d'œuvre à certains travaux des compagnies, comme la pêche au saumon et au phoque. Durant les deux premières décennies du siècle, la vive concurrence commerciale entre la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la Baie d'Hudson entraîne diverses conséquences, dont certaines sont plus ou moins heureuses pour les Montagnais : augmentation des prix des fourrures, distribution plus libérale du crédit et de l'alcool, piégeage excessif et diminution de profits des compagnies. Après 1821, la concurrence entre des marchands

LES RUINES DU FORT NASCOPEE,
AU LABRADOR, 1894.
Archives nationales du Canada, PA-38188.
Ce comptoir de la Compagnie de la Baie
d'Hudson aurait été établi en 1838.



britanniques et la Compagnie de la Baie d'Hudson dans le Domaine du Roi, puis celle entre cette dernière compagnie et de petits trafiquants continuent de créer pendant quelques décennies une certaine concurrence commerciale favorable aux Montagnais.

Plus à l'est, vers le détroit de Belle-Isle, les Montagnais continuent quant à eux de fréquenter le littoral en été, pour la chasse au loup-marin et aux oiseaux migrateurs, ainsi que la cueillette des œufs, le plus souvent sous la supervision de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Durant l'automne et l'hiver, ils poursuivent leurs expéditions dans l'arrière-pays, pour la chasse au caribou et le piégeage aux mammifères à fourrure. Ils échangent une grande variété de produits aux comptoirs de Mingan, Natashquan, Musquaro et Napesipi. Ils commencent aussi à être équipés de barges à voiles obtenues des pêcheurs euro-canadiens. Dans l'arrière-pays, d'autres Montagnais-Naskapis conservent durant le XIX^e siècle une économie axée sur la chasse au caribou et au piégeage, ne font que de brèves visites sur le littoral de la Côte-Nord et fréquentent parfois les comptoirs d'autres bassins hydrographiques vers le nord et l'ouest (Frenette (dir.), 1996 : 327-329).

Pour les Montagnais du Saguenay et de tout le littoral du fleuve et du golfe, les dernières décennies du siècle sont caractérisées par un retour à la chasse aux animaux à fourrure dans l'arrière-pays, en raison de phénomènes nouveaux : colonisation croissante et diverses requêtes montagnaises de protection restées sans effet, conflits croissants attribuables à l'implantation de la pêche au saumon par les non-autochtones, problèmes de santé et alcoolisme, qui servent de justification à une intervention gouvernementale croissante (Frenette (dir.), 1996 : 350-353).

Régions occidentale et septentrionale de la péninsule

Dans le secteur des baies James et d'Hudson, la traite des fourrures connaît une expansion considérable au cours de ce siècle. Pendant les deux premières décennies, la concurrence de la Compagnie du Nord-Ouest oblige la Compagnie de la Baie d'Hudson à multiplier

le nombre de ses comptoirs dans l'arrière-pays, où Neoskweskau reste ouvert jusqu'en 1818 et Big Lake, Mistassini, Nichikun, Rush Lake, Waswanipi voient le jour. Au même moment, sur la côte, Rupert House et Eastmain Factory restent des comptoirs permanents, et Big River (1802-1813, 1817-1824) demeure important. Avec l'absorption de la première de ces compagnies par la seconde en 1821 et le monopole quasi total qui en résulte, la Compagnie de la Baie d'Hudson modifie la distribution de ses comptoirs méridionaux et tente d'étendre sa traite vers le nord de la péninsule. Cas uniques, Rupert House, sur la côte, ainsi que Mistassini et Waswanipi, dans l'arrière-pays, restent en activité permanente durant tout le reste du siècle. En 1837, Eastmain House ferme ses portes et est aussitôt remplacé par la réouverture de Fort George (Big River). Dans l'arrière-pays, Caniapiscau, Nichikun, Pike Lake, Temiskimay restent en fonctionnement durant un nombre plus ou moins grand de décennies au cours de ce siècle.

Sur la côte méridionale de la baie d'Hudson, où un sloop de la Compagnie vient régulièrement traiter des fourrures et collecter de l'huile durant toute la première moitié du siècle, Little Whale River, comptoir d'abord destiné à une clientèle inuit, voit le jour en 1851 (fermé en 1891), suivi de Great Whale River, en 1856 (en fonctionnement presque continu jusqu'à la fin du siècle). Encore plus au nord, des Moraves explorent la partie méridionale de la baie d'Ungava en 1811 et suggèrent même d'y établir une mission. Vivement opposée à ce projet, la Compagnie de la Baie d'Hudson commence peu après l'exploration de l'arrière-pays en direction de la baie d'Ungava et établit finalement le comptoir principal de Fort Chimo au sud de cette baie en 1830, suivi de plusieurs comptoirs côtiers ou intérieurs secondaires : Leaf Bay (1833), Fort Siveright (1838), South River House (1832), Fort Nascopee (1838), Fort Trial (1839), etc.,



TABLEAU 5

**Ventes des produits de l'Ungava
au comptoir de Fort Chimo (1831-1843)**

	1831	1832	1833	1834	1835	1836	1837	1838	1839	1840	1841	1842-1843
OURS	3	3	1	1	5	9	—	1	6	4	8	25
CASTOR	29	33	2	6	2	—	4	11	18	c.80	c.34	58
RENARD	440	624	154	775	445	928	200	670	1 001	884	419	612
MARTRE	871	1 058	288	429	310	206	260	1 443	1 708	592	1 659	1 595
VISON	16	16	2	3	4	6	—	1	35	11	23	42
RAT MUSQUÉ	119	119	3	85	30	928	—	—	—	144	482	475
LOUTRE	95	116	50	51	42	31	34	87	54	86	110	137
LOUP	15	15	6	19	13	16	—	13	1	24	11	11
GLOUTON	52	55	19	26	30	26	8	1	27	24	22	22
CARIBOU (peaux)	577	577	—	449	543	589	595	—	—	194	c.900	88
IVOIRE	270*	270*	—	144*	—	363*	—	—	102*	—	411*	168*
HUILE	3**	6**	—	715g	—	772g	—	—	—	—	688g	709g
PHOQUE (peaux)	2	4	62	124	—	215	—	—	—	331	370	390
BALEINE (fanons)	12***	333*	—	46*	—	—	—	—	—	—	880*	426*
PLUMES	—	—	—	—	—	27*	—	—	—	117*	195*	68*
DIVERS	—	—	1 LYX	1 LYX	1 LYX	1 LYX	—	—	—	237 CT	17 VPP	5 VPP
				1 SWN		515 CT	—	—				

Légende : c. = environ ; *LB ; **SACS ; ***PAQUETS ; g = gallons ; LYX = LYNX ; SWN = CYGNE SIFFLEUR ; CT = LANGUES DE CARIBOU ; VPP = VESTES EN PEAU DE PHOQUE.

Note : La production de l'année 1832 comprend celle de l'année 1831. Ces données statistiques ont été puisées dans Cooke sans que nous puissions en vérifier l'exactitude dans les sources manuscrites.

Source : Cooke, 1969.

TABLEAU 6

**Compte rendu comparatif des rendements-années, Fort Chimo,
district du Labrador, 1868-1903**

Produits	1868-1872	1873-1877	1878-1882	1883-1887	1888-1892	1893-1897	1898-1903	total
Ailes d'oise (pièces)	—	—	—	—	—	308	550	858
Ours noir (n)	1	—	3	4	4	3	23	38
Ours blanc (n)	1	—	3	4	99	86	210	403
Castor (n)	78	35	30	19	28	80	200	470
Duvet d'eider (lbs)	422	35	1 047	1 763	3 746	6 086	8 643	21 742
Hermine (n)	13	12	—	—	47	34	101	207
Plumes (lbs)	56	120	1 772	8 168	3 948	8 030	6 690	28 784
Renard argenté (n)	144	243	142	121	140	180	64	1 034
Renard croisé (n)	288	458	364	338	279	361	174	2 262
Renard roux (n)	646	1 068	1 004	707	698	1 091	531	5 745
Renard blanc (n)	2 922	3 957	3 369	2 512	6 729	5 935	9 307	34 731
Renard bleu (n)	50	86	48	25	85	68	69	431
Lièvre arctique (n)	20	254	171	556	334	180	260	1 775
Lynx (n)	1	—	21	6	5	—	2	35
Martre (n)	1741	1650	1977	2 572	2 307	4 211	2 730	17 188
Vison (n)	30	31	108	221	265	233	425	1 313
Huile (gallons)	1 741	3 835	8 253	10 596	11 057	13 267	8 663	57 412
Béluga (peaux)	32	171	398	781	2 126	810	190	4 508
Rat musqué (n)	45	34	60	12	198	170	170	689
Loutre (n)	213	202	1 128	235	262	301	422	2 763
Peau de lièvre (n)	—	—	13	3 046	—	32	72	3 163
Saumon salé (n)	111	455	148	220	715	521	524	2 694
Loup (n)	117	166	168	169	126	95	152	993
Glouton (n)	52	142	124	273	195	107	109	1 002
Ivoire (lbs)	1 125	604	507	133	1 083	898	982	5 332
Truite salée (n)	—	—	—	—	—	898	982	1 880

Source : données tirées des Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, B.38/C/17.

pour desservir les Indiens et les Inuit des environs. Fort Chimo devient alors progressivement le lieu de rendez-vous et le comptoir d'échange de fourrures et d'autres produits pour plusieurs groupes inuit originaires des rives de la baie d'Ungava et de la rive méridionale du détroit d'Hudson, ainsi pour des Montagnais-Naskapis originaires des régions centrales de la péninsule (Tableau 5). Tous ces comptoirs cessent leurs activités avec la fermeture de Fort Chimo en 1843, mais quand ce comptoir reprend vie en 1866, plusieurs connaissent un regain d'activité, d'autant plus que Fort Chimo continue d'être exploité sans interruption jusqu'à la fin du siècle, réussissant à poursuivre ses échanges avec une clientèle régionale mixte, inuit et indienne, avec des rentrées importantes et régulières (Tableau 6).

Sur la côte orientale de la baie James et dans l'arrière-pays, où la Compagnie de la Baie d'Hudson est depuis longtemps implantée, la concurrence entre compagnies rivales et la multiplication des comptoirs dans l'arrière-pays facilitent d'abord aux Indiens l'accès direct à la traite, l'obtention de présents, le transport des fourrures et l'obtention de marchandises et de crédit, parfois à plusieurs comptoirs voisins les uns des autres. De nombreux Indiens sont aussi appelés à servir au transport estival des marchandises vers l'arrière-pays et des fourrures vers la côte. Plusieurs conservent enfin pendant quelque temps le titre de capitaine de traite (Francis et Morantz, 1984 : 143 et suiv.).

Avec la fin de la concurrence en 1821, la Compagnie de la Baie d'Hudson diminue progressivement ses présents aux Indiens, bannit l'alcool comme marchandise de traite, substitue la fonction de meneur à celle de capitaine de traite, instaure des



**LE COMPTOIR
DE FORT CHIMO, 1897.**

Archives nationales du Canada,
PA-51463.

Comptoir de la Compagnie
de la Baie d'Hudson.

mesures de conservation (réserves de castor), incite sa clientèle à ne traiter qu'à un seul comptoir et exerce un contrôle plus serré sur le crédit. Progressivement, le statut des domiciliés se transforme. Ceux-ci étaient jusque-là pour la plupart des Indiens vivant à proximité plus ou moins grande des Européens, continuant de pratiquer leur mode de vie habituel, faisant de brèves mais assez fréquentes visites aux comptoirs, contribuant à la traite des fourrures surtout par la chasse, la pêche et le piégeage, mais n'en gardant pas moins une autonomie certaine face à la Compagnie. Au XIX^e siècle, le territoire à proximité des comptoirs devient de plus en plus occupé et exploité et les ressources fauniques locales diminuent, forçant un nombre grandissant de domiciliés et leurs familles à dépendre de la Compagnie pour leur nourriture. La Compagnie doit en outre recourir de plus en plus régulièrement à une main-d'œuvre indienne d'appoint pour une grande variété de tâches comme la construction, l'entretien et l'approvisionnement de nouveaux comptoirs ainsi que pour la traite des fourrures. En conséquence, des domiciliés et leurs familles commencent alors à vivre sur le site même des comptoirs et à accompagner les employés européens dans leurs déplacements sur tout le territoire de la baie James. Proximité physique aidant, le nombre de Métis croît à la baie James et en vient à constituer une proportion importante des employés permanents de la Compagnie. Au cours de ce siècle, Indiens domiciliés et Métis deviennent donc des employés saisonniers de la Compagnie, bonifiant le plus souvent leurs activités de subsistance par un travail à salaire ou vice-versa (Francis et Morantz, 1984 : 165 et suiv.)

Plus au nord, des Indiens n'ayant fait auparavant que des visites irrégulières à la baie James profitent de l'établissement de nouveaux comptoirs à Little Whale, Great Whale et Fort Chimo pour augmenter le nombre de leurs visites et le volume de leur traite à ces comptoirs. Comme ce fut le cas plus au sud, plusieurs d'entre eux y deviennent des domiciliés s'adonnant à une variété considérable de tâches d'approvisionnement et d'entretien, mais la grande majorité des autres continuent de pratiquer la chasse (surtout au caribou) et la pêche, tout en se livrant au piégeage.

Avec la fin de la « chasse à l'Esquimau » au tournant du siècle précédent, le troc entre Indiens de la côte orientale de la baie James et leurs voisins inuit septentrionaux prend d'abord de l'ampleur aux embouchures des rivières Great Whale et Little Whale durant les premières décennies du XIX^e siècle. Désireuse depuis longtemps de nouer des contacts et de développer des relations de traite régulières avec les Inuit, la Compagnie de la Baie d'Hudson a alors recours à des domiciliés inuit provenant de la côte occidentale de la baie d'Hudson pour attirer leurs congénères de l'Eastmain à Fort George. Les premiers à établir des contacts réguliers avec la Compagnie de la Baie d'Hudson sont finalement les Inuit de la baie d'Ungava qui commencent à faire des visites plutôt irrégulières à Fort Chimo de 1830 à 1843. Du côté de l'« Eastmain », les premiers contacts entre les Inuit et la Compagnie ont lieu à Fort George en 1837 (Trudel, 1989). La traite inuit s'y développe jusqu'au milieu du siècle (Tableau 7), accompagnée de tentatives infructueuses d'établir une partie de cette nouvelle clientèle sur le littoral de la baie James. Durant le reste du siècle, des relations de plus en plus régulières entre les Inuit de toute la péninsule ungavienne avec la Compagnie de la Baie d'Hudson en viennent finalement à s'établir aux comptoirs de Little Whale River, à partir de 1851, puis à celui de Great Whale River, à partir de 1856, ainsi qu'à celui de Fort Chimo, à partir de sa réouverture en 1866.

Ce siècle, et particulièrement sa deuxième moitié, est marqué par des changements importants pour les Inuit de la péninsule ungavienne. La fin de la chasse à l'Esquimau, l'établissement des premiers contacts directs et le développement de relations de traite sous la forme de visites annuelles de plus en plus régulières aux comptoirs de traite de la Compagnie entraînent l'introduction et la transformation des moyens de production (fer, fusils, pièges en métal, tissus, etc.), des modifications diverses dans le cycle annuel des activités traditionnelles (exploitation de l'arrière-pays et des îles et archipels), une présence accrue d'Inuit dans les régions méridionales et l'exploitation commerciale de certaines ressources (baleine blanche, saumon, renards, etc.). Indice de la poursuite d'un phénomène déjà amorcé antérieurement au Labrador, un nombre appréciable de familles inuit commencent aussi à travailler sur une base saisonnière à diverses tâches pour

TABLEAU 7

**Produits traités par une vingtaine de familles
inuit au comptoir de Fort George
(printemps 1847)**

3	renards gris, 27 renards rouges, 170 renards blancs
4	loups
4	loutres
26	barils de graisse remplis
29	peaux épilées de caribou
30	peaux poilues de caribou
4	robes en peaux de caribou poilues
123	peaux de phoque
48	peaux de foetus de phoque
195	tendons de caribou
18	paires de bottes d'homme longues
3	paires de bottes d'homme courtes
4	paires de bottes de garçon
2	paires de bottes d'enfant
20	paires de lanières en peau de phoque de longueurs variées
3	livres et demie d'ivoire et quelques robes (?)

Note : Les peaux de caribou se divisent en « parchent deerskins » et en « parchent hair deerskins ». Nous avons traduit ces expressions respectivement par « peaux épilées de caribou » et « peaux poilues de caribou », mais sans pouvoir trouver de preuve à l'effet que ces traductions reflètent bien la réalité. L'ivoire provient des morsures. Les « robes » (?) de la dernière ligne sont peut-être des vêtements (redingotes ?) confectionnés en peau de caribou.

Source : Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, B.77/a/21 : 21d.

la Compagnie (chasse à la baleine blanche, pêche au saumon et à l'omble arctique, chasse au caribou, etc.), vivent de plus en plus à proximité des comptoirs, agissent parfois à titre d'intermédiaires de traite entre les groupes inuit plus éloignés et les commerçants européens, avec qui des contacts étroits se développent, si bien qu'une catégorie d'employés saisonniers inuit et métis commence à voir le jour.

Il y a aussi vers la fin de ce siècle un autre changement très important pour tout ce qui touche la traite des fourrures. En 1870, soit exactement deux siècles après la fondation de la Compagnie et trois ans après le pacte confédératif, la Compagnie de la Baie d'Hudson cède au gouvernement canadien son monopole de la traite et son titre sur la Terre de Rupert pour la somme de un million et demi de dollars, un vingtième des terres fertiles des prairies et un titre sur les terres développées entourant ses comptoirs, en échange d'une souveraineté canadienne sur toute la région qu'elle contrôlait auparavant et d'un transfert de responsabilité légale sur le bien-être des autochtones, dont elle était auparavant titulaire (Ray, 1996 : 306).

XX^e SIÈCLE

Région de la côte du Labrador

Les Moraves gardent encore ouvertes, au tout début du siècle, les missions de Nain, Okak, Hopedale, Hebron, Ramah, Makkovik, où ils exercent un contrôle encore prépondérant du commerce avec les Inuit (Tableaux 8 et 9). Ils obtiennent une nouvelle concession territoriale de 1 000 acres à Makkovik en 1901 (Hiller, 1977 : 89). En 1904, ils fondent même un nouveau comptoir à Killinek, à l'extrémité septentrionale de cette côte, parvenant ainsi à étendre leur réseau de missions et de comptoirs sur une distance de presque 650 km. La traite des fourrures au Labrador est toutefois en rapide évolution et devient de plus en plus concurrentielle, du moins durant les premières décennies de ce siècle. La Compagnie de la Baie d'Hudson continue en effet de maintenir en fonction ses comptoirs de Rigolet, North West River et Cartwright, localisés en plein centre du Labrador. Elle ferme son comptoir de Nachvak en 1905 et ouvre finalement en 1916 un petit comptoir secondaire localisé à Port Burwell, pour concurrencer celui que les Moraves y ont établi plus de dix ans auparavant. Nouvelle venue au Labrador, la compagnie française Revillon Frères, quant à elle, prend pied sur cette côte à partir de 1903, en y établissant le comptoir de North West River (Harris, 1976 : 12).

Cette rivalité commerciale entre Moraves, Anglais et Français au Labrador est de bien courte durée. La Compagnie de la Baie d'Hudson livre une concurrence de plus en plus acharnée aux Moraves et arrive à se gagner une partie croissante de sa clientèle. Les Moraves doivent bientôt fermer la mission de Ramah en 1908. Au cours de la Première Guerre



**LA MISSION-COMPTOIR MORAVE DE KILLINEK
(PORT BURWELL, CAPE CHIDLEIGH), 1913.**

Archives nationales du Canada, collection J. F. Caldwell, PA-195540.

Cette mission-comptoir était localisée à la pointe septentrionale extrême du Labrador.

À l'avant-plan, le schooner gouvernemental *Arthur W.*, qui servait de résidence à deux officiers des douanes canadiennes postées là pour la première fois ; à l'arrière-plan, de gauche à droite, la chapelle-résidence du missionnaire et du commerçant, le comptoir et le hangar pour l'huile de phoque.

mondiale, ils éprouvent des difficultés à trouver du financement en Europe pour leurs activités au Labrador, tout comme divers problèmes d'approvisionnement en marchandises européennes et de mise en marché des produits de leurs ouailles. À la fin de la guerre, le commerce morave va de mal en pis. Sans appui du gouvernement de Terre-Neuve, lui-même en difficultés financières, et risquant la faillite, les Moraves doivent consentir en 1925 à louer tous leurs

TABLEAU 8

Exportations de l'Église morave et de l'agence missionnaire en provenance du Labrador, pour les années 1883, 1893 et 1903

ANNÉES	1883		1893		1903	
	QUANTITÉ	VALEUR	QUANTITÉ	VALEUR	QUANTITÉ	VALEUR
Morue	2689 qtx	7140	2 994 qtx	8 185	4 035 qtx	21,149
Ombre	579 barils	2870	787 barils	3 720	798 barils	4 788
Bottes en peau de phoque	632 paires	490	230 paires	437	3 224 paires	5 849
huile de phoque	313 tonneaux	11 185	194 tonneaux	6 120	353 pns	7 200
huile de morue	3 tonneaux	35	3 tonneaux	118	41 pns	910
huile de foie de morue	7 tonneaux	640	6 tonneaux	375	3 pns	96
fouurrures	16 tonneaux	2 925	6 tonneaux	1 720	11 paquets	7 000
peaux de phoque séchées	13 tonneaux	200	-	-	5 paquets	100
peaux de phoque salées	14 tonneaux	425	8 paquets	190	7 paquets	200
peaux de caribou	36 paquets	1 625	72 paquets	1000	5 paquets	800
vannerie et artisanat	-	200	2 paquets	60	15 paquets	150
plumes	-	-	4 paquets	15	12 paquets	150
saumon	37 tierces	407	5 tierces	84	6 tierces	50

- On ne sait pas si la production et les conditions de marché de ces trois années sont normales ou non.

- Toute ou presque toute l'ombre provient des missions nordiques de Okak et Hebron. L'huile, les peaux et les bottes de phoque proviennent de Hebron et Port Burwell, où les phoques sont plus nombreux près du rivage qu'à Okak et plus au sud.

- Durant deux de trois années, la production couvrirait à peine les coûts du transport aller-retour de Londres.

Source : MacGregor, 1907, dans Jenness, 1965.

magasins et installations portuaires à la Compagnie de la Baie d'Hudson, pendant une période de 21 ans, mettant ainsi fin à une concurrence commerciale pratiquement séculaire dans toute la région. Comme ailleurs dans l'Arctique, la Revillon Frères voit son comptoir de North West River passer progressivement sous le contrôle de la Compagnie de la Baie d'Hudson au cours d'une décennie, de 1926 à 1936. Pendant quelques années, jusqu'en 1930, la Compagnie profitera certainement de son monopole du commerce au Labrador. Mais la Dépression des années subséquentes et la Deuxième Guerre mondiale le feront chuter au point de rendre toute activité profitable pratiquement impossible, ouvrant la porte à une intervention gouvernementale croissante (Harris, 1976 ; Jenness, 1965 : 29 et suiv.).

Dans ce contexte en évolution rapide, les Inuit du Labrador vivent bien des transformations. Ils commencent à utiliser les bateaux à moteur et les filets commerciaux pour la pêche à la morue et s'adonnent de plus en plus à cette pêche. Le premier quart de siècle est pour eux une période de relative prospérité, durant laquelle ils poursuivent une variété assez grande d'activités (pêche à la morue, chasse au phoque et piégeage), dont ils traitent une bonne partie de la production (morue, huile et peaux de phoque, fouurrures) principalement aux comptoirs moraves, mais aussi, de plus en plus, à ceux de la Compagnie de la Baie d'Hudson, ainsi qu'avec de nombreux traiteurs indépendants. En général, le prix des marchandises écoulées au Labrador

TABLEAU 9

Prix payés aux Inuit pour divers produits échangés aux comptoirs moraves du Labrador vers 1905

Graisse de phoque	\$ 2.40/cwt	Renard rouge ou blanc	\$ 4
Peaux de phoque	20-60 cents/unité	Renard bleu	\$ 6
Peaux de caribou	IDEM	Renard croisé	\$ 16
Peaux de chien	20-25 cents/unité	Renard argenté, jusqu'à	\$ 180
Ombre arctique	\$ 4-6/baril	Martre et loutre	\$ 15
Morue	\$ 5/quintal	Vison	\$ 2
		Rat musqué	\$ 0,15
		Belette	\$ 0,05

Source : Jenness, 1965.

durant cette période augmente, tout comme d'ailleurs celui payé pour les produits locaux vendus à l'extérieur. Le prix des fouurrures de renard augmente progressivement et permet à certains des meilleurs trappeurs d'obtenir des objets manufacturés et divers types d'embarcations en grand nombre.

Avec l'achat des affaires commerciales des Moraves par la Compagnie de la Baie d'Hudson, celle-ci incite les Inuit du Labrador à profiter du marché des fouurrures et à s'adonner de plus en plus au piégeage des renards sur des territoires de plus en plus étendus, les obligeant ainsi à acheter des pièges de métal, à abandonner leurs activités de pêche au phoque au filet et à dépendre de la nourriture achetée aux comptoirs. Tout va bien pendant quelques années, de 1925 à 1930, mais quand la Dépression frappe et les prix des fouurrures chutent, l'économie du Labrador s'écroule et force les Inuit, à la suggestion de la CBH elle-même, à tenter un retour à leurs activités antérieures de pêche au phoque. Sans sources de revenus, sans équipement (filets, fusils et munitions, etc.), bien peu parviennent cependant à effectuer ce retour en arrière. Au cours des décennies 1930 et 1940, les affaires de la Compagnie de la Baie d'Hudson déclinent au Labrador septentrional au point de la forcer d'abandonner son commerce au profit du gouvernement de Terre-Neuve en 1942 et d'instaurer dès lors diverses mesures d'assistance sociale (Jenness, 1965 : 60-63 ; Henriksen, 1981 : 666).

Région méridionale de la péninsule

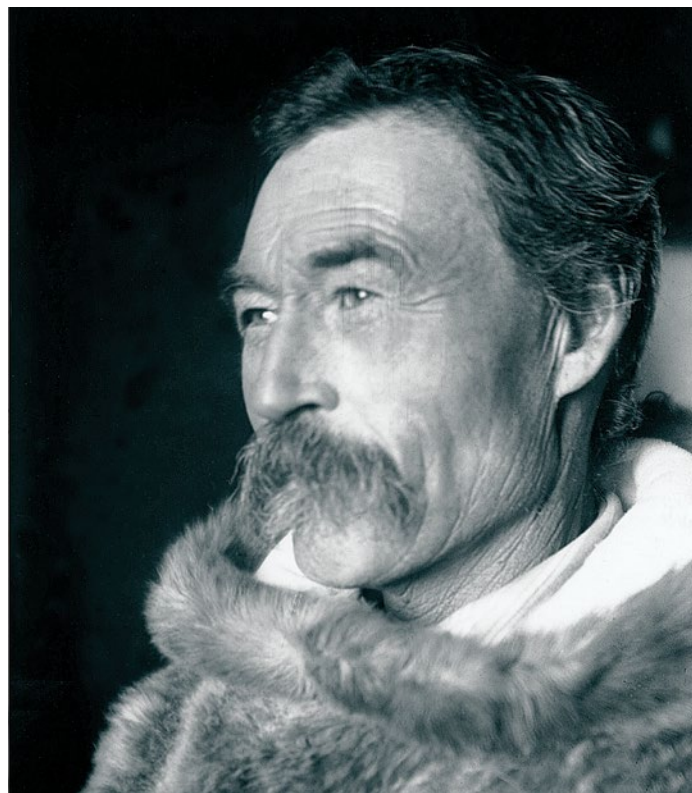
Les comptoirs de la Compagnie de la Baie d'Hudson continuent leurs activités sur la Côte-Nord du Saint-Laurent durant la première moitié du siècle. À partir de 1902, Revillon Frères procède à des installations préliminaires de comptoirs à Pointe-Bleue, Bersimis, Rivière-aux-Outardes, Sept-Îles et Piastre Bay, tentatives qui s'avèrent des succès (Harris, 1976 : 12). À la suite de longues négociations diverses, de nouvelles réserves voient aussi le jour, dont celle de Sept-Îles en 1906. Les Montagnais tirent alors des revenus considérables de la vente des peaux de renard jusqu'à la

Première Guerre mondiale, permettant à beaucoup de sortir de leur dépendance et à certains de parvenir à se construire même de petites maisons d'été sur le littoral. L'effondrement du marché de la fourrure qui accompagne et suit ce conflit mondial oblige le gouvernement à orienter les Montagnais de la Côte-Nord vers d'autres activités que la traite des fourrures, comme la location des droits de coupe du bois sur la réserve (Betsiamites) et la pêche à la morue, sans grand succès. Le rétablissement du marché des peaux de renard dans la décennie 1920 redonne une vigueur temporaire à la traite des fourrures sur la Côte-Nord, mais à partir de la Dépression de 1929, les subsides gouvernementaux et la sédentarisation dans les réserves côtières viennent de plus en plus remplacer la traite des fourrures comme activités dominantes (Frenette (dir.), 1996 : 354-355).

Régions occidentale et ungavienne de la péninsule

Au tout début du siècle, le monopole de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans ces régions est presque total. Du sud de la baie James au sud de la baie d'Ungava, cette compagnie dispose alors de plusieurs comptoirs de traite bien établis, parfois exploités depuis fort longtemps, que ce soit sur la côte (Fort Rupert, Eastmain, Fort George, Great Whale River, Fort Chimo) et même dans l'arrière-pays (Mistassini, Waswanipi, etc.). Au fil du temps, des liens très étroits ont été tissés avec la plupart des Indiens et les Inuit habitant ce vaste secteur de la péninsule, désormais devenus une clientèle régulière et fidèle. Néanmoins, l'arrivée de la compagnie française Revillon Frères, une entreprise possédant une longue histoire et une bonne expertise dans le domaine du commerce des fourrures, relance un nouvel épisode de concurrence commerciale rappelant presque à certains égards les luttes épiques qu'Anglais et Français s'étaient livrées dans les baies d'Hudson et de James plusieurs siècles auparavant.

La Revillon Frères arrive en Amérique du Nord à la fin du XIX^e siècle et commence à s'établir dans le secteur occidental et ungavien de la péninsule au début du XX^e siècle. Offrant l'attrait de la nouveauté, une gamme très variée de produits et de bonnes conditions de négoce, elle parvient en peu de temps à se gagner l'adhésion d'une partie de la clientèle indienne et inuit de plusieurs comptoirs de la Compagnie de la Baie d'Hudson, près desquels elle construit habituellement ses propres établissements. À la baie James, elle ouvre un comptoir rudimentaire à Moosonee dès 1902 et développe dans les années suivantes un comp-



toir à Fort George et un dépôt de distribution de marchandises à Loon Island, puis à Strutton Island (Harris, 1976 : 100). Plus loin au nord, au sud de la baie d'Ungava, elle ouvre un comptoir à Fort Chimo en 1903. Puis, dans le but évident de se rapprocher des Inuit et de traiter avec eux avant qu'ils ne parviennent soit à Fort Chimo, pour les Inuit de la baie d'Ungava et du détroit d'Hudson, soit à Great Whale River, pour les Inuit de la côte orientale de la baie d'Hudson, la Revillon ouvre des comptoirs secondaires à la baie aux Feuilles (1905), à Port Harrison (1909) et à Wakeham Bay (1910), mouvement d'expansion auquel la Compagnie de la Baie d'Hudson réagit par l'ouverture de comptoirs secondaires à la baie aux Feuilles (1906), à Cape Wolstenholme (1909) et à Wakeham Bay (1914), par le renforcement de son personnel dans certains comptoirs secondaires comme George River et Whale River, où le responsable est un Métis, et par une meilleure coordination entre toutes les composantes du réseau de comptoirs.

La Première Guerre mondiale vient temporairement ralentir cette concurrence et la multiplication des comptoirs qui l'accompagne, mais une fois ce conflit terminé, la lutte commerciale locale se poursuit de plus belle. La Compagnie de la Baie d'Hudson construit un comptoir à Port Harrison en 1920, à proximité immédiate de celui de la Revillon Frères. Puis, l'année suivante (1921), les deux compagnies ouvrent simultanément des comptoirs concurrents à Payne Bay et à Povungnituk, alors que la Revillon en ouvre un à Great Whale River et la Compagnie, à Richmond Gulf, suivie de peu par la Revillon à ce dernier endroit, en 1922. Finalement, la Revillon ouvre un dernier comptoir à Diana Bay en 1922, à un moment où ses difficultés financières sont nombreuses. Ce sont finalement des commerçants indépendants (Hall et Ford) qui prennent la relève de la concurrence commerciale dans cette région, s'installant à Saglouc en 1924, à Diana Bay en 1927 et à Richmond

RENCONTRE ANNUELLE DES OFFICIERS
DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
À FORT CHIMO, EN 1915.

Archives nationales du Canada,
collection J. F. Caldwell, PA-140668.

Dans l'ordre habituel, assis à l'avant : Welch,
Hooker, John Livingstone ; debout à l'arrière,
Tommy Edmonds (décrit comme « un Métis,
un interprète de talent qui parlait une variété de
dialectes indiens comme d'ailleurs l'Inuktitut »),
J. F. Caldwell et McGibbon .



Gulf en 1930, la Compagnie de la Baie d'Hudson continuant elle-même d'inaugurer de nouveaux comptoirs dans cette région jusqu'à la crise économique mondiale de 1929-1930, avec celui de Deception Bay, à l'est de Saglouc (1925), et de George River (réouverture en 1925) (Saladin d'Anglure, 1984).

Durant ces trois décennies, et particulièrement celle des années 1920 où le prix des fourrures (particulièrement celle du renard) grimpe parfois à des niveaux record et où le piégeage prend par conséquent une importance accrue, les changements se poursuivent à un rythme accéléré. Des objets comme les fusils, les pièges en acier, les embarcations manufacturées en bois, à voile et à moteur, ainsi que les tissus augmentent en nombre et en qualité et remplacent presque complètement la technologie et les vêtements traditionnels. Avec la concurrence et la multiplication des comptoirs, les Inuit profitent d'un accès plus direct et de possibilités accrues de traite, mais sont aussi pratiquement forcés de devenir des clients réguliers de l'une ou l'autre compagnie, à l'un ou l'autre de leurs comptoirs, entraînant par le fait même divers clivages plus ou moins profonds et un rattachement géographique plus localisé. De plus en plus d'Inuit fréquentent désormais régulièrement les comptoirs et s'établissent même à leur proximité, occupant toutes sortes d'emplois saisonniers fournis par les Euro-Canadiens.

En 1926 toutefois, la Compagnie de la Baie d'Hudson parvient à acquérir une participation majoritaire dans le commerce nord-américain de la Revillon Frères et commence une réorganisation administrative des affaires des deux compagnies au Québec-Labrador. Les deux comptoirs à Richmond Gulf sont fermés en 1927 ; Cape Smith est ouvert par la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1927 ; le comptoir Revillon Frères à

Fort Chimo ferme en 1929 ; d'autres comptoirs sont déplacés, certains autres transformés en stations météorologiques gouvernementales. La concurrence commerciale entre les deux compagnies se poursuit jusqu'en 1936, quand la Compagnie de la Baie d'Hudson acquiert les parts restantes de la Revillon Frères. Pendant le temps d'une décennie environ, de nouvelles petites compagnies commerciales, la Ungava Trading Company et la Baffin Trading Company, tentent de combler le vide laissé par la Revillon Frères en ouvrant des comptoirs à Port Harrison, Diana Bay et Richmond Gulf en 1939, ainsi qu'à Saglouc en 1941, mais les effets combinés des conséquences de la Dépression et de la Deuxième Guerre mondiale forcent à la fois ces compagnies ainsi que la Compagnie de la Baie d'Hudson à procéder à la fermeture d'un nombre supplémentaire de comptoirs, dont ceux de Port Burwell, Leaf Bay, Richmond Gulf et Wakeham Bay, forçant par le fait même les Inuit à retourner à des activités de subsistance et même à de longs déplacements pour continuer à traiter (Saladin d'Anglure, 1984 ; Bernard, 1977).

CONCLUSION

Ce survol historique et géographique de la traite des fourrures dans la péninsule du Québec-Labrador démontre que pendant quatre siècles, de 1550 à 1950, cette activité y fut le principal et souvent l'unique lieu de rencontre et d'interaction entre les Euro-Canadiens (Basques, Français, Anglais, Canadiens, etc.) et les autochtones (Montagnais-Naskapis, Cris, Inuit).

Les premières rencontres épisodiques entre Européens et autochtones montagnais se déroulent le long de la Côte-Nord du Saint-Laurent durant la première moitié du XVI^e siècle, dans le contexte des pêcheries commerciales qui s'y déroulent, et donnent lieu à du troc de divers objets manufacturés (fer, cou-

teaux, marmites, etc.) contre une variété de fourrures, dont celle de castor. Vers 1550, une traite plus organisée prend son essor entre des marchands français et des autochtones. Cette traite s'étend peu à peu vers la baie James, via des réseaux de troc préexistants et par des intermédiaires autochtones, individus et groupes, qui se spécialisent dans cette traite, allant, à partir de Tadoussac, porter les biens manufacturés européens dans l'arrière-pays et en rapportant les fourrures à échanger aux Européens. Un nombre grandissant d'autochtones deviennent des participants directs et surtout indirects à la traite des fourrures.

Les Français fondent Québec en 1608 et les Anglais découvrent la baie James en 1610. Des pêcheries basques et françaises se poursuivent le long de la Côte-Nord du Saint-Laurent, où les autorités coloniales françaises créent la Traite de Tadoussac en 1652. Des incursions françaises en direction de la baie James ont aussi lieu. Fondée en 1670, la Compagnie de la Baie d'Hudson obtient le monopole de la traite sur la Terre de Rupert, couvrant une proportion importante de la partie nordique de la péninsule, et installe ses premiers comptoirs permanents sur le littoral de la baie James, dans un contexte d'hostilités militaires franco-britanniques. Sur la Côte-Nord du Saint-Laurent et sur le littoral de la baie James, des comptoirs de traite saisonniers ou permanents, dotés de quelques employés européens, sont construits et deviennent un lieu de rendez-vous saisonnier pour un nombre croissant d'Indiens. La traite des fourrures se développe alors principalement dans la partie méridionale de la péninsule. Les Français et les Anglais : 1) nouent des rapports directs et réguliers avec les Indiens vivant près des comptoirs, les incitent à augmenter leur production de fourrures et ont même recours, dans certains établissements, à une main-d'œuvre indienne « domiciliée » pour l'exécution de certains travaux (transport des fourrures, etc.) ; 2) cherchent à augmenter leur clientèle en nouant des relations avec les groupes plus éloignés des comptoirs, par le moyen d'intermédiaires indiens de traite ; 3) visent aussi à éliminer la concurrence interne par l'obtention de monopoles de traite, concurrence contre laquelle ils luttent farouchement et à laquelle ils se livrent par ailleurs les uns contre les autres. Les autochtones (Indiens surtout) commencent, quant à eux, à tirer certains avantages matériels et économiques de la proximité des comptoirs, de la concurrence commerciale à laquelle se livrent les Européens entre eux et du rôle qu'ils peuvent jouer eux-mêmes comme intermédiaires de traite, mais subissent aussi certains contre-coups, comme les effets de la distribution d'eau-de-vie et des épidémies.

Le XVIII^e siècle est d'abord marqué par la signature du traité d'Utrecht (1713), qui laisse aux Anglais leurs possessions des baies James et d'Hudson, et aux Français, celles de toute la Côte-Nord du Saint-Laurent, puis caractérisé par une consolidation et une

expansion de la traite dans la partie méridionale de la péninsule, où les Indiens deviennent de plus en plus des habitués et des domiciliés aux divers comptoirs de traite permanents ou saisonniers, principalement côtiers. Les Français réorganisent la Traite de Tadoussac et développent les pêcheries au phoque et la traite des fourrures le long de la Côte-Nord du Saint-Laurent. Ils tentent aussi d'établir sans succès des rapports de traite avec les Inuit dans le détroit de Belle-Isle. À la baie James, les Anglais développent leur réseau de comptoirs vers l'arrière-pays et jusqu'à Richmond Gulf, pour intégrer les Indiens du Nord et les Inuit à la traite. Ils subissent en plus la concurrence de la Compagnie du Nord-Ouest, après sa fondation en 1769. En raison de la chasse à l'Esquimaux qui perdure dans le sud-est de la baie d'Hudson durant tout le XVIII^e siècle, ce n'est pas dans cette région que des relations de traite régulières avec les Inuit s'établissent, mais plutôt au Labrador, après 1770, par l'intermédiaire de marchands britanniques et de missionnaires moraves. À cette époque, la participation directe des Inuit et des Indiens les plus septentrionaux à la traite des fourrures reste encore somme toute assez marginale, mais celle des Indiens de toute la partie méridionale de la péninsule s'étend et s'accroît de manière évidente, apportant des changements de plus en plus profonds dans leur mode de vie.

Au XIX^e siècle, la Compagnie de la Baie d'Hudson absorbe la Compagnie du Nord-Ouest en 1821 et étend par la suite son commerce à toute la péninsule, y compris l'arrière-pays et le Labrador, où il y a forte concurrence avec les Moraves. Dans la partie méridionale de la péninsule, la concurrence de trafiquants indépendants reste vive et l'économie des Indiens est désormais transformée en économie mixte de subsistance et d'exploitation commerciale. Dans l'Ungava, les Indiens du Nord et surtout les Inuit nouent leurs premiers contacts avec la Compagnie de la Baie d'Hudson et commencent à traiter leurs produits sur une base régulière. Les Moraves étendent quant à eux leur commerce le long de la côte du Labrador, dans un contexte de concurrence accrue avec les *Settlers* et la Compagnie de la Baie d'Hudson. En 1870, la CBH cède son monopole de traite sur la Terre de Rupert au gouvernement canadien. Les autochtones de toute la péninsule, qu'ils soient Indiens, Métis ou, à un moindre degré, Inuit, sont désormais des clients réguliers de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à l'exception du Labrador septentrional.

Dès le début du XX^e siècle (1901), la Revillon Frères de Paris, une importante compagnie française de fourrures, commence à ouvrir des comptoirs sur le pourtour de la péninsule et à livrer une vive concurrence commerciale à la Compagnie de la Baie d'Hudson, dont la contre-attaque ne tarde pas. Cette nouvelle concurrence française de même que celle plus ancienne des Moraves sont cependant vouées à la disparition. En 1925, la Compagnie de la Baie d'Hud-

son loue pour vingt ans tout le réseau des comptoirs de traite des Moraves, dont le commerce a péréclité au point de risquer la faillite ; elle absorbe aussi partiellement la Revillon en 1926, et totalement en 1936. Les autochtones tirent parfois profit de la concurrence commerciale qui se développe et de l'augmentation passagère du prix de certaines fourrures (renard), mais subissent aussi les contrecoups d'une conjoncture en rapide évolution : découverte du pétrole, déclin de certaines espèces animales (caribou, castor, morse), Première Guerre mondiale, monopole grandissant de la Compagnie de la Baie d'Hudson, Dépression de 1929, déclin subséquent du marché des fourrures obligeant partout une intervention gouvernementale accrue, devenant absolument déterminante à partir de 1950.

En complément de ce survol historique et géographique, ajoutons certaines observations :

• Dans cet article, nous avons fréquemment utilisé l'expression « traite des fourrures » pour décrire le processus d'expansion commerciale qui se déroule dans la péninsule du Québec-Labrador pendant quatre siècles. Comme on l'a vu, les fourrures sont certainement un des principaux produits que les autochtones de la péninsule traitent avec les Euro-Canadiens durant cette période, ce qui intéresse au premier chef les nouveaux arrivants européens ; mais il faut noter que les autochtones traitent aussi une variété considérable d'autres produits, comme du gibier, de l'huile de mammifères marins et de poisson (baleines, phoques, morue), du cuir (caribou, phoque), du castoréum, de l'ivoire (morse) et bien d'autres, trop longs à énumérer ici. La « traite des fourrures » implique en même temps une grande variété d'objets manufacturés recherchés par les autochtones, comme le fer, les couteaux, les marmites, les fusils et les munitions, les tissus, la farine et autres céréales, le thé, le tabac et l'alcool.

• Sur le plan démographique, la traite des fourrures dans la péninsule ne semble pas impliquer des groupes imposants. Du côté autochtone, on pourrait estimer la population maximale de la péninsule au cours de la période historique à quelques milliers d'individus tout au plus, avec une tendance à la diminution étant donné les effets combinés de l'eau-de-vie, des maladies et des épidémies. Du côté euro-canadien, les employés sur les sites mêmes des comptoirs se chiffrent à quelques centaines d'individus tout au plus.

• La traite des fourrures est dominée à bien des égards par l'échange d'une grande variété de produits entre autochtones et Euro-Canadiens, mais elle ne se résume pas uniquement à cet échange de produits. Bien d'autres activités s'y greffent et mobilisent de manière directe ou indirecte une main-d'œuvre euro-canadienne et, encore plus,

autochtone : exploration du territoire et établissement de liens avec de nouvelles clientèles ; construction, entretien et approvisionnement des comptoirs de traite ; coupe et transport du bois de construction et de chauffage ; construction de navires et d'embarcations de divers types ; entretien d'équipages de chiens chez les Inuit ; piégeage des fourrures ; transport des fourrures, des marchandises et du courrier ; mise en œuvre d'une grande variété d'activités commerciales parallèles et complémentaires à la traite des fourrures, comme la chasse commerciale aux mammifères marins (baleines, phoques, morses, etc.) et terrestres (caribou), la fonte et la mise en baril de l'huile de ces mammifères marins, la pêche commerciale au saumon, le collecte des plumes et du duvet, etc.

• La traite des fourrures vient se greffer et se superposer à un réseau de troc préhistorique et protohistorique qui fait circuler divers produits dans toute la péninsule et même à sa périphérie, parfois sur de très longues distances. Cette traite modifie partiellement ce réseau et réoriente dans une certaine mesure ses routes de circulation, mais on peut néanmoins penser que la plupart des comptoirs sont localisés à des intervalles plus ou moins éloignés sur des routes auparavant très fréquentées par les autochtones.

• La traite des fourrures est bien plus qu'un échange de produits et un large éventail d'activités associées pour assurer cet échange. Elle est aussi un vecteur important de transmission de maladies, d'épidémies, d'idéologies commerciales et religieuses, sujets sur lesquels nous ne pouvons élaborer dans le cadre limité de cet article.

• En parallèle aux pêcheries commerciales (baleines, phoques, morue, saumon, omble arctique), la traite des fourrures est une activité importante qui en vient à intéresser au plus haut point les Européens, Euro-Canadiens et Canadiens, comme en font foi son expansion géographique et la concurrence commerciale presque continue qui l'accompagne pendant quatre siècles. Elle mobilise tout autant les autochtones, qui sont des participants actifs à cette traite.

• La traite des fourrures n'a pas la même importance dans toutes les régions de la péninsule du Québec-Labrador. La partie méridionale semble plus propice à cette traite que sa partie septentrionale, au moins jusqu'au XX^e siècle ; sa partie occidentale (baie James), plus que sa partie orientale (Labrador et Côte-Nord), caractérisée surtout par les pêcheries (baleines, morue, phoques). En outre, la péninsule du Québec-Labrador dans son ensemble ne semble pas offrir un potentiel aussi élevé pour la traite des fourrures que d'autres régions du Canada, comme la côte occidentale de la baie d'Hudson et son arrière-pays.

• Du côté européen, la traite des fourrures de la péninsule devient au cours des siècles dominée de manière importante par la compagnie possédant l'organisation la plus solide, la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le commerce français de la Nouvelle-France apparaît plus irrégulier et plus morcelé entre divers marchands et compagnies. D'autres compagnies comme l'Agence des missionnaires moraves, la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie Revillon Frères offrent parfois de beaux épisodes de concurrence, parfois durant quelques décennies (C. N.-O, Revillon), parfois séculaire (Moraves), mais doivent finalement céder la place à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Du côté autochtone, le commerce des fourrures est dominé au XVI^e siècle par les Kakouchaks, mais par la suite la traite des fourrures semble plutôt tomber sous le contrôle de groupes indiens localisés dans le sud (les Wendats-Hurons) et l'ouest (les Cris de l'Ouest) canadiens.

• Règle générale, les comptoirs de traite apparaissent être localisés sur des sites déjà fréquentés par les autochtones et sur les sites les plus accessibles aux Européens. Ils deviennent assez rapidement le lieu principal de rendez-vous, d'interaction et d'échange entre ces deux groupes. Les comptoirs les plus importants sont parfois fortifiés (palissades et canons), comportent une variété de bâtiments (habitation, magasin, chapelle (dans le cas des Moraves), hangars, forge, etc.) et sont dotés d'un personnel européen et autochtone varié (facteur, commis, forgeron, infirmier, interprète, etc.). La majorité des comptoirs, dont ceux de l'arrière-pays, sont cependant beaucoup plus rudimentaires, ne comportant qu'un ou deux bâtiments servant à la fois d'habitation et de magasin, et n'ayant pour tout personnel qu'un nombre très réduit d'employés européens et autochtones. Certains comptoirs secondaires sont gérés par du personnel métis ou autochtone aux XIX^e et XX^e siècles.

• Au début des activités d'un comptoir, les Européens se servent fréquemment d'intermédiaires autochtones pour contacter les groupes avoisinants et les inciter à venir y échanger leurs fourrures et autres produits, ce qui donne lieu pendant un certain nombre d'années à des visites plutôt irrégulières de petits groupes d'autochtones. Une fois des relations régulières de traite établies, parfois avec des groupes très éloignés, une clientèle autochtone plus ou moins nombreuse en vient souvent à faire de sa visite au comptoir un rendez-vous économique et social au moins annuel, pendant lequel le nombre de personnes à proximité des comptoirs gonfle considérablement durant une très brève période. Peu à peu, des autochtones dits « domiciliés » s'établissent à proximité ou sur le site même des comptoirs les plus importants, donnant parfois ainsi naissance à la formation d'une catégorie de population autochtone de plus en plus sédentaire.

Les effets de la traite des fourrures sur les populations euro-canadiennes et autochtones durant ces quatre siècles sont multiples et pourraient faire l'objet de longs développements. Dans le cas des effets sur les premières, un historien économique canadien, H. A. Innis, a élaboré une théorie devenue classique démontrant à quel point la traite des fourrures (surtout le castor), parmi bien d'autres activités (pêcheries commerciales, commerce du bois, production du blé, extraction de l'or), a eu un « effet générateur » considérable sur l'économie et les institutions canadiennes, sans doute le plus déterminant de tous. Pour en savoir plus, on pourrait consulter avec profit les publications de cet universitaire.

Dans le cas des effets sur les populations autochtones, on peut les résumer ainsi :

• Les monopoles commerciaux attribués à des commerçants et à diverses compagnies par les autorités coloniales françaises et britanniques sur des étendues plus ou moins grandes du territoire de la péninsule, tout comme l'installation progressive des comptoirs au cours des siècles, sont les premières étapes du long processus d'appropriation de ce territoire par les autorités coloniales françaises et britanniques, même si cette appropriation ne reste le plus souvent que très ponctuelle (sites des comptoirs de traite).

• La traite des fourrures et d'autres activités qui l'accompagnent (pêcheries commerciales) sont essentiellement axées sur l'exploitation d'une grande variété d'espèces animales, qu'elles soient terrestres, marines ou avifauniques, en vue de leur vente sur les marchés européens et nord-américains. Cette exploitation croissante pendant quatre siècles n'est pas sans conséquences sur certaines espèces animales, bien qu'on doive tenir compte des cycles plus ou moins longs qui caractérisent la plupart de ces espèces. Sans grand risque de se tromper, on peut dire que les populations de castor souffrirent le plus de la traite des fourrures dans la partie méridionale de la péninsule, au point qu'on dut mettre en place, aux XIX^e et XX^e siècles, une série de mesures pour assurer la conservation de cette espèce. Plus au nord, le caribou subit un déclin dramatique durant les premières décennies du XX^e siècle, sans qu'on sache réellement si une chasse excessive de la part des autochtones, combinée ou non à d'autres facteurs, pourrait y avoir contribué. Le nombre de baleines blanches fréquentant l'embouchure de certaines grandes rivières de la rive orientale de la baie d'Hudson diminue considérablement à la suite de leur exploitation commerciale aux XIX^e et XX^e siècles, au point que cette espèce animale ne fréquente plus l'embouchure de certaines rivières. Le saumon de certaines rivières de la baie d'Ungava, dont la rivière George, supporte mal une exploitation commerciale trop poussée durant les XIX^e et XX^e siècles.

- La traite des fourrures fait progressivement passer les autochtones d'une économie dite de « subsistance » à une économie mixte de subsistance et d'exploitation commerciale. Dans le cadre de cette transition et transformation, les autochtones s'initient à une foule de nouveautés : technologiques (fer, fusils et munitions, pièges en acier, embarcations, bateaux, filets, etc.), vestimentaires (tissus), alimentaires (farine et autres denrées), techniques (chasse, pêche, piégeage, préparation des peaux, etc.), éléments de négoce (marchandage, crédit, barèmes et valeurs d'échange, évolution des prix, etc.), produits de luxe (eau-de-vie, alcool, thé, tabac, sucre, etc.).

- Malgré cette transition et transformation, les sociétés autochtones gardent pendant longtemps une certaine autonomie et résistent même à une insertion trop complète dans la traite des fourrures, tant et aussi longtemps qu'elles sont en mesure d'assurer la poursuite de leur mode de vie traditionnel. Pour les Indiens et les Inuit, la chasse traditionnelle au caribou (et au phoque dans le cas des Inuit) reste pendant longtemps importante. La chute dramatique du caribou dans la péninsule à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle ainsi que le déclin d'autres espèces animales (baleines, morses, castor, orignal, etc.) pourraient avoir constitué un point tournant dans la transition des sociétés autochtones d'un mode de vie traditionnel à un mode de vie moderne. Il faut noter en plus qu'au cours de ces quatre siècles, l'économie traditionnelle sert souvent d'économie de repli aux autochtones dans les aléas nombreux du marché des fourrures.

- La traite des fourrures provoque des mouvements de population autochtone importants dans la péninsule, sous diverses formes (migrations, déplacements saisonniers, sédentarisation partielle ou complète, etc.). On peut ainsi lui attribuer la migration de groupes inuit du Labrador septentrional vers le Labrador méridional à partir de la fin du XVI^e siècle puis la quasi-expulsion des Inuit du Labrador méridional à la fin du XVIII^e siècle ; l'établissement d'un nombre important de familles montagnaises au fort Pontchartrain, au XVIII^e siècle, pour y servir à titre de « domiciliées » ; le déplacement d'Inuit de la côte orientale de la baie d'Hudson vers le littoral de la baie James pour établir leurs premières relations de traite régulières au comptoir de Fort George à partir de 1837, avant que la Compagnie de la Baie d'Hudson n'établisse des comptoirs plus au nord à partir de 1851. On doit reconnaître aussi que les plus ou moins longs et fréquents déplacements saisonniers vers des comptoirs de traite sont des changements et bouleversements importants dans le mode de vie des autochtones, tout comme l'établissement de certains autochtones à proximité ou sur le site même de ces comptoirs.

- La traite des fourrures pourrait avoir rompu un certain équilibre de forces entre les populations autochtones et avoir même attisé certains conflits interethniques. Cette traite se développant d'abord dans la partie méridionale de la péninsule, ce sont les Indiens qui deviennent les premiers alliés des Européens et qui sont les premiers à obtenir des fusils et des munitions, ce qui leur procure un avantage important dans leurs conflits traditionnels avec leurs voisins inuit. Les conflits des Indiens avec les Inuit au Labrador méridional sont sans doute partiellement attribuables à cette apparente alliance entre Européens et Indiens et facilités par la possession de fusils. La chasse à l'Esquimau dans l'est de la baie d'Hudson décrite ci-haut prend non seulement sa source dans des motivations politiques et idéologiques propres à certains groupes indiens (recherche de prestige individuel et collectif), mais dans divers avantages découlant de la traite des fourrures (supériorité assurée par la technologie des Européens).

- La traite des fourrures modifie partiellement l'organisation sociale autochtone. Elle entraîne une spécialisation de certains individus et de certains groupes dans la traite, donnant naissance à de nouveaux rôles, fonctions, statuts, catégorisations et hiérarchies (intermédiaires de traite, capitaines de traite, domiciliés, etc.). Les autochtones se transforment en clientèles plus ou moins captives des compagnies et des comptoirs, ce qui les place, partiellement du moins, sous l'influence et l'autorité des Européens et de leurs politiques commerciales. La concurrence commerciale n'est pas sans provoquer aussi certaines divisions internes parmi les autochtones. Comparé à la chasse collective à certaines espèces grégaires comme le caribou, le piégeage est une activité qui peut s'effectuer individuellement, ce qui entraîne une modification de certains modes d'organisation des activités cynégétiques. À la suite de la sédentarisation partielle ou complète d'individus et de groupes à proximité des comptoirs, du métissage se développe aussi un peu partout dans la péninsule, particulièrement dans ses parties méridionales.

- La traite des fourrures n'est pas sans provoquer une dynamique d'alliances chez les populations autochtones : alliances avec l'une ou l'autre des puissances colonisatrices européennes, française ou britannique ; alliances avec l'une ou l'autre des compagnies commerciales actives dans la péninsule, y compris les missionnaires moraves ; alliances des populations autochtones entre elles en fonction d'une conjoncture externe et interne sans cesse en évolution. Il y a des circonstances où les autochtones refusent l'alliance et restent apparemment neutres, comme lors des hostilités militaires franco-britanniques dans les baies James et d'Hudson à la fin du XVII^e siècle. Il y en a d'autres où des groupes autochtones tirent clairement profit de cer-

taines alliances plus ou moins formelles avec l'une ou l'autre puissance colonisatrice, comme c'est le cas des Kakouchaks avec les Français à la fin du XVI^e siècle. Il y en a d'autres enfin où l'alliance se traduit simplement par une fidélité à l'une ou l'autre compagnie commerciale, malgré l'existence d'une concurrence plus ou moins forte, comme ce fut le cas de beaucoup d'autochtones clients de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

• La traite des fourrures n'est pas sans avoir certaines influences sur le plan idéologique. Bien que peu d'études aient été faites sur le sujet, comment croire en effet qu'un ensemble d'activités aussi diverses et mobilisantes que la traite des fourrures et la concurrence qui l'accompagne, exerçant une influence pendant des siècles et ayant touché toutes les régions de la péninsule, n'ait point véhiculé et transmis aux autochtones certains éléments et notions de l'idéologie capitaliste, comme la concurrence, le profit, le crédit et l'endettement, la valeur d'échange ?

Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître, à la suite de Cartwright et de Leacock cités en exergue, que la traite des fourrures dans la péninsule du Québec-Labrador fait partie d'une dynamique plus générale d'expansion du commerce à l'échelle nord-américaine et mondiale, que cette dynamique a une profondeur historique très grande, que les autochtones en devinrent rapidement une composante essentielle très active, tout en conservant pendant longtemps un attachement profond à leur mode de vie ancestral, et qu'il en résulta de nombreuses transformations à tous les niveaux de leurs sociétés. Diverses recherches en cours et futures permettront un jour, espérons-le, de jeter de nouveaux éclairages sur ce sujet aux dimensions multiples et aux ramifications nombreuses.

L'industrialisation du Nord

L'industrialisation du Nord-du-Québec est récente, croit-on généralement. Elle aurait commencé avec l'exploitation du minerai de fer de la Fosse du Labrador dans les années 1950. En fait, elle est beaucoup plus ancienne et on peut la faire remonter aux débuts du XVI^e siècle à l'époque de la chasse à la baleine des Basques et de la pêche à la morue des Bretons dans le détroit de Belle-Isle. Il s'agissait bel et bien d'une industrie en raison de l'importance des activités d'exploitation, de la division poussée du travail et des capitaux et équipements mobilisés.

L'industrie de la pêche fut suivie, puis progressivement remplacée par l'industrie forestière, l'industrie minière et l'industrie hydroélectrique. Cette séquence historique correspond aussi à une progression spatiale des activités d'exploitation : des ressources marines aux ressources de l'hinterland en passant par les ressources du territoire côtier. L'industrie

hydroélectrique ne sera abordée qu'au passage en rapport avec les développements industriels auxquels elle a fourni de l'énergie. Par contre, l'aménagement du complexe La Grande ne sera pas traité, étant donné son histoire encore trop récente. De même, l'industrie du transport, ferroviaire, maritime et aérien, aurait aussi pu être présentée séparément. La première a été traitée avec le secteur minier, alors que les deux autres n'ont jamais eu de base d'attache sur la Côte-Nord malgré leur rôle majeur dans son développement industriel.

L'INDUSTRIE DES PÊCHES

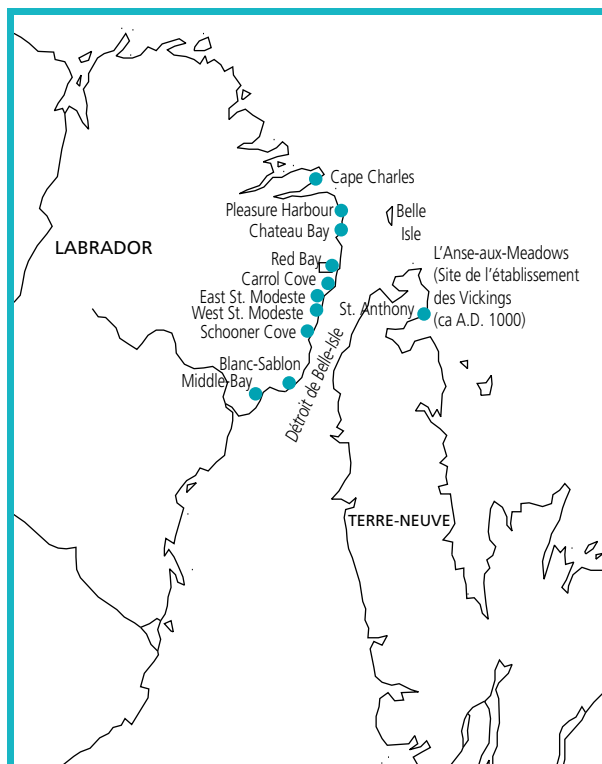
Sur la Côte-Nord, l'industrie des pêches a été historiquement caractérisée par deux principaux secteurs de production : la chasse à la baleine et la pêche à la morue. Malgré leur importance économique à un moment donné, la pêche au loup-marin avec des filets et sa chasse sur les glaces sont demeurées à un niveau de production davantage artisanal. C'est pourquoi elles ne seront pas considérées comme des activités industrielles.

La chasse à la baleine

Nous possédons assez peu d'informations précises sur les activités des Basques et des Bretons dans la partie nord-ouest du golfe du Saint-Laurent. Toutefois des travaux archéologiques et historiques récents ont beaucoup amélioré nos connaissances sur l'industrie baleinière des Basques, tant français qu'espagnols, dans le détroit de Belle-Isle. À la suite des travaux intensifs concernant le poste de Red Bay en particulier (Barkham, 1978 ; Tuck et Grenier, 1985, 1989), il nous est maintenant possible d'avoir une idée relativement précise de l'importance et de la nature de la première industrie en Amérique du Nord. Cependant, la majorité des stations de pêche à la baleine opérées par les Basques étaient localisées en dehors des limites de la Côte-Nord, à l'exception de deux stations situées dans la zone de Blanc-Sablon et de Baie de Brador et peut-être d'une ou deux autres stations situées dans l'archipel de la rivière Saint-Paul. En raison du peu d'informations précises sur la localisation et les activités de celles-ci, nous nous limiterons donc à résumer les principales caractéristiques de l'industrie baleinière basque dans le détroit de Belle-Isle : 1) elle fut floris-

FIGURE 1

Stations basques de chasse à la baleine dans le détroit de Belle-Isle (1550-1600)



Source : adapté de Tuck et Grenier, 1989.





LEVÉE DES FILETS D'UNE TRAPPE
À MORUE, BASSE-CÔTE-NORD.
Projet Ethnographie de la Côte-Nord,
Université Laval.

sante pendant une cinquantaine d'années entre 1550 et 1600 ; 2) elle était pratiquée dans une dizaine — entre neuf et douze selon les sources — de stations situées entre l'archipel de la rivière Saint-Paul et Red Bay (Figure 1) ; 3) elle attirait chaque année environ 2 000 pêcheurs et de 20 à 30 galions de fort tonnage pour l'époque (jusqu'à 750 tonnes) ; 4) en moyenne 20 000 barriques d'huile pesant 400 lb chacune étaient ainsi transportées en Europe vers des ports tels que Bristol, Southampton et Londres ; 5) les opérations étaient saisonnières, mais se poursuivaient jusqu'au moment de la prise des glaces, à la fin de l'automne et parfois jusqu'en janvier ; 6) l'organisation du travail comprenait les catégories suivantes : rameurs pour les chaloupes de chasse, harponneurs, dépeceurs, fondeurs, tonneliers, forgerons ; 7) du personnel en nombre limité passait l'hiver sur place pour surveiller et entretenir les installations permanentes consistant principalement en fonderies de gras de baleine et ateliers de tonnellerie et de forge ; 8) pendant cette période, la pêche à la baleine fut une source d'enrichissement pour les commerçants basques espagnols, principaux fournisseurs de capitaux, mais la perte d'un grand nombre de navires lors de la défaite de l'Invincible Armada en 1588 serait la raison majeure du déclin de l'industrie dans le détroit de Belle-Isle selon Barkham (1978), alors que Tuck et Grenier (1989) avancent plutôt la diminution des populations de baleines franches et à bosse, les deux principales espèces exploitées.

Les Basques déplacèrent alors leurs opérations plus au sud, dans le golfe du Saint-Laurent, où ils poursuivirent leurs activités jusqu'à la conquête britannique. Leur relève fut assurée au XIX^e siècle par des baleiniers gaspésiens opérant à partir de Douglstown comme port d'attache et de petites stations de fonte du gras localisées dans l'archipel de Mingan (île Saint-Charles) et sur l'île du Gros Mécatina (Vigneau, s.d.). En raison de la diminution continue de la ressource, la chasse à la baleine fut abandonnée par les Gaspésiens en 1893, mais elle connut un dernier sursaut entre 1905 et 1914 avec l'établissement d'une fonderie à Pointe-Noire, dans la baie de Sept-Îles, la Steam Whaling Company, par des hommes d'affaires de Montréal, remplacés par des Norvégiens (Vigneau,

s.d. ; Santerre, 1994 : 118-122). Au plus fort de l'exploitation, elle employait 60 personnes, dont 40 Sept-Îliens et 20 Norvégiens (Santerre, 1994 : 120).

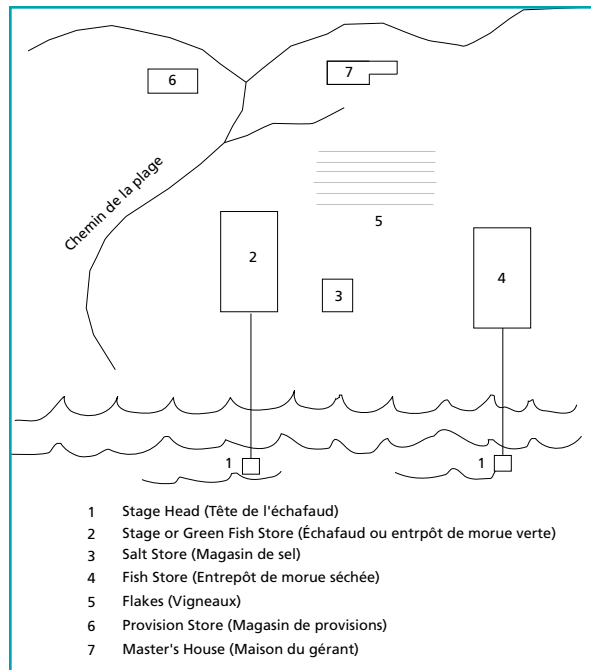
La pêche à la morue

Bien qu'elle ait existé auparavant sous le Régime français, l'industrie de la pêche en milieu nordique québécois sera abordée à partir du cas des établissements jerseyais spécialisés dans la pêche et le commerce de la morue. Bénéficiant de la conquête anglaise, la firme De Quetteville est la première à s'installer dans le détroit de Belle-Isle, plus exactement à Blanc-Sablon, probablement en 1784 (Whalen, 1990 : 45). Elle fut suivie par plusieurs autres qui s'établirent dans les environs, y compris sur les deux îles frontispices (île Verte, île à Bois). Le secteur de Blanc-Sablon représenta donc un centre majeur de pêche à la morue pendant environ un siècle et demi jusqu'au départ dans les années 1920 de la dernière grande compagnie terre-neuvienne qui avait pris la relève, la Job & Brothers.



HANGAR JERSEYIS ET USINE DE POISSON, RIVIÈRE-AU-TONNERRE.
Projet Ethnographie de la Côte-Nord, Université Laval.

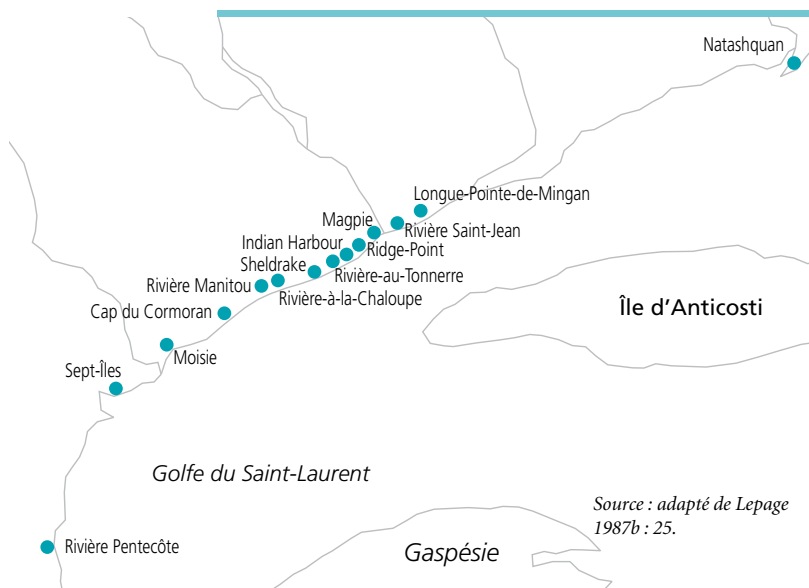
FIGURE 2
Plan des installations de la compagnie
Robin à Magpie en 1871



Source : Lepage, 1988 : 35.

Déjà bien implantées en Gaspésie et lorgnant d'autres fonds de pêche productifs, les firmes jerseyaises firent une traversée plutôt tardive vers la Moyenne-Côte-Nord en raison des droits exclusifs que détenait la Compagnie de la Baie d'Hudson sur la Terre Ferme de Mingan jusqu'en 1853. À partir de ce moment, elles contribuèrent directement ou indirectement à la multiplication rapide des établissements de pêche tant dans la partie orientale de la sous-région, comme à Natashquan, que dans sa partie occidentale à Sheldrake, Magpie, Rivière-au-Tonnerre, Rivière-Saint-Jean, Rivière-Manitou, Rivière-à-la-Chaloupe, Dock, etc. Comme l'indique André Lepage (1987a, 1996), elles se limitèrent dans les premières années à

FIGURE 3
Établissements jerseyais de pêche à la morue
(Moyenne-Côte-Nord)



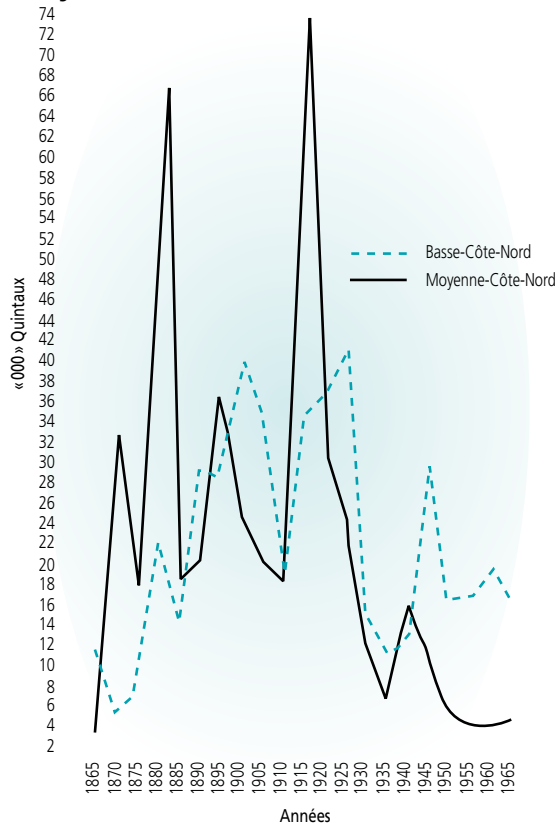
soutenir les efforts de pêche de leur clientèle de petits producteurs en leur avançant les crédits nécessaires à l'installation des nouvelles stations et en leur assurant le transport sur leurs goélettes. Le recensement de 1861 analysé en détail par Lepage (1987b) démontre en effet que ce sont surtout des maîtres de graves indépendants qui ont les premiers pris la décision de traverser au nord pour améliorer leur sort. Ainsi, pour les 143 établissements recensés entre Ragged Islands et Longue-Pointe-de-Mingan, la main-d'œuvre s'établit en moyenne à 10 pêcheurs par poste. Sur la Moyenne-Côte-Nord, les seuls établissements d'une certaine importance étaient dans trois cas sur quatre ceux de négociants jerseyais : Abraham Lebrun à Rivière-Manitou (10 barques et 37 employés) et à Gibraltar Cove (15 barques et 37 employés); Philip Touzel à Sheldrake (10 barques et 24 employés); Clarence Hamilton à Longue-Pointe-de-Mingan (20 barques et 60 employés). Au total, pour cette même année, le nombre de pêcheurs dans cette partie de la côte était de 1 429 hommes et leurs captures s'élevaient à 37 000 quintaux de morue séchée (Lepage, 1987b : 29-30).

Ce n'est qu'après le milieu des années 1860 que les compagnies jerseyaises décidèrent de construire leurs propres installations de pêche dans le but de mieux contrôler la régularité et le volume de production de morue séchée. À titre d'exemple, dans un article intitulé « Le Petit Paspébiac du Nord », Lepage décrit en détail l'implantation en 1871 de la compagnie Robin à Magpie où Le Bouthillier et Frères faisait déjà de bonnes affaires depuis 1865 (Lepage, 1988 : 32) (Figure 2). Les mêmes firmes et des concurrents construisirent d'autres établissements à Rivière-au-Tonnerre, Dock et Rivière-Saint-Jean (Figure 3). Avec cette restructuration de la pêche à la morue, la production de morue séchée atteignit son apogée sur l'ensemble de la Moyenne et de la Basse-Côte-Nord avec un volume record de 100 000 quintaux en 1880 (Figure 4). Dans les années 1870-1880, environ 2 000 pêcheurs engagés traversaient à chaque été de la rive sud vers la rive nord pour la courte saison de pêche à la morue qui durait trois mois, du 20 mai au 20 août (Huard, 1897 : 58). Le nombre de pêcheurs engagés par une firme pouvait varier considérablement d'une année à l'autre. Ainsi, la compagnie Robin employait 246 engagés en 1877, 447 en 1885 et 324 en 1891 (Lepage, 1996 : 260). Mais ce n'est pas tant l'histoire de la présence jerseyaise sur la Côte-Nord qui nous intéresse ici que la mise en place et la reproduction locale d'un système de production et de commerce déjà bien rôdé ailleurs.

Le système jerseyais de pêche à la morue — ou système Robin comme on l'a souvent qualifié — peut être décrit dans son essence par le passage suivant :

FIGURE 4

Évolution des captures de morue pour la Moyenne et la Basse-Côte-Nord, 1865-1965



Source : Charest, 1973b : 46.

[...] on crée une double organisation d'établissements de pêche et de comptoirs-magasins. On encourage la colonisation et l'établissement de groupements sédentaires autour de chaque poste. Les navires marchands ont d'abord le poisson à transporter outre-mer. Aux voyages de retour, on apporte le sel, les agrès de pêche et des marchandises qui alimentent le commerce des comptoirs. Pour suppléer au manque de main-d'œuvre, on ramène même des cargaisons d'immigrants de toutes les nationalités recrutés dans les grands ports d'Europe. (Bérubé, 1944 : 221)

De fait, les compagnies jerseyaises dont les activités se sont étendues dans tout le golfe du Saint-Laurent au siècle dernier étaient d'abord et avant tout des maisons de commerce qui organisèrent sur une base industrielle la pêche à la morue pour pouvoir disposer d'un volume intéressant de produits à échanger sur les marchés internationaux, ainsi que d'une main-d'œuvre et d'une clientèle captives. Leur système de production et de mise en marché était structuré autour des quatre éléments suivants : 1) de grands établissements de pêche localisés près des bancs de morue les plus productifs ; 2) des magasins ou comptoirs situés aux mêmes endroits, ainsi que des centres administratifs et de redistribution à Paspébiac et à l'île Jersey ; 3) une flotte de navires pour transporter la production, les biens et équipements, ainsi que la main-d'œuvre ; 4) des banques, sises à Jersey, fournissant les capitaux nécessaires aux activités de production et d'échange.

LE "PETIT PASPÉBIAC" DU NORD :



l'implantation de la

L'ÉTABLISSEMENT ROBIN A MAGPIE EN 1897

Lepage, 1988 : 31. Tiré de V. A. Huard, *Labrador et Anticosti*, Montréal, Beauchemin et Fils, 1897 : 164.

Une autre caractéristique « industrielle » du système jerseyais est la division du travail existant dans les postes de pêche. Pour ce qui concerne l'acquisition et la transformation du produit, on distinguait les pêcheurs, les trancheurs, les saleurs et les graviers (chargés de faire sécher le poisson sur les vigneaux et de l'entreposer dans les hangars). Pour la fabrication et l'entretien des équipements, on engageait à salaire les artisans ou hommes de métier, tels les forgerons, tonneliers, charpentiers-menuisiers, tailleurs de voile. Finalement, il y avait les employés cléricaux et de gérance pour veiller au bon fonctionnement et à la bonne gestion de chaque établissement.

Physiquement, une station de pêche jerseyaise comportait aussi un certain nombre de constructions de dimensions variables selon l'importance des opérations : le chaffaut (endroit de débarquement et de préparation du poisson), les hangars pour l'entreposage du poisson et des équipements, les vigneaux pour le séchage des prises, les ateliers des artisans spécialisés (forge, tonnellerie), la maison du gérant, les *cookrooms* (résidences et cuisines des engagés). Il faut encore ajouter les barques et équipements nécessaires à la pratique de la pêche (filets, lignes et hameçons, cordages et ancrs, etc.). Les compagnies étaient propriétaires des terrains où elles avaient installé leurs établissements. Pendant l'âge d'or qu'elles connurent dans la partie ouest de la Moyenne-Côte-Nord, soit dans les décennies 1870, 1880 et 1890, la dimension et la prestance de ceux-ci donnaient un air de prospérité aux localités où elles étaient installées, comme celle de Magpie.

Deux types de rapports de production existaient entre les firmes et leurs pêcheurs-clients : la situation d'engagé et celle de pêcheur autonome. Dans le premier cas, le pêcheur engagé mettait sa force de travail à la disposition de la compagnie contre une part du produit frais ; on les appelait pêcheurs à la draft. Leurs conditions de travail étaient difficiles, en raison des longues heures passées en mer et au quai de débarquement, dès l'aube et souvent jusqu'à



la tombée de la nuit, et de l'incertitude de la rémunération fondée sur l'abondance anticipée de la ressource. Dans le second cas, les pêcheurs étaient eux-mêmes de petits entrepreneurs possédant leur propre équipement, leur propre chaffaut de pêche et engageant leur propre main-d'œuvre souvent familiale ou apparentée. Ils dépendaient aussi des compagnies pour la mise en marché de leurs captures, de même que pour l'achat des équipements et approvisionnements. Dans les deux cas, un système d'avance de crédit sur les achats rendait la clientèle captive des compagnies en raison des dettes savamment entretenues par les gérants des comptoirs.

Ce système a connu ses détracteurs et ses défenseurs. Certains l'ont comparé à l'esclavage ou au serfage et ont dénoncé l'état de subordination et d'ignorance dans lequel les compagnies maintenaient leurs pêcheurs (Ferland, 1877; Chambers, 1912 ; Bérubé, 1944). Par contre, d'autres y ont vu des avantages :

[...] s'il ny avait pas au Labrador des compagnies ou ces grands propriétaires pour exploiter les pêcheries, nos braves pêcheurs de là-bas en seraient dans une condition encore plus défavorable, puisque beaucoup manquent des ressources nécessaires pour posséder eux-mêmes une barque et des agrès de pêche [...] Je ne vois pas de raison pour que cette situation de nos pêcheurs s'améliore d'ici longtemps. Ils continueront de faire individuellement la petite pêche, ou de louer pour de maigres salaires, leurs services aux grands établissements de pêche. Et ils vivront au jour le jour, avec plus ou moins d'aisance; mais ils ne s'enrichiront pas.

VUE AÉRIENNE
DE CLARKE CITY.
Archives nationales
du Québec, Sept-Îles.
Fonds Comité des
citoyens de Clarke City.



Heureusement, l'acquisition de la fortune, n'est pas une chose essentielle au bonheur d'ici-bas, ni surtout à celui de la vie future. (Huard, 1897 : 415-416)

Si l'industrie de la pêche telle que structurée par les Jerseyais a créé un premier prolétariat sur la Côte-Nord, il y en a eu d'autres par la suite dans les secteurs forestier et minier.

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Au-delà du 50^e degré nord, la forêt coniférienne devient de moins en moins intéressante à exploiter sur la plan commercial et c'est pourquoi on ne s'y est guère intéressé avant le xx^e siècle. Dans les limites de « notre Nord », ce sont les quatre frères Clarke (George, James, John et William) de Toronto qui ont lancé la première exploitation industrielle de cette ressource dès la première décennie. Entre 1902 et 1911 (Santerre, 1994 : 110-113), ils ont fait construire dans la partie sud de la baie de Sept-Îles un complexe industriel qui a porté leur nom pendant 60 ans environ, celui de la Gulf Pulp & Paper de Clarke City. Il comprenait une usine de pulpe ou pâte à papier, inaugurée en 1908, un chemin de fer de 10 km de long, un port d'expédition à Pointe-Noire et une usine hydroélectrique sur la rivière Sainte-Marguerite d'une capacité de 13 350 c.v. (aujourd'hui SM-1). En 1920 les frères Clarke cédèrent leurs intérêts dans l'entreprise à la compagnie Almagated Press d'Angleterre, devenue par la suite la Reed Paper, où la majorité de la production était acheminée pour être transformée en papier journal. Au début des années 1950, la compagnie s'associa à l'Iron Ore du Canada, alors dans sa phase d'implantation, pour construire et opérer une nouvelle centrale plus puissante (24 000 c.v.) sur la Sainte-Marguerite (SM-2). Désuète et déficitaire, l'usine fut fermée en 1967 pendant une grève de ses travailleurs et l'ancien village industriel de Clarke City devint trois ans plus tard un quartier de la ville de Sept-Îles.

Les chantiers de coupe de bois de la compagnie ont d'abord exploité le bassin versant de la Sainte-Marguerite, puis celui de la Moisie, pour finalement se déplacer pendant quelques années dans la décennie 1920 vers la Moyenne-Côte-Nord, dans les bassins des rivières Pigou et Manitou. Dans les années 1960, la compagnie détenait une concession forestière de 927 milles carrés dans le bassin de la Sainte-Marguerite le long de laquelle elle avait aménagé une route forestière (Harvey, 1973 : 203).

Dans les années 1940, la Gulf Pulp and Paper employait environ 300 hommes à son usine de pâte, 500 bûcherons dans ses chantiers en hiver et une centaine en été. Elle coupait alors en moyenne 40 000 cordes de bois par année et produisait entre 40 000 à 50 000 tonnes de pâte (Brouillette, 1947, 1 (1) : 17). Au courant des années 1950-1960, elle fabriquait 70 000 tonnes de pulpe par année et contribuait pour

moitié à la totalité des expéditions de pâte de bois de la Côte-Nord vers le marché international (Harvey, 1973 : 204).

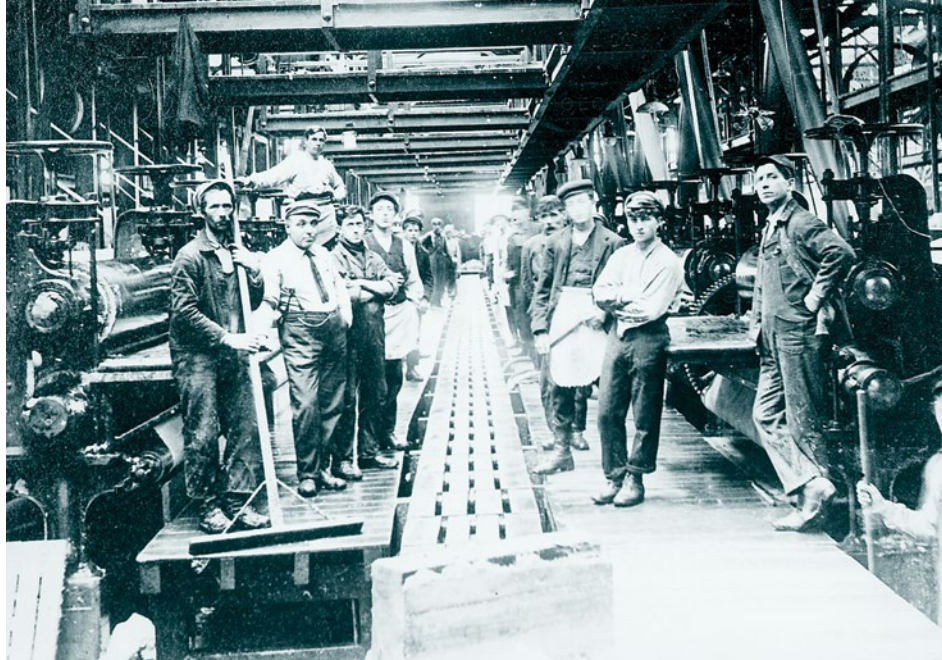
L'Ontario Paper fut la seconde entreprise industrielle à s'intéresser aux épinettes du Nord. Dans le but d'approvisionner son usine de papier de Thorold en matière ligneuse, elle obtint en 1915 du gouvernement du Québec une concession de 312 milles carrés le long de la rivière aux Rochers (Santerre, 1994 : 68). En 1919-1920, elle construisit à son embouchure un quai et une usine d'écorçage de bois de pulpe et fonda un village forestier appelé Shelter Bay, devenu plus tard Port-Cartier. Par l'entremise d'une filiale, la Quebec North Shore Pulp and Paper Company, elle bâtit aussi au milieu des années 1930 une usine de pâte et papier qui donna naissance à la ville de Baie-Comeau.

À Shelter Bay, les opérations de la compagnie prirent de l'ampleur puisqu'on y coupait 62 400 cordes de bois au milieu des années 1940, ce qui donnait de l'emploi à environ 600 bûcherons, à une centaine d'ouvriers de l'usine d'écorçage et à une cinquantaine d'employés de bureau (Brouillette, 1947, 1(1) : 16). Jusqu'à l'arrêt des activités forestières de l'Ontario Paper en 1963, Shelter Bay demeura une véritable ville de compagnie, ou *company town*, possédant toutes les caractéristiques des établissements isolés à industrie unique dont le modèle s'est reproduit à de multiples exemplaires sur tous les fronts pionniers de développement des ressources, particulièrement dans le nord du Canada et du Québec, et qui y persiste jusqu'à nos jours.

Clarke City et Shelter Bay : deux « villes fermées »

Voués à l'industrie du bois plutôt qu'à la pêche, alors activité prédominante dans cette partie de la Côte-Nord, les villages industriels de Clarke City et Shelter Bay ont une production orientée en fonction de l'intérieur des terres plutôt qu'en fonction de la mer. De plus, le cycle des activités de production est en grande partie inversé : elles ont lieu principalement à l'automne et en hiver à l'occasion des chantiers de coupe de bois ; elles se poursuivent avec la drave du printemps. Il se produit ainsi d'importants flux saisonniers de personnes qui ne font que transiter dans les villages, mais qui sont parfois difficiles à contrôler. Toutefois, dans les débuts tout au moins, la population permanente est plus importante à Clarke City en raison des opérations de l'usine de pulpe qui se poursuivent à l'année longue, mais surtout pendant la belle saison, avec des ralentissements de production en hiver.

Shelter Bay, pour sa part, est presque désert en hiver puisque les opérations de l'usine d'écorçage et d'expédition du bois sont saisonnières et que les bûcherons résident dans les camps de chantier. On y



TRAVAILLEURS
À L'INTÉRIEUR DE L'USINE
DE CLARKE CITY.
Archives nationales
du Québec, Sept-Îles,
Fonds Comité des citoyens
de Clarke City.

retrouve alors seulement quelques dizaines de résidents permanents et leurs familles, assurant la direction des opérations et l'approvisionnement des chantiers. Ce village est aussi plus isolé puisqu'il ne communique avec le monde extérieur que par bateau, alors que Clarke City est relié par la route à Sept-Îles. En plus de son chemin de fer le reliant au port de Pointe-Noire, celle-ci bénéficie aussi des avantages d'un transport maritime régulier assuré par la Clarke Steamships fondée en 1920 par deux frères de la deuxième génération des Clarke (Santerre, 1994 : 27).

Comme l'écrit Pierre Frenette (1996a : 383), « Le développement de l'industrie forestière contribue à la naissance d'embryons urbains et de villes sur la Côte-Nord ». Selon des chroniqueurs de l'époque des années 1920-1930, Clarke City a des allures d'une ville industrielle modèle : « a complete, fully equipped town », selon Conklin (1931 : 334). Raoul Blanchard en fait la description suivante :

C'est encore Clarke City, bien que peuplée seulement de 617 âmes, qui fait le plus effet de ville, avec son grand magasin, son hôtel, ses rangées régulières de maisons [...]

Mais il s'agit bien d'une organisation tout utilitaire, conçue sans la moindre coquetterie, une création industrielle froide et totale, où tout vit par l'usine et rien que par elle, où l'usine a amené une population mêlée, Irlandais et Écossais au milieu des Canadiens et des Acadiens. (Blanchard, 1935a : vol. 1 : 302)

Ce bref portrait est complété par un historien local : il y avait aussi un presbytère, une école, un hôpital, une boulangerie, un centre récréatif (Santerre, 1984 : 16).

De son côté, Shelter Bay avait aussi pris les dimensions d'une petite ville industrielle au milieu des années 1940 :

Le village a une allure quasi urbaine avec sa large rue principale, son église, son école, ses quelques magasins, ses rues secondaires bordées de maisons ouvrières, avec la circulation des camions et même des automobiles, qui disposent sur un réseau fermé d'une soixantaine de milles.

La population augmente rapidement, de 950 à 1 150 depuis 1942 [...] L'aéroport n'est utilisé qu'en hiver. (Brouillette, 1947 : 1 (2-3) : 16)

Par contre, le même auteur ajoute le passage suivant qui en dit long sur son statut de ville fermée ou de ville de compagnie :

Shelter Bay n'a pas encore été érigé en paroisse religieuse. Le père-curé croit que cela ne tardera pas, surtout depuis l'établissement du nouveau diocèse. Mais la ville est l'entière propriété de la compagnie. Il n'y a guère plus de 5 % de la population qui ne travaille pas pour elle. Son rayon d'action s'étend sur une soixantaine de milles vers l'intérieur. (Idem)

Pendant des dizaines d'années, jusque dans les années 1960, ces deux centres industriels ont donc été des fiefs privés où les compagnies régnaient à peu près sans intervention extérieure. Leur main-d'œuvre originaire de la Côte-Nord, des Îles-de-la-Madeleine, du Bas-du-Fleuve et de la Gaspésie était généralement docile, abondante et facile à embaucher ou à congédier, du moins jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Toutefois, une grève des ouvriers de l'usine, jumelée à des déficits d'opération, serait à l'origine de la fermeture de Clarke City. Par ailleurs, les conditions de vie et de travail des gars de chantier de la Côte-Nord ont été dénoncées par son nouvel évêque, M^{gr} Napoléon Labrie, dans sa célèbre Lettre sur la forêt publiée en 1948 :

La grande industrie [...] n'a pas été sage. Sous prétexte de profits, elle a déboisé sans aucune considération, sans aucun souci d'aménagement de la forêt, d'organisation rationnelle de l'exploitation, de sociologie chrétienne à l'égard de l'ouvrier. [...] Ici, dans notre comté de Saguenay, notre peuple forestier est en train de devenir un peuple errant,

un peuple de déclassés, un peuple incapable de se fixer au même endroit, ne trouvant que le triste courage de gaspiller son gain et rarement celui de fonder un foyer. (Labrie, 1948 : 6, 9)

Ces passages mettent en évidence les différences de statut et de conditions de vie pouvant exister entre la population sédentaire des centres industriels bénéficiant d'un emploi permanent comme les employés de l'usine de Clarke City et la population nomade des gars de chantier ou *lumberjacks*. Parmi ces derniers, on remarque toutefois de nombreux pêcheurs des environs de Sept-Îles, ainsi que de la Moyenne-Côte-Nord et même de la Basse-Côte-Nord venus chercher dans les chantiers le complément de revenu nécessaire à la survie de leurs familles alors que l'industrie de la pêche périclitait. Pour plusieurs d'entre eux, le travail en usine à Clarke City ou dans les chantiers de la Gulp Pulp & Paper ou de l'Ontario Paper a été à l'origine de l'abandon définitif du métier de pêcheur.

L'INDUSTRIE MINIÈRE

L'industrie minière de la Côte-Nord est aussi beaucoup plus ancienne qu'on le croit. Elle ne commence pas avec l'Iron Ore mais avec les Forges de la Moisie qui n'ont eu toutefois qu'une brève existence au début de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Elle ne fut relancée que quelque 80 ans plus tard, mais dans des lieux et des conditions bien différents avec la création de nouvelles villes de compagnie, à l'intérieur des terres cette fois. Voyons donc quelles furent ces différentes phases d'implantation de l'industrie minière dans le Nord-du-Québec, les différentes activités de production qui y sont reliées (exploration, extraction, transformation et transport) ainsi que la nature de l'occupation humaine du territoire qui en est résulté.

Les Forges de la Moisie et l'exploitation des sables magnétiques de la Côte-Nord

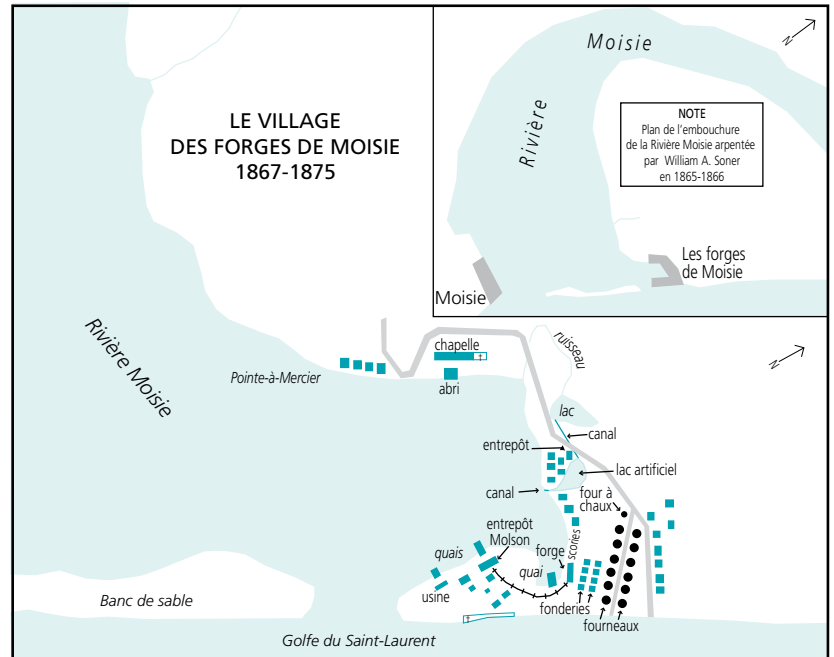
Depuis longtemps des explorateurs avaient remarqué la présence très visible d'un minerai de fer mélangé au sable des embouchures des principales rivières du centre de la Côte-Nord : Moisie, Saint-Jean et Natashquan en particulier (Dulieux, 1916 : 175-178). À l'examen, il s'est avéré qu'il s'agissait d'un minerai titanifère aux propriétés magnétiques exploitables commercialement avec une technologie relativement rudimentaire. Il n'en fallut pas plus pour inciter quelques entrepreneurs aventureux à bâtir la première et la seule sidérurgie que le Nord-du-Québec ait jamais connue : celle des Forges de la rivière Moisie, endroit où ces dépôts ferrifères apparaissaient particulièrement abondants.



CHANTIER DE COUPE DE BOIS, SHELTER BAY.

Archives nationales du Québec, Sept-Îles, Fonds Muriel Bujold.

FIGURE 5
Plan du village des Forges de la Moisie
(1867-1875)



Source : adapté de Bélanger, 1965 : 4.

Le vrai nom de la compagnie était Moisie Iron Co. et elle était contrôlée par William Molson de Montréal en tant qu'actionnaire majoritaire. Située sur le côté est de la rivière, à proximité de son embouchure, sa durée fut assez brève, soit une dizaine d'années entre 1867 et 1876. Les opérations acquirent cependant une certaine importance puisqu'on y exploitait 12 fours à charbon de bois et quatre hauts-fourneaux destinés à réduire le minerai en métal. Le charbon de bois était fabriqué à même la forêt des rives de la rivière Moisie, composée surtout d'épinettes et autres conifères, ce qui obligeait à couper une quantité considérable de matière ligneuse. Le minerai était purifié par lavage, puis séparé magnétiquement des sables pour ensuite être fondu dans les hauts-fourneaux de type catalan. Selon l'historien René Bélanger, principale source sur le sujet, « Chaque fourneau donnait, par 24 heures de marche, trois tonnes de fer sous forme de loupes ou de lingots » (Bélanger, 1964 : 73). Le métal obtenu était exporté aux États-Unis, mais une partie était aussi transformée en essieux de roues de wagons de chemin de fer aux ateliers de la compagnie situés à Montréal.

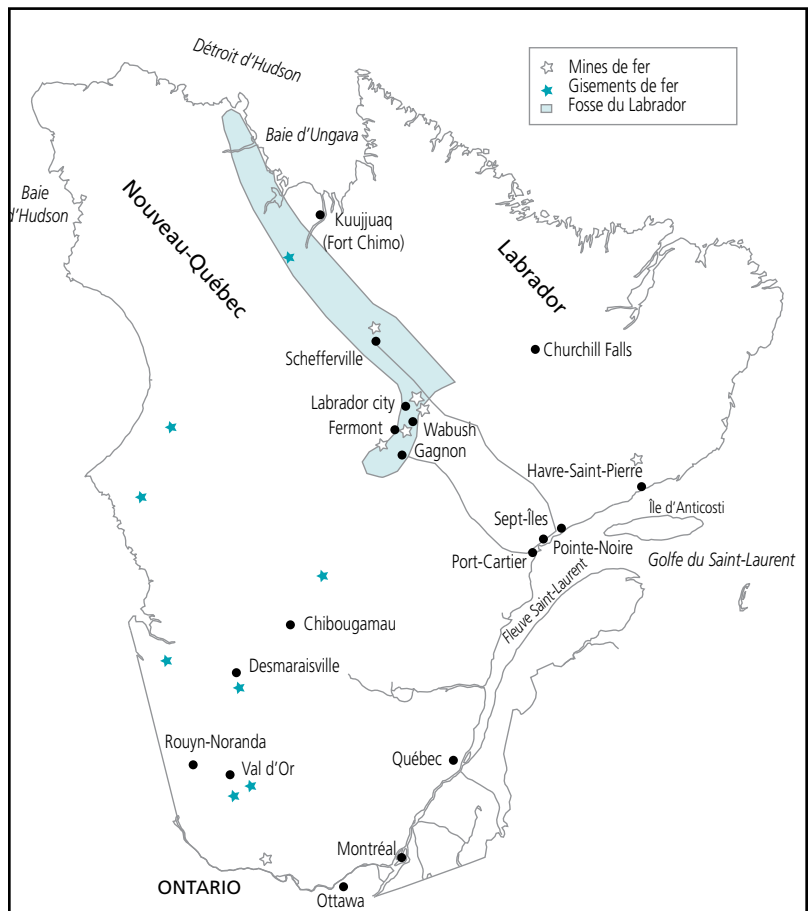
La compagnie employait quelques centaines de travailleurs et avait construit pour les loger un village, celui de Saint-Joseph de Moisie-Est, aussi habité par des pêcheurs, dont la population atteignait 600 personnes pendant l'été (Porlier-Bourdages, 1975 : 36).

En dehors des installations de la compagnie situées près de la rivière (quai, fours, hauts-fourneaux, fonderie, forge, entrepôt, lac artificiel), ce « village industriel » comprenait des logements familiaux appelés « casernes », un quartier de familles de pêcheurs, une église et un cimetière, une école, un hôtel (*ibid.* : 37) (Figure 5). Le peu de stabilité de la main-d'œuvre causait apparemment des soucis aux dirigeants de l'usine et au curé du village (*ibid.* : 36-37).

Plusieurs raisons auraient motivé l'arrêt brusque des opérations des Forges de la Moisie en 1875 : éloignement ou épuisement des sources de bois facilement exploitables ; minerai en quantité insuffisante ; mauvaise qualité de l'acier. La raison principale serait toutefois les droits de douane excessifs imposés par les États-Unis au fer de la Moisie qui étaient passés de 7,00 \$ à 34,80 \$ la tonne (Bélanger, 1965 : 73). Ainsi le pays de la libre entreprise a tué dans l'œuf la première tentative d'implanter une industrie intégrée du fer dans le Nord-du-Québec.

D'autres tentatives d'extraction du minerai ont été faites ailleurs sur la Côte-Nord : vers 1874-1875, à la Pointe Noire, située à mi-chemin entre Longue-Pointe-de-Mingan et Rivière-Saint-Jean, avec l'expédition de minerai sur deux navires à destination de Québec et d'Angleterre (Bélanger, 1973 : 48) ; une autre plus récente, datant de la fin des années 1950 (Bergeron, 1957), à l'embouchure de la rivière Natashquan par la compagnie Aconic Mines.

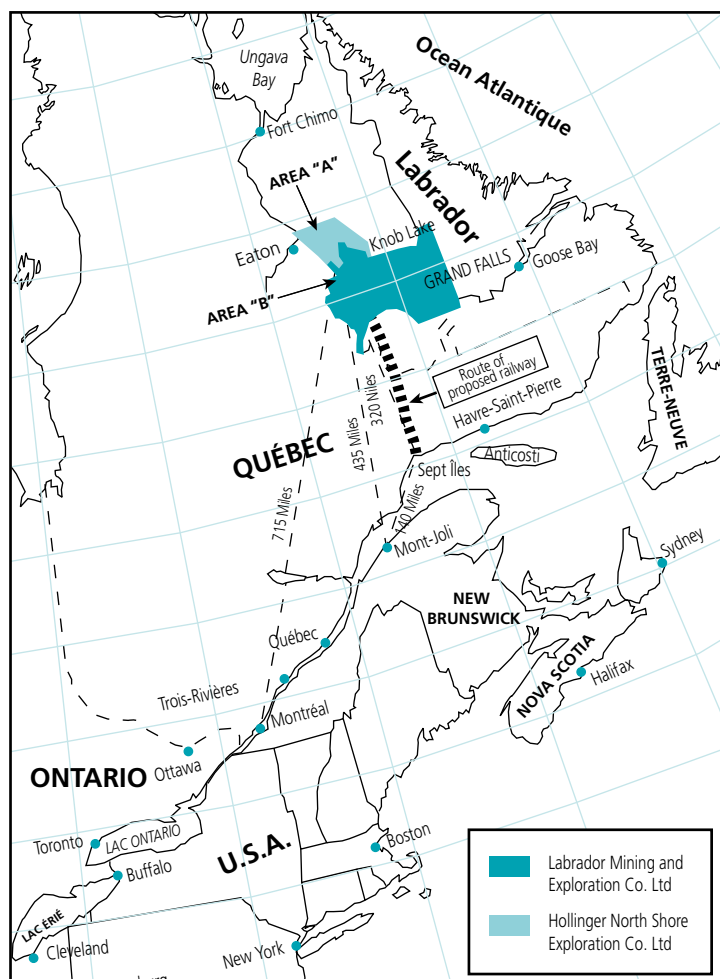
FIGURE 6
Localisation de la Fosse du Labrador



Source : adapté de Thompson, 1981 : 32.

FIGURE 7

Localisation des concessions minières des compagnies Hollinger North Shore et Labrador Mining



Source : adapté de Mignault, 1951 : 23.

Découverte du minerai de fer et géopolitique de l'acier

On attribue généralement au père Louis Babel, oplat de Marie-Immaculée, la découverte du minerai de fer de la Fosse du Labrador (Pontaut *et al.* 1970 : 26-27). Le géographe Graham Humphrys signale toutefois que dès 1684 la Compagnie de la Baie d'Hudson demandait aux commandants de ses navires de rapporter des échantillons de certains minerais de la côte est de la Baie d'Hudson en Angleterre pour analyse. Pendant quelques décennies la vénérable compagnie se montra intéressée par ces découvertes qui auraient pu lui permettre de rapporter comme ballast de ses navires une ressource susceptible d'augmenter le profit de ses opérations commerciales. Elle y envoya même des mineurs dans un endroit situé au nord de l'actuel Kuujuarapik (Humphrys, 1959 : 40-41), mais l'expédition n'eut pas de suite.

Quant au père Babel, il signala, en 1866, la présence en plusieurs endroits de minerais non identifiés de façon précise, à l'occasion d'un de ses voyages apostoliques auprès des Amérindiens de l'intérieur des terres. Cette information aurait été transmise par ses supérieurs à la Commission géologique du Canada qui confia, plus de 25 ans plus tard, le soin au géologue A. P. Low d'aller vérifier sur le terrain ces « découvertes » en même temps que l'exploration

minérale de presque tout l'intérieur de la péninsule Ungava-Labrador. La présence de minerai de fer fut confirmée, mais sa faible teneur générale et son éloignement des grandes aciéries américaines le rendaient inattirant pour ces dernières qui disposaient de réserves considérables et à haute teneur en fer dans le Mesabi Range du Minnesota. Toutefois, R. B. Daigle, un prospecteur ayant passé de nombreux étés à explorer les formations minérales du Nord-du-Québec, fut le premier à inscrire des claims miniers dans une partie de la région minérale qui devait prendre le nom de « Fosse du Labrador » et s'étendait sur environ 800 km de long et 80 de large à partir du site de l'ancienne Gagnonville jusqu'à la côte ouest de la baie d'Ungava (Figure 6).

Du côté de la baie d'Hudson, le célèbre cinéaste Robert Flaherty fut prospecteur minier de 1911 à 1916 pour le compte d'un magnat du chemin de fer avant de réaliser son célèbre *Nanook of the North*. Il découvrit les Inuit en explorant le littoral de la baie jusqu'au niveau de Richmond Gulf (lac Guillaume-Delisle), de même que les îles Belcher. Il découvrit aussi du minerai de fer, mais en quantité et qualité jugées insuffisantes pour en faire une exploitation commerciale rentable compte tenu des difficultés d'exploitation et des coûts énormes de transport (Flaherty, 1918a).

Épisodiquement par la suite, des activités d'exploration furent menées, mais elles avaient toutes pour but de trouver de l'or ou d'autres minerais plus intéressants que le fer. Différentes petites compagnies d'exploration minière se formaient pour financer une expédition ou deux et disparaissaient au fil des ans. Cela jusqu'à ce que le professeur J. A. Retty de l'École des mines de l'Université Laval s'intéresse à la question du minerai de fer du Labrador et amène des intérêts financiers, soit la Labrador Mining and Exploration, à investir dans des campagnes d'exploration. En 1937, Retty lui-même est mis sur la piste d'un gisement très important, celui de Burnt Creek, au lac Sawyer situé près du lac Knob, par Mathieu André, un Montagnais dont le territoire de chasse se trouvait en grande partie localisé sur des gîtes de minerai de fer.

Après une interruption des travaux d'exploration en 1940-1941, Hollinger Gold Mines entre en scène en 1942 en prenant le contrôle de la Labrador Mining and Exploration Company et en formant une autre filiale, la Hollinger North Shore Exploration. Grâce à ces deux filiales, la Hollinger détenait des droits exclusifs dans deux portions considérables de terrain situées de chaque côté de la frontière du Labrador (Figure 7). Elle y poursuivit des travaux intensifs d'exploration pendant plusieurs années, démontrant hors de tout doute que les minéraux précieux étaient peu abondants et de trop faible teneur pour être exploités de façon rentable, mais qu'en revanche le fer abondait avec des teneurs se situant dans les 30 %, sauf pour certains gisements dépassant les 50 %.

FIGURE 8
**Localisation des gîtes de minerai
de fer dans la zone de Schefferville**

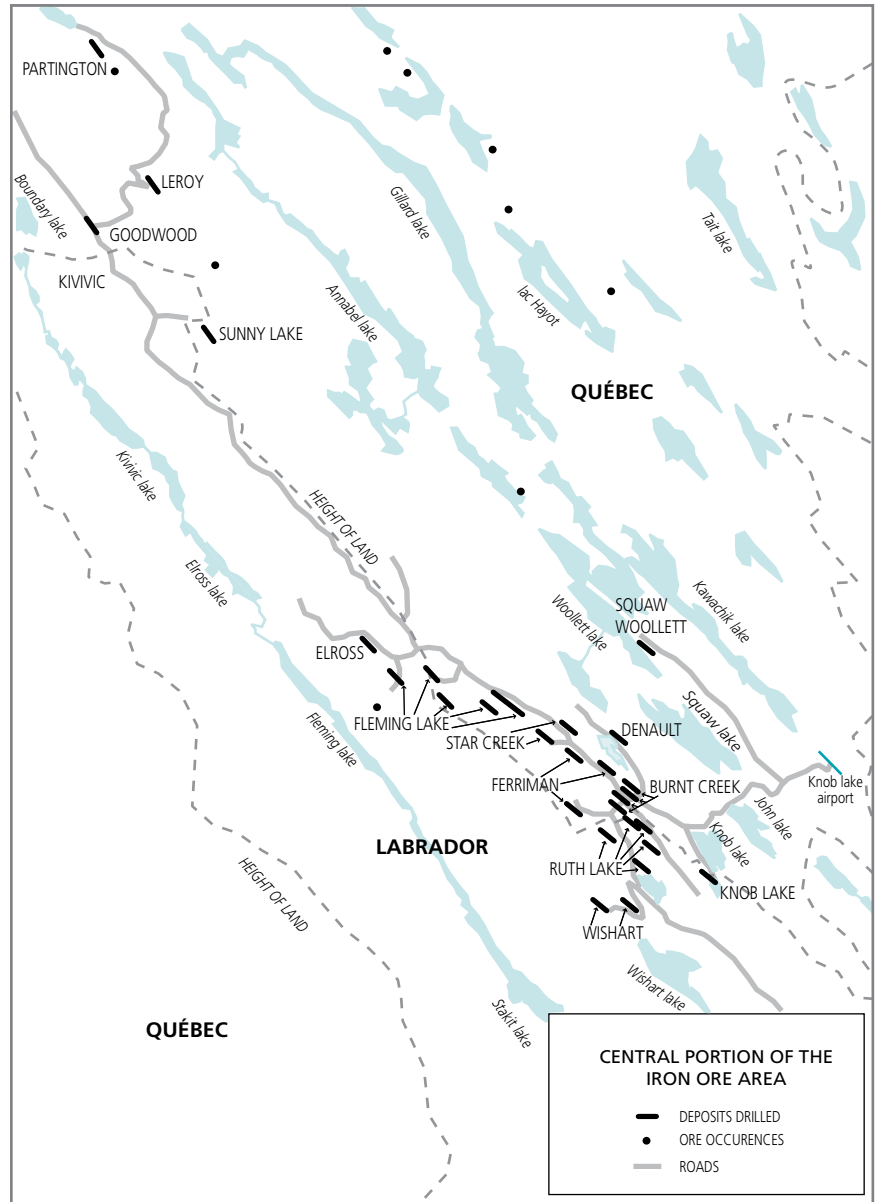
Entre-temps, la situation géopolitique du fer et de l'acier était en train de changer considérablement. L'effort de guerre américain avait causé la diminution rapide du minerai de fer à haute teneur de la région de Mesabi et il devenait impératif de trouver des réserves importantes et sûres sur les plans géographique et politique. Avec la fin du conflit, les découvertes minérales de la Fosse du Labrador prenaient une importance stratégique au point où on établit à 300 millions puis à 400 millions de tonnes la quantité de réserves de minerai justifiant son exploitation. Le second objectif devait être atteint en 1948 (Figure 8).

Les intérêts en cause étaient presque uniquement américains, soit des grandes aciéries localisées principalement dans la région des Grands Lacs à proximité de leur principale source d'approvisionnement en minerai, le Mesabi. Le holding Hollinger-Hanna fut chargé de réaliser le montage financier et la structuration des différentes compagnies nécessaires aux opérations de grande envergure devant mener à l'exploitation du minerai de fer de l'Ungava-Labrador par une nouvelle compagnie, créée en 1949, sous le nom de Iron Company of Canada, rebaptisée plus récemment Minière IOC (Figure 9).

L'exploitation et le transport du minerai de fer

Si la grande aventure du fer a été racontée dans ses grandes lignes en un volume abondamment illustré de 130 pages (Pontaut *et al.*, 1970), l'histoire détaillée de la compagnie Iron Ore a donné lieu, pour sa part, à un livre de 400 pages (Geren et McCulloch, 1990). Il s'avère donc très difficile de rendre compte de l'une et de l'autre en quelques pages seulement. De plus, l'exemple de l'IOC fut bientôt suivi dans les années 1960 par deux autres compagnies, la Wabush Mines et la Québec Cartier Mining (QCM), et dans les années 1970 par Sidbec-Normines.

L'IOC et ses compagnies sœurs, telles que la Québec North Shore and Labrador Railway (QNSLR) et la Hollinger Ungava Transport (HUT), réalisèrent un véritable tour de force d'ingénierie et des travaux gigantesques pour parvenir à mettre en place sur une période de quatre ans, entre 1950 et 1954, toutes les infrastructures et installations nécessaires à l'extraction et à l'expédition du minerai de fer vers les aciéries de la région des Grands Lacs et de la côte est américaine, soit : la préparation des sites miniers pour une exploitation à ciel ouvert avec des pelles mécaniques et des camions géants ; la construction d'un chemin de fer long de 360 milles avec à chaque extrémité des installations de chargement et de déchargement des trains ; la construction d'un quai en eau profonde et des installations de chargement des minéraliers ; la construction de deux barrages (Menihék et SM-2) ; la construction de la ville minière de Knob Lake, devenue par la suite Schefferville ; l'agrandissement considérable du village de Sept-Îles transformé presque du



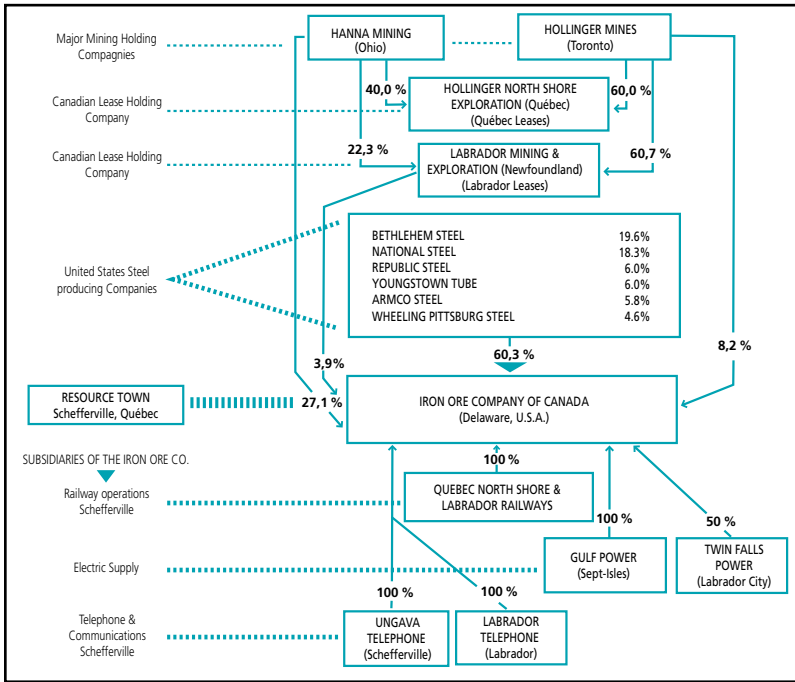
jour au lendemain en une ville industrielle champignon. Tel que prévu par le slogan de l'IOC « Iron Ore for fifty four », le premier chargement historique de minerai de fer de haute teneur (environ 55 %) à l'état brut, en provenance de Schefferville, fut expédié en 1954, à la date du 31 juillet, à bord du navire *Hawaian*.

Source : adapté de Mignault, 1951 : 31.

La technologie de l'acier ayant évolué rapidement, le minerai de moindre teneur de l'ordre de 35 % devint intéressant à exploiter sous forme de concentré pouvant être aggloméré en boulettes d'une teneur en fer d'environ 65 %. Ceci amena l'IOC à se lancer dans l'exploitation de gisements moins riches dont elle détenait les droits dans la région de l'actuelle Labrador City, nommée en raison de sa localisation du côté du Labrador, mais tout près de la frontière avec le Québec. Au début des années 1960, elle y construisit donc un concentrateur, une voie de raccordement avec le chemin de fer principal de la QNSLR et une autre ville minière.

FIGURE 9

Organigramme de l'intégration du holding Hollinger-Hanna



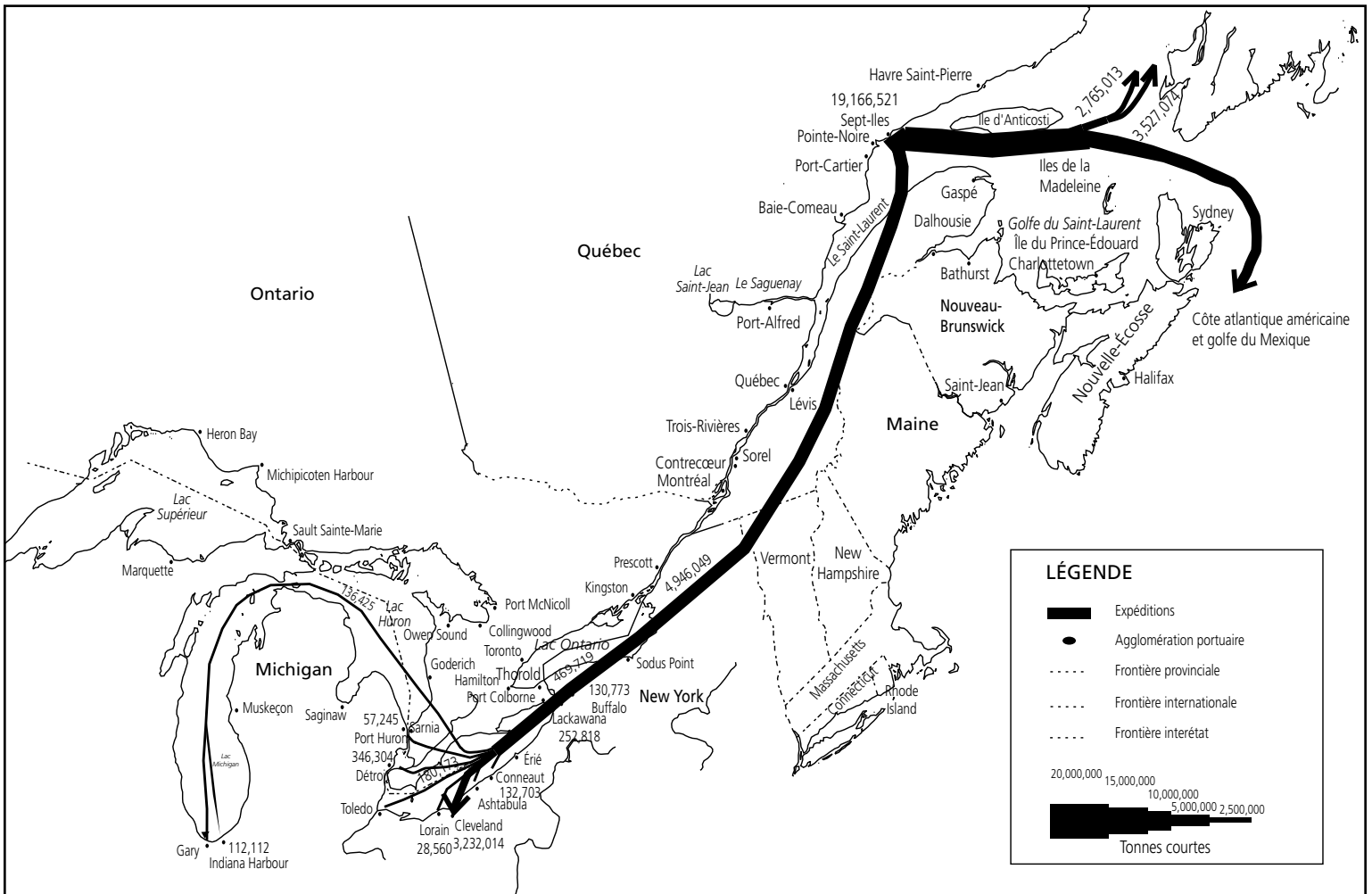
Source : Bradbury, 1979 : 158.

Dans le voisinage immédiat, la compagnie Wabush Mines, qui avait acquis des droits miniers délaissés par l'IOC, se lança aussi dans des opérations minières d'envergure nécessitant la construction d'une ville jumelle de Labrador City portant son nom : Wabush. L'organisation de la production était toutefois différente : le minerai brut devait être concentré dans une usine située à Pointe-Noire dans la baie de Sept-Îles à proximité du lieu d'expédition.

Quant à la QCM, elle choisit d'exploiter le gisement du lac Jeannine situé à la queue de la Fosse du Labrador. Elle construisit aussi une ville, Gagnonville, pour loger son personnel, et un chemin de fer de 200 milles pour acheminer le minerai vers le lieu de concentration et d'expédition, soit Shelter Bay, rebaptisé Port-Cartier. Une quinzaine d'années plus tard, faisant face à l'épuisement du gisement, la QCM décida de transporter ses opérations au mont Wright et de créer une autre ville, Fermont. Elle vendit ses installations de Gagnonville à Sidbec-Normines, filiale de la société d'État québécoise Sidbec-Dosco, désireuse de

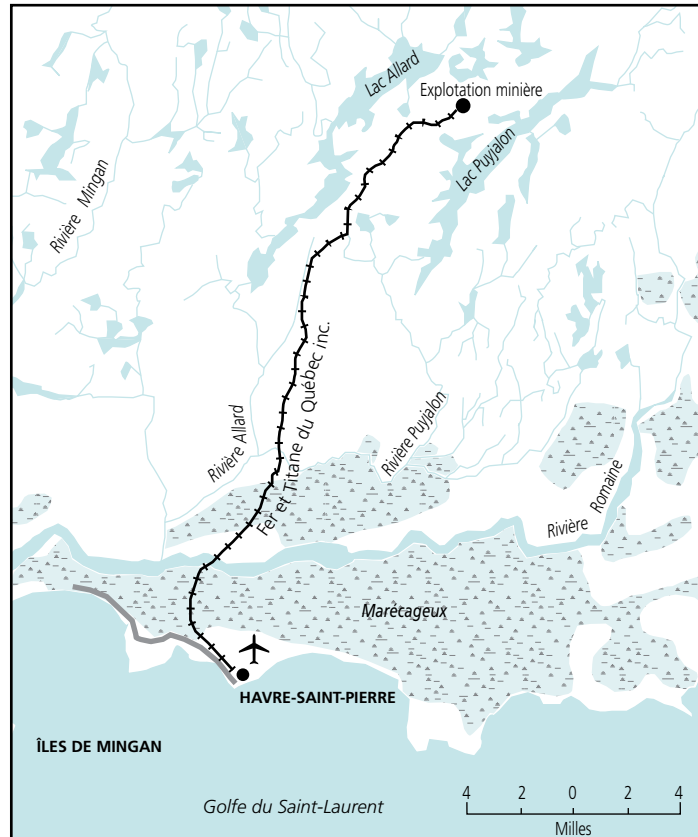
FIGURE 10

Port de Sept-Îles : expéditions totales de minerai de fer, 1971



Source : Harvey, 1973 : fig. 31, p. 259.

FIGURE 11
**Localisation des installations de la Société
 Fer et Titane du Québec**



se lancer dans l'exploitation du minerai de fer afin d'assurer l'approvisionnement de son aciérie de Sorel.

Ce mouvement d'expansion continue de l'industrie du fer dans le Nord-du-Québec et dans la région limitrophe du Labrador dura un quart de siècle. L'industrialisation transforma radicalement la géographie et l'occupation humaine de la zone Sept-Îles à Port-Cartier et de la partie sud de la Fosse du Labrador. L'*hinterland*, fréquenté jusque-là uniquement par des chasseurs nomades se déplaçant à pied ou en canot, vit apparaître cinq villes minières (Schefferville, Labrador City, Wabush, Gagnonville, Fermont) et deux longs chemins de fer (ceux de la QNSLR et de la QCM). Sur la côte, des villages forestiers (Shelter Bay, Clarke City) ou de pêcheurs (Sept-Îles) devinrent des villes industrielles prospères et des ports minéraliers d'où étaient acheminées des millions de tonnes de minerai de fer vers différents coins du monde (Figure 10). L'afflux de travailleurs fit presque tripler la population de la Côte-Nord avec une concentration importante d'environ 40 000 personnes dans l'axe Sept-Îles – Port-Cartier. Grâce au fer, la Côte-Nord, nouvelle frontière, nouveau Klondike ou « eldorado nordique » (Fortin, 1996 : 461), était vouée au plus brillant avenir, ses ouvriers étant parmi les mieux payés au Canada. Sept-Îles était même proclamée « terre promise » (Santerre, 1964).

Le début des années 1980 allait mettre un terme à cette euphorie. Une crise dans l'industrie de l'acier, amorcée à la fin de la décennie précédente, en raison du fort accroissement de la capacité mondiale de production et de la concurrence de matériaux de remplacement, comme l'aluminium et le plastique, causa une forte diminution de la demande pour le minerai de fer. Jumelée à l'augmentation considérable de la capacité de production de minerai de fer de l'Australie et du Brésil, devenus rapidement les deux premiers pays exportateurs de ce produit stratégique, la récession du marché de l'acier frappa de plein fouet les quatre entreprises exploitant les gisements de la Fosse du Labrador qui ne pouvaient plus concurrencer les nouveaux prix établis sur les marchés européens et japonais. On assista à des ralentissements marqués de la production et à des mises à pied temporaires. Puis, en 1982, ce fut l'annonce de la fermeture définitive des installations de Schefferville dont le minerai brut ne trouvait plus guère preneur, suivie en 1984 de celles de Gagnonville constamment déficitaires depuis leur acquisition par Sidbec-Normines. Les expéditions de minerai, presque uniquement sous forme de concentré ou de boulettes, qui avaient atteint un sommet en 1978 avec près de 50 millions de tonne, chutèrent d'environ 40 %. L'emploi dans le secteur minier diminua de moitié, soit de 7 770 à 3 012 entre 1980 et 1989 (Frenette, 1996b : 473), et la Côte-Nord redevint une terre d'émigration (Fortin, 1996 : 449). Dans les villes portuaires, l'exode des travailleurs mis à pied et de leurs familles fut aussi massif, de l'ordre de 10 000 personnes. Au plus fort de la crise, on se

demandait si la Côte-Nord avait un avenir et si on n'allait pas purement et simplement fermer la région si les compagnies minières l'abandonnaient.

Source : adapté de Harvey, 1973 : fig. 9, p. 95.

Ces pronostics sombres ne se réalisèrent pas, les compagnies minières, sauf Sidbec-Normines, redevinrent concurrentielles grâce aux réductions de personnel et à la réorganisation de la production. Elles recommencèrent à faire des profits, au moins aussi intéressants qu'avant la crise compte tenu de la diminution de la production. Toutefois, la confiance est ébranlée et le fer n'est plus le symbole par excellence du développement économique du Nord. On parle maintenant de diversification de l'économie : dans le domaine minier, avec l'exploitation d'une mine de nickel (Raglan), à Kalliniq près du détroit d'Hudson, par la compagnie Falconbridge ; dans celui de l'aluminium, avec l'usine Alouette de Sept-Îles ; dans celui des produits forestiers, avec la relance de l'usine de Port-Cartier par Uniforêt ; dans la production d'électricité avec la centrale de Sainte-Marguerite ; dans celui de l'hydrogène liquide, avec un projet pour le moment demeuré dans les cartons ; et même dans l'exploitation du granit et de la tourbe (Frenette, 1996b : 475). L'avenir économique du Nord cherche de nouvelles voies autres que celle de la production de minerai de fer, une vocation mono-industrielle qui a enrichi momentanément entreprises et travailleurs, mais qui a desservi le développement du territoire à plus long terme.

Fer et titane à Havre-Saint-Pierre

Dans le brouhaha de la mise en valeur des énormes gisements de minerai de fer de la Fosse du Labrador par l'IOC, l'établissement de la compagnie Quebec Iron and Titanium (QIT), maintenant Société Fer et Titane du Québec, dès 1950, dans la zone de Havre-Saint-Pierre est passé presque inaperçu. Il est vrai que les investissements et les travaux nécessaires ont été beaucoup moins gigantesques et spectaculaires. Les gisements d'ilménite de l'ordre de 200 millions de tonnes, parmi les plus importants au monde, découverts près des lacs Tio et Allard sont situés à faible distance du littoral et n'ont nécessité qu'une quarantaine de kilomètres de chemin de fer. L'exploitation, qui se fait à ciel ouvert, est saisonnière de même que les expéditions de minerai à partir d'un quai de chargement situé à Havre-Saint-Pierre. (Figure 11). Les

quantités extraites sont passées de quelques centaines de milliers de tonnes dans les premières années à plus de deux millions de tonnes dans les années 1980. La majeure partie de ce minerai est expédiée à une usine de la QIT localisée à Sorel où elle est transformée en pigments titanés et en fonte d'acier. En raison de cette intégration verticale et de la plus grande rareté de ses produits, la compagnie semble avoir traversé la crise du fer sans grand soubresaut.

Deux mines de courte durée : Asbestos Hill et Baie-Johan-Beetz

Mis à part le fer et le titane, deux seuls autres minerais ont fait l'objet d'une exploitation industrielle dans le Nord-du-Québec : l'amiante et le feldspath. À la suite d'une découverte réalisée en 1958, le premier fut exploité dans les années 1970 au gisement d'Asbestos Hill au Nouveau-Québec, situé à 64 km de la baie Deception (Biays, 1963 : 32). Déjà handicapé par des coûts de production plus élevés et des difficultés dans le recrutement de la main-d'œuvre, l'exploitant, soit la compagnie Asbestos Corporation, en abandonna rapidement l'exploitation dès les débuts de la crise de l'amiante au tournant des années 1980 (Duhaim, 1985).

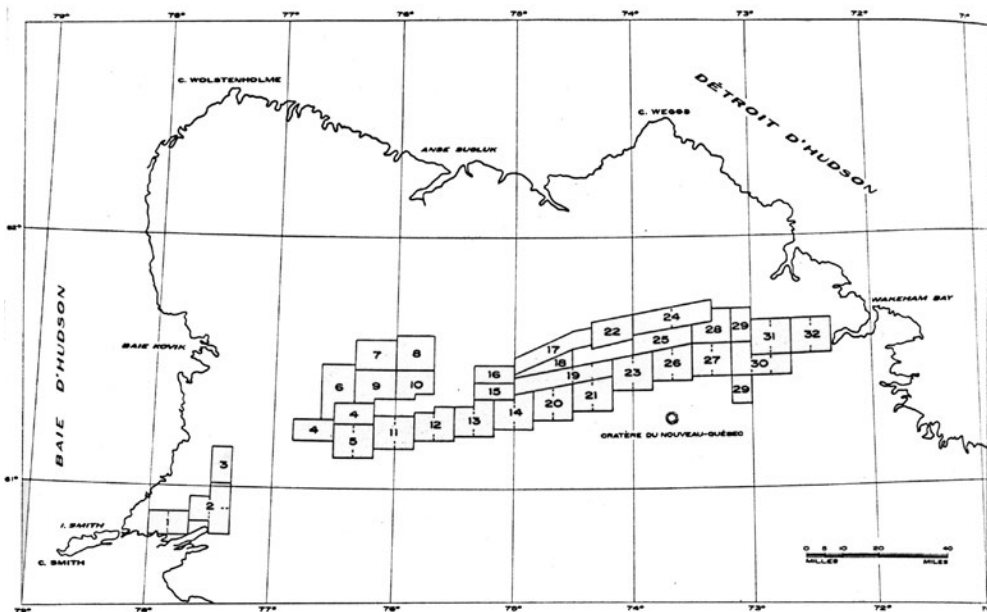
Sur la Moyenne-Côte-Nord, un gisement de feldspath localisé près du petit village de Baie-Johan-Beetz fut mis en exploitation en 1957 par la firme Spar Mica qui y avait investi quatre millions de dollars. Des difficultés persistantes dans la mise en marché de ce minerai entrant dans la fabrication de certains produits de verre et de céramique amenèrent l'abandon des opérations après une dizaine d'années de hauts et de bas. À ses débuts la mine produisait 250 tonnes de minerai par jour et fonctionnait à environ 90 % de sa capacité de production estimée à 200 000 tonnes par année (Mamen, 1957).

Les rêves évanouis

L'histoire de la prospection et de l'exploitation minière du Nord-du-Québec comporte en fait beaucoup plus de projets rêvés que de réalisations. Le plus ambitieux d'entre eux fut probablement celui d'une sidérurgie d'État québécoise implantée à Sept-Îles pouvant traiter 10 millions de tonnes de minerai de fer par la technologie des fours électriques, tel que proposé dès 1948 par deux professeurs

FIGURE 12

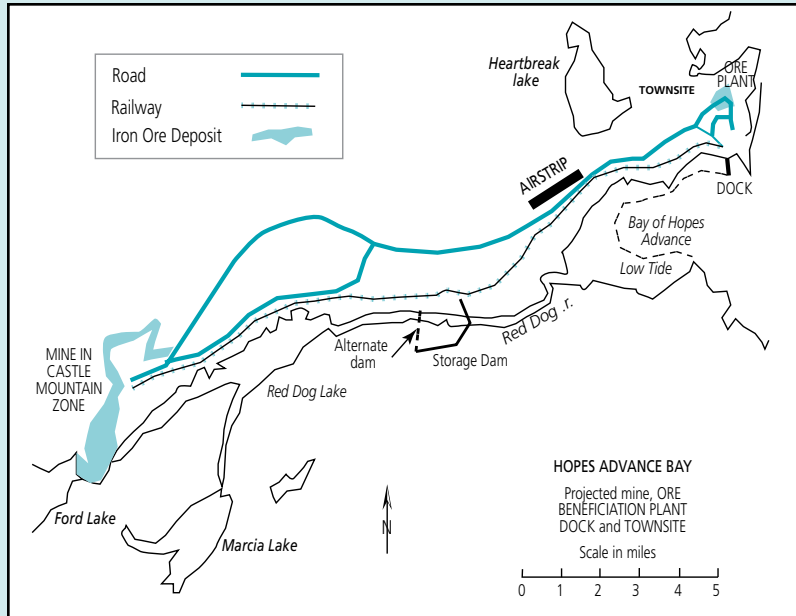
Les gisements miniers de l'Ungava



Nos	Compagnies	Blocs sous permis de recherches minières	Nos	Compagnies	Blocs sous permis de recherches minières	
1	Wales Quebec Mines Limited	M-3	M-4	17	LeMoine Rim Mines Limited	M-76
2	Bilson Quebec Mines Limited	M-7	M-18	18	Tazin Mines (Quebec Limited)	M-75
3	La Mine Faucon Limitée	M-22	M-20	19	Kovik Quebec Mines Limited	M-74
4	Red Gold (Quebec Mining Co. Ltd)	M-42	M-52	20	Vanasse Quebec Mines Limited	M-72
5	Parlo Quebec Mines Limited	M-47	M-48	21	Sugluk Quebec Mines Limited	M-81
6	Kencko Explorations (Quebec Ltd)	M-46		22	Crater Quebec Mines Limited	M-89
7	Keewa Quebec Mines Limited	M-57		23	Esker Quebec Mines Limited	M-86
8	Cape Smith Quebec Mines Limited	M-58		24	LeMoine Ungava Mines Limited	M-103
9	Hubert Lake Quebec Mines Limited	M-55		25	Ranluk Mines Limited	M-100
10	Pecton Quebec Mines Limited	M-56		26	Chukotat Quebec Mines Limited	M-55
11	Kingwa Quebec Mines Limited	M-49	M-50	27	New Quebec Mining and Exploration Ltd	M-97
12	Korak Quebec Mines Limited	M-51	M-59	28	Raglan Quebec Mines Limited	M-101
13	Nuvilik Quebec Mines Limited	M-60	M-61	29	Hochelaga Quebec Mines Limited	M-94
14	Nituk Quebec Mines Limited	M-62	M-71	30	Mid-Chibougamau Mines Limited	M-99
15	Stupart Quebec Mines Limited	M-64		31	Area Mines Limited	M-116
16	Erwan River Mines Limited	M-66		32	Kvan Quebec Mines Limited	M-120
						M-85w
						M-73
						M-82
						M-87
						M-104
						M-96
						M-98
						M-102
						M-114
						M-119
						M-121

Source : Humphrys, 1959 : fig. 45, p. 140 c.

FIGURE 13
**Le projet de la compagnie
 Atlantic Mines à la baie Hopes Advance**



Source : Lloyd et Nutt , 1960 : 28.

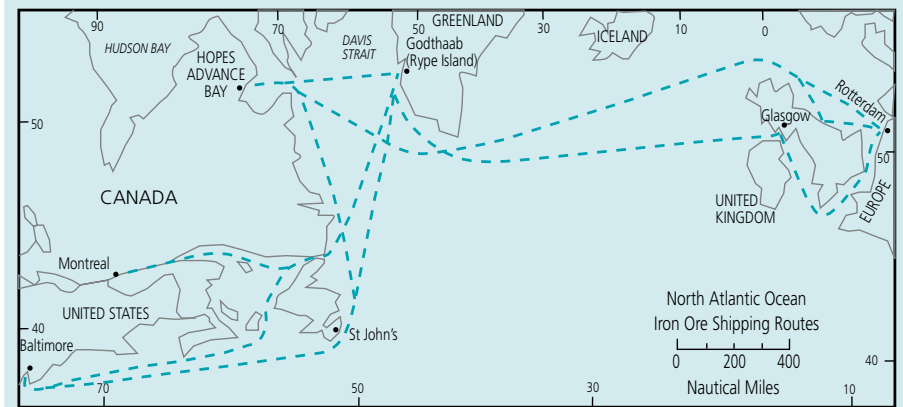
Source : Lloyd et Nutt, 1960 : 30.

de la faculté des sciences de l'Université Laval, Roger Potvin et Albert Cholette, avec le ferme appui de l'évêque de la Côte-Nord, M^{gr} Napoléon A. Labrie, et de plusieurs leaders des milieux économiques et politiques (Cholette, 2000 ; Labrie, 1948 ; Labrie, Potvin et Cholette, 1949). Mais ce projet fut tué dans l'œuf par l'intervention personnelle du premier ministre Maurice Duplessis (Cholette, 2000).

Dans les années 1950 et 1960, les activités et le succès de la Hollinger-Hanna ont entraîné une vague d'explorations sans précédent dans toute la Fosse du Labrador et la découverte de nombreux gisements de minerai de fer en quantités exploitables commercialement, soit de l'ordre de centaines de millions de tonnes chacun. Ainsi, dans la partie la plus nordique de la Fosse, une trentaine de compagnies différentes ont été constituées dans le but de réaliser d'autres complexes industriels de l'envergure de celui de l'IOC (Figure 12). De puissants intérêts financiers, comme Cyrus Eaton et les Krupp, étaient impliqués.

Le projet ayant atteint le stade le plus avancé au début des années 1960 fut probablement celui de l'Atlantic Mines, qui devait expédier son minerai par la baie d'Ungava à partir d'un port situé à la baie Hopes Advance. En raison des glaces et de la courte saison de navigation locale, celui-ci devait être transbordé via un autre port situé près de Godthaab (maintenant Nuuk) sur la côte ouest du Groenland, avant d'être acheminé vers les marchés européens (Lloyd et Nutt, 1960) (Figure 13). Un autre projet sérieux, celui de l'Ungava Mining, devait utiliser Fort Chimo (maintenant Kuujuaq) comme port d'expédition du minerai. Par ailleurs, on avait aussi envisagé le prolongement du chemin de fer de la QNSLR jusqu'à Fort Chimo pour sortir le minerai par la Côte-Nord où la navigation est possible à l'année longue.

Dans l'imagination de certains, le rêve était déjà réalité :



Des villes de plusieurs milliers d'habitants vont ainsi naître au débouché des rivières Payne, aux Feuilles et Koksoak vers le 60^e parallèle, dans des régions où se trouve seulement le poste de traite de Fort Chimo, fréquenté l'été par quelques 250 Eskimos. (Taillefer, 1957 : 153)

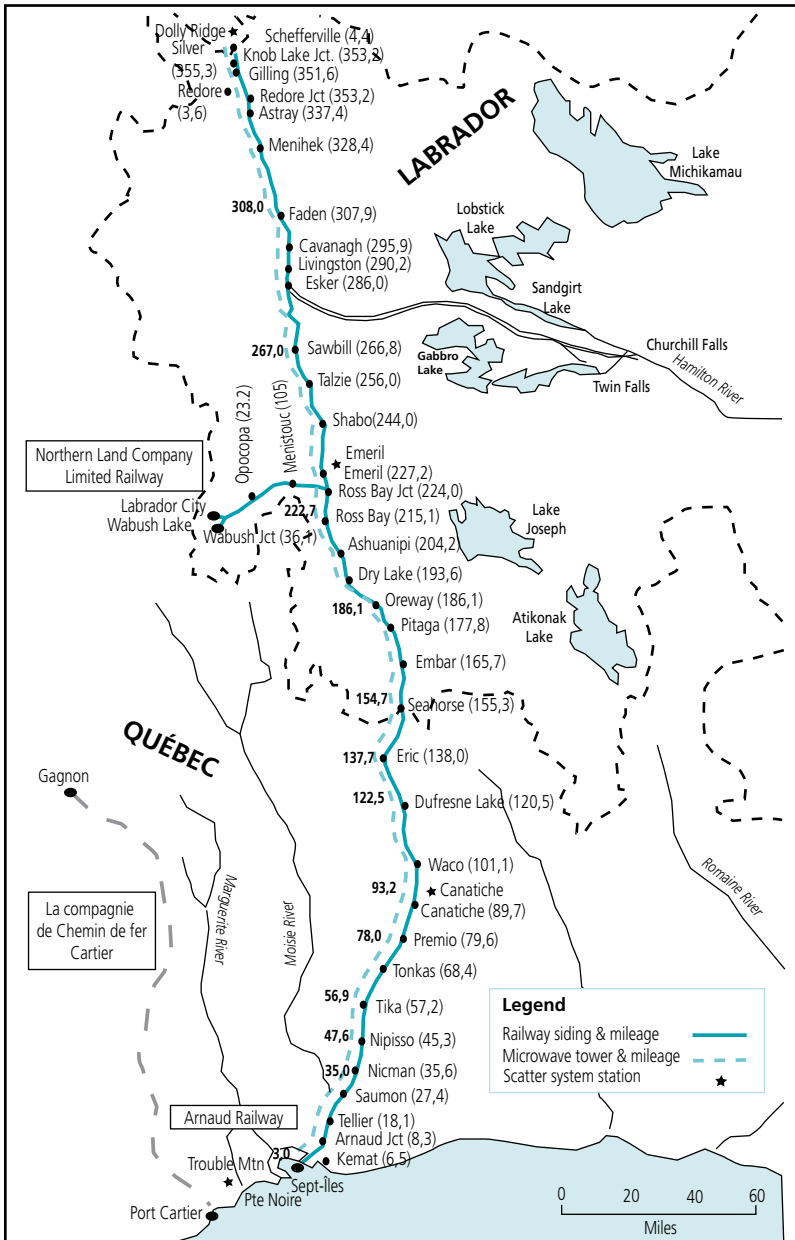
Ces projets et bien d'autres ne virent jamais le jour en raison des difficultés de transport du minerai et conséquemment des coûts de production trop élevés, mais aussi parce que d'autres concurrents, tels la QCM, la WM et l'IOC, furent plus rapides à s'implanter ou à augmenter leur production dans la partie sud de la Fosse du Labrador. Étant donné la situation actuelle de la production du fer au niveau mondial, il est peu probable que ces projets resurgissent dans un horizon prévisible.

La vie dans les villes minières

La « ruée » vers le fer et le titane a donc créé de toutes pièces cinq nouvelles villes nordiques et changé de façon marquante trois villages côtiers. Ces pôles d'attraction ont attiré une population désireuse de profiter du boom économique en échange de conditions de vie un peu plus difficiles, plus particulièrement dans les cas des villes de l'hinterland caractérisées par leur éloignement et leur isolement. En effet,

FIGURE 14

**Le chemin de fer de la compagnie
Quebec North Shore and Labrador Railway**



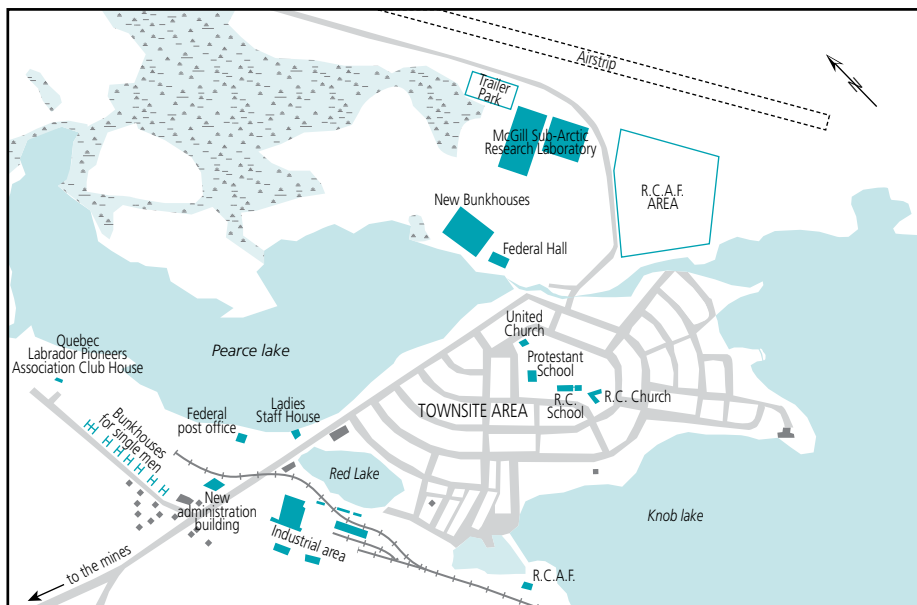
jusqu'à récemment, celles-ci n'étaient accessibles que par chemin de fer (Figure 14) et par avion. Par conséquent les compagnies minières ont consacré des efforts particuliers à la conception urbaine et à l'organisation des services de « leurs » villes pour attirer et conserver leur main-d'œuvre. Plusieurs publications en rendent compte (Bradbury et Wolfe, 1981 ; Garigue, 1957 ; Humphrys, 1958 ; Journaux et Taillefer, 1957b ; Langlois, 1957). Étant à la fois la plus ancienne et la première à disparaître, Schefferville a reçu plus d'attention que les autres et peut servir en quelque sorte de cas-type pour analyser la situation des travailleurs dans les villes minières isolées (Bradbury et Wolfe, 1981 ; Bradbury et Wolfe, 1983).

Chacune de ces villes a fait l'objet d'un plan d'urbanisme préalable à sa construction (Figure 15). Celui de Fermont avec son mur-écran renfermant des centaines de logements et tous les commerces et services est sans contredit le plus innovateur. Dans chacune, la disposition spatiale des rues est bien ordonnée et les quartiers résidentiels et commerciaux sont nettement séparés, de même que les installations des compagnies localisées pour la plupart en dehors des limites urbaines. La présence de maisons jumelées et individuelles est caractéristique de toutes ces villes, en plus de baraquements ou *bunk houses* et de roulottes pour loger les travailleurs célibataires et saisonniers. Propriétés de la compagnie dans les débuts, les maisons ont été par la suite offertes en vente aux travailleurs dans le but explicite de les fixer sur place.

Source : Compagnie QNSLR, 1967.

FIGURE 15

Plan de la ville de Schefferville



Source : adapté de Humphrys, 1958 : 156.

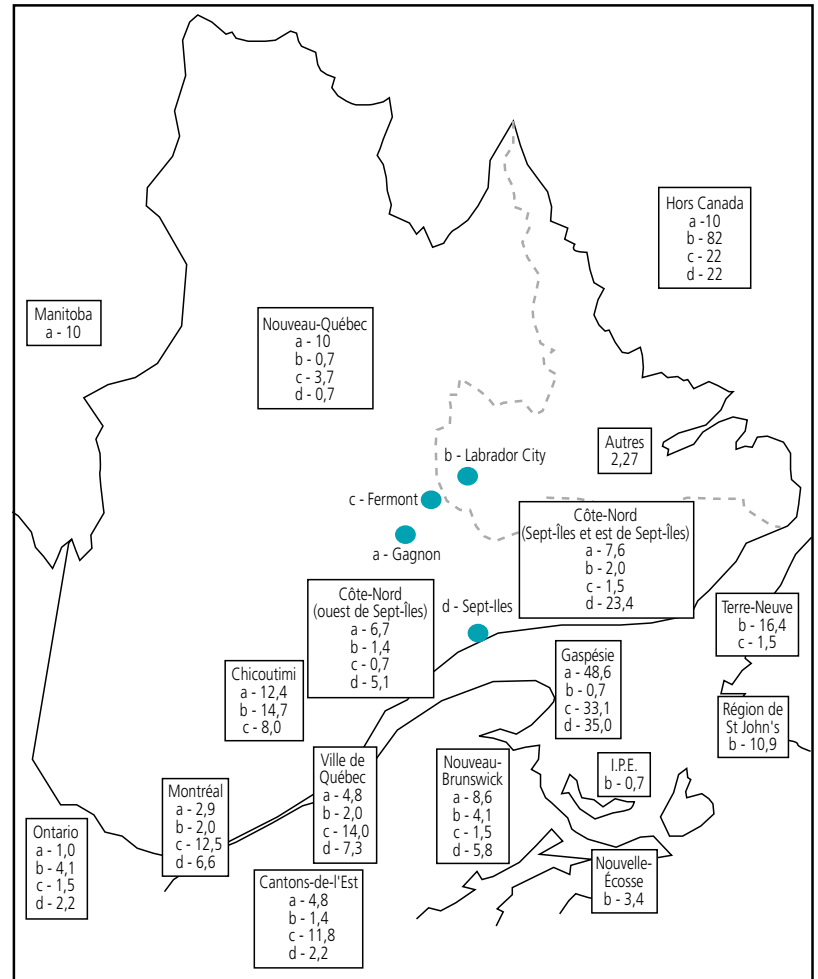
Lieux d'origine de la main-d'œuvre des villes minières

Les lieux d'origine de la main-d'œuvre varient beaucoup selon la localisation québécoise ou labradorienne des entreprises. Les travailleurs de Schefferville et de Gagnonville étaient surtout originaires du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie, du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord. Ceux de Labrador City et de Wabush sont venus de différentes petites localités de Terre-Neuve et du Labrador, ainsi que de la capitale St. John's. (Figure 16). Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la main-d'œuvre d'origine étrangère est peu importante en nombre et se limite surtout aux cadres supérieurs des compagnies. Les villes minières et portuaires ne sont pas véritablement un *melting pot*; elles sont très majoritairement soit francophones, soit anglophones. Seule Sept-Îles revêt un caractère un peu plus cosmopolite.

Le roulement de la main-d'œuvre, dépassant les 100 % dans les premières années de Schefferville, a représenté un problème majeur pour les entreprises dans leurs premières années d'exploitation. Par la suite, la situation s'est stabilisée et une majorité de travailleurs mariés s'est installée à demeure. Ainsi, lors de la fermeture de Schefferville, environ la moitié des travailleurs avaient 20 ans de services et certains de leurs fils constituaient une seconde génération d'employés (Bradbury et Wolfe, 1981). Pour ces employés attachés à leur emploi et à leur milieu de vie, la fermeture de la ville a constitué une douloureuse déchirure, de même que dans le cas de Gagnonville. Venu pour s'enrichir rapidement, « faire la piasse » selon leur propre expression, plusieurs ont pris goût à la vie nordique et se sont enracinés. Personne n'y a fait fortune, le coût de la vie étant élevé et les besoins de consommation accrus, mais les travailleurs du fer bénéficient de revenus et de conditions matérielles enviables.

L'éloignement est demeuré longtemps un handicap sérieux à la qualité de vie, mais il était compensé par des sorties annuelles ou pluriannuelles en avion vers les lieux d'origine, différentes localités du Québec et aussi la Floride. L'avion a toujours été le moyen de transport par excellence pour les résidents des villes de l'intérieur et le service aérien était excellent jusqu'à la crise économique des années 1980. Schefferville était rapidement devenue la plaque tournante de tout le réseau aérien du Nord-du-Québec (Langlois, 1955) (Figure 17). Sauf pour Schefferville, cette situation d'enclavement est devenue chose du passé avec l'ouverture de la route reliant Baie-Comeau aux villes minières de Fermont, Wabush et Labrador City.

Les compagnies minières ont toujours conservé un contrôle important sur les villes qu'elles ont créées. Leur mainmise était beaucoup plus directe au début, comme à Schefferville où l'IOC assurait l'administration municipale avant qu'elle ne soit confiée à un conseil élu. Par la suite, en raison de leur contribution importante au budget municipal, les compagnies ont régulièrement influencé les décisions prises par un conseil dont



Les nombres représentent le pourcentage de la population des villes minières.
Source : adapté de Bradbury et Wolfe (dir.), 1983 : 162.

la plupart des membres sont de leurs employés. Ainsi, la ville de Schefferville a été acculée à la faillite et à la mise en tutelle, lorsque l'IOC décida de se départir des installations dont elle était propriétaire et de les revendre à gros prix à la municipalité au moment où elles nécessitaient des rénovations majeures pour lesquelles les citoyens durent s'endetter au-delà de leurs moyens (Bradbury et Wolfe, 1981 ; Bradbury et Wolfe, 1983).

De même, la vente des maisons aux travailleurs a occasionné des pertes considérables pour les personnes victimes de la fermeture de la ville ou ayant perdu leur emploi de façon définitive, le marché immobilier tombant à peu près à zéro dans ces circonstances. Selon les travaux de Bradbury et de son équipe du Département de géographie de l'Université McGill, le processus de désengagement des compagnies minières, en particulier de l'Iron Ore, de leurs responsabilités au plan de l'administration et du financement des villes minières isolées s'est fait au détriment de leurs employés (*ibid.*). Si le principe de l'abandon du dirigisme et du paternalisme des compagnies minières dans la gestion des affaires municipales apparaît des plus louables, la situation particulière des villes minières de l'intérieur et les coûts beaucoup plus élevés qu'elle engendre auraient dû trouver leur écho dans la part du financement assurée par les entreprises qui y participent de façon relativement arbitraire tout en échappant à l'impôt municipi-

pal pour leurs installations situées en dehors des limites urbaines (*ibid.*).

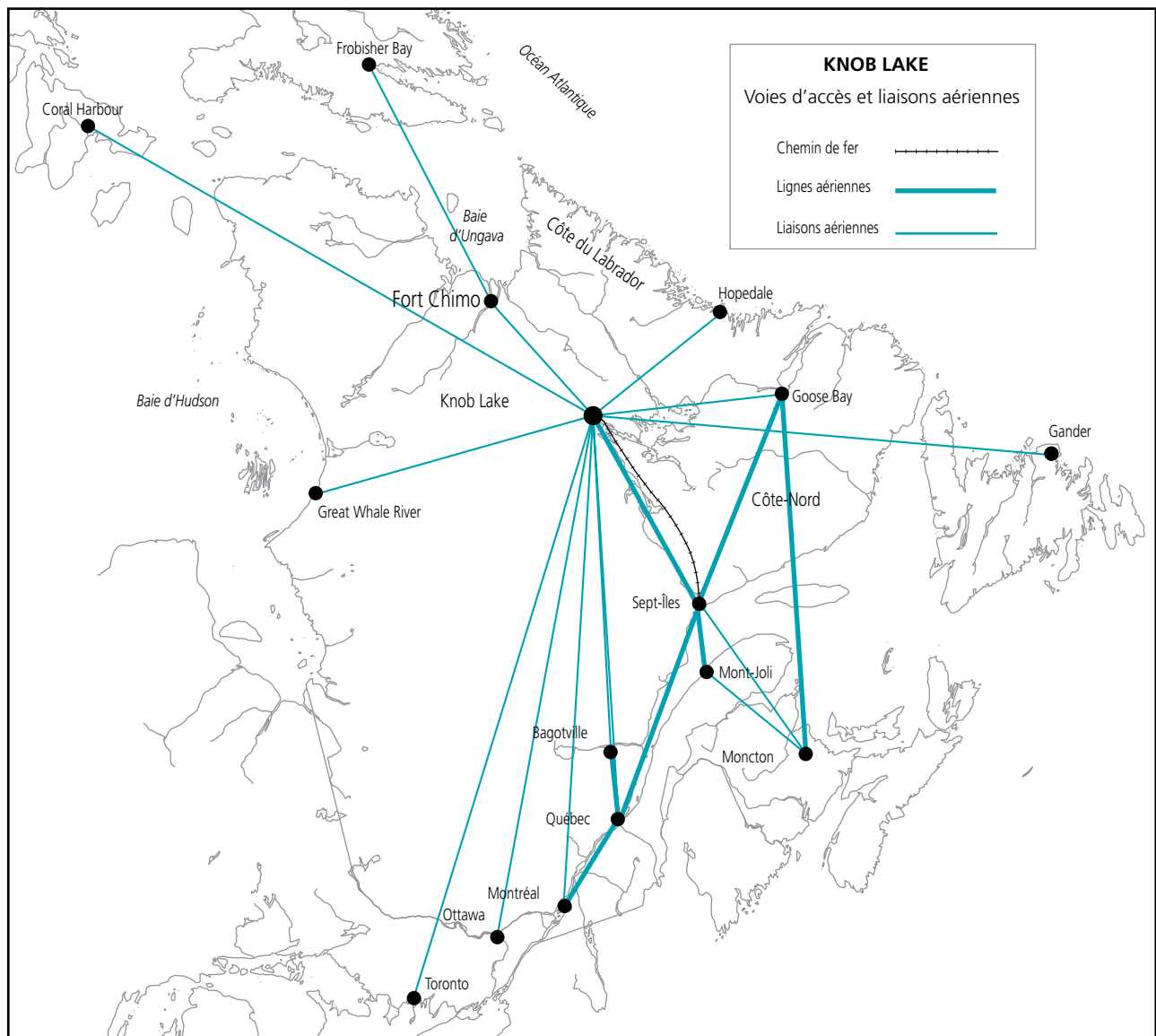
CONCLUSION

De par sa nature même, une exploitation minière représente une activité de production temporaire venant à terme lorsque le gisement est épuisé ou lorsque les conditions du marché changent. On semble l'oublier, surtout lorsqu'une vie et des réseaux sociaux se sont organisés pendant plus de 25 ans dans un milieu, même rude comme celui du Québec-Labrador. Il y aura certainement d'autres fermetures de mines et de villes minières et peut-être d'autres ouvertures provoquant d'autres migrations humaines. À part le cas de la mine Raglan qui vient de commencer son exploitation, bien malin celui qui pourrait prédire avec certitude où et quand, dans ce vaste Nord.



INSTALLATIONS ABANDONNÉES DE LA COMPAGNIE SPARMICA PRÈS DE BAIE-JOHAN-BEETZ.
Projet Ethnographie de la Côte-Nord, Université Laval.

FIGURE 17
Schefferville, pivot aérien du Nord



Source : Langlois, 1955 : 204.

La sédentarisation des autochtones

Les Indiens acceptèrent mes plans qui visaient à rendre leur village propre et beau. Ils se mirent à bâtir leur maison avec une ardeur qui m'édifia beaucoup. [...] Bien sûr, tout ne fut pas conforme aux principes élémentaires de la symétrie au chapitre de la disposition des maisons. Elles se regroupaient en tas autour de la chapelle, de telle sorte que la voix du missionnaire se faisait entendre à travers tout le nouveau village.

(Père Guinard, dans Bouchard, 1980 : 187)

DE LA RENCONTRE À LA SÉDENTARISATION

La colonisation de l'Amérique par les empires européens a totalement changé l'histoire des peuples autochtones. Les impacts de cette rencontre vieille de quatre siècles sont innombrables, et touchent toutes les sphères de la vie matérielle et symbolique des peuples en cause. La fixation définitive de l'habitat autochtone est l'un de ces impacts parmi les plus remarquables, car il symbolise à lui seul l'entière transformation vécue. Dans toutes les sociétés humaines, le rapport à la terre constitue un principe fondateur de l'organisation sociale. Comme l'a montré l'ethnographie classique, le nomadisme n'est pas seulement une organisation productive permettant d'assurer l'existence matérielle dans des conditions données ou encore un principe fondamental d'ordonnement des rapports entre les êtres humains ; il est aussi au fondement de l'univers symbolique des sociétés humaines, des représentations que celles-ci inventent au sujet de leurs relations avec la terre et avec les autres. Étant donné son rôle central dans la constitution des sociétés, étant donné sa position fondamentale dans le système social, le changement du rapport à la terre suppose le changement de l'ordre social. Ainsi, le village définitif de résidence d'une population autrefois nomade constitue un signe très lourdement chargé : il indique non seulement que la population concernée partage désormais une relative immobilité spatiale, mais encore que son organisation sociale est fondamentalement modifiée.

C'est dire encore bien peu de choses que d'affirmer l'existence d'un rapport entre la colonisation nord-américaine et la fixation de l'habitat autochtone, et notre compréhension n'a guère progressé

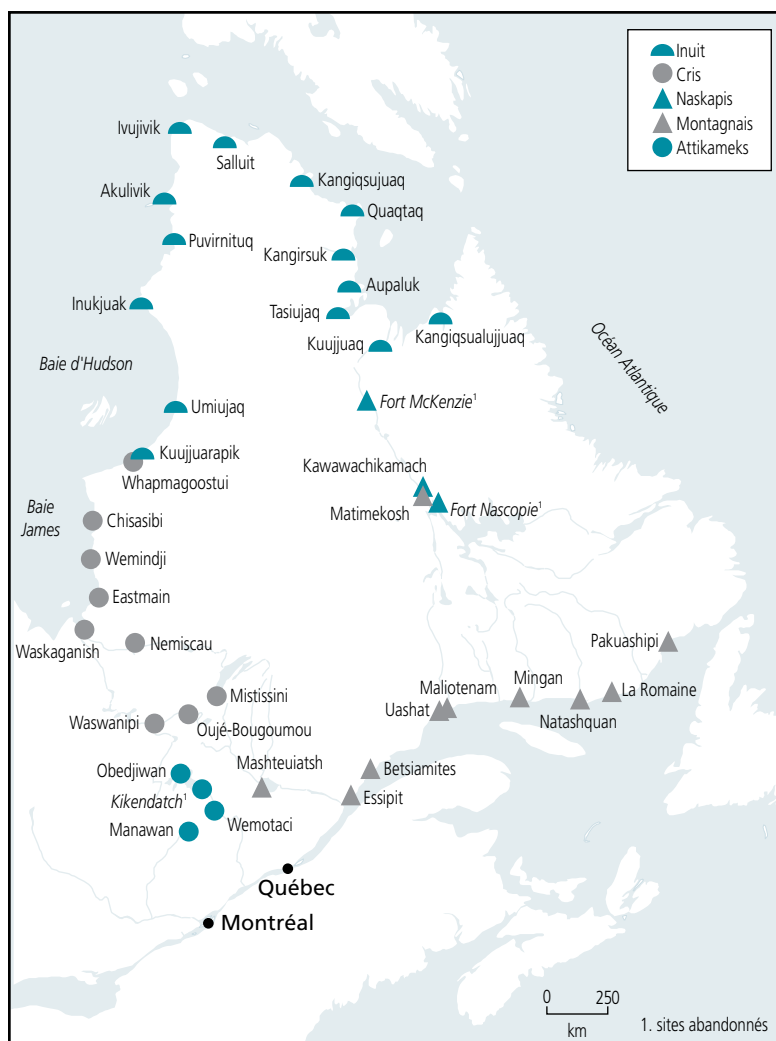
ainsi. Il ne suffit pas en effet qu'un premier phénomène soit antérieur à un second pour que les deux soient reliés par une chaîne causale. Que se passe-t-il pour que, d'hier à aujourd'hui, les peuples autochtones originellement nomades deviennent sédentaires, et vivent désormais dans des localités fixes ?

AU-DELÀ DE L'INTENTIONNALITÉ

Les explications du phénomène pourraient être recherchées dans l'intentionnalité des colonisateurs. Suivant cette hypothèse, la sédentarisation résulterait de la volonté délibérée des acteurs en présence. Pour en vérifier la validité, il faudrait collectionner des fragments multiples montrant que les responsables du culte, de la traite ou du gouvernement souhaitaient la sédentarisation, et en provoquaient la concrétisation par des moyens variant suivant les époques, allant de l'encouragement paternaliste des sermons des clercs à la coercition pure et simple, comme dans le cas de la fréquentation obligatoire des écoles résidentielles ou de la relocalisation à des fins politico-stratégiques (Marcus, 1992). Une pareille lecture serait toutefois caricaturale, car elle supposerait que, suivant la place qu'ils occupent dans les hiérarchies sociales, un petit nombre d'acteurs déterminent à eux seuls le cours de l'histoire. Elle supposerait en somme que l'histoire, que le changement, bref que la configuration sociale telle qu'elle se transforme jour après jour, peut être entièrement expliquée par la volonté des puissants. Il ne s'agit pas de nier ici que le changement social puisse être infléchi par le rôle historique particulier des acteurs et des hiérarchies sociales. Mais il serait irréaliste de vouloir rendre compte de l'extrême complexité des phénomènes sociaux en la réduisant à cet unique commun dénominateur, comme le supposait la pratique historiographique d'autrefois en résumant l'histoire aux faits des « grands hommes ». Des œuvres capitales, celle de Fernand Braudel par exemple, ont montré que les changements séculaires ne peuvent être adéquatement compris sans un regard attentif sur les changements microscopiques dus à d'innombrables auteurs anonymes ; d'autres, celle de Neil J. Smelser en particulier, ont montré que l'explication doit considérer l'enchevêtrement de déséquilibres et de déterminismes qui échappent au contrôle des acteurs sociaux ; elles ont aussi montré



FIGURE 1
Communautés autochtones du Nord-du-Québec



que, peu importe leurs mérites personnels, les grands hommes sont aussi le produit de leur temps.

Une lecture fondée sur la seule démonstration de l'intentionnalité du colonisateur serait insuffisante pour une autre raison. En cherchant à collectionner ces fragments de discours ou de comportements, voire ces politiques délibérées, l'on trouverait aussi une série de traces de volontés contradictoires. Car en effet si les missionnaires ou les gouvernements ont souhaité, à un moment ou à l'autre, la sédentarisation des peuples autochtones, il n'en a pas toujours été ainsi ; de plus, l'industrie de la traite elle-même, qui fonde l'économie du pays et l'organisation des relations initiales des arrivants avec les autochtones, reposait sur l'activité fondamentalement *nomade* des trappeurs, pour la récolte et l'échange des animaux à fourrure. En somme, l'on trouverait des acteurs aux intérêts dominants mais qui, en ce qui regarde la sédentarisation des peuples autochtones, se contredisent structurellement ou circonstanciellement. Bref, l'hypothèse ne résisterait à l'épreuve des faits ; au mieux, l'explication demeurerait insuffisante.

FORCES ET PROCESSUS

Nous proposons d'analyser la sédentarisation des peuples autochtones dans une perspective plus large que celle évoquée jusqu'ici. Nous posons en effet que la société est soumise à un processus de changement qui résulte de tensions affectant ses structures en tous points. Ces tensions apparaissent dès lors que des forces sociales émergent de la dynamique des sociétés et conduisent à des adaptations structurelles ou à des effets de désintégration. Elles apparaissent aussi de conjonctures singulières, certes liées à l'émergence des forces sociales dont il est question ici, mais produites par des enchevêtrements de causalités si complexes qu'ils ne sauraient être expliqués adéquatement par une vision mécaniste simple. Dans cette perspective, les modifications aux structures et aux rapports sociaux peuvent être le résultat des effets d'agrégation des comportements de tous les agents sociaux en présence, plutôt que le résultat de volontés individuelles toutes-puissantes (Mendras et Forsé, 1983 : 127-152).

Le processus dont nous parlons est séculaire. Il met en présence des acteurs différents et suppose des tensions issues de cette rencontre, dont la résolution même, le cas échéant, induit de nouvelles tensions. Les événements que l'un provoque, les relations qu'il impose, les institutions qu'il transporte avec lui, sont pour l'autre des faits provenant du dehors, des faits étrangers à sa volonté, face auxquels il doit pourtant réagir. De plus, des faits surviennent qu'aucun des acteurs ne provoque, n'impose ni ne transporte délibérément, mais qui doivent être néanmoins affrontés, et qui modifient les rapports entre les acteurs en scène. De cette dynamique des structures et des conjonctures résulte l'histoire que nous voudrions présenter ici.

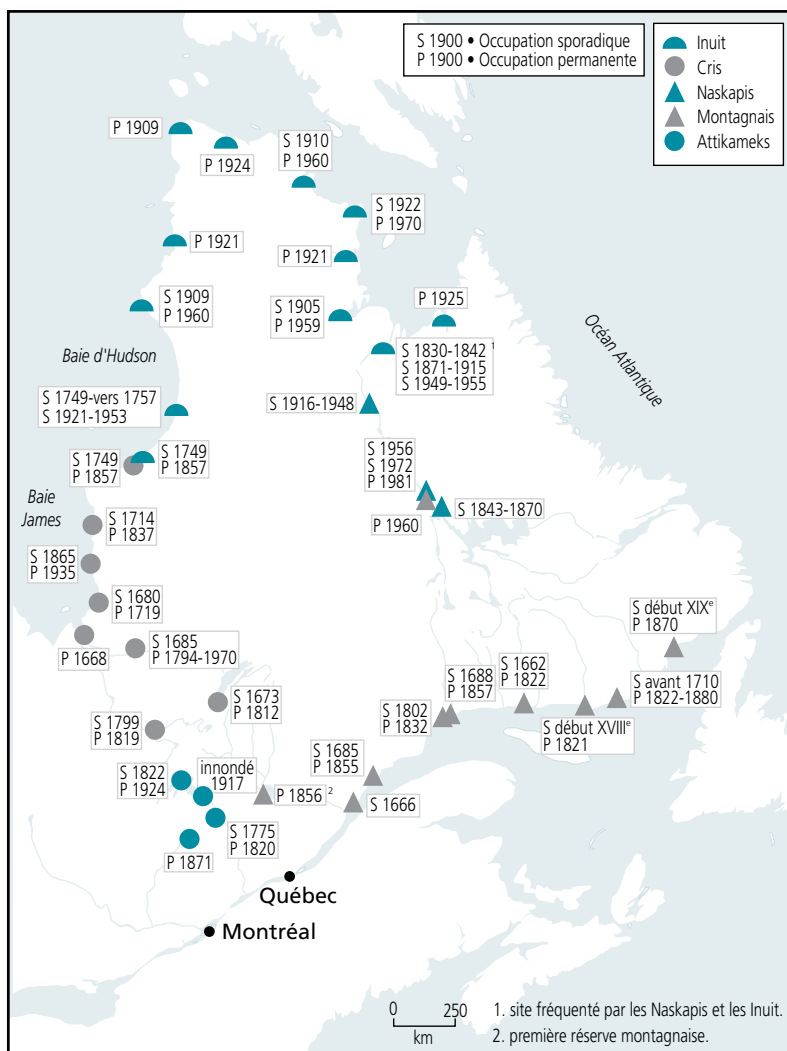
Nous ne reconstituerons pas en détail ici l'histoire de la sédentarisation chez tous les groupes autochtones du territoire. À partir des recherches disponibles, nous voulons plutôt montrer que la sédentarisation s'effectue partout suivant un processus plus ou moins identique et par l'action de forces socio-historiques communes. Les histoires spécifiques présentent sans doute des visages différents. Par exemple, dans la portion méridionale du territoire étudié, la sédentarisation est généralement plus hâtive et l'industrialisation présente des caractéristiques singulières puisqu'elle repose sur l'exploitation forestière ; dans la portion septentrionale, la sédentarisation est plus récente et l'industrialisation emprunte d'autres voies. Mais peu importe en fait, car ces histoires régionales, pour la plupart plus directement traitées dans les chapitres qui précèdent, demeureront ici toutes incomplètes. Les fragments que nous en retiendrons sont donnés pour leur valeur exemplaire, comme des éléments majeurs d'un processus d'ensemble. Si nous insistons sur le cas des Attikameks plutôt que sur celui des Inuit ou d'autres groupes, c'est parce que les Attikameks ont généralement connu le processus plus précocement, parce que nous souhaitons contrebalancer un tant soit peu le fait que nous n'y consacrons pas de chapitre spécifique, et parce qu'enfin nous avons retracé ailleurs en détail le processus à l'œuvre chez les Inuit (Duhaime, 1985, 1983).

*Toponymes d'après le
Secrétariat aux affaires
autochtones du Québec,
mars 1999.*

LE MARIAGE DES ÉCONOMIES

La traite des fourrures est mise sur pied par des traiteurs privés dans la vallée du Saint-Laurent au milieu du XVII^e siècle et dans la région de la baie James par la Compagnie de la Baie d'Hudson. Au cours des siècles suivants, cette industrie deviendra l'activité économique formelle principale du continent colonisé et le fondement de son exportation ; elle devient aussi l'activité qui organise les rapports entre autochtones et allochtones. C'est par la traite qu'ils établissent les relations initiales ; c'est la traite qui organise leurs relations durables.

FIGURE 2
Les postes de traite, embryons d'établissements permanents



Les Attikameks sont confrontés dès 1831 à l'exploitation forestière et à l'hydroélectricité au début du xx^e siècle. Chez les Montagnais, l'ouverture du Domaine du Roi en 1842 morcelle le territoire et l'habitat forestier est profondément modifié. Le développement minier de Schefferville affecte principalement Sept-Îles et Matimekossh. Chez les Cris, Mistissini et Waswanipi sont affectées dès 1955-1960.

Sources : Bouchard, 1980 ; Bradbury, 1981 ; Clermont, 1977, 1982 ; Duhaime, 1983, 1985 ; Parent, 1985.

Il y a deux mouvements parallèles, dirait-on, qui président à l'ouverture de comptoirs de traite dans le Nord-du-Québec : dans l'est, des comptoirs sont ouverts par des traiteurs privés sur la Côte-Nord du Saint-Laurent : à Mingan en 1662, à Moisie en 1668 et à Sept-Îles en 1679 (Ratelle, 1987) ; dans l'ouest, d'autres comptoirs sont ouverts à la même période dans la région de la baie James ; la Compagnie de la Baie d'Hudson établit son premier poste à Fort Rupert en 1668, puis elle en installe d'autres à Eastmain entre 1680 et 1690 (SAGMAI, 1984 ; Vaillancourt, 1972). Au XVIII^e siècle, ces mouvements parallèles se poursuivent : dans l'est, des postes sont ouverts chez les Montagnais par les traiteurs français et la Compagnie du Nord-Ouest (La Romaine, Natashquan et Les Escoumins entre 1700 et 1750) ; dans l'ouest, la Compagnie de la Baie d'Hudson poursuit sa pénétration en ouvrant des comptoirs supplémentaires à Fort George en 1744, à Great Whale en 1749 et à Némiscau en 1794. Ces mouvements convergent peu à peu vers l'intérieur par la suite. Durant la deuxième moitié du XVIII^e siècle, la Compagnie du Nord-Ouest s'installe chez les Attikameks du Haut-Saint-Maurice avec l'ouverture d'un poste dans la région de Weymontachie vers 1774-1775 (Clermont, 1977 : 28). Il faut toutefois noter que la première occupation de ce poste est mal documentée (*ibid.*).

Les comptoirs de traite établis aux embouchures ou aux confluent des principales rivières agissent comme autant de pôles d'attraction pour les bandes autochtones qui modifient peu à peu leurs activités de chasse de subsistance :

Le rythme saisonnier des activités de chasse, de piégeage, de cueillette fut réorganisé pour favoriser l'extension des activités de piégeage et des voyages au poste de traite situé le plus souvent en périphérie des territoires de chasse. (Charest, 1988 : 203)

En d'autres mots, les activités productives destinées à l'autoconsommation sont aménagées pour faire une place croissante aux activités destinées par ailleurs aux transactions avec le marchand de fourrures. Les autochtones apportent leur connaissance de la terre et des animaux en dot à ce mariage avec le capitalisme marchand. L'approvisionnement en fourrures des traiteurs locaux — et des marchés européens vers lesquels la récolte est dirigée — repose ainsi sur l'insertion des autochtones dans le système de la traite.

Les autochtones comptent également sur les comptoirs de traite. En effet, l'échange des fourrures leur procure des moyens qui assureront, de manière toujours plus importante, la reproduction de leurs conditions d'existence : nourriture, vêtements, armes et munitions, etc. C'est également par le truchement du traiteur que, bien plus tard, les médicaments et l'aide gouvernementale en nature leur seront distribués, lorsque des famines et des épidémies les auront massivement affectés (Grygier, 1994 ; Dominique,

1989 ; Allaire, 1987 ; Duhaime, 1985). Graduellement, le contact avec l'économie marchande se traduit chez les autochtones par une identification accrue avec un poste de traite particulier, ou à tout le moins par une habitude de plus en plus marquée de fréquenter les mêmes postes durant la saison estivale (Ratelle, 1987 ; Clermont, 1982 ; Désy, 1968). Dès le milieu du XVIII^e siècle, une distinction existe entre les Cris de l'intérieur et les Cris côtiers (Preston, 1981 ; Bradbury, 1981). Clairement rattachés à un poste de traite spécifique où ils continuent de jouer les *Homeguards* (en s'occupant de l'approvisionnement du poste non seulement en fourrures, mais encore en nourriture et en bois de chauffage), les Cris côtiers vivent des relations avec les marchands beaucoup plus étroites que les Cris de l'intérieur (Preston, 1981).

La traite modifie non seulement l'organisation des activités économiques autochtones, mais aussi, peu à peu, l'organisation des rapports sociaux. En effet, la trappe et le piégeage favorisent une certaine individualisation des activités productives et modifient le rapport à l'espace des autochtones. Les efforts collectifs autrefois obligatoires ne sont plus toujours indispensables pour assurer l'approvisionnement en nourriture et la survie. L'accès à une source d'approvisionnement relativement stable permet aux autochtones de pratiquer des activités productives sur une base plus individuelle, laissant femmes, enfants et vieillards au poste de traite pour des périodes de durée variable. Le trappeur

... quitte sa famille qui demeure à la côte et, pour accroître son efficacité, il travaille généralement seul, bien qu'il maintienne des contacts réguliers avec les trappeurs dont les lignes bordent les siennes. (Leacock, 1954 : 27 ; notre traduction)

Au XIX^e siècle, ce phénomène est noté dans plusieurs postes de traite chez les Montagnais, chez les Attikameks et chez les Cris (Dominique, 1989 ; Charest, 1988 ; Clermont, 1982 ; Preston, 1981 ; Lachance, 1968). En outre, ce comportement ne s'applique pas exclusivement aux activités de production de fourrures. Dans le cas de Betsiamites par exemple, Bédard rapporte qu'il s'applique également aux activités vivrières d'été :

Ces femmes âgées forment un premier noyau sédentaire, auquel viendront se greffer au fil des ans et de la conjoncture, vieillards, orphelins et infirmes. [...] Jusqu'au début du XX^e siècle, leur nombre n'excédera pas cinquante : ces sédentaires ne représentent donc que 8 à 10 % de la population totale qui séjourne à la réserve [Betsiamites] au cours de l'été. (Bédard, 1988 : 78)

Cette pratique n'explique pas tout comme on le voit, puisque les personnes laissées à la côte, que Bédard désigne déjà substantivement comme *sédentaires*, sont loin de représenter la majorité de la population. Il s'agit néanmoins d'une tendance comporte-

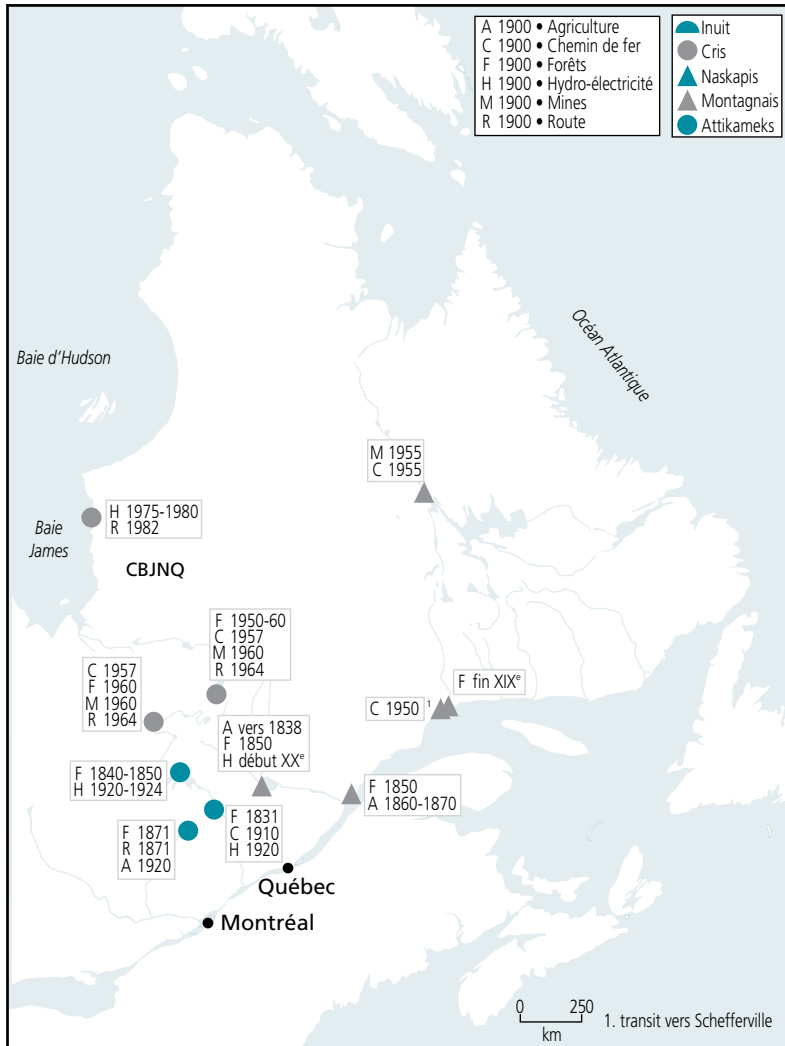
mentale nettement identifiable, et dont les racines pénètrent au début des rapports entre autochtones et traiteurs.

Ce phénomène témoigne de l'importance centrale — au sens strict — qu'occupe le poste de traite. Cette place ira croissant, au gré des transformations structurelles et conjoncturelles qui baliseront les rapports entre autochtones et allochtones au cours des siècles de voisinage. En outre, le poste deviendra autre chose qu'un lieu de marché : il sera aussi le lieu où trouver du secours dans les périodes de détresse. Par exemple, l'attraction exercée par le poste de traite atteint une sorte de seuil en 1842, avec l'ouverture du Domaine du Roi en territoire montagnais ; l'afflux de colons, le morcellement des terres et la déforestation rendent alors plus difficile la poursuite des activités vivrières suivant des modalités autrefois efficaces (Bédard, 1988), et les Montagnais se tournent d'emblée vers les comptoirs où il leur est possible de recevoir l'aide pour soulager leurs conditions. Dans ce contexte, le poste de traite symbolise non seulement l'entrée des autochtones dans le monde marchand, mais encore leur entrée dans la dépendance à l'égard de la toute-puissance étatique.

Entre 1850 et 1900 se consolident, comme comptoirs régionaux principaux, les postes de Betsiamites, Pointe-Bleue et Sept-Îles en territoire montagnais, Weymontachie et Manouane en territoire attikamek, ainsi que Fort George et Great Whale en territoire cri. Les Naskapis fréquentent le poste de Fort Chimo dès l'hiver 1831-1832, mais les fluctuations de gibier et les besoins changeants de la Compagnie de la Baie d'Hudson les orientent vers différents postes au cours d'une période d'un peu plus d'un siècle. Ils fréquentent successivement : Fort Chimo (1830-1842), Fort Nascopie (1843-1870), Fort Chimo à nouveau (1871-1915), Fort Mackenzie (1916-1948), Fort Chimo encore (1949) avant leur fixation définitive au lac John en 1956 (Cooke, 1976). Au cours du XIX^e siècle, la dépendance des Naskapis envers les postes de traite aurait été moins marquée que celle des autres populations amérindiennes, en raison de la relative autosuffisance que leur procurait le caribou, et qui rendait moins cruciale la loyauté à un poste.

Le cas des Inuit n'est pas fondamentalement différent de celui des populations amérindiennes, même si l'arrivée des traiteurs est généralement plus tardive (sauf à Great Whale et à Fort Chimo, comme on l'a vu) (Duhaime, 1985 : 15). Comme les populations amérindiennes, les Inuit se réunissent au poste de traite durant des périodes déterminées du cycle annuel, de l'été à l'arrivée du bateau d'approvisionnement de la Compagnie de la Baie d'Hudson et au solstice d'hiver (*ibid.*). Chez les Inuit comme ailleurs, la présence du poste de traite contribue à modifier l'organisation des activités économiques et les déplacements périodiques sur le territoire.

FIGURE 3
L'industrialisation
Modification de l'habitat forestier



Dans la vallée du Saint-Laurent, les postes antérieurs à 1820 ont été ouverts par la Compagnie du Nord-Ouest (CNO) ou sont des postes du Roi. La CNO et la Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH) fusionnent en 1820-1821. Dans les territoires de la baie James, de la baie d'Hudson, du détroit d'Hudson et de la baie d'Ungava, la CBH est seule jusqu'à la venue de Revillon Frères au début du ^{xx}e siècle.

Sources : Bouchard, 1980 ; Bradbury, 1981 ; Clermont, 1977, 1982 ; Duhaime, 1983, 1985 ; Parent, 1985.

L'établissement des postes s'opère de façon inégale suivant l'intérêt des entreprises concernées. Ainsi doit-on comprendre ces mouvements nombreux d'ouverture et de fermeture de comptoirs à des endroits parfois différents et souvent identiques. Néanmoins, les autochtones sont toujours au rendez-vous, même s'ils doivent modifier leurs itinéraires pour atteindre des postes plus éloignés des territoires qu'ils fréquentent. Ce phénomène témoigne encore de l'attrait exercé par les postes, qui deviennent des sources d'approvisionnement rapidement indispensables. Peu à peu, les populations autochtones se concentrent donc davantage autour des postes et elles y demeurent pour des périodes de durée variable mais qui ont tendance à allonger ; elles comptent sur la présence des traiteurs, et plus tard des missionnaires et des agents gouvernementaux, pour la poursuite de leurs activités de piégeage et plus globalement pour la reproduction de leurs conditions d'existence.

La mobilité nécessaire à la production et à l'échange des fourrures ne changea guère l'habitation avant le milieu du ^{xix}e siècle, moment du début de la

sédentarisation de certains groupes algonquiens (Charest, 1988 : 203). Par contre,

La traite, en transformant partiellement l'économie de subsistance des Indiens et des Inuit en une économie d'échange, a été le premier facteur de l'implantation d'un habitat permanent. (Bradbury, 1981 : 16)

Examinés ainsi, les différents comptoirs de traite représentent en fait autant d'embryons d'établissements, dont la croissance sera favorisée non seulement par le système de la traite lui-même, mais encore par la présence d'autres acteurs de premier plan.

La traite des fourrures connut ses premières difficultés au tournant du ^{xx}e siècle, d'abord en raison des pressions de plus en plus considérables exercées sur l'environnement par l'exploitation forestière et des fluctuations de gibier dans les régions fréquentées par les populations autochtones. La Grande Dépression fera le reste. L'impulsion économique qu'avait apportée cette industrie ne sera bientôt plus qu'un souvenir, tout comme la colonie qu'elle avait créée.

LES VERTUS DE LA STABILITÉ

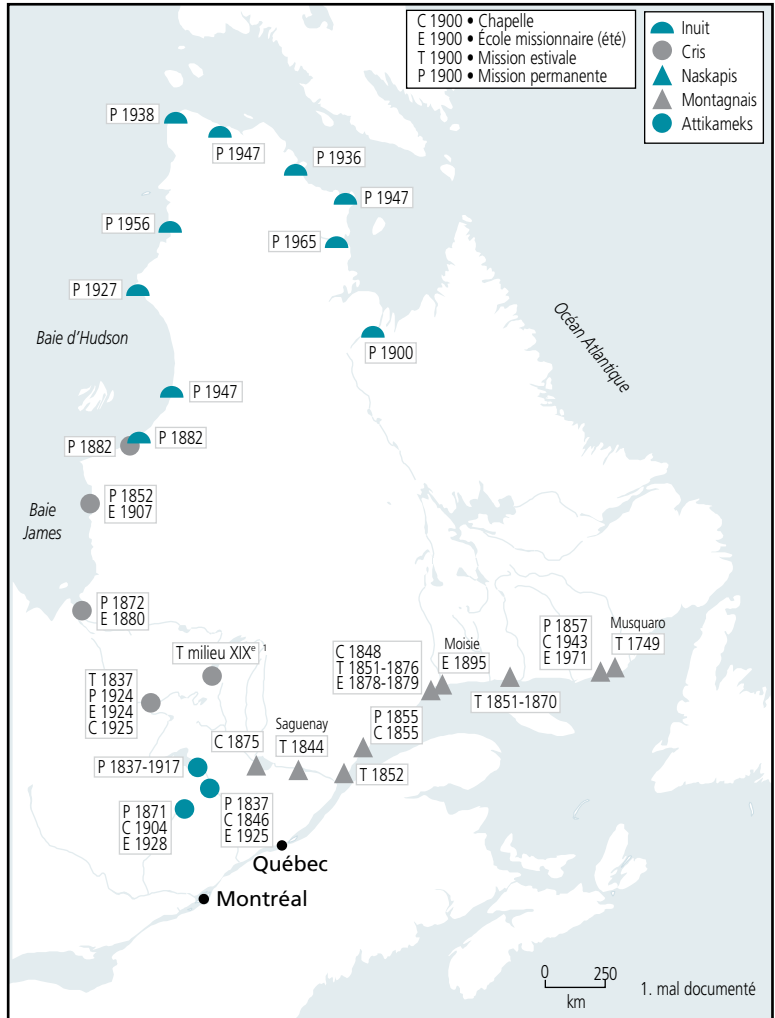
Tout comme l'établissement des postes de traite, la présence missionnaire est inégale sur l'ensemble du territoire considéré. Mais l'action missionnaire, qui, du reste, suit de près celle des traiteurs, exerce rapidement une influence considérable. En effet, les missionnaires s'installent dans les environs des comptoirs de traite, et font ainsi partie du cercle des étrangers que rencontrent périodiquement les autochtones.

Or les tendances dont il vient d'être question (l'adoption du poste comme point de convergence, l'allongement de la durée des séjours, l'habitude de laisser les personnes âgées ou invalides au poste notamment durant la saison estivale) favorisent l'action missionnaire : elles lui offrent à proximité des âmes à moissonner.

Dès lors, la présence des missionnaires place côte à côte deux réalités différentes : d'une part, les intérêts mercantiles des compagnies de traite sont basés sur les déplacements périodiques des autochtones et, d'autre part, l'effort de « civilisation des Sauvages » des missionnaires est basé sur la relative stabilité spatiale des groupes, et notamment sur l'adoption de l'agriculture :

Le missionnaire voulait « civiliser » l'Indien et le convertir, et pour cela désirait le sédentariser, alors que pour le commerçant de fourrures, il était essentiel que l'Indien conserve son mode de vie semi-nomade. Même si, à prime abord, les rôles du commerçant et du missionnaire ne paraissent pas en contradiction, ils le sont lorsqu'on considère leur intention respective vis-à-vis l'Indien. (Lachance, 1968 : 101)

FIGURE 4
Les missions ou la diffusion des valeurs de la sédentarité



Malgré l'interprétation de Lachance (1968), il ne faut pas voir dans les premières actions missionnaires une stratégie exclusive de sédentarisation. Ainsi, les missionnaires sont établis au Saguenay en 1844 (Mailhot et Vincent, 1979), soit deux ans après l'ouverture du Domaine de Roi en territoire montagnais. Or, devant l'afflux de colons, l'exploitation forestière et le morcellement des terres, les missionnaires « mesurent les conséquences de l'ouverture du Domaine du Roi » (Bédard, 1988 : 29), et en 1847 ils se joignent aux Montagnais pour adresser une requête au gouvernement du Québec visant la protection de leur mode de vie :

La conception globale qui sous-tend la liste des demandes en question est en contradiction avec celle du clergé parce qu'elle prône le maintien d'une existence semi-nomade basée sur la chasse et la pêche alors que, on le sait, le clergé a toujours estimé que la civilisation était indissociable de l'agriculture. (Mailhot et Vincent, 1979 : 28-29)

Adressées par les Montagnais et les Attikameks aux gouvernements durant la deuxième moitié du XIX^e siècle, ces demandes changent cependant : peu à peu, elles ne concernent non plus seulement des droits de pêche au saumon, par exemple, mais encore des terres agricoles. Ce glissement proviendrait des pressions du clergé

... qui cherche indéfectiblement à briser le nomadisme des Amérindiens, nomadisme qui cause aux missionnaires toutes sortes de difficultés dans leur volonté d'évangélisation. (Ratelle, 1987 : 102)

De toute façon, les missionnaires jouent un rôle important dans le processus de sédentarisation des populations autochtones, ne serait-ce qu'en établissant des missions permanentes et en construisant des chapelles. Celles-ci symboliseront bientôt le cœur des communautés : autour d'elles, les autochtones installeront leurs tentes durant les séjours estivaux ; autour d'elles, les agglomérations se structureront graduellement.

La présence missionnaire la plus ancienne chez les populations concernées est celle des Oblats dans le Haut-Saint-Maurice où le contact régulier des Attikameks de Weymontachie et des missionnaires date de 1837 (McNulty et Gilbert, 1981 ; Clermont, 1977). Dès lors, les missions annuelles retiennent les autochtones plus longtemps au poste de traite que la seule présence des marchands de fourrures ; la saison estivale est alors

Sources : Bouchard, 1980 ; Bradbury, 1981 ; Clermont, 1977, 1982 ; Duhaime, 1983, 1985 ; Parent, 1985.



L'ÉGLISE ET LE PRESBYTÈRE DE BETSIAMITES, 1950.
Archives nationales du Québec, P. Carpentier, E6, S7, P8105.



LA CHAPELLE INDIENNE DE LA RÉSERVE DE MANOUANE, 1952.
Archives nationales du Québec, J. A. Tremblay, E6, S7, P923324.

... le temps des mariages, des baptêmes, des réjouissances et la terrasse [de Weymontachie] devient le théâtre de ces manifestations. (Clermont, 1977 : 37)

Bien que les missionnaires soient présents au Saguenay en 1844, leur action se fait surtout sentir à partir de 1851, particulièrement lors des premières missions estivales de Betsiamites, Mingan, Sept-Îles et Musquaro (Charron et Boudreault, 1994 ; Bédard 1988 ; Ratelle, 1987). C'est également durant cette période que des missionnaires anglicans sont envoyés chez les Cris, en premier lieu à Fort George par la Church Missionary Society de Londres à partir de 1852 (Déry, 1968 : 86). Vingt ans plus tard, une mission anglicane visite les Cris de Fort Rupert, et en 1882 elle entreprend son action d'évangélisation à Great Whale (Dufour, 1981 ; Knight, 1963). Chez les Inuit, la présence des missionnaires moraves à Fort Chimo date de l'établissement du poste de traite (1830), mais ils y demeurent quelques années seulement pour revenir au début de la décennie 1880 et être remplacés définitivement par les anglicans au début du XX^e siècle (Duhaime, 1985 : 18). Les missionnaires ont également des contacts avec les Inuit de Kuujjuarapik à partir de 1882 et leur présence s'étend aux autres postes durant la première moitié du XX^e siècle (*ibid.*). Le cas des Naskapis est singulier. En raison des nombreux changements ayant affecté les postes de traite où ils devaient se rendre, l'action missionnaire n'a pu être aussi systématique auprès d'eux. Bien que les Naskapis aient pu avoir des contacts avec les missionnaires présents à Fort Chimo au cours des XIX^e et XX^e siècles, les données disponibles ne font pas mention de véritables relations avec les représentants de l'Église avant leur établissement au lac John ; peu après le déménagement là-bas en 1956, une chapelle est construite (Naskapi Development Corporation, 1989).



L'action missionnaire est évangélisatrice et suppose, on l'a dit, une certaine stabilité d'établissement. Toutefois, elle n'est pas uniquement évangélisatrice. Pour comprendre adéquatement le rôle joué par les religieux dans la sédentarisation des autochtones, d'autres aspects de leur action doivent être évoqués.

Les missionnaires apportent des secours aux Amérindiens et aux Inuit dans les périodes de disette, de famine et d'épidémie. S'ils le font d'abord spontanément, ils le font graduellement au nom de l'autorité civile, dont ils deviennent les émissaires dans les villages en gestation. Ainsi, l'aide gouvernementale accordée aux Montagnais à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle par l'entremise des missionnaires encourage la sédentarisation, puisqu'elle soutient des situations ou des activités qui supposent précisément une permanence d'occupation. Elle soutient les veuves et les orphelins laissés au poste ; elle facilite la construction d'un hôpital, point fixe de distribution de précieux secours ; elle soutient progressivement la poursuite d'activités agricoles (SAGMAI, 1984 ; Mailhot et Vincent, 1979).

Les missionnaires peuvent affirmer que le soulagement de la misère et, plus encore, l'amélioration des conditions de vie des autochtones reposent sur leur présence même :

L'évêché s'emploiera à démontrer [au gouvernement] que seule la présence missionnaire au milieu des Amérindiens, et d'un missionnaire doté d'une grande autorité, pourra assurer le passage de la chasse à l'agriculture, du nomadisme ou « vagabondage » à la sédentarisation. (Mailhot et Vincent, 1979 : 42)

En fait, non seulement conservent-ils ce statut de représentant plénipotentiaire de l'autorité civile, mais encore accroissent-ils leur pénétration territoriale grâce à cette position (Bédard, 1988 : 42). Cette situation ne demeurera pas sans conséquence : l'ensemble de l'action de l'Église favorise une stabilité spatiale minimale chez les groupes encore semi-nomades.

Le modèle d'action n'est pas différent chez les Attikameks, où les missionnaires incitent les autochtones à délaisser leur mode de vie semi-nomade. Mais là, dans les forêts richement boisées du Haut-Saint-Maurice, ils vont encore plus loin, puisqu'ils encouragent explicitement les Amérindiens inclus dans leur cercle d'influence à troquer leurs tentes pour des maisons. Le père Joseph-Étienne Guinard, oblat en mission dans cette région, est soucieux de leur faire voir les bienfaits de la maison permanente :

L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE RUPERT
HOUSE (WASKAGANISH), 1951.

Archives nationales du Québec,
Jean Duguay, E6, S7, P70703.



Les Indiens qui me visitaient trouvaient mon petit logis propre et confortable. J'essayais d'éveiller chez eux le besoin de vivre dans des maisons plutôt que des tentes. Je leur disais souvent qu'il était malsain de coucher sur la terre nue, de vivre dans des tentes qui dégouttaient à chaque pluie, d'y respirer un air vicié qui les rendait malades. (Bouchard, 1980 : 186)

Le père Guinard lui-même tente de convaincre le Département des Affaires indiennes de financer la construction de maisons pour les autochtones, et il y parvient au moins partiellement. Il obtient du gouvernement les matériaux nécessaires pour construire des maisons de 16 pieds sur 18 pieds (environ 5 m sur 6 m) : clous, vitre, papier à toiture, chaux, peinture, etc. (Bouchard, 1980 ; Clermont, 1977). Mais les Attikameks doivent abattre eux-mêmes les arbres, le gouvernement ayant refusé de fournir le bois de construction. Quelques maisons auraient été construites par les Attikameks de Weymontachie à partir de 1865-1870 (Clermont, 1977 : 105). Mais la plupart des maisons seront construites entre 1925 et 1942, précisément à la suite de l'intervention du père.

En plus de leur action d'évangélisation et des premiers soins médicaux prodigués aux nécessiteux, les missionnaires jouent un rôle important dans l'éducation scolaire des autochtones, avant l'intervention gouvernementale massive au milieu du XX^e siècle. Durant la période estivale, alors que les autochtones effectuent des séjours prolongés au poste de traite, les missionnaires leur transmettent un enseignement dans les matières de base du savoir occidental. Chez les Montagnais, cette action conduit à la construction d'une école à Sept-Îles dès 1878-1879 ainsi qu'à Moisie en 1895 ; la véritable scolarisation des Montagnais de ces communautés commencera vers 1910-1915 (Lachance, 1968). Chez les Cris, une école anglicane est ouverte à Fort Rupert en 1880 et à Fort George en 1907 par la Church Missionary Society (Désy, 1968 ; Knight, 1968 ; SAGMAI, 1984). D'ailleurs, Fort George, qui à l'époque est l'un des deux postes principaux de la région de la baie James, voit la



construction du premier pensionnat indien du Québec en 1930 (Brochu, 1967). Dans la région du Haut-Saint-Maurice, la construction d'écoles dirigées par les missionnaires date de la décennie 1920 : Obedjiwan en 1924, Weymontachie en 1925 et Manouane en 1928 (Bouchard, 1980 ; Laberge, 1979 ; Clermont, 1977 ; SAGMAI, 1984 ; McNulty et Gilbert, 1981). Chez les Naskapis et les Inuit, les missionnaires joueront un rôle généralement moins précoce, et il faut attendre la seconde moitié du XX^e siècle pour voir une intervention éducative systématique.

L'influence des missionnaires dans le processus de sédentarisation des populations autochtones est donc importante. Or, cette influence est d'autant plus considérable que les missionnaires ont combiné les rôles. Leur action n'est pas limitée aux activités strictement évangélistes, c'est-à-dire à la transmission, par le discours de conversion, des valeurs occidentales. Ils entrent en effet en scène dans une conjoncture où les populations qu'ils souhaitent évangéliser sont les victimes plus ou moins impuissantes d'épidémies périodiques aux effets dévastateurs. Ils sont convaincus de l'efficacité et de la légitimité de leurs actions, comme le mentionne le père Guinard dans ses mémoires :





INUIT LORS D'UN SERVICE RELIGIEUX À KUUIJUARIPIK, 1904.
Avataq QU06.1, A.A. Chesterfield, A.A. Chesterfield Collection,
Queen's University Archives.

Je répète que ces maisons, ces écoles et une bonne utilisation des remèdes ont sauvé les Têtes-de-Boule [Attikameks] de l'extinction. (Bouchard, 1980 : 190)

Soignant les corps, et non seulement les âmes, ils agissaient en vertu de la double légimité de l'État et de l'Église. Dans pareille conjoncture, l'impact de l'action de l'institution religieuse ne pouvait qu'être renforcé.

LE RÉTRÉCISSEMENT DE L'ESPACE

Tout comme l'établissement des postes de traite et l'instauration des missions — d'abord estivales, ensuite permanentes —, l'exploitation industrielle se répand de façon progressive dans le Nord-du-Québec. L'exploitation forestière est l'activité industrielle la plus hâtive après le commerce des fourrures, et elle devient rapidement la plus commune dans les zones boisées du Nord. Elle accroît la fréquence des contacts entre sociétés autochtones et allochtones ; elle modifie de manière marquée le rapport des populations amérindiennes avec l'habitat forestier. Ces deux effets de l'industrialisation contribuent à la tendance à la cristallisation des points d'ancrage spaciaux et à leur mutation graduelle en villages permanents.

Les Attikameks et les Montagnais sont les premiers groupes autochtones à être témoins des coupes forestières. Dans la région de Weymontachie, l'exploitation forestière débute en 1831, après l'arrivée des traiteurs, mais avant même celle des missionnaires (Clermont, 1977). En territoire montagnais, c'est l'ouverture du Domaine du Roi qui permet aux compagnies forestières d'exploiter des territoires utilisés jusque-là par les Montagnais. Dès la décennie 1840, les premières répercussions de l'exploitation industrielle du bois se font sentir dans les forêts du lac Saint-Jean, du Saguenay et de la Haute-Côte-Nord (Charest, 1988).

Or, les entreprises forestières n'arrivent pas en terrain vierge. Si elles convoitent des régions où abonde la matière première de leur industrie, il s'agit de régions déjà exploitées par les autochtones pour la subsistance et la traite et par les commerçants de fourrures. Ainsi, l'utilisation industrielle du bois crée une concurrence importante au sujet de la terre.

Les autochtones utilisent les superficies boisées pour en tirer l'essentiel de leur subsistance, ainsi que les fourrures qu'ils échangent pour des denrées au comptoir de traite ; ils pêchent abondamment dans les rivières, qu'ils sillonnent également comme voies de communication. Mais les entreprises forestières ont d'autres intérêts et d'autres usages pour les ressources



IGLOOS PRÈS D'UNE ÉGLISE À L'AUTOMNE (IVUJIVIK), VERS 1950.
Archives Deschâtelets, Avataq DES 50, André Chaumel, o.m.i.

HABITATION D'UNE FAMILLE
INDIENNE D'OBEDIJWAN VERS 1920.

Cette maison a probablement été construite par la Commission des eaux courantes de Québec en compensation des inondations successives de leur territoire. Archives nationales du Québec, Obédiwan, 1957, E6, S7, P304-57-H.

du même territoire. La forêt fournit le bois destiné aux marchés, et les cours d'eau permettent de le transporter. Ainsi, les superficies boisées sont généralement exploitées en bordure des rivières qui permettent aisément le transport du bois abattu par flottage. Cette utilisation de la forêt, de la bordure et des rivières elles-mêmes produit de profondes modifications de l'habitat forestier et des bassins hydrographiques. Or, ces habitats et ces bassins sont aussi directement utilisés par les Attikameks et les Montagnais qui subissent bientôt les répercussions de ces avancées.

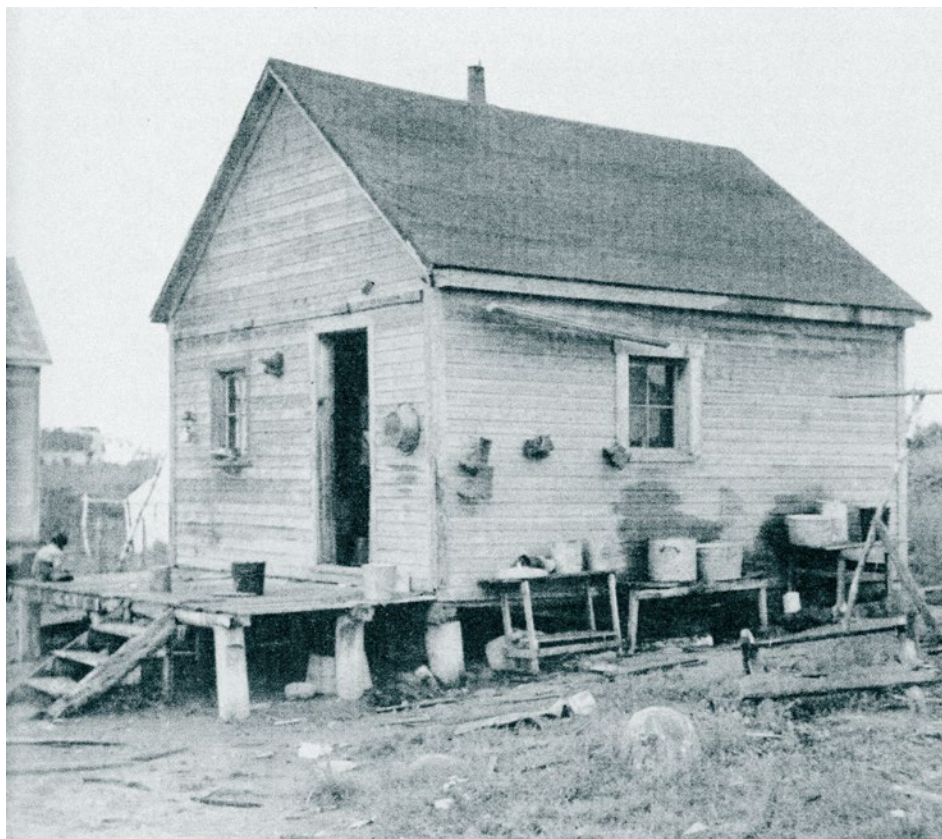
L'exploitation forestière du Haut-Saint-Maurice, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Haute-Côte-Nord poussera rapidement les populations amérindiennes à rechercher d'autres lieux propices à leurs activités. À cette époque, il s'agit d'une condition *sine qua non* chez les Attikameks :

Acquérir de telles terres est devenu pour eux [les Attikameks] une question de survie, survie démographique et survie d'identité culturelle. (Ratelle, 1987 : 137)

Quelques années après les débuts de la coupe du bois dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, des répercussions semblables se font sentir chez les Montagnais. Ceux-ci, dès 1844, relient leurs difficultés économiques à la présence des compagnies forestières

... qui coupent le bois, mettent le feu aux forêts et détruisent le gibier. Ils [les Montagnais] expliquent également que leur pays est devenu si pauvre qu'il leur faut acheter à l'extérieur de quoi se nourrir et se vêtir et qu'ils ont besoin d'argent. (Mailhot et Vincent, 1979 : 17)

Quatre ans plus tard, soit en 1848, le traiteur Peter McLeod de Chicoutimi, qui fait concurrence à la Compagnie de la Baie d'Hudson dans la région du Saguenay, présente aux autorités gouvernementales un mémoire sur la condition des Montagnais. Il y explique que, ayant fait une mauvaise chasse à l'hiver 1847-1848, les Montagnais ne peuvent se procurer les provisions, les munitions et les vêtements nécessaires pour partir dans leurs territoires de chasse. À cette requête, le gouvernement donne suite en attribuant une somme de 450 livres, « ce qui à l'époque représente bien peu pour un groupe d'une trentaine de familles » (*ibid.*). Pour être modeste, l'aide publique



n'en est pas moins significative. Elle confirme le rôle secourable du traiteur et de l'État sollicité au nom des Montagnais, comme nous l'avons déjà vu. Mais elle symbolise également l'importance grandissante du poste de traite et des secours que l'on y trouve, tandis que la forêt assaillie par les bûcherons rend mal les efforts investis par les autochtones. Il faut attendre la fin du XIX^e siècle pour que l'aide gouvernementale attribuée aux autochtones devienne plus systématique et plus substantielle, alors que des famines et des épidémies les affectent très sévèrement ; néanmoins, la disponibilité de secours au poste de traite portait déjà les effets de la sédentarisation que nous avons dits au milieu de ce siècle, alors que l'exploitation industrielle du bois de coupe est ressentie comme une source de difficultés pour les autochtones.

Mais l'industrialisation aura des impacts plus profonds encore. Au cours des premières décennies de l'exploitation forestière en territoire attikamek et montagnais, la main-d'œuvre provient du Québec méridional et la participation des autochtones au travail salarié n'est que circonstancielle (Ratelle, 1987). Toutefois à partir de 1871, l'industrie du bois fait une place plus importante à la main-d'œuvre autochtone. À cette date en effet, un nouvel établissement forestier voit le jour, aux portes mêmes du pays attikamek. Saint-Michel-des-Saints offre aux autochtones les services usuels du comptoir de traite ; bien plus, il offre des possibilités de travail salarié. À la même époque, un poste de traite et une mission sont ouverts à Manouane, située à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Saint-Michel-des-Saints. Les Attikameks qui gravitent autour de Manouane ont une faible distance à parcourir pour saisir au passage le revenu salarié, possibilité supplémentaire pour améliorer leurs conditions d'existence. Dès lors, un phénomène nouveau est observé : la participation prolongée de certains individus aux activités salariées des compagnies (Ratelle, 1987 : 277 ; Laberge, 1981 : 18).

Le travail salarié n'occupe d'abord qu'un certain nombre d'individus de Manouane. Mais peu importe le nombre en fait, puisque les habitudes acquises demeurent. Le salariat fait pénétrer dans un mode de vie fondé sur des rigidités incontournables, dont la sédentarité fait partie. Le village en gestation était déjà le centre de l'échange, où la production était troquée contre de nouveaux moyens de production et contre des biens de consommation ; malgré cela, dans l'économie de traite, la production économique elle-même est effectuée à l'extérieur du village, ce qui encourage la mobilité sur le territoire. Mais le salariat change fondamentalement cet algorithme. Ici, le village n'est plus seulement le centre de l'échange et de la consommation : il devient aussi le lieu de la production économique, le lieu où les moyens de l'échange eux-mêmes sont appropriés par le travail directement rémunéré.

Le mouvement est déjà tout à fait engagé au tournant du XX^e siècle chez les Attikameks et les Montagnais qui, les premiers, vivront des contacts soutenus avec l'industrie forestière. Le phénomène se produit plus tardivement chez les Cris et chez les Naskapis. La présence industrielle chez ceux-ci se fera sentir principalement à partir de 1950 au gré des développements miniers et hydroélectriques (Charest, 1988 : 204). Mais le décalage temporel ne change rien à la nature du processus.

Au début du XX^e siècle, les Attikameks du Haut-Saint-Maurice sont confrontés à un autre type de développement industriel : celui de l'hydroélectricité. Dès 1910, les effets du développement hydroélectrique se font sentir, même si la construction des barrages et la création du réservoir Gouin ne seront réalisées qu'au tournant des années 1920. En 1910 en effet, le chemin de fer, destiné au transport des matériaux,

atteint les environs de Weymontachie. La construction du rail lui-même a des effets immédiats. Selon le père Guinard, la négligence des bâtisseurs cause de nombreux feux de forêt laissés à eux-mêmes ; ceux-ci entraînent la perte d'une importante superficie boisée et la destruction du gibier, approfondissant ainsi la dépendance des populations autochtones envers les postes de traite (Bouchard, 1980).

L'arrivée du chemin de fer aux portes de Weymontachie est en quelque sorte l'événement précurseur des effets causés par le développement hydro-électrique : le rail permet une stabilité de l'approvisionnement et une diversification des biens manufacturés disponibles dans l'arrière-pays. Le chemin de fer est également la condition *sine qua non* du développement de Sanmaur, où plusieurs travailleurs allochtones résident durant les années de construction du barrage La Loutre :

L'arrivée du chemin de fer allait à la fois accélérer la sédentarisation en permettant l'accès à des marchandises plus variées et plus nombreuses, et favoriser l'installation de plus de Blancs dans la région de Weymontachie et le passage de nombreux visiteurs. [...] Si le chemin de fer et les nouvelles conditions de vie ne permettaient pas encore la sédentarisation annuelle de tous, ils permettaient cependant, vers 1920-23, une sédentarisation estivale prolongée. (Clermont, 1977 : 109-110)

L'impact majeur du développement hydroélectrique dans le Haut-Saint-Maurice est la création du réservoir Gouin qui inonde, entre 1917 et 1920, de nombreux territoires exploités par les Attikameks qui fréquentent le poste de Kikendatch. Au début du XX^e siècle, les groupes autochtones qui circulent au nord du territoire auraient hésité entre Kikendatch et Obedjiwan pour établir définitivement un lieu de rencontre commun. L'inondation du site de Kikendatch en 1917 n'aurait guère laissé de choix aux Attikameks et à la Compagnie de la Baie d'Hudson (Ratelle, 1987 ; SAGMAI, 1984 ; Bouchard, 1980). Selon Leney toutefois, les Attikameks étaient déjà installés à Obedjiwan dès 1912 (1996 : 69).

Au début des années 1920, une série de demandes est adressée à la Commission des eaux courantes du gouvernement de la province de Québec visant à obtenir réparation pour les dommages causés à des bâtiments appartenant aux Attikameks (Allaire, 1987 ; Bouchard, 1980) ; en 1922, les Attikameks reçoivent des matériaux pour la construction de nouvelles maisons (SAGMAI, 1984).



INTÉRIEUR DE TENTE CHEZ LES CRIS AU LAC MISTASSINI, 1950.
Archives nationales du Québec, G. Bédard, E6, S7, P79140.

FAMILLE D'OBEDJIWAN VIVANT
EN PERMANENCE SOUS LA TENTE, 1957.
Archives nationales du Québec, E6, S7, P303-57-H.



Les fondements de l'existence matérielle des Attikameks sont ainsi en pleine transformation. Les possibilités de travail salarié s'offrent aux autochtones qui les saisissent, alors que la concurrence s'intensifie dans les bois, à tel point que, dans les années 1930, la Compagnie de la Baie d'Hudson achète plus de peaux de la part des allochtones que des autochtones (McNulty et Gilbert, 1981). Selon Clermont, « ... les Indiens délaissèrent considérablement leur vie de traite entre 1920 et 1940, et commencèrent une vie plutôt parasitique aux dépens des Blancs. » (Clermont, 1977 : 113).

Des événements conjoncturels approfondissent ces tendances. Par exemple en 1942, plusieurs travailleurs forestiers allochtones sont enrôlés pour contribuer à l'effort de guerre, et le vide ainsi créé est comblé par des travailleurs attikameks. Vers 1950, il y a environ deux cents travailleurs forestiers autochtones dans les environs de Weymontachie (Clermont, 1977).

Le scénario qui modifie profondément l'existence des Attikameks est également à l'œuvre ailleurs, et ce que nous venons de dire s'applique dans l'ensemble du territoire autochtone suivant des variations régionales plus ou moins significatives. Le territoire montagnais est lui aussi pénétré par l'exploitation industrielle. Au cours des années 1940, quatre centrales hydro-électriques et deux réservoirs sont construits par la compagnie Alcan dans le bassin hydrographique du Saguenay-Lac Saint-Jean, affectant directement plusieurs territoires de chasse familiaux exploités (Charest, 1980). Ces travaux ont des effets importants sur les activités de chasse des Montagnais qui voient dans le travail salarié et dans la sédentarité une forme de salut économique :

Pouvant difficilement résister aux pressions venant de toutes parts, les Montagnais ont été forcés de délaisser leurs lignes de piégeage et leurs activités cynégétiques ancestrales pour des emplois salariés qui ont pu leur offrir un apport monétaire devenu nécessaire aux moments difficiles engendrés par la chute de la production ou du prix des fourrures. (Charest, 1980 : 333)

Chez les Cris, le mouvement de fixation de l'habitat autochtone relié au développement industriel se fait sentir au cours des années cinquante et soixante à

Mistissini et à Waswanipi, principalement avec la réalisation d'un vaste projet minier à Chibougameau (Pothier, 1965). Ce mouvement s'accélère avec la construction du chemin de fer dans la région en 1957, et celle de la route reliant Chibougameau et Senneterre en 1964 (SAGMAI, 1984). À partir de cette période, les Cris de l'intérieur ont la possibilité d'occuper un nombre plus important d'emplois salariés. Ainsi, au début des années 1960 une scierie est construite à Mistissini et fournit du travail salarié aux Cris qui demeurent au poste la majeure partie de l'année. La présence de cette industrie elle-même n'est d'ailleurs pas étrangère au mouvement de sédentarisation :

La construction du moulin a été entreprise dans le but de fournir les matériaux de base nécessaires à la construction de maisons à l'usage des Indiens. Une quinzaine de ces maisons ont été construites au cours de l'automne 1963. Tous les Indiens que nous avons rencontrés étaient satisfaits de la décision et espéraient avoir la leur. (Pothier, 1965 : 86)

La fixation de l'habitat contemporain des Naskapis serait également liée au développement minier. Passant de Fort Mackenzie (1916-1948) à Fort Chimo (1948-1956), les Naskapis s'installent avec un groupe de Montagnais au lac John à proximité de Schefferville, nouvelle ville minière (Cooke, 1976 ; Désy, 1963). Toute la lumière n'est pas encore faite sur les circonstances entourant la fixation des Naskapis au lac John. Grégoire soutient que :

L'établissement des Montagnais et des Naskapis à Schefferville est en étroite relation avec la possibilité d'y décrocher un emploi d'été. (1976 : 10)

Quant à lui, Cooke affirme que les circonstances de l'établissement des Naskapis sont nébuleuses. En 1955-1956, ceux-ci auraient plutôt voulu s'établir à Sept-Îles où, auraient-ils estimé, ils auraient pu recevoir de meilleurs services de santé et d'éducation. Selon l'auteur, leur demande fut rejetée

par les responsables gouvernementaux à qui elle avait été adressée, sans que les raisons du refus ne soient précisées (1976 : 78 ; voir aussi Naskapi Development Corporation, 1989 : 30-31).

Nous ne pouvons clarifier ici les circonstances de cet établissement, et elles devront faire l'objet de recherches supplémentaires. Il est cependant certain que les Naskapis, une fois installés au lac John, ont accès aux services disponibles à Schefferville et acquièrent peu à peu les habitudes de vie associées à l'état sédentaire. Certains entreprennent même de construire « des cabanes avec des bouts de planches, de la tôle, des panneaux-réclames trouvés un peu partout » (Désy, 1963 : 49-50).

Au cours de la Seconde Guerre mondiale et durant la guerre froide des années 1950, les Inuit de Fort Chimo et les Inuit et les Cris de Great Whale voient le territoire marqué par la construction d'installations militaires. À Fort Chimo d'abord, la base Crystal I de l'armée de l'air américaine est construite durant la Seconde Guerre mondiale. Elle fait partie d'un réseau d'escales qui relie l'Amérique du Nord à l'Europe, en passant par le Nord canadien, le Groenland et l'Islande, et qui permet de convoyer les avions de combat. À Great Whale ensuite, en 1955, l'armée canadienne construit une station du réseau *Mid-Canada Radar Warning System*, destinée à repérer d'éventuelles attaques aériennes soviétiques vers l'Amérique (Thrasher, 1978 ; Hugues, 1965 ; voir aussi Duhaime, 1985).



TENTE TYPIQUE DE WASWANIFI, 1955. LA BASE EST FAITE DE BILLOTS ÉCORCÉS ET LA CHARPENTE EST TENDUE DE TOILE.
Archives nationales du Québec, M. B. Chouinard, E6, S7, P2002-55.

L'effet le plus important de ces installations est de donner naissance, puis de soutenir, une activité névralgique à laquelle participeront les autochtones des alentours. S'ils sont tenus à distance de la base de Fort Chimo au moins durant un temps, ils travaillent à la construction de celle de Great Whale. Pourvues de pistes aériennes, les bases deviennent des plaques tournantes du transport dans le Nord. Les approvisionnements qui y sont disponibles constituent en eux-mêmes des attraits formidables. Ainsi les bases deviennent-elles le noyau des villages naissants (Barger, 1981 : 674). Au cours des années 1950 se multiplient les initiatives individuelles de construction de maisons permanentes à l'aide de matériaux de rebut (Duhaime, 1985 ; Bradbury, 1981).

Au cours des années 1970, le développement hydroélectrique de la baie James marque l'achèvement du processus de sédentarisation des Naskapis, des Cris et des Inuit. La tendance à la sédentarité est déjà irréversiblement engagée avant même la construction des gigantesques centrales hydroélectriques qui turbinent les eaux endiguées du bassin de la rivière La Grande. La signature de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ) et de la Convention du Nord-Est (CNE) permet de constater toute l'importance des localités déjà devenues permanentes. Le document fourmille de dispositions à portée récurrente pour l'administration des services aux populations regroupées dans les villages du Nord.

CONJONCTURE ET SÉDENTARITÉ

Dans l'histoire de la sédentarisation, des conjonctures ont une importance de premier plan. Ainsi en va-t-il par exemple des fluctuations du gibier et des famines et des faibles rendements de la traite qui y sont associés, des périodes d'épidémies, des aléas du marché des fourrures et de l'irrégularité des revenus qu'ils entraînent.

Il est difficile de documenter les faits de ce type pour la période antérieure au XIX^e siècle, étant donné la rareté des traces documentaires avant l'arrivée des traiteurs et des missionnaires en territoire autochtone. Quelques données fragmentaires et somme toute superficielles peuvent néanmoins être repérées au cours de la première moitié du XIX^e siècle, comme une famine à Mistissini à l'hiver 1820-1821 (Rogers et Leacock, 1981), la diminution du gibier entre 1830 et 1850 dans la vaste région comprise entre Mingan, le Labrador et l'intérieur des terres (Ratelle, 1987) et la diminution du gibier dans les premières décennies du XIX^e siècle en territoire montagnais, plus particulièrement dans la région de Betsiamites (Bédard, 1988). Ces circonstances poussent les autochtones à se rapprocher des sources de secours et d'approvisionnement stable. Examinant le cas des Cris de la baie James, Désy indique l'importance de ces circonstances dans le rattachement des Indiens aux postes de traite : ce rattachement

... finira par se faire, mais par la force d'autres circonstances : disparition progressive du caribou et du castor, cycles de famines reliés à l'écologie animale, stabilité relative des migrations d'ois sauvages sur la côte. (Désy, 1968 : 48)

En ce sens, les conjonctures convergent avec les structures économique (la traite, l'industrialisation) et idéologique (l'évangélisation et les valeurs associées) et accélèrent ou approfondissent les transformations en cours.

À partir de 1850, les données sur les fluctuations de gibier, les famines et les épidémies sont plus nombreuses. Elles deviennent plus fréquentes notamment parce que les missionnaires, qui prodiguent les soins aux nécessiteux, en prennent note pour appuyer leurs demandes d'aide aux instances gouvernementales.

Les famines et les épidémies frappent principalement l'hiver, période où les autochtones sont soumis aux rigueurs du climat et aux caprices des itinéraires des espèces migratrices. Bédard (1988) soutient que plusieurs hivers rigoureux touchent durement les Montagnais de la Côte-Nord entre 1860 et 1875, ce qui contribue à les maintenir à proximité des postes de traite littoraux. Au cours du dernier quart du XIX^e siècle, le lièvre et la perdrix, abondamment utilisés comme source d'alimentation, disparaissent pratiquement, et le caribou devient lui aussi extrêmement rare dans la même région ; ces diminutions importantes dans les cheptels entraînent de nombreux Montagnais dans la mort (Ratelle, 1987).

Chez les Naskapis, les famines frappent également au milieu du XIX^e siècle et déciment la population. Se basant sur différentes sources, Ratelle soutient que la population naskapie serait passée de 276 personnes en 1842 à 166 en 1848, soit une diminution de près de 40 % en six ans (Ratelle, 1987 : 154). Les années les plus meurtrières auraient été celles de 1846-1849, particulièrement l'hiver 1848-1849 au cours duquel 97 personnes seraient mortes de faim (*ibid.*). Tout donne à penser que la capacité des Naskapis à pourvoir à leurs besoins ait été durement affectée par les changements des routes migratoires du caribou ; de plus, la période concernée correspond au début d'un cycle de déclin écologique de la région de Fort Chimo, à l'abandon du poste en 1842 et au rattachement des Naskapis au poste de Fort Nascopie entre 1843 et 1870 (Bradbury, 1981).

Des périodes de famine touchent aussi la population attikamek de Weymontachie en 1848 et en 1854, l'été plutôt que l'hiver (Clermont, 1977). Mais ici, les difficultés d'approvisionnement en nourriture sauvage serait liées à l'exploitation commerciale du bois de coupe, déjà en cours depuis deux décennies. Poussés ainsi vers les missions estivales, les Attikameks y rencontrent bientôt de nouvelles difficultés : le milieu immédiat de Weymontachie s'avère pauvre en poisson et en gibier (*ibid.*). Dans les circonstances, la



proximité du poste de traite constitue une assurance contre ces conditions de vie peu clémentes.

La situation devient dramatique au tournant du XX^e siècle pour l'ensemble des populations amérindiennes. Dans la région de Fort Chimo, le troupeau de caribous est touché entre 1890 et 1910 ; les Naskapis sont alors incapables de s'approvisionner dans la région immédiate du poste, ce qui pousse la Compagnie de la Baie d'Hudson à ouvrir plus au sud un nouvel établissement à Fort Mackenzie (P. Trudel, 1981). Chez les Cris, le même phénomène se produit presque simultanément, si bien qu'à partir de 1912 leurs activités cynégétiques sont sérieusement menacées (Désy, 1968). En territoire montagnais et attikamek, les effets combinés de l'exploitation forestière et du développement hydro-électrique rendent l'utilisation des ressources fauniques incertaine, de sorte qu'à partir de 1920 plusieurs auteurs peuvent noter que les activités de chasse et de trappe sont graduellement délaissées au profit d'emplois salariés de plus en plus accessibles (Charest, 1988 ; Ratelle, 1987 ; Clermont, 1977).

Mais ce n'est pas tout. Durant le premier quart du XX^e siècle, les effets de la diminution du gibier et de la récurrence des périodes de famine sont exacerbés par les épidémies qui frappent les populations. En effet, des épidémies de grippe espagnole sont rapportées à l'été 1918 à La Romaine, Saint-Augustin et



JOHNNY PILURTUT POSE DEVANT SA MAISON, KANGIQSUJUAQ, 1962.

Bien que les premières maisons fédérales datent du début des années soixante, le développement est inégal selon les communautés.

Avataq DES03, Archives Deschâtelets.

Natashquan (Dominique, 1989) et à l'hiver 1923 à Weymontachie (Clermont, 1977) ; la diphtérie frappe la population de Mingan en 1905 (Panasuk et Proulx, 1981) ; chez les Cris, les missionnaires sont bien accueillis lorsque leurs services s'étendent aux soins infirmiers lors des périodes d'épidémie. À Fort George en 1903, près d'une centaine de personnes meurent au cours d'une épidémie de rougeole (Désy, 1968 : 87-88). Sur la Côte-Nord, la situation est telle que le gouvernement décide d'intervenir directement :

De 1905 à 1920 environ, diverses épidémies, telles la coqueluche et la grippe espagnole, ont affecté les communautés de la Côte-Nord et ont réduit considérablement les effectifs humains de telle sorte que le gouvernement du Canada a dû intervenir par l'envoi d'équipes spéciales pour vacciner les gens et soigner les malades. (Dominique, 1989 : 184)

Une importante cause des épidémies est la contagion, favorisée par des conditions insalubres d'habitation. Or, la tendance à la sédentarité elle-même contribue à ce malheur, puisque les habitations occupées pour des périodes toujours plus longues sont déficientes à cet égard. Elles sont souvent fabriquées de matériaux de fortune ; même fabriquées avec l'aide gouvernementale, elles demeurent petites, surpeuplées et, surtout, sans installations sanitaires de base. Les Montagnais qui bénéficient des premières maisons de bois construites dans les réserves sont

vulnérables aux épidémies, précisément à cause de la promiscuité qui favorise la contagion ; à Betsiamites, la majorité des épidémies se déclarent même pendant l'été, moment où les Montagnais sont massivement présents à la réserve et habitent à plusieurs dans des maisons souvent trop petites (Bédard, 1988 : 80). Le même phénomène est observé à Mingan où un agent du ministère des Affaires indiennes rend compte de la situation en ces termes :

Les maladies les plus fréquentes sont la tuberculose et les autres affections pulmonaires. La tuberculose est en croissance chez eux. Selon moi, la cause de cette croissance de la tuberculose vient de ce qu'ils vivent maintenant dans des maisons plutôt que dans des tentes, comme ils faisaient autrefois. Leurs maisons sont généralement petites, et le nombre de personnes vivant à l'intérieur est si élevé qu'elles sont surpeuplées. (Panasuk et Proulx, 1981 : 171 ; notre traduction)

Les Inuit bénéficient d'une sorte de sursis par rapport aux Amérindiens, mais leur situation devient largement comparable à partir des années 1940 et 1950. Le résultat le plus immédiatement sensible de la diminution du gibier, du caribou en particulier, est l'incidence croissante des famines puis des épidémies. Ces fléaux accélèrent la tendance de plus en plus marquée des Inuit à se rapprocher des postes de traite (Duhaim, 1983 : 30). Les épidémies ont des effets dévastateurs chez les Inuit. Les évacuations de malades vers les hôpitaux du sud sont très nombreuses, par le moyen du navire médical de l'Eastern Arctic Patrol et par l'utilisation de l'avion aux bases de Fort Chimo et de Great Whale. Elles disloquent les familles ; les membres restants des familles touchées par le départ d'un des leurs, souvent le père ou la mère, demeurent aux environs des postes de traite pour recevoir le soutien gouvernemental indispensable dans les circonstances. Les calculs suivants donnent une idée de l'ampleur de la catastrophe : certaines années, jusqu'à un Inuk sur sept évacué dans le sud, peut-être même un sur cinq (*ibid.* : 34). Quelques cas d'évacuation médicale sont aussi rapportés chez les Cris de Fort George et de Great Whale (Désy, 1968 ; Wills, 1984) ainsi que chez les Naskapis (Cooke, 1976) ; mais ces événements ne prennent pas ici l'ampleur du phénomène observé chez les Inuit.



ÉVACUATION MÉDICALE. GROUPE D'INUIT S'EMBARQUANT SUR LE C.D. HOWE. DÉBUT DES ANNÉES CINQUANTE.
Benoît Robitaille, collection personnelle.

Ainsi emportés par les institutions qui gagnent leur pays, la colonisation, le commerce et la monnaie, la religion monothéiste, le gouvernement national, les autochtones s'agglomèrent-ils autour des noyaux villageois. Poussés là par la force de ces structures, incités en plus par la détresse dont ils sont les victimes, ils deviennent des acteurs de leur propre sédentarisation en essayant tant bien que mal d'édifier des habitations permanentes. Le résultat est désastreux et appelle l'intervention de la puissance publique, tandis que le traiteur et le missionnaire ne suffisent plus à contenir les problèmes, et que les mécanismes du travail salarié et de la consommation marchande n'y suffisent pas encore.

LA RÉPONSE DE L'ÉTAT

L'intervention gouvernementale dans le processus de sédentarisation de l'habitat autochtone est déterminante. Mais, comme nous le verrons à l'instant, cette intervention est d'abord réactive ; elle n'est pas d'emblée une politique cohérente et délibérée de sédentarisation. La situation changera rapidement dans l'ensemble du territoire, bien que d'importantes exceptions subsistent longtemps. Mais globalement, l'intervention gouvernementale prend appui sur des tendances existantes, qu'elle confirme ou accélère.

Avec l'Acte constitutionnel de 1791, le Bas-Canada devient une entité politique qui administre elle-même l'expansion coloniale et ses rapports avec les autochtones. Les sources consultées ici ne font pas état d'intervention vouée expressément à la sédentarisation des populations avant le milieu du XIX^e siècle. Bien que des requêtes aient été adressées par les Montagnais en 1844 et en 1848 et que des sommes visant à atténuer leurs peines aient été octroyées, rien n'indique que ces actions aient été inspirées d'une politique explicitement de sédentarisation.

Le contexte change pourtant à partir de 1851 avec l'adoption de la Loi sur les Indiens et la création des premières réserves, celles — dans les territoires visés ici — de Pointe-Bleue en 1856 et de Betsiamites en 1861. Les bandes se voient attribuer des territoires réservés à leur usage, ainsi qu'une somme en argent devant être répartie entre tous. Selon Mailhot et

Vincent (1979), la création des réserves encourage très nettement la sédentarisation dans un contexte où des Montagnais du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Haute-Côte-Nord cherchent de nouveaux moyens de subsistance ; le gouvernement favorise

... les nouvelles tendances en fournissant aux Amérindiens déjà sédentarisés les moyens de s'adonner à l'agriculture ce qui, en plus de les aider, en inciterait probablement d'autres à les imiter. (Mailhot et Vincent, 1979 : 39-40)

Pour Ratelle, le gouvernement cherche à couper les autochtones de leur mode de vie traditionnel pour les inscrire dans le sédentarisme agraire en octroyant des parcelles de territoire et une aide matérielle minimale (provisions, vêtements, munitions) (Ratelle, 1987).

La création des réserves représente la réponse aux problèmes que posent alors les relations avec les Amérindiens. Premièrement, elle les protège de l'empiètement du territoire par les colonisateurs et les compagnies forestières. Deuxièmement, elle concentre — ou du moins vise-t-elle à concentrer — les Amérindiens nomades sur des terres déterminées pour faciliter l'administration des affaires qui les concernent, et favoriser le projet agricole (Ratelle, 1987).

En territoire montagnais, la fixation des populations nomades dans les réserves et leur passage vers l'agriculture ne se réalisent guère :

La réserve avait aussi pour objectif de mettre un terme au mode de subsistance traditionnel et à la mobilité spatiale des Montagnais regroupés à Betsiamits. Or, on constate qu'il n'en est rien. En dépit des difficultés auxquelles cette économie est confrontée, et malgré le programme de reconversion agricole, les Montagnais continuent d'être, selon l'expression de l'agent, « naturellement errants ». (Bédard, 1988 : 59)

Chez les Attikameks, Weymontachie et Obedjiwan (originellement Coococache) sont constituées en réserves en 1895 et Manouane obtient les mêmes dispositions en 1906 (Ratelle, 1987). En elle-même, la création des réserves attikameks ne se

traduit pas mécaniquement par la sédentarisation plus ou moins immédiate. Cependant, durant le premier quart du ^{xx}^e siècle, la disponibilité de l'aide gouvernementale pour contrer les effets dévastateurs des périodes de disette et d'épidémie attire les autochtones et contribue à diminuer l'importance du nomadisme. Or, c'est dans les réserves elles-mêmes que l'aide est offerte, avec la priorité donnée à ceux qui ne s'absentent pas plus de trois mois consécutifs de la réserve (Ratelle, 1987 : 254).

La création des réserves ne change donc pas *ipso facto* la mobilité spatiale des Montagnais et des Attikameks. Pour l'essentiel, les réserves sont habitées l'été, peu d'autochtones y vivant l'hiver. Si les édifices publics et les commerces sont construits pour être permanents, l'habitation autochtone conserve ses caractéristiques traditionnelles.

Bédard a vu dans les réserves des camps de réfugiés, peuplés transitoirement par des populations décimées par la famine et la maladie, et abritées avec les moyens du bord :

Il semble donc qu'à partir de 1880, la réserve n'assume plus seulement ce rôle de support qui facilitait les déplacements. En ce sens, elle devient un véritable camp de réfugiés. Pour plusieurs, la reproduction du mode de vie autarcique est de plus en plus difficile ; la survie passe désormais par les « secours » distribués par les institutions. (Bédard, 1988 : 78-79)

Face aux conditions de vie difficiles dues aux effets de la conjoncture, l'intervention gouvernementale devient impérative. À l'approche du ^{xx}^e siècle, une autre forme d'aide, différente des rations alimentaires, des vêtements ou des munitions, consiste à établir progressivement une infrastructure communautaire adéquate dans les réserves ; cette aide se traduit par la construction de quelques maisons et par l'ébauche des premières infrastructures de santé et d'éducation. Jusqu'au milieu du ^{xx}^e siècle toutefois, ce type de développement s'effectue de façon très inégale dans tout le Nord-du-Québec.

Avant l'intervention massive du gouvernement, des maisons de bois sont construites par les autochtones qui passent de plus en plus de temps à la réserve ou au poste de traite. Par exemple, Bédard (1988) note la présence d'une trentaine de maisons de bois à Betsiamites en 1864 ; quelques maisons sont construites à Sept-Îles entre 1890 et 1900 (Lachance, 1968) ; à Mingan, il y en avait une quinzaine en 1901 (*ibid.*) et une vingtaine en 1906 (Panasuk et Proulx, 1981) ; à Weymontachie, des Attikameks se seraient construits quelques maisons de bois dès 1865-1870, bien que la véritable vague de construction débute dans les années 1920 (Clermont, 1977). Les autochtones érigent ces maisons de leur propre chef et sans subside gouvernemental. Bientôt se produit un changement : le gouvernement appuie l'initiative :

Quant aux maisons de bois, il est probable que ceux de Sept-Îles commencent à s'en procurer dans la dernière décade du siècle dernier. C'est en 1912 que le gouvernement paye, pour la première fois, les réparations à la maison d'un Indien de Sept-Îles. (Lachance, 1968 : 113-114)

Cette intervention du gouvernement est la plus ancienne de cette nature qu'il nous a été donné de repérer.

Quelques années plus tard, à la suite de la requête du père Guinard auprès des Affaires indiennes fédérales, c'est au tour des Attikameks de bénéficier de l'aide gouvernementale pour la construction de maisons de bois à Weymontachie et pour le remplacement des bâtiments perdus sous les eaux du réservoir Gouin (Bouchard, 1980 ; Clermont, 1977 ; McNulty et Gilbert, 1981). Chez les Cris, les premières interventions gouvernementales ont lieu dans les années trente lorsque, face aux conditions de vie difficiles, le fédéral accorde diverses formes d'aide matérielle. Dans le cas de Fort George, Désy note :

Ces secours matériels permettent à des familles d'abandonner les tentes pour se construire des maisons en bois, signe d'une occupation quasi-permanente. (Désy 1968 : 114)

Bradbury (1981) rapporte également la présence de trois maisons indiennes à Eastmain en 1943. Mais l'intervention étatique prendra forme principalement après la Seconde Guerre mondiale, et la construction massive n'aura lieu que dans les années 1960. Salisbury résume la transformation :

Avant 1947, chaque bande était dispersée en microgroupes de chasse, laissant peu de membres de la famille dans l'entourage immédiat des édifices de la Compagnie de la Baie d'Hudson, de la mission et du bureau de la Gendarmerie royale. [...] Après 1947, avec l'école et le dispensaire construits près des postes, avec la distribution des allocations familiales destinées aux enfants fréquentant l'école, avec le paiement des pensions de vieillesse et avec la construction de logements subventionnés, le nombre de personnes vivant à l'année longue « au poste » s'accrut dramatiquement. (Salisbury, 1986 : 9 ; notre traduction)

L'attitude gouvernementale change bien plus tardivement en ce qui concerne le logement chez les Naskapis et chez les Inuit. Certes, les Naskapis ont reçu de l'aide gouvernementale dès la fin du ^{xix}^e siècle en réponse aux fluctuations du gibier, aux famines et aux épidémies (Naskapi Development Corporation, 1989) ; néanmoins, les contacts réguliers avec le gouvernement fédéral datent de 1949, après le retour des Naskapis au poste de Fort Chimo. Au milieu des années cinquante, suivant leur déménagement au lac John, quelques Naskapis se construisent des *shacks* avec des matériaux de fortune

(Naskapi Development Corporation, 1989) ; à l'été 1957, d'autres maisons sont construites avec l'aide du gouvernement (Désy, 1963 ; Grégoire, 1976). Il faut attendre 1962 pour qu'un véritable programme d'habitations autochtones soit mis sur pied et conduise à la construction de trente maisons destinées aux Naskapis (Désy, 1963 ; Naskapi Development Corporation, 1989). L'installation des Naskapis dans le village actuel de Kawawachikamach, à la suite de la signature de la Convention du Nord-Est en 1981, vient confirmer leur fixation spatiale.

Chez les Inuit, les premières cabanes qui apparaissent sont construites avec les résidus de bois laissés sur les sites après la construction des bâtiments institutionnels et commerciaux. L'utilisation de matériaux de fortune témoigne

... du désir des Inuit d'avoir de ces habitations rigides, plus permanentes, mieux adaptées à leurs besoins, à leurs déplacements dorénavant plus limités dans le temps et offrant une meilleure protection contre les éléments. (Salisbury, 1986 : 42 ; notre traduction)

Mais elle n'est pas seulement le témoignage de la nécessité ressentie par les acteurs du Nord, ou encore de la faiblesse concomitante de leur pouvoir d'achat. Elle est aussi un résultat de la position gouvernementale à l'égard de la sédentarisation des Inuit avant la fin des années 1950. En effet, malgré des demandes provenant d'Inuit et des marchands, le gouvernement fédéral interdisait spécifiquement à la Compagnie de la Baie d'Hudson de vendre des matériaux de construction aux Inuit. La position gouvernementale était plutôt de décourager la sédentarisation et d'encourager la préservation du mode de vie traditionnel et l'utilisation de la maison de neige installée loin du poste de la Compagnie (Duhaim, 1983 : 41).

C'est en 1959 que cette politique est renversée. En effet, l'agglomération de maisons improvisées et rapidement surpeuplées, sans équipements sanitaires élémentaires, multiplie les problèmes de santé — les affections respiratoires en particulier — que des officiers médicaux signaleront par des rapports percutants. À cette date, le gouvernement fédéral se résout à envisager le « problème esquimau » dans sa globalité, plutôt que de se contenter d'interventions curatives partielles, devenues vastes, coûteuses et manifestement inefficaces ; au nom de l'égalité avec les autres Canadiens, il met sur pied un programme destiné à encourager la construction privée de petites maisons préfabriquées pour les Inuit, les « boîtes d'allumettes », accompagné de la mise en place graduelle d'infrastructures afférentes (approvisionnement en eau potable, stations génératrices, par exemple) visant à soulager les problèmes sociosanitaires auxquels les Inuit sont confrontés. En 1965, ce programme boiteux est révisé : il devient un programme universel de logements locatifs subventionnés. Au cours des dix

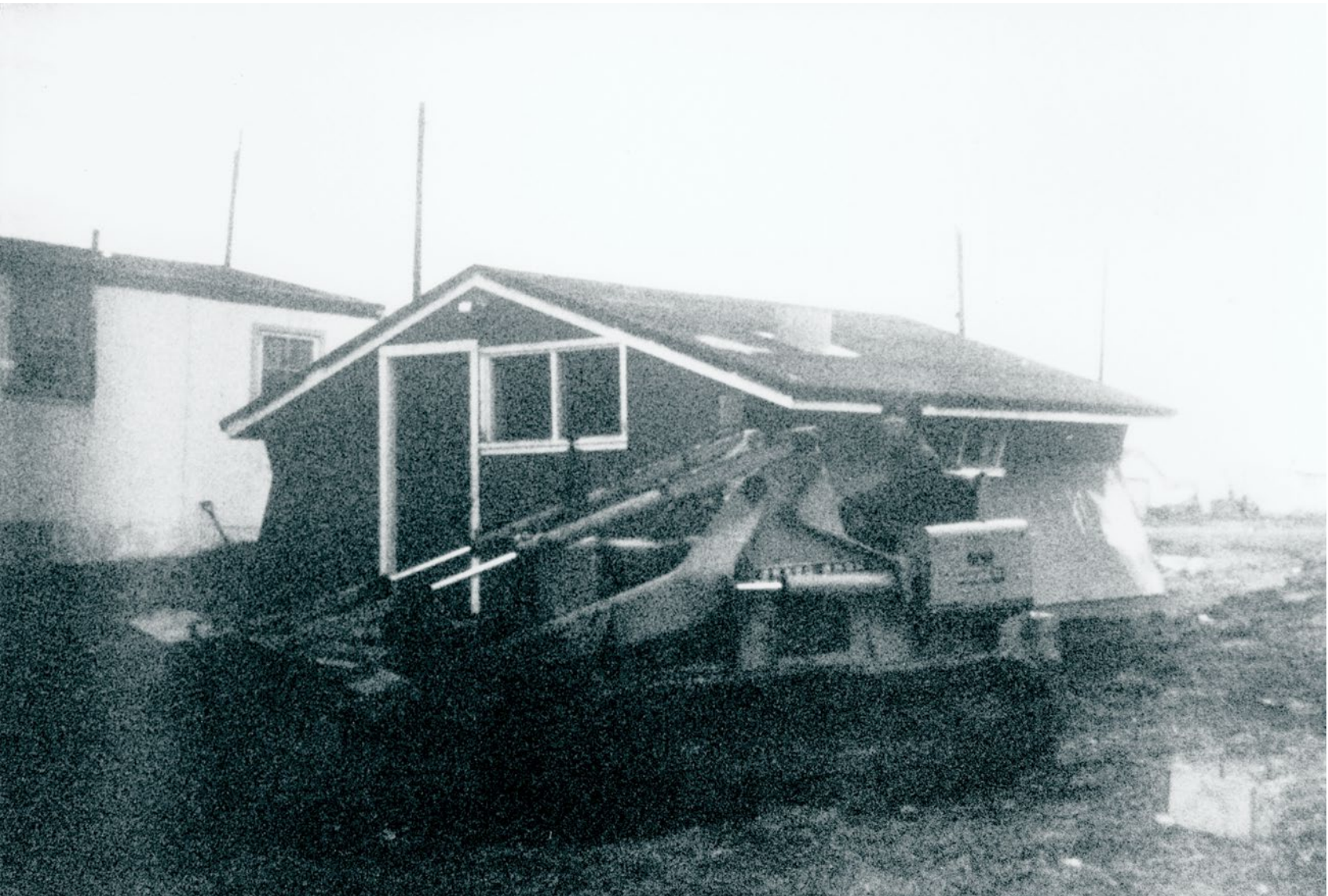
années suivantes, tous les villages inuit du Nord-du-Québec changent radicalement. La sédentarisation est achevée vers 1975.

La construction de résidences destinées aux autochtones a des effets sociaux profonds sur l'organisation des activités économiques et sur les rapports à l'espace. Mais d'autres effets sont également d'une importance capitale. Premièrement, l'amélioration des conditions sanitaires, la disponibilité de personnel infirmier et les interventions préventives en matière de santé, comme la vaccination, contribuent à l'amélioration générale de l'état de santé. Deuxièmement, la scolarisation, désormais systématique, contribue peu à peu à changer le rapport au monde.

Bien que des écoles aient été mises en place par les missionnaires à la fin du XIX^e siècle et durant le premier quart du XX^e, la systématisation des programmes scolaires et la construction des écoles gouvernementales débutent véritablement au cours des années 1950, suivant la création de plusieurs réserves en territoire montagnais et l'adoption des programmes sociaux universels au Canada, comme les allocations familiales dont les prestations étaient initialement versées en nature (en aliments de première nécessité, le lait en poudre pour bébé par exemple) ou en bons échangeables au comptoir commercial. La scolarisation des enfants est du reste souvent obligatoire, condition *sine qua non* à l'octroi de l'aide gouvernementale :

Aux yeux du gouvernement, tout devait être mis en œuvre pour favoriser la scolarisation. On était prêt, par exemple, à prendre en charge les parents au poste, pour que les enfants puissent quitter la réserve, si évidemment les parents ne pouvaient aller vivre dans le bois sans leur assistance. Un fonctionnaire des Affaires indiennes [...] est venu pendant quelques heures pour rencontrer les familles dissidentes, mais sans grand succès. L'effet a été beaucoup plus efficace lorsqu'on a parlé de couper les rations si les parents ne prenaient pas une décision favorable. (Pothier, 1965 : 107)

Ainsi, la Loi sur les Indiens, telle qu'amendée en 1951, exige la scolarisation obligatoire des enfants jusqu'à l'âge de 16 ans. Les effets de la sédentarisation sont importants, puisque cette situation limite la mobilité de la famille. En effet, ou bien l'enfant est laissé à la réserve tandis que ses parents partent ; chez l'enfant, qui, de proche en proche, devient plus familier avec la vie villageoise et de plus en plus étranger à la vie nomade, ceci inscrit déjà une transformation marquante de ses rapports à l'espace, une translation par rapport au centre de l'organisation de la vie qui le suivra indéfiniment. Ou bien la famille reste à la réserve ou au poste, tandis que, seul, l'homme part en quête de gibier ; ici, la famille elle-même est insérée dans ce mouvement de translation, où le village devient peu à peu le centre de l'organisation de l'existence. Ce que note Lachance dans le cas des



PREMIÈRES MAISONS CONSTRUITES À KUUIJUAQ.
Avataq, IWT04, Collection Ida Watt.

Montagnais de Sept-Îles s'applique très généralement aux autochtones du Nord-du-Québec, alors que la scolarisation devient un passage nécessaire : « [...] la scolarisation oblige au sédentarisme ou à une dislocation temporaire de la famille » (Lachance, 1968 : 124), avec les effets que nous venons de dire. La mise en place des infrastructures, des équipements et des organisations nécessaires à la vie villageoise fera croître les possibilités de travail salarié, c'est-à-dire les possibilités d'assurer au village même les conditions matérielles d'existence. Cette concurrence contribue à dévaloriser — au sens premier du terme — les activités vivrières et à accélérer la sédentarisation.

CHANGEMENTS ET PERSISTANCES

Le processus de sédentarisation des populations amérindiennes et inuit est un phénomène qui s'opère en dehors de la volonté délibérée des acteurs individuels, qu'ils soient ou non autochtones. La dynamique des structures implantées dans le Nord-du-Québec et la survenue de conjonctures particulières agissent comme autant de forces favorisant la prolongation des séjours, initialement saisonniers, des populations nomades à des endroits précis du territoire, endroits

qui en deviennent peu à peu les centres d'attraction. Le processus de sédentarisation est d'abord favorisé par le système de la traite des fourrures, par l'action missionnaire et par l'industrialisation des régions exploitées par les autochtones ; au tournant du XX^e siècle, il est accéléré par les facteurs conjoncturels et par les interventions étatiques pour en atténuer les effets. En ce sens, Lachance note de façon pertinente que

... certaines conditions écologiques et démographiques peuvent expliquer la sédentarisation des Indiens. Il faut y joindre des conditions économiques comme l'aide gouvernementale et la possibilité du travail salarié. Ces remarques nous indiquent que ce qui paraît être transmission de valeur peut n'être qu'une conséquence de la conjonction des conditions que nous venons de rappeler. (Lachance, 1968 : 142)

Ainsi, la fixation de l'habitat autochtone ne répond pas nécessairement à une logique préétablie par l'un ou l'autre des acteurs. D'une certaine manière, elle constitue la réponse adaptative des autochtones face aux nouvelles conditions de la poursuite des activités économiques, face au nouvel univers normatif inspiré par les missionnaires, face aux conséquences désastreuses des fluctuations du gibier, des famines et des épidémies et, finalement, face à la sécurité offerte par les subsides gouvernementaux dans les périodes difficiles. Il ne faut pas comprendre ici qu'il s'agirait de

choix pour ainsi dire libres faits par les autochtones ; il ne faut pas comprendre non plus que l'implantation de la traite des fourrures, ou des missions, ou que l'exploitation industrielle du territoire auraient été fortuites. Ce que nous soutenons, c'est que la conséquence essentielle de ces actions, c'est-à-dire la sédentarité elle-même, n'est pas le simple résultat d'une équation posée par un ou l'autre des acteurs. Chacun des facteurs examinés ici aura contribué à la modification progressive, et somme toute profonde, de la structure économique autochtone traditionnelle, de leurs rapports à la terre et au monde. Clermont note qu'à partir des années 1920 les Attikameks de Weymontachie « évoluent dans des conditions de vie de type sédentaire pour lesquelles ils n'ont pourtant pas encore opté » (Clermont, 1977 : 18). Les autochtones les adoptent néanmoins, car, bon gré mal gré, ils y gagnent la sécurité de l'aide gouvernementale en argent et en soins de santé, le confort et l'efficacité des produits industriels, les avantages de la consommation marchande et de l'éducation scolaire.

Certains auteurs ont vu, dans l'adoption autochtone d'éléments fondamentaux (maison permanente, véhicule moteur, travail salarié, consommation marchande) d'un mode de vie qui leur était étranger, une adaptation imitative (Désy, 1968 : 180 ; Lachance, 1968). Cela est peut-être vrai. Il faut toutefois comprendre que cette adoption n'est justement pas le résultat d'un choix délibéré, mais le résultat plus ou moins forcé d'un processus sociohistorique où les choix ne s'effectuent pas de manière désincarnée, mais dans un contexte largement déterminé de l'extérieur et où l'espace laissé à l'exercice du libre arbitre est étroit.

La sédentarisation des populations autochtones du Nord-du-Québec a été accélérée par les décisions politiques et administratives au cours du XX^e siècle. Pour autant, elle n'est pas le résultat de la volonté conjuguée du Capital, de l'Église et de l'État, à laquelle l'autochtone n'aurait pu que se soumettre. L'histoire de ce processus montre, ce que l'on sait bien par ailleurs, que la dynamique du changement social n'est pas réductible à une stricte hiérarchie de déterminations. Elle montre également que l'État lui-même, pour être une institution bureaucratique, n'est pas non plus exclusivement soumis à l'empire des déterminations. Une part significative des actions gouvernementales débusquées ici sont elles-mêmes improvisées ou contradictoires, comme la création de réserves destinées à contrer l'empiètement du territoire autochtone par l'industrie, qui pourtant consacre la dépossession autochtone, comme la mise

sur pied de programmes agricoles en même temps que l'encouragement à la poursuite des activités traditionnelles, comme l'interdiction du commerce des matériaux de construction, bientôt suivie d'une politique universelle de logement. Ainsi, le changement social se produit-il suivant des trajectoires variables, sous l'influence de nombreux facteurs conjugués, comme le soutenait déjà Smelser (1959), comme l'illustre encore Jacobs (1992).

La part du Capital dans le processus n'est pas non plus univoque. Nous avons vu que le nomadisme était au fondement même du succès de la traite des fourrures, parce qu'il permet une constante adaptation des activités aux fluctuations des ressources. Du reste, ce n'est pas la sédentarité en soi qui peut garantir la reproduction du capital et sa croissance, à laquelle seraient obligés tous les membres de la société soumis à son influence. C'est la ville qui est le siège de la croissance, et qui organise la rencontre de facteurs de production dont la localisation initiale sur le territoire est pour ainsi dire malléable. La mise en réserve permettait de contenir territorialement les autochtones ; en conjonction avec tous les autres facteurs que nous avons explorés, elle aura contribué à leur sédentarisation. Mais elle permettait d'abord de laisser le champ libre à l'exploitation industrielle des ressources du territoire.

La sédentarisation n'a pas mis un terme à la mobilité spatiale des autochtones du Nord. La sédentarisation a changé en profondeur le rapport à la terre, dont le centre, point fixe autour duquel gravite désormais la vie quotidienne, est devenu le village permanent. Mais les activités d'exploitation du territoire, héritées du mode de vie préalable à la sédentarisation, persistent, comme la chasse et la pêche vivrières. Les modalités de ces activités ont radicalement changé et elles sont aujourd'hui intimement liées à l'économie monétaire et au soutien public (Simard *et al.*, 1996 ; Duhaime, 1991). Elles s'effectuent suivant des patrons de mobilité restreints par les limites des réserves. La sédentarisation a aussi hérité de l'histoire, et cette caractéristique est fondamentale. Le peuplement non aborigène du Nord-du-Québec s'est aussi effectué suivant des migrations sur une vaste étendue territoriale. Sur la Côte-Nord par exemple, le peuplement provient des descendants acadiens des Îles-de-la-Madeleine et de la Gaspésie, et d'aussi loin que des Îles Britanniques ; il constitue une longue histoire d'installation, d'exode et de remplacement, avant que l'habitat soit plus ou moins définitif vers la fin du XIX^e siècle. Aujourd'hui encore, les non-aborigènes demeurent très largement mobiles

dans le Québec nordique. Ils ont rapidement constitué les contingents nécessaires à la naissance des villes minières du Nord et de l'Abitibi, et ils émigrent encore lorsque ces établissements ferment, comme ce fut le cas à Gagnon et à Schefferville. Chez eux, la mobilité n'est pas soumise à d'autres limites que celles conférées par leur citoyenneté. Dans le contexte de la mise en réserve, l'on comprend peut-être mieux l'insistance avec laquelle les leaders autochtones contemporains revendiquent la rétrocession de terres ancestrales ou du droit d'en exploiter les ressources sans entrave : les réserves représentent les limites de leur mobilité.

Conclusion

Demain l'histoire

C'était l'hiver ! Déjà le silence hallucinant, le froid aussi, le froid surtout, le froid qui tue l'amour et qui tourmente l'homme. Puis, bientôt, la neige, linceul définitif.

Claude-Henri Grignon. 1941 (4^e édition). Un homme et son péché. Montréal, Les Éditions du Vieux Chêne. p. 48.

À l'image des Amériques, le Nord précolombien est habité par des groupes autochtones. Leur morphologie sociale est généralement fondée sur la logique du don, qui règle l'existence matérielle et symbolique. La production des moyens matériels de la vie des groupes autochtones – aliments, logis, vêtements et le reste – puise entièrement dans les ressources de la nature. Plus d'un savant, plus d'un poète, ont salué le génie des peuples qui surent tirer partie de ce qui, à l'œil étranger, semble être un désert hostile. L'émerveillement est compréhensible, lorsque l'on embrasse en un seul regard les fruits de millénaires d'appropriation du milieu par les groupes autochtones, sans pouvoir même en décompter le tribut en vies humaines qu'ils durent payer, impossible calcul ; qu'il suffise de mentionner que, malgré une fécondité élevée, le nombre des Inuit du Nord-du-Québec serait demeuré stagnant des siècles durant, jusqu'à ce que les changements fondamentaux des conditions de vie de la seconde moitié du XX^e siècle permettent la survie des enfants, l'atténuation sinon l'éradication de maladies infectieuses, et l'allongement de l'espérance de vie, créant ainsi une explosion démographique apparemment sans précédent.

Pour comprendre l'efficacité relative de la production des moyens matériels d'existence, il faut en examiner les dimensions moins évidentes, c'est-à-dire les liens sociaux qui règlent cette production. En effet, la production économique ne fonctionne pas de manière indépendante de la société où elle se trouve, comme on l'aura compris à la lecture de cet ouvrage. Dans tout l'espace de ce qui deviendra bien plus tard le Québec nordique, le don est le fondement de la cohésion sociale : c'est lui qui organise les activités de récolte des fruits de la nature ; c'est lui qui règle les activités productives connexes, l'aménagement des campements par exemple, ainsi que la distribution des biens ainsi disponibles ; c'est lui enfin qui est au fon-

dement de la division sociale du travail, plus ou moins spécialisée, entre femmes et hommes, entre enfants, adultes et aînés, entre chef et sorcier, et ainsi de suite. La logique du don, que Marcel Mauss a expliquée le premier mieux que quiconque, assurait ainsi la survie des groupes autochtones autant dans ses dimensions matérielles que socio-symboliques, ordonnant l'action sociale, économique et politique autour de la reproduction adaptative. Si elle assurait la survie du groupe, il faut comprendre qu'elle ne garantissait toutefois pas absolument la survie de chacun de ses membres. Dans ces sociétés où l'individu ne peut exister en dehors de la communauté, la vie elle-même doit être rendue si elle menace l'existence du groupe. Ainsi peut-on comprendre l'infanticide des petites filles ou l'abandon des vieillards, par exemple.

L'expression de ce fondement général, la logique du don assurant la survie de la communauté, varie d'un groupe autochtone à l'autre, comme on l'aura lu précédemment ; néanmoins, c'est elle qui forme le dénominateur commun entre tous. Et c'est ce que trouveront devant elles les monarchies européennes lorsqu'elles expédieront leurs explorateurs et conquérants à l'assaut du continent neuf. Faut-il se surprendre de constater qu'elles n'y comprendront strictement rien ou plus exactement qu'elles interpréteront ces situations exotiques comme l'envers de la leur propre et du système idéologique qui affirme leur supériorité ? La nudité de l'autochtone, ou bien ses vêtements de peaux, heurte forcément la société policée où fard, perruque, robe et autres attributs civilisés sont l'apanage du pouvoir ; la croyance en des forces anarchiques et diffuses heurte forcément la stricte hiérarchie de l'Église monothéiste ; la capacité de se faire justice soi-même par le rapt vengeur ou le raid meurtrier heurte forcément le monopole étatique de la violence légitime. Les autochtones représentent le chaos, à côté de l'ordre supérieur de la société civilisée.

Mais pourquoi le système fondé sur le don est-il soumis, relégué à l'arrière-pays et dans les coulisses de l'histoire, face au système fondé sur le marché ? La question est complexe et il paraîtra présomptueux de vouloir en esquisser ici une réponse forcément incomplète ; toutefois, l'histoire des rapports sociaux entrevue dans les différents chapitres qui précèdent permet de dégager quelques éléments fondamentaux. La règle

du don confère à l'organisation sociale fondée sur elle une pesanteur considérable. Elle ne fonctionnerait adéquatement que dans les communautés de face à face, puisqu'elle requiert une évaluation pour ainsi dire continuelle des transactions ; elle reproduit la tradition, manières de faire éprouvées et transmises, qui assurent la perpétuation de l'équivalence. Au contraire, la logique des marchés donne à l'organisation sociale fondée sur elle une souplesse inouïe. Ici, le palabre, le lien de face à face, l'évaluation complexe et continuelle des équivalences, tout cela est balayé par le recours à la médiation de l'argent, unité de valeur universelle détachée en elle-même de l'objet auquel elle s'applique. Dans les sociétés précolombiennes, le groupe prédominant impose sa loi aux atomes qui les composent et contient toute velléité de changement ; dans les sociétés marchandes, qui étendent leurs activités dans le Nord de façon très marquée au XVIII^e et surtout au XIX^e siècle, la complexification de la division sociale du travail, rendue possible par le recours universel à l'argent et aux marchés, libère les forces productives des ornières de la tradition et émancipe l'individu par rapport au groupe. Cette puissance libératrice, qui crée l'ambition et les moyens de l'ambition, qui crée la croissance et les moyens de la croissance, s'impose ainsi par sa nature même aux sociétés de l'ordre de la tradition. Bien plus : cette puissance libératrice, nourrie de sa propre grandeur, invente une image d'elle-même où elle se trouve destinée à occuper tout l'univers ; cette représentation idéologique rend légitime la soumission des sociétés organisées différemment.

Ainsi, la colonisation de la vallée du Saint-Laurent, de Gaspé à Hochelaga en passant par Tadoussac, et la multiplication de la population issue de la colonisation s'effectuent sur une longue période au cours de laquelle les monarchies d'outre-Atlantique comprendront les groupes autochtones comme une incarnation du paganisme, sinon du Mal. Du reste, l'abolition des monarchies et la généralisation de l'État de droit ne parviendront pas instantanément à changer ces perceptions, toujours valables au milieu du XX^e siècle, comme l'illustre très clairement la description que fait le père Bulliard des mœurs des Esquimaux de l'Ouest, comme l'illustrerait la description de n'importe quel groupe autochtone empruntant le même univers idéologique. Dans cette perspective, le don et le contre-don, l'interdit de l'accumulation, l'infanticide, et le reste ne peuvent être compris que comme antithèse de la civilisation. Les autochtones qui ne seront pas alliés des monarques conquérants et de leurs représentants plénipotentiaires, ceux qui n'accepteront pas la supériorité des us et coutumes civilisés, supérieurs par définition, ceux qui n'adopteront pas ces valeurs en reniant les leurs, ceux-là seront combattus.

La construction du Canada et du Québec repose ainsi sur la conquête du territoire où les autochtones sont forcés de reculer, jusqu'à se fondre dans la nature. Ne pouvant résister à la formidable avancée du capita-

lisme en expansion, ils y disparaissent, enfermés dans les terres réservées par la Couronne à leur usage. Ainsi, la question est-elle enfouie sous l'épaisseur de l'oubli, d'où elle n'émergera que bien plus tard.

Dans l'intervalle, la Conquête change le visage du Nord, vastitude mise au service de l'accumulation du capital dans le pays neuf. La fourrure, le bois, le fer constituent les ressources clés appropriées l'une après l'autre par l'expansion capitaliste, formidablement accélérée par la Révolution industrielle. Dans cette conquête, les coureurs des bois, cultivateurs, bûcherons, pêcheurs, draveurs, mineurs, et les autres, jouent un rôle central d'unification identitaire. Ils sont successivement les Canadiens, les Canadiens français et les Québécois, ceux-là qui, suivant les préceptes de leur foi, domptent le pays pour le bien de leur foyer et de leur patrie. Les héros mythiques les plus récemment admis au panthéon du pays, « gars des chantiers » de la Côte-Nord et de la baie James, légitiment également l'insertion de la race qu'ils représentent dans l'action économique, autrefois réservée aux Anglais, vainqueurs sur le champ de bataille des Plaines d'Abraham en 1759, vainqueurs sur les Patriotes de 1837. Leurs employeurs ne sont plus seulement les entreprises canadiennes-anglaises ou américaines, comme autrefois ; ce sont aujourd'hui des entreprises d'État comme Hydro-Québec et les myriades de ses sous-traitants de toutes les régions de la province. Mais, au fond, que sont-ils tous, ces personnages entrés dans la légende, sinon une ressource mobilisable par le capital, qui accepte d'aller là où il le faut pour approprier le salaire, moyen unique d'assurer le boire et le manger ? Le mineur, le « gars de chantier » est un migrant dont les voyages dans le pays du Nord-du-Québec sont d'abord commandés par la logique des marchés, plutôt que par un quelconque attachement à la terre. Si tous les habitants du Grand Nord migrent, les motifs des uns et des autres ne sont pas forcément identiques.

Les autochtones tiennent aussi un rôle important dans ce théâtre séculaire. D'abord, et pendant longtemps, ils seront à la base de ce développement. En effet, comme on l'a vu, la traite des fourrures n'aurait pu fonctionner sans l'apport fondamental des trappeurs indiens et esquimaux. Ensuite, leur retrait forcé dans les réserves, et l'appropriation de la terre par la Couronne, rendra possible sans entrave l'exploitation forestière, puis l'exploitation minière de la Côte-Nord et au-delà. Dans cette mythologie, l'Indien du Nord est un personnage effacé, comme celui dessiné par Claude-Henri Grignon : on le sait toujours présent, dans les sombres profondeurs de la forêt, mais il demeure toujours invisible, insaisissable, fuyant. Enfin, les autochtones représenteront cet Autrui indispensable à la construction identitaire. Tandis que l'Anglais, conquérant, aurait relégué l'habitant de Québec au rang de conquis, l'Indien déjoué malgré sa cruauté et sa ruse (*servi ad nauseam* à des



KUJJUAQ EN 1999.

Photographie Gérard Duhaime.

génération d'élèves dans des manuels d'histoire qui ont bien mal vieilli, racontant les saints martyrs canadiens et autres massacres), l'Indien dépouillé de sa terre et refoulé dans les réserves, cet Indien-là aurait permis au Canadien français de se composer une image de vainqueur, image confirmée *post facto* par le génie créateur dont il fera preuve dans l'exploitation du fer de l'Ungava et de la puissance hydraulique des rivières géantes de la Côte-Nord, du Labrador et de la baie James.

Au Québec nordique, la « question autochtone » n'émergera de ce long purgatoire que lorsque les promoteurs retrouvent les Indiens sur le chemin de leurs projets de développement économique. Mais ces autochtones-là ne sont plus ceux d'autrefois, même s'ils clament que leur combat a pour finalité la préservation de leurs traditions. Ces autochtones-là sont ceux qui ont été intégrés dans la société politique contemporaine. Ils connaissent la mécanique fondamentale de la démocratie représentative, où le gouvernement arbitre les demandes concurrentes des groupes de pression parmi lesquels figurent désormais les leurs, où le pouvoir du gouvernement est freiné par l'indépendance du judiciaire, où le pouvoir de l'administration elle-même est soumis à l'imputabilité ministérielle, et ainsi de suite. En un mot, ils se sont collectivement adaptés à ce nouvel environnement que, par un ironique retour des choses, ils pourraient désormais qualifier eux-mêmes d'hostile. Certains ne se gênent pas pour le faire sur toutes les tribunes. Mais il s'agit d'une histoire récente que nous avons renoncé à raconter ici.

Voilà globalement ce que l'on peut tirer de notre récit qui s'achève, synthèse des connaissances que nous avons voulu rendre en un tout accessible et cohérent. Un tel projet comporte des limites qu'il importe de souligner, non pour demander l'indulgence du lecteur érudit qui n'aurait pas trouvé son compte ici, ou pour respecter les convenances méthodologiques et chercher ainsi à rehausser la validité de ces travaux ; ces limites sont explicitées plutôt pour indiquer d'autres voies à celles et ceux qui voudront poursuivre le travail et révéler des facettes toujours masquées de l'histoire du Nord.

Car, en effet, rien n'est inventé ici, même si le livre est neuf. Par exemple, le regroupement des connaissances sur les habitants du Nord par groupe ethnique semblait aller de soi. De même, il semblait aller de soi qu'une ethnographie mise à jour n'épuiserait pas le sujet et que, par conséquent, une histoire thématique devait compléter le portrait. Enfin, le découpage thématique lui-même semblait aller de soi, chaque chapitre délimité correspondant à une masse suffisante de résultats disponibles. Or, rien n'est plus trompeur que les évidences ; celui qui s'y fie renonce à la distanciation critique et risque de joindre son bêlement à ceux de ses contemporains fréquentant les lieux communs. La réalité historique repose sur des faits dont la trace subsiste et sur une sélection et un assemblage des faits dont l'historien comprend la cohérence. La découverte de faits additionnels par l'utilisation de méthodes nouvelles, ou le changement de perspective théorique, permet de comprendre différemment le passé. En somme, la réalité historique est fondamentalement relative. Mais en adoptant un plan correspondant à l'état des connaissances, notre effort se limitait fatalement à rendre compte de l'histoire du Nord telle que vue par les chercheurs d'hier et d'aujourd'hui : nous choisissons de reproduire l'histoire de notre temps.

Il est pourtant d'autres objets, d'autres méthodes et d'autres voies. D'autres objets, d'abord, dont voici un exemple. Nous avons évoqué au passage le rôle du missionnaire dans la transformation sociale. Mais il s'agit d'une question d'une importance capitale, qui mériterait un traitement beaucoup plus attentif. La présence missionnaire est souvent présentée pour le courage et la vertu des femmes et des hommes de Dieu, soignant l'âme et le corps, combattant l'ignorance par l'alphabétisation, et ainsi de suite. Mais les religions monothéistes ont eu des effets fondamentaux sur le cours de l'histoire et sur la transformation de la morphologie sociale, en proposant littéralement de nouvelles normes de l'action sociale, fondées sur une vision singulière des rapports de l'homme aux autres et au monde. Dans cette perspective, les missionnaires étaient peut-être autant « ingénieurs » du social que hérauts de la civilisation.

D'autres méthodes, ensuite. Emmanuel Le Roy Ladurie fournit des exemples éclairants de l'application à l'histoire de méthodes développées à d'autres fins lorsqu'il tente de retracer la provenance du métal utilisé pour les frappes monétaires en Espagne et en France (Le Roy Ladurie, 1997). La question ne représente pas en soi une innovation puisque de très anciennes études ont abordé la question. Ceci est

nouveau : l'utilisation de la physique nucléaire pour distinguer de manière décisive les gisements métallifères péruviens exploités dès le XVI^e siècle, d'autres gisements américains (au Mexique notamment) ou européens. En irradiant des pièces espagnoles non datées et des pièces françaises datées dans un réacteur nucléaire, Le Roy Ladurie et son équipe sont parvenus à déterminer leur teneur en indium, élément dont le dosage permet l'identification précise du gisement d'où provient l'argent utilisé pour la frappe. L'exploitation de mines nouvelles et l'afflux soudain de ressources métalliques additionnelles sont des phénomènes, explique Le Roy Ladurie, « de grande conséquence pour les émissions monétaires, voire pour l'évolution des prix » (1997 : 50). En accroissant l'offre de monnaie, ces apports créaient des conditions de la croissance de la production économique générale. Avant l'utilisation de ces méthodes, on pouvait supposer une relation entre la mise en exploitation des mines américaines et les mouvements économiques européens ; maintenant, cette relation n'est plus seulement du domaine de la supposition, mais peut être clairement démontrée. Cette méthode, insolite en histoire comme d'autres utilisées par Le Roy Ladurie — dendrochronologie et thermométrie, par exemple — ,modifie le récit possible des événements puisqu'elle fait émerger à la connaissance des faits jusque-là insoupçonnés, ou certifie des événements dont on ne pouvait que supposer la survenue en utilisant des arguments conjoncturels ou analogiques. Or, les recherches en sciences naturelles utilisant de telles méthodes sont très nombreuses dans le Nord. La jonction interdisciplinaire n'a pas encore eu lieu.

Il existe enfin d'autres voies, d'autres approches que celles classiquement mises à profit dans le contexte. La spécialisation en histoire peut déjà conduire à cette possible diversification. Mais il y a plus. L'approche de l'histoire par la vie quotidienne, retracée par l'utilisation concomitante de toutes les sources, y compris l'archéologie et l'ethnohistoire, peut mener à une vision radicalement différente du passé. Le centre d'intérêt n'est plus alors le cours des événements en lui-même ; ici, l'organisation de l'existence matérielle et ses modifications, lentes ou rapides, adaptatives ou forcées, deviennent le fil conducteur du récit, celui qui permet de réinterpréter les événements eux-mêmes, formant autrefois toute l'histoire. La manière de naître, de grandir, de gagner sa vie, de vieillir, de se soigner et de mourir : tout cela forme un puissant révélateur de la transformation des sociétés humaines. L'histoire de vie témoigne de cela ; la multiplication des histoires de vie dégage les constantes. Ainsi pourrait-on voir dans le journal de

Placide Vignault, pêcheur, gardien de phare et premier statisticien nordiste peut-être, des traces de l'histoire de la Côte-Nord suffisantes pour déduire une bonne partie de l'histoire du Québec et du passage à l'ère industrielle. Notre connaissance des sociétés autochtones est intimement liée aux traces qu'en laissèrent les acteurs et les témoins du contact. Dans ce domaine précis, l'histoire ne commence qu'avec l'arrivée des émissaires du Vieux Continent, comme si les siècles précédents n'avaient été qu'une sorte de boucle autoreproductrice où les membres du groupe n'auraient été que des particules irrémédiablement emportées dans le mouvement. Cela est peut-être vrai. Néanmoins, l'archéologie indique que ces sociétés ont connu des transformations dont la chronique véridique ne peut encore qu'être imaginée.

Si ce livre vieillit, c'est parce que l'histoire se poursuit, produisant par le fait même de nouveaux matériaux pour la suite du récit, produisant peut-être même de nouvelles façons de constituer le récit. Si les connaissances qu'il renferme s'empoussièrent, il continuera d'être un témoin valable du contexte dans lequel il fut conçu et réalisé, que l'historien de demain saura expliquer mieux que nous.

Bibliographie

- ACHARD, Eugène (1960), *Sur les sentiers de la Côte-Nord*, Montréal, Librairie générale canadienne.
- ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE (ARC) (1985), *La synthèse archéologique et ethnohistorique du complexe La Grande*, Montréal, Société d'Énergie de la Baie James.
- ALLAIRE, Bernard (1987), *Une économie en déséquilibre : les autochtones du Saint-Maurice, de la traite des fourrures à la construction des barrages hydro-électriques*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval.
- ANGERS, Lorenzo (1971), *Chicoutimi, poste de traite (1676-1740)*, Montréal, Leméac.
- ANICK, Norman (1976), *The Fur Trade in Eastern Canada until 1870*, Ottawa, Ministère des Affaires indiennes et du Nord.
- ANONYME (1971b), *Rapport de la commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec, vol. 4. Le domaine indien*, Québec, Gouvernement du Québec.
- ANONYME, (1971a), *Rapport de la Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec, vol. 5. Les frontières septentrionales*, Québec, Gouvernement du Québec.
- ARCHAMBAULT, M.-F. (1981), « Essai de caractérisation de la stéatite des sites dorsétiens et des carrières de l'Ungava, Arctique québécois », *Géographie physique et quaternaire*, vol. 35, n° 1, p. 19-29.
- ARCHÉOTEC (1981), *Recherches archéologiques sur le Bassin du lac Caniapiscau 1980. Rapport*, Conseil Attikamek-Montagnais, Conseil Montagnais de Schefferville et Conseil Montagnais de Sept-Iles et Maliotenam.
- ARCHIVES DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON (journaux de poste), *Fort Nascope* — IM96, *Fort McKenzie* — B436/a/1 à B436/a/6, *Fort Chimo* — B38/a/1 à B38/a/37, *Davis Inlet* — B52/a/2 à B52/a/38 + B52/b/1.
- ARMITAGE, P. (1990), *Land and Occupancy among the Innu of Utshimassit and Sheshatshit, Innu Nation, Labrador-Québec, Sheshatshit et Utshimassit, Nitassinan*.
- ARUNDALE, W. H. (1981), « Radiocarbon Dating in Eastern Arctic Archaeology : A Flexible Approach », *American Antiquity*, vol. 46, n° 2, p. 244-271.
- ASSOCIATION DES INDIENS DU QUÉBEC (1974), *Enquête sur le logement des Indiens du Québec*, Comité de logement de l'Association des Indiens du Québec.
- AUDET, Michel (1976), « Le réseau spatial des Qikirtajuarm. Réflexions théoriques », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 5, n° 3, p. 40-47.
- AUGER, Réginald (1991), *Labrador Inuit and Europeans in the Strait of Belle Isle : From the Written Sources to the Archaeological Evidence*, Québec, Centre d'études nordiques, Université Laval (coll. « Nordicana », n° 55).
- BADGLEY, I. (1984), *Prehistoric Inuit Archaeology in Quebec and adjacent Regions : a Review and Assessment of Research Perspectives*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 4 vol.
- BAILLARGEON, R. (1979), *Habitation, maison et espace domestique chez les Inuit du Québec arctique*, Mémoire de maîtrise (anthropologie), Université Laval.
- BALIKCI, Asen (1960), « A Note on the 'Poor Kayak' of the Western Labrador Eskimo », *Man*, vol. 60 (janvier), p. 9.
- BALLANTYNE, R. M. (1858), *Ungava. A Tale of Esquimaux Land*, London, T. Nelson and Sons.
- BARGER, W. Kenneth (1979), « Inuit-Cree Relations in the Eastern Hudson Bay Region », *Arctic Anthropology*, vol. 2, p. 59-75.
- BARGER, W. Kenneth (1981), « Great Whale River, Quebec », dans W. C. Sturtevant et J. Helm (dir.), *Handbook of North American Indians. Subarctic*, Washington, Smithsonian Institution, vol. 6, p. 673-682.
- BARIL, Gérald et Yvan BRETON (1982), *Pêche et tradition culturelle sur la Basse-Côte-Nord*, Québec, Québec, Ministère des Affaires culturelles et Département d'anthropologie, Université Laval.
- BARIL, Louis (1972), *Labrador City en 1969*, Québec, Laboratoire d'ethnographie, Université Laval.

- BARKHAM, Selma de L. (1977), « The Identification of Labrador Ports in Spanish 16th- Century Documents », *The Canadian Cartographer*, vol. 14, n° 1, p. 1-9.
- BARKHAM, Selma de L. (1978), « The Basques : Filling a Gap in Our History Between Jacques Cartier and Champlain », *Canadian Geographical Journal*, vol. 96, n° 1, p. 8-19.
- BARKHAM, Selma de L. (1980), « A Note on the Strait of Belle Isle During the Period of Basque Contact with Indians and Inuit », *Études/Inuit/Studies*, vol. 4, n° 1-2, p. 51-58.
- BEAULIEU, Alain (1990), *Convertir les fils de Caïn. Jésuites et amérindiens nomades en Nouvelle-France, 1632-1642*, Québec, Nuit Blanche.
- BEAULIEU, Alain (1997), *Les Autochtones du Québec. Des premières alliances aux revendications contemporaines*, Montréal et Québec, Fides et Musée de la civilisation (coll. « Images de sociétés »).
- BÉDARD, Hélène (1988), *Les Montagnais et la réserve de Betsiamits, 1850-1900*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- BÉLANGER, René (1964), « Les forges de Moisie », *Saguenayensia*, vol. 6, n° 4, p. 76-79.
- BÉLANGER, René (1965), « Moisie : La vie au village des forges », *Saguenayensia*, vol. 7, n° 1, p. 2-6.
- BÉLANGER, René (1973), *De la Pointe de tous les diables au Cap Grincedents. Toponymie historique et actuelle de la Côte-Nord*, Québec, Belisle.
- BÉLANGER, René (1971), *Les Basques dans l'estuaire du Saint-Laurent*, Sillery, Presses de l'Université du Québec.
- BELYEA, B. (1992), « Amerindian Maps : The Explorer as Translator », *Journal of Historical Geography*, vol. 18, n° 3, 267-277.
- BENMOUYAL, J. (1987), *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire*, Québec, Ministère des Affaires culturelles (coll. « Dossiers », n° 63).
- BERGERON, Robert (1957), « Important Low Grade Iron Deposits in the Province of Quebec », *Canadian Mining Journal*, vol. 78, n° 4, p. 105-108.
- BERNARD, Alain (1977), *La production marchande chez les Inuit de la rive sud du détroit d'Hudson (1930-1956)*, Mémoire de maîtrise (anthropologie), Québec, Université Laval.
- BÉRUBE, Louis (1944), « Notre milieu : les pêcheries II : la production », *Actualité économique*, vol. 2, n° 3, p. 209-263.
- BIAYS, Pierre (1963), « Nouvelles entreprises minières sur le Bouclier laurentien : province de Québec et Terre-Neuve », *Annales de géographie*, vol. 72, p. 497-505.
- BLANCHARD, Raoul (1935a), « La Côte-Nord », *L'est du Canada-français*, Montréal, Beauchemin, vol. 1, p. 232-310.
- BLANCHARD, Raoul (1935b), *L'est du Canada français, « Province de Québec »*, Montréal, Beauchemin, vol. II, p. 79.
- BLONDIN, Denis (1982), *Les gens de la terre et les gens de la mer. Histoire économique de la Basse-Côte-Nord*, Québec, Ministère des Affaires culturelles et Département d'anthropologie, Université Laval.
- BONNEAU, Michel (1984), *Impact économique de l'industrie minérale au Québec. État de la situation*, Québec, Ministère de l'Énergie et des Ressources, Service de l'économie minérale.
- BOUCHARD, M. et S. PÉLOQUIN (dir.), (1989), *Le cratère du Nouveau-Québec : monographie portant sur l'histoire naturelle du cratère du Nouveau-Québec incluant un rapport de l'expédition de 1988, (géologie)*, Université de Montréal.
- BOUCHARD, Russel (1989), *Le Saguenay des fourrures. Histoire d'un monopole*, Chicoutimi, R. Bouchard.
- BOUCHARD, Russel (1995), *Le dernier des Montagnais. De la préhistoire au début du XVII^e siècle. Vie et mort de la nation Innu*, Chicoutimi-Nord, R. Bouchard.
- BOUCHARD, Russel et Jean-François MOREAU (1995), « Opinion du lecteur : La Chasse-gardée des Kakouchaks », *Saguenayensia*, vol. 37, n° 1, p. 23-29
- BOUCHARD, Serge (1980), *Mémoires d'un simple missionnaire. Le père Joseph-Étienne Guinard, o.m.i., 1864-1965*, Québec, Ministère des Affaires culturelles.
- BOUDREAU, C., S. COURVILLE et N. SÉGUIN (1997), *Atlas historique du Québec. Le territoire*, Québec, Les Archives nationales du Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- BOUDREAU, René (1994), *Mashteuiatsh, Wendake*, Institut culturel et éducatif montagnais.
- BRADBURY, John H. (1979), « Towards an Alternative Theory of Resource-Based Town Development in Canada », *Economic Geography*, vol. 55, n° 2, p. 147-166.
- BRADBURY, John H. (1981), *Profil du Nord du Québec. Dossier 3.2 La fixation de l'habitat*, Québec et Chicoutimi, Office de la planification et du développement du Québec et Université du Québec à Chicoutimi.
- BRADBURY, John H. (1982), « Some Geographical Implications of the Restructuring of the Iron Ore Industry : 1950-1980 », *Tijdschrift voor economische en social geografie*, vol. 83, n° 5, 295-306.

- BRADBURY, John H. (1984a), « The Impact of Industrial Cycles in the Mining Sector : The Case of the Quebec-Labrador Region in Canada », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 8, n° 3, p. 311-331.
- BRADBURY, John H. (1984b), « Declining Single-Industry Communities in Quebec-Labrador », *Journal of Canadian Studies*, vol. 19, n° 3, p. 125-139.
- BRADBURY, John H. (1985), « The Rise and Fall of the « Fourth Empire of the St. Lawrence » : the Quebec-Labrador Iron Ore Mining Region », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 29, n° 78, p. 351-364.
- BRADBURY, John H. et Isabelle ST-MARTIN (1983), « Winding Down in a Quebec Mining Town : A Case Study of Schefferville », *Canadian Geographer*, vol. 27, n° 2, p. 128-144.
- BRADBURY, John H. et Jeanne M. WOLFE (dir.) (1981), *Perspectives on Social and Economic Change in the Iron-ore Mining Region of Quebec-Labrador*, Montreal, Centre for Northern Studies and Research, McGill University (coll. « McGill Subarctic Research Papers », n° 35).
- BRADBURY, John H. et Jeanne M. WOLFE (dir.) (1983), *Recession, Planning and Socio-Economic Change in the Quebec-Labrador Iron-Mining Region*, Montréal, Centre for Northern Studies and Research, McGill University (coll. « McGill Subarctic Research Papers », n° 38).
- BRAUDEL, Fernand (1979), *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, xv^e-xviii^e siècle. Tome I. Les structures du quotidien*, Paris, Armand Colin.
- BRETON, Yvan (1967), *St. Paul's. Étude monographique*, Québec, Laboratoire d'ethnographie, Université Laval.
- BRETON, Yvan (1995), « L'effet récurrent du capitalisme sur une communauté de pêcheurs : St. Paul's River, Basse-Côte-Nord », dans François Trudel, Paul Charest et Yvan Breton, *La construction de l'anthropologie québécoise. Mélanges offerts à Marc-Adélar Tremblay*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université laval, p. 413-428.
- BRICE-BENNETT, C. (dir.) (1977), *Our Footprints are Everywhere: Inuit Land Use and Occupancy in Labrador*, Nain, Labrador Inuit Association, 380 p.
- BROCHU, Michel (1967), « Étude comparative de l'évolution de la vie économique et sociale au Nouveau-Québec; le Nouveau-Québec indien », *L'Actualité économique*, vol. 42, n° 4, p. 805-834.
- BROUAGE, François Martel de (1923), « Lettres au Conseil de Marine, France », dans *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec pour 1922-1923*, Québec, Imprimeur du Roi, p. 358-406.
- BROUILLETTE, Benoît (1947), « La Côte-Nord du Saint-Laurent. Étude d'économie régionale », *Revue canadienne de géographie*, vol. 1, n° 1, p. 3-21 ; n° 2-3, p. 9-27 ; n° 4, p. 21-39.
- BULIARD, Roger (1951), *Inuk « Au dos de la Terre »*, Paris, Éditions Saint-Germain et Pères Oblats.
- BURDEN, P. (1996), *The Mapping of North America*, Rickmansworth, Raleigh Publications.
- BURGESSE, J. Allan (1947), « Jolliet on James Bay », *The Beaver*, n° 278, p. 12-13.
- BURGESSE, J. Allen (1945), « Property Concepts of the Lac St-Jean Montagnais », *Primitive Man*, vol. 18, n° 1-2, p. 1-25.
- BUSSIÈRES, Paul (1963-1964), « La population de la Côte-Nord », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 7, n° 14, p. 157-192 ; vol. 8, n° 15, p. 41-93.
- BUSSIÈRES, Paul (1992), « Droits collectifs et pouvoir chez les Inuit du Nunavik », *Études/Inuit/Studies*, vol. 16, n° 1-2, p. 143-148.
- CANADA (1974), *L'Atlas national du Canada. 4^e édition*, Ottawa, Ministère des Mines, de l'Énergie et des Ressources, p. 79-80.
- CANADA. AFFAIRES INDIENNES (1875-1920), « Rapports annuels », dans *Documents de la session*, Ottawa.
- CANADA. ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1853), « Acte relatif aux pêcheries de la côte du Labrador et la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent », *Statuts du Canada*, 16, Victoria.
- CARON, D. (1984), *Les postes de traite de fourrure sur la Côte-Nord et dans l'Outaouais*, Québec, Direction générale des publications (coll. « Dossiers », n° 56).
- CARRIÈRE, Gaston (1957), *Les missions catholiques dans l'est du Canada et l'Honorable Compagnie de la Baie d'Hudson (1844-1900)*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa.
- CARRIÈRE, Gaston (1959-1962), *Histoire documentaire de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée dans l'Est du Canada*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, tomes 2, 4 et 8.
- CARRIÈRE, Gaston (1963), *Histoire documentaire de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée dans l'Est du Canada. 2^e partie, (1861-1900), Tome 8*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa.
- CARRIÈRE, Gaston, (1969), *Explorateur pour le Christ : Louis Babel, O.M.I.*, Montréal, Rayonnement.
- CARTWRIGHT, G. (1772), *A Journal of Transactions and Events, during a Residence of Nearly Sixteen years on the Coast of Labrador*, Newark, England, Allin and Ridge, 3 vol.

- CASTONGUAY, Daniel (1987), *Les Montagnais et l'exploitation de la Traite de Tadoussac dans la première moitié du XVIII^e siècle*, Mémoire de maîtrise (anthropologie), Université Laval.
- CASTONGUAY, Daniel (1989), « Les impératifs de la subsistance chez les Montagnais de la Traite de Tadoussac (1720-1750) », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 19, n° 1, p. 17-30.
- CHAMBERS, Edward Thomas Davies (1912), *Fisheries of the Province of Quebec. Part I : Historical Introduction*, Québec, Department of Colonization, Mines, and Fisheries.
- CHANCE, Norman (1966), *Étude du développement communautaire chez les Cris*, Montréal, McGill University.
- CHAPDELAINE, Claude (1994), « La place culturelle des paléindiens de Rimouski dans le Nord-est américain », dans C. Chapdelaine (dir.), *Il y a 8000 ans à Rimouski. Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec et Ministère des transports, (coll. « Paléo-Québec », n° 22).
- CHAPDELAINE, Claude (dir.) (1978), « Images de la préhistoire du Québec », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 7, n° 1-2.
- CHAPDELAINE, Claude (dir.) (1985), « Des éléphants, des caribous... et des hommes. La période paléoindienne », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 15, n° 1-2.
- CHAREST, Paul (1970), « Le peuplement permanent de la Basse-Côte-Nord du Saint-Laurent : 1820-1900 », *Recherches sociographiques*, vol. 11, n° 1-2, p. 59-90.
- CHAREST, Paul (1973a), « La dynamique de l'occupation humaine du territoire », dans M. A. Tremblay et al., *Rapport ethnologique sur la Basse-Côte-Nord du Golfe Saint-Laurent*, Québec, Laboratoire d'anthropologie, Université Laval, vol. 2, p. 1-150.
- CHAREST, PAUL (1973b), « Écologie culturelle de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent », dans M. A. Tremblay et G. L. Gold (dir.), *Communautés et culture*, Toronto, Holt, Rinehart and Winston.
- CHAREST, Paul (1975), « Les ressources naturelles de la Côte-Nord ou la richesse des autres : une analyse diachronique », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 5, n° 2, p. 32-52.
- CHAREST, Paul (1980), « Les barrages hydro-électriques en territoire montagnais et leurs effets sur les communautés amérindiennes », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 9, n° 4, p. 323-338.
- CHAREST, Paul (1985), « Modes d'exploitation des ressources marines et processus d'adaptation sur la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent », dans Paul-Louis Martin (dir.), *Traditions maritimes au Québec*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, p. 244-262.
- CHAREST, Paul (1988), « L'évolution culturelle des Amérindiens du subarctique québécois : du nomadisme à la sédentarisation », dans Gérard Duhaime (dir.), *Le développement des peuples du Nord, actes du premier colloque Québec-Russie*, Québec, Université Laval, p. 201-216.
- CHAREST, Paul (1992), « La prise en charge donne-t-elle du pouvoir? Le cas des Atikamekw et des Montagnais », *Anthropologie et sociétés*, vol. 16, n° 3, p. 55-75.
- CHAREST, Paul (1995a), « Les villages de la Moyenne et de la Basse Côte-Nord : Origine et peuplement », dans Renaud Santerre, Mariette Villeneuve et Georges Létourneau (dir.), *Peuples de la terre : Module 4. Les Euro-Québécois*, Québec, Département d'anthropologie, Université Laval.
- CHAREST, Paul (1995b), « Solutions de rechange aux grands projets en territoires autochtones : impacts socio-environnementaux et développement durable », dans Christiane Gagnon (dir.), *Évaluation des impacts sociaux : vers un développement viable ?*, Chicoutimi, GRIR, Université du Québec à Chicoutimi, p. 105-127.
- CHAREST, Paul (1996), « Les stratégies de chasse des Mamit Innuat », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 20, n° 3, p. 107-127.
- CHAREST, Paul (1998), « Les Inuit du Labrador canadien et leurs descendants sur la Basse-Côte-Nord du golfe Saint-Laurent », *Études/Inuit/Studies*, vol. 22, n° 1.
- CHARRON, Denise et René BOUDREAU (1994), *La Romaine, Wendake*, Institut culturel et éducatif montagnais.
- CHEVRIER, Daniel (1975), « L'archéologie historique sur la Moyenne et la Basse Côte-Nord », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 5, n° 2, p. 25-31.
- CHEVRIER, Daniel (1978), « La Côte-Nord du Saint-Laurent », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 7, n° 1-2, p. 75-86.
- CHEVRIER, Daniel (1986) « GaFf-1 un atelier de taille en quartz en Jamesie orientale », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 17, n° 2-3, p. 57-72.
- CHEVRIER, Daniel (1996a), « Les premières populations humaines. 8500 à 2000 ans avant aujourd'hui », dans Pierre Frenette (dir.), *Histoire de la Côte-Nord*, Sainte-Foy et Québec, Les Presses de l'Université Laval et Institut québécois de recherche sur la culture (coll. « Les régions du Québec », n° 9), p. 73-104.
- CHEVRIER, Daniel (1996b), « Le partage des ressources du littoral : 2000 à 350 ans avant aujourd'hui », dans Pierre Frenette (dir.), *Histoire de la Côte-Nord*, Sainte-Foy et Québec, Les Presses de l'Université Laval et Institut québécois de recherche sur la culture (coll. « Les régions du Québec », n° 9), p. 105-134.

- CHOLETTE, Albert (2000), *Le fer du Nouveau-Québec et la saga de la sidérurgie : La faillite d'un rêve*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- CINQ-MARS Jacques et Charles A. MARTIJN (1981), « History of Archaeological Research in the Subarctic Shield and Mackenzie Borderlands », dans W. C. Strurtevant et J. Helm (dir.), *Handbook of North American Indians. Subarctic*, Washington, Smithsonian Institution, vol. 6, p. 30-34.
- CLARK, P. U. et William W. FITZHUGH (1992), « Postglacial Relative Sea Level History of the Labrador Coast and Interpretation of the Archaeological Record », dans L. L. Johnson (dir.), *Paleoshorelines and Prehistory : An Investigation of Method*, Boca Raton, CRC Press, p. 189-213.
- CLARK, P. U. et William W. FITZHUGH (1990), « Late Deglaciation of the Central Labrador coast and Its Implications for the Age of Glacial Lakes Naskaupi and McLean for Prehistory », *Quaternary Research*, vol. 34, p. 296-305.
- CLERMONT, Norman (1977), *Ma femme, ma hache et mon couteau croche : deux siècles d'histoire à Weymontachie*, Québec, Ministère des Affaires culturelles (coll. « Cultures amérindiennes »).
- CLERMONT, Norman (1980), « Les Inuit du Labrador méridional avant Cartwright », *Études/Inuit Studies*, vol. 4, n° 1-2, p. 147-166.
- CLERMONT, Norman (1982), *La culture matérielle des Indiens de Weymontachie. Images d'hier dans une société en mutation*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.
- CLERMONT, Norman (1987), « La préhistoire du Québec », *L'Anthropologie*, vol. 91, n° 4, p. 847-858.
- COMPAGNIE QUÉBEC NORTH SHORE AND LABRADOR RAILWAY (1967), *Le chemin de fer de la Compagnie Québec North Shore and Labrador Railway*, QNSLR.
- CONKLIN, Edwin P. (1931), « North Shore », dans William Wood (dir.), *Regional Quebec : The Storied Province of Quebec. Past and Present*, Toronto, Dominion Publishing Co., p. 325-367.
- CONSEIL ATTIKAMEK-MONTAGNAIS (1987), *Vers une politique montagnaise d'habitation*, Conseil Attikamek-Montagnais.
- COOKE A., P. WILKINSON et A. TANNER (1979), « Naskapi Claims in the Province of Québec », *The Indian and Inuit Supporter*, vol. 1, n° 2, p. 6-11.
- COOKE, Alan (1960), « A Woman's Way », *The Beaver*, vol. 291, p. 40-45.
- COOKE, Alan (1964), « The Exploration of New Quebec », dans J. Malaurie et J. Rousseau (dir.), *Le Nouveau-Québec. Contribution à l'étude de l'occupation humaine*, Paris, Mouton & Co, p. 137-180.
- COOKE, Alan (1969), *The Ungava Venture of the Hudson's Bay Company, 1830-1843*, Dissertation de Ph.D, University of Cambridge (manuscrit).
- COOKE, Alan (1973), « The Eskimos and the Hudson's Bay Company », dans J. Malaurie (dir.), *Quatrième Congrès de la Fondation française d'études nordiques*, Paris, Mouton, p. 209-223.
- COOKE, Alan (1976), *A History of the Naskapis of Schefferville, preliminary draft*, Montréal, Naskapi Band Council of Schefferville.
- COOKE, Alan (1977), *Histoire des Naskapis de Schefferville. Projet préliminaire. Canada. Parlement. Chambre des Communes. Comité permanent des Affaires indiennes et du Développement du Nord canadien. 30^e Législature, 2^e session, 10 février 1977*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, p. 160-236.
- COOKE, Alan (1979), « L'indépendance des Naskapis et le caribou », dans François Trudel, et J. Huot (dir.), *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 9, n° 1-2, p. 99-104.
- COOKE, Alan et C. HOLLAND (1978), *The Exploration of Northern Canada. 500 to 1920. A Chronology*, Toronto, The Arctic History Press.
- COOKE, Alan et F. CARON (1968), *Bibliography of the Quebec-Labrador Peninsula*, Boston, G. K. Hall, 2 vol.
- COSSETTE, E. et Claude CHAPDELAIN (dir.) (1987), « La période archaïque », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 17, n° 1-2.
- CÔTÉ, M. (1995), « Une présence plus que millénaire », dans Odette Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (coll. « Les régions du Québec », n° 7), p. 67-95.
- COX, S. L. (1978), « Palaeo-Eskimo Occupations of the North Labrador Coast », *Arctic Anthropology*, vol. 15, n° 2, p. 96-118.
- COX, S. L. et A. SPIESS (1980), « Dorset Subsistence and Settlement in Northern Labrador », *Arctic*, vol. 33, p. 659-669.
- CRÉPEAU R. et G. KENNEDY (1986), « Analyse par activation neutronique de la céramique iroquoise du Québec », dans C. Lapointe et D. Denton (dir.), *Recherches archéologiques au Québec 1983/1984*, p. 389-393.
- DAMAS, David (1975), « Three Kinship Systems from the Central Arctic », *Arctic Anthropology*, vol. 12, n° 1, p. 10-30.
- DAVIES, Kenneth G. et Alice M. JOHNSON (1963), *Northern Quebec and Labrador Journal and Correspondence, 1819-1835*, Londres, The Hudson's Bay Record Society.

- DAWSON, Nelson-Martin (1996), *Lendemain de conquête au royaume du Saguenay*, Montréal, Nuit Blanche.
- DAWSON, S. E. (1905), « Brest on the Quebec Labrador », *Proceedings and Transactions of the Royal Society*, vol. 2, n° 2, p. 3-30.
- DELANGLEZ, Jean (1944), « Journal de Louis Jolliet allant à la Découverte de Labrador, 1694 », dans Redemptore Paradis (dir.), *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1943-44*, Québec, Imprimeur du Roi, p. 147-206.
- DENTON D. et M. MCCAFFREY (1986), « Reconnaissance de sources de chert dans la région de Schefferville », dans C. Lapointe et D. Denton (dir.), *Recherches archéologiques au Québec 1983/1984*, p. 344-347.
- DENTON, D. (1989), « La période préhistorique récente dans la région de Caniapiscou », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 19, n° 2-3, p. 59-75.
- DERBYSHIRE, Edward (1958), « Amenities and the Notion of Permanence in Schefferville », *Acta Geographica*, vol. 16, n° 4, p. 3-16.
- DERBYSHIRE, Edward (1960), « Notes on the Social Structure of a Canadian Pioneer Town », *The Sociological Review*, vol. 8, n° 1, p. 63-75.
- DESMARAIS D., C. LEVESQUE et D. RABY (1994), « La contribution des femmes naskapis aux travaux de la vie quotidienne à l'époque de Fort McKenzie (1915-1948) », *Recherches féministes*, vol. 7, n° 1, p. 23-42.
- DÉSY, Pierrette (1963), *Acculturation et socio-économie chez les Montagnais et les Naskapis du Lac John près de Schefferville*, Mémoire de maîtrise, Université Laval.
- DÉSY, Pierrette (1968), *Fort George ou TSESA-SIPPI. Contribution à une étude sur la désintégration culturelle d'une communauté indienne de la baie James*, Thèse de Ph.D., Université de Paris.
- DÉSY, Pierrette (1987), « Ascension et déclin de Revillon Frères au Canada », dans B. G. Trigger et al. (dir.), *Le castor fait tout. Choix de textes présentés à la 5^e conférence nord-américaine sur la traite des fourrures, 1985*, Montréal, Lake St. Louis Historical Society, p. 518-565.
- DICKINSON, John (1996), « La population autochtone », dans Serge Courville (dir.), *Atlas historique du Québec : Population et territoire*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p. 11-20.
- DOMINIQUE, Richard (1989), *Le langage de la chasse. Récit autobiographique de Michel Grégoire, Montagnais de Natashquan*, Sillery, Les Presses de l'Université du Québec.
- DOMINIQUE, Richard et Jean-Guy DESCHÊNES (1980), *Bibliographie thématique sur les Montagnais-Naskapis*, Québec, Ministère des Affaires culturelles.
- DOMINIQUE, Richard et Jean-Guy DESCHÊNES (1985), *Cultures et sociétés autochtones du Québec. Bibliographie critique*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- DORAIS, Louis-Jacques (1978), *Lexique analytique du vocabulaire moderne au Québec-Labrador*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- DORAIS, Louis-Jacques (1996), *La parole inuit. Langue, culture et société dans l'Arctique nord-américain*, Paris, Peeters.
- DORION, Henri (1963), *La frontière Québec-Terre-Neuve. Contribution à l'étude systématique des frontières*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- DORION-ROBITAILLE, Y. (1978), *Le capitaine J.-E. Bernier et la souveraineté du Canada dans l'Arctique*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord.
- DRAGON, Antonio (1970), *Trente robes noires au Saguenay*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay.
- DUFOUR, Jules (1981), *Profil du Nord du Québec. Dossier 4.2. Les localités*, Québec et Chicoutimi, Office de la planification et du développement du Québec et Université du Québec à Chicoutimi.
- DUFOUR, Pierre (1996), « De la traite de Tadoussac aux King's Posts : 1650-1930 », dans Pierre Frenette (dir.), *Histoire de la Côte-Nord*, Sainte-Foy et Québec, Les Presses de l'Université Laval et Institut québécois de recherche sur la culture (coll. « Les régions du Québec, n° 9), p. 179-226.
- DUGAS, Clermont (1983), *Les régions périphériques. Défi au développement du Québec*, Sillery, Presses de l'Université du Québec.
- DUGUAY, F. (1989), *Le processus de sédentarisation amérindienne à travers l'étude du schème d'établissement de la période post contact à Fort McKenzie*, *Nouveau-Québec*. Montréal, Mémoire de maîtrise (anthropologie), Université de Montréal.
- DUHAIME, Gérard (1983), *La sédentarisation au Nouveau-Québec inuit*, *Études/Inuit/Studies*, vol. 7, n° 2, p. 25-52.
- DUHAIME, Gérard (1985), *De l'Igloo au H.L.M. Les Inuit sédentaires et l'État-Providence*, Québec, Centre d'études nordiques, Université Laval (coll. « Nordicana », n° 48).
- DUHAIME, Gérard (1991), « La chasse inuit subventionnée : tradition et modernité », *Recherches socio-graphiques*, vol. 31, n° 1, p. 45-62.

- DUHAIME, Gérard (1992), « Le chasseur et le minotaure : itinéraire de l'autonomie politique au Nunavik », *Études/Inuit/Studies*, vol. 16, n° 1-2, p. 149-177.
- DULIEUX, Émile (1916), « Les gisements du fer de la province de Québec et leur utilisation », *Revue trimestrielle canadienne*, vol. 2, p. 173-183.
- DUMAIS P. et G. ROUSSEAU (1985), « Trois sites paléindiens sur la côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent » dans Claude Chapelaine (dir.), *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 15, n° 1-2, p. 135-149.
- DUMAIS P. et M. MCCAFFREY (dir.) (1989), « En marche entre deux mondes : préhistoire récente au Québec, au Labrador et à Terre-Neuve », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 19, n° 2-3.
- DUPUIS, R. (1991), *La Question indienne au Canada*, Montréal, Boréal Express.
- ELLIS, C. Douglas (1964), « The Missionary and the Indian in Central and Eastern Canada », *Arctic Anthropology*, vol. 2, n° 2, p. 25-31.
- ELTON, Charles S. (1942), *Voies, Mice and Lemmings : Problems in Population Dynamics*, Oxford, Angleterre, Clarendon Press.
- ETHNOSCOP (1995), *Projets La Grande 1 et La Grande 2a. La Grande Rivière, de LG2 à la Baie James : synthèse archéologique*, Montréal, Direction ingénierie et environnement, Société d'énergie de la Baie James, vol. 1.
- FARAH, S. Elie (1983), *Minerais de fer au Québec-Labrador. Problématique et recommandations*, Québec, Ministère de l'Énergie et des Ressources, Service de l'économie minérale, 3 vol.
- FARNHAM, F. (1988), « The Montagnais », *New Monthly Magazine*, LXXVII.
- FEIT, Harvey A. (1995), « Hunting and the Quest for Power : The James Bay Cree and Whitemen in the Twentieth Century », dans R. B. Morrison et C. R. Wilson (dir.), *Native peoples. The Canadian Experience*, Toronto, McClelland and Stewart, p. 181-223.
- FERLAND, J. B. A. (1858), *Le Labrador. Notes et récits de voyage*, Montréal, Librairie Beauchemin (réédition de 1917).
- FERLAND, J. B. A. (1877), *La Gaspésie*, Québec, A. Côté & Cie.
- FITZHUGH, William W. (1972), *Environmental Archeology and Cultural Systems in Hamilton Inlet, Labrador. A Survey of the Central Labrador Coast from 3000 B.C. to the Present*, Contributions to Anthropology, vol. 16, Washington, Smithsonian Institution Press.
- FITZHUGH, William W. (1977), « Indian and Eskimo/Inuit Settlement History in Labrador : an Archaeological View », dans C. Brice-Bennett (dir.), *Our Footprints are Everywhere : Inuit Land Use and Occupancy in Labrador*, Nain, Labrador Inuit Association, p. 1-41.
- FITZHUGH, William W. (1978), « Maritime Archaic Cultures of the Central and Northern Labrador Coast », *Arctic Anthropology*, vol. 15, n° 2, p. 61-95.
- FITZHUGH, William W. (1979), « Les modes d'adaptation basés sur le caribou dans les régions centrale et septentrionale du Labrador », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 9, p. 55-70.
- FITZHUGH, William W. (1980), « Preliminary Report on the Torngat Archaeological Project », *Arctic*, vol. 33, p. 585-606.
- FITZHUGH, William W. (1984), « Residence Pattern Development in the Labrador Maritime Archaic : Longhouse Models and 1983 Surveys », dans J. Sproull Thomson and C. Thomson (dir.) *Archaeology in Newfoundland & Labrador 1983*, Historic Resources Division, St. John's, Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador, p. 6-47.
- FITZHUGH, William W. (1994), « Staffe Island-1 and the Northern Labrador Dorset-Thule Succession », dans D. Morrison and J.-L. Pilon (dir.), *Threads of Arctic Prehistory : Papers in Honour of William E. Taylor Jr.*, Archaeological Survey of Canada Mercury, Ottawa, Musée canadien des civilisations (coll. « Series Paper », n° 149), p. 239-268.
- FLAHERTY, Robert S. (1918a), « The Belcher Islands of Hudson Bay : Their Discovery and Exploration », *Geographical Review*, vol. 5, n° 6, p. 433-458.
- FLAHERTY, Robert S. (1918b), « Two Traverses Across Ungava Peninsula, Labrador », *Geographical Review*, vol. 6, n° 2, p. 116-132.
- FORTIN, Jean-Charles (1996), « La ruée vers le Nord », dans Pierre Frenette (dir.), *Histoire de la Côte-Nord*, Sainte-Foy et Québec, Les Presses de l'Université Laval et Institut québécois de recherche sur la culture (coll. « Les régions du Québec », n° 9), p. 423-458.
- FORTIN, Pierre-Étienne (1852-1868), « Rapports annuels sur la protection des pêcheries dans le golfe Saint-Laurent : 1853, et 1855 à 1867 », dans Canada, *Assemblée législative, Annexes aux Rapports de la Session*, Toronto, John Lovell.
- FOSTER, John E. (1987), « The Home Guard Cree and the Hudson's Bay Company : The First Hundred Years », dans B. Cox (dir.), *Native People, Native Land. Canadian Indians, Inuit and Metis*, Ottawa, Carleton University Press, p. 107-116.

- FRANCIS, D. (1979), « Les relations entre Indiens et Inuit dans l'est de la baie d'Hudson. 1700-1840 », *Études/Inuit/Studies*, vol. 3, n° 2, p. 73-83.
- FRANCIS, Daniel et Toby MORANTZ (1984), *La traite des fourrures dans l'est de la Baie James, 1600-1870*, Sillery, Presses de l'Université du Québec.
- FREEMAN, Milton M. R. (1967), « An Ecological Study of Mobility and Settlement Patterns Among the Belcher Island Eskimo », *Arctic*, vol. 20, n° 3, p. 154-175.
- FRENETTE, J. (1989), « Frank G. Speck et la distribution géographique des bandes montagnaises au Saguenay-Lac-St-Jean et sur la Côte-Nord : L'ABC de l'HBC », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 19, n° 1, p. 38-51.
- FRENETTE, Jacques (1986), *Mingan au 19^e siècle : cycles annuels des Montagnais et politiques de la Compagnie de la Baie d'Hudson*, Ottawa, Musée canadien des civilisations, Musées nationaux du Canada (coll. « Mercure », n° 106).
- FRENETTE, Jacques (1993), « Une honorable compagnie, de petits trafiquants et des vauriens ». *Les relations commerciales entre la Compagnie de la Baie d'Hudson et les Montagnais de Betsiamites (1821-1870)*, Thèse de doctorat (anthropologie), Université Laval.
- FRENETTE, Pierre (1996a), « Le développement industriel », dans Pierre Frenette (dir.), *Histoire de la Côte-Nord*, Sainte-Foy et Québec, Les Presses de l'Université Laval et Institut québécois de recherche sur la culture (coll. « Les régions du Québec », n° 9), p. 359-388.
- FRENETTE, Pierre (1996b), « Les hauts et les bas de l'économie », dans Pierre Frenette (dir.), *Histoire de la Côte-Nord*, Sainte-Foy et Québec, Les Presses de l'Université Laval et Institut québécois de recherche sur la culture (coll. « Les régions du Québec », n° 9), p. 459-487.
- FRENETTE, Pierre (dir.) (1996), *Histoire de la Côte-Nord*, Sainte-Foy et Québec, Les Presses de l'Université Laval et Institut québécois de recherche sur la culture (coll. « Les régions du Québec », n° 9).
- FRENETTE, Pierre, Kateri LESCOP et Roland DUGAY (1984), *Histoire des Côtes-Nord*, Sept-Îles, Radio-Québec, Côte-Nord.
- FRÈRES MARISTES (1952), *Atlas-géographie de la province de Québec et du Canada*, Cours supérieur, Montréal, Librairie Granger Frères Ltée.
- GADACZ, René R. (1975), « Montagnais Hunting Dynamics in Historicoecological Perspective », *Anthropologica*, vol. 17, n° 2, p. 149-167.
- GARDNER, Gérard (1936), « Les ressources minérales du Labrador », *L'Actualité économique*, vol. 2, n° 5, p. 439-454.
- GARDNER, Gérard (1960), « Quelques aspects de la mise en valeur du Grand-Nord : VI - Caractéristiques de la mise en exploitation du Nouveau-Québec », *L'Actualité économique*, vol. 25, n° 4, p. 596-617.
- GARIGUE, Philip (1957), « Une enquête sur l'industrialisation de la province de Québec : Schefferville », *L'Actualité économique*, vol. 33, n° 3, p. 419-436.
- GARNIER, Louis (1950), *Du cométique à l'avion. Les pères eudistes sur la Côte-Nord, 1903-1946*, Québec, P. Larose.
- GENDRON, D. (1993), « Institut culturel Avataq : activités archéologiques de 1991 », dans J. Guimont et al. (dir.), *Recherches archéologiques au Québec 1991*, p. 187-190.
- GENDRON, Gaétan et Paul CHAREST (1982), *Les villages de la Basse-Côte-Nord. Origine et peuplement*, Québec, Ministère des Affaires culturelles et Département d'anthropologie, Université Laval.
- GEREN, Richard et Blake MCCULLOUGH (1990), *L'héritage de Caïn. Histoire de la compagnie minière IOC*, Sept-Îles, Compagnie minière IOC.
- GIGUÈRE, Georges-Émile (présentateur) (1973), *Œuvres de Champlain*, Montréal, Éditions du Jour, 3 vol.
- GOETZMANN, W. H et G. WILLIAMS (1992), *The Atlas of North American Exploration*, New York, Prentice Hall General Reference.
- GOSS, J. (1990), *The Mapping of North America. Three Centuries of Map-Making 1500-1800*, Secaucus (NJ), The Wellfleet Press.
- GRABURN, Nelson H. M. (1964), *Tagaqmiut Eskimo Kinship Terminology (NCRC 64-1)*, Ottawa, Department of Northern Affairs and National Resources, Northern Coordination and Research Center.
- GRABURN, Nelson H. M. (1969), *Eskimos Without Igloos : Social and Economic Development in Sugluk*, Boston, Littler, Brown.
- GRABURN, Nelson H. M. (1975), « Naskapi Family and Kinship », *The Western Canadian Journal of Anthropology*, vol. 5, n° 2, p. 56-80.
- GRAMLY, R. M. (1985), « Recherches archéologiques au site paléoindien de Vail, dans le nord-ouest du Maine, 1980-1983 », dans Claude Chapelaine (dir.), *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 15, n° 1-2, p. 161-164.
- GREAT BRITAIN. PRIVY COUNCIL (1919), « Labrador Compagny vs the Queen. On appeal from Quebec Court of Queen's Bench », dans *Canadian Reports. Appeal Cases. Appeals Allowed or Refused by the Judicial Committee of the Privy Council on Appeal from the Dominion of Canada, 10 : 1888-1894*, Toronto, Law Books Ltd, p. 306-339.

- GREAT BRITAIN. PRIVY COUNCIL (1926), *Forts and Trading Posts in Labrador Peninsula and Adjoining Territory*, Ottawa, F. A. Acland King's Printer.
- GREAT BRITAIN. PRIVY COUNCIL (1927), *In the Matter of the Boundary Between the Dominion of Canada and the Colony of Newfoundland in the Labrador Peninsula*, London, William Cloves and Sons, 12 vol.
- GRÉGOIRE, Pierre (1976), *Étude sur les travailleurs montagnais de Schefferville*, Rapport préparé pour le Conseil consultatif des Recherches amérindiennes, Conseil Attikamek-Montagnais.
- GRÉGOIRE, Pierre (1977), *Impact du développement minier sur la population montagnaise de Schefferville*, Rapport préparé pour le Conseil Attikamek-Montagnais.
- GROISON, Dominique (1985), « Blanc-Sablon et le Paléo-Indien au détroit de Belle-Isle », dans Claude Chapelaine (dir.), *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 15, n° 1-2, p. 127-133.
- GRYGIER, Pat S. (1994), *A Long Way from Home. The Tuberculosis Epidemic among the Inuit*, Montréal, McGill-Queen's University Press.
- GUEMPLE, D. L. (1965), « Saunik : Name Sharing as a Factor Governing Eskimo Kinship Terms », *Ethnology*, vol. 4, n° 3, p. 323-335.
- GUEMPLE, D. L. (1969), « The Eskimo Ritual Sponsor : A Problem in the Fusion of Semantic Domains », *Ethnology*, vol. 8, n° 4, p. 468-483.
- GUEMPLE, D. L. (1972), « Kinship and Alliance in Belcher Island Eskimo Society », dans Lee Guemple (dir.), *Proceedings of the American Ethnological Society, 1971*, Seattle.
- GUEMPLE, D. L. (1979), *Inuit Adoption*, Ottawa, National Museum of Man, Mercury Series. Ethnology Service, Paper n°47.
- GUSTAFSON, J. K. et A. E. MOSS (1953), « The Role of Geologists in the Development of the Labrador-Quebec Iron Ore Districts », *Canadian Mining Journal*, vol. 74, n° 6, p. 61-68.
- HAMELIN, Louis-Edmond (1953), « Le fer et le chemin de fer du Québec-Labrador », *Revue de l'Université Laval*, vol. 7, n° 9, p. 3-13.
- HARE, Kenneth (1952), « The Labrador frontier », *Geographical Review*, vol. 42, p. 405-424.
- HARP, Elmer Jr. (1984), « History of Archeology After 1945 », dans W. C. Sturtevant et D. Damas (dir.), *Handbook of North American Indians. Arctic*, Washington, Smithsonian Institution, vol. 5, p. 17-22.
- HARPER, F. (1964), *The Friendly Montagnais and their Neighbors in the Ungava Peninsula*, Lawrence, University of Kansas.
- HARRIS, L. (1976), *Revillon Freres Trading Company Limited : Fur Traders of the North, 1901-1936*, Historical Planning and Research Branch, Ministry of Culture and Recreation.
- HARRIS, Richard C. et L. DECHÊNE (dir.) (1987), *Atlas historique du Canada. Des origines à 1800*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, vol. 1.
- HARVEY, F. (1994), « L'historiographie du Nord-du-Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 35, n° 3, p. 373-420.
- HARVEY, Jacquelin (1973), *Le trafic maritime de la Côte-Nord*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce.
- HAVEN, J (1773), *A Brief Account of the Dwelling Places of the Esquimaux to the North of Nagvack to Hudsons Strait, their Situation and Subsistence*, Londres, Archives of the Moravian Church.
- HELM, June (1989), « Matonabee's Map », *Arctic Anthropology*, vol. 26, n° 2, p. 28-47.
- HENRIKSEN, Georg (1973), *Hunters in the Barrens : The Naskapi on the Edge of the White Man's World*, Newfoundland, T.-N., Institute of Social and Economic Research, Memorial University of Newfoundland.
- HILLER, J. K. (1977), « Moravian Land Holdings on the Labrador Coast : A Brief History, dans C. Brice-Bennett « *Our footprints are Everywhere: Inuit Land Use and Occupancy in Labrador*, Nain, Labrador Inuit Association, p. 83-94.
- HIND H. Y. (1863), *Explorations in the Interior of the Labrador Peninsula, the Country of the Montagnais and Nasquapee Indians*, London, Longman.
- HOLLAND, Clive (1993), *Arctic Exploration and Development. C. 500 b.c. to 1915. An Encyclopedia*, New York, Garland Publishing Inc.
- HOOD, B.C. (1993), « The Maritime Archaic Indians of Labrador : Investigating Prehistoric Social Organization », *Newfoundland Studies*, vol. 9, p. 163-184.
- HUARD, Victor Alphonse (1897), *Labrador et Anticosti. Journal de voyage, histoire, topographie, pêcheurs Canadiens et Acadiens, Indiens Montagnais*, Montréal, C.O. Beauchemin et fils.
- HUBBARD, L. (1908), *A Woman's Way Through Unknown Labrador. An Account of the Exploration of the Nascaupée and George Rivers*, New York, The McClure Company.
- HUGUES, Charles C. (1965), « Under Four Flags. Recent Culture Changes Among the Eskimos », *Current Anthropology*, vol. 6, n° 1, p. 3-69.
- HUMPHRYS, Graham (1958), « Schefferville, Québec : A new pioneering town », *The Geographical Review*, vol. 48, n° 2, p. 151-166.

- HUMPHRYS, Graham (1959), *Mining Activities in Labrador-Ungava*, Thèse de M.A. (géographie), Université McGill.
- HYDRO-QUÉBEC (1993), *Complexe Grande-Baleine. Partie 2, Complexe hydroélectrique, Tome 2, Description du milieu, Volume 3, Milieu humain. Rapport d'Avant-Projet*, Montréal, Hydro-Québec.
- INNIS, Harold A. (1930), *The Fur Trade in Canada. An Introduction to Canadian Economic History*, Toronto, University of Toronto Press.
- JACOBS, Jane (1992), *Les villes et la richesse des nations. Réflexions sur la vie économique*, Montréal, Boréal.
- JAMES, W. C. (1985), *A Fur Trader's Photographs. A. A. Chesterfield in the District of Ungava, 1901-4*, Montréal, McGill-Queen's University Press.
- JENNESS, Diamond (1955), *The Indians of Canada*, Ottawa, Musées nationaux du Canada.
- JENNESS, Diamond (1965), *Eskimo Administration : III. Labrador*, Montréal, Arctic Institute of North America (coll. « Technical Paper », n° 16).
- JÉSUITES (1972), *Les Relations des Jésuites*, Montréal, Éditions du Jour, 6 vol.
- JOHNSON, A. (1974), *America Explored*, New York, The Viking Press.
- JOHNSON, Alice (1964), « Old Nemiscau and Cheashquacheston », *Beaver*, CCLXIV, p. 40-43.
- JONES, K. J. (1958), *The Human Ecology of Knob Lake with Special Reference to the Adjustment of the Inhabitants to Northern Living* (coll. « McGill Subarctic Research Papers », n° 4), p. 26-38.
- JORDAN, R. (1980), « Preliminary Results from Archaeological Investigations on Avayalik Island, Extreme Northern Labrador », *Arctic*, vol. 33, n° 3, p. 607-627.
- JOURNAUX, André et François TAILLEFER (1957a), « Les mines de fer de Schefferville », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 2, n° 3, p. 37-61.
- JOURNAUX, André et François TAILLEFER (1957b), « Les villes minières du Labrador », *Bulletin de l'Association des géographes français*, 26-27, 43-57.
- JOVENEAU, Alexis et Louis TREMBLAY (1971), *Missionnaire au Nouveau-Québec (Lionel Scheffer, o.m.i.)*, Montréal, Rayonnement.
- JULIEN, M. (1980), « Étude préliminaire du matériel osseux provenant du site dorsétien DIA.4 (JfE1-4), Arctique orientale », *Arctic*, vol. 33, n° 3, p. 646-658.
- JULIEN, M. (1985), « Analyse des vestiges osseux du site UNG.11-B », dans P. Plumet, *Archéologie de l'Ungava : Le site de la pointe aux Bélougas (Qilalugarsiuvik) et les maisons longues dorsétiennes*, Montréal, Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Montréal (coll. « Paléo-Québec », n° 18), p. 403-416.
- JUNEK, O. W. (1937), *Isolated Communities : A Study of a Labrador Fishing Village*, American Book Co.
- KAPLAN, Susan A. (1983), *Economic and Social Change in Labrador Neo-Eskimo Culture*, Dissertation de Ph.D. non publiée (anthropologie), Bryn Mawr College.
- KAPLAN, Susan A. (1985), « European Goods and Socio-Economic Change in Early Labrador Inuit Society », dans W. W. Fitzhugh (dir.), *Cultures in Contact. The Impact of European Contacts on Native American Cultural Institutions, A.D. 1000-1800*, Washington, Smithsonian Institution Press, p. 45-69.
- KEENLYSIDE, D. (1985), « La période paléo-indienne sur l'île du Prince-Edouard », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 15, n° 1-2, p. 119-126.
- KNIGHT, Rolf (1963), *Ecological Factors in Changing Economy and Social Organization Among the Rupert House Cree*, Ottawa, Musée national du Canada (coll. « Anthropology », n° 15).
- KNOERR, Alvin W. (1952), « World's Major Titanium Mine and Smelter Swing into Full-scale Production », *Engineering and Mining Journal*, vol. 153, n° 3, p. 72-79.
- KOHLMEISTER, B. (1814), *Journal of the Voyage from Okkak, on the Coast of Labrador, to Ungava Bay, Westward of Cape Chudleigh*, London, Brethren's Society.
- LA RUSIC, Ignatius (1968), *From Hunter to Proletarian. The Involvement of Cree Indians in the White Wage Economy of Central Quebec, McGill Cree Project*, Montréal, McGill University.
- LABERGE, Lise (1979), *Weymontachie*, Conseil Attikamek-Montagnais.
- LABERGE, Lise (1981), *Manawan*, Conseil Attikamek-Montagnais.
- LABERGE, Lise (1982), *Obedjiwan*, Conseil Attikamek-Montagnais.
- LABRÈCHE, Yves (1980), *Rapport d'analyse des données archéologiques des sites du Lac Robert, Nouveau-Québec*, Montréal et Québec, Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Montréal et Ministère de la Culture (manuscrit).
- LABRÈCHE, Yves (1981), *WapusukatinastikW 1981, réservoir de LG3 : inventaire archéologique et fouille de sauvetage, Rapport*, Montréal, Direction de l'environnement, Société d'énergie de la Baie James.
- LABRÈCHE, Yves (1990), « Intervention sur l'île Ukiikik et près de Tupirvikalla, région de Kangiqsujaq », dans B. Émard (dir.), *Recherches archéologiques au Québec*, Montréal, Association des archéologues du Québec.
- LABRÈCHE, Yves (1992a), « Suite des fouilles sur l'île Ukiivik et entrevues à Kangiqsujaq (1989) », dans A.-M. Balac (dir.), *Recherches archéologiques au Québec 1990*, p. 227-228.

- LABRÈCHE, Yves (1992b), *Étude de potentiel et pré-inventaire archéologiques : corridor routier de Donaldson à Baie Déception, Projet Raglan, étude environnementale*, vol. 4, Falconbridge.
- LABRÈCHE, Yves (1994), *Bilan des recherches archéologiques réalisées chez les Inuit de Kangirsujuaq de 1985 à 1989. Tumivut 5*, Inukjuak et Montréal, Institut culturel Avataq Cultural Institute, p. 81-85.
- LABRIE, Napoléon A. (1948), *La forêt. Lettre pastorale*, Montréal, École sociale populaire.
- LABRIE, Napoléon A., Roger POTVIN et Albert CHOLETTE (1949), *La Côte-Nord et l'industrie sidérurgique*, Montréal, École sociale populaire.
- LACHANCE, Denis (1968), *L'acculturation des Indiens de Sept-Îles et Maloténam*, Mémoire de maîtrise (anthropologie), Université Laval.
- LACHANCE, Denis (1978), *Recherche ethnographique sur les Mushuauinnot (Naskapis du Lac de la Hutte Sauvage)*, Québec, Rapport soumis au Ministère des Affaires culturelles.
- LALIBERTÉ, Marcel (1978), *Étude sur les schèmes d'établissement des Cris de la Baie James*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- LALIBERTÉ, Marcel (1979), *Rapport d'analyse des sites GaGd-1, GaGd-8, GaGd-11 et GaGd-16 du lac Kanaaupscow, Baie James, Québec. Interventions archéologiques 3*, Québec, Ministère des Affaires culturelles.
- LALIBERTÉ, Marcel (1982), *Les schèmes d'établissement cris de la Baie James. Contribution à l'étude des sites historiques et préhistoriques*, Québec, Ministère des Affaires culturelles.
- LALIBERTÉ, Marcel (1987), « Sur la piste des Takouamis », *Saguenayensia*, vol. 29, n° 4, p. 4-10.
- LAMARRE, Nicole et Louis BARIL (1969), *L'adaptation des nord-côtiers à Wabush et Labrador City*, Québec, Laboratoire d'ethnographie, Université Laval.
- LANE, Kenneth S. (1952), « The Montagnais Indians, 1600-1640 », dans Kroeber, *Anthropological Society*, n° 7, p. 1-62.
- LANGLOIS, Claude (1955), « Knob Lake, pivot aérien de l'arctique canadien », *Revue canadienne de géographie*, vol. 9, n° 4, p. 201-206.
- LANGLOIS, Claude (1957), « Nos villes minières : un échec ? », *Community Planning Review. Revue canadienne d'urbanisme*, vol. 7, n° 1, p. 52-63.
- LAPOINTE, Adam, Paul PRÉVOST et Jean-Paul SIMARD (1981), *Économie régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Chicoutimi, Gaétan Morin.
- LAURIOL, Bernard (1982), *Géomorphologie quaternaire du Sud de l'Ungava*, Montréal, Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Montréal (coll. « Paléo-Québec », n° 15).
- LE ROY LADURIE, E. (1997), *L'historien, le chiffre et le texte*, Paris, Fayard.
- LEACOCK, Eleanor (1954), « The Montagnais " Hunting Territory " and the Fur Trade », *American Anthropological Association*, vol. 56, n° 5, (mémoire 78).
- LEACOCK, Eleanor (1969), *The Montagnais-Naskapi Band. Contributions to Anthropology : Band Societies*. Ottawa, National Museums of Canada, Bulletin 228.
- LEACOCK, Eleanor (1980), « Montagnais Women and the Jesuit Program for Colonization », dans M. Étienne et E. Leacock (dir.), *Women and Colonization. Anthropological Perspectives*, New York, Praeger, p. 25-42.
- LEACOCK, Eleanor (1981a), « Matrilocality Among the Montagnais-Naskapi », dans E. Leacock (dir.), *Myths of Male Dominance. Collected Articles on Women Cross-culturally*, New York, Monthly Review Press, p. 63-81.
- LEACOCK, Eleanor (1981b), « Seventeenth-Century Montagnais Social Relations and Values », dans W. C. Sturtevant et J. Helm (dir.), *Handbook of North American Indians. Subarctic*, Washington, Smithsonian Institution, vol. 6, p. 190-195.
- LEACOCK, Eleanor (1986), « The Montagnais-Naskapi of the Labrador Peninsula », dans R. B. Morrison et R. Wilson (dir.), *Native Peoples. The Canadian Experience*, Toronto, McLelland and Stewart, p. 140-167.
- LEACOCK, Eleanor et Jacqueline GOODMAN (1976), « Montagnais Marriage and the Jesuits in the Seventeenth Century : Incidents from the Relations of Paul Le Jeune », *The Western Canadian Journal of Anthropology*, vol. 6, n° 3, p. 77-91.
- LEBIRE, Monique (1977), *Qualité de la vie des villes nordiques d'exploitation minière au Québec*, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi (coll. « Travaux géographiques du Saguenay », n° 2).
- LEBUISSON, François (1971), *Le complexe culturel de la pêche de subsistance à Némiska au Nouveau-Québec*, Montréal, mémoire de maîtrise (anthropologie), Université de Montréal.
- LEE, Thomas E. (1966), *Payne Lake, Ungava Peninsula, Archaeology 1964*, Québec, Centre d'études nordiques, Université Laval (coll. « Travaux divers », n° 12).
- LEE, Thomas E. (1972), *Archaeological Investigations of a Longhouse Ruin, Pamiok Island, Ungava Bay, 1972*, Québec, Centre d'études nordiques.

- LEMIRE, François (1972), « Un aperçu du poste de Nouveau-Comptoir », dans H. Morrissette, et L. E. Hamelin (dir.), *Problèmes nordiques des facades de la Baie de James*, Québec, Centre d'études nordiques, Université Laval.
- LENEY, Peter (1996), « Pourquoi les Attikameks ont abandonné Kikendatch pour Obedjiwan ? L'histoire cachée », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 26, n° 2, p. 69-72.
- LEPAGE, André (1987a), « Cap sur le nord », *Saguenayensia*, vol. 29, n° 1, p. 19-23.
- LEPAGE, André (1987b), « La pêche à la morue sur la Moyenne Côte-Nord en 1861 : Une évaluation sommaire », *Saguenayensia*, vol. 29, n° 1, p. 24-30.
- LEPAGE, André (1988), « Le " Petit Paspébiac " du Nord. L'implantation de la compagnie Robin à Magpie en 1871 », *Gaspésie*, vol. 26, n° 4, p. 31-39.
- LEPAGE, André (1996), « Le peuplement maritime », dans Pierre Frenette (dir.), *Histoire de la Côte-Nord*, Sainte-Foy et Québec, Les Presses de l'Université Laval et Institut québécois de recherche sur la culture (coll. « Les régions du Québec », n° 9), p. 231-279.
- LEROI-GOURHAN, A. (1971), *L'homme et la matière*, Paris, Albin Michel.
- LÉVESQUE, Carole (1986), *Culture matérielle et artisanat dans la communauté indienne de Fort-George, Québec*, Thèse de doctorat, Université Paris V, René Descartes, Paris.
- LEVESQUE, Gilles (1971), *Étude géographique des activités industrielles de la Compagnie minière Québec Cartier*, Mémoire de licence (géographie), Université Laval.
- LEWIS, M. (1979), « The Indigenous Maps and Mapping of North American Indians », *The Map Collector*, n° 9, p. 25-35.
- LEWIS, M. (1980), « Indian Maps », dans C. M. Judd et A. J. Ray (dir.), *Old Trails and New Directions*, Toronto, University of Toronto Press, p. 9-25.
- LEWIS, M. (1986), « Indicators of Unacknowledged Assimilations from Amerindian Maps on Euro-American Maps of North America : Some General Principles Arising from a Study of La Vérendrye's Composite Map, 1728-29 », *Imago Mundi*, vol. 38, p. 9-34.
- LLOYD, Trevor (1964), « Iron-ore production in Quebec-Labrador », dans R. S. Thoman et D. J. Patton (dir.), *Focus on Geographical Activity : A Collection of Original Studies*, New York, McGraw-Hill, p. 85-92.
- LLOYD, Trevor et David C. NUTT (1960), « The transportation of Ungava Ore », *The Canadian Geographer*, vol. 15, p. 26-38.
- LORING, S. G. (1992), *Princes and Princesses of Ragged Fame : Innu Archaeology and Ethnohistory in Labrador*, Dissertation de Ph.D. non publiée (anthropologie), University of Massachusetts, Amherst.
- LORING, S. G. et S. L. COX (1986), « The Postville Pentecostal Groswater Site, Kaipokok Bay, Labrador », dans *Palaeo-Eskimo Cultures in Newfoundland, Labrador and Ungava. Reports in Archaeology*, St. John's, Memorial University of Newfoundland, n° 1, p. 65-93.
- MAILHOT, José (1983), « À moins d'être son Esquimau, on est toujours le Naskapi de quelqu'un », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 13, n° 2, p. 85-100.
- MAILHOT, José (1985), « La mobilité territoriale chez les Montagnais-Naskapis du Labrador », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 15, n° 3, p. 3-11.
- MAILHOT, José (1986), « Beyond Everyone's Horizon Stand the Naskapi », *Ethnohistory*, vol. 33, n° 4, p. 384-418.
- MAILHOT, José (1993), *Au pays des Innus. Les gens de Sheshatahit*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.
- MAILHOT, José (1996), « La marginalisation des Montagnais », dans Pierre Frenette (dir.), *Histoire de la Côte-Nord*, Sainte-Foy et Québec, Les Presses de l'Université Laval et Institut québécois de recherche sur la culture (coll. « Les régions du Québec », n° 9), p. 321-357.
- MAILHOT, José et Sylvie VINCENT (1979), *La situation des Montagnais du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Haute-Côte-Nord au milieu du XIX^e siècle*, Village-des-Hurons, Conseil Attikamek-Montagnais.
- MAILHOT, José, Jean-Paul SIMARD et Sylvie VINCENT (1980), « On est toujours l'Esquimau de quelqu'un », *Études/Inuit/Studies*, vol. 4, n° 1-2, p. 59-76.
- MAK, André (1982), *Présence historique et contemporaine des Montagnais sur la Basse-Côte-Nord*, Québec, Ministère des Affaires culturelles et Département d'anthropologie, Université Laval.
- MAK, André (1984), « Présence historique et contemporaine des Montagnais sur la Basse Côte-Nord du Saint-Laurent », dans Collectif, *La Basse Côte-Nord*, Québec, Ministère des Affaires culturelles.
- MAMEN, C. (1957), « Spar Mica-Miners and Millers of Feldspar... at Bay Johan Beetz », *Canadian Mining Journal*, vol. 78, n° 12, p. 76-79.
- MARCUS, Alan R. (1992), *Out in the Cold. The Legacy of Canada's Inuit Relocation Experiment in the High Arctic*, Copenhagen, IWGIA (document 71).
- MARCUS, Alan R. (1995), *Inuit Relocation Policies in Canada and other Circumpolar Countries, 1925-60*, Royal Commission on Aboriginal Peoples, Research Paper, n°170.

- MARSH, Donald B. (rev.) (1964), « History of the Anglican Church in Northern Quebec and Ungava », dans J. Malaurie, *Le Nouveau-Québec. Contribution à l'étude de l'occupation humaine*, Paris, Mouton & Co, p. 427-438.
- MARSHALL, I. (1995), *Voisey's Bay 1995 Historic Resources Archival and Literature Review. Report submitted to Jacques Whitford Environment*, St. John's.
- MARTIJN, Charles A. (1978), « Historique de la recherche archéologique au Québec », dans Claude Chapdelaine (dir.), *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 7, n° 1-2, p. 11-18.
- MARTIJN, Charles A. (1980), « La présence des Inuit sur la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent à l'époque historique », dans *Études/Inuit/Studies*, vol. 4, n° 1-2, p. 105-125.
- MARTIJN, Charles A. (1985), « Le Complexe Plano de Témiscamie est-il une illusion ? », dans Claude Chapdelaine (dir.), *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 15, n° 1-2, p. 161-164.
- MARTIJN, Charles A. et E. S. ROGERS (1969), *Mistassini-Albanel : Contributions to the Prehistory of Québec*, Québec, Centre d'études nordiques, Université Laval (coll. « Travaux divers », n° 25).
- MARTIN, Napoléon (1995), *Des Vikings dans le Saint-Laurent (en l'an 1005)*, Baie-Comeau, Courant du Labrador.
- MAUSS, M. et H. BEUCHAT (1905), « Essai sur les variations saisonnières des sociétés Eskimos : étude de morphologie sociale », *Année sociologique*, vol. 9, p. 39-132.
- MAXWELL, Moreau S. (1985), *Prehistory of the Eastern Arctic*, London, Academic Press Inc.
- McALEESE, K. (1993), *Labrador Interior Waterways (Kanairktok River Basin) : Phase 2 Report, Report on file, Cultural Heritage Division*, St. John's, Terre-Neuve.
- McCAFFREY, M. (1989a), « Archaeology in Western Labrador », dans J. Sproull Thomson et C. Thomson (dir.), *Archaeology in Newfoundland & Labrador 1986*, St. John's, Historic Resources Division, Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador, p. 72-113.
- McCAFFREY, M. (1989b), « L'acquisition et l'échange de matières premières lithiques durant la préhistoire récente. Un regard vers la Fosse du Labrador », *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 19, n° 2-3, p. 95-107.
- McCAFFREY, M., S. LORING et William W. FITZHUGH (1989), « An archaeological Reconnaissance of the Seal Lake Region, Interior Labrador », dans J. Sproull Thomson et C. Thomson (dir.), *Archaeology in Newfoundland & Labrador 1986*, Historic Resources Division, St. John's, Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador, p. 114-163.
- McGHEE, Robert (1977), *The Burial of l'Anse Amour*, Ottawa, Musées nationaux du Canada.
- McGHEE, Robert (1984a), « Contact Between Native North Americans and the Medieval Norse », *American Antiquity*, vol. 49, n° 1, p. 4-26.
- McGHEE, Robert (1984b), *La préhistoire de l'Arctique canadien*, Ottawa, Musées nationaux du Canada.
- McGHEE, Robert (1987), « Peuplement de l'Arctique », dans Richard C. Harris et L. Dechêne (dir.), *Atlas historique du Canada. Des origines à 1800*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, vol. 1, planche 11.
- McGHEE, Robert et James A. TUCK (1975), *An Archaic Sequence From the Strait of Belle Isle, Labrador*, Ottawa, Musées nationaux du Canada.
- McGHEE, Robert et James A. TUCK (1976), « Un-dating the Canadian Arctic », dans M. S. Maxwell (dir.), *Eastern Arctic : Paleoeskimo problems*. *Memoirs of the Society for American Archaeology*, n° 31, p. 6-14.
- MCKENZIE, M. et al. (dir.) (1994), *Lexique naskapi/ Naskapi Lexicon*, Kawawachikamach, Société de développement des Naskapis.
- McMILLAN, A. D. (1995), *Native Peoples and Culture of Canada : an Anthropological Overview*, deuxième édition, Vancouver, Douglas & McIntyre.
- McNULTY, Gérard et L. GILBERT (1981), « Attikameks (Têtes-de-Boule) », dans W. C. Sturtevant et J. Helm (dir.), *Handbook of North American Indians. Subarctic*, Washington, Smithsonian Institution, vol. 6, p. 208-216.
- MENDRAS, Henri et Michel FORSÉ (1983), *Le changement social : tendances et paradigmes*, Paris, A. Colin.
- MESHER, Dorothy (1995), *Kuujuuaq. Memories and Musings*, Duncan, Unica Publishing Co Ltd.
- MICHELANT, H. et A. RAMÉ (publiés par) (1867), *Relation originale du voyage de Jacques Cartier au Canada en 1534, Documents inédits sur Jacques Cartier et le Canada*, Paris, Librairie Tross.
- MICHIE, George H. (1957), *Sept-Iles : Canada's Newest Seaport*, Montréal, McGill Subarctic Research Laboratory, McGill University (coll. « McGill Subarctic Research Papers », n° 2).
- MIELLON, Françoise (1985), « Recherches archéologiques sur l'exploitation côtière du loup-marin en Basse Côte-Nord aux 18^e et 19^e siècles », dans Paul-Louis Martin (dir.), *Traditions maritimes au Québec*, Québec, Direction générale des publications gouvernementales.

- MIGNEAULT, André (1951), *Les possibilités économiques du développement des gisements de fer du Nouveau-Québec*, Mémoire de licence (sciences commerciales), Université Laval.
- MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE (MLCP) (1980), *Les réserves de castors de la Province de Québec*, Québec, Gouvernement du Québec.
- MONTPETIT, C. (1995), « Inuits et Montagnais disent massivement NON », *Le Devoir*, 28 et 29 octobre 1995, p. A2.
- MORANTZ, Toby (1980), *The Impact of the Fur Trade on the 18th and 19th Century Algonquian Social Organization*, Thèse de Ph.D., University of Toronto.
- MORANTZ, Toby (1984), « Economic and Social Accommodations of the James Bay Inlanders to the Fur Trade », dans S. Krech III (dir.), *The Subarctic Fur Trade. Native Social and Economic Adaptations*, Vancouver, University of British Columbia Press, p. 55-79.
- MOREAU, Jean-François (1985), « Glossaire paléoécologique et archéologique pour la période paléoindienne », dans Claude Chapelaine (dir.), *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 15, n° 1-2, p. 165-171.
- MOREAU, Jean-François (1988), « Archaïque, Archaïque du Bouclier, Archaïque laurentien et Archaïque maritime et Clovis », dans A. Leroi-Gourhan (dir.), *Dictionnaire de la préhistoire*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 57-59, 247.
- MOREAU, Jean-François (1980), « Réflexion sur les chasseurs-cueilleurs : les Montagnais décrits par LeJeune en 1634 », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 10, n° 1-2, p. 40-49.
- MOREAU, Jean-François et J. GIRARD (1994), « La chasse gardée des Kakouchaks : regards anthropologiques. Essai de réflexion », *Saguenayensia*, vol. 36, n° 4, p. 43-47.
- MOREAU, Jean-François, F. RODRIGUEZ et D. LAVALLÉE (1988), « Paléoindienne (Période) », dans A. Leroi-Gourhan (dir.), *Dictionnaire de la préhistoire*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 798-799.
- MORRISONNEAU, C. et E. BOULET (1981), *Profil du Nord du Québec. 1.0 L'histoire*, Chicoutimi et Québec, Université du Québec à Chicoutimi et Office de la planification et du développement du Québec.
- NAGLE, Christopher (1978), « Indian Occupations of the Intermediate Period on the Central Labrador Coast : A Preliminary Synthesis », *Arctic Anthropology*, vol. 15, n° 2, p. 119-145.
- NAGLE, Christopher (1984), *Lithic Raw Materials Procurement and Exchange in Dorset Culture Along the Labrador Coast*, Dissertation de Ph.D. non publiée (anthropologie), Brandeis University.
- NAGY, M. (1997), *Paleoeskimo Cultural Transition : A Case Study from Uvujivik, Eastern Arctic*, Dissertation de Ph.D. non publiée (anthropologie), University of Alberta.
- NASKAPI DEVELOPMENT CORPORATION (1989), *A Parcel of Fool. Economic Development and the Naskapis of Quebec*, Rapport préparé par Paul Wilkinson et Denise Geoffroy pour le Native Economic Development Program.
- NIELLON, Françoise (1996), « Du territoire autochtone au territoire partagé : le Labrador : 1650-1830 », dans Pierre Frenette (dir.), *Histoire de la Côte-Nord*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval et Institut québécois de recherche sur la culture (coll. « Les régions du Québec », n° 9), p. 135-177.
- NUNGAK, Zebedee et Eugen ARIMA (1975), *Légendes inuit de Povurnituk, Québec, figurées par les sculptures de Stéatite*, traduit par B. Saladin d'Anglure, Musée national de l'Homme, Bulletin n° 235.
- OFFICE DE LA PLANIFICATION ET DU DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC, (1984), *Le Nord du Québec : profil régional*, deuxième édition, Service des publications gouvernementales, Québec, Ministère des Communications et Office de planification et de développement du Québec.
- PANASUK, Anne-Marie et Jean-René PROULX (1981), *La résistance des Montagnais à l'usurpation des rivières à saumon par les Euro-Canadiens du XVII^e au XX^e siècle*, Mémoire de maîtrise (ès sciences), Université de Montréal.
- PARENT, Raynald (1978), « Inventaire des nations amérindiennes au début du XVII^e siècle », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 7, n° 3-4, p. 5-19.
- PARENT, Raynald (1982), « L'effritement de la civilisation amérindienne », dans Jean Hamelin (dir.), *Histoire du Québec*, St-Hyacinthe et Montréal, Edisem et Privat, p. 29-58.
- PARENT, Raynald (1985), *Histoire des Amérindiens du Saint-Maurice jusqu'au Labrador de la préhistoire à 1760*, Québec, Gouvernement du Québec, 4 vol.
- PAUL-ÉMILE (Soeur) (1952), *La Baie James. Trois cents ans d'histoire militaire, économique et missionnaire*, Ottawa, Université d'Ottawa.
- PAYNE, David et al. (1979), *La Basse-Côte-Nord. Perspectives de développement*, Québec, Éditeur officiel.
- PAYNE, F. F. (1889), « Eskimo of Hudson's Strait », *Proceedings of the Canadian Institute*, Toronto, ser. 3, vol. 6, p. 213-230.
- PEAT MARWICK et al. (1978), *Socio-Economic Study Naskapi Band of Schefferville. Socio-Economic Study Report*, Montréal, Rapport préparé pour le Naskapi Band Council of Schefferville.

- PENTLAND, D. H. (1975), « Cartographic Concepts of the Northern Algonquians », *The Canadian Cartographer*, vol. 12, n° 2, p. 149-160.
- PÉPIN, Pierre-Yves (1957), « Les trois réserves indiennes du Haut Saint-Maurice : Ouémontachingue, Obidjouane, Manouane », *Revue canadienne de géographie*, vol. 11, n° 1, p. 61-71.
- PIÉRARD, J. (1979), « Le caribou dans la préhistoire et la protohistoire du Québec », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 9, n° 1-2, p. 9-16.
- PINTAL, Jean-Yves (1992a), « Nouvelle centrale thermique à Blanc-Sablon : inventaire archéologique », dans A.-M. Balac *et al.* (dir.), *Recherches archéologiques au Québec 1990*, p. 203-205.
- PINTAL, Jean-Yves (1992b), « Blanc-Sablon : travaux archéologiques de 1990 », dans A.-M. Balac *et al.* (dir.), *Recherches archéologiques au Québec 1990*, p. 199-202.
- PINTAL, Jean-Yves (1998), *Aux frontières de la mer : la préhistoire de Blanc-Sablon*, Québec, Les Publications du Québec, collection « Patrimoines ».
- PLUMET, Patrick (1976), *Archéologie du Nouveau-Québec : Habitats paléo-esquimaux à Poste-de-la-Baleine*, Montréal, Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Montréal (coll. « Paléo-Québec », n° 7).
- PLUMET, Patrick (1977), « Le peuplement préhistorique du Nouveau-Québec/Labrador », *Géographie physique et quaternaire*, vol. 31, n° 1-2, p. 185-199.
- PLUMET, Patrick (1978), « Le Nouveau-Québec et le Labrador », dans Claude Chapdelaine (dir.), *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 7, n° 1-2, p. 99-110.
- PLUMET, Patrick (1981), « Matières premières allochtones et réseau spatial paléoesquimau en Ungava occidentale, Arctique québécois », *Géographie physique et quaternaire*, vol. 35, n° 1, p. 5-17.
- PLUMET, Patrick (1985a), « Les chasseurs de l'Arctique », dans *Le Grand Atlas de l'archéologie*, Paris, Encyclopaedia Universalis, p. 328-329.
- PLUMET, Patrick (1985b), *Archéologie de l'Ungava : Le site de la pointe aux Bélougas (Qilalugarsiuvik) et les maisons longues dorsésiennes*, Montréal, Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Montréal (coll. « Paléo-Québec », n° 18).
- PLUMET, Patrick (1988), « Dorset, Microlithique de l'Arctique (Tradition), Prédorsétien, Thulé », dans A. Leroi-Gourhan (dir.), *Dictionnaire de la préhistoire*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 314-315, 692-693, 862-863, 1044-1045.
- PLUMET, Patrick (1989), « Le foyer dans l'Arctique », dans M. Olive et Y. Taborin (dir.), *Nature et fonction des foyers préhistoriques, Actes du Colloque international de Nemours 1987*, Mémoires du Musée de préhistoire d'Île de France, Nemours, n° 2, p. 313-325.
- PLUMET, Patrick (1994), « Le Paléoesquimau dans la baie du Diana (Arctique québécois) », dans D. Morrison et J.-L. Pilon (dir.), *Threads of Arctic Prehistory : Papers in Honour of William E. Taylor, Jr.*, *Archaeological Survey of Canada Mercury Series*, Ottawa, Musée canadien de la civilisation, vol. 149, p. 103-143.
- PLUMET, Patrick et Pierre GANGLOFF (1991), *Contribution à l'archéologie et à l'ethnohistoire de l'Ungava orientale*, Sillery, Presses de l'Université du Québec (coll. « Paléo-Québec », n° 19).
- PONTAUT, Alain *et al.* (1970), *La grande aventure du fer*, Montréal, Leméac.
- PORLIER-BOURDAGES, Laure (1975), *Les forges de Moisie-Est, 1875-1975*, Sept-Îles, Musée de Sept-Îles.
- POTIER, Roger (1965), *Relations inter-culturelles et acculturation à Mistassini*, Québec, Centre d'études nordiques, Université Laval.
- POTINARO, P. et F. KNIRSCH (1987), *The Cartography of North America. 1500/1800*, New York, Facts on File.
- PRESTON, Richard J. (1981), « East Main Cree », dans W. C. Sturtevant et J. Helm (dir.), *Handbook of North American Indians. Subarctic*, Washington, Smithsonian Institution, vol. 6, p. 196-207.
- QUÉBEC (Gouvernement du) (1955), *Bibliographie du Nouveau-Québec*, Service de géographie, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, n° 1.
- QUÉBEC (Gouvernement du) (1983), *Le Nord du Québec : profil régional*. Québec, Office de planification et de développement du Québec.
- QUÉBEC, SECRÉTARIAT PERMANENT DES CONFÉRENCES SOCIO-ÉCONOMIQUES (1983), *Les mines de fer. État de la situation*, Québec, Secrétariat permanent des conférences socio-économiques.
- QUAMAQ, Tamusi (1988), *Sivulitta piusituqangit*, édité par B. Saladin d'Anglure, Québec, Association Inuksiutiit Katimajit (Inuksiutiit Allaniagait 5).
- RATELLE, Maurice (1987), *Contexte historique de la localisation des Attikameks et des Montagnais de 1760 à nos jours*, Québec, Ministère de l'Énergie et des Ressources, 3 vol.

- RAY, Arthur (1988), « The Hudson's Bay Company and Native People », dans Wilcomb Washburn (Volume Editor), *History of Indian-White Relations*, vol. 4 of Handbook of North American Studies, William C. Sturtevant (General Editor), Washington, Smithsonian Institution, p. 335-350.
- RAY, Arthur J. (1974), *Indians in the Fur Trade : Their Role as Trappers, Hunters, and Middlemen in the Lands Southwest of Hudson Bay, 1660-1870*, Toronto, University of Toronto Press.
- RAY, Arthur J. (1990), *The Canadian Fur Trade in the Industrial Age*, Toronto, University of Toronto Press.
- RAY, Arthur J. (1996), « The Northern Interior, 1600 to Modern Times », dans B. G. Trigger, et W. E. Washburn (dir.), *The Cambridge History of the Native Peoples of the Americas*, Cambridge, Cambridge University Press, vol. 1, n° 2, p. 259-327.
- REMIGGI, Frank W. (1977), « Ethnic Diversity and Settler Location on the Eastern Lower North Shore of Quebec », dans John Mannion (dir.), *The Peopling of Newfoundland. Essays in Historical Geography*, St. John's, Institute of Social and Economic Research, Memorial University of Newfoundland, p. 184-211.
- RICHARD, Pierre (1981), *Paléophytogéographie post-glaciaire en Ungava par l'analyse pollinique*, Montréal, Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Montréal (coll. « Paléo-Québec », n° 13).
- RICHARD, Pierre (1985), « Couvert végétal et paléoenvironnement du Québec entre 12 000 et 8 000 BP. L'habitabilité dans un milieu changeant », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 15, n° 1-2, p. 39-56.
- RIGAUD, Michelet et Claude DUGAY (dir.) (1984), *L'avenir de la sidérurgie dans l'optique du Québec*, Montréal, ACFAS.
- ROBINSON, Ira M. (1962), *New Industrial Towns on Canada's Resource Frontier*, Chicago, University of Chicago Press.
- ROBITAILLE, Benoît (1971), *Les îles côtières du Nouveau-Québec et la terre ferme, volume 5.3*, Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec, Québec, Gouvernement du Québec.
- ROBITAILLE, Benoît (1989), « Évolution cartographique de la rive sud du détroit d'Hudson, du xvii^e au xx^e siècle : le fjord de Salluit », *Hommes et terres du Nord*, n° 3, p. 125-130.
- ROGERS, Edward S. (1963), *The Hunting Group-Hunting Territory Complex Among the Mistassini Indians*, Ottawa, Musée national de l'Homme, Musées nationaux du Canada (Bulletin 195).
- ROGERS, Edward S. et Eleanor LEACOCK (1981), « Montagnais-Naskapi », dans W. C. Sturtevant et J. Helm (dir.), *Handbook of North American Indians. Subarctic*, Washington, Smithsonian Institution, vol. 6, p. 169-189.
- ROGERS, Edward S. (1969), « Band Organization among the Indians of Eastern Subarctic, Canada », dans *Contribution to Anthropology, Band Society*, Ottawa, Musées nationaux du Canada (Bulletin 228), p. 21-47.
- ROUSSEAU, Jacques (1949a), « La cartographie de la région du lac Mistassini », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 3, n° 2, p. 289-312.
- ROUSSEAU, Jacques (1949b), « À travers l'Ungava », *Mémoires du Jardin botanique de Montréal*, vol. 4, p. 83-131.
- ROUSSEAU, Jacques (1963), « Des naturalistes à la découverte du Canada au xix^e siècle », dans *Les Cahiers des Dix*, n° 28, p. 179-208.
- ROUSSEAU, Jacques (1964), « Coupe biogéographique et ethnobiologique de la péninsule Québec-Labrador », dans J. Malaurie et J. Rousseau (dir.), *Le Nouveau-Québec*, Paris, Mouton.
- ROY, C. (1976), *Les Naskapis du Nouveau-Québec et de la côte du Labrador. Étude sommaire de l'évolution des territoires traditionnels de chasse des Naskapis (bandes de l'Ungava, du George, de Davis Inlet et de North West River), du milieu du xix^e siècle (1850-1880) à nos jours*. Québec, Ministère des Richesses naturelles.
- ROY, Carmen (1964), « Les Acadiens de la Côte-Nord du fleuve Saint-Laurent », dans Musée national du Canada, *Contributions to Anthropology, 1961-1962, Part II*, Ottawa, Département du secrétariat d'État, p. 155-198.
- RUGGLES, R. (1980), « Hudson's Bay Company Mapping », dans C. M. Judd et A. J. Ray (dir.), *Old Trails and New Directions*, Toronto, University of Toronto Press, p. 24-38.
- RUGGLES, R. (1987), « L'exploration à partir de la Baie d'Hudson », dans R. Colebrook Harris et Louise Dechêne (dir.), *Atlas historique du Canada, Des origines à 1800*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, vol. 1, planche 36.
- RUGGLES, R. (1991), *A Country so Interesting : The Hudson's Bay Company and Two Centuries of Mapping, 1670-1870*, Montréal, McGill-Queen's University Press.
- RUGGLES, R. et C. E. HEIDENREICH (1987), « Explorations françaises », dans Richard C. Harris et L. Dechêne (dir.), *Atlas historique du Canada, Des origines à 1800*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, vol. 1, planche 58.
- RUNDSTROM, R. A. (1990), « A Cultural Interpretation of Inuit Map Accuracy », *Geographical Review*, vol. 80, n° 2, p. 155-168.

- SAGMAI (1984), *Nations autochtones du Québec*, Québec, Direction générale des publications gouvernementales.
- SAINT-HILAIRE, Gaston et Andrée RAICHE-DUSSAULT (1990), *Bibliographie de la Côte-Nord*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- SALADIN D'ANGLURE, Bernard (1967), *L'organisation sociale traditionnelle des Esquimaux de Kangiqsujuaq (Nouveau-Québec)*, Québec, Université Laval, Centre d'études nordiques, (coll. « travaux divers », n° 17).
- SALADIN D'ANGLURE, Bernard (1970a), « Nom et parenté chez les Tarramiut du Nouveau-Québec », dans Jean Pouillon et Pierre Maranda (dir.), *Échanges et communications : Mélange offert à Claude Lévi-Strauss à l'occasion de son 60^e anniversaire*, Paris, Mouton.
- SALADIN D'ANGLURE, Bernard (1970b), *Sanaaq, récit esquimau composé par Mitiarjuk*, Thèse de doctorat en anthropologie non publiée, Paris, École pratique des hautes études, section 5.
- SALADIN D'ANGLURE, Bernard (1978), *La parole changée en pierre : vie et œuvre de Davidialuk Alasuaq, artiste inuit du Nouveau-Québec*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, Cahier du patrimoine n° 11.
- SALADIN D'ANGLURE, Bernard (1984), « Inuit of Quebec », dans W. C. Sturtevant et D. Damas, (dir.), *Handbook of North American Indians. Arctic*, Washington, Smithsonian Institution, vol. 5, p. 476-507.
- SALADIN D'ANGLURE, Bernard (2000), « 'Pijariurniq'. Performances et rituels inuit de la première fois », *Études/Inuit/Studies*, vol. 24, n° 2, p. 89-113.
- SALISBURY, Richard (1986), *A Homeland for the Cree. Regional Development in James Bay, 1971-1981*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.
- SALISBURY, Richard et al. (1972), *Le développement de la Baie James. L'impact socio-économique du projet hydro-électrique*, Montréal, Université McGill, Program in Anthropology of Development.
- SALISBURY, Richard et al. (1975), *Not by Bread Alone. The use of Subsistence Resources among the James Bay Cree*, Montréal, Université McGill, Program in the Anthropology of Development.
- SALMON, Pierre (1987), *Histoire et critique*, Bruxelles, Institut de sociologie, Éditions de l'Université de Bruxelles, 234 p.
- SAMSON, Gilles (1975), *Contribution to the Study of the Mushuan Innuts and their Territory, Nouveau-Québec*, Mémoire de maîtrise (anthropologie), Université Laval.
- SAMSON, Gilles (1978a), « Ethnohistoire des Mushuau Innuts (1903-1910), d'après les ouvrages de M. Hubbard (1908) et W. Cabot (1912-1920) », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 7, n° 3-4, p. 59-72.
- SAMSON, Gilles (1978b), « Preliminary Cultural Sequence and Palaeo-environmental Reconstruction of the Indian House Region, Nouveau-Québec », *Arctic Anthropology*, vol. 15, n° 2, p. 186-205.
- SAMSON, Gilles (1981), *Préhistoire du Mushuau Nipi, Nouveau-Québec : Étude du mode d'adaptation à l'intérieur des terres héli-arctiques. Rapport final*, Service du patrimoine autochtone, Québec, Ministère des Affaires culturelles.
- SAMSON, Gilles (1983), *Préhistoire de Musuau Nipi, Nouveau-Québec : étude du mode d'adaptation à l'intérieur des terres héli-arctiques*, Thèse de doctorat (anthropologie), Toronto, Université de Toronto.
- SANTERRE, Louis A. (1964), *Sept-Îles, terre promise, Sept-Îles*, Éditions Abitation « Vieux-Fort ».
- SANTERRE, Louis A. (1984), « Clarke City, 75 ans d'histoire », *La revue d'histoire de la Côte-Nord*, n° 1, p. 16-17.
- SANTERRE, Louis A. (1994), *Unis par la mer. Histoire des développements portuaires de la région métropolitaine de Sept-Îles*, Sept-Îles, Éditions Nord-Côtières.
- SAVARD, Rémi (1975), « Des tentes aux maisons à Saint-Augustin », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 5, n° 2, p. 53-62.
- SAVARD, Rémi (1977), *Le rire précolombien dans le Québec d'aujourd'hui*, Montréal, Hexagone/Parti pris.
- SCHERRER, Berchmans (1996), *Un peu d'histoire... Havre-Saint-Pierre*, Sept-Îles, Éditions Nord-Côtières.
- SCHLEDERMANN, Peter (1975), *Thule Eskimo Prehistory of Cumberland Sound, Baffin Island, Canada*, Ottawa, Musées nationaux du Canada.
- SCHNEIDER, Lucien (1970), *Dictionnaire français-esquimau du parler de l'Ungava et contrées limitrophes*, Québec, Université Laval, Centre d'études nordiques, Travaux et documents n° 5.
- SCOTT, C. (1989), « Ideology and Reciprocity Between the James Bay Cree and the Whiteman Society », dans P. Skalnik (dir.), *Outwitting the State*, London, Transaction Publishers, p. 81-108.
- SÉGUIN, J. (1987), « La synthèse archéologique et ethnohistorique du complexe La Grande », dans M. Savard, P. Drouin et J.-Y. Pintal (dir.), *Recherches archéologiques au Québec 1985*, p. 388-397.

- SÉGUIN, J. (1996), « Réservoir de Laforge 1 : fouilles archéologiques », dans C. Poulin et al. (dir.), *Recherches archéologiques au Québec 1993*, p. 269-270.
- SEVERSON, Lloyd (1964), « Quebec Cartier : From Pit to Port... », *Engineering and Mining Journal*, vol. 165, n° 9, p. 75-93.
- SHORT, S. K. (1978), « Palynology : A Holocene Environmental Perspective for Archaeology in Labrador-Ungava », *Arctic Anthropology*, vol. 15, n° 2, p. 9-35.
- SILBERTEIN, Jil (1998), *Innu. À la rencontre des Montagnais du Québec-Labrador*, Paris, Albin Michel.
- SIMARD, Jean-Jacques et al. (1979), « Terre et pouvoir au Nouveau-Québec », *Études/Inuit/Studies*, vol. 3, p. 101-129.
- SIMARD, Jean-Jacques et al. (1990), « White Ghosts, Red Shadows : the Reduction of North-American Natives », dans J. A. Clifton (dir.), *The Invented Indian. Cultural Fictions and Government Policy*, New Brunswick, N.J. and London, U.K., Transaction Publishers of Rutgers University, p. 333-369.
- SIMARD, Jean-Jacques et al. (1996), *Tendances nordiques. Les changements sociaux 1970-1990 chez les Cris et les Inuits du Québec. Une enquête statistique exploratoire*, Québec, GÉTIQ de l'Université Laval.
- SIMARD, Jean-Jacques, Daniel CASTONGUAY et André VEILLEUX (1980), *Monographie sur Pointe-Bleue*, Laboratoire de recherches sociologiques, Université Laval.
- SIMARD, Jean-Paul (1976), « Le meeting de M8chay 8raganich », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 6, n° 2, p. 3-16.
- SIMARD, Jean-Paul (1983), « Les Amérindiens du Saguenay avant la colonisation blanche », dans C. Pouyez et Y. Lavoie (dir.), *Les Saguenayens. Introduction à l'histoire des populations du Saguenay du XVI^e au XX^e siècles*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, p. 67-94.
- SIMARD, Jean-Paul (1989), « Les Montagnais de la chasse-gardée de Tadoussac, 1550-1652 », dans R. Bouchard (dir.), *Aux sources de l'Histoire sagamienne*, Chicoutimi, L'auteur, p. 55-76.
- SKELTON, R. A., T. E. MARSTON et G. D. PAINTER (1995), *The Vinland Map and the Tartar Relation*, New Haven et London, Yale University Press.
- SKINNER, Alanson (1911), *Notes on the Eastern Cree and Northern Saulteaux. Anthropological Papers*, New York, American Museum of Natural History, vol. 9, part. 1.
- SMELSER, Neil J. (1959), *Social Change in the Industrial Revolution*, Chicago, Routledge.
- SMITH, E. A. (1991), *Inujjamiut Foraging Strategies : Evolutionary Ecology of an Arctic Hunter Economy*, New York, Aldine de Gruyter.
- SMITH, Philip E. L. (1987), « Transhumant Europeans Overseas : The Newfoundland Case », *Current Anthropology*, vol. 28, n° 2, p. 241-250.
- SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA BAIE JAMES ET MUNICIPALITÉ DE LA BAIE JAMES (1979), *Radisson et les villes du Moyen-Nord. Inventaire des services et équipements*, s.l., Société de développement de la Baie James et municipalité de la Baie James.
- SPECK, Frank G. (1915), « The Basis of American Indian Ownership of the Land », *Old Penn Weekly Review*, vol. 13, p. 194-195.
- SPECK, Frank G. (1923), « Mistassini Hunting Territories in the Labrador Peninsula », *American Anthropologist*, vol. 25, p. 452-471.
- SPECK, Frank G. (1928), « Miscellaneous Notes on Montagnais-Naskapi Hunting Territories », *American Philosophical Society Library*, vol. 170, p. 3.
- SPECK, Frank G. (1931), « Montagnais-Naskapi Bands and Early Eskimo Distribution in the Labrador Peninsula », *American Anthropologist*, vol. 33, n° 4, p. 557-600.
- SPECK, Frank G. (1935), « Eskimo and Indian Background in Southern Labrador », *Pennsylvania University General Magazine and Historical Chronicle*, vol. 38, n° 1, p. 143-163.
- SPECK, Frank G. et Loren C. EISELEY (1939), « The Significance of Hunting Territory Systems of the Algonkian in Social Theory », *American Anthropologist*, vol. 41, n° 2, p. 269-280.
- SPECK, Frank G. et Loren C. EISELEY (1942), « Montagnais-Naskapi Bands and Family Hunting Districts of the Central and Southeastern Labrador Peninsula », *Proceedings of the American Philosophical Society*, vol. 85, p. 215-242.
- SPIESS, A. (1978), « Zooarchaeological Evidence Bearing on the Nain Area Middle Dorset Subsistence-Settlement Cycle », *Arctic Anthropology*, vol. 15, n° 2, p. 48-60.
- SPINK, J. et D. W. MOODIE (1972), *Eskimo Maps from the Eastern Arctic*, Toronto, University of Toronto Press.
- STEPHEN, C. N. (1941), « Koksoak River Brigade », *The Beaver*, juin, n° 272, p. 36-42.
- STUPART, R. F. (1887), « The Eskimo of Stupart Bay », *Proceedings of the Canadian Institute*, Toronto, ser. vol. 4, p. 93-114.
- TAILLEFER, François (1957), « Le Labrador, nouveau Mesabi », *L'Information géographique*, vol. 21, n° 4, p. 148-153.

- TAILLON, H. et G. BARRÉ (1987), *Datations au 14C des sites archéologiques du Québec*, Québec, Ministère des Affaires culturelles (coll. « Dossiers », n° 59).
- TANNER, Adrian (1978), *Ethnoarchaeology in the Region of the James Bay Project*, Québec, rapport préparé pour le Ministère des Affaires culturelles.
- TANNER, Adrian (1979), *Bringing Home Animals : Religious Ideology and Mode of Production of the Mistassini Cree*, London, C. Hurst and Company.
- TAYLOR, J. Garth (1975), « Demography and Adaptations of Eighteen-Century Eskimo Groups in Northern Labrador and Ungava », dans W. W. Fitzhugh (dir.), *Prehistoric Maritime Adaptations of the Circumpolar Zone*, Mouton, The Hague/Paris, p. 269-278.
- TAYLOR, J. Garth (1979), « L'exploitation du caribou par les Inuit de la Côte du Labrador (1694-1977) », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 9, n° 1-2, p. 71-81.
- TAYLOR, J. Garth (1984), « Historical Ethnography of the Labrador Coast », dans W. C. Sturtevant et D. Damas (dir.), *Handbook of North American Indians. Arctic*, Washington, Smithsonian Institution, vol. 5, p. 508-521.
- TAYLOR, William E. Jr. (1968), *The Amapik and Tyara sites : an Archaeological Study of Dorset Culture Origins*. *Memoirs of the Society for American Archaeology* 22, *American Antiquity*, vol. 33, n° 4, part 2.
- TESTER, F. J. et P. KULCHYSKI (1994), *Tammarniit (Mistakes) : Inuit Relocation in the Eastern Arctic, 1939-63*, Vancouver, UBC Press.
- THERRIEN, M. (1987), *Le corps Inuit (Québec arctique)*, Paris, Société d'études linguistiques et anthropologiques de France.
- THIBAUT, P. (1989), *Étude géo-historique de l'exploration et de l'occupation de la route de Tadoussac entre 1500 et 1713*, Mémoire de baccalauréat (géographie), Université Laval.
- THOMAS, Lowell (1932), *Kabluk of the Eskimo*, London, Hutchinson.
- THOMPSON, Martha D. (1981), « Economic Conditions Affecting Community Planning in the Quebec-Labrador through, 1954-1979 », dans John Bradbury et Jeanne M. Wolfe (dir.), *Perspectives on Social and Economic Change in the Iron-Mining Region of Quebec-Labrador*, Montréal, Centre for Northern Studies and Research, p. 9-37.
- THOMSON, C. (1981), « Preliminary Archaeological Findings From Shuldham Island, Labrador, 1980 », dans J. Sproull Thomson et B. Ransom (dir.), *Archaeology in Newfoundland & Labrador 1980*, Historic Resources Division, St. John's, Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador, p. 5-25.
- THOMSON, C. (1982), « Archaeological Findings from Saglek Bay, 1981 », dans J. Sproull Thomson et C. Thomson (dir.), *Archaeology in Newfoundland & Labrador 1981*, Historic Resources Division, St. John's, Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador, p. 5-31.
- THORNTON, Patricia A. (1977), « The Demographic and Mercantile Basis of Initial Permanent Settlement in the Strait of Belle Isle », dans John Mannion (dir.), *The Peopling of Newfoundland. Essays in Historical Geography*, St. John's, Institute of Social and Economic Research, Memorial University of Newfoundland, p. 152-183.
- THRASHER, Anthony A. (1978), *Notre silence a déjà trop duré*, Montréal, Bellarmin.
- TOWNSEND, C. W. (dir.) (1911), *Captain Cartwright and his Labrador Journal*, Boston, Dana Estes and Co.
- TREMBLAY, H., (1977), *Journal des voyages de Louis Babel 1666-1868*, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- TREMBLAY, Marc-Adélar (1975), *Ethnologie de la Basse-Côte-Nord du Golfe Saint-Laurent*, Département d'anthropologie, Université Laval, Rapport de recherche non publié, chapitre 2, p. 108.
- TREMBLAY, Victor (1938), *Histoire du Royaume du Saguenay. Depuis l'origine jusqu'en 1870*, Édition du centenaire, Chicoutimi, Société historique du Saguenay.
- TREMBLAY, Victor (1959), « L'ancienne route du Nord », *Saguenayensia*, vol. 1, n° 2, p. 6-7.
- TREMBLAY, Victor (1964), « Le traité de 1603 », *Saguenayensia*, vol. 6, n° 2, p. 27-29.
- TREMBLAY, Victor (1965), « Le cas du lac de Conibas », *Saguenayensia*, vol. 7, n° 3 : 50-58.
- TREMBLAY, Victor (1966), « Quen, Jean de », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. I, de 1000 à 1700, Québec et Toronto, Les Presses de l'Université Laval et University of Toronto Press, p. 571-573.
- TREMBLAY, Victor (1984), *Histoire du Royaume du Saguenay depuis les origines jusqu'en 1870*, Chicoutimi, Librairie régionale.
- TREMBLAY, Victor et al. (1956), *Centenaire de la Réserve indienne de Pointe-Bleue*, Roberval, Imprimeurs de Roberval.
- TRIGGER, Bruce G. et al. (1987), *Le castor fait tout : selected papers of the fifth North American Fur Trade Conference, 1985*, hosted by the Lake St. Louis Historical Society of Montréal, Canada, 654 p.
- TRUDEL, F. (1990), « Les relations entre Indiens et Inuit dans l'Est de la Baie d'Hudson (1800-1840) », dans W. Cowan (dir.), *Papers of the Twenty-First Algonquian Conference*, Ottawa, Carleton University, p. 356-369.

- TRUDEL, François (1971), *La population de l'archipel des Belcher : une culture insulaire ?*, thèse de doctorat (anthropologie) non publiée, Québec, Université Laval.
- TRUDEL, François (1978a), « Les Inuit du Labrador méridional face à l'exploitation canadienne et française des pêcheries (1700-1760) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 31, n° 4, p. 481-499.
- TRUDEL, François (1978b), « Les Inuit face à l'expansion commerciale européenne dans la région du détroit de Belle-Isle au XVI^e et au XVII^e siècles », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 7, n° 3-4, p. 49-58.
- TRUDEL, François (1980), « Les relations entre les Français et les Inuit au Labrador méridional, 1660-1760 », *Études/Inuit/Studies*, vol. 4, n° 1-2, p. 135-145.
- TRUDEL, François (1981), *Inuit, Amerindians and Europeans : A Study of Interethnic Economic Relations on the Canadian South-Eastern Seaboard (1500-1800)*, Thèse de doctorat non publiée, University of Connecticut.
- TRUDEL, François (1987), « Moses : un employé inuit de la Compagnie de la Baie d'Hudson (1822-1853) », *Études/Inuit/Studies*, vol. 11, n° 2, p. 165-186.
- TRUDEL, François (1989), « Les Inuit de l'est de la baie d'Hudson et la traite à Fort-George (1837-1851) », *Études/Inuit/Studies*, vol. 13, n° 2, p. 3-32.
- TRUDEL, François (1991a), « "Mais ils ont si peu de besoins". Les Inuit de la baie d'Ungava et la traite à Fort Chimo (1830-1843) », *Anthropologie et sociétés*, vol. 15, n° 1, p. 89-124.
- TRUDEL, François (1991b), « Les relations entre Indiens et Inuit dans l'est de la baie d'Hudson (1800-1840) », dans W. Cowan (dir.), *Papers of the Twenty-First Algonquian Conference*, Ottawa, Carleton University, p. 356-369.
- TRUDEL, François et J. HUOT (dir.) (1979), « Dossier Caribou. Écologie et exploitation du caribou dans la péninsule du Québec-Labrador », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 9, n° 1-2.
- TRUDEL, Marcel (1966), « Cartier, Jacques », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. I, de 1000 à 1700, Québec et Toronto, Les Presses de l'Université Laval et University of Toronto Press, p. 171-177.
- TRUDEL, Marcel (1968), *Atlas de la Nouvelle-France*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- TRUDEL, Pierre (1981), *Contribution à l'ethnohistoire des Cris de Poste-de-la-Baleine*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- TRUDEL, Pierre (1985), « Feux de forêt et chasse abusive : le rôle imputé aux autochtones dans le déclin du caribou au Nouveau-Québec vers 1880-1920 », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 15, n° 3, p. 21-37.
- TUCK, James A. (1976), *Newfoundland and Labrador Prehistory*, Ottawa, Musée national de l'Homme, Musées nationaux du Canada.
- TUCK, James A. (1982), « Prehistoric Archaeology in Atlantic Canada since 1975 », *Journal canadien d'archéologie*, 6, p. 201-218.
- TUCK, James A. (1984), *La préhistoire de Terre-Neuve et du Labrador*, Montréal, Fides (coll. « La Préhistoire du Canada »).
- TUCK, James A. et Robert GRENIER (1985), « Discovery in Labrador : A 16th-Century Basque Whaling Port and its Sunken Fleet », *National Geographic Magazine*, juillet, p. 41-71.
- TUCK, James A. et Robert GRENIER (1989), *Red Bay, Labrador. World Whaling Capital A.D. 1550-160*, St. John's, Terre-Neuve, Atlantic Archaeology.
- TUCK, James A. et William W. FITZHUGH (1986), « Palaeo-Eskimo Traditions of Newfoundland and Labrador : A Re-Appraisal », dans *Palaeo-Eskimo Cultures in Newfoundland, Labrador and Ungava*, St. John's, Memorial University of Newfoundland (coll. « Reports in Archaeology », n° 1).
- TURGEON, Laurier (1994), « Vers une chronologie des occupations basques du Saint-Laurent du XVI^e au XVIII^e siècle. Un retour à l'histoire », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 24, n° 3, p. 3-15.
- TURGEON, Laurier et al. (1992), « Les objets des échanges entre Français et Amérindiens au XVI^e siècle », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 22, n° 2-3, p. 152-167.
- TURNER, Lucien (1888), « On the Indians and Eskimos of the Ungava District, Labrador », dans *Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada for the year 1887*, vol. 5, Montréal, p. 99-119.
- TURNER, L. M. (1979a), *Indiens et Esquimaux du Québec*. Montréal, Descléx.
- TURNER, L. M. (1979b), *Inuit et Nenenot de l'Ungava*, Westmount, Descléx.
- TYRRELL, Joseph. B. (dir.) (1931), *Documents Relating to the Early History of Hudson Bay*, Toronto, The Champlain Society.
- VAILLANCOURT, Louis-Philippe (1972), « Problèmes d'Eastmain », dans H. Morrissette, et L. E. Hamelin (dir.), *Problèmes nordiques des façades de la Baie de James*, Québec, Centre d'études nordiques, Université Laval.

- VALLIÈRES, Marc (1989), *Des mines et des hommes. Histoire de l'industrie minière québécoise des origines au début des années 1980*, Québec, Les Publications du Québec.
- VEAUVRY-CHARRON, Elisabeth (1970), *L'exploitation des mines de fer du Labrador et son influence régionale*, Thèse de maîtrise (géographie), Université de Grenoble.
- VERNER, C et B. STUART-STUBBS (1979), *The Northpart of America*, s.l., Academic Press Canada.
- VÉZINET, Monique (1976), « Analyse sémantique des catégories de l'espace », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 5, n° 3, p. 48-60.
- VÉZINET, Monique (1980), *Les Nunamiut, Inuit au cœur des terres*, Québec, Ministère des Affaires culturelles.
- VIGNEAU, Placide (1969), *Un pied d'ancre. Journal de Placide Vigneau (1857-1926)*, Québec, Éditeur officiel du Québec.
- VIGNEAU, Placide (s.d.), *Notes historiques sur la Côte-Nord*, Archives du Québec, manuscrit.
- VINCENT, Sylvie (1976), « La maison, le foyer de l'acculturation », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 5, n° 4-5, p. 2-3.
- VINCENT, Sylvie (1978), « Tradition orale et action politique montagnaise », dans William Cohen (dir.), *Papers of the Ninth Algonquian Conference*, Ottawa, Université Carleton, p. 138-145.
- VOORHIS, Ernest (1930), *Historic Forts and Trading Posts of the French Regime and the English Fur Trading Companies*, Ottawa, Département de l'intérieur.
- WALLACE, William S. (1932), *John McLean's Notes of a Twenty-Five Year's Service in the Hudson's Bay Territory*, Toronto, The Champlain Society (première édition, 1849).
- WASHBURN, W. E. (1971), *Proceedings of the Vinland Map Conference*, Chicago, The University of Chicago Press. *Canadian Eastern Arctic*, Toronto, University of Toronto Press.
- WATT, M. (1939), « Chimo Days », *The Beaver*, sept. n° 270, p. 30-35.
- WEBSTER, G. (1938), « By River from Chimo », *The Beaver*, juin, n° 269, p. 27-29.
- WHALEN, David J. (1990), *Just One Interloper After Another : An Unabridged, Unofficial, Unauthorized History of the Labrador Straits*, Forteau, Labrador Straits Historical Development Corporation.
- WHITE, J. (1926), « Forts and Trading Posts in the Labrador Peninsula and Adjoining Territory », dans *In the Matter of the Boundary between the Dominion of Canada and the Colony of Newfoundland in the Labrador Peninsula*, Privy Council (dir.).
- WHITELEY, Albert S. (1975), *Quebec-Labrador Fisheries. One Hundred Years of Life and Work*, Ottawa.
- WILLS, Richard H. (1984), *Conflicting Perceptions : Western Economics and the Great Whale River Cree*, Chicago, Tutorial Press.
- WRIGHT, J. V. et R. L. CARLSON (1987), « Commerce préhistorique », dans R. C. Harris (dir.), *Atlas historique du Canada, vol 1, Des origines à 1800*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, planche 14.
- WRIGHT, J. V., V. K. PREST et J.-S. VINCENT (1987), « Série culturelle, 8000-4000 av J.-C. », dans R. C. Harris (dir.), *Atlas historique du Canada, vol 1, Des origines à 1800*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, planche 6.
- WRIGHT, James Vallière (1980), *La préhistoire du Québec*, Montréal, Fides.
- WRIGHT, James Vallière (1982), « La circulation de biens archéologiques dans le bassin du St-Laurent au cours de la préhistoire », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 12, n° 3, p. 193-205.

Notes

Introduction

1. Buliard, 1951.
2. Hamelin, 1953 : 4.
3. *Ibid.*, : 4.

CHAPITRE I : Terres habitées, interactions et changement au temps de la préhistoire

1. Par exemple, les reconnaissances effectuées dans la région de Schefferville pour identifier des sources de matières premières utilisées dans la préhistoire ont permis de découvrir des sites qui remontent à la phase Brinex-Saunders de la période Intermédiaire (3500-2800 AA). Dans ce cas, la datation relative est basée sur la ressemblance entre certains objets trouvés dans les sites de la région de Schefferville et d'autres objets provenant de la côte du Labrador (Denton et McCaffrey, 1986).
2. Cette tendance se serait accentuée au Paléoesquimau récent (Dorsétien) et encore plus au Néoesquimau (Thuléen) (McGhee, 1987).
3. « Pour la forêt boréale, les bois mous, qu'on appelle plus souvent résineux, sont surtout représentés par l'épinette (noire et blanche), le sapin et le pin gris, ce dernier en moins grande proportion. Pour les feuillus à bois dur, l'érable et le bouleau jaune (qu'on appelle aussi merisier) sont les plus importants. Le chêne est aussi présent, mais plus rare » (Suzanne Labrèche, comm. pers., 1998).
4. Dans la préhistoire amérindienne récente, on rencontre souvent des foyers à monticule sablonneux. Voir p.12, la section sur la phase récente de l'occupation du Complexe La Grande, et aussi l'illustration tirée de Labrèche (1981).
5. Était-ce pour éviter les confrontations interethniques ou encore pour contrer l'éventuel épuisement des ressources ? Les données archéologiques ne permettent pas de répondre à ces questions. Cependant, compte tenu de ce que nous savons des périodes plus récentes grâce aux données ethnographiques et ethnohistoriques, il est permis de supposer que les deux facteurs sont en cause.
6. Après l'époque « exploratoire » du peuplement de la région, les populations développent une meilleure connaissance du territoire et notamment des ressources minérales disponibles. Selon Nagy (comm. pers., 1997), le même type de transformation s'opère dans l'Arctique, lors du passage du Prédorsétien au Dorsétien.
7. Pour plus de précisions sur ces ethnonymes et pour bien saisir la distinction entre Innu et Inuit, le lecteur consultera les chapitres de ce volume sur les Montagnais, les Naskapis et les Inuit.
8. Shaputoan : une habitation de forme allongée pouvant abriter plus d'une famille et qui comprend généralement deux entrées et plus d'un foyer. Voir, entre autres, Archéotec (1981 : 22-27) pour une description détaillée des différents types d'habitations des groupes (surtout Montagnais de Sept-Île et Schefferville) ayant fréquenté la région de Caniapiscau.
9. Pour une discussion des rituels liés à la consommation de la nourriture chez les Innus, voir, entre autres, Armitage, 1990 : 131-133.
10. Une fois de plus, ce refolement, qui est déduit à partir de la distribution géographique des sites connus, peut s'expliquer de deux façons : la crainte de devoir cohabiter avec des groupes nouveaux, ou encore l'idée que les ressources marines n'allaient pas pouvoir supporter une augmentation de la population.
11. Une face de la chute de burin comporte normalement des traces d'utilisation, puisque l'aiguisage du burin consiste à détacher l'extrémité utilisée (la chute de burin).
12. Le site pourrait être d'âge plus récent, car selon McGhee et Tuck (1976 : 7), il faudrait soustraire 400 ans ou réduire de 10 % l'âge obtenu par la méthode du carbone 14 lorsque les mesures sont effectuées sur des échantillons d'animaux marins. Pour en savoir plus sur ces problèmes, on peut consulter Arundale (1981).

CHAPITRE II : Les Nord-Côtiers. Peuplement de la partie orientale de la Côte-Nord du golfe du Saint-Laurent

1. Les informations contenues dans ce texte sont tirées principalement de deux articles publiés par l'auteur en 1975 (« Les richesses naturelles de la Côte-Nord ») et en 1995 (« Les villages de la Moyenne et de la Basse-Côte-Nord. Origine et peuplement », ainsi que des autres ouvrages en bibliographie. Pour des raisons d'économie d'espace, seules les références jugées essentielles ont été fournies.

CHAPITRE III : Les Montagnais ou Innus

1. Voir vol. 6 : *Subarctic*, dans *Handbook of North American Indians*, et en particulier Rogers et Leacock, de même que les chapitres 3 et 4 de *Histoire de la Côte-Nord* publiée récemment sous la direction de Pierre Frenette.

CHAPITRE IV : Les Cris de la baie James. Histoire et changement social

1. Selon les classifications anthropologiques, les Indiens cris de la région de la baie James se situent dans l'aire culturelle des chasseurs-cueilleurs du Subarctique. Cette aire culturelle traverse tout le Canada de l'est à l'ouest ; elle regroupe des populations amérindiennes d'affiliation linguistique algonquienne (vers l'est) et athapascane (vers l'ouest). Les Cris du Québec, d'affiliation algonquienne, parlent un dialecte du « Cree-Montagnais-Naskapi language » (Preston, 1981).
2. Morantz (1980) note que des pièges de métal étaient déjà disponibles dans la région vers 1795. Cependant, leur usage est demeuré ponctuel et très irrégulier pendant plusieurs années.

CHAPITRE V : Les Naskapis.

Peuple des grands espaces

1. Ces récits ont été recueillis et analysés dans le cadre d'un programme de recherche portant sur l'histoire du peuple naskapi du Québec. Ce programme a bénéficié, au premier chef, du soutien financier de la Société de développement des Naskapis. Des subventions de recherche provenant du Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) du gouvernement québécois, de même que de Patrimoine Canada, ont également contribué à la réalisation de divers volets de ce programme de recherche.
2. Rappelons, dans ses grandes lignes, les termes de l'organisation sociale chez les peuples de chasseurs du Subarctique au cours du XVIII^e siècle. Le groupe de chasse correspond à l'unité sociale de base, à la fois unité de production, unité de consommation et unité de résidence. Ce groupe compte en moyenne 25 personnes, soit quelque cinq ou six familles généralement apparentées. Ces familles se déplacent habituellement ensemble. Pendant la saison estivale, plusieurs de ces groupes de chasse se rassemblent dans un même lieu, souvent sur le littoral ; c'est ainsi que se constitue une bande locale composée d'une centaine de personnes qui se dispersent l'automne venu.
3. Cette discussion à propos de la présence dans l'arrière-pays des chasseurs que l'on nomme Naskapis concerne ici le XVIII^e siècle. Il est cependant légitime de se demander si une telle présence a pu précéder l'arrivée des Européens puisque déjà, comme le soulignait Mailhot en 1983, les Jésuites identifient un groupe du nom de « Ounachkapiouek » en 1643. En d'autres mots, s'agit-il d'un mode d'occupation originel ou d'une conséquence du commerce des fourrures ? De manière générale, lorsque la question est liée à l'identité des Naskapis, il semble acquis que nous sommes en présence de groupes qui se sont plutôt constitués après la venue des Européens dans la région. Sous un autre angle cependant, les vestiges archéologiques mis au jour dans la région de Fort McKenzie (Duguay, 1989) et dans le secteur du lac de la Hutte Sauvage (Samson, 1983) font la preuve d'une occupation intérieure par différents groupes de chasseurs amérindiens bien avant la venue des marchands.
4. Cette migration est celle à laquelle Turner fait allusion dans la première citation de ce chapitre. En effet, à partir des années 1860, le caribou se fait plus rare dans la région de la baie James. De nombreuses familles de chasseurs cris, en provenance notamment de Great Whale River, émigrent alors vers la région de l'Ungava où les caribous sont encore nombreux. Cependant, c'est vers la fin du XIX^e siècle que la baisse des troupeaux de caribous affectera à son tour cette région, causant famines et désolation parmi les populations indiennes et inuit.
5. Cette citation, à l'instar des quatre autres qui apparaissent dans cette section, provient du corpus d'entrevues constitué des récits des anciens de la communauté naskapie de Kawawachikamach. Le propos est celui d'un homme âgé de 64 ans.
6. Ces informations sur les déplacements des familles naskapiées suggèrent une avenue d'analyse intéressante. En effet, il y a lieu d'envisager que la bande de l'intérieur des terres connaît un système de régulation selon lequel, au-delà d'un certain nombre de personnes, il y a nécessairement réorientation des familles dans d'autres directions, à l'instar d'un seuil démographique (estimé à une centaine de personnes en moyenne mais qui fluctue plutôt entre 75 et 125) qui une fois atteint commande des ajustements. Nous ne parlons pas ici de scission mais de redistribution des effectifs en fonction des lieux de rassemblement potentiels afin de maximiser les conditions de

subsistance et de survie. Dans cette optique, lorsque le groupe rattaché à un comptoir de traite en particulier s'accroît sous l'effet conjugué de l'attrait dudit comptoir, de la mobilité interbande et de la croissance naturelle (bien que faible à l'époque), sa survie requiert un réaménagement des effectifs. Autrement, le groupe devient trop vulnérable lorsqu'il y a famine et maladie. Par ailleurs, cette survie n'aurait pas que des dimensions économiques mais également sociales, les structures et relations sociales jouant un rôle évident dans le maintien de la cohésion au sein du groupe.

7. Cependant, la principale question soulevée par semblable perspective concerne le groupe de chasse. En effet, puisque le groupe de chasse est, de l'avis partagé dans la littérature historique, l'unité de résidence privilégiée pendant la majeure partie du cycle annuel des activités des chasseurs, il est légitime de s'interroger autant sur les interrelations entre la bande et le groupe de chasse au plan démographique, que sur l'impact structurant/déstructurant de la présence du comptoir de traite non seulement sur la bande, mais aussi sur ce groupe.

CHAPITRE VII : Explorations géographiques.

Représentations cartographiques et frontières du Nord québécois

1. Sur les premières représentations cartographiques de la Côte-Nord, voir le chapitre portant sur le peuplement dans cet ouvrage.
2. Nous renvoyons le lecteur au chapitre sur l'industrialisation du Nord du Québec dans cet ouvrage.
3. Lors de la signature de la CBJNQ, le territoire inuit n'est pas encore connu sous le vocable Nunavik.

CHAPITRE VIII : Autochtones et traite des fourrures dans la péninsule du Québec-Labrador

1. Des connaissances accumulées dans le cadre de deux projets de recherche subventionnés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et dirigés par l'auteur ont été très utiles à la rédaction de cet article. Nous remercions cet organisme de son appui et toutes les personnes qui ont collaboré à ces projets, dont Louis Forgues et Gaétan Gendron.
2. Nous avons choisi ici les termes « traite » plutôt que « commerce », « des fourrures » plutôt que « de la fourrure » et « comptoir » plutôt que « poste ». Ce choix de termes pourrait faire l'objet de longues explications et discussions, que nous ne pouvons développer ici. Pour un début d'exposé sur le sujet, on consultera Caron (1984).

Liste des figures

PREMIÈRE PARTIE :			
LES HABITANTS DU NORD			
CHAPITRE I : TERRES HABITÉES, INTERACTIONS ET CHANGEMENT AU TEMPS DE LA PRÉHISTOIRE		7	
Figure 1 : Carte du Glacier du Nouveau-Québec en régression vers 7900 AA		9	Figure 5 : Postes de pêche sur la Basse-Côte-Nord dans la seconde moitié du XIX ^e siècle
Figure 2 : Routes migratoires vers 8000 AA	12		32
Figure 3 : Cartes-synthèse du peuplement amérindien et inuit	12	Figure 6 : Lieux de transhumance dans l'archipel de la rivière Saint-Paul en 1966	33
Figure 4 : Plan et stratigraphie d'un foyer à monticule, phase récente de l'occupation préamérindienne du Complexe La Grande	13	Figure 7 : Les municipalités de la Moyenne et de la Basse-Côte-Nord	34
Figure 5 : Stades du retrait glaciaire et de la mer de Tyrrell entre 8000 et 5000 AA	14	Figure 8 : Infrastructures de transport sur la Basse-Côte-Nord	35
Figure 6 : Deux hypothèses à propos du peuplement initial de la région à l'est de la baie James	15	CHAPITRE III : LES MONTAGNAIS OU INNUS 37	
Figure 7 : Distribution des sites à céramique à l'est de la baie James	16	Figure 1 : Localisation des Montagnais au début du XVII ^e siècle	38
Figure 8 : Carrières de stéatite et sources de pierres siliceuses recherchées aux temps de la préhistoire	17	Figure 2 : Localisation des bandes montagnaises-naskapiés	39
CHAPITRE II : LES NORD-CÔTIERS. PEUPEMENT DE LA PARTIE ORIENTALE DE LA CÔTE-NORD DU GOLFE DU SAINT-LAURENT		23	Figure 3 : Localisation des bandes montagnaises-naskapiés selon Rogers et Leacock
Figure 1 : La Côte-Nord et ses trois sous-régions	23	Figure 4 : Localisation des Montagnais entre 1760 et 1790	41
Figure 2 : Répartition et densité des sites archéologiques connus sur la Côte-Nord en 1990	24	Figure 5 : Chasse-gardée des Montagnais de Tadoussac, 1550-1652	43
Figure 3 : Localisation des seigneuries et des concessions	27	Figure 6 : Routes commerciales et lieux de foires	44
Figure 4 : Origines du peuplement euro-canadien	29	Figure 7 : Limites de la Traite de Tadoussac ou Domaine du Roi en 1674	44
		Figure 8 : Localisation des principaux postes de traite de l'Outaouais jusqu'au cap du Cormoran, 1666-1705	45
		Figure 9 : Évolution du peuplement non autochtone au Saguenay-Lac-Saint-Jean	49
		CHAPITRE IV : LES CRIS DE LA BAIE JAMES. HISTOIRE ET CHANGEMENT SOCIAL 53	
		Figure 1 : Postes de traite de la région de la baie James	57
		Figure 2 : Les réserves de castor de la région de la baie James	62

CHAPITRE V : LES NASKAPIS. PEUPLE DES GRANDS ESPACES	69	CHAPITRE VIII : AUTOCHTONES ET TRAITE DES FOURRURES DANS LA PÉNINSULE DU QUÉBEC-LABRADOR	125
Figure 1 : Noms de lieux fréquentés par les Naskapis, XIX ^e et XX ^e siècles	73	Figure 1 : Circulation nord-sud des fourrures	131
CHAPITRE VI : LES INUIT DU NUNAVIK	85	Figure 2 : Comptoirs et forts de traite de la péninsule du Québec- Labrador, avant 1700	134
Figure 1 : Carte linguistique des parlers, sous-dialectes et dialecte inuit du Nunavik	86	Figure 3 : Rentrées totales de cinq fourrures en « Made Beaver », Eastmain House (ou Factory), HBC, 1730-1780	138
Figure 2 : Les espaces dénommés	86	Figure 4 : Rentrées des fourrures au comptoir de Betsiamites, 1859-1870	141
Figure 3 : Camps saisonniers utilisés par les Inuit du Nunavik entre la fin du XIX ^e siècle et 1967	88	CHAPITRE IX : L'INDUSTRIALISATION DU NORD	155
Figure 4 : Itinéraires de chasse au caribou, de pêche et de trappe au renard	89	Figure 1 : Stations basques de chasse à la baleine dans le détroit de Belle-Isle (1550-1600)	155
Figure 5 : Voies de communication utilisées par les Inuit du Nunavik entre la fin du XIX ^e siècle et le début des années 1970	90	Figure 2 : Plan des installations de la compagnie Robin à Magpie en 1871	157
Figure 6 : Zones d'adaptation insulaire, côtière et intérieure	91	Figure 3 : Établissements jerseyais de pêche à la morue (Moyenne-Côte-Nord)	157
DEUXIÈME PARTIE : LES MUTATIONS DU NORD	103	Figure 4 : Évolution des captures de morue pour la Moyenne et la Basse- Côte-Nord, 1865-1965	158
CHAPITRE VII : EXPLORATIONS GÉOGRAPHIQUES. REPRÉSENTATIONS CARTOGRAPHIQUES ET FRONTIÈRES DU NORD QUÉBÉCOIS	105	Figure 5 : Plan du village des Forges de la Moisie (1867-1875)	162
Figure 1 : Évolution de la frontière septentrionale du Québec	121	Figure 6 : Localisation de la Fosse du Labrador	162
Figure 2 : Territoire de la Convention de la Baie James et du Nord québécois, 1975	122	Figure 7 : Localisation des concessions minières des compagnies Hollinger North Shore et Labrador Mining	163
Figure 3 : Territoire revendiqué par les Inuit du Nunavik, 1998	123	Figure 8 : Localisation des gîtes de minerai de fer dans la zone de Schefferville	164
		Figure 9 : Organigramme de l'intégration du holding Hollinger-Hanna	165
		Figure 10 : Port de Sept-Îles : expéditions totales de minerai de fer, 1971	165
		Figure 11 : Localisation des installations de la Société Fer et Titane du Québec	166
		Figure 12 : Les gisements miniers de l'Ungava	167

Figure 13 : Le projet de la compagnie Atlantic Mines à la baie Hopes Advance	168
Figure 14 : Le chemin de fer de la compagnie Québec North Shore and Labrador Railway	169
Figure 15 : Plan de la ville de Schefferville	169
Figure 16 : Lieux d'origine de la main-d'œuvre des villes minières	170
Figure 17 : Schefferville, pivot aérien du Nord	171
CHAPITRE X : LA SÉDENTARISATION DES AUTOCHTONES	173
Figure 1 : Communautés autochtones du Nord-du-Québec	174
Figure 2 : Les postes de traite, embryons d'établissements permanents	175
Figure 3 : L'industrialisation Modification de l'habitat forestier	177
Figure 4 : Les missions ou la diffusion des valeurs de la sédentarité	178

Liste des tableaux

INTRODUCTION		CHAPITRE VI : LES INUIT DU NUNAVIK	85
Tableau 1 : Qui s'occupe des autochtones ?	3	Tableau 1 : Un siècle de changements socio-économiques et religieux, 1860-1960	98
PREMIÈRE PARTIE : LES HABITANTS DU NORD	5	DEUXIÈME PARTIE : LES MUTATIONS DU NORD	103
CHAPITRE I : TERRES HABITÉES, INTERACTIONS ET CHANGEMENT AU TEMPS DE LA PRÉHISTOIRE	7	CHAPITRE VIII : AUTOCHTONES ET TRAITE DES FOURRURES DANS LA PÉNINSULE DU QUÉBEC-LABRADOR	125
Tableau 1 : Sites les plus anciens datés par le carbone 14 dans chaque région du Québec, triés par âge	8	Tableau 1 : Liste des concessions et concessionnaires sur la côte méridionale du Labrador entre 1661 et 1760	135
Tableau 2 : Séquence culturelle, préhistoire du Nord-du-Québec et du Labrador	10	Tableau 2 : État des postes de pêche sédentaire au phoque sur la côte méridionale du Labrador (vers 1760)	135
CHAPITRE II : LES NORD-CÔTIERS. PEUPLEMENT DE LA PARTIE ORIENTALE DE LA CÔTE-NORD DU GOLFE DU SAINT-LAURENT	23	Tableau 3 : Liste d'articles disponibles dans les comptoirs de traite de Tadoussac vers 1737	137
Tableau 1 : Évolution de la population blanche de la Basse-Côte-Nord, 1820-1991	35	Tableau 4 : Rentrées de fourrures et autres produits au comptoir de Fort Richmond de 1751 à 1759	139
Tableau 2 : Population des villages de la Basse-Côte-Nord, 1978 et 1988	36	Tableau 5 : Ventes des produits de l'Ungava au comptoir de Fort Chimo (1831-1843)	143
Tableau 3 : Évolution de la population des villages de la Moyenne-Côte-Nord, 1966-1991	36	Tableau 6 : Compte rendu comparatif des rendements-années, Fort Chimo, district du Labrador, 1868-1903	143
Tableau 4 : Évolution de la population montagnaise de la Moyenne et de la Basse-Côte-Nord, 1825-1991	36	Tableau 7 : Produits traités par une vingtaine de familles inuit au comptoir de Fort George (printemps 1847)	145
Tableau 5 : Évolution de la population des communautés montagnaises, 1972-1991	36	Tableau 8 : Exportations de l'Église morave et de l'agence missionnaire en provenance du Labrador, pour les années 1883, 1893 et 1903	146
CHAPITRE III : LES MONTAGNAIS OU INNUS	37	Tableau 9 : Prix payés aux Inuit pour divers produits échangés aux comptoirs moraves du Labrador vers 1905	146
Tableau 1 : Liste des missionnaires jésuites de Tadoussac et du Saguenay de 1640 à 1782	46		
Tableau 2 : Évolution de la population montagnaise de 1871 à 1985	48		

